

SOUCIS D'ARGENT

Si vous avez des soucis d'argent, c'est votre faute, puisque vous pouvez, par nos indications et une provision minime, GAGNER DE SUITE, à la Bourse, dans une opération facile, **A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE,** *la somme qui vous est nécessaire.*

CONFIANCE, DISCRÉTION

Ecrire à la Caisse Générale, 59, rue Paradis, MARSEILLE

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ECZEMAS, DARTRES

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis dix ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

Justine MAGNES à St Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupenier 97, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de faiblesse et d'amaigrissement ayant pour cause la déchéance trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

Je donne, un phonographe pour 50 grammes de B.B. Ecrire DUQUESNE, 76, Grande rue, NANCY.

---

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, écoliers, Jeunes gens. Il suffit de savoir Marcher. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le bonheur. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire particulier, se hâter d'écrire à Mme JAUHON, 52, rue Blanchisson Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs spécialités.

ANÉMIE

PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES

NEURASTHÉNIE

CROISSANCE

CONVALESCENCE

de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**

ELIXIR de S. VINCENT de PAUL

Seul l'véritable assimilable ne constipant pas

CONFITURE de S. VINCENT de PAUL

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

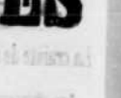
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brochés or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets l'endelta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

---

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

RENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 92 — MERCREDI 1er AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00181

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Macaire.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 18 m. — Coucher, 5 h. 57 s.

Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.

Fête de Demain : Saint François de Paul

31 MARS

POISSONS D'AVRIL

Il sera triste, cette année, le poisson d'avril que recevront les quelques milliers de personnes qui ont confié leurs épargnes au financier Rochette. Peut-être trouveront-elles que la plaisanterie passe la mesure.

Hélas ! à quoi servirait de récriminer ? il est malheureusement certain que leur argent ne leur sera pas rendu. Occupons-nous donc de sujets plus folâtres, puisqu'aussi bien nous sommes au temps joyeux du renouveau.

S'est-on demandé l'origine de cette agréable coutume de mystifier ses contemporains le jour du premier avril ? A la vérité, je serais bien embarrassé pour vous l'apprendre, d'autant plus que les historiens eux-mêmes y perdent leur latin.

Les uns prétendent — et c'est la majorité — que cette habitude remonte à 1583, date à laquelle le commencement de l'année fut reporté du 1er avril au 1er janvier. On n'en continua pas moins, pendant quelque temps, d'envoyer des étrennes au premier avril, mais comme cela ne correspondait à rien, on ne tarda pas à convertir ces étrennes en cadeaux bizarres ou ridicules.

L'appellation de « poissons » donnée à ces plaisanteries viendrait de ce que précisément en avril le soleil quitte le signe zodiacal des poissons. Ce qui tiendrait à donner poids à cette croyance, c'est que la constellation des poissons se compose de douze étoiles

Or, de tout temps, et principalement à l'origine, une farce classique consistait à envoyer aux gens que l'on voulait mystifier, une douzaine d'objets baroques, par exemple une douzaine de boutons de culotte à une dame et une douzaine de jarretières à son mari, une douzaine de perruques, etc. Le plus souvent, on poussait la malice jusqu'à faire présenter, en même temps, la note, ce qui était évidemment la plus désagréable des surprises.

En Lorraine, on a conservé le souvenir d'une anecdote à laquelle on attribue aussi l'origine du poisson d'avril. Louis XIII faisait garder à vue, dans le château de Nancy, un prince de Lorraine dont il n'avait qu'à se louer ; ce prisonnier trouva le moyen de tromper les gardes et de se sauver, le jour du premier avril, en traversant la Meuse à la nage, ce qui fit dire aux Lorrains que « c'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français. »

Mais il est vraisemblable que les poissons d'avril remontent beaucoup plus loin. On suppose que Poisson n'est qu'une déformation du mot *Passion*, et que c'est le souvenir pâlot des moqueries que prodiguèrent les Juifs à Jésus-Christ, au temps de sa Passion, c'est-à-dire précisément vers le mois d'avril. L'histoire sainte raconte, en effet, qu'ils l'envoyèrent d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode et d'Hérode à Pilate

Quoi qu'il en soit, la mode de s'amuser de son prochain n'a fait que croître et embellir en France. Aujourd'hui, il se fait, à l'occasion du premier avril, un commerce fructueux de cartes postales moqueuses. La statistique postale relève qu'à Paris, la distribution du 1er avril augmente de 65.000 cartes. Comme on le voit, l'Administration n'y perd rien.

Il n'est pas une petite ouvrière qui ne reçoive, ce jour-là, une aimable plaisanterie. Celle qui serait oubliée se considérerait comme la plus malheureuse des « petites mains » de France. Aussi, le premier avril est-il une fête dans les ateliers, les administrations, les usines, partout où il y a réunion de jeunes gens ou de jeunes filles. Les apprentis, comme les « bleus » à la caserne, sont tout désignés pour accomplir ce jour-là les courses les plus abracadabrantes. Adieu les affaires sérieuses ! Bien mal avisé serait l'homme d'affaires qui lancerait, le 1er avril, une entreprise quelconque, ou solliciterait des capitaux ; il serait bien sûr de n'en pas recevoir... Mais ne parlons donc pas de capitaux !

Le monde des domestiques lui-même chôme. Que madame s'avise de commander une course urgente à Françoise, celle-ci s'esclaffera aussitôt : — Non, Madame veut me faire marcher !... Madame croit peut-être que je ne sais pas que nous sommes au premier avril !...

Il y a des farces classiques dans les banques, dans les casernes, même en famille. Elles sont parfois de mauvais goût, mais elles font rire, c'est l'essentiel. On envoie les croque-morts chez ses amis, plusieurs nourrices à choisir chez les jeunes mariés, des compliments de mariage aux célibataires les plus endurcis. Monsieur, en se mettant à table, trouve dans son coquetier un œuf cru ; sous sa serviette, une lettre urgente qui l'oblige à se rendre à un lointain rendez-vous « tout déjeuner cessant. » Renseignements pris, c'est un mauvais plaisant inconnu qui s'est « payé sa tête. » Certains stagiaires de l'administration font, ce jour-là, le tour des administrations de la ville, à la recherche de l'état des veuves des prêtres infirmes, ou quelque autre statistique sangrenue ; dans chaque bureau où il s'adresse, un compère l'envoie à un autre... jusqu'à ce qu'un collègue complaisant lui mette enfin sous les yeux le feuillet de l'éphéméride portant en gros caractères la date du premier avril !

On ne manque pas de rappeler la fureur légendaire de certain notaire de la banlieue de Paris, qui reçut, le premier avril, la visite de plusieurs centaines de braves gens à qui un fumiste avait envoyé un avis les priant de passer à l'étude de Me X., pour une succession importante. Aux premiers arrivants, le notaire s'excusa de la méprise, aux suivants, il prit le parti de rire, puis il commença à se fâcher, et comme il en arrivait toujours, il parlait de les recevoir à coups de trique !

Se fâchera qui voudra, nul n'empêchera les Français d'aimer à se moquer de leur prochain. C'est une tournure d'esprit qu'il serait, ma foi, fort regrettable de voir disparaître. Vive la gaieté de bon aloi ! — Les plus sots sont encore ceux qui s'en formalisent.

A. CAPELLO.

Le Poisson d'Avril

Son origine. — Poisson et passion.

Le fil à couper le vent et la poudre d'escampette. — De mauvaises farces.

Le « poisson d'avril », personne ne l'ignore, est le nom qu'on donne aux petites mystifications, sans cesse renouvelées et pourtant toujours amusantes, qui consistent, le 1er avril, dans les ateliers, les bureaux, les magasins, les lycées, dans les casernes surtout et au sein même des familles, à envoyer les enfants, les apprentis, les jeunes soldats et, de préférence, bien entendu, toutes les personnes naïves, chercher du fil à couper le vent, de l'huile de cotret, de la poudre d'escampette, un manche à guillemots, un bâton qui n'ait qu'un bout, et une infinité d'autres choses qui ne se trouvent nulle part que dans l'imagination des mystificateurs.

Tout cela est connu de tout le monde, mais ce que l'on ignore naturellement, c'est l'origine de cet usage, qui n'est pas aussi ancien qu'on pourrait le croire, puisqu'il remonte seulement à 1564, la première année qui, en France, ne commença plus le 1er avril et qui s'ouvrit dès lors, par ordre de Charles IX, le 1er janvier.

Dès lors, il arriva que les personnes qui avaient l'habitude de recevoir des étrennes ne reçurent plus rien le 1er avril ; certains n'en accommodèrent mal, et, dans la suite, l'idée vint de remplacer les cadeaux par des plaisanteries aux mécontents. C'est ainsi qu'on leur envoya de faux messages, des compliments ironiques et des cadeaux ridicules. Et, comme, pendant le mois, le soleil quitte le signe Zodiacal des poissons, nos aïeux trouvèrent bon de donner à ces farces inoffensives le nom de « poissons d'avril ».

Est-ce là l'origine réelle ? En matière d'étymologie, il faut être plutôt sceptique, d'autant mieux que, dans le cas présent, comme en tant d'autres, il est des versions différentes. Ainsi, par exemple, certains prétendent qu'on appelle ces attrapes « poissons d'avril », par allusion à la pêche qui s'ouvrait alors dans beaucoup de pays le 1er avril, mais qui était toujours si infructueuse que l'on comptait le mécompte des mystifiés devant un appât qui leur échappe à celui des pêcheurs devant un poisson qui ne veut pas mordre. Et ce n'est pas tout.

En effet, sous Louis XIII, Charles IV, duc de Lorraine, après avoir perdu son duché, ce qui lui arriva plusieurs fois dans le cours de son existence agitée, était enfermé au château de Nancy. Or, il s'en évada précisément un 1er avril, en traversant à la nage les fossés de la citadelle, ce qui fit dire aux Lorrains qu'on avait donné aux Français un poisson à garder et fit peut-être donner aux farces du moment le nom de « poisson d'avril ».

Nous avons soin de dire : « peut-être. » En effet, il y a encore une autre étymologie patronnée par les savants les plus sérieux. Elle est bien un peu irrévérencieuse, mais la science est inexorable !

D'après ceux-là, il faudrait croire que « poisson » n'est qu'une corruption de « passion, » et que les courses inutiles qu'on fait faire aux mystifiés seraient une allusion à l'une des circonstances principales de la passion de Jésus-Christ. Il est certain, en effet, que c'est bien le 1er avril que Jésus fut renvoyé d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Hérode et de Hérode à Pilate.

L'usage de ces passions était irréligieux et indécent, mais il est probable qu'il a commencé par quelque procession dévote qui, comme les mystères que l'on représenta d'abord sérieusement, tourna plus tard en ridicules et en joyeusetés.

Quoi qu'il en fût, les attrapes du 1er avril n'ont fait que se multiplier avec les années, et chacun s'ingénie pour en trouver d'amusantes. Il en est de classiques et quelques-unes sont spirituelles, d'autres simplement niaises.

Celle-ci est absolument de tradition dans la plupart des casernes. Le 1er avril, si le cuisinier chef est d'humeur plaisante, il ne manque pas d'envoyer le plus « bleu » de ses aides chercher à la cuisine les pierres à enfoncer le mou ». L'autre s'empresse, trouve à l'endroit indiqué un compère qui l'adresse ailleurs, et le malheureux est facilement promené de loustic en loustic pendant la matinée entière.

Chaque corporation a sa plaisanterie chez les avoués, par exemple, on envoie le petit clerc chercher au tribunal la minute du jugement dernier.

Certains « poissons d'avril » ont causé de véritables scandales. Nous en citerons deux, non parce qu'ils furent très drôles, mais seulement parce qu'ils firent sensation à l'époque.

L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, se trouvait à Valenciennes, fit annoncer partout qu'il prêcherait le 1er avril. La foule accourue fut énorme ; l'église ne put contenir tous les curieux. A l'heure dite, l'électeur monte bien en chaire, mais il n'est pas plutôt salué son auditoire et fait le signe de la croix qu'il s'écrie : « Poisson d'Avril ! » puis il redescendit au vent, pendant que des cors de chasse et des trompettes apostés tout exprès faisaient un tintamarre suffisant pour étouffer les plaintes des mystifiés.

L'autre « poisson » est anglais et a été connu le 31 mar-1846, par l'« Evenin Star », journal très répandu à Londres. Ce jour-là, il annonça pour le lendemain une grande exposition d'ânes dans la salle d'agriculture d'Islington. Une foule d'amateurs arrivèrent dans la matinée et reconnurent, mais un peu tard, qu'en fait d'ânes il n'y avait qu'eux-mêmes.

Faut-il rappeler encore cette plaisanterie dont fut victime, voici quelques années, un notaire des environs de Paris qui reçut le premier avril, la visite de plus de cinq cents personnes accourues pour reconnaître une succession imaginaire.

Les farces aussi agréables sont rares, et pourtant, chaque année, plus d'un brave homme reçoit avec un peu d'ahurissement la visite de croque-morts ou de nourrices, ou bien doux baiser, doux vol-au-vent ou autres choses bizarres — impayées naturellement !

ROBERT DELYS.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

« La Chambre a été justement scandalisée de cette insistance à faire le procès d'une opération qu'elle a jugée, qu'elle juge indispensable pour l'honneur et l'intérêt du pays ; si elle s'est indignée du parti-pris avec lequel un ancien membre du bloc y cherche des griefs pouvant être exploités aussi bien par les réactionnaires que par les révolutionnaires. Finalement, elle a dit ce qu'elle pensait d'une tel e attitude en votant les crédits d'hommes pour le Maroc avec 400 voix de majorité. Et comme l'interprète des unifiés voulait encore épiloguer, la Chambre lui a fermé la bouche en écartant sa motion de blâme par un grain non moins vigoureux. La leçon est dure, mais elle restera vaine, elle ne corrigera pas, celui à qui elle a été infligée. »

La Lanterne

A propos des scandales de Nancy :

« On a roussi à mettre la main sur un des coupables, mais faudra-t-il attendre deux ans encore pour qu'on empoigne les autres ? N'est-il pas temps vraiment d'opérer partout, avec la vigueur que l'on s'est décidé à montrer sur un point de la frontière de l'Est ? Nos avertissements si pressants et si souvent renouvelés ne sont-ils pas assez justifiés aujourd'hui par des faits pour que l'on agisse avec promptitude, et que l'on protège les défenseurs du pays contre les « embusqués » ébouriffés qui rêvent de faire fortune sur ce qu'ils appellent le « comptoir de l'Est ? »

L'Aurore

A propos de l'entrevue de Vienne :

« Il semble, du reste, que les questions plutôt dangereuses contenues il y a peu de temps autour des Balkans, est sorties pour de discordes et de guerres, tendent à s'apaiser. Le chancelier de Bulow s'apprête à aller converser à Vienne avec M. d'Aerenthal. Bien entendu, à entendre les gens bien informés qui approchent ces deux excellences, le voyage de M. de Bulow n'a pas la moindre raison politique ; la « Neue Freie Presse » nous assure que le chancelier allemand n'est conduit à Vienne par aucune raison politique proprement dite ; « le confesse toutefois qu'il est très naturel que deux personnages comme M. de Bulow et M. d'Aerenthal s'entretiennent de politique internationale. »

L'Eclair

A propos du voyage de M. Fallières à Londres :

« Il est, en réalité, regrettable que la première sortie de M. Fallières à l'étranger depuis son élection n'ait pas eu pour destination la Russie, l'alliance de fondation. L'Angleterre n'est que l'amie au second degré ; tout de même, elle ne doit pas venir par le premier rang dans nos affections, comme dans nos accords. Il est bon, il est utile que le Président aille à Londres ; mais ce n'est ni une preuve de tact, ni une très grande habileté d'avoir commencé par là sa tournée européenne. »

Conseil Municipal

Un Poste de torpilleurs

Au cours de la réunion du Conseil Municipal de lundi, M. Sauveur Thiers a renouvelé, en ces termes, un vœu déjà émis en 1905 tendant à obtenir du Gouvernement l'établissement d'un poste de torpilleurs et de sous-marins dans le Vieux-Port de Bastia.

Messieurs,

Au mois de décembre 1905 j'ai eu l'honneur de proposer au Conseil municipal l'adoption d'un vœu en faveur de la création, à Bastia, d'un poste permanent de torpilleurs et de sous-marins.

Ce vœu fut adopté à l'unanimité et transmis, par les soins de M. le Maire, à M. le Ministre de la Marine.

M. le Ministre ne crut pas devoir lui donner une suite favorable, mais depuis cette époque, un fait s'est produit, qui semblerait indiquer, de sa part, l'intention de donner, bientôt, satisfaction aux désidérata du Conseil municipal de Bastia.

Je veux parler de la construction, sur le quai Nord du Vieux-Port, à côté du magasin à charbon déjà précédemment, d'une caserne destinée à loger des marins. Cette caserne est terminée depuis quelque temps, mais elle reste fermée et absolument vide. Ne convient-il pas de signaler cet état de choses à M. le Ministre, et de lui rappeler respectueusement que notre

ville attend toujours la création, promise jadis, d'un poste de torpilleurs et de sous-marins dans le Vieux-Port de Bastia ? Il est inutile de dire les grands avantages qu'en retirerait notre ville et, spécialement, le quartier si intéressant du Vieux-Port, autrefois si animé, aujourd'hui si délaissé, et qui reprendrait, ainsi, une nouvelle vie.

Je vous propose donc de renouveler notre vœu de 1905 et vous prierai de vouloir bien le faire dans les termes suivants :

« Considérant que par sa position géographique exceptionnelle en face de l'Italie et sur la route suivie par les grands paquebots qui vont aux Indes et dans l'Extrême-Orient, le port de Bastia paraît tout indiqué pour l'établissement d'un poste de torpilleurs et de sous-marins ;

Considérant que le Vieux-Port est sûr, bien abrité, spacieux et qu'il pourrait être facilement affecté à cette destination — les navires de commerce ne fréquentant plus que le Nouveau-Port — cet admirable bassin disposé pour un pareil établissement ;

Que ce fait a été formellement reconnu à diverses reprises, par les plus hautes notabilités de la Marine, telles que M. l'amiral Fournier et par les ministres MM. Lockroy et Pelletan, lors de leur passage à Bastia ;

Considérant que depuis quelque temps un magasin à charbon et une caserne pour marins ont été édifiés sur le quai Nord du dit port, mais que la caserne reste vide faute de marins à loger ;

Qu'il serait, de plus, facile de procéder à l'installation dans le cale de ce port d'un bassin de radoub ;

Le Conseil Municipal de Bastia renouvelle le vœu, qu'il a déjà émis le 15 décembre 1905, en faveur de la création, dans le Vieux Port, d'un poste permanent de torpilleurs et de sous-marins.

Dit que ce vœu sera de nouveau transmis par M. le Maire à M. le Ministre de la Marine.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Et maintenant la parole est à M. le Ministre de la Marine.

Après avoir pris en considération diverses demandes de soutiens de famille, de sursis d'incorporation et d'allocations, le Conseil municipal a renvoyé à la Commission d'enseignement, à l'effet de les examiner, la proposition de la création d'un septième poste d'adjoint à l'école d'amarrage et la demande d'un supplément de logement.

Une demande en réalisation et en indemnité de M. Delcorso, fermier de l'Octroi, a été renvoyée à l'examen de la commission de l'Octroi.

Le Conseil a voté une somme de 500 francs pour subvenir aux frais de l'Exposition franco-britannique, et, sur la demande des syndicats d'initiative, il a également voté une subvention annuelle de 100 francs pour la diffusion du « Guide de la Corse », après que quelques membres eurent fait observer, non sans raison, que, dans ce Guide, une place trop restreinte a été faite à notre ville, la plus importante de l'île.

Avant de se séparer, le Conseil a voté par acclamations un vœu présenté par M. Sauveur Thiers en vue de hâter la création déjà sollicitée, d'un poste de torpilleurs et de sous-marins dans le Vieux-Port.

Nous avons donné plus haut le texte de ce vœu.

M. Pascal Ceccaldi

L'Aîné nous gâte. Nous lui devions déjà Reginaldo ; elle nous a offert, par surcroît, M. Ceccaldi. Le premier représente Sorrente, déjà célèbre par ses haricots, et le second Verviers. Celui-ci est né à Ota, en Corse ; celui-là est né à Passy. De là l'on pourrait conclure que ce département est un peu découvert de grands hommes, puisqu'il en est réduit à s'en faire expédier par d'autres régions plus favorisées par le sort.

On signale, entre ces deux députés également barbus et à l'air innocent, un certain air de famille. D'abord, il leur suffit de paraître à la tribune pour se transformer en machines parlementaires ; ils font instantanément le vide autour d'eux. Ensuite, ils paraissent convaincus que leurs querelles et leurs inimitiés, leurs haines et leurs rancunes personnelles passionnent l'univers, et que la plupart de leurs accrochages exercent sur le concert européen, une décisive influence. M. Marginaud, lorsqu'il abandonne l'impôt sur le revenu, qui, d'ordinaire, seul l'intéresse, nous parle de ses démêlés avec M. Doumer ; M. Ceccaldi, quand il néglige d'outrager la chambre de petites affaires, prononce des réquisitoires contre les socialistes qui ne vont pas pour lui.

Ce Corse attire l'attention des belles dames des tribunes par sa superbe barbe rouge qu'un prendrait pour un buisson ardent et son crâne rose autour duquel se jouent les mèches de ses cheveux. Il les épouvante parfois d'un naglige d'assommoir de la tonnerre qui gronde dans sa bouche, c'est la plus formidable voix du Parlement et Stentor lui-même peut passer, si on le compare à M. Ceccaldi, pour un simple fonorina.

Ce député de Verviers n'a vu fleurir que trente-deux printemps ; pour un politicien c'est plus que la jeunesse. Ancien sous-préfet, avocat, journaliste, c'est, en outre, un littérateur dont le bagage est, à la vérité, un peu mince, puisqu'il se borne à un unique ouvrage sur les Cantines scolaires, qu'on ne rencontre pas sur les rayons de toutes les bibliothèques. C'est aussi un sage, car il se connaît soi-même, ainsi qu'en témoigne une carte postale ornée de son portrait où il se rend ce flatteur mais exact témoignage : « Pascal Ceccaldi, orateur de grand talent. »

Il se révéla pour la première fois au cours d'une interpellation sur la politique générale du ministère Sarrien, et dès lors, que sa gloire naissante offusquait, prétendirent qu'il donna la comédie à la Chambre. Comme il avait réclamé l'indulgence de ses collègues, d'autres envieux malignement que cette requête de sa modestie n'était pas complètement inutile. Ce fut un beau discours, dans lequel la politique générale n'occupa que fort peu de place, mais où l'histoire de ses relations peu cordiales avec le procureur, de ses rapports un peu tendus avec le sous-préfet, de ses démêlés avec divers fonctionnaires et autres seigneurs de moindre importance, eu tint beaucoup.

On murmurait sur toutes les banquettes : « C'est encore un tour de Chamignon, qui l'a certainement poussé à la tribune pour justifier la suppression des sous-préfets. » Ceux qui n'échangeaient pas ces propos dénués de bienveillance s'abandonnaient au charme de la conversation, ou mettaient à jour leur correspondance. Ou s'absorbait à un tel point dans leurs occupations qu'un observateur superficiel aurait pu croire qu'ils n'm entendaient. Soudain, la voix de M. Ceccaldi s'enfla démesurément et retentit comme la trompette du jugement dernier sous les voûtes sonores ; il y passait de tragiques cadences et la Chambre fut secouée par un long frisson. Les députés qui ont des idées arrêtées sur l'éloquence parlementaire sont unanimes à proclamer que ce fut un beau discours, dans lequel la politique générale n'occupa que fort peu de place, mais où l'histoire de ses relations peu cordiales avec le procureur, de ses rapports un peu tendus avec le sous-préfet, de ses démêlés avec divers fonctionnaires et autres seigneurs de moindre importance, en tint beaucoup.

On murmurait sur toutes les banquettes : « C'est encore un tour de Chamignon, qui l'a certainement poussé à la tribune pour justifier la suppression des sous-préfets. » Ceux qui n'échangeaient pas ces propos dénués de bienveillance s'abandonnaient au charme de la conversation, ou mettaient à jour leur correspondance. Ou s'absorbait à un tel point dans leurs occupations qu'un observateur superficiel aurait pu croire qu'ils n'm



SOUCIS D'ARGENT

Si vous avez des soucis d'argent, c'est votre faute, puisque vous pouvez, par nos indications et une provision minime, GAGNER DE SUITE, à la Bourse, dans une opération facile, **A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE,** *la somme qui vous est nécessaire.*

CONFIANCE, DISCRÉTION

Ecrire à la Caisse Générale, 90, rue Paradis, MARSEILLE

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ECZEMAS, DARTRES

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

JUSTINE MAGNES, *à St Julien-en-Born (Landes)*

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Depeuster 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'anéantissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Kola et Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

Je donne un phonographe pour 50 grammes sous R.R. Ecrire DUQUESNE, 76, Grande rue, NANCY.

---

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout : Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUSON, 53, rue Rambuteau, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

---

ANÉMIE

PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES

NEURASTHÉNIE

CROISSANCE

CONVALESCENCE

de toutes Maladies



GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**

par l'**ELIXIR de S. VINCENT de PAUL**

Seul Fortifiant assimilable ne constipant pas comme les autres solides par la

CONFITURE de S. VINCENT de PAUL

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garantis 18 Karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

---

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI François, Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

RENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 93 — JEUDI 2 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

00183

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

Union postale et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St François de Paul

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 17 m. — **Coucher,** 5 h. 56 s.

Premier quart., le 8 — **Pleine Lune,** le 16.

Fête de Demain : Saint Richard.

1er AVRIL

NOS ARBRES S'EN VONT

La Châtaigneraie dans l'Histoire

Le titre de cette partie est un peu trop absolu. Nous ne voulons citer que quelques particularités de l'histoire du châtaignier, en Corse et dans le Limousin, les deux terres d'élection du bon végétal, car nous croyons qu'elles pourront intéresser le législateur, le persuader d'une part, et, d'une autre, lui inspirer de sages mesures.

En Corse, les Génois, les premiers, reconnurent officiellement la haute importance de la châtaigneraie.

. . . . . .

La France ne se montra pas aussi clairvoyante. Dès la conquête de la Corse, elle fut résolument hostile au précieux végétal qui facilitait la résistance des habitants. Si c'est à cette époque (1755-1769), que Pascal Paoli rendait au châtaignier un profond hommage de reconnaissance, disant à ses soldats : « Quando la grata è piena, non si lagna pane, » (quand le séchoir à châtaignes est bondé, on ne soupire pas après le pain). C'est à cette époque aussi que le comte de Marbeuf écrivait au roi : « Les châtaigniers ne sont que trop abondants. Bien loin de protéger les nouvelles plantations en ce genre, il faut, à mon avis, s'y opposer fortement. *Cette espèce de denrée ne coûte point de peine à récolter, et est, à la vérité, d'une grande ressource présentement pour la nourriture des paysans.* Mais cette ressource est fâcheuse en ce qu'elle empêche les fainéants de travailler pour vivre. Ainsi, quoique ce soit une branche de commerce, comme il y a plus d'inconvénients que d'avantages, il faut travailler peu à peu à diminuer *cette richesse corse* qui, véritablement, fait sa pauvreté... »

. . . . . .

A partir de 1772, la châtaigneraie commencée à sortir de la disgrâce où l'avaient précipitée les rapports des gouverneurs. Le physiocrate Turgot fait un rapport favorable au châtaignier, à la suite duquel un nouvel arrêt du Conseil, rendu en 1773, annule celui de 1771. Et le courant protecteur s'accentue. Les instructions à MM. les commissaires du roi à l'assemblée des Etats de Corse, convoqués à Bastia, le 1er juin 1781, montrent la préoccupation constante de régler au mieux des intérêts du commerce des châtaignes la subvention en nature de fruits. Cette même année, les Etats de Corse commencent à se préoccuper sérieusement des dégâts opérés dans les plantations par les incendies allumés par les bergers, et par les troupeaux dont ils demandent l'interdiction. (Procès-verbaux des Etats de Corse de l'année 1779 et de 1781). On organise la culture protégée du châtaignier, et les rapports sur la question se succèdent nombreux, et toutes ces études sont enfin couronnées par l'*Arrêt du Conseil d'Etat du Roy*, qui règle les gratifications qui seront accordées à toute personne qui fera venir de terre ferme des plants greffés de mûriers, d'oliviers et de citronniers, ou qui greffera des oliviers sauvages, ou plantera des châtaigniers dans ses possessions, *du 23 mars 1785.*

« ... Article IV. — Sa Majesté accorde une gratification de quatre sols par pied de châtaignier à toute personne qui en plantera 50 et au-dessus. »

. . . . . .

Pendant quelques années, la châtaigneraie évoluera heureusement. Puis, l'encouragement cessera, et, avec le Code forestier, la protection cessera à son tour, en vertu de l'article 2 de la loi de 1827 qui accorde aux particuliers l'exercice sur leurs bois de tous les droits résultant de la propriété, — y compris celui de les détruire pour se ruiner personnellement, et pour entraîner la ruine de leur pays.

Les mesures à prendre d'urgence

. . . . . .

Le régime forestier, voilà le seul bouclier capable de sauvegarder la châtaigneraie. On pourrait le revoir, en accroître les avantages pour le rendre plus sympathique aux particuliers, et, pour ce, il ne serait peut-être pas indifférent de se rapporter à la toute récente législation forestière portugaise, dont le régime forestier facultatif serait fort bien compris.

Et les mesures à prendre en France se détachent très nettes sur ce fond très sombre :

« 1°. Passage de la châtaigneraie sous le régime forestier spécial, ordonnant les coupes, et obligeant les propriétaires à remplacer immédiatement l'unité abattue, (avec exonération de l'impôt foncier pour une période de, etc., etc.)...

« 2°. Institution de primes de tant par unité plantée, primes payables, comme dans l'ordonnance de mars 1785, après la seconde ou la troisième feuillaison, pour éviter les fraudes.

« 3°. Multiplication dans les pépinières gouvernementales, du plant de châtaignier à livrer gratuitement sur demande des propriétaires. »

M. Daubrée, directeur général des Eaux et Forêts, que j'appellerais volontiers le premier reboiseur de France, s'est montré nettement sympathique à l'exposé de ces mesures, lorsque je lus tout récemment plaider auprès de lui la cause de l'arbre persécuté. L'éminent conseiller d'Etat n'a pas craint de me déclarer que des mesures d'une exceptionnelle rigueur doivent être adoptées d'urgence pour conjurer le fléau. M. Ruau, lui-même, conseillait, en 1903, l'institution des primes aux planteurs de châtaigniers. Le gouvernement donc est nettement, formellement, avec ceux qui veulent la protection et la reconstitution de la châtaigneraie française.

Que messieurs les représentants des nombreux départements entamés agissent, et que le Parlement tout entier s'entende pour réaliser cette œuvre de justice et de sage économie nationale !

Pierre Guitet-Vaduelin.

(*La Revue*)

Anciens Souvenirs Bastiais

Le roi de Corse est venu, a vu, mais n'a pas vaincu ! — Bastiais victimes de leur patriotisme. — Sous Paoli, les Anglais viennent ; sous Bonaparte, ils s'en vont.

Le 3 mai 1736, Théodore, roi de Corse, vint à la tête de quinze mille hommes se présenter sous les murs de Bastia, pour s'en emparer.

Avant de commencer le siège, Théodore envoya un parlementaire à Rivarola, commissaire génois, pour lui faire savoir que si le 14 mai, la place n'était pas évacuée, elle aurait été prise, et sa garnison ainsi que lui, Rivarola, passés au fil de l'épée.

Celui-ci fit répondre au roi qu'il se moquait de ses menaces, et fit faire sur les assaillants une décharge d'artillerie qui les obligea à reculer, en leur faisant beaucoup de mal (il faut le croire), puisque les Théodoristes et leur roi ne revinrent plus provoquer Bastia.

Ils portèrent, selon l'Histoire, leur courage militaire ailleurs.

***

Le 6 mai 1746, le Sénat génois, pour punir les principaux patriotes bastiais qui avaient aidé le colonel Corse Rivarola Dominique à s'emparer de Bastia, les condamna à mort.

Cinq eurent la tête tranchée ; six furent pendus, et les autres moururent torturés dans les cachots génois !

Nos malheureux concitoyens appartenaient aux meilleures familles de la ville ; c'étaient : Marengo, Rossi, Casella, Sansonetti, Gasseo, Limperani, Lucciana, Dagiovanni, Morelli, Raffaelli, etc.

Ainsi, nos pauvres ancêtres, qu'ils fussent du côté des Génois ou de celui des Corses, n'en étaient pas moins victimes des uns, comme des autres !!..

***

A la date du 20 avril 1794, en plein siège anglo-corse, l'inhabile Lacombe Saint Michel quitta Bastia, sous prétexte d'aller acheter des vivres en Italie, mais, en réalité, pour fuir les dangers des combats.

En partant, il laissa la défense de la ville au brave général Gentile, qui ne capitula, après une héroïque résistance, qu'avec tous les honneurs de la guerre.

Deux ans après, les Anglais évacuèrent la Corse, en octobre 1796, et ceux de Bastia s'embarquèrent de nuit, si précipitamment, qu'ils oublièrent l'argent du bord, déposé à terre, dans des barillets à la Marine du Vieux Port, à la porte d'un magasin.

Avant qu'il fît jour, (on se levait de très bonne heure autrefois) cet argent fut pris et emmagasiné comme un butin, bon à prendre à l'ennemi, en retour de ce qu'il avait butiné lui-même, durant l'occupation : ce que nous aurions fait nous-même, sans scrupule, en un cas pareil

Maintenant, nous dirons aux lecteurs du *Petit Bastiais*, que nous ne chercherons pas à nous excuser si nous leur parlons toujours de la même chose, c'est-à-dire de Bastia. Car nous sommes sûr que le plaisir que nous éprouvons en leur présentant de temps à autre de petits faits qui intéressent son histoire, ils l'éprouveront, de leur côté, dans la lecture de ces faits.

Et d'ailleurs, quels sont les Bastiais qui, dans leur patriotisme, n'aiment à revivre, ne fut ce qu'un moment, de la vie de nos ancêtres, qui fut simple, bonne et honnête.

Un Amateur d'Histoire locale.

P. S. — A propos de Théodore, dont nous avons parlé en commençant, nous dirons qu'il y a quelques années, nous

---

148 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

II

LA FILLE DE MARREBOUC

— C'est bien ainsi qu'elle était auprès de moi, lorsque, par hasard, nous nous trouvions seuls... et son émotion était si visible que nous en étions embarrassés l'un et l'autre et que nous ne trouvions plus rien à nous dire. Et c'est dans ces instants-là, si rapides et si heureux, que je lui prenais doucement la main et que je la gardais dans la mienne .. Elle ne la retirait pas...

— Elle ne la retirait pas non plus quand je saisissais sa jolie main...

— Répondait-elle à ton étreinte ?.. Car l'amour se traduit ainsi de cette façon ?

— Jamais... On eût juré qu'elle oubliait que j'étais là...

— Elle m'oubliait aussi... Puis, elle s'éveillait d'une rêverie, se retirait, et s'en allait...

— Elle s'en allait, confuse et triste, sans retourner la tête...

— Oui, confuse et comme accablée d'un chagrin à l'improviste...

— Et ses promesses ? Est-ce qu'elle t'a fait des promesses ?

— Les yeux promettent, sinon les lèvres.

— J'ai reçu les confidences de ses yeux...

— Oui, ses yeux m'ont dit, bien souvent : « C'est toi que j'aime ! »

— Voilà bien, à moi aussi, ce que me disaient ses regards chargés de tendresse. Ils me disaient : « Je t'aime ! »

— Et ce n'était pas seulement quand j'étais, avec elle, loin de toi ..

— Non . c'était, bien souvent, quand tu étais là .. A ses grands yeux sombres, je comprenais que c'était à cause de moi qu'elle était heureuse...

— De même que je comprenais clairement que c'était à cause de moi ..

— Ainsi, indices, paroles, promesses, d'elle à nous, tout cela était commun...

— Peut-être parce qu'elle hésite entre nous ?

— Et que son cœur hésite à se prononcer ?

— Et voilà pourquoi, sans doute, elle nous quittait, si indécise et si triste ?

— Sans doute !..

— Que faire ?

— Continuer de l'aimer jusqu'à ce qu'elle ait choisi l'un de nous ..

— Sans jalousie et sans haine, frère ?

— Sans haine, du moins, sinon sans alouxie ..

— Et la même franchise entre nous ?

— La même !

Et après ces confidences étranges, ils se serrèrent la main. Puis, leur rêverie recommença, et chacun des deux continua d'évoquer l'image provocante qui s'enveloppait pour eux d'énigme et de mystère ... Il ne leur vint même pas à l'esprit qu'ils pouvaient être les victimes d'une machination ourdie par cette femme. Ils étaient frustes et orgueilleux. La force physique, la vigueur à dépenser, l'emportait chez eux sur la finesse de l'intelligence. Contre Germaine, la lutte était inégale. Ils rentrèrent à Royamont. La saison des chasses approchait. D'autre part, des lettres pressantes de Nathalie les rappelaient. La veuve insistait pour leur retour immédiat. De grosses échéances arrivaient à terme, pour les deux frères ; des difficultés avaient été soulevées par les plus riches fermiers lors du renouvellement des baux. Les recettes étaient mauvaises. Une grève avait interrompu les travaux de la forge et la plupart des ouvriers s'étaient disséminés dans les fabriques voisines, où ils trouvaient des conditions meilleures. Pendant que Michel et Laurent négligeaient leurs affaires, une âpre bataille s'engageait contre eux dont ils subissaient déjà les fâcheux contrecoups. Ils allaient être obligés, pour faire face à ce nouvel état de choses et faire honneur aux échéances prévues, suite d'achat d'hôtel à Paris et de reconstruction de la Louvière, de vendre des parcelles du domaine, et il fallait prévoir que ces ventes, étant donné leur besoin d'argent immédiat, auraient lieu dans de mauvaises conditions. Des fermiers, déjà, offraient de racheter leurs fermes, il est vrai, mais à moitié prix de leur valeur.

Ce n'était pas tout. Une lettre de Nathalie ajoutait : « Le danger pour nous est plus grand que jamais. Vous savez de qui et de quoi je veux parler. J'ai hâte que vous soyez près de moi... » Or, lorsqu'ils avaient quitté Royamont, des semaines auparavant, ils avaient laissé la veuve dans une quiétude absolue. Elle paraissait ne plus prévoir aucun péril, de quelque nature que ce fût. Que s'était-il donc passé de si grave, en leur absence, pour provoquer une pareille frayeur, et une lettre ainsi alarmée ?

III

LE FANTÔME...

Certaine que la guérison du paralytique était devenue impossible désormais, Nathalie avait interrompu la surveillance dont elle n'avait pas cessé de l'entourer. A quoi bon espionner ce cadavre ? Croix-Vitré, au contraire, de même que Rose-Lison — nous l'avons montré en différentes circonstances — n'avaient pas diminué les précautions qu'ils prenaient pour ne rien livrer de leur secret à la veuve ou à son entourage. Mais ce qui devait arriver, arriva. Lorsque le comte se sentit plus libre, et que des yeux soupçonneux ne le suivaient plus partout, il voulut profiter de cette liberté : il y avait si longtemps qu'il ne l'avait vu, ce beau domaine reconstitué par ses ancêtres et par lui-même !.. Maintenant que ses jambes étaient assez fortes pour le porter durant quelques minutes et pour lui permettre de faire quelques pas, il éprouvait une hâte d'en faire à n'en servir et à sortir,

dames l'occasion de voir chez M. de Mitra, le fauteuil de ce roi, qui fut le premier et le dernier en notre île.

Ce fauteuil, en noyer, sculpté en plein bois et qui lui servait de trône avait à son dossier les Armes de sa famille, avec l'aigle à deux têtes, et à son siège, au centre, une concavité, qui permettait, faute de coussin, de le trouver moins dur à s'y asseoir.

Enfin, ce fut en cette même année 1736, que le baron de Neuhof (Hollandais) se fit proclamer roi de Corse, sous le nom de Théodore.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er avril à 3 heures

Saint Loinsin, allégro,	Doring.
Charles VI, ouverture,	Halévy.
Vénésia, valse,	Désormes.
Le Grand Mogol, fant.,	Andreu.
Les Ondines du Nil, mazurka,	Ganne.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de la dévolution des biens ecclésiastiques :

« La vraie raison de droit, celle qui s'appuie sur les principes, sur la tradition, sur la doctrine, sur la jurisprudence, c'est que les lois spéciales ne peuvent abroger les lois générales que formellement, c'est que, même si le législateur de 1905 avait voulu, dans le secret de sa pensée, abroger deux textes du Code civil, il devait le dire, et il ne l'a pas dit. Et puisqu'il ne l'a pas dit, il ne l'a pas fait. Et alors, la loi actuelle est une loi rétroactive; ou bien les mots n'ont plus de sens, il n'y a plus rien de vrai, et il faut biffer de nos Codes le vocabulaire légal qui sert à exprimer le droit français. »

La Lanterne

A propos de la Séparation :

« C'est une vérité historique que le ministère Combes ne voulait pas réaliser la Séparation, elle ne l'a introduite dans le programme du cabinet, par le discours d'Auxerre, qu'après les premières violences de Rome au Vatican, c'est la fameuse note secrète de Merry del Val aux puissances, à propos du voyage de M. Loubet à Rome, qui a obligé le gouvernement français à relever le défi. Que les républicains aient cru, au fond, comprendre l'occasion qui leur était offerte de réaliser la séparation et de frapper à mort l'adversaire, qui le sait? Mais c'est l'adversaire qui a cherché la bataille. Aujourd'hui, l'Eglise regrette ses fautes, il est trop tard; elle est condamnée à disparaître de cette terre de France, et le plus tôt sera le mieux. »

Le Figaro

A propos du *Foyer* :

« C'est donc un procès commercial qui ne regarde que MM. Jules Claretie, Octave Mirbeau et Thadée Natanson, il se terminera, comme tout procès commercial, par l'adoption des conclusions des demandeurs ou le rejet de leur demande. Le premier cas se résoudra par des dommages-intérêts, et la Comédie-Française, qui encaisse les recettes de toutes les pièces honnêtes qu'elle joue, désintéressera tout naturellement la somme arbitrée par le Tribunal pour une pièce qu'elle n'aura pas jouée. Dans l'autre cas, MM. Mirbeau et Natanson seront condamnés à des dépens qu'ils récupéreront bien vite, car plus d'un directeur non subventionné s'empressera de recevoir sur son théâtre l'œuvre qui aura été l'objet de tant de passionnés commentaires, et dont les audaces auront été si longuement soulignées dans un procès retentissant. Voilà toute la question du *Foyer*. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CENTURI. — On nous écrit du port de Centuri :

Le 23 mars courant, une grande partie de la population du port de Centuri a été mise en péril par la présence de deux torpilleurs achetés dans le Finmarka, appartenant à des bergers de Nolo, qui habitent en ce moment Rogliano.

Les deux torpilleurs s'étaient évadés de la rade de leurs patrons, qui pêchent sur le territoire de Rogliano, et s'étaient rendus sur le récif qui range au lieu dit Calaforno, à 100 mètres du port de Centuri.

Un de pêcheurs, de jour comme de nuit, dans ces parages, lui se promenaient sur le récif, juste qui mène du port à Mortagne, de sorte que la population n'osait plus vaquer à ses affaires, surtout les femmes qui en ce moment sont occupées à la cueillette des olives, si abondante, cette année, chez nous.

Aussi un présence des trois bergers patrons, et avec l'aide de plusieurs personnes dévouées, on a organisé une grande battue qui a été des plus pittoresque, mais très efficace, et dont je me plais à faire des éloges par rang du mérite, croyant que les pouvoirs publics ne manqueront pas de leur discerner la récompense qu'ils méritent :

MM. Marcantoni Alexandre, rentier, Delapina Antoine, Poggi, matelot des douanes, Bacoula Bernard, ancien vétéran de la marine, Poli, syndic des gens de mer, les deux gardes champêtres de la commune, deux fils et un neveu germain du sympathique maire, M. Palmieri, Giorgetti, fils de l'ancien syndic des gens de mer, Palmieri Pierre, qui malgré les grands dommages que les deux taureaux ont causés dans ses propriétés n'a voulu rien accepter comme récompense que ses fatigues ; l'infatigable Flora Bertucci, qui avec sa voix claire, a contribué sans doute à sauver la vie à quelques enfants qui s'étaient rendus sur les lieux de l'événement, pour s'en rendre compte eux aussi, ne connaissant pas le grand danger qui pouvait les menacer.

Une plus grande récompense devrait être accordée aux deux intrépides marins, Archispati Pierre et Agostini Etienne, qui ne reculant aucun péril se sont mis à la poursuite d'une de ces bêtes (qui s'était jetée à la mer) avec une embarcation et après trois heures environ, et lorsque la bête ne pouvait plus nager, accablée par la fatigue et le froid, ont fini par l'atteindre par le cou, et la ramener à terre à la remorque de l'embarcation.

L'autre avait été abattue à coups de fusils avant d'arriver à la mer, Dieu merci !... — MARCANTONI.

***

BOCOGNANO. — C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris la mort, à l'âge de 87 ans, de Mme Blondeau, née Ferri-Pisani.

La regrettée défunte, qui appartenait à une des familles les plus honorables de l'arrondissement d'Ajaccio fut le modèle des épouses et des mères. Ses qualités du cœur et de l'esprit la faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient. Aussi, elle regrettée de tous ses parents et amis. Sa perte est surtout la perte des pauvres dont la misère s'abritait souvent sous sa main charitable.

Mme Blondeau, à vrai dire, avait presque *sollicité son évocation* sur cette terre, sans jamais cesser d'être l'objet de l'estime et de la considération générales. Elle fut la salute et forte femme de l'Evangile.

Mme Blondeau avait d'ailleurs de qui tenir. Elle était la sœur de M. Ferri-Pisani, sous-préfet du second empire, et nièce du général Ferri-Pisani. Les funérailles ont été célébrées à Bocognano, son pays natal, au milieu d'une grande affluence de personnes venues de toutes les communes du canton et des environs voisins. La chère disparue était la mère de Mme Petretto, veuve de l'ancien maire de la ville d'Ajaccio, la tante de M. l'avocat Petretto, de regrettée mémoire, et de Mme Alessandri née Petretto.

En cette triste circonstance nous présentons toutes nos condoléances aux familles Petretto et Alessandri, à Mme Mancelli née Arnaud et à son mari, le distingué conseiller général de Bocognano, ainsi qu'aux autres parents de celle qui est appelée à jouir de l'Eternité du Ciel.

***

CALVI. — Nous recevons de Lonbercaux plaintes au sujet de l'heure tardive à laquelle, le jours de départ de ce vriers pour le Continent, le bella aux lettres mobile est placé à l'agence de la Compagnie Fraissinet.

Au lieu de dix heures et demie du soir, comme cela se passe depuis quelque temps, ne conviendrait-il pas, fait-on observer avec raison, de mettre dès huit heures cette boîte à la disposition du public ?

Nous nous empressons de transmettre à qui de droit la juste réclamation dont nous nous faisons ici l'écho, convaincu d'avance que satisfaction ne tardera pas à être accordée sur ce point.

***

PORTOVECCHIO. — On annonce la prochaine mariage de Mlle Henriette Bellesi, la charmante fille de M. Bellesi, propriétaire des contributions directes à Comiraux, avec M. le capitaine au long-cours Jean Battistini.

Toutes nos félicitations aux futurs époux.

***

CALDARELLO. — Le service du bureau télégraphique de Calcarello est assuré, depuis neuf mois, par Mlle Antoni Julia, intérimaire, de Rogliano.

L'Administration des Postes a eu la main heureuse, car Mlle Antoni est à la hauteur de sa tâche.

***

CALCATOGGIO. — M. Lorenzi Jean-Jérôme est nommé facteur intérimaire des postes à Calcatoggio.

***

GALERIA. — Un emploi d'adjoint a été créé à l'école de garçons de Galeria.

Bourses
EES LYCÉES ET COLLÈGES
de Garçons

Les candidats aux examens des bourses des lycées et collèges de garçons devront se trouver présents au Lycée, ce matin 2 avril, pour l'appel nominal à partir de 7 heures et demie.

Entrée par la rue de la Miséricorde. Les candidats doivent être pourvus de ce qu'il faut pour écrire, sauf d'encriers.

VICO
Un Vol mystérieux

Il y a deux jours, une dame élégamment habillée en soie noire, portant bijoux et sautoir en or, s'est présentée au domicile d'un des notables les plus estimés de Vico, pour lui proposer l'échange de monnaies de billon, d'argent et or contre les mêmes pièces de Napoléon III avec la couronne et en donnant en plus le 2 0/0.

Quelques heures après le départ de cette dame qui est inconnue dans le pays, le notable en question s'aperçut de la disparition d'une somme de six cents francs qui était déposée sur son bureau.

Une plainte fut déposée immédiatement à la gendarmerie, qui ouvrit une enquête aux fins de retrouver la mystérieuse inconnue. Des vendeuses de dentelles, de nationalité espagnole, furent même soupçonnées de ne pas être étrangères à ce vol.

Fouillées à Sagone par les gendarmes, celles-ci furent trouvées en possession de la somme de 12.000 francs, dont elles justifièrent la provenance. Force lui donc à la gendarmerie de les relâcher.

On se perd en conjectures sur ce vol qui vient d'être commis dans notre paisible ville, où il a soulevé l'indignation générale.

L'enquête se poursuit.

Bulletin Financier

Paris, 30 mars 1908.

La Bourse est hésitante et lourde. Le 3 0/0 remonte à 96,72 ; l'Extérieure fait 94,67 ; le nouveau 3 0/0, 4166 perd 10 centimes à 97,40. Etablissements de Crédit inchangés sauf le Foncier qui reste à 718. Dans nouveaux, communiqués à l'assemblée des actionnaires de la Société Générale, tenue samedi dernier, il résulte que le mouvement général de la caisse s'est accru de 1 milliard 250 millions 600 270,97.

Les valeurs industrielles et de traction sont sans affaires. Les valeurs aurifères restent. Les Mines d'Or sont délaissées. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz (Brésil) s'inscrit à 420,50, recherchée.

L'action Rio Tinto est bien tenue à 618. La Société des Hauteurs de Saint Mihiel a pour objet l'exploitation de très riches gisements de houille en Saône et Loire. D'après les calculs des ingénieurs les résultats seraient susceptibles de donner 15 fois de dividende pour la première année et 27,50 pour la seconde.

L'action Atlantique à 132 paraît intéressante en raison de l'objet spécial de cette société qui est le rendement des navires et leur remorquage.

Il y a des demandes en actions Mines d'Etain de Montebras à 57. Des ingénieurs de la région de Carnouilles, fameuses par ses gisements d'étain, qui déclare que la mine sera d'une richesse exceptionnelle.

Les chemins de fer français sont légèrement plus faibles.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu jeudi, 2 avril, à 10 heures du matin, Bourse du Travail.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau. — Disposition à prendre pour le repos hebdomadaire.

Pour la Commission :
Le Délégué, Marchetti.

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir jeudi, à 8 heures, place Calotta.

Si vous ne savez plus à quel médicament vous vouer, voucez-vous donc aux pilules Pink. Elles ont guéri là où les autres remèdes avaient échoué.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le bal de la Philanthropique

Il n'eut rien à envier aux bals précédents; beaucoup de monde se pressait dimanche soir, dans la vaste salle des fêtes de l'Hôtel de ville, et nous eûmes même le plaisir de constater parmi la foule, la présence de quelques dames aux toilettes des plus élégantes, Gênes au premier rang, parmi les plus jolies danseuses : M. P., qui portait une magnifique robe princesse en drap marron, délicieusement garnie de velours.

Les couples joyeux ont tourné jusqu'au jour avec entrain, ne se séparant qu'à regret.

Les courses de dimanche

La Société des courses d'Ajaccio donnera, dimanche 5 avril, la seconde journée de courses.

Espérons que le temps, remis complètement au beau, amènera sur l'hippodrome de Vignola une foule aussi élégante que choisie.

Théâtre Saint Gabriel

Ce soir, débuts, dans notre théâtre, du cinématographe Pathé. La valeur, universellement reconnue de cet appareil, nous promet de fort belles soirées à passer dans notre salle municipale.

Les vues sont des plus variées et sont toutes certainement les nombreux spectateurs qui iront voir le cinématographe Pathé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 10, à midi 16° — à 6 heures du soir + 15°. Maxima + 16°. Minima + 8°.

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 752 mm.

Vent — Dans la matinée, S. E.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Voirie urbaine

C'est aujourd'hui que M. le conducteur des ponts et chaussées Grassi a remplacé M. le sous-ingénieur Agostini dans le service de la 2e subdivision de Bastia.

M. Grassi est très connu parmi nous et nous ne pouvons que nous féliciter de la désignation dont il a été l'objet. Mais nous ne pouvons voir M. le sous-ingénieur Agostini obtenir, sur sa demande, sa mise à la retraite, sans lui dire combien nous regrettons son départ, et combien la population bastiaise a eu à se louer de son activité, et de l'affabilité qu'il apportait dans l'accomplissement de ses fonctions, délicates parfois. Il saisit toujours faire respecter les lois et les arrêtés avec un tact et une discrétion qui faisaient céder sans protestation les plus récalcitrants.

Cet excellent fonctionnaire, aussi consciencieux que compétent, devenu notre concitoyen par son alliance avec une honorable famille de notre ville, ne nous quitte pas. Nous formons le vœu qu'il jouisse le plus longtemps possible d'un repos si honorablement acquis après presque un demi-siècle de bons services.

Troupes coloniales

M. Lantranchi, sous-lieutenant au 2e colonial, est promu au grade de lieutenant.

Récompenses

La Société de géographie commerciale de Paris a remis la médaille d'honneur Belge au sergent Pianelli, l'un des compagnons du commandant Moll, chef de la mission de délimitation du Cameroun ; et une autre médaille à M. le capitaine Pollacchi.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de janvier, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de : 974 de Bastia, 500 d'Ajaccio et Propriano, 114 d'autres ports, total, 1.498.

Il a été transporté : de Bastia, 567 tonnes; d'Ajaccio et Propriano, 401 ; d'autres ports, 420 ; total, 1.448.

Nouvelles militaires

M. Santamaria, adjudant au 1er rég. de tirailleurs sénégalais, est nommé commis de 4e classe dans le personnel administratif de gestion et d'exécution de la direction des travaux.

Chemins de fer

M Poggi, chef de gare intérimaire à Ponte, est appelé aux mêmes fonctions à Tunis.

Objet perdu

Il a été perdu un passe-partout lié avec un ruban noir.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

Avis

M. Joan Fabiani a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de céder son fonds d'épicerie, situé route du Cap, 1, à Mme Esther Tarabort.

Faire opposition dans la huitaine.

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

A vendre

Joli trotteur normand bai brun, âgé de 6 ans, 1 m. 58. Hautes origines. Essai sur place. S'adresser au bureau du Journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Marinetti Jacques, — Gassel Odette, — Canioni Auguste-Napoléon. — Vetter Valérie-Marie-Sébastienne. — Toni Marie

DÉCÈS

Spinelli Marie, veuve, 83 ans, de Corte.
Casanova Louise, marchand de charbon ; marié, 67 ans, de Valle-di-Rostino.

Ministère de la Guerre

Le samedi, 25 avril, à 2 heures, il sera procédé, à la Mairie de Bastia, à une adjudication pour le lavage des effets de campement et de lits auxiliaires des annexes de campement de Bastia et de Corte.

Les personnes qui désireront soumissionner devront adresser leur demande, avec pièces à l'appui, à la Sous-Intendance militaire de Bastia avant le 21 avril.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Sous-Intendance.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Ermiry, 34, rue Napoléon.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00184

BOURSE DE PARIS

31 mars — 1er avril

Rentes de 3 0/0 ancien 96,62 96,60
— de 3 0/0 amortis. 98,40 — 98,35
ex-coupon.

ZILIA
Agression armée

On nous télégraphie de Calenzana :

C'est en l'absence du maire de Zilia, que les adversaires du premier magistrat de cette commune ont cerné sa maison et déchargé de nombreux coups de fusil sur les portes et les fenêtres.

Dans la maison du maire, il n'y avait que des femmes et des enfants qui, heureusement, n'ont pas été atteints.

La nouvelle de cette agression armée a produit une vive émotion dans tout le canton.

Nouvelles Militaires

Gardiens de batterie

Paris, 1er avril.

Les gardiens de batterie stagiaires, dont les noms suivent, attachés à la direction d'artillerie de Bastia, sont portés sur le tableau d'avancement de 1908 pour le grade de gardien de batterie de 2e classe.

MM. Trouvin, Cotoni, Toareng, Beaufils et Gainchan.

DEUXIÈME TIRAGE DE LA Pochette Nationale ET DE LA Pochette Surprise

LOTERIE DE LA

Ligue Maritime de Bordeaux

Paris, 1er avril.

Aujourd'hui a eu lieu, au siège de la Loterie, 39, boulevard des Capucines, le tirage de la Loterie pour l'Exposition maritime internationale de Bordeaux.

Le *gros lot* de 200.000 francs est gagné par le numéro 1.903.970.

Le *gros lot* de 100.000 francs est gagné par le numéro 1.343.072.

Le numéro 1.235.657 gagne le lot de 20.000 francs.

Les numéros 239.168 et 1.348.317 gagnent chacun 5.000 francs.

Dix numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Dix autres numéros gagnent chacun 500 francs.

Enfin cinq cent cinquante numéros gagnent chacun 100 francs.

UN NAUFRAGE AU SÉNÉGAL

L'Evêque de Saint-Louis est au nombre des victimes

Paris, 1er avril.

Une violente tempête sévit depuis quelques jours sur les côtes du Sénégal.

La mer est démontée.

Plusieurs bateaux ont été jetés à la côte et l'on signale déjà de graves désastres maritimes.

Un bateau s'étant perdu corps et biens, l'évêque de Saint-Louis, qui était au nombre des passagers, se trouve parmi les victimes.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

M. Fallières en Russie

Paris, 1er avril.

Les journaux annoncent, d'une manière officielle, que le Président de la République se rendra en Russie dans la deuxième quinzaine de juillet.

La visite de Saint-Pétersbourg aura lieu avant celle que le Président de la République fera aux Souverains Norvégiens.

A HAITI
NOUVELLE ALERTE
A PORT-AU-PRINCE

Situation très grave

Intervention américaine

Paris, 1er avril.

La situation reste très mauvaise, et a même empiré depuis quelques jours à Port au Prince, malgré la présence des deux croiseurs américains *Desmoines* et *Dubuque*.

L'anarchie augmente dans la ville même et elle est complète dans beaucoup d'endroits.

On parle ouvertement d'une intervention américaine. Le débarquement des troupes aurait lieu aussitôt après l'arrivée des trois canonnières *Eagle*, *Paducah* et *Marietta*.

AU PORTUGAL

Voyage du roi de Portugal à Londres

Paris, 1er avril.

Des télégrammes de Lisbonne annoncent que le jeune roi de Portugal ira à Londres dans le courant du mois d'octobre prochain.

A SURESNES

Inauguration d'un Monument à Zola

Paris, 1er avril.

L'inauguration du monument érigé à Suresnes, en l'honneur de Zola, est officiellement fixée au 12 avril.

Le gouvernement sera représenté par un de ses membres qui prononcera un grand discours politique.

EN RUSSIE

St-PETERSBOURG

Un vaste complot *MILITAIRE*

100 arrestations

Saint-Pétersbourg, 1er avril.

La police de Saint-Pétersbourg a découvert une vaste organisation militaire révolutionnaire au centre même de la ville.

Un grand nombre d'officiers de l'état-major, ainsi que des différentes armes sont compromis dans ce complot.

Une centaine d'arrestations ont déjà été opérées.

La découverte de ce complot a produit une grande impression sur l'empereur et sur tout son entourage.

Une vive émotion règne à Saint-Pétersbourg, où la population se rapproche de plus en plus du Tzar et de la famille impériale.

Plusieurs personnalités politiques sont compromises ; aussi l'on s'attend à des arrestations retentissantes.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Nos Généraux à Ber-Rechid

Paris, 1er avril.

Les généraux Lyautey et d'Amade sont arrivés à Ber-Rechid à la tête de 5.000 hommes de troupes.

Les camps français de Mediouna et de Ber-Rechid sont très animés.

Nos généraux vont s'occuper de l'installation d'un poste retranché près de Souk-el-Thia.

Un grand nombre de chefs de tribus sont allés faire leur soumission aux généraux français.

L'arrivée des Sénégalais

Plus de 800 tirailleurs sénégalais sont arrivés à Casablanca, lundi dernier, par le transport *Gironde*.

Les Marocains paraissent terrorisés par l'arrivée de ces tirailleurs, qui sont très imposants.

Ces tirailleurs qui sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, donnent au camp français de Casablanca une grande animation.

La Situation

Paris, 1er avril.

Le découragement gagne la méhalla de Moulay-Hafid, et celui-ci semble disposé à se retirer plus au sud dans le Maroc.

Un mouvement favorable à Abd-el-Aziz, s'est produit dans la tribu des Zommour.

Le sultan du Sud ne veut plus entendre parler de paix. Il se montre, au contraire, plein de haine et de colère contre les Français.

Sérieux Engagement

DEUX PELOTONS DE CAVALERIE SURPRIS

par la tribu des Mdakra

Trois officiers tués
Six hommes tués

QUATORZE BLESSÉS

Paris, 1er avril.

Le ministre de la Guerre a communiqué à la presse un télégramme annonçant que deux pelotons de cavaleris, envoyés en reconnaissance, ont été surpris par les fractions irréductibles des Mdakra.

La lutte a été très vive des deux côtés.

Nos pertes sont relativement assez importantes.

Nous avons en trois officiers tués : les lieutenants Sylvestre et Robert, du 6e chasseurs d'Afrique, et le lieutenant Bramaud du Boucheron, du 1er Spahis.

Six hommes également ont trouvé la mort dans cette rencontre ; ce sont les cavaliers Delpy Jean et Gaches Célestin du 6e chasseurs d'Afrique ; trois spahis indigènes et un tirailleur.

Nous avons en également quatorze blessés.

Les pertes des rebelles sont considérables.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans les milieux militaires.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Dévolution des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à modifier les articles 6, 7, 9, 10, 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

L'amiral de Cuverville

sénateur catholique du Finistère, monte à la tribune, et prononce un grand discours dans lequel il combat le projet de loi.

L'orateur s'élève contre cette loi, parce qu'il voit surtout une arme dirigée contre la religion et les catholiques.

La loi est à ses yeux détestable ; il critique les actes du gouvernement qu'il traite de funestes pour les intérêts de la patrie.

Le vice-amiral de Cuverville ajoute que le projet porte atteinte à la propriété privée.

L'orateur termine en suppliant le Sénat de ne pas ratifier une loi contraire à l'équité et à la justice.

M. Delahaye

sénateur conservateur de Maine-et-Loire, succède au précédent orateur, et, dans un langage violent fait le procès d'une loi qu'il qualifie de barbare et d'infâme puisqu'elle ne respecte pas la volonté des morts.

L'orateur dit que cette loi constitue, malgré les affirmations de la majorité, une nouvelle manifestation de l'esprit anticlérical.

« Vous nous reprochez, continue M. Delahaye, d'avoir refusé la libre possession des biens, mais vous y avez mis une condition inacceptable : l'abandon de la discipline et de la hiérarchie.

» Votre projet constitue une œuvre antinationale. Il va diviser la France en deux camps : les catholiques et les laïcisateurs.

» Le caractère de cette loi est d'aboutir à la confiscation des fondations pieuses.

» Pourtant, dans le plein exercice de leurs droits, les tribunaux ont, par leurs jugements, affirmé le droit des collatéraux. »

Comme le précédent orateur, M. Delahaye termine en suppliant ses collègues de repousser le projet de loi, car, dit-il, je ne veux pas croire que la majorité de cette assemblée voudra se changer en majorité de spoliateurs et de persécuteurs.

M. Briand

ministre de la justice, répond éloquemment au duel juridique qu'ont engagé contre le projet de loi les deux orateurs de la droite.

L'orateur rappelle les discussions qui se sont engagées à ce sujet à la Chambre, en 1905, et définit ensuite le caractère de la question.

« Au fond, dit-il, il s'agit de savoir si l'Etat peut ou non, légitimement, dans la matière qui nous occupe, modifier ou restreindre les droits que les auteurs de fondations ou leurs ayant-droits tiennent de la législation courante.

» L'affirmative n'est pas douteuse, car nous ne sommes pas sur le terrain du droit privé.

» La matière des fondations est essentiellement le droit public.

» Aucune fondation ne peut se faire qu'avec le concours et l'assentiment de l'Etat.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans les milieux militaires.

» La pensée du législateur est claire, dit en terminant M. Briand, c'est l'application d'une doctrine à laquelle on n'a jamais dérogé dans ce pays, et la majorité du Sénat ne voudra pas s'écarter de cette doctrine et détruire une partie essentielle de son œuvre de 1905. »

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

BOULANGERIE OUVRIÈRE

« La boulangerie Ouvrière s'ouvrira mardi 31 courant, rue de l'Opéra, N° 14 ; deux ouvriers répartis pour leur compétence, ont été désignés par le Syndicat des Ouvriers boulangers pour assurer le service de la boulangerie.

Le public trouvera le pain de première qualité, le pain fin et le pain de luxe aux prix de : 0 fr. 35 et 0 fr. 40 le kilo.

Cette boulangerie est l'œuvre d'une association, dont nous donnons ci-après un aperçu des statuts :

L'association est anonyme à personnel et à capital variables, elle a pour but de rendre l'ouvrier maître de son outil et du revenu de son travail par le commerce et de l'industrie en commun ; elle se compose de toute personne des deux sexes qui versera la somme de cinq francs et au-dessus à la caisse de la Société au taux du 3 0/0 ; elle est administrée par un conseil de 8 membres; son bénéfice net est réparti de la manière suivante : le 10 0/0, pour venir en aide aux employés de la Société en cas de maladie, le 30 0/0 pour leur servir une pension de retraite, le 5 0/0 pour les cas imprévus, le 15 0/0 pour l'émancipation ouvrière ; le 50 0/0 pour le développement de la Société.

La société, après ses expériences du début, se propose de faire le possible pour avantager les clients et surtout les clients ouvriers pour lesquels elle travaille.

L'Administration.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARM

FOUR A CHAUX CONTINU

Seierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Pâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes en pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE la troisième « La Médecine des Sons » qui traite une étude complètement nouvelle sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la surdité, la surdité de l'âge, les bourdonnements, les tintements d'oreilles. Livre gratuit en envoyé à toutes les personnes qui en font la demande en écrivant à M. Pile 56 rue de Rivoli à Paris

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-fiarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 53, rue Stéphenson, Paris.

Le Directeur-Gérant,
I.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, *spécialement avec ses variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Livre de Santé pour Tous

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tout de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ». Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et infaillible pour se guérir sans craindre fonctions, sans poisons qui baignent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans opération, ni mutilation mais à l'aide de sucs végétaux et sèves printanières, qui réparent les tissus, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :
Maladies de la peau, *dartres, Eczéma, Virus du sang*, etc.
Tumeurs, *Abcès, Hémorroïdes*, **Maladies spéciales de la Femme**, etc.
Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, **Maladies contagieuses**, *Vices urinaires, Cystites, Prostatites, Anémie, Diabète, Asthme, Dyspepsie, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui ne font qu'empoisonner, mais par cette médication douce et inoffensive qui répand aux actions naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces préparations végétales qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR et SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 360 pages, est envoyé franco contre 0,60 en timbres, ou mandat-poste adressés à M. le Dr de la **PHARMACIE VIVIENNE**, 19, Rue Vivienne, Paris.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la déchéance trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires, Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI Frangois, Calvi; SANTIERI Jean, Bonifacio; Ch. Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

ON DEMANDE des MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité, radioactivité, rayons, plantes, hypnotisme*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grandes détails au Docteur du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Saint-Pères, Paris.



Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

DEUXIÈME ANNÉE — N° 94 — VENDREDI 3 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (la page) 0,75 — Divers 0,50 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »
Union postale, et autres Pays	40 »	20 »	10 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00185

BIBLIOTECA BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Richard.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 15 m. — Coucher, 6 h. 00 s.
Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Isidor.

2 AVRIL

LE NOUVEAU GUIDE DE LA CORSE

Tout a été dit — et par des voix plus autorisées que la nôtre — au sujet du récent Guide publié par la Fédération de nos Syndicats d'initiative.

Mais il est bon et même utile, qu'à son tour, ce journal ai légitimement apprécié dans toute la Corse vienne apporter son approbation à une œuvre aussi patriotique et aussi heureusement exécutée.

Le *Petit Bastiais*, en vénérable doyen de la presse insulaire, a le droit et le devoir d'entretenir ses fidèles lecteurs du charmant tour de force réalisé par M. J.-B. Marcaggi dans la disposition si intelligente, dans la rédaction si parfaite du petit ouvrage où il a su mettre de si grandes et belles choses.

Car, réellement, le nouveau Guide est un véritable chef-d'œuvre. Toutes les régions de la Corse sont passées en revue par la plume légère et expérimentée de notre confrère et ami. Dans nos grandes villes comme dans nos petits villages, aux flancs de nos montagnes aussi bien qu'à travers nos plaines, il a su noter tout ce qu'il peut y avoir d'intéressant, de pittoresque, d'original. Son regard a pénétré partout, et ce qui est bien mieux, M. Jean-Baptiste Marcaggi a su classer avec toutes ses observations, tous ses renseignements, et ensuite les exprimer, les résumer dans un style simple, alerte, coulant.

En somme, son travail est très précis et très clair, ce qui permet de classer le nouveau Guide de la Corse parmi les guides les plus renommés dans le monde touristique.

Grâce donc à ses propres qualités, grâce aux appréciations distinguées dont il a été l'objet de la part de la grande presse parisienne et régionale, le Guide édité par la Fédération de nos Syndicats d'Initiative sera rapidement connu en France et dans tous les milieux européens où l'on s'occupe de voyages, d'excursions et de sport.

Il fera connaître la Corse, la vraie Corse, la Corse ensoleillée, la Corse hospitalière, trop méconnue jusqu'ici, mais bien décidée désormais à prendre la place qui lui revient dans la voie du progrès économique et social.

Il attirera ainsi vers nous les curieux, les amateurs du pittoresque, les dilettanti et tous ceux qui en le parcourant seront pris du désir de connaître et de voir toutes les belles choses que son auteur a décrites avec tant de charme et de simplicité.

Bien des gens qui ne connaissent encore la Corse qu'à travers les romans fantaisistes, ou les étincellements des poignards légendaires, seront agréablement surpris en apprenant dans le nouveau Guide la vérité sur cette île qui n'a rien de sauvage. Ils conserveront précieusement dans leur bibliothèque de famille le précieux petit document pour le mettre sous les yeux de leurs héritiers, si eux-mêmes ne peuvent songer à visiter cette Corse qui a si souvent et si étrangement hanté leur imagination.

***

Quand on constate de si superbes efforts, on peut, sans hésiter, féliciter les organisateurs de nos Syndicats d'Initiative, ceux qui les premiers ont résolu de secouer l'apathie générale où les forces vives de la vaillante Cyrnos menaçaient de sombrer.

On avait vraiment le cœur brisé lorsque, tournant ses regards autour de soi, on apercevait de toute part des signes de découragement. Les Corses semblaient résignés à une indolence faite de dégoût et de désespérance. Sur toutes les bouches courait cette expression hideuse : « Il n'y a rien à faire. »

A ce moment critique, au sein d'une population écœurée, abattue, consciente du mal, mais se jugeant impuissante à le vaincre, des hommes de cœur — à la tête desquels nous devons citer M. Sylvestre Frasseto — ont fait entendre une voix héroïque, suprême écho du *colombo* antique.

Dans certains milieux on sourit alors de cette hardiesse. Mais, par bonheur, ces sourires ne découragèrent pas les courageux citoyens qui avaient osé, devant la lâcheté générale, dresser un front énergique et fier.

Leur action patriotique a déjà donné des résultats appréciables ; et, ce qui est encore plus rassurant, elle promet de ne pas demeurer stérile si l'activité des différents syndicats d'initiative se maintient aussi vive, aussi fraternelle, aussi soutenue qu'elle l'a été jusqu'ici.

C'est pourquoi, après avoir été des amis de la première heure, après avoir mis à l'épreuve, dès les premiers jours, le dévouement de ces hommes d'initiative — à l'occasion de cette fameuse salle de visite des bagages pour les voyageurs en provenance de Corse débarquant à Marseille, — nous sommes heureux d'applaudir à chaque nouveau pas de nos syndicats d'initiative.

C'est un devoir que nous accomplissons avec une charité ardente, avec un bonheur indraisible. Et bien que les éloges publiés — nous le savons — causent plutôt de la gêne à M. Sylvestre Frasseto et à ses vaillants collaborateurs, comment passer sous silence de telles vérités aussi éclatantes que la lumière du jour.

Quant à nous, il n'est pas dans notre nature de fermer les yeux sur les faits accomplis et de taire ce que nous pensons, ce que chacun inconteatablement en Corse ressent avec nous.

A.-J. G.

Une Excursion Scientifique en Corse

Le Syndicat d'initiative de Bastia a été prévenu qu'une excursion scientifique en Corse veut de s'organiser à Paris.

Parmi les excursionnistes, on cite : MM. Bepmale, sénateur ; docteur Joyeux, Lafont, députés ; Flahault et Auboeq, professeurs universitaires de Montpellier, Joubin, docteur Maillard et Marchal, professeurs universitaires de Paris, Roule, professeur universitaire de Toulouse ; Tessier, inspecteur des forêts ; docteur Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris ; docteur Pinay et docteur Weinberg, de l'Institut Pasteur, Depraz, professeur universitaire de Besançon ; Gravier, du Muséum de Paris, plusieurs naturalistes français et étrangers, quelques dames et des étudiants et étudiantes. Il y aura en tout 30 personnes. Les organisateurs de l'excursion scientifique n'ont pas cru à propos de dépenser de l'argent, à cause des difficultés qu'on a à se loger dans les villages.

Le programme adopté est le suivant :

12 avril. Départ de Marseille.
13 — Bastia et Erbalunga.
14 — Saint Florent.
15 — Ile-Rousse et Corbara.
15 — Corte-Omessa.
17 — Vallée de Restonica et Tavignano.
18 — Corte Evisa par le Col de Vergio avec déjeuner à Calacuccia.
19 — Evisa, Cargese, déjeuner à Piana.
20 — Cargese, Ajaccio.
21 — Appietto et le Gezzi.
22 — Ajaccio, Bastia et embarquement par Nice.

Il est à espérer que l'administration prendra soin de faire déblayer le Col de Vergio, au cas où ce passage serait encombré par les neiges.

Propos d'un Bastiais

Bourses

Joli pays que le nôtre ! tout se transforme. Depuis quelques jours, on n'entend plus parler que d'hommes de finances, et ce n'est que ce mot nous présente à l'esprit une de ces évolutions mystérieuses dont les Français seuls ont le secret.

Quand, pour la première fois, on parla d'accorder des bourses aux élèves pauvres qui, malgré leur intelligence et leur bonne volonté, se voyaient dans l'impossibilité d'entreprendre leurs études secondaires, tout le monde applaudit ; les « amis du peuple en étendirent haut qu'on entrait dans la voie des réformes démocratiques (pouvez Démocratie !), et je crois qu'au début, les choses furent faites sans conscience curieuse. D'ailleurs, les gens aisés virent leur amour-propre à proclamer qu'ils n'avaient pas besoin de l'aumône de l'Etat, et les pauvres jouaient à qui pousserait plus haut crier misère.

Mais bientôt, on se ravisa ; la légende amie faite au ministre et de gré qui entourait l'octroi de la Bourse disparut petit à petit. Qui, d'ailleurs, se croit assez riche ?

L'institution entra dans une phase nouvelle. En Corse, surtout, le changement fut visible ; les familles aisées trouvèrent que l'Etat était assez riche pour leur payer l'éducation de leurs enfants ; elles intrigant, au détriment des familles pauvres ; la politique s'en mêla... et maintenant, demandez à un député combien il a promis de bourses, aux veux de sa journée électorale ; s'il est sincère il vous dira : « J'en ai promis à chaque père de famille qui a un enfant. »

Désormais on alloue des bourses à ceux qui, aux des politiciens du jour, réussissent à supplanter les autres, et ce que-là ne se font pas scrupule d'élever leurs enfants aux dépens de leurs frères malheureux.

En Corse, en particulier, on voit des scandales à ce sujet. Un de mes amis me racontait, l'autre jour, une bien curieuse histoire : « Je connais, me disait-il, un propriétaire — il possède environ 500 000 francs de terres productives — qui ne se trouvant pas assez riche pour payer les cours du Lycée à son enfant se fit un devoir de demander une bourse ; il quitta un quart par-ci un quart par-là ; tout le monde mit de l'ensemble à secourir ce pauvre nécessiteux ; on mêla ça une année se compose uniquement de quatre quarts, et à un moment donné le fils à papa se trouva à la tête de cinq quarts de bourse ! »

Une logique interprétation de cette solution imaginaire aurait permis au malheureux propriétaire de recevoir une petite

---

140 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

III

LE PARTAGE...

— Prenez garde ! avait dit maintes fois Lison .. qui pensait à la parente pauvre.

— Oui, oui, je serai prudent... elle ne me surprendra pas.

Dès lors, leur existence fut bouleversée de fond en comble. Ils firent de la nuit, le jour ; du jour, ils firent la nuit. Le comte se reposait dans la journée, le plus qu'il pouvait, afin d'affronter ensuite l'énorme fatigue qu'il éprouvait à se mouvoir. Mais quand la soir approchait, une joie s'épandait sur ses traits, que l'approche de la nuit, c'était pour lui le signal de la liberté. Alors, on voit dit vraiment deux malfaiteurs en quête d'un mauvais coup, car, dans les premiers temps, Rose ne voulut pas le laisser sortir seul. Ce ne fut qu'après des tentatives de ce genre qui avaient réussi, que le comte exigea qu'elle demeurât au château.

La première fois, il se contenta de faire une promenade dans la cour des communs, quand ils se furent assurés que tous les gens en étaient sortis et dormaient. Et ils rentrèrent furtivement, heureux de cette incartade. Le lendemain, ils n'osèrent la renouveler. Ce fut deux jours après, seulement, et ils descendirent, hors du château, longeant les terrasses à l'extérieur. Il y avait trois cents mètres à faire, pour gagner la rive de la Combante. Pendant ce trajet, il s'arrêta vingt fois. Vingt fois, il parut suffoquer, s'asseoir, et se coucha dans les hautes humides, n'en pouvant plus. Lison lui adressait de doux reproches :

— C'est trop, père, c'est trop pour vos forces .. Pourquoi vous obliger à une fatigue pareille ?

Mais les yeux du malade brillaient dans l'ombre.

— Ne m'enlève pas mon bonheur Ne vois tu pas que je revis ? Je suis heureux.

Il se releva, s'appuyait sur l'épaule délicate de Lison le moins lourdement qu'il pouvait, et finissait par gagner la rive. Là, il s'asseyait et regardait couler l'eau, et prêtait l'oreille à tous les bruits de la nuit et reprenait possession, lentement, de cette terre ! Puis ils se décidaient à remonter vers Royaumont : pour faire ce court trajet, il leur fallut, la première fois, deux heures ! . Arrivés là-haut, c'était de nouvelles précautions qu'il fallait prendre.

Pendant que le comte allongeait, assis contre la petite porte du potager qui n'était jamais fermée, Rose-Lison entrait furtivement, se glissait vers les communs. Les chiens donnaient quelques coups de voix, mais on la reconnaissant se taisaient bien vite. Elle s'assurait que personne n'était là, qu'aucun danger d'être surprise ne la menaçait. Pour plus de sûreté, la porte de leur petit logement était close. Une voiture jetait une lumière lointaine contre les rideaux des fenêtres ; c'était le calme absolu, la paix profonde. On entendait seulement les chevaux, dans les boxes, ou les vaches dans les étables, ou bien encore, lorsque la lune brillait, un coq qui se trompait et sonnait une fanfare à l'aurore. Lison revenait vite sur ses pas, retraversait le potager. Croix-Vitre avait eu le temps de se reposer. Et sans encombre, tous deux se coulaient le long des arbres fruitiers jusqu'à leurs chambres où ils s'enfoncissaient, sans plus bouger, jusqu'au lendemain. Dans la journée, ils ne sortaient plus. Nathalie en fit la remarque, vint voir son frère.

— Il est trop faible pour sortir, avait dit Lison.

Et la veuve était repartie en pensant, avec joie, que le pauvre homme n'en avait pas pour longtemps. Dans les premiers jours, Lison l'avait suivi, ne voulant pas l'abandonner à ses seules forces, en ces courses nocturnes. Mais, peu à peu, il se sentait mieux plus solide. Oh ! c'était bien peu de choses encore, une vigueur d'enfant qui tremble sur ses jambes !.. Quand même, obstiné dans sa volonté, il exigea qu'elle ne l'accompagnât plus...

— Tu es jeune, tu dois dormir... tu t'épuiserais à veiller... tandis que les vieux n'ont plus guère besoin de sommeil... Puis, cela vaut mieux, parce que, si Nathalie se doutait, si elle venait, si elle voulait entrer chez nous, tu l'en empêcherais en disant que je dors, et qu'il ne faut pas me réveiller...

Cette phrase, si longue, il ne l'avait pas dite ainsi.. Il s'y était repris dix fois, cherchant ses mots, pendant qu'elle l'y aidait... Souvent au milieu de sa pensée qu'il essayait d'exprimer ainsi, à force de volonté il restait, tout à coup, silencieux, immobile, les yeux fixes... Les mots et la pensée elle-même le fuyaient.. Il était plongé dans une sorte de néant, dans un vide où rien ne le secourait.. Et, alors, les deux mains sur les yeux, désespéré, il pleurait.

Rose fut obligée de lui obéir. Même, comme elle fit mine de le suivre de loin, l'ayant aperçue dans la nuit, il la gronda. Soumise, elle ne sortit plus. Et c'était dans l'angoisse qu'elle attendait chaque fois son retour. Elle écoutait le bruit de ses pas, très lents, et traînants. Elle ouvrait la porte bien vite. Elle le voyait chancelant de fatigue, mais les yeux brillants. Elle lui demandait :

— Il ne s'est rien passé ?

— Non, rien.

Et ils tombaient dans les bras l'un de l'autre

Peu à peu l'audace vint au vieillard, avec les forces qui renaissaient.

(A suivre).

rence de l'administration du Lycée, mais on n'allla pas jusque là!

C'est tout simplement honteux! O Démocratie!

A'STEOT.

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

« La présidence du Conseil s'est formellement opposée à l'adoption de l'amendement Semblat : les crimes frappés par la loi, a-t-il dit, ne peuvent pas être considérés comme des crimes d'opinion, ce sont des crimes de provocation à l'insurrection en cas de guerre. M. Clémenceau n'a pu lire à la tribune les articles soumis sur nos soldats au blocus ; il ne l'a point fait, il n'avait pas besoin de le faire : l'antimilitarisme est jugé et condamné. »

La République Française

« Nos bons démagogues radicaux et socialistes ont découvert à leur tour que la liberté de la presse était devenue la liberté de l'injure depuis qu'elle s'exerçait à leurs dépens. S'attaquer à leurs personnes, c'est s'attaquer à leur gouvernement de prince de la République du bloc, c'est commettre le crime de lèse-majesté. Pour un tel crime, pas d'amnistie ! Ce qui donne une parfaite saveur à cette férocité, c'est que la Chambre a été renvoyer à sa Commission un article d'amendement étendant l'amnistie à toutes sortes de choses et de gens : les écarts de langage et de plume, et les journalistes seuls feront exception, ainsi l'a décidé la Nemesis du parlementarisme radical-socialiste. »

L'Humanité

A propos de l'amnistie à la Chambre :

« Quant à l'amnistie, il est impossible de savoir si elle sera votée. Le gouvernement pourrait emporter le vote, soit en limitant strictement l'amnistie aux événements du Midi, soit en l'étendant sans réserve, sans arbitraire, à tous les faits d'ordre politique et social ; il n'a su faire ni l'un ni l'autre ; il a introduit dans la loi tant de contradictions et d'arbitraire que l'incohérence gouvernementale a déchaîné l'incohérence parlementaire ; les amendements se sont précipités par toutes les portes à demi-ouvertes ; on ne sait, à cette heure, si la commission pourra débrouiller ce chaos ; et tout cela pour pouvoir jouer encore une fois contre les socialistes et la classe ouvrière, du patriotisme et de la France. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTIFAO. — Le Conseil d'Etat statuant au contentieux a annulé les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 29 juillet 1907, dans le canton de Castifao, pour la nomination d'un membre du conseil général, et à la suite desquelles M. le docteur Zuccarelli a été proclamé élu.

***

VIVARIO. — Dimanche soir, vers 6 heures, le nommé Moretti Zacharie a tiré trois coups de revolver sur le nommé Rogani Joseph qui a été atteint à la tête par l'un des projectiles.

Moretti a pris aussitôt la fuite.

La blessure de Rogani n'est pas grave.

***

ZIGLIARA. — M. Federici est nommé notaire à Zigliara, en remplacement de M. Furiati.

***

PIEDICROCE. — Les électeurs du canton de Piedicroce sont convoqués pour le 12 avril 1908, à l'effet d'élire un membre du conseil général, en remplacement de M. Giocanti, décédé.

***

SAINT-FLORENT. — Le ministre a accepté la démission de Mme Cantoni, gardienne hors classe des phares et balises, attachée au service du fanal de Fornali.

M. Cosmo Jean a été nommé gardien hors classe des phares et balises à Fornali, en remplacement de Mme Cantoni.

***

PRUNELLI. — M. Quilicy, lieutenant au 132e d'infanterie, passe avec son grade dans la gendarmerie, et est désigné pour Prunelli di Fium'Orbo, en remplacement de M. Masnou, promu au grade de capitaine et nommé à Cognac.

***

VEZZANI. — Une classe enfantine a été créée à Vezzani.

***

BEGGODERE. — Le courrier chargé du transport des dépêches de la gare du Biguglione à Olmi-Capella a été assailli par trois individus qui l'ont sommé de leur abandonner le sac de la poste.

Mais le vaillant courrier ne s'est pas laissé intimider, et, gardant son sang-froid et à son énergie, les a obligés à retrouver leur chemin. Un habitant d'Olmi-Capella, reconnu par le courrier, a été arrêté.

***

SVISA. — M. Versini Pierre-Marie est nommé aide des postes à Svisa.

SOCIÉTÉ
Les Amis des Arbres
DE LEVIE

Voici les résultats d'ensemble de la campagne 1907-1908, accomplie par l'intéressante Société « Les Amis des arbres » de Levie, dont nous avons eu occasion de parler à diverses reprises :

1° Arbres plantés par les élèves de l'école, membres de la Société :

Châtaigniers	200
Pins	20
Autres essences greffées	180
Total	400

2° Arbres plantés par les adultes, membres de la Société :

Châtaigniers	600
Noyers	500
Autres essences	600
Total	1.300

3° Arbres de 3 ans mis en pépinière en décembre 1907 :

Châtaigniers	1.200
Noyers	500
Autres essences	300
Total	2.000

4° 1 semis de 500 châtaigniers.

1 semis de 1 kilo de pins laricio.

En dehors même des semis, le total général des arbres plantés au cours de la campagne 1907-1908 s'élève à 4.100 arbres.

Ces chiffres sont éloquents et dénotent la plaine prospérité de la vaillante Société de Levie. Non seulement les membres de la Société font assaut d'émulation, mais les habitants du village ne veulent pas être en reste, et sous l'impulsion du groupement dont ils tiendront tôt ou tard à faire partie, ils plantent sans relâche.

Dans vingt ans d'ici, si la Société des Amis des arbres continue son œuvre, le village de Levie deviendra sans conteste un des plus riches de la Corse.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 756 2. — Température : Maxima, 15, 2; Minima, 13, 0.
Pluie : 30 millimètres.
Humidité : 74.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : Bon frais.
Etat de la mer : Agitée.

La fête de la Mutualité

Le comité de la fête départementale de la Mutualité organisé, pour le 11 avril courant, une splendide matinée concert suivie de bal qui aura, nous n'en doutons pas, un succès très brillant.

Des meilleurs artistes amateurs de notre ville, jeunes gens et jeunes filles, prêteront gracieusement leur concours pour exécuter le programme des mieux choisis et des plus variés.

Le prix d'entrée pour cette fête, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville est fixé à 1 fr. 50.

Contraventions

Contraventions contre les nommés A. B. 20 ans, ménagère, cours Napoléon, 34, pour tapage injurieux et violences légères, sur la nommée V. R., 40 ans, fruitière.

J. M. J. et Q. F., 2 fois soumises, pour avoir mangé à la table sanitaire.

Musique Municipale d'Ajaccio

Hippodrome de Vignotte

Programme du 5 avril, à 2 h. du s.

Le gendarme, p. r.,	Sorel.
Le bon des Fées, ouv.,	Auber.
Montagnes et Vallées, valse,	Chle.]
Les Mousquetaires au Couvent,	Varney.
L'Oiseau de Paradis, polka pour	
flûte et petite clarinette,	Bousquet

Le Chef de Musique, TIBERI.

Bourses
EES LYCEES ET COLLÈGES
de Garçons

Les examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses des lycées et collèges de garçons ont eu lieu hier, au lycée.

Sur 65 candidats qui se sont présentés, 20 ont été déclarés admissibles, 19 ont été reçus définitivement.

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement reçus.

1re Série A.
Albertini Barthélemy.
Berthier Pierre.
Massiani Laurent.
Medori Leandre.
Muracciole Jules.
Rocchi Hyacinthe.

1re Série B.
Guerrini Jean.
Massari Hippolyte.
Paoli Christophe.

2e Série A.
Orsini Pompée.
Sebastiani Charles.

2e Série B.
Biaggini Louis.
Chiarisolo Michel.
Ciavaldini Ignace.
Tavera Jules.

3e Série A.
Falcucci Clément.

4e Série B.
Cerli Roch.

5e Série A.
Leschi Charles.
Sabini Félix.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 avril

Thermomètre : 7 heures du matin : 10-5 à midi 2e : 5 heures du soir : 12°. Maxima + 21 2. Minima + 9-5.
Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm. 5 heures du soir, 763 mm.
Pluie. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Carnet mondain

Nous apprenons avec un bien vif plaisir le prochain mariage d'une de nos plus gracieuses bastiaises, Mlle Marie-Louise Levie Ramolino, fille du distingué Procureur général près notre Cour d'appel, avec M. le docteur Pitti-Ferrandi, le sympathique inspecteur départemental d'hygiène.

Nous adressons aux jeunes fiancés et à leurs familles nos bien sincères félicitations.

Armée territoriale

M. Cesbron d'Isuis, sous lieutenant au 38e régt. d'artillerie territoriale, est promu au grade de lieutenant.

M. Giacobbi, sous lieutenant au 5e escadron territorial du train des équipages militaires, est promu au grade de lieutenant.

Pour l'hygiène

Il existe, à la descente des colonnes, une vieille maison inhabitée, dont les magasins sont transformés en dépôt d'ordures. Les voisins réclament, et non sans raison.

Nous appelons sur ce point toute l'attention de M. le Directeur du bureau d'hygiène.

Préfectures

M. Bazzicconi Pierre-Dominique, ex soldat au 8e régt. d'infanterie coloniale, est nommé coursier à la sous-préfecture de Reims.

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Bellier, de Livourne, 15 passagers, div.

— Vap. « Gallo, » cap. Olivieri, de Marseille, 88 passagers, div.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	1er avril — 2 avril.	
Rentes de 3 0/0 anciens	96.60	96.45
— de 3 0/0 amortis.	98.35	98.20

ex-coupon.

Conseil Général

L'élection de Piedicroce

On nous télégraphie de Piedicroce :

Les électeurs de notre canton sont convoqués, pour le 12 avril courant, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général.

Le Comité radical-socialiste, qui compte parmi ses membres la majorité des maires du canton, a, à l'unanimité, dans sa réunion du 1er avril, désigné comme candidat M. le docteur Giocondo Manfredi.

Le Comité ne pouvait faire un meilleur choix. M. le docteur Manfredi appartient en effet à une vieille famille républicaine, et sa candidature a été accueillie avec le plus vif enthousiasme par nos vaillantes populations. Le succès de notre jeune et sympathique ami est assuré à une imposante majorité.

Conseil d'Arrondissement

Canton d'Ajaccio

Paris, 2 avril.

Les électeurs du canton d'Ajaccio sont convoqués pour le dimanche, 19 avril courant, à l'effet d'élire leur conseil d'arrondissement en remplacement de M. Ignace Bertini, décédé.

Dans les Finances

Paris, 2 avril.

M. Santini, adjudant au 163e régt. d'infanterie, est nommé percepteur des contributions directes à Grealou, (Lot).

L'AFFAIRE ULLMO

Paris, 2 avril.

Le dossier de l'affaire Ullmo a été remis à la Cour de Cassation.

L'affaire ne viendra devant la Cour qu'après les vacances de Pâques.

Comme cause de cassation l'avocat d'Ullmo prétend que son client aurait dû être condamné pour délit d'espionnage, lequel délit est visé par la loi du 18 avril 1885.

L'ASSEMBLÉE ÉPISCOPALE DE PARIS

Le Culte privé

Paris, 2 avril.

L'Assemblée épiscopale de la région de Paris s'est ouverte hier matin.

Elle comprenait les archevêques des six provinces ecclésiastiques de Paris, Sens, Bourges, Tours, Rennes et Rouen et un évêque désigné par chacune de ces six provinces ecclésiastiques, soit en tout douze ministres seulement.

Des questions importantes seront traitées au sein de cette assemblée dont les principales sont : La question de savoir à qui incombent les réparations et les charges afférentes aux édifices cultuels et aux meubles les affectés ; le sort des petits séminaires ; l'étude des instructions pontificales au sujet du denier du culte ; le modernisme et les meilleurs moyens d'arriver à sa répression, conformément à l'Encyclique *Pascenci*, etc, etc.

Dans sa première séance, cette assemblée s'est déclarée hostile à l'organisation du culte privé.

Terrible Accident

Le fils du Maire de Marseille blessé mortellement

Marseille, 2 avril.

Une grave nouvelle se répandait en ville ce matin.

On annonçait que M. Chanot, fils du sympathique maire de Marseille, s'était blessé mortellement en manipulant un revolver.

La mort de ce jeune homme de 24 ans, avait jeté la consternation dans notre pays.

A la suite de la consultation qui a eu lieu dans la soirée, les médecins ont déclaré que la blessure n'était pas mortelle, et qu'ils espéraient pouvoir le sauver, à moins de complications imprévues.

Mouvement administratif

Paris, 2 avril.

Un mouvement administratif est en préparation.

On donne comme certaine la nomination de M. Huard, trésorier payeur-général de la Marne, comme préfet de la Loire.

M. Humbert, préfet de Meurthe-et-Moselle, serait nommé trésorier-payeur général de la Marne.

M. Bonnet, actuellement en disponibilité, serait nommé préfet de Meurthe-et-Moselle.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

La mort du lieutenant du Boucheron

Paris, 2 avril.

Le lieutenant Bramaud du Boucheron qui a trouvé, une mort glorieuse dans le combat livré le 29 mars, au Maroc, était le frère de l'enseigne de vaisseau, qui fut blessé grièvement lors de l'explosion du cuirassé *Iéna*.

L'EX-DICTATEUR FRANCO à Rome

Paris, 2 avril.

M. Franco, ex-premier ministre du Portugal, est à Rome depuis dimanche.

De nombreux journalistes assiègent son logement, mais l'ex-dictateur se refuse à toute interview.

EN ANGLETERRE

Les Services postaux Franco-Anglais

Londres, 2 avril.

Les députés intéressés dans la réorganisation des services postaux, télégraphiques et téléphoniques entre l'Angleterre et la France ont tenu une première réunion, hier, dans une des salles de la Chambre des Communes.

Les Faux Diamants

Mise en liberté provisoire de Lemoine

Paris, 2 avril.

M. Henri Lemoine, qui est détenu depuis le 23 décembre dernier, a adressé une nouvelle requête à M. le juge d'instruction Lepoitevin, demandant sa mise en liberté provisoire. Les avoués des parties civiles n'ont formé aucune opposition.

Le juge d'instruction a signé, aujourd'hui, sa mise en liberté provisoire, sous caution, de M. Henri Lemoine.

On assure que Lemoine fera des expériences en présence du public ; il se dit en mesure de prouver la transformation des métaux en diamants.

Un nouveau scandale

LE CIMETIÈRE DE L'EST

Un Général compromis

Paris, 2 avril.

Les journaux le *Lanterne* et le *Matin* s'occupent des scandales qui se sont produits au sujet de la fourniture des viandes avariées aux troupes de l'Est.

D'après ces journaux un général serait gravement compromis dans cette affaire.

Dans le prochain conseil des ministres, le Gouvernement prendrait, au dire de ces journaux, les sanctions nécessaires contre cet officier général.

ALSACE-LORRAINE

Le Drapeau tricolore et le *Chant du Départ* au théâtre de Colmar

Paris, 2 avril.

La municipalité de Colmar ayant autorisé l'exhibition du Drapeau tricolore à l'occasion de la représentation de la pièce patriotique « la Vivandière », une imposante manifestation a eu lieu au Grand théâtre de cette ville.

Au moment de l'entrée en scène de la vivandière tenant dans sa main le Drapeau français, toute la salle s'est levée et a acclamé chaleureusement nos trois Couleurs.

La manifestation a été plus imposante encore, lorsque l'orchestre a fait entendre les premières notes du *Chant du départ*.

Presque toute la salle s'est levée et s'est mise à chanter notre hymne populaire.

Tout en chantant nos frères d'Alsace versaient d'abondantes larmes, car ils songeaient à la France !

EN AUTRICHE

LE JUBILÉ de l'empereur François-Joseph

Paris, 2 avril.

Dans les milieux politiques on donne comme officielle la visite collective des princes allemands confédérés à François-Joseph, à l'occasion de son jubilé.

Seize souverains allemands, ayant l'empereur Guillaume II à leur tête, se rendraient à Vienne pour présenter leurs vœux à l'empereur d'Autriche.

UN MARIAGE PRINCIER

Paris, 1er avril.

La *Presse* annonce le prochain mariage de Mme Anna Gould, la femme divorcée du comte Boni de Castellane, député des Basses-Alpes, avec son cousin, le prince de Sagan.

Cette affaire a déjà causé du scandale, et elle en promet bien d'autres.

EN ALLEMAGNE

Le prince de Bulow à Rome

Rome, 2 avril.

Dans les cercles bien informés, on annonce que le prince de Bülow se rendra prochainement à Rome.

Le Grand chancelier aurait demandé une audience au pape Pie X.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérifications de pouvoirs

L'élection de Guéret

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport, fait au nom du 6e bureau, sur la validité des opérations électorales dans l'arrondissement de Guéret.

Nulle protestation n'étant jointe au dossier, l'élection est validée.

M. Binet est admis.

L'élection de Verdun

La Chambre prononce également la validation de l'élection de Verdun, dont les opérations se sont faites régulièrement.

M. Noel est admis.

L'Amnistie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur :

1. le projet de loi relatif à l'amnistie ;

2. la proposition de loi de M. Georges Berry et plusieurs de ses collègues, relative à une amnistie pour les délits et contraventions commis à l'occasion de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ;

3. la proposition de loi de M. Edouard Lockroy et plusieurs de ses collègues, relative à une amnistie pour les contraventions à la loi sur le repos hebdomadaire ;

4. la proposition de loi de M. Georges Berry, portant amnistie pleine et entière en faveur des fabricants, commerçants et dépositaires de boissons apéritives, qui ont contrevenu aux dispositions de l'article 15 de la loi de finances de 1907 ;

5. la proposition de loi de MM. Georges Berry et Paul Beauregard relative à une amnistie pour les délits et contraventions commis à l'occasion de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ;

6. La proposition de loi de M. Emmanuel Brousse et plusieurs de ses collègues, relative à une amnistie pour tous les faits antérieurs au 1er juillet 1907, à l'occasion des événements du Midi.

Les Amendements

La défilé des amendements continue.

Amendement Lamy

La discussion s'ouvre sur l'amendement déposé par M. Lamy, député libéral du Morbihan, demandant à ce que l'amnistie soit étendue au délit de colportage des poissons et aux contraventions maritimes.

Cet amendement est adopté.

Amendement Grousseau

M. Grousseau, député libéral du Nord, dépose un amendement tendant à amnistier les délits de droit commun relatifs à l'application de la Loi de Séparation.

Cet amendement est mis aux voix et repoussé par 355 voix contre 208.

Amendement Dufour

M. Dufour, député socialiste unifié de l'Indre, dépose un amendement tendant à amnistier les déserteurs et insoumis à la loi de recrutement.

Le général Picquart

monte à la tribune, et déclare s'opposer à l'adoption de cet amendement ; le ministre de la Guerre explique les raisons pour lesquelles il demande le rejet de cette proposition.

M. Thomson

ministre de la Marine, demande, à son tour, à la Chambre de repousser l'amendement déposé par M. Dufour.

Après une vive discussion, cet amendement est mis aux voix et repoussé par 432 voix contre 129.

Amendement Lafferre

M. Lafferre, député radical socialiste de l'Hérault, dépose un amendement tendant à amnistier les mutins du 17, qui ont été envoyés à Gafsa.

M. Lafferre

monte à la tribune, et supplie la Chambre de comprendre dans la loi d'amnistie les mutins du 17e, qui sont déjà suffisamment punis.

Le président du Conseil

dit que le Gouvernement ne s'oppose pas à l'adoption de la première partie de la motion Lafferre.

En ce qui concerne la deuxième partie, M. Clemenceau explique les raisons pour lesquelles le Gouvernement seul doit rester maître de l'heure du pardon.

Le Vote

Le président met aux voix la première partie de la motion Lafferre, qui est ainsi conçue :

La Chambre invite le gouvernement à prendre les mesures de bienveillance, compatibles avec la nécessité de la discipline, en faveur des mutinés du 17e, exilés à Gafsa.

La première partie de cet amendement est adoptée par mains levées.

***

Le président met ensuite aux voix la deuxième partie de la motion Lafferre, qui est ainsi conçue :

La Chambre invite le Gouvernement à renvoyer dans leurs foyers les hommes de la classe 1905 qui sont toujours à Gafsa.

M. Lafferre

dit qu'après les explications données par M. Clemenceau, et plein de confiance en la justice et la bienveillance du Gouvernement, il n'hésite pas à retirer la deuxième partie de sa motion.

M. Augé

député radical-socialiste de l'Hérault, déclare prendre pour son compte la deuxième partie de la motion de son collègue Lafferre, et invite la Chambre à la voter sans hésitation.

Après une violente discussion entre MM. Augé et Lafferre, le président met aux voix la deuxième partie de la motion Lafferre, reprise par M. Augé, qui est repoussée par 432 voix contre 135.

La séance est ensuite levée, au milieu d'un vacarme épouvantable, et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Dévolution des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à modifier les articles 6, 7, 9, 10, 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Maxime Lecomte

sénateur radical du Nord, rapporteur du projet de loi, a la parole.

« La loi de 1905, dit le rapporteur, a établi dans notre pays l'indépendance du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Elle a définitivement introduit au principe de liberté que le despotisme antérieur, pas plus que la cour de Rome, n'aurait jamais admis. »

L'orateur, étudiant la question au point de vue historique et juridique, établit que l'Etat a le droit de régler l'attribution de patrimoines qui ne tiennent leur existence que de la puissance publique.

Il rejette sur les catholiques, qui n'ont pas voulu accepter la loi, la responsabilité des désagréments qui leur arrivent.

« Si la volonté des morts n'est pas exécutée, dit-il, la faute en est à Rome, (une voix à droite) : « C'est toujours la même antienne. »

« La République est résolue, sans se laisser intimider par les cris de ses adversaires, à continuer sa marche dans la voie qu'elle a embrassée. »

M. de Lamarzelle

sénateur catholique du Morbihan, monte à la tribune pour réfuter les allégations de M. Lecomte et donner la réplique à la thèse juridique exposée par M. Briand à la précédente séance.

L'orateur conteste, à l'Etat, le droit de pouvoir retoucher ou modifier les droits que les auteurs de fondations pieuses tenaient de la législation en vigueur.

L'orateur supplie le Sénat de repousser le projet de loi qu'on lui présente, car il est contraire à l'équité et à la justice.

ARTICLE 1er

La discussion générale étant close, le président met aux voix l'article 1er du projet de loi qui est adopté par mains levées.

La séance est levée et renvoyée à demain.

AVIS

Par acte en date du 1er juillet 1907, enregistré à Bogliano le 4 septembre de la même année, M. Savelli Sébastien Président de chambre à la Cour d'Appel de Bastia, y demeurant et domicilié, a vendu à la commune de Piau pour être affectée à la construction d'un groupe scolaire, une maison composée de trois pièces sous sol ; 2. cinq pièces au premier étage ; 3. cinq pièces au 2e étage ; 4. tous les greniers — pour le prix et somme de vingt mille francs. La dite vente transcrite au bureau des hypothèques de Bastia le 31 mars 1908 — Signifiant on de la présente vente a été faite au Procureur de la République le 12 novembre 1907.

Il est déclaré conformément à la Loi que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur le dit immeuble devront le faire dans les délais prescrits. —

Bastia le 31 Mars 1908.

Le Greffier : G. SANTELLI.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts : à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Pâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté
à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

AJACCIO

CAFÉ-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire

Débuts toutes les semaines

Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Aux Galeries Ajacciennes

10, Cours Napoléon
SALINI et MARTINI
Propriétaires
ROUENNERIE ET LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CHEMISERIE ET BONNETERIE
Grand assortiment d'articles pour hommes
Occasions exceptionnelles

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 95 — SAMEDI 4 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00187

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Isidore.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Sixte I.

3 AVRIL

L'AMNISTIE

Il ne se passe guère d'année sans qu'une proposition soit faite au Parlement en vue d'amnistier un certain nombre de condamnés antérieurs.

La loi du 30 décembre 1903 amnistiait les faits de grève, la loi du 2 avril 1904 amnistiait les délits de désertion, la loi du 2 novembre 1905 amnistiait les contraventions commises par les bouilleurs de cru, la loi du 14 juillet 1906 amnistiait des délits de grèves, de réunions, d'élections, etc.

Cette fois, il s'agit d'une mesure à peu près générale, que l'on voulait restreindre d'abord à la réintégration de Reinach dans les cadres de l'armée dont il avait été exclu au moment de l'affaire Dreyfus. Etendue ensuite aux agitateurs du Midi, aux fonctionnaires **syndicalistes, aux contraventions** et délits commis au moment de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, cette mesure de clémence faillit finalement prendre des proportions tellement vastes que le gouvernement dut protester. La lutte fut chaude, et ce ne fut qu'en jetant son épée dans la balance qu'il réussit à la faire pencher de son côté.

En cette occurrence, le gouvernement s'est souvenu d'un vieux proverbe qui assimile la bonté à la bêtise, et la Chambre, à une majorité énorme, lui a donné raison.

La victoire du gouvernement a d'autant plus d'importance que, par un vote inconsidéré, cette assemblée avait d'abord pris parti pour une mesure de clémence générale et sans conditions. Elle n'a pas hésité à se déjuger ensuite, estimant, malgré M. Berteaux, qu'il valait mieux se reprendre que de se tromper deux fois.

La clémence, en effet, poussée au-delà de toute prudence, peut devenir une arme dangereuse pour ceux qui l'ont forgée. Le gouvernement avait de sérieuses raisons d'en être persuadé. Il s'agissait de la réintégration dans l'administration, des fonctionnaires révoqués pour insubordination et excitation à la grève. Or, quelques-uns parmi ces fonctionnaires avaient déjà été révoqués une première fois, puis avaient bénéficié d'une mesure de clémence. Ils en avaient profité pour revenir plus violents que jamais, pour mener une campagne acharnée contre le gouvernement qui les avait absous. L'un d'eux signait des articles injurieux : « X..., *facteur ex-révoqué* ». Une deuxième révocation s'en suivit ; c'est cette deuxième mesure que l'on voulait obliger le gouvernement à amnistier.

M. Barthou a obtenu qu'elle soit définitive. Tous les partisans du bon ordre ne pourront que l'en féliciter. La réintégration forcée de ces agents eut été, pour le ministre, une diminution d'autorité, incompatible avec la discipline administrative. Donner une certitude d'impunité, c'est encourager les fauteurs de désordre ; nous n'aurions pas tardé à en subir les funestes conséquences, pour avoir trop tôt oublié la leçon donnée par le fabuliste qui nous conte la mésaventure du bûcheron piqué par un serpent qu'il avait eu la faiblesse de vouloir réchauffer contre sa poitrine.

Dans le projet d'amnistie, il faut encore signaler l'exclusion des antipatriotes. M. Clémenceau a pris soin de stipuler dans l'exposé des motifs « qu'il était impossible de se montrer indulgents envers ceux dont les menées antipatriotiques, tout en risquant de provoquer les pires dissensions intestines, menacent la Nation dans son existence même. »

Poser ainsi la question, c'est la résoudre. L'antipatriotisme est réprouvé par l'unanimité des Français, et tout le monde applaudira à la mesure de rigueur appliquée à ceux qui prétendent renier leur nationalité. Ils ne trouveront pas étrange que cette même patrie qu'ils méprisent et méconnaissent, les rejette de son sein et ne montre aucun empressement à leur tendre les bras.

Dans ces conditions, la Chambre ne pouvait faire autrement que de donner raison au ministère. Elle l'a fait avec une confiance qui indique nettement sa volonté de n'accorder aucun quartier aux rebelles et aux révoltés. Il n'y a aujourd'hui plus d'équivoque possible, et il faut s'en réjouir. Les énergumènes qui auraient plus tard des velléités de fomenter la guerre civile ne pourront plus prétexter qu'on les y a encouragés ou du moins qu'on ne les a pas prévenus du danger. Quant au gouvernement, il est sorti de cette échauffourée plus fort et mieux armé que jamais, et quand il frappera, il saura qu'il frappe à coup sûr, qu'il ne sera pas blâmé par le pays.

Tout est bien qui finit bien. Nous ne pouvons qu'approuver la Chambre d'avoir, en une question aussi grave, parlé clair.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'actualité

Un bon Déjeûner

Il y a, devant l'ancien hôtel particulier du ci-devant Rochette, financier, et devant les bureaux du Crédit Mensir, quelques douzaines de grosses gens trop confiants, qui montent la garde sans répit, de peur sans doute qu'on emporte leur argent qu'ils avaient confié au célèbre lanceur d'affaires, pour le faire fructifier.

Ces malheureux ne prennent, paraît-il, pas le temps d'aller déjeûner. Mais je leur conseille, s'il leur reste un sou, d'aller au moins acheter un journal. Ils y verront que le dit Rochette, « à la prison de la Santé, jouit d'un calme parfait ; la cellule N° 8 lui a été réservée parce qu'elle est plus confortable et plus spacieuse que les cellules ordinaires ; il a déjeûné d'excellent appétit, et, usant d'une tolérance accordée aux prisonniers riches, il se fait apporter des repas fort soignés d'un restaurant voisin ».

Ils y liront aussi le menu que voici, et l'eau leur en viendra à la bouche :

Soles frites
Filet de porc frais
Purée de pommes
Salade de pissenlits
Fromage de gruyère
Oranges, café, eau de vie et liqueurs
Une bouteille de Pomard.

Je ne sais pas si les bons gogos qui liront cela auront envie de rire ou de se fâcher, mais je vous avoue que, pour ma part, je désespère de comprendre jamais quoi que ce soit à la justice. Comment ! voilà un monsieur que l'on accuse d'avoir volé la bagatelle de quelques centaines de millions ; il ne lui en reste, paraît-il, qu'une douzaine. Si après cela il n'est pas coupable, qu'on le relâche et qu'on le prie de faire comme le nègre : c'est à dire de continuer.

Mais s'il est vrai qu'il mérite un châtiment exemplaire je ne vois pas pourquoi on lui offre, un attendant, confort, égards, chambre spacieuse et tout le reste, pourquoi on lui apporte, en guise de pain sec et d'eau claire qui doit composer le menu des prisonniers, déjeûner copieux arrosé de cet excellent Pomard dont les gens qu'il a ruinés apprécieraient, j'en suis sûr, la saveur.

J'entends bien que ces douceurs lui sont offertes à ses frais. Ces « frais » sont, à lui tout seul, un long poème ! Quand sous m'avare devant tout ce que nous avons dans notre poche, je vous offrirai, moi qui n'ai pas le sou, un déjeûner « à mes frais », dont vous me direz des nouvelles !

Si encore Rochette avait fait apporter à déjeûner à ses victimes qui l'attendent dans la rue ! Mais il a déjeûné tout seul, le pauvre !

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

A propos de la dévolution des biens en Séné :

« Il faut voter la loi qui fixera définitivement la juridiction en fait de donatio à des révocations, de toutes revendications exercées par les héritiers des donateurs. Il a encore, le Tribunal civil de Grenoble, et aussi celui de Dijon, annulé un jugement déboutant par contre d'autres héritiers de leur demande. Avec la loi nouvelle, ces contradictions flâneuses ne se contesteront plus, la jurisdiction sera établie par la loi elle-même. Après le beau discours du Garde d s Sceaux, le Sénat n'hésitera plus, il votera la Loi telle que la Chambre l'a votée. Et la question sera réglée définitivement cette fois. »

Le Gaulois

A propos de l'impôt sur le revenu et de son renvoi après les vacances :

« Quand les élections seront faites, on fera la pièce au suffrage universel, et nous verrons réapparaître tous les projets qu'on ajourne aujourd'hui. Séduire ou tromper l'électeur, tel est le principal souci de ceux qui nous gouvernent, et leurs efforts tendent à ce but unique : Faire élire le candidat du Bloc par toutes voies, par tous moyens. Ils n'ignorent pas qu'au lendemain d'une victoire électorale du gouvernement, le suffrage universel mal satisfait quelque mieux tentera mal avoir été dupé, mais il n'en est aussi que, dans notre pays, les impressions ne sont peu durables, qu'avec de belles paroles on l'a efface lorsqu'on les juge dangereuses et que le citoyen mystifié par les pouvoirs publics ne demande qu'à être de nouveau berné. Après le 4 mai, on reviendra sur le sujet l'impôt sur la rente, et Zola reprendra son voyage du cimetière Mont-martre au Panthéon voyage interrompu à la demande d'un conseiller municipal et du député de l'arrondissement où devra reposer sa dépouille mortelle. »

L'Humanité

A propos du dernier combat au Maroc : « C'est dans une partie de la région des M'dakra, que le général d'Amade prétendait pacifier, qu'a eu lieu le sanglant engagement dont parlent les dépêches d'hier ; c'est sur le terrain même du combat du 4 mars que les M'dakra « soumis » ont surpris une de nos colonnes. Evidemment, ces hommes paraissent s'incliner dans la force brutale est sur eux, puis ils se relèvent, la haine au cœur ; il en sera ainsi jusqu'à ce que nous ayons, ou conquis le Maroc tout entier, ou reconnu à violenter ces peuples. Maintenant, il est facile de prévoir ce qui va se produire : Pour se venger de la résistance des combattants acharnés à défendre leur sol, leur indépendance, leur droit, on fera rage « la première occasion sur les non combattants. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRA-DI-VERDE. — M. le docteur Valentini est seul candidat aux élections du Conseil général dans le canton de Pietra-di-Verde, en remplacement de M. le docteur Pitti-Ferrandi, démissionnaire.

---

150 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

III

LE FANTOME...

Lorsque les nuits étaient calmes et douces, et l'été, cette année-là, fut très chaud, même dans les Vosges, avec une sécheresse persistante, il les passait, presque tout entières, dehors. Il ne se lassait point de revoir son domaine, parcelle par parcelle, et il éprouvait une joie profonde de se retrouver en face de certaines choses qui éveillaient plus particulièrement ses souvenirs, comme des bâtiments de fermes qu'il avait fait reconstruire, sur des plans nouveaux ; comme des étangs qu'il avait fait dessécher et qui étaient maintenant en culture ; comme des landes qu'il avait défrichées ; d'autres où le bois poussait ; comme les futaies où l'on n'avait pas mis la cognée depuis vingt ans !.. Vingt ans ! alors qu'il était heureux et toutpuissant en ce coin joli de France où tous le chérissaient. Chaque nuit, il s'avançait un peu plus loin, il s'en allait rôder ainsi vers la Louvière, dont les travaux, commandés par Michel, étaient à peu près terminés... Il s'en allait rôder autour de la scierie de Malgoutte... Une fois, il resta toute une nuit à contempler les forges silencieuses de la Tremblade, qui venaient de se former. Jamais, lui, Croix-Vitré n'avait eu à supporter de grèves, et toujours les forges étaient restées en pleine activité. Il avait fallu la mauvaise administration des frères pour amener ce désastre. Il haussa les épaules avec mépris et murmura :

— Patience !

Mais il ne revint plus jamais de ce côté-là parce que ce spectacle était trop triste, et son cœur en avait souffert. Il alla rôder vers la terre de Clairsemé et constata combien les récoltes étaient maigres, brûlées, rôties par un soleil implacable, à ce point que les fermiers, voyant les seigles, les avoines et les blés perdus, y avaient mis leurs troupeaux parce qu'ils manquaient d'herbages. La goule n'en est point de soucis. Au contraire, on eût dit que cela lui réjouissait l'âme.

— Comment feront-ils ? Ils ont grand besoin d'argent, et ils n'ont pas prévu cette année mauvaise dont les fermages ne rentreront pas ...

Puis, il alla rôder dans la terre du Clos des Moines. C'est ainsi qu'on est été, pendant l'absence des fils de la veuve, il revit tout le domaine de Royanmont. Sa hardiesse n'allait pas sans prudence au début. Mais au fur et à mesure qu'il constatait que nul soupçon ne venait l'atteindre, la prudence s'en égaisit. Il est facile de se dissimuler, la nuit, en pleine campagne, et surtout il est facile de ne pas se laisser surprendre par une rencontre imprévue. Les nuits sont silencieuses. Nul bruit n'y trouble la paix absolue. Et l'on entend, de loin, les pas sur la route, ou le trot d'un cheval, ou le grincement des roues d'une voiture.

Quand l'on de ces bruits frappait son oreille, le comte entrait dans les champs, se couchait au ras du sol, dans une moisson, ou derrière une haie, dans les fossés même, lorsqu'il n'avait pas le temps de s'éloigner, ou derrière un arbre, où il traversait un bois. Il évitait, tout d'abord, les rencontres. Mais le danger n'existait pas en pleine campagne. C'était au détour qu'on pouvait le surprendre, revenant ou sortant. Ce fut ainsi qu'un matin, le cocher vint dire à Nathalie :

— Madame, je dois vous avertir d'une chose... Madame en fera ce qu'elle voudra... Cette nuit, je ne dormais pas, à cause de la chaleur, et il me semblait que mes chevaux n'étaient pas tranquilles. Je suis descendu aux écuries pour me rendre compte de ce qui se passait et je donne en mille à Madame de deviner ce que j'ai vu, ou plutôt ce que j'ai cru voir, car la chose est si invraisemblable...

— Qu'avez vous vu, Antoine ?

— J'ai vu monsieur le comte, debout, bien droit, et qui, appuyé seulement sur une canne, revenait des champs et rentrait chez lui...

— Etiez-vous tout près?

— Non, j'étais assez loin, mais ..

— La nuit était-elle claire ?

— Non. Il faisait même très noir, mais..

— Mais vous avez été le jouet de votre imagination, Antoine, et ce que vous avez vu ne peut être qu'un fantôme.

— Madame croit que...

— Que vous vous êtes trompé. Mon frère, hélas ! ne peut quitter son lit...

— C'est singulier, murmura le cocher.

Comme il était vexe dans son amour-propre, il se promit d'éclaircir le mystère et passa les trois nuits suivantes sans dormir. Or, ces trois nuits furent bouleversées par des vents de tempête, bien qu'il ne tombât pas une goutte d'eau et Croix-Vitré n'osa sortir. Antoine en fut pour ses surveillance et l'abandonna le quatrième jour, convaincu qu'il s'était laissé aller à une illusion, dans les ténèbres.

— Et bien ? interrogea Nathalie, avec tranquillité.

— Madame avait raison...

Quelques jours après, c'était le tour de la femme de chambre, Angélique.

— Il faut que je dise à ma dame...

— Quoi ?

— Madame m'avait permis avant-hier d'aller voir mon frère qui est malade à Plombières et madame sait que je ne suis rentrée qu'au milieu de la nuit...

— Eh ! en quoi cela m'intéresse-t-il ?

— Cela intéresse madame plus qu'elle ne le croit.

⁂

FOZZANO. — M. l'instituteur de Fozzano a ouvert une souscription pour pouvoir augmenter le matériel scolaire de son école. Cette souscription a produit 139 francs.

⁂

CHIAVARI. — Mme Murat Anne-Marie est nommée aide des postes à Cott-Chiavari, et M. Murat Jean-Toussaint, facteur intérimaire au même bureau.

⁂

FRANCARDO. — On lit dans la *Ver à Soie* :

Il y a quelques jours nous avons annoncé à Francardo à un véritable coup de théâtre. Les ouvrières des filages et Fondoirie, poussées par des égarés des femelons grèves de Casamozza et de Berchetta, ont cru à propos de former un syndicat afin d'imposer leur volonté au Directeur.

Tout se serait passé sans encombre, si M. Cuningham avait laissé faire. Mais M. Cuningham n'est pas un homme à se laisser passer sur le ventre, et avant que le syndicat fût formé, il a congédié tous les meneurs.

Le lendemain les ouvrières syndiquées ont voulu essayer d'empêcher les ouvriers non syndiqués de se mettre au travail. La gendarmerie prévenue la veille est arrivée à temps et grâce à sa présence sur les lieux l'ordre n'a pas été troublé.

Les autres ouvriers tant ceux de l'Usine Chardon, que ceux de la Soierie Hollandaise ont bien encouragement les congédiés et n'ont pas empêcher de le leur dire à haute voix.

Les ouvriers de la Soierie Hollandaise aussi ont essayé de faire un peu à leur guise. Un beau matin, les voit à qui arrivait en retard ; le Directeur les a empêchés de travailler de la demi-journée. Ils n'ont pas été contents, et le soir ils n'ont pas repris le travail. Le lendemain les principaux meneurs étaient renvoyés. Les ouvriers ont fait leur mea culpa : ils ont trouvé que c'était un peu bien fait

M M. Chardon, qui aux aussi eut en à souffrir des tentatives du syndicat et de grève, qui adopté un système idéal pour empêcher les grèves. Comme la main d'œuvre ne manque pas à Francardo ils ont soin de se débarrasser de quiconque s'occupe d'autre chose que de son travail. Les honnêtes gens approuvent leur manière de faire.

Un conseil aux ouvriers, pour finir. Quoiqu'on qui n'y connaissent étant que les flatteurs vivent aux dépens de ceux qui les écoutent. Or menteur est synonyme de flatteur, qu'ils ne l'oublient pas.

Lycée de Bastia

Congés de Pâques

Les congés de Pâques ont été fixés de la façon suivante en ce qui concerne le Lycée de Bastia et les Cours secondaires de jeunes filles :

Sortie : Samedi, 11 avril, après la classe du soir.

Rentrée : Lundi soir, 27 avril, à l'heure réglementaire pour les internes.

Reprise des classes : mardi matin, 28 avril.

CORBARA

UNE VICTIME DU DEVOIR

Sieni Pierre-Paul

Vendredi matin, le paquebot-poste *Bizerte*, remontait les côtes de notre malheureux compatriote, le chauffeur breveté Sieni Pierre-Paul, décédé à l'hôpital anglais de Gibraltar le 13 février, victime de l'accident de chaud des suivants à bord du cuirassé *Jeanne d'Arc*.

Toute la population d'Ile Rousse s'était portée sur les quais de la Patrie, grossie de nombreux habitants de Corbara et des villages environnants.

Le navire entra en rade à 8 heures précises. Au moment où le cercueil recouvert du drapeau tricolore allait être placé sur un char préparé pour la circonstance, la musique la « Joyeuse » qui avait spontanément offert son gracieux concours, a salué cette victime du devoir par la Marseillaise. Précédant ensuite le cortège, elle n'a cessé de jouer des marches funèbres.

Trois couronnes offertes par des camarades de la *Jeanne d'Arc*, les maires d'Ile Rousse et des amis de Corbara, étaient portées par des matelots permissionnaires venus de diverses localités, dont nous n'avons pas encore le détail.

Le cercueil était suivi par la famille du défunt, M. Franceschini, maire de Corbara, et M. Pietri, adjoint à l'Inscription maritime, Le *Becquerel*, le *Saint-Gatien* et tous les bateaux de pêche avaient arboré leur pavillon en berne ainsi que tous les édifices publics.

Sur tout le parcours les magasins étaient fermés et l'aspect de la ville revêtait un caractère de deuil national.

A la sortie M. Pietri, au nom de la Marine a prononcé un discours que nous nous faisons un devoir de reproduire.

Messieurs,

Sieni Pierre-Paul, chauffeur breveté à bord du cuirassé cuirassé *Jeanne d'Arc*, disparaît à l'âge de 24 ans, alors qu'il commençait un service sur la Patrie tout ce qu'il avait de jeunesse, de courage et de dévouement.

Il est mortellement blessé dans un accident de chaudière survenu sur l'une de nos plus belles unités de combat.

Aux paroles si douloureusement frappé, une consolation, consolation suprême, reste, c'est de savoir que l'enfant chéri, le frère bien-aimé, est mort au champ d'honneur, faisant partie de cette phalange de braves marins qui, dans les eaux marocaines, si inhospitalières, au milieu de périls incessants et d'un rude labeur de tous les jours, contribuent tant et toujours, sans défaillance aucune, notre pavillon, pour la grande utilité de notre corps expéditionnaire.

Le sinistre jeune dans l'accomplissement de la tâche ardue qui leur incombe, du sentiment du devoir qui anime le cœur du marin fier gaie sous la devise « été et sera toujours : Honneur et Patrie.

C'est d'eux, que tout récemment M. le Ministre de la Marine disait du haut de la tribune du Sénat, qu'ils méritent la reconnaissance du Pays.

Pauvre père, pauvre mère, cette reconnaissance vous est acquise, et soyez persuadés que dans la mesure la plus large possible, le gouvernement de la République qui n'oublie pas les enfants de France tombés à son service, saura atténuer le vide que laisse parmi vous le cher disparu ; car, Messieurs, si Sieni était un serviteur d'élite comme l'attestent ses états de service, il était aussi un fils modèle.

J'ai encore sous les yeux la dernière lettre que, de l'étal, il écrivait à ses parents, lettre où se devoile tout son cœur filial. « Bientôt, disait-il, j'aurai le bonheur de vous embrasser (il allait être congédié le 30 mars courant après 42 mois de présence à l'Etat).

« Ne m'écrivez plus, attendez que je vous donne de mes nouvelles de Brest où nous allons mouiller le 12 février... »

Triste retour du sort, deux jours après cette date, qu'après une semaine d'horribles souffrances, il succombe à l'hôpital anglais de Gibraltar, laissant à tous les siens les plus douloureux et les plus cruels qui lui sont prodigués par son voisin, comme à votre Manche.

Famille chère, si quelque chose peut apporter un léger soulagement à votre douleur, ce sont sans les marques de sympathie qui vous sont données aujourd'hui par les populations d'Ile-Rousse, de Corbara et des villages avoisinants ; c'est la présence ici de ces matelots qui au nom de leurs camarades de la *Jeanne-d'Arc*, viennent en témoignage de fraternité et affectueux souvenir, déposer sur la tombe de ce soldat tombé à son poste de combat, cette modeste couronne, comme l'un dépose une au cœur de notre mère d'Alsace.

Pour vous, matelot Sieni, que le sol natal auquel vous deux rendu par les soins de l'Etat, soit doux à votre dernier sommeil.

Au nom de la Marine que j'ai l'honneur de représenter ici, je vous dis adieu, noble et chère victime du devoir.

Dormez en paix.

⁂

Les obsèques ont eu lieu le lendemain à Corbara au milieu d'une affluence de parents et d'amis.

A la sortie de l'église, M. Savelli Antoine, pharmacien à Ile Rousse, originaire de Corbara et ami de la famille, a prononcé également un discours que nous reproduisons.

Messieurs,

Saisis d'émotion poignante, aux accents de la *Marseillaise*, nous avons salué hier, au port d'Ile-Rousse, le dépôt à la mortelle de notre malheureux compatriote Pierre-Paul Sieni, que la drapeau tricolore enveloppait dans ses plis.

L'Administration de la Marine, si affectueuse et si bienveillante pour ses enfants, le maire d'Ile-Rousse, qui vue ardente et généreux, aimait qu'à juste titre, se sont largement associés à un hommage qui vient de frapper si cruellement une des familles les plus honorables du pays ; les magasins étaient fermés, les drapeaux étaient en berne, et la ressemble a revêtu le caractère d'un véritable deuil public.

Aujourd'hui, toute la population de Corbara rassemblée autour de ce cercueil donne un cher à la patrie, si prématurément fauché, un tribut de larmes et de regrets.

Cet hommage de douloureuse sympathie de la part de nos populations était dû à la mémoire de Pierre-Paul Sieni, mort tout jeune encore au service de la Patrie !...

Il y a un mois à peine, il était plein de force et de vie ; il avait la santé et la jeunesse qui sont tout ce qu'il y a de vrai sur la terre, et aussi ingénieté simple et inaccessible des joyeux matelots.

A bord de la *Jeanne d'Arc*, il allait dans les eaux Marocaines, vogueur vers un inconnu qui, pour un cœur jeune et généreux, n'est certes point dépourvu d'attraits.

Entouré de camarades qui n'avaient pas tardé à apprécier sa belle humeur et sa bonne nature ; aimé de ses chefs qui avaient remarqué en lui un soldat dispos, un caractère loyal et droit, Paul Sieni était heureux dans cette vie vagabonde du marin, aux horizons toujours changeants et aux émotions parfois voluptueuses.

Aux heures de repos, tandis que la navire filait doucement, uniformément caressé par la houle, et que, autour, l'infini de la mer déployait ses grands bras, les jeunes matelots échangeaient entre eux leurs projets d'avenir.

Paul Sieni désirait rentrer au foyer paternel ; il parlait avec émotion de ses Cotes fleuries, aux paysages tout ensemble gais et aux odeurs fortes et d'une saveur ; de sa famille aisée qu'il comptait bientôt revoir, et qui jamais limitait attendant son retour.

Hélas ! infortuné jeune homme, le sort inexorable brisa ainsi d'un coup toutes tes chères projets !... A l'heure où le crépuscule étendait en blanc sur l'île sur les eaux, une accouse terrible, soudain sévenla le plancher du bord, puis on entendit un bruit formidable, horrible, suivi bientôt après de gémissements et d'cris de douleur : une chaudière avait fait explosion. Quelques minutes avaient été bientôt grièvement, et parmi eux, le jeune Sieni, dont le corps gisait pantelant et mutilé.

Après avoir reçu les soins donnés des médecins du bord, les blessés dont l'état était très grave durent être évacués au bout d'une quarantaine de jours à l'hôpital anglais de Gibraltar, qui est certainement le plus proche au lieu du sinistre.

Nous nous reproduisons de passer sous silence les attentions délicates, la tendresse vraiment touchante prodiguées à nos malheureux compatriotes par la population de Gibraltar ; elles seront une meilleure remerciement et encore plus vive reconnaissance pour ce bel exemple de solidarité humaine dans le malheur.

Couché sur son lit de souffrance Paul Sieni, pendant ses heures de insomnie, évoquait le village natal qui, là-bas, au loin, de l'autre côté de la Méditerranée, s'élève blanc et encadré dans un cadre éternellement vert ; se pensé, s'arrêtait dans son mémoire douloureux, où deux vieillards, le père et la mère, qui une bride, où des larmes attendaient dans une anxiété atroce les nouvelles du cher matelot, et alors ses sanglots soulevaient son cœur.

Puis, le soir, au moment où le soleil se couchait, dans l'air tout fut fini !... Son cœur avait cessé de se battre, et ses lèvres s'étaient closes à jamais...

Malheureux parents ! pauvre père, mère infortunée, et vous, ses frères inconsolables, pleurez un fils si grand, car Pierre-Paul était le meilleur des fils, le plus affectueux des frères, et il n'est plus !... Pleurez ! pas raidissez vous contre les coups du destin, qui aujourd'hui vous accable. — Que l'espoir en de symphonie qui, tout entière, vous issu que le population de Corbara, conjure si compatissante aux infortunes, adoucisse votre douleur !

Et toi, mon cher Pierre-Paul, repose en paix dans notre petit cimetière du village où dorment tous les côtes vous nous te rejoindrons un jour ; repose en paix dans ce coin de terre natale qui domine la mer bleue dont les flots ont si souvent bercé ton sommeil et dont le murmure te main parviendra encore jusqu'à toi.

De tout notre cœur et avec toutes nos larmes nous te disons douloureusement adieu !...

Bulletin Financier

Paris, 31 mars 1905.

Liquidation facile, reports modérés. Le 3 0/0 oscille à 97.87. Les Fonds Etrangers sont soutenus surtout le Russe 5 0/0, 1906. Etablissements de Crédit en bonne tendance. Vale des industrielles et du tramway faibles. Le Suez cote 4,423. Les Gaz-Parisiens sont lourds sur la baisse du cuivre. Mines d'Or hésitantes.

L'assemblée générale de la Banque d'Italie, une des institutions de crédit les plus estimées d'Italie, a eu lieu hier 30 mars. Le dividende a été fixé à 7 fr. L'action étant cotée 153 fr., rapporte 4.55 0/0. Les actionnaires ont décidé de porter le capital social de 40 à 50 millions. Le coupon N° 89, de 7 fr., est mis en paiement à partir du 1er avril à la Banque d'Italie et à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les 100.000 actions nouvelles sont créées jouissance 1er janvier 1905. Les anciens actionnaires ont droit à 1 action nouvelle contre 4 anciennes. L'option doit être exercée avant le 11 avril. Le prix d'émission est de 190 fr.

L'action Chemins Walker s'inscrit à 429. Toutes les industries du bois sont appelées à bénéficier très largement des procédés de la Compagnie Française des Bois Injectés à l'exploitation exclusive. L'action Bois Injectés reste bien tenue à 124. L'obligation Port de Para 5 0/0 cote 443.

L'Etat de l'Amazone est un des plus riches du Brésil. Aussi les obligations 5 0/0 or qu'il a émises en 1906 rapportant 6 0/0 net, sont-elles très recherchées à 428. L'action Banco del Peru y Londres s'inscrit à 569.

Les actions de la Société Française d'Exploitation Houillères ont des demandes suivies à 122 fr. Cette Cie est appelée à obtenir des résultats intéressants de l'exploitation de ses concessions situées dans l'Hérault et qui sont sous dérous comme très importantes.

Les Chemins Français sont calmes.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 762, 5. — Température : Maxima, 13, 4 ; Minima, 11, 6.
Pluie : 00 millimètres.
Humidité : 72.
Direction du vent : Sud.
Forces du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Agitée.

A l'arrivée

M. Violetti, depuis d'Ecare-et-Loire, et Madame, sont nos hôtes depuis deux jours.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Courses de chevaux

NOS FAVORIS

1re course : *Glaneur*.
2e course : *Major*.
3e course : *Clermont*.
4e course : *Olga*.

La première course sera particulièrement intéressante par suite de la valeur des poulains de trois ans, qui se disputeront chèrement la victoire, arrivant presque côte à côte.

La Société nous prie d'annoncer au public que les chiens ne rentrant dans l'hippodrome qu'en laisse, que des cartes de palcose seront vendues par des camelots durant la gare, que pour éviter les nombreux accidents qui pourraient se produire par suite de la fête du public à vouloir retourner en ville par le train, il est expressément recommandé d'apporter plus de modération et d'attendre patiemment le prochain train pour éviter l'accident regrettable qui fatalement, en cas contraire, se produirait.

Au départ

Le cuirassé *Jurien*, qui a séjourné une quinzaine de jours dans notre port pour se livrer à des essais de vitesse et à des expériences de télégraphie sans fil, est reparti hier pour Toulon.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

M. et Mme Schmitt, M. et Mme Gertrud Voigt, M. et Mme Glaser, Miss Hare, M. Rios, baron et baronne de Manchausen et Mlle, M. et Mme Leirent, comte et comtesse François d'Arey.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

La *Corte*, capitaine Orsini, est arrivé de Propriano, avec passagers et marchandises, et reparti pour Marseille.

La *Vendémia*, capitaine Dominique, est parti pour Bone.

Etat Civil

DÉCÈS

Farinacci Marie-Félix, 79 ans.

Chronique Sportive

Football-Association

C'est demain, dimanche, sur le terrain de Campometta, que se disputera le match entre les équipes 3ème d'artillerie et du Sporting-Club. Le onze du G. S. A. B. est formidable. Au S. C. B., par suite d'empêchements de quelques équipiers, on a dû compléter par des joueurs de la seconde équipe. Le jeu, nous osons l'espérer, n'en souffrira pas et les remplaçants tiendront bien leur place.

Voici la composition des équipes :

G. S. A. B. — But : Viguier.
Arrières : Grimaud, Pazziconi.
Demis : Valentin, Colas, Farjeton.
Avants : Duryoux, Dausset, Nicoli (cap.), Bridault, Dausset.

S. C. B. — But : Waty.
Arrières : Placquet, Calendini.
Demis : Brandi F., Luciani P., Perretti.
Avants : Bergasoli, Brandi Antoine, Filippi, Finieri, Casanova.

La partie commencera à 2 heures et demie de l'après-midi.

Sporting-Club Bastiais

Les membres disponibles demain sont priés d'assister au match du S. C. B, contre le G. S. A. B. qui se disputera à Campometta. Sont spécialement convoqués les joueurs des 2nes et 3mes équipes.

Avant le match une partie d'entraînement sera organisée entre ces équipes.

Le Secrétaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 10-5 à midi 19° 4 ; 6 heures du soir + 13°.
Maxima + 20°. Minima + 8 2.

Baromètre — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, S. léger.

Etat de mer, le matin, Découvert.
L'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Récompense

Nous apprenons avec plaisir que M. Dalesi Antoine, agriculteur, sobtenu une médaille de bronze du Ministre de l'Agriculture à l'exposition agricole de Paris pour les petits pois qu'il a exposés.

Cette récompense prouve que nos produits Corses commencent à être appréciés dans la Capitale.

Nos félicitations.

⁂

Décès

Nous avons appris avec un très vif regret la mort de Mme Casalonga, l'épouse dévoué de M. Casalonga, caissier principal de la banque de France à Marseille.

Ces regrets seront partagés par un grand nombre de nos concitoyens qui, pendant le séjour assez long de Mme Casalonga dans notre ville, avaient pu apprécier l'élévation de ses sentiments et la noblesse de son cœur.

Nous envoyons à M. Casalonga et sa famille l'expression de nos bien douloureuses sympathies.

⁂

Accident

Un regrettable accident s'est produit hier, vers 2 heures de l'après-midi, au Nouveau-Port. Un des ouvriers de M. Martin Maraccioli, entrepreneur des travaux du port, le nommé Antoine Petrolacci, 56 ans, était occupé à immerger des blocs de pierre de la jetée à la mer.

A l'aide d'un levier il se disposait à soulever une grosse pierre, lorsqu'il tomba accidentellement à terre et la pierre vint s'abattre sur la jambe gauche qui fut brisée à la hauteur de la cuisse.

L'Assistance publique, aussitôt prévenue, s'empressa de faire transporter le blessé, à l'hôpital civil, où il reçut immédiatement les soins que réclamait son état.

⁂

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 30, Boulevard Paoli, au 3e étage.

⁂

Pilules Suisses

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les *migraines, les maux d'estomac* et la *constipation*.

⁂

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00180

BOURSE DE PARIS

	2 avril	3 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96,45	96.10
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.10
	ex-coupon.	

L'HEUREUX GAGNANT

du gros lot

de la loterie de la Ligue maritime

DE BORDEAUX

Paris, 3 avril.

L'heureux gagnant du gros lot de deux cent mille francs de la loterie de la Ligue Maritime, est le nommé Guittart, peintre en bâtiments à Montpellier.

Terrible Accident

La blessure de M. Chanot fils

Marseille, 3 avril.

Nous avons annoncé hier que M. Georges Chanot, fils du sympathique maire, s'était blessé mortellement en maniant un revolver.

Aucune complication grave n'est survenue dans la journée.

Les médecins ne quittent pas le chevet du blessé.

De nombreux télégrammes de sympathie sont adressés au maire de Marseille.

Suicide d'un Maire

Paris, 3 avril.

M. Camille Godefroy, maire de Neuillé-Pont-Pierre, dans le département d'Indre-et-Loire, a mis fin à ses jours en s'asphyxiant dans une cuve remplie de soufre.

Les causes de ce suicide sont encore inconnues.

LA COURSE

NEW-YORK - PARIS

Paris, 3 avril.

La voiture américaine Thomas est arrivée à Seattle le 31 mars.

Par suite du mauvais état de la piste d'hiver à Waldez et à Nome, la traversée de l'Alaska, a été abandonnée.

La voiture Thomas a été embarquée immédiatement pour Vladivostock.

A PARIS

LA GRÈVE DU BATIMENT

LE LOCK-OUT

DES

ENTREPRENEURS

45.000 ouvriers sans travail

Paris, 3 avril.

L'entente entre patrons et ouvriers n'ayant pu se faire, malgré les dernières concessions accordées par les entrepreneurs, la Chambre syndicale des entrepreneurs en maçonnerie a tenu une nouvelle réunion aujourd'hui, au cours de laquelle il a été décidé que tous les chantiers seront fermés demain soir.

Le lock-out des entrepreneurs en maçonnerie atteint 45.000 ouvriers.

Interpellation Berry

Paris, 3 avril.

M. Georges Berry, député rallié de Paris, a adressé une lettre au président du Conseil pour l'informer qu'il l'interpellera lundi sur le lock out des entrepreneurs en maçonnerie.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ

du Premier Ministre

Londres, 3 avril.

L'état de santé de sir G. Campbel Bannerman est très alarmant. D'heure en heure l'illustre malade s'affaisse et perd ses forces.

Sa fin est désormais considérée comme très proche.

MANŒUVRES NAVALES

Terrible abordage dans la Manche

UN DESTROYER

coupé en deux

40 victimes

Londres, 3 avril.

Au cours d'une manœuvre de nuit que la flotte anglaise exécutait dans la Manche, le cuirassé *Berwick* a coupé en deux le destroyer *Tiger*.

Une panique générale s'en est suivie.

Les matelots du *Berwick* ont tenté le sauvetage, mais trente-six matelots et officiers n'ont pas répondu à l'appel de leur nom.

Le commandant du destroyer *Tiger* se trouve parmi les noyés.

Ce terrible abordage a produit une grande émotion dans la Grande Bretagne et particulièrement dans le monde maritime.

EN ITALIE

TROUBLES GRAVES

A ROME

Morts et blessés

Imposante manifestation ouvrière. — Les funérailles d'un maçon. — Conflit sanglant entre la troupe, la police et les ouvriers.

Rome, 3 avril.

Hier, à Rome, plus de 1.500 ouvriers, représentant de nombreuses associations, suivaient, drapeaux déployés, le cercueil du maçon Premoci, mort des suites d'un accident de travail.

Cet imposant cortège voulut passer devant l'ambassade autrichienne, avec l'intention de se livrer à des manifestations hostiles.

La troupe et la police s'y opposèrent.

Les manifestants, irrités, lancèrent des pierres.

La force publique, se voyant débordée, tira plusieurs coups de feu sur la foule.

Trois personnes, parmi lesquelles le président du Syndicat des maçons, furent tuées.

Une quinzaine de personnes furent blessées, dont plusieurs grièvement.

Deux anarchistes ont été tués hier dans les diverses bagarres.

Vingt-deux agents de police ont rapporté des blessures assez graves.

On craint de sanglantes manifestations à l'occasion des obsèques des victimes de la bagarre d'hier.

MEETING MONSTRE

La Grève générale

Nombreuses arrestations

Rome, 3 avril.

A la suite de ces événements, un grand meeting, auquel assistaient toutes les corporations ouvrières de Rome, a été tenu dans la soirée.

Après une violente discussion la grève générale a été déclarée.

De nombreuses arrestations ont été opérées, surtout parmi les chefs ouvriers des syndicats.

Plusieurs anarchistes également ont été arrêtés.

De graves troubles sont à craindre.

Toute la troupe et la police sont sur pied.

A MILAN

Agitation ouvrière

Milan, 3 avril.

Toute la population ouvrière de Milan s'agite.

De nombreux manifestants parcourent la ville drapeaux déployés.

De nombreuses patrouilles ont été organisées.

Plusieurs postes militaires ont été renforcés.

A SAINT-SÉBASTIEN

LA FAMILLE ROYALE

aurait été victime

D'UN ACCIDENT OU ATTENTAT

Paris, 3 avril.

La *Liberté* publie, sous toutes réserves, une dépêche de Bordeaux annonçant que le bruit court qu'un grave accident serait survenu à Saint-Sébastien à la famille royale d'Espagne.

On ignore encore si l'on se trouve en présence d'un accident d'automobile ou d'un attentat.

A l'ambassade d'Espagne, on n'a reçu encore aucune nouvelle.

Bruit démenti

Paris, 3 avril.

Au ministère des Affaires étrangères, on dément le bruit d'un attentat contre la famille royale espagnole.

AUX ÉTATS-UNIS

L'Ambassade de Berlin

Washington, 3 avril.

Le gouvernement de Washington a accepté la démission de M. Tower, ambassadeur à Berlin, qui partira du 1er juin.

Le choix de M. Hill, appelé à lui succéder, avait été soumis au Sénat, qui a fait parvenir hier une réponse favorable.

Le Cabinet de Washington a approuvé, lors sa séance d'aujourd'hui, le choix de M. Hill, comme ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

C'est à la suite de la visite que l'ambassadeur allemand à Washington avait faite au président Roosevelt que le gouvernement américain a donné son approbation.

M. Hill est un diplomate habile, un homme d'autorité en matière de lois internationales et qui s'était fait connaître par ses capacités comme secrétaire d'Etat.

Tout récemment encore, on l'avait remarqué pour les services qu'il a rendus à la Conférence de la Haye.

⁂

On confirme aussi la nomination de M. Arthur Beaupré, comme ministre des Etats-Unis, à la Haye, et celle de M. Spencer Eddy à Buenos-Ayres.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La politique du Cabinet

Interpellation Jaurès

M. Jaurès, le leader des unifiés, demande à interpeller le gouvernement sur sa politique intérieure.

M. Clémenceau président du Conseil, accepte cette interpellation, qui est renvoyée à lundi prochain.

Mort suspecte de deux soldats

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'interpellation relative à la mort suspecte du soldat Durand du 131e d'infanterie et du soldat Estève, du 143e régiment.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, fournit toutes les explications demandées.

Ordre du Jour

La Chambre, prenant acte des déclarations de M. Chéron, vote l'ordre du jour pur et simple.

LES VIANDES MALSAINES

Interpellation Ferrette

M. Ferrette, député nationaliste de la Meuse, interpelle le gouvernement sur la livraison des viandes malsaines qui ont été faites aux troupes de l'Est.

« L'opinion publique, dit l'orateur, est justement émue des faits graves qui se sont produits dans les garnisons de l'Est. Certains fournisseurs livraient, de la viande avariée et empoisonnaient ainsi nos braves troupiers.

» Le Gouvernement est un peu responsable de ce triste état de choses. Il devrait obliger les fournisseurs à tenir leurs engagements.

» Nous espérons que le ministre de la Guerre donnera des ordres pour que ses instructions soient respectées. »

M. Cazeneuve député socialiste du Rhône, généralise l'incident et demande que des mesures énergiques soient prises dans tous les régiments pour éviter le retour de faits semblables.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est ensuite levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Dévolution des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à modifier les articles 6, 7, 9, 10, 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

L'ARTICLE 2.

La discussion s'ouvre sur l'article 2 du projet de loi, déposé par le gouvernement.

Cet article donne lieu à une vive discussion entre MM. Lebreton, Legrand, sénateur républicain de Seine-et-Oise, le rapporteur, et le ministre de la Justice.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir à 8 heures, place Calvetta.

Le secrétaire, J. Gamberi.

VENTE

APRÈS LIQUIDATION JUDICIAIRE

Vente d'un fonds de commerce de mercerie, vannerie, chaussures, articles de Paris, etc., et étagères, situé, 2, place de l'Hôtel de Ville. S'adresser à M. Jean Graziani, agréé, 2, rue Neuve Saint-Roch.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ.

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Pavés. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries sériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi fils met tout son zèle à faire un travail très soigné et garanti.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE**. Que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité, radiothérie, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Ulcères, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 40, Rue des Bons-Enfants, PARIS.

Librairie Ollagnier


ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

R. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent Exposition de Bastia (1887)
Croix de Nîmes et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)
Dosée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'acalyse et notamment par M. Gombeaud, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac destroues d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
Le LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt et en Vente à Cardo.
Se méfier des contrefaçons

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations


Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE FAITES RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux métallés. Résultats Incomparables. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et en Demi-Détail.
ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Mineurs
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur,
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 96 — DIMANCHE 5 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal.
Faits divers 0.10. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	28 fr.	12 fr.	6 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : *Pasion.*
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 02 s.
Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Siste I.

4 AVRIL

TROP PARLER NUIT

Le train marchait à une vitesse modérée, un cheval de fiacre aurait pu le suivre ; c'était un train omnibus qui s'arrêtait à toutes les stations. Dans un compartiment de troisième classe, un bourgeois chaudement enveloppé se prélassait dans un coin ; en face de lui un militaire, un dragon, était installé.

Le militaire paraissait un peu ému.

S'adressant au bourgeois :

— Que si on ne boirait pas un litre avec les amis quand on va au pays, autant dire qu'on ne serait pas un homme.

— Sans doute, mon ami, dit le bourgeois, il n'est pas défendu de prendre un verre, le bon vin est la mort du médecin ; le tout est de ne pas dépasser les bornes.

— Les bornes, avec moi, ça ne craint rien.

— Vous êtes dragon ? demanda le bourgeois.

— Oui ; je suis t'en permission.

— Etes-vous satisfait du métier militaire ?

— Vous savez, comme dit c't'autre, j'aimerais mieux autre chose.

— Vous plaisez-vous dans votre régiment ?

— Heu ! heu !

— Qu'est-ce que vous en pensez du régiment ?

— Le régiment, voulez-vous que j'vous dise ? C'est une bolte.

— Comment l'entendez-vous ?

— C'est une bolte que j'vous dis.

— Avez-vous un bon colonel ?

— Le colonel, ah ! ah !

— Comment est-il votre colonel ? Est-il bienveillant ?

— Le colonel, voulez-vous que j'vous dise ? C'est une bolte.

— Très bizarres les appréciations des militaires sur leurs chefs. Où êtes-vous en garnison ?

— A Meaux.

— Dans la Brie.

— Quel abri ?

— Je dis que c'est dans la Brie.

— Si ça peut vous faire plaisir.

— On ne vous apprend donc pas la géographie ?

— Tout ça, c'est de la politique.

— Non, mon ami, la géographie est la description.

— Je connais ça aussi bien que vous ; la politique, c'est une bolte.

— Je n'insiste pas ; est-ce que vous vous plaisez dans votre garnison ?

— La garnison ? c'est une bolte.

— Singulier. Quel que soit le sujet, votre opinion ne varie pas.

— Je ne suis pas une girouette.

— Enfin, vous n'êtes pas trop malheureux.

— Moi ? je brosse l'adjudant ; puis, vous savez, ça se tire : plus que cinq cent vingt-trois jours ; dans deux cents jours, je pourrais dire que j'suis de la classe.

— Vous me semblez envisager cette éventualité avec plaisir.

— J'vous crois. J'ai suis t'embêté ; je vais t'être fourré à la bolte en arrivant. Je suis t'en retard de vingt-quatre heures.

— Sans l'exactitude, les armées seraient toujours en retard.

— Si je suis t'en prison, je ferai du rabiau.

— Qu'entendez-vous par cette expression, militaire ?

— Vous n'avez donc jamais été troupier ?

— Je n'ai pas eu cet honneur.

— Vous êtes t'impropre au service ?

— Je professe néanmoins les sentiments les plus respectueux pour tout ce qui touche à l'armée, cette force...

— Fumez-vous ?

— Non, mon ami, pourquoi ?

— Parce que je vous aurais demandé une pipe de tabac.

Le bourgeois de plus en plus sentencieux :

— L'armée est le bras du pays ; nous devons toujours avoir un œil tourné vers...

— Ça manque de tabac ici.

— Permettez-moi de vous faire une question ? J'aime à m'instruire, à me rendre compte des choses. Est-il vrai que nos effectifs ne soient pas complets ?

Le militaire soupçonneux :

— Si on vous le demande, vous direz que vous n'en savez rien.

— Eaha, pensez-vous que nous soyons prêts ?

— Ça, je le sais, mais je ne veux pas vous le dire. Vous me faites l'effet d'être un drôle de particulier ; d'abord, vous ne fumez pas, et d'une ; c'est louche ; ensuite, qui êtes-vous ?

— Je suis un honorable bonnetier retiré, vice-président de la Société colombophile, *l'Eclair de l'Avenir*.

Le militaire élevant la voix :

— Vous, vous êtes bonnetier retiré comme mes chaussettes, et je n'en porte jamais !

— Mais, mon ami, qui vous fait supposer...

— Je ne suppose pas. Voulez-vous que je vous dise ce que vous êtes ? Vous êtes un espion !

— Un espion !

— Vous cherchez à me tirer les vers du nez ; ça ne prend pas avec moi !

Les voyageurs du compartiment d'à-côté se sont levés et regardent le bonnetier d'un mauvais œil.

— Oui, messieurs, crie le militaire, voilà un particulier qui me pose un tas de questions que c'est pour sûr un espion.

— N'en croyez rien, messieurs, balbutie le bourgeois troublé ; je suis un paisible citoyen.

— Cela suffit, dit un voyageur, nous allons vous descendre à la prochaine station et nous vous remettrons entre les mains de la gendarmerie ; là, vous vous expliquerez.

— Parfaitement, ajoute le dragon, le train s'arrête ; vous allez venir vous expliquer.

— Je ne demande que cela, messieurs ; patriote convaincu...

Le dragon prend le bourgeois par un bras et le pousse dehors ; les voyageurs l'entourent pour qu'il ne puisse pas s'échapper.

Le dragon confie son prisonnier au gendarme de service, qui est mis au courant de l'affaire.

— C'est un espion, j'en suis sûr, dit le dragon.

Le gendarme interroge l'inculpé :

— Montrez-moi vos papiers ?

— Mes papiers ? Mais... je n'en ai pas.

— Pourquoi voyagez-vous sans papiers ?

— Oui, pourquoi n'avez-vous pas de papiers ? répète le dragon.

— Ces messieurs vous accusent d'être un espion, reprend le gendarme ; qu'avez-vous à dire ?

— Monsieur le gendarme, je proteste de toutes mes forces contre une pareille accusation. En voyage, j'aime à m'instruire ; je faisais causer ce militaire.

— Précisément, vous faites causer les militaires, vous commettez le délit d'espionnage ; vous êtes un espion.

— Je l'ai vu tout de suite ! s'écrie le dragon en jetant un regard de triomphe sur les voyageurs.

— D'où venez-vous ? demande le gendarme.

— J'arrive de Nancy.

— Précisément ; vous arrivez de la frontière, vous êtes un espion. Vous allez me suivre jusqu'à la gendarmerie, le brigadier vous interrogera.

Malgré ses protestations, le bonnetier est obligé d'obtempérer aux ordres du représentant de l'autorité : le dragon l'accompagne et ne lui ménage pas les invectives.

Les voyageurs sont remontés dans le train, qui reprend sa marche.

Le bonnetier est mis sous les verrous ; il y reste huit jours, temps nécessaire pour établir son identité ; heureux d'en être quitte à si bon compte, il a juré de ne pas recommencer.

Quant au dragon, à son retour au régiment, au lieu d'être puni, il a reçu des félicitations.

EUGÈNE FOURNIER.

Propos d'actualité

La Presse, le Commerce et la Publicité

Au récent banquet de la Publicité, des idées intéressantes ont été émises sur le rôle de la publicité dans la vie moderne. Cette science, à peine née au siècle dernier, est devenue l'auxiliaire indispensable du commerce, de l'industrie, la condition du succès de toute entreprise. Elle a participé à l'extension de la grande et de la petite presse, qui, sans elle, n'auraient jamais atteint le degré de prospérité où elles sont aujourd'hui.

Or, la presse est devenue le plus admirable instrument de vulgarisation au service des affaires, le grand levier du progrès social. C'est dans la presse que germent les idées, c'est par la presse enfin qu'elles pénètrent dans toutes les classes de la société, jusque dans les moindres villages.

Ainsi, les affaires et la politique, la vie sociale sont de pair ; la presse rendue visible et intéressante, annonçant à faire pénétrer partout les derniers perfectionnements de la science industrielle, en même temps que les innovations dans le gouvernement des peuples.

Si nous nous reportons à soixante ans en arrière, nous voyons le commerce manquant d'essor, aux prises avec les plus grandes difficultés pour l'écoulement rapide de ses produits. Nous voyons, d'autre part, la presse sans liberté et sans ressources, végéter. Les gazettes se vendaient trois, quatre et cinq sous ; seuls quelques privilégiés pouvaient les lire.

Quelle transformation, depuis qu'Emile de Girardin créa les premiers journaux à un sou ! Quelle multiplicité de feuilles locales, qui toutes ont leur utilité : renseigner sur les documents d'actualité, en même temps mettre en contact les commerçants et le public.

Au moment où la presse prend une importance si considérable il n'était pas inopportun de rappeler la progression parallèle suivie par le commerce, et de faire ressortir l'appui prêté à l'un et à l'autre par la publicité.

A. CAPELLO.

L'ENFANCE COUPABLE

Il existe en Angleterre et en Amérique, des tribunaux spéciaux pour l'enfance coupable, et, comme on n'a eu qu'à se louer des bons effets de cette juridiction, il est fort question, depuis quelque temps, de l'acclimater chez nous. En attendant, au tribunal de la Seine, on a spécialisé des juges d'instruction et, depuis mars 1907, la huitième Chambre correctionnelle a été chargée de toutes les affaires d'enfants auxquelles elle réserve ses audiences du lundi. On estime déjà que l'expérience ne présente que des avantages.

En même temps, par l'entremise du Patronage de l'Enfance et de l'Ecrivain du Souvenir, on s'est mis à appliquer à Paris aux enfants coupables la « liberté surveillée », telle qu'elle se pratique en Amérique et en Angleterre et qui consiste à laisser dans leurs familles les jeunes délinquants qui ne sont pas foncièrement vicieux, libres, mais sous la surveillance d'inspecteurs énergiques. Le numéro de mars de la revue *l'Enfant* nous donne à ce sujet une intéressante statistique.

Jusqu'ici, depuis février 1906, 172 des enfants mis en liberté par l'autorité judiciaire ont été confiés à la surveillance du Patronage de l'Enfance : 2 sont décédés. Sur 171 il en est 71 qui se conduisent très bien et paraissent définitivement dans la bonne voie : 6 se sont engagés dans l'armée, solution que les Amis de l'enfance coupable préconisent ; 21 ont été placés à la campagne, s'y conduisent bien, se guérissent moralement et se fortifient physiquement ; 2 ont été placés à Paris chez des patrons bien choisis qui les surveillent ; 1 autre a été envoyé dans un hospice ; 20 sont encore un peu incertains, hésitant entre le retour définitif au bien et la tentation du mal.

Sur les 90 autres, 19 ont disparu, ont pris la fuite, mais aucun d'entre eux n'a d'ailleurs commis de nouveau délit, car le Patronage en eût été averti par la police. Ils ont changé de quartier, peut-être ont-ils quitté Paris, bohème errante qui embarrassera toujours le criminaliste. Pour les 31 enfants qui ont été envoyés en correction après nouveau délit, la liberté surveillée n'a pas été efficace : elle leur avait été appliquée au début, alors qu'on ignorait les conditions indispensables du succès : elle a été néanmoins pour eux une dernière branche de salut que la société leur a offerte et qu'ils n'ont pas pu saisir ; ils sont devenus des recrues de l'armée du crime.

Ce qu'il faut dire en terminant, c'est que tous ces enfants eussent été, sans la liberté surveillée, ou acquittés purement et simplement, ou envoyés en correction. L'acquittement, c'était la liberté absolue, dangereuse pour leur avenir moral. L'envoi en correction, c'était la lamentable séparation de la famille et la promiscuité d'enfants pervertis. En s'intercalant entre l'acquittement stérile et l'envoi en correction funeste, la liberté surveillée rend de très grands services pour les enfants qui ne sont pas foncièrement vicieux et dont les familles honnêtes n'ont été coupables que de négligences dans leur éducation.

L.-D. ARNOTTO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 avril à 3 heures

St-Georges, allégro,	Allier.
Les Saltimbanques, fant.,	Ganne.
Valse Frivole,	Dalmas.
Héroïade, fant.,	Masson.
Coppélia, polka-mazurka,	Délibes.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Syndicat d'Initiative de Bastia

Excursions en Corse

En dehors de l'Excursion scientifique dont il a été parlé, on annonce l'arrivée à Bastia de différents groupes de touristes qui viendront visiter la Corse pendant les vacances de Pâques.

On nous signale particulièrement M. Lionel de Rothschild, qui débarquera à Bastia le 22 avril, avec plusieurs invités et une nombreuse suite ; celle de M. le professeur Papevoine, accompagné de 30 touristes français qui se rendront à Bastia le 14 avril via Nice, visiteront Ajaccio et la Corse, et rentreront sur le continent via Bastia-Livourne.

Un autre groupe de 27 automobilistes, sous la conduite de M. Lepreux, après avoir débarqué à Ajaccio et parcouru la Corse, sera à Bastia le 20 avril ; à la même date, nous aurons le passage dans notre ville d'une nombreuse caravane d'instituteurs.

En dehors de ces groupements, on reçoit aux divers syndicats d'initiative Corses de nombreuses lettres de voyageurs isolés qui indiquent que le mouvement touristique insulaire s'accentue de jour en jour.

Concours du « Premier Livre »

Un concours (Prose et Vers) est ouvert à tout écrivain n'ayant encore publié aucun volume. — S'adresser à la *Société Générale d'Editions*, 51, Rue Monsieur-le-Prince, Paris (Rien à payer).

EXPOSITOIN

Franco-Britannique de Londres

1908

Participation de la Corse organisée par les Chambres de Commerce d'Ajaccio et Bastia avec le concours des municipalités de ces deux villes, du Département, des divers Syndicats et des principaux industriels.

Les personnes qui désirent exposer sont priées de faire parvenir leurs produits aux chambres de commerce d'Ajaccio et de Bastia avant le 15 avril prochain, date de rigueur.

Les chambres de commerce se chargeant de toutes les formalités les exposants n'ont à faire aucune demande.

Les produits à exposer seront, par les soins des deux chambres, adressés à la section française de cette exposition.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la Chambre de Commerce de Bastia tous les jours de 2 à 4 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés.

Une brillante Réception

Sisco, 2 avril.

Notre population, toujours si prompte à témoigner son dévouement et sa reconnaissance, a voulu fêter l'arrivée dans notre commune de M. et Mme Auguste Ramelli, dont le récent mariage, célébré à Bastia, fut l'objet de si nombreuses marques de sympathies.

Depuis plusieurs jours déjà on se préparait à recevoir aussi dignement que possible les jeunes mariés. Des arcs nombreux et d'une architecture à la fois rustique et gracieuse s'échelonnaient sur tout le parcours, depuis la marine de Sisco jusqu'à la maison Ramelli. Des feuillages couraient en guirlandes et au le long de superbes arcades de verdure parsemées de fleurs champêtres.

Dès leur arrivée, M. et Mme A. Ramelli sont accueillis par des acclamations enthousiastes. M. Bertoni, au nom des habitants de la marine de Sisco leur souhaite la bienvenue ; un peu plus loin, nouvel arrêt. Ce sont les habitants du hameau de Cracciano, qui, dans un mouvement de commune sympathie, viennent apporter leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Mlle Alessandri a fait l'interprète de tous en souhaitant longue vie et prospérité aux mariés. Une chaleureuse ovation leur est faite pendant que des coups de boîte retonnent de tous côtés.

Puis on repart pour s'arrêter cette fois à Moltino, devant la Mairie, où un arc magnifique a été dressé ; le jeune Gaspard Dominique prononce une touchante allocution, dont on devine aisément l'auteur.

A midi, Mme et M. Auguste Ramelli arrivaient chez leurs parents, où les attend M. Louis Ramelli, entouré de nombreuses notabilités de la commune. Un repas plantureux et de rare luxe succède pendant qu'ils traversent une allée improvisée où les feuillages de myrtes, de buis et de houx s'entremêlent en un touchant symbole.

Après la délicieuse réception commencée, Mme A. Ramelli, dont le charme et l'amabilité en font un accueil pour personne, a voulu tenir à conquérir les sympathies de nos Siscais, et l'accueil si gracieux qu'elle reçoit à tous lui vaut des témoignages unanimes d'affection.

M. Casalta, instituteur en retraite, officier d'Académie, prend la parole pour dire combien est vive et sincère au cœur de tous les Siscais l'affectueuse gratitude pour la famille Ramelli et en particulier pour son vénéré chef, M. Louis Ramelli, conseiller général, qui, partout et en toute circonstance, ne cesse de donner des preuves de son indéfectible dévouement.

Du pomarèse toasts sont portés à la santé des jeunes époux, et M. A. Lazarini qui, pour la circonstance, a composé un fort joli poème, résume en de délicates pensées les sentiments de toute la population.

Puis la fête se prolonge très tard dans la nuit, et les premières lueurs du jour viennent seules rappeler aux invités qu'il faut à leur grand regret quitter cette maison si hospitalière, où on vient de passer des heures de si franche gaîté.

Qu'il nous soit permis, en finissant, de joindre à tous nos vœux ne bonheur pour les jeunes époux, nos félicitations les plus vives à la famille Ramelli qui a su nous procurer une charmante journée de joie sincère et dont nous garderons un inoubliable souvenir.

X.

VOLS ET ARRESTATION

Cette nuit, vers 4 heures du matin, le brigadier Giudici et les agents Marcelli, Giudicelli, Stefani, Cesari et Paoli ont procédé à l'arrestation du nommé Pietri François-Antoine, 30 ans, de Ventiseri, repris de justice dangereux, dans les circonstances suivantes :

Pietri avait volé, il y a quelques jours, un mulet et une jument au lieu dit Casamozza-di-Fiumorbo, appartenant à M. Jacques André Gilormini.

Ces jours derniers, Pietri qui se faisait passer pour un certain Giovanni Ange, de Ghisonaccia, vendait le mulet au nommé Albertini Jean, à Querciolo, pour la somme de 170 francs. Vendredi matin, il se trouvait à Casamozza-gare où il vendait également la jument volée pour la somme de 350 francs à M. Leandri Christophe, d'Olmo. Nanti de cette somme, Pietri se disposait à partir pour Bastia, lorsque la victime du vol, M. Gilormini, qui avait eu vent de la chose et s'était mis à sa poursuite, le rejoignit en gare de Casamozza, et mit le chef de gare et le gendarme de service au courant de ce qui se passait. Malgré son insistance, le gendarme ne crut pas devoir procéder à l'arrestation du voleur, et Pietri put ainsi arriver à Bastia sans être inquiété. M. Gilormini n'en continua pas moins sa poursuite ; dès son arrivée à Bastia, il mit la police au courant des faits et gestes de Pietri François-Antoine.

Pendant une bonne partie de la nuit les recherches de la police restèrent infructueuses.

Vers 2 heures du matin, le brigadier Giudici fut informé que Pietri n'était rendu dans une maison de jeu de la rue Miot, où il s'était attablé au tapis vert et jouait au baccara.

Ce cercle ayant deux entrées, le brigadier Giudici posta deux agents aux deux issues du cercle et attendit.,

Vers 4 heures du matin, le sieur Albertini Pierre-Dominique, cousin germain de l'acheteur du mulet volé, pénétra dans cet établissement et pria Pietri de sortir un moment ayant une communication à lui faire.

Pietri quitta aussitôt le cercle en compagnie d'Albertini, mais au moment où il s'engageait dans la rue Miot, il était appréhendé par les agents et conduit au poste de police. Fouillé, Pietri a été trouvé porteur d'une somme de 336 fr. 40.

Cette arrestation fait honneur à la brigade Giudici, à laquelle nous adressons toutes nos félicitations.

***

Hier, à 3 heures de l'après-midi, Pietri a été interrogé par M. le Commissaire central.

Il a reconnu avoir vendu le mulet et la jument, appartenant à M. Gilormini, mais il a prétendu avoir gagné ces deux bêtes aux cartes à un niolin, qu'il ne connaît pas, dans une propriété de Fiumorbo. Il a déclaré, en outre, avoir passé une bonne partie de la nuit à jouer au baccara dans une maison de jeu de la rue Miot.

Pietri a été déjà condamné pour vol. Après cet interrogatoire, il a été conduit au Parquet, où il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Bulletin Financier

Paris, 1er avril 1908.

Les fonds russes sont meilleurs mais le marché reste calme. Le 3 0/0 se ne trouve à 86.80. Les Fonds Et soviets en sont passe-vu on suivant le Russe 1906, à 98.15. Le Fonsier cote 249 contre : le Sconto Germanique. Le Comptoir d'Escompte 877. Le Crédit Lyonnais avance à 1.471. « billets 59 Trevier accuse une augmentation de 55.614.024 fr sur le portefeuille qui s'élève à 1.031.422.486. Les valeurs industrielles et de traction sont sans variations sensibles. Le Suez s'inscrit à 4.140. Les Canadiens sont plus faibles sur une baisse du cuivre à Londres.

L'action Saint Raphaël Quinquina est cotée 99. La Société Française Electrolytique a été présentée un certain intérêt en raison des résultats importants que l'on espère de l'exploitation des brevets Lafitte-Ugo. L'obligation 5 0/0 ce du Port de Bahia cote 445 en nouveaux progrès. Les garanties dont ce titre est doté sont des plus sérieuses. Elles sont constituées par une annuité prélevée directement sur 2 0/0 des recettes brutes en or 1, et s'il est nécessaire, par privilège sur les recettes de l'impôt douanier de 2 1/2 or sur les importations. Le Laurium Grec progresse à 86.25.

Nous avons raison de donner aux lecteurs des valeurs de Mines d'or Sud-Africaines. Un fait nouveau confirme nos prévisions optimistes. La nouvelle loi sur l'or qui vient d'être promulguée à Pretoria est désastreuse pour les compagnies minières auxquelles elle impose des charges telles que les capitaux se déconcerteront complètement de ces valeurs.

Chemins de fer Français fermes. L'Assemblée de l'Ouest a eu lieu le 31 mars et a fixé le dividende à 38.50.

Les plus gros assurés sur la vie

Le *New-York World* du 19 mars, consacre deux colonnes à la liste des plus gros assurés sur la vie d'Amérique.

Voici quelques noms et quelques chiffres :

Le président Roosevelt est assuré pour 55.000 dollars.

Plus de 5.500 personnes sont assurées de 50.000 à 4.000.000 de dollars (20 millions de francs !)

Rodman Wanamaker, de Philadelphie, fils de John Wanamaker, passe pour la plus grosse assurée sur la vie d'Amérique.

Voici d'autres noms :

August Belmont	600.000
James A. Colgate	1.500.000
J. Hrae Harding	400.000
Aaron Hahn	500.000
Guglielmo Marconi	750.000
George R. Mosely	450.000
Huey W. Poor	4.0.000
Henry Siegel	500.000
Gage E. Tarbell	425.000
E. R. Tomas	1.000.000
G. W. Vanderbilt	1.000.000
Reginald C. Vanderbilt	300 000
T. H. Watkins	800.000
James G. White	700.000
B. F. Yoakom	525.000
R. Wanamaker, fils	4.000.000
John Wanamaker, père	1.500.000

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 769. 8. — Température : Maxima, 15. 5 ; Minima, 10. 0.
Pluie : 00 millimètres.
Humidité : 65.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : peu agitée.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Hasdtleys Wilhem Bayne, Oscar, E. Seyler, F. de Lagoti et Mme, M. et Mme Nahor Sigg, baron et baronne de Lesser.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Théâtre Saint-Gabriel

Belle salle hier, au théâtre municipal, et bon succès pour le cinématographe Pathé.

Les vues d'une très belle netteté ont ravi les spectateurs qui ont passé tour à tour du rire le plus fin à l'attendrissement le plus pathétique.

En somme excellent programme qui sera, nous dit la direction, changé plusieurs fois par semaine.

Etat Civil

NAISSANCES.

Bonavita Jacques-Louis. — Ristori Antoine.

Musique Municipale d'Ajaccio

Hippodrome de Vignetta

Programme du 5 avril, à 2 h. du s.

Lucrèce, p. r.,	Sorel.
Le lac des Fées, ouv.,	Auber.
Mélaigne et Vallée, valse,	Cairc.
Les Rosecrutaires en Convent,	Verney.
L'Oiseau de l'aveugle, polka pour flûte et petite clarinette,	Bousquet

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 avril

Thermomètre : 7 heures du matin : 10-à midi 13.5 ; à 2 heures du soir + 14. Maxima + 19. Minima + 9.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, S. léger.

Etat du ciel, le matin, Découvert.
L'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

***

Doctorat en médecine

Nous enregistrons avec le plus vif plaisir le succès obtenu aux examens du doctorat en médecine de la Faculté de Paris par M. Gaffuccini Jean, fils de notre compatriote, le distingué Président à la Cour d'appel de la Seine.

Le jeune lauréat, qui a obtenu la mention très bien, nous fait déjà prévoir un avenir des plus brillants dans la carrière chirurgicale.

Nous espérons voir sous peu l'élève du professeur Riffal dans la brillante phalange de l'internat des hôpitaux de Paris qui est la pépinière de nos grands maîtres en chirurgie.

Ce succès ne surprendra personne, si l'on songe que la famille Gaffuccini est une pléiade d'hommes éminents dans la science, l'armée et la magistrature.

Tous nos vœux et nos chaleureuses félicitations.

***

Assemblée de charité

Une quête au profit de l'œuvre du Cercle catholique d'ouvriers sera faite aujourd'hui, à 4 heures, à Saint-Jean, après le sermon du R. P. d'Arcier.

La quête sera faite par Mmes James Musso, Gaudio, Gregori Jacques, Cottin-Villegas.

***

Réserve

Les élèves-officiers de réserve dont les noms suivent sont nommés au grade de sous-lieutenant : MM. Rossi, du 173e, au rég. du Mans ; Andrei, du 112e, au rég. de Fontainebleau ; Recco, du 31e, au rég. de Châteauroux ; Batteati, Puccinelli et Mihière, du 163e, au rég. de Corse.

***

Lycée de Bastia

Le Proviseur a l'honneur d'informer les parents désireux de recevoir en mains propres les bulletins trimestriels de leurs enfants qu'ils pourront les retirer personnellement du lundi 6 au jeudi 9 avril en s'adressant à M. le Censeur.

Le Proviseur se tiendra à cette occasion à la disposition des parents qui auraient à l'entretenir.

***

Nouvelles judiciaires

M. Vuissoux, juge d'instruction à Gaëret, est nommé vice-président du tribunal de 1re instance de Tulle.

***

Un scandale

Un grand rassemblement s'était formé hier devant la pharmacie Quilici, boulevard du Palais, où une femme d'origine italienne, qui était en état d'ivresse, causait du scandale et menaçait de briser les vitres de la pharmacie.

Pendant une heure notre principale artère fut le théâtre de scènes scandaleuses ; et l'on se demandait, avec raison, si notre ville possédait une police. Pas le moindre agent à l'horizon !...

Finalement trois agents arrivèrent et requirent un tramway pour conduire cette femme au violon municipal.

Ce n'est pas la première fois que cet e italienne est trouvée en état d'ivresse ; aussi nous espérons que notre police prendra les mesures nécessaires pour empêcher le retour de scènes aussi scandaleuses.

***

Prisons

M. Campeglas, gardien ordinaire à la maison d'arrêt de Bastia, est promu de la 5e à la 2e classe, et son traitement porté à 1.500 francs.

Cours secondaires

Le Directeur a l'honneur d'informer les parents désireux de recevoir en mains propres les bulletins trimestriels de leurs enfants qu'ils pourront les retirer personnellement du lundi 6 au jeudi 9 avril, en s'adressant à Mlle la Surveillante générale qui se tiendra par la même occasion à leur disposition pour tous les renseignements qu'ils auraient à demander.

***

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 3e étage.

***

A louer

Un grand magasin, rue de l'Opéra, n° 10.

Ce magasin sera libre le 1er juin prochain.

S'adresser au bureau du journal.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais atteint on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait cependant mieux qu'il existe depuis quelques années, un médicament, L'ELIXIR DU FRÈRE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de grande NYRDAHL.

L'Union Vie

9, Place Vendôme, Paris

Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Dotation. — Assurances à forme

Rentes Viagères

De nombreuses décisions judiciaires ont désigné l'UNION pour la constitution de *Rentes viagères*.

S'adresser au Corse :

à Bastia, M. Etienne Périer.
à Ajaccio, M. J.-T. Bartoli.
à Corte, M. Charles Mariani,
à l'Ile-Rousse, M. Léon Rossi.
à Propriano, M. Toussaint Sorba.

Pâtes Alimentaires

Usine à Vapeur

MAISON GHILINI

6, Boulevard St-Angelo, Bastia

LES MEILLEURS PATES DU MONDE

Exigez la Marque

Etat-Civil

MARIAGES

Bonnet Jean-Charles, employé de commerce, de Bastia, et Ventrini Clémence-Augustine-Félicie, de Lyon.

NAISSANCES

Bassoni Dario-François-Marie. — Paraldi Louisie-Marie-Dominique. — Fer André. — Raffi Jean Antoine. — Colombani Marie Magdeleine.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHAPELLE DU FANGO. — La fête du Dimanche dernier a empêché la population de visiter comme d'habitude la Chapelle de l'Annonciade.

Si le temps est beau, comme nous devons l'espérer, la chapelle sera ouverte aujourd'hui Dimanche à partir de 1 heure.



DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00190

BOURSE DE PARIS

	3 avril	4 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.40	96.70
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.10

ex-coupon.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE *à Marseille*

Marseille, 4 avril.

L'impératrice Eugénie, de retour de son voyage dans l'île de Ceylan, est arrivée ce matin à Marseille, par le paquebot *Moollan*, de la Compagnie Peninsulaire Orientale.

Elle ne paraissait nullement fatiguée par la traversée. Malgré son âge assez avancé, sa santé est tout à fait satisfaisante.

L'ex-impératrice des Français est partie dans l'après-midi pour le Cap Martin, où elle passera tout le mois d'avril dans sa magnifique villa *Cyrnos*.

DÉPART de l'amiral Touchard

Paris, 4 avril.

L'amiral Touchard, le nouvel ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, est parti aujourd'hui, pour rejoindre son poste.

Conseil des Ministres

Paris, 4 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'état se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les affaires du Maroc

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, communique au Conseil les nouvelles qu'il vient de recevoir de Fez. Grâce à l'énergie et à l'activité du général d'Amade, la pacification dans la Chaouia fait de rapides progrès.

La rapidité et la vigueur avec lesquelles le général d'Amade aurait conduit les dernières opérations auraient très fortement impressionné les tribus rebelles.

Interpellation Jaurès

M. Clémenceau, président du Conseil, fait part à ses collègues des grandes lignes du discours qu'il prononcera à la Chambre, en réponse à l'interpellation de M. Jaurès sur la politique intérieure du gouvernement.

Les viandes avariées

Le ministre de la guerre communique au Conseil les rapports qu'il a reçus de plusieurs commandants de corps d'armée sur les divers moyens à employer pour obtenir un contrôle sérieux dans la distribution de la viande destinée aux hommes de troupe.

Les biens ecclésiastiques

Les ministres échangent leurs idées à propos de la loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques qui est actuellement en discussion devant le Sénat.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Colombie et Panama

Intervention américaine

New-York, 4 avril.

Les troupes Colombiennes viennent de franchir la frontière de Panama.

Le gouvernement de Panama sollicite l'intervention pour mettre fin aux luttes intestines qui divisent les deux pays.

A CORFOU

ARRIVÉE des Souverains Allemands

Paris, 4 avril.

Les souverains allemands, qui avaient quitté Venise à bord du *Hohenzollern*, ces jours derniers, sont arrivés en très bonne santé à Corfou.

La population leur a fait une enthousiaste manifestation.

Les navires de guerre ont salué des salves réglementaires l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne.

Les souverains allemands se sont installés dans le palais de l'Achilleion, qui a été construit jadis par l'impératrice Elisabeth d'Autriche, en 1890-91, et que Guillaume II a acheté, il y a deux ans.

Au milieu de la route menant de la ville au château, un superbe arc de triomphe est élevé.

Le château est relié téléphoniquement avec la ville, et le consulat d'Allemagne à Corfou dispose d'une ligne télégraphique spéciale.

EN RUSSIE

A SAINT-PÉTERSBOURG

Le gouverneur de la Finlande

Saint-Pétersbourg, 4 avril.

Le gouverneur général de la Finlande, qui vient d'arriver à Saint-Pétersbourg, a été reçu aujourd'hui, en audience privée, par le Tsar.

Le gouverneur a demandé le maintien du Sénat actuel et la dissolution de la Diète Finlandaise qui a émis un vote de défiance contre le Sénat.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

La Mission DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 4 avril.

Le général Lyautey télégraphie au ministre de la guerre que, dans la tournée qu'il vient de faire, il a acquis la certitude que la solution finale de l'expédition marocaine est proche.

Le général Lyautey ajoute qu'après avoir passé quelques jours à Ber-Rechid, il se rendra à Medioura, pour inspecter le camp français, et pour se rendre compte de la situation politique de cette région.

RABAT

Départ de la Méhalla du sultan Abd El Aziz pour Fez

Tanger, 4 avril.

Des renseignements de sources indigène annoncent que la méhalla du sultan légitime Abd El Aziz vient de quitter Rabat, se dirigeant sur Fez.

Cette méhalla comprend plus de 5.000 hommes et une trentaine de canons.

Cette méhalla était prête à partir depuis quelques jours, mais elle était retenue à Rabat, la barre étant toujours impraticable.

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

La pacification dans la Chaouia

Paris, 4 avril.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la guerre que la pacification dans la Chaouia fait tous les jours des progrès sensibles.

Le général d'Amade annonce la soumission de plusieurs caïds.

Les tribus rebelles protestent maintenant, très vigoureusement, contre ceux qui préconisent la résistance aux Français.

EN ITALIE

Les troubles de Rome

OBSÈQUES DES VICTIMES

Imposante manifestation

Rome, 4 avril.

Les obsèques des malheureuses victimes des troubles qui ont éclaté à Rome, jeudi dernier, ont donné lieu, aujourd'hui, à une imposante manifestation.

Plus de 8.000 personnes suivaient, émues et recueillies, les cercueils qui disparaissaient sous les couronnes de fleurs naturelles et artificielles.

Une centaine de couronnes environ avaient été offertes par les familles et les amis des victimes.

Dans le cortège, on remarquait plus de cinquante drapeaux ou bannières appartenant à toutes les sociétés ouvrières ou de mutualité de Rome.

Des mesures extraordinaires de police ayant été prises, l'ordre n'a pas été troublé un seul instant.

Tout s'est passé dans le plus grand calme.

Au cimetière de nombreux discours ont été prononcés par les socialistes.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 5 et 12 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raffaldi.

PRÉVOYANTE DE L'AVENIR. — Dimanche, 5 avril, réunion du mois de 9 heures à 10 heures et demie, à la Mairie.

Admission de nouveaux adhérents.

Le Président, J. Angeoly.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Ordre du jour de 9 à 10 heures, perception des cotisations. — A 10 heures, réunion générale et affaires diverses.

Le Président, Castellotti.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS. — Le Syndicat des Ouvriers boulangers, réunis en assemblée générale le 2 avril, à la Bourse du travail, après avoir constaté que plusieurs patrons signataires du repos hebdomadaire du dimanche font défaut à leurs engagements,

L'assemblée dans sa délibération a décidé que les apprentis tolérés par le syndicat à mettre le four à la main du lundi matin par autorisation, devront quitter le travail le dimanche à midi et ne devront rentrer au travail que le lundi à midi.

Seront poursuivis par les articles 13, 14, 15 et 16 conformément à la loi du repos hebdomadaire tout patron réfractaire.

Pour le Syndicat et par ordre,
Le Président, Keminy.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la sécurité. — Rien à acheter. — Pour renseignements et ado d'un prospectus, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

LOTERIE de la Ville de Marseille
Pour la Construction du Parc et des Bâtiments de L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel du 15 de 18 avril 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : 100.000 f.
et Cent neuf autres lots espèces de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Chaque tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT

LOTERIE de l'Orphelinat des CHEMINS DE FER
Tirage irrévocable : 15 MAI 1908
3 Gros Lots 200.000 50.000 20.000
6035 lots, payables en Espèces.
LE BILLET : UN FRANC
Le Gros Lot de 200.000 francs est divisé en 10 séries de 20.000 francs
Le Gros Lot de 50.000 francs est divisé en 5 séries de 10.000 francs
Le Gros Lot de 20.000 francs est divisé en 2 séries de 10.000 francs
Le Gros Lot de 10.000 francs est divisé en 1 série de 10.000 francs
Le Gros Lot de 5.000 francs est divisé en 1 série de 5.000 francs
Le Gros Lot de 2.000 francs est divisé en 1 série de 2.000 francs
Le Gros Lot de 1.000 francs est divisé en 1 série de 1.000 francs
Le Gros Lot de 500 francs est divisé en 1 série de 500 francs
Le Gros Lot de 200 francs est divisé en 1 série de 200 francs
Le Gros Lot de 100 francs est divisé en 1 série de 100 francs
Le Gros Lot de 50 francs est divisé en 1 série de 50 francs
Le Gros Lot de 20 francs est divisé en 1 série de 20 francs
Le Gros Lot de 10 francs est divisé en 1 série de 10 francs
Le Gros Lot de 5 francs est divisé en 1 série de 5 francs
Le Gros Lot de 2 francs est divisé en 1 série de 2 francs
Le Gros Lot de 1 franc est divisé en 1 série de 1 franc
Le Gros Lot de 0.50 centimes est divisé en 1 série de 0.50 centimes
Le Gros Lot de 0.25 centimes est divisé en 1 série de 0.25 centimes
Le Gros Lot de 0.10 centimes est divisé en 1 série de 0.10 centimes
Le Gros Lot de 0.05 centimes est divisé en 1 série de 0.05 centimes
Le Gros Lot de 0.01 centimes est divisé en 1 série de 0.01 centimes
Le Gros Lot de 0.00 centimes est divisé en 1 série de 0.00

AU BON MARCHE

PRIX FIXE **BARBISINO** PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9. — BASTIA

Vente Réclame

Vitrages guipure, festons brodés, le mètre 0.15
Vichy pour tabliers, grand teint, larg. 1 mètre, le mètre 0.50
Lainage uni, toutes nuances, le mètre 0.60
Mousseline pour costumes de Dames, impressions nouveautés, le mètre 0.50
Ameublements damassés, largeur 130 cent., le mètre . 1.10
Chemises pour hommes, zéphir anglais, sans col, plastron gros plis, garniture nacre, la chemise . . 1.95

Un choix très important de confections, pour hommes, jeunes gens et enfants, sera mis en vente avec de très grands rabais.

Complets pour hommes en drap uni ou fantaisie, sacrifiés à partir de 12.50
Richelieu jaune pour Dames, talon Louis XV, sur une ou deux formes, la paire 3.75
Bottines pour Dames, boutons, talon Louis XV, forme mode, la paire 5.50
Richelieu en coutil, pour Dames, la paire 1.60
Pantoufles cousues, semelle et talon cuir, la paire. . 1.45
Richelieu jaune pour hommes, article soigné, la paire . 4.95
Richelieu en coutil pour hommes, la paire . . . 2.15

Bastia — 9, Rue de l'Opéra, 9 — Bastia

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 97 LUNDI 6 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames [illegible] page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judici[illegible], 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00191

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte I.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 02 s.
Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Célestin Ier.

5 AVRIL

LA REVISION DOUANIÈRE

Le Régime de la Corse

III

Nous avons examiné dans un précédent article le régime douanier de la Corse ; nous allons étudier aujourd'hui ses impôts intérieurs.

L'Etat a conservé en Corse le monopole de la fabrication et de la vente — à prix réduits, toutefois — des poudres, des salpêtres et le monopole des allumettes. Il a laissé libre le commerce du tabac. Nous avons indiqué que revenir sur cette dernière concession présenterait de sérieuses difficultés. En tout cas, on n'aperçoit pas facilement comment on empêcherait, dans cette île si accidentée, la culture de l'herbe rustique que les Corses appellent « tabac indigène ». Mais, passons ; nous avons dit là-dessus tout ce qu'il y avait à dire.

La législation en vigueur sur le continent pour les cartes à jouer, les bougies, le sucre est applicable en Corse. Les ouvrages d'or et d'argent y sont affranchis des droits de garantie, ce qui, en somme, constitue un avantage de médiocre intérêt, car il permet pour le commerce de la bijouterie, des pratiques peu recommandables.

L'impôt du sel est de 7 fr. 50 par 100 kilos, au lieu de 10 francs comme sur le continent. Cet impôt a produit :

En 1905	156.383 francs.
En 1906	139.766 —
En 1907	177.078 —

L'assimilation du régime de la Corse à celui du continent donnerait donc, pour le sel, une plus-value d'environ 40 000 francs par an. Elle ne supporterait, à notre sens, aucune difficulté. Il va de soi que les droits ne seraient plus acquittés là-bas et que les sels seraient expédiés du continent libérés d'impôt. Mais, au résumé, le bénéfice n'en serait pas moins acquis à l'Etat.

L'impôt des boissons n'existe pas dans l'île. Il n'avait pu être maintenu jadis, car, ainsi que nous le rappelions, la Régie des droits réunis avait disparu en 1811, à la suite d'une véritable insurrection.

Mais la loi de finances du 29 mars 1897 a frappé l'alcool et les produits à base d'alcool d'une taxe intérieure de 90 francs par hectolitre. Et, chose curieuse, c'est, cette fois, avec le consentement des représentants de la Corse, que la mesure a pu être prise, des représentants effrayés des progrès de l'alcoolisme dans la population. Il est juste de dire que les ravages de l'alcoolisme sont d'autant plus violents que les produits que l'on envoie dans l'île sont, pour la plupart, de basse qualité.

Voici le montant des perceptions effectuées sur les spiritueux au titre de consommation intérieure :

En 1907 . . .	470 824 francs.
En 1906 . . .	470 064 —
En 1905 . . .	426 929 —
En 1904 . . .	432.683 —
En 1903 . . .	490.670 —

La plus grande partie des spiritueux consommés en Corse provient de l'extérieur et particulièrement du continent français. L'impôt sur ceux fabriqués dans l'île, n'a, en effet, représenté que des recettes insignifiantes :

En 1907 . . .	1.578 francs.
En 1906 . . .	2.491 —
En 1905 . . .	2.647 —
En 1904 . . .	1.356 —

Il est vrai que le privilège des bouilleurs de cru exerce ses effets en Corse comme ailleurs. Néanmoins, il y a peu de distilleries, et n'étaient les arbouses, fruits d'arbres poussant à l'état sauvage dans le maquis, il n'y aurait pas ou presque pas de produits à distiller.

On assure que l'augmentation de la taxe sur les alcools est chose probable ; elle aurait été demandée pour remplacer l'octroi de mer que l'on voulait établir à l'instar de l'Algérie, mais dont le fonctionnement a paru devoir soulever de trop grandes difficultés. Nous avons lu à ce sujet des études très intéressantes d'une personnalité du monde politique corse ; la place nous manque, malheureusement, pour les publier. Si l'augmentation est décidée, le bénéfice en sera, paraît-il, pour le budget départemental. En tout cas, cette augmentation ne sera guère que de 40 à 50 francs par hectolitre, car on ne peut songer, semble-t-il, à mettre la Corse, au point de vue du régime des boissons, sur le même pied que les autres départements.

On ne le pourrait, du reste, que si l'on organisait un service des contributions indirectes. Le jeu en vaut-il la peine ?

Actuellement, c'est le service des douanes qui assure en Corse les recouvrements des taxes intérieures ; il surveille les entrepositaires de tabacs, de poudres et d'allumettes, ainsi que les octrois. Pour l'impôt sur l'alcool, il entretient quelques agents de vérification dans l'intérieur de l'île, mais pour la délivrance des expéditions *de circulation, on a fait appel au* concours des receveurs des postes, comme pour la surveillance à la gendarmerie, dont l'effectif est si considérable là-bas.

Mais c'est là une organisation qui ne peut répondre qu'à un but limité. Le pays se prête, en effet, à la fraude : il est très accidenté ; en dehors des routes se trouvent mille petits chemins conduisant d'un village à l'autre ; parfois même on peut passer à travers le fameux maquis. Si l'on voulait donc faire supporter plus aux impôts intérieurs, et notamment à celui de l'alcool, il faudrait pourvoir à une organisation nouvelle. La Douane suffit ; il faudrait y placer la Régie, qui n'y jouirait certes pas des mêmes faveurs auprès de la population.

Il convient, au demeurant, de tenir compte à la Corse de sa situation géographique qui l'empêche de devenir jamais ni un point d'escale important, ni un pays d'industrie ou même fournisseur de produits d'alimentation. La misère y est assez grande. M. Gaudin disait, à ce propos, dans sa brochure, « Le Régime fiscal de la Corse : « Les habitants ont déjà de la peine à payer les impôts qui les grèvent. Comment, dès lors, pourraient-ils en supporter de nouveaux ? A l'époque des invasions romaines, les Corses, impuissants à payer les contributions de guerre dont les frappaient d'insatiables vainqueurs, se voyaient enlever leurs enfants en otage. A quelles extrémités seraient-ils aujourd'hui condamnés ? »

Des ménagements doivent donc être apportés dans la revision du système fiscal de la Corse. Nous avons préconisé l'assimilation douanière pour toutes les marchandises autres que les denrées coloniales encore dégrevées ; nous estimons encore que l'impôt du sel pourrait être ramené au taux normal. Ce sont là deux réformes qui ont leur importance, qui amèneraient même une refonte de la législation douanière de l'île. Pour l'instant, il semble que ce serait suffisant !

P. DE COMNY.

(*La Réforme Economique*).

Propos d'actualité

Des Gaffes !

L'empereur Guillaume est-il un « est-il pas un grand homme ? That is the question, dirait Hamlet. Pour ma part, il me paraît qu'il lui arrive plus souvent qu'à son tour de dire des sottises. Les trompettes de la renommée nous en apportent parfois les échos retentissants.

Vous souvenez-vous de la fameuse déclaration de « la poudre sèche et des épées aiguisées » ? Que dis-tout le chancelier eut ensuite pour en effacer la mauvaise impression en Europe ! Malgré d'assez pacifiques rétractations n'y suffirent qu'à peine, et un diplomate a pu dire que ces quatre mots avaient causé plus de tort à l'Allemagne qu'une coalition européenne.

Ce fut ensuite le non moins fameux « coup de poing de Tanger. » Ah ! le malencontreux coup de poing ! La presse officieuse allemande nous apprit ensuite combien elle le regrettait. — Trop tard ! Ce coup de poing avait abouti à la manifestation d'Algésiras, favorable à la France, au resserrement de l'entente cordiale avec l'Angleterre, à la coopération de la France et de l'Espagne. Ah ! le malencontreux coup de poing !

Croyez-vous que le kaiser en fut guère ? Point du tout. Le monde vient d'être encore une fois surpris — mais pas étonné — de deux nouvelles gaffes qui défrayent depuis les chroniques humoristiques de toute la presse, — sauf de la presse allemande, bien entendu. Ce fut d'abord la lettre au ministre de la marine anglaise, dans laquelle il incitait l'Amirauté à construire un peu moins de navires !... Résultat : rapprochement entre l'Allemagne et l'Angleterre, qui déjà n'étaient pas au mieux.

Voici maintenant le bouquet : Guillaume II pour des raisons ... personnelles refuse d'agréer M. Hill, que lui proposent les Etats-Unis en qualité d'ambassadeur à Berlin. Résultat : brouille entre l'Allemagne et les Etats-Unis. A quand la prochaine ?

Si Guillaume II était président d'une République, je suppose que ses compatriotes et électeurs ne tarderaient pas à le renvoyer dans ses foyers. Mais comme il est empereur d'Allemagne, nous ne pouvons que l'engager à continuer.

A. CAPELLO.

Amélioration des Retraites

DES OUVRIERS MINEURS

Articles 48 à 50 de la loi de Finances du 31 décembre 1907, portant modification des articles 84, 85, 86, 90, 94 et 95 de la loi de Finances du 31 mars 1903.

Conditions à remplir

I. — *Pour la majoration :*

A droit à la majoration tout ouvrier ou employé des mines françaises réunissant les conditions suivantes :

1. Être de nationalité française ;
2. Être au 1er janvier de l'année au cours de laquelle est présentée la demande (en

---

12e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

III

LE FANTOME...

Et Michel et Laurent partagèrent cette conviction. Il faut ajouter que la femme de chambre, le cocher et le jardinier, furieux de s'être trompés, s'étaient mis, de leur côté, à entourer Lison et le comte d'un contrôle incessant. Chaque démarche fut suivie, chaque pas fut compté, chaque parole — presque — fut entendue. Ils en furent pour leurs frais, et le jardinier déclara, très sérieusement :

— Alors, pour sûr, c'était un fantôme !..

Dans un conseil tenu par Nathalie et ses fils et dans lequel il avait été résolu qu'on ne donnerait par plus loin la surveillance, la veuve, du reste, avait déclaré :

— J'ai un moyen — un moyen suprême et sûr — de savoir s'il se joue de nous et de l'obliger à se trahir, si, véritablement, il est en voie de guérison...

— Quel moyen ?

— C'est la loi qui me le donne... Nous le ferons interdire... De deux choses l'une... Ou le comte est paralysé, c'est-à-dire incapable, presque dément, dans l'impossibilité absolue de faire un geste ou de prononcer les mots qu'il faudrait pour traduire sa volonté ... incapable même d'avoir une volonté... et la loi ayant prévu ce cas, l'interdiction ne rencontrera aucun obstacle... Ou le comte essaye de nous tromper... dans un but facile à comprendre... afin de rentrer en possession du domaine... et cette comédie cessera lorsqu'il se verra menacé d'interdiction... L'interdiction, c'est la mort, la mort légale ; c'est l'homme redevenu enfant sans autorité et sans pouvoir, irresponsable de ses actes et même des crimes qu'il pourrait commettre, lorsque, comme pour mon frère, le cerveau est atteint... En effet, c'était une arme terrible que la loi mettait entre ses mains. Une arme mortelle. Elle n'hésitait pas à s'en servir...

Ce n'était pas, du reste, la première fois qu'elle y pensait, il faut le dire. La parente pauvre se sentait vivre, en ce château qu'elle avait conquis par sa patience et par sa ruse, dans une atmosphère de mystères, de drames et de crimes, où elle devait sans cesse tenir son esprit en éveil, afin d'éviter les catastrophes et de sauvegarder l'avenir. Elle ne pouvait compter en cela sur Laurent et sur Michel. Soumise à ses fils qu'elle adorait, humble et tremblante devant eux, alors que, par un premier châtiment d'ingratitude, ils la traitaient en esclave, elle fermait les yeux sur leurs vices, autant par faiblesse maternelle que par orgueil. Non, ce n'était pas la première fois qu'elle rêvait d'employer cette arme. A plusieurs reprises, elle s'était demandé :

— Si mon frère retrouvait la santé, qu'arriverait-il ?

Là-dessus le doute n'était pas permis. Toutes les prévisions, au contraire, étaient possibles. Et elles étaient, toutes, aussi redoutables. Il ferait révoquer la donation du domaine aux deux frères. Il ferait reconnaître la naissance légitime de Rose-Lison. Nathalie n'était pas sans avoir étudié, en femme forte qu'elle était, les articles du code civil qui se rapportaient à sa situation, et les commentaires qui expliquaient ces articles. Elle avait supposé, bien des fois, le cas invraisemblable du retour complet de Croix Vitré à la santé.

Bien des fois, également, elle l'avait relu cet article du code : Article 960 — « Toutes donations entre vifs faites par personnes qui n'avaient point d'enfants ou de descendants actuellement vivants, dans le temps de la donation, de quelque valeur que les donations puissent être, et à quelque titre qu'elles aient été faites, et encore qu'elles fussent mutuelles et rémunératoires, même celles qui auraient été faites en faveur du mariage par autres que par les ascendants aux conjoints, ou par les conjoints l'un à l'autre, demeurant révoquées de plein droit, par la survenance d'un enfant légitime du donateur, même d'un posthume, ou par la légitimation d'un enfant naturel par mariage subséquent, s'il est né depuis la donation. »

Et les commentaires de cet article desquels il résultait que : 1° La rentrée dans la vie civile de l'enfant mort civilement opère révocation des donations. 2° Il en est de même du retour de l'enfant absent, cru mort.

Pour cause d'ingratitude, Nathalie ne craignait pas la révocation. Il eût fallu — oh ! elle le savait bien : Que le donataire eût attenté à la vie du donateur. Qu'il se fût rendu coupable envers lui de sévices, délits ou injures graves. Qu'il lui eût refusé des aliments. Elle était trop prudente pour s'être mise dans le cas d'une plainte, portée contre elle, basée sur l'un des délits ainsi prévus. La guérison rendait au comte sa toute-puissance, puisqu'elle lui rendait la plénitude de sa volonté, et la faculté de s'exprimer. Il ne se laisserait donc pas interdire et se défendrait, s'il était guéri. Là était le danger, mais le danger connu. Et n'était-il pas plus redoutable si on laissait Croix Vitré préparer sa vengeance contre la veuve et ses fils, dans le silence et dans l'ombre ? D'autre part, quelle sécurité définitive, une fois l'interdiction obtenue et lorsqu'on aurait acquis, de cette façon, la certitude que le comte n'était vraiment animé que par un souffle chaque jour plus faible de vie, et que le cerveau, déjà, était mort !!

(*A suivre*).

l'espèce (1er janvier 1908) relative au remboursement de la liquidation d'une pension concédée entre 50 francs et 365 fr. par application du titre IV de la loi du 29 juin 1894.

3. Ne pas jouir de son propre chef ou de celui de son conjoint, d'un revenu annuel viager, en sus, égal ou supérieur à 365 francs, indépendamment de tout salaire régulier en argent ou en nature n'excédant pas 50 francs par mois et de toute pension civile ou militaire à 70 francs acquise en vertu du titre IV de la loi du 29 juin 1894, mais y compris toute pension acquise en vertu du titre II de la même loi (cumul individuel).

Lycée de Bastia

Congés de Pâques

Les congés de Pâques ont été fixés de la façon suivante en ce qui concerne le Lycée de Bastia et les Cours secondaires de jeunes filles :

Sortie : Samedi, 11 avril, après la classe du soir.

Rentrée : Lundi soir, 27 avril, à l'heure réglementaire pour les internes.

Reprise des classes : mardi matin, 28 avril.

Punch d'Adieu

Samedi soir, à 9 heures, une quarantaine d'amis se sont réunis dans le grand salon du Café Suisse, coquettement décoré pour la circonstance, afin de fêter la nomination comme percepteur de M. Cardoni, l'excellent fondé de pouvoirs de notre recette des finances.

Au cours de cette fête toute intime qui s'est prolongée assez avant dans la soirée, ont régné la plus franche cordialité et la plus grande gaîté.

Avant de se séparer M. C. a prononcé le discours suivant :

Cher Ami,

Bien que nous regrettions votre départ, nous avons tous appris avec joie la nouvelle de votre nomination à l'emploi de percepteur, dans un beau poste, sur le continent. Certes, cette nomination aurait été mieux ensoleillé si le poste que l'on vous a désigné était plus rapproché.

Cela vous aurait permis d'être plus souvent auprès de vos parents et des nombreux amis qui vous entourent ; mais l'éloignement est compensé par la facilité de la chose à remplir.

Vous verrez, cher Ami, que les Castellanais qui sont de braves citoyens ne se feront pas tirer l'oreille pour la noix à peyer, ce qui est l'essentiel pour un agent de recouvrement, vous n'aurez pas comme la générosité de vos collègues de Corse, le souci de soigner et leurs tracassières.

Il paraît que tout cela est inconnu à Castellane ; d'autre part, la distance qui vous séparera du pays natal n'est plus à considérer avec nos moyens de locomotion actuels, et quelque votre nouvelle résidence soit encore éloignée d'une vallée fleurie, on quinze heures vous pouvez vous rendre à Bastia, ou moins de temps qu'il n'en faut pour s'y rendre de Sorbos.

Et puis, cette belle contrée alpine que vous allez habiter vous attachera davantage à notre chère Corse ; il est la belle échappée que nous avons sur la mer, et aussi notre douce température, tout vous rappellera notre petite patrie.

Nous avons, comme les Castellanais, nos vallons aux gorges profondes, nos plateaux et nos montagnes aux neiges presque éternelles.

Comment ne pas vous regretter, cher Ami, après vous avoir connu. Y a-t-il possibilité de trouver camarade plus dévoué, caractère plus droit et plus modeste ? C'est toujours le modèle aux lèvres que vous allez au-devant des amis ou de ceux qui ont besoin de vos conseils ou de vos services ; jamais on ne vous aura vu de mauvaise humeur.

Grâce aux instincts démocratiques introduits dans l'administration des Finances par M. Caillaux, notre ministre actuel, aujourd'hui le parrain des finances est facilement reconnaissant. L'avancement ne sera à l'avenir d'une façon plus équitable, ce qui vous garantira, cher Ami, quelque arrivé tardivement aux débuts de votre carrière, de vous créer une situation digne de votre intelligence et de vos connaissances administratives. Aussi, comme vous pouvez compter que vos nouveaux chefs ne tarderont pas à vous apprécier et qu'un avancement au choix vous sera donné sous peu.

En attendant, cher Ami, permettez nous de boire à la santé de vos vieux parents, à celle de jeunes, à la vôtre et à votre prospérité, nous réservant de vous donner l'accolade à l'heure du départ.

Très ému, M. Cardoni a vivement remercié ses amis de l'inoubliable marque de sympathie qu'ils lui ont donné.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALCATOGGIO. — Mlle Faggianelli Marie-Lucie est nommée aide des postes au bureau de Calcatoggio.

⁂

SCOLCA. — Une école de filles a été créée à Scolca.

⁂

CORTE. — Une des familles notables de l'arrondissement de Corte vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme veuve Lorenzi Marie, née Zaccarelli, qui s'est éteinte dans sa soixante dix-neuvième année, après une assez longue maladie.

C'était une femme d'un excellent caractère et d'un cœur charitable ; elle se plaisait à venir en aide aux malheureux avec une discrétion qui en relevait le prix.

L'affluence était grande à ses obsèques. Le deuil était conduit par son fils, M. Jean-Baptiste Lorenzi, entrepreneur de travaux publics ; ses gendres, MM. Campana, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, et Ordioni, juge au tribunal civil de Saint-Claude ; ses petits fils, MM. Laurent Lorenzi, Louis et Laurent Campana, et d'autres parents. De nombreuses couronnes avaient été offertes par la famille et les amies.

Nous présentons à MM. Lorenzi, Campana, Ordioni, Zaccarelli et à leur famille l'expression de nos plus vives condoléances.

⁂

SOLENZARA. — Hier ont eu lieu les obsèques de Mlle Angèle-Marie Tartoli, décédée à l'âge de 20 ans.

Une foule extraordinaire suivait le cercueil de cette jeune fiancée ; les coins du poêle étaient tenus par quatre camarades de la défunte. Un autre suivait le cercueil en portant une superbe couronne.

Après la cérémonie religieuse, Mlle Rosa Marie, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Parents amis qui pleurez déjà du repos éternel ; Parents Angèle qui va les rejoindre, ta mémoire toi aussi qu'on vienne exprimer les regrets que tu emportes dans ton tombeau.

Tu mourut, comme a dit le poète, en pleine jeunesse, en pleine force, tu meurs sous le Maître de tes vingt printemps, et ce qui touche davantage nos cœurs, c'est que tu distribue t'a conduit au martyre où ta vie s'écoulait pour toi belle et souriante. Douce compagne de nos jeux d'enfance, à des années, jeune fille modèle, Angèle nous avait quittés, il y a quelques ans, pour aller vivre sous le beau ciel d'Italie, où elle était allée, chercher par un oncle qui avait fait d'elle sa fille adoptive. Et pourtant, ce n'est pas sans regret que nous la quittâmes, car elle était aimée de tous ceux qui la connaissaient.

Mais, hélas ! la mort, cruelle, est venue briser ton existence, et nous, tes amis, nous nous inclinons devant ta tombe, en versant des larmes abondantes, et nous te disons : Adieu, Angèle, adieu, nous ne t'oublierons jamais.

Adieu, Angèle, adieu, nous ne t'oublierons jamais.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALCATOGGIO. — Mlle Faggianelli Marie-Lucie est nommée aide des postes au bureau de Calcatoggio.

⁂

SCOLCA. — Une école de filles a été créée à Scolca.

⁂

CORTE. — Une des familles notables de l'arrondissement de Corte vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme veuve Lorenzi Marie, née Zaccarelli, qui s'est éteinte dans sa soixante dix-neuvième année, après une assez longue maladie.

C'était une femme d'un excellent caractère et d'un cœur charitable ; elle se plaisait à venir en aide aux malheureux avec une discrétion qui en relevait le prix.

L'affluence était grande à ses obsèques. Le deuil était conduit par son fils, M. Jean-Baptiste Lorenzi, entrepreneur de travaux publics ; ses gendres, MM. Campana, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, et Ordioni, juge au tribunal civil de Saint-Claude ; ses petits fils, MM. Laurent Lorenzi, Louis et Laurent Campana, et d'autres parents. De nombreuses couronnes avaient été offertes par la famille et les amies.

Nous présentons à MM. Lorenzi, Campana, Ordioni, Zaccarelli et à leur famille l'expression de nos plus vives condoléances.

⁂

SOLENZARA. — Hier ont eu lieu les obsèques de Mlle Angèle-Marie Tartoli, décédée à l'âge de 20 ans.

Une foule extraordinaire suivait le cercueil de cette jeune fiancée ; les coins du poêle étaient tenus par quatre camarades de la défunte. Un autre suivait le cercueil en portant une superbe couronne.

Après la cérémonie religieuse, Mlle Rosa Marie, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Parents amis qui pleurez déjà du repos éternel ; Parents Angèle qui va les rejoindre, ta mémoire toi aussi qu'on vienne exprimer les regrets que tu emportes dans ton tombeau.

Tu mourut, comme a dit le poète, en pleine jeunesse, en pleine force, tu meurs sous le Maître de tes vingt printemps, et ce qui touche davantage nos cœurs, c'est que tu distribue t'a conduit au martyre où ta vie s'écoulait pour toi belle et souriante. Douce compagne de nos jeux d'enfance, à des années, jeune fille modèle, Angèle nous avait quittés, il y a quelques ans, pour aller vivre sous le beau ciel d'Italie, où elle était allée, chercher par un oncle qui

1er janvier 1 08, Ces titres sont assimilables aux obligations des Grands Crédits fonciers étrangers ; leur rendement est remunérateur et ils ont en perspectives une très avantageuse prime de remboursement.

Les obligations hypothécaires 5 0/0 du Chemin de fer de Guayaquil sont demandées à 440. En raison de leur rendement avantageux et des sérieuses garanties dont il sont dotés, ces titres peuvent donner lieu à des arbitrages intéressants. L'action Chenard et Walker est inchangée à 428.

Gagée par une hypothèque représentant 6 millions, soit tout l'actif de la Société les obligations 5 1/2 0/0 Canadian Mutual, s'475, représentant un placement d'environ 6 0/0 net, sont demandées à l'action Montebras à 58.

Les obligations à revenu variable des Mines de Huelva du Franco-Espagnol, qui assurent l'avantage d'être assurées, outre un revenu fixe parfaitement rémunérateur, d'une participation importante dans les bénéfices de l'entreprise.

Bonne tenue des Chemins de fer Français.

Postes et Télégraphes

Adjudication

du transport des dépêches entre Sartene et la gare de Ghisonaccia.

Le 4 mai 1908, à 10 heures du matin, il sera procédé, en séance publique, à Ajaccio, (Direction des Postes) à l'adjudication de l'entreprise de transport de dépêches à exécuter en voiture de Ghisonaccia gare à Sartène par Bar-di-Porto-Vecchio, Saint-Lucie-di-Porto-Vecchio, Porto-Vecchio, Bonifacio, Figari, Gallatello.

Ces adjudications sont faites aux clauses et conditions du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes à Ajaccio et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Ajaccio, Bastia, Corte, Sartene, Ghisonaccia, Sari-di-Porto-Vecchio, Sainte-Lucie-di-Porto-Vecchio, Porto-Vecchio, Bonifacio, Figari, Gallatello.

Les pilules Pink donnent aux femmes ce qui leur manque : du sang, des forces.

Petite Gazette

Fête de charité

Nous croyons savoir qu'à la Circenca on a l'intention d'organiser une fête de charité qui sera probablement donnée au théâtre municipal. On peut être certain que le programme sera des mieux ordonnés. Un des principaux numéros serait : *A Signora Pirichiocchiula*, comédie en 2 actes, de notre incomparable Valtapesa.

⁂

Les poulaillers

Le projet de réorganisation de la police Marcel-Iaise prévoit la création d'un corps destiné à instruire les agents de leurs droits et de leurs devoirs. Je ne demande pas à notre Commissaire Central de faire un pareil cours aux quelques agents placés sous ses ordres, mais il me paraîtrait très bien inspiré, s'il leur apprenait à savoir discerner une poule et un poulet, d'un perroquet ou d'un tout autre oiseau d'agrément. Nombreuses sont, en effet, les cages installées sur les balcons de plusieurs maisons où l'on élève des poules et des poulets malgré les dispositions formelles d'un arrêté municipal encore en vigueur.

Certainement, les agents de police, y compris le brigadier Bertrand dont je me plais, avec tout le monde à reconnaître le flair et le dévouement, doivent prendre les poules et les poulets pour des perroquets ou des serins, sinon on ne s'expliquerait pas la tolérance de la police à l'égard de certains propriétaires.

Je reconnais qu'on met frais pondus et un poulet bien gras sont choses fort appréciables par les temps qui courent ; mais il ne faudrait pas que pour satisfaire les goûts de quelques gourmets, on

to ère plus longtemps ces poulaillers en ville. Les odeurs qui s'en dégagent n'ont rien de commun avec les parfums à la mode et ne paraissent de nature à compromettre la salubrité publique.

⁂

Nominations

Ont été nommés au grade de capitaine, MM. les lieutenants : Moriccio, du 151e, affecté au 162e ; Alessandri, adjoint au trésorier du 3e zouaves, affecté au 125e, habillement ; Savelli, du 10e cuirassiers, affecté au 9e cuirassiers, habillement ; Sozzoni Alexandre Pierre-Joseph, du 22e colonial, maintenu ; Luciani Alexandre-André, du 3e régiment de tirailleurs malgaches, maintenu.

M. Pasqualini, adjudant agent principal à la prison militaire d'Alger, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe, et affecté, en qualité d'aide-comptable, au pénitencier d'Albervilla.

⁂

Tapage nocturne

Nos agents et nos gendarmes semblent ignorer l'existence de l'article 479 n° 8 du Code pénal, qui punit d'une amende de onze à quinze francs les auteurs ou complices de tapage injurieux ou nocturne, et l'article 480 qui vient immédiatement après dit : « Pourra selon les circonstances être prononcé outre l'amende portée à l'article 479, la peine d'emprisonnement pendant cinq jours. »

On voit par la sévérité de l'article 480 que le législateur a voulu réprimer d'une manière énergique ceux qui troublent la tranquillité et le repos publics.

A Bastia, principalement le dimanche et jours de fête et à une heure avancée de la nuit, des bandes d'énergumènes poussent de véritables hurlements, frappent à grands coups de bâton les devantures de nos magasins sans crainte d'être dérangés par la police, qui les laisse faire ?

Nous espérons que M. le commissaire central Hannequin réagira sur cet état de choses, et nous permettons d'appeler sur ce point l'attention de M. le Procureur de la République.

⁂

Troupes coloniales

Ont été nommés adjudants dans l'infanterie coloniale, MM. Luccioni Antoine-Michel, sergent au 1er tirailleurs malgaches ; Favalelli Hyacinthe, sergent au 4e ; Sartori Baptiste, sergent au 7e ; Colonna Antoine, sergent au 10e.

⁂

Arrestation

Samedi soir, vers 8 heures, les agents Leoni, Bonavita et Poggi, requis par le garde-champêtre Mazzoni, se rendaient au bureau de la Filippina et mettaient en état d'arrestation le nommé Ricci Xavier, 21 ans, inculpé de vol d'oranges, dans la propriété de M. de Jocherau de Saint-Denis, à Montserrato.

Au moment de son arrestation, Ricci était porteur d'un sac contenant douze douzaines d'oranges (mandarines).

Conduit au poste de police, Ricci, après un sommaire interrogatoire, a été écroué au violon municipal. Ricci, qui n'a pas hésité à avouer le vol dont il s'était rendu coupable, n'en serait pas à son coup d'essai et aurait été condamné pour des délits analogues.

⁂

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur en bronze a été décernée aux employés de l'octroi de Marseille dont les noms suivent : MM. Leca François-Marie, Giovanelli Noël-Antoine et Castellani Simon, anciens préposés.

⁂

Jeux de hasard

Les brigadier Ottavi a surpris hier quelques jeunes gens qui jouaient de l'argent aux cartes dans un vestibule de la rue Saint-Roch. A sa vue ils prirent la fuite, mais ils ont été reconnus pour être les

Programme et Emploi du Temps

du troisième Congrès des Syndicats d'initiative Corses qui sera tenu à Nice les 10, 11 et 12 avril 1908

Vendredi matin à 10 heures, 1re réunion. — formation des commissions. — dépôt des vœux. à — midi, déjeuner offert par les membres du Conseil d'administration du Comité des Intérêts Corses.

Vendredi soir à 2 heures, 2e réunion. — discussion des rapports.

Samedi matin à 10 heures, 3me réunion. — suite des discussions.

Samedi soir à 2 heures, excursion à Monaco et à la Turbie, et dîner à Monte-Carlo.

Dimanche, Banquet de clôture à midi.

Vendredi et samedi soir : Soirée aux Théâtre et Casino de Nice.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 1 avril.

Avoine noire Bretagne.	Havre	18.75
Avoine rouge Tunis ...	Marseille	18.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	19.75
Maïs rouge Plata	Marseille	
Maïs Cinquantini	Marseille	19.50
Maïs Ogives	Marseille	18.50
Orge d'Afrique	Marseille	17.75
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.50
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.35 à 0.50 par 100 kilos.

Bulletin Financier

Paris, 2 avril 1908.

Le marché est ferme en général à l'exception de 3 0/0 qui cotent à 99.05. L'Extérieure cote 95, le Turc 1 0/0, 95 ; le Russe 5 0/0 1906, 98 45. Etablissements de Crédit fermes. Valeurs industrielles de traction faiblement. Les Caoutchoucs sont mal impressionnés par le recul des cuivres. Les Mines d'Or sont calmes.

La suppression du dividende des Messageries Maritimes produit un très fâcheux effet sur l'esprit des actionnaires de cette Compagnie.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est sous la patronage de la Société générale et du Comptoir d'Escompte que sont émises les 50.000 obligations 4 0/0 du Crédit Foncier Argentin au prix de 450 fr., jouissance

nommés A. Dominique, D. Armand, 18 ans, B. Jean-Baptiste, 17 ans et A. Jules, 14 ans, contre lesquels procès-verbal a été dressé.

⁂

Félicitations

Dans un précédent numéro nous avons relaté la belle conduite de M. l'adjudant Gabrielli et du sergent Poli, du 40e d'infanterie, dans l'incendie d'Uzès. Nous avons omis de citer un autre de nos compatriotes, le sergent major Silvani, qui s'est particulièrement distingué.

Dans un ordre du jour adressé aux troupes du 40e, le Colonel de ce régiment félicite ces trois braves sous-officiers pour le dévouement dont ils ont fait preuve lors de cet incendie.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Barthiot, rue des Lions, 14 à Paris.

⁂

Le Miroir des Modes

Voilà le mois d'Avril et l'approche des fêtes de Pâques. Les jolies toilettes de la nouvelle saison tant retardées faute de beau temps vont devenir tout à fait nécessaires. Aussi, Mesdames, nous vous engageons, avant d'arrêter définitivement votre choix, de consulter le « Miroir des Modes » d'Avril. Vous y trouverez des costumes tailleur, haute nouveauté, des petits vêtements de fantaisie, des robes légères, formes demi-princesse et à bretelles, des blouses de dentelle, de soie et de toile. Les toilettes de mariées et de demoiselles d'honneur, les charmants costumes pour fillettes et pour garçonnets, si frais, si coquets ; nos dessins déchiquetés et une foule d'articles intéressants et utiles font de ce livre une véritable mine de richesses.

Patrons gratuits : un cache-corset pour jeune fille et un grand manteau pour dame.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

⁂

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

⁂

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 3e étage.

⁂

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exiges la Marque

La Vie Heureuse

Les merveilles de l'Hôtel de la Rhodotéries que l'art et l'histoire ont consacré à orner ; les envois les plus remarqués aux expositions du musée de cuirs ; les tentures exécutées par Mme J. Rollinet ; les costumes travestis portés par nos plus notoires écrivains ; quelques silhouettes des plus fidèles habitués du Concours hippique ; les candidats à la triple élection de l'Académie française ; les rares et les exploits des suffragettes ; l'amusante Revue du mois de Fin-de-Nobain ; l'analyse des livres et des pièces où ces dernières semaines ; un conte charmant de Mlle Valentine Feydeau ; un roman d'aventures et de mouvement ; enfin le nouvel de Gaston Chérau, celui qui raconte la part de l'Art, du monde des lettres, de l'actualité, des sports et de l'imagination dans le numéro de mars de la *Vie Heureuse*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Arrivée de M. le Préfet

Ajaccio, 5 avril.

M. Chalvil, préfet de la Corse, est rentré ce matin à Ajaccio, par la voie de Nice.

Conseil Général

Canton de Pietra-di-Verde

Corte, 5 avril.

Les électeurs du canton de Pietra-di-Verde étaient convoqués, aujourd'hui, à l'effet d'élire leur conseiller général, en remplacement de M. le docteur Pitti-Ferrandi, démissionnaire.

Quoique les résultats de deux communes ne soient pas encore connus, l'élection de M. le docteur Valentini, seul candidat, est assurée.

Nouvelles Maritimes

Paris, 5 avril.

M. Pagnini Auguste, quartier-maître fourrier, à bord du cuirassé *Bouvet*, est nommé commis de l'inscription maritime, à Toulon.

Le Président de la République AU TROCADÉRO

Paris, 5 avril.

Le Président de la République a assisté, cet après-midi, à la cérémonie organisée par l'Association du développement du Chant.

Après une vibrante allocution de M. Herbette, conseiller d'état, plus de 1.200 choristes ont exécuté avec une maestria extraordinaire les œuvres de Bourgault Ducoudray.

A son arrivée, comme à son départ du Trocadéro, le président de la République a été chaleureusement acclamé.

Cette fête artistique a obtenu un succès considérable.

ALGER

ARRIVÉE

de l'escadre autrichienne

Série de fêtes

Alger, 5 avril.

L'escadre autrichienne, placée sous le commandement de l'amiral Ziegler, est arrivée ce matin à Alger, venant de Malaga.

Les réceptions officielles ont eu lieu dans la matinée.

Cet après-midi, les officiers de l'escadre autrichienne ont assisté à la grande bataille de fleurs.

La municipalité d'Alger donnera, demain soir, une grande fête en l'honneur de l'amiral Ziegler et des officiers de l'escadre autrichienne.

AU PORTUGAL

LES ÉLECTIONS

Victoire du Gouvernement

Lisbonne, 5 avril.

Les opérations électorales se sont passées dans le plus grand calme.

Les pronostics sont en faveur de la concentration monarchique, qui donnera au gouvernement une forte majorité.

Ces élections amèneront un peu de calme dans le pays, si troublé depuis quelque temps.

BIARRITZ

La Démission

de sir Campbell Bannerman

LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Biarritz, 5 avril.

Le roi Edouard VII a accepté officiellement la démission de sir Henry Campbell Bannerman.

Quoique les nouvelles de la santé du Premier ministre de la Grande-Bretagne soient meilleures, les médecins lui ont conseillé un repos absolu.

Sir Campbell Bannerman a donc décidé d'abandonner complètement la direction des affaires politiques du royaume, et a prié le roi d'accepter sa démission.

S. M. Edouard VII vient de télégraphier à lord Asquith, ministre des affaires étrangères, de se rendre sans retard à Biarritz.

Le roi d'Angleterre compte offrir à lord Asquith la succession de sir Henry Campbell Bannerman.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

CASABLANCA

Le chef religieux et les caïds des Chaouias demandent l'aman

Paris, 5 avril.

Le ministre des Affaires étrangères a reçu un télégramme de M. Regnault, ministre de France à Tanger, actuellement en mission à Casablanca, lui annonçant que le chef religieux de la tribu des Chaouias, Bouazaoui, vient de lui écrire pour lui demander l'aman pour lui et pour tous les caïds de la tribu des Chaouias.

La même demande a été adressée aux consuls d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie.

Bouazaoui dit dans sa lettre que lui et les caïds sont désireux de faire la paix.

Cette nouvelle a produit une excellente impression, car cette soumission en entraînera bien d'autres.

La pacification est maintenant en très bonne voie.

TANGER

Visite de Raissouli au Ministre d'Angleterre

Tanger, 5 avril.

Raissouli, qui est arrivé à Tanger depuis une huitaine de jours, a rendu visite, hier soir à sir G. H. Lowther, ministre d'Angleterre.

L'entretien a été très long.

Le Maghzen et Raissouli

Tanger, 5 avril.

Raissouli est maintenant bien d'accord avec le Maghzen qui lui a proposé d'accompagner la mehalla de Tanger à Fez, où il serait nommé gouverneur de la ville, ou bien de se charger du gouvernement des tribus entre Tanger, El Kasr et Larache, afin que le Maghzen puisse retirer ses garnisons de cette région pour les envoyer à Fez.

EN ITALIE

Les troubles de Rome

Fin de la grève générale

Rome, 5 avril.

La ville a repris son aspect normal.

La grève générale, qui avait été déclarée, ces jours derniers, par toutes les corporations ouvrières de Rome, a pris fin ce matin.

Les fiacres et les tramways, dont la circulation avait été interrompue, circulent depuis la pointe du jour.

La troupe, qui avait été chargée de renforcer les postes de police, a reçu l'ordre de rentrer dans ses cantonnements.

Pendant toute la journée l'ordre n'a pas été troublé.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Leca, garde-chef de la maison d'arrêt de Bastia ; Mme Veuve François Pomonelli ; Mlle Adélaïde Pomonelli ; Mme Veuve Henri de Gentili, née Pasquinelli et ses enfants ; M. et Mme Jean-Baptiste Nouza et leurs enfants ;

Mme et M. Eugène Pomonelli, sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées et leurs enfants ; M. Achille Pomonelli, négociant ; M. et Mme Vincent-Louis Vecchi et leurs enfants ; la famille Vidal, de Monaco ; Mme Veuve Sanguinetti et ses enfants ; M. et Mme Antoine Leca et leurs enfants ; Mme Veuve Marinesi et ses enfants ; Mme et M. Ucelon, avocat à la Cour d'appel de Bastia ;

Les familles Leca, Pasquinelli, No xx, Morelli, Sanguinetti, Franceschi, Joseph, Susini, Leca, Bobo, Guelfucci, Spezzani, Mosnier, Paoli, Ferrandi, Pomonti, Boncardo, Confortini, Ghiglermini, Ferretti, Saltoni, Zanardi, Salomoni, Guelfi, Bracciani, Chiappe, Pêne-Gentil, de Marsanich, Panzani et Lorenzini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Marie-Dominique Leca
NÉE PUCCINELLI

leur épouse, fille, sœur, tante, nièce, cousine, décédée le 5 avril 1908 munie des Sacrements de la Sainte-Eglise et les prient de vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui lundi, à 4 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

REVUE-GUIDE
Populaire, pratique
Bulletin mensuel, 16 pages
Très intéressant pour les commerçants
Trois francs par an
S'y abonner
dans tous les Bureaux des Postes
ou à l'administration
Rue Neuve Saint-Roch, 3, Nantes

AJACCIO
CAFÉ-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Aux Galeries Ajaccienes
19, Cours Napoléon
PALINI et MARTINI
Propriétaires
ROUSSEURIE ET LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CORSETERIE ET BONNETERIE
Grand assortiment
d'articles pour hommes
Occasions exceptionnelles

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.
Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.



Peut-être dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.
Mêlez-vous des contrefaçons !
La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intempérant peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui amène le changement.
La poudre COZA a rendu à des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a rendu plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.
L'instinct qui pousse cette merveilleuse poudre ou en gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de renseignements et un échantillon. La poudre Coza est garantie inoffensive.
On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous.
Les pharmacies ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui en présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à
COZA INSTITUTE 62, Chancery Lane, Londres 215, Angleterre.
Dépôt à Bastia, Pharmacie QUILICI, 19, Boulevard du Palais ; à la Rousse, A. Padovani.

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse
Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :
Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.
Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.
Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.
Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.
Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.
Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

MODES PARISIENNES
18, Bd Paoli, Bastia
Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants
Modèles haute nouveauté
à partir de 4 fr. 95
Succursale
d'une grande maison de Paris
Seul dépôt en Corse



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse chronique, avec idée de Mort persistante, grande impressionnabilité, douleurs dans la tête, vertiges, etc., sont invitées à s'adresser à M. D. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis la notice où se guérir rapidement.

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRECIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir Franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, C., rue du Bac, 6 Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Guillet, 10, Boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Calderoni.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Hémorroïdes, Clous, Blessures vives, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Kystes, Goîtres, Taches, Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dans ambulante — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireux d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt aux Villas près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons les plus rebelles, se trouve décrite dans le livre intitulé « LA MÉDECINE VÉGÉTALE ».

Tous les malades désireux de connaître rapidement dans ce livre un remède certain et facile pour se guérir sans dépenses, sans aucune gêne, qui fatiguera le corps, épuisera les nerfs et affaiblira l'estomac, et surtout sans aucune crainte d'une rechute, qui reparaît très souvent, lorsque le traitement n'a pas été complet, il convient de citer :

Maladies de la peau, Dartres, Eczéma, Boutons, Clous, Démangeaisons, Blessures vives, Plaies, etc.
Maladies spéciales de la Femme, Métrite, Hémorragies, Fibrome, Leucorrhée, Ovarite, Salpingite, Aménorrhée, Dysménorrhée, Ménopause, Pertes blanches, Règles douloureuses, Suppressions, Accouchements laborieux, Suites de couches, Hémorroïdes, Constipation, Rétrécissement, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans aucun secours étranger, sans aucune dépense, sans aucune publication gênante et beaucoup qui restent sans traitement dans les colonies et dans leur sein, car les plantes qui guérissent dans les unes se trouvent aussi dans les autres.

FORCE, VIGUEUR et SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, livre volume de 3/4 pages, est envoyé contre 0,50 centimes, en timbres-poste adressés à M. M. 19 et 21 « PHARMACIE VIVIENNE, 19, Rue Vivienne, Paris.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.



GUÉRISON RADICALE
et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles sans Cubèbe ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 19, Rue Vivienne, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent sur garanti 18 Karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

HUNYADI JANOS

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N°98 — MARDI 7 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00193

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Célestin Ier.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 07 m. — Coucher, 6 h. 04 s.
Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Horace.

6 AVRIL

LE LOCK-OUT
DU BATIMENT

Une grave décision vient d'être prise par la Chambre syndicale des entrepreneurs parisiens. En présence de l'impossibilité reconnue par elle de s'entendre avec les syndicats ouvriers, embrigadés par la Confédération générale du Travail, elle a résolu que tous les chantiers de ses quatre mille adhérents seraient fermés à partir du 5 avril.

C'est au moins cent cinquante mille ouvriers parisiens des diverses corporations du bâtiment qui, à cette date, vont se trouver sur le pavé, et il n'est pas sûr que le mouvement ne gagne la province elle-même.

Comment et pourquoi les entrepreneurs ont-ils été amenés à cette extrémité ? Les raisons ont été développées par le président général du groupe syndical des patrons ; elles sont de nature à frapper l'opinion publique.

Depuis plusieurs années les entrepreneurs de travaux publics, de maçonnerie, de peinture, etc., ont vu les exigences des ouvriers augmenter à mesure que des concessions étaient faites à leurs revendications. Leur accordait-on une satisfaction réclamée ? Immédiatement, ils formulaient une demande nouvelle, et s'ils n'obtenaient pas gain de cause complet, le sabotage était pratiqué sur les chantiers, et la grève était proclamée au moment attendu où elle pouvait être particulièrement nuisible à l'employeur.

Longtemps, le patronat céda. Si l'on peut, en se reportant aux statistiques qui reproduisent les taux des salaires des diverses corporations, constater d'une part que ceux-ci ont subi depuis quelques années des augmentations sensibles, d'autre part que la plupart des ouvriers du bâtiment jouissent de rémunérations généralement supérieures à celles du plus grand nombre des travailleurs.

Cependant, cette situation qui ou dû les satisfaire n'a fait au contraire qu'aiguiser l'appétit des meneurs et, sous l'impulsion de la Confédération Générale du Travail qui conduit, comme toujours, le mouvement, les syndicats ouvriers présentèrent, il y a quelque temps, des revendications nouvelles.

« Il nous faut, déclarèrent-ils, une augmentation de salaire de trente pour cent. Nous voulons la journée uniforme de neuf heures et le repos hebdomadaire à notre guise, car nous n'acceptons pas les dérogations prévues par la loi qui a été faite sans nous. Enfin, nous ne voulons pas qu'on nous inflige le coudoiement sur les chantiers d'ouvriers non syndiqués que nous considérons comme traîtres à la cause du prolétariat. »

Avec une bonne volonté et un désir de conciliation, et d'entente auquel il convient de rendre hommage, les patrons ont examiné ces revendications et, en appuyant leur réponse d'arguments qui ne peuvent que frapper les gens de bonne foi, — arguments portant notamment sur la graduation soutenue des salaires pendant les trente dernières années, la situation faite aux travailleurs des industries similaires dans tous les pays étrangers et la comparaison avec celle des ouvriers d'autres industries, — ils se sont efforcés de démontrer que les réclamations étaient excessives, et ils ont offert une augmentation de vingt pour cent, cinquante-deux jours de repos par an, mais à prendre hors des périodes de plein travail, la journée de dix heures pendant les huit mois de la belle saison, de neuf heures pendant novembre et février et de huit heures en décembre et janvier.

Ces concessions étaient honorables et avantageuses, les syndicats refusèrent cependant de les accepter. Et alors, sous l'impulsion des organisations révolutionnaires, la tactique des « bras croisés » et le sabotage furent pratiqués sur les chantiers. Tout en conservant l'attitude de gens qui travaillent, les ouvriers s'appliquèrent à ne rien produire, l'un enfonçant sa pioche dans le même trou pendant des heures, l'autre tournant et retournant sans utilité une pierre ou une poutre, celui-ci confectionnant des mortiers inutilisables, celui-là exécutant une tâche de telle façon qu'il ne restait plus qu'à la recommencer après son achèvement.

Le patron les congédiait-il ? Aussitôt ils engageaient un procès qui ne coûtait qu'aux contribuables. Ainsi, une agitation perpétuelle régnait sur les chantiers où, dociles ou violents, les syndiqués conspiraient contre le patron en s'appliquant de leur mieux à ruiner ses intérêts.

Vous me direz que ce sont là des procédés d'une indélicatesse évidente ? Hélas ! les excitations révolutionnaires ont à ce point déformé la mentalité de certains travailleurs qu'on peut encore s'indigner, mais non point se surprendre.

C'est en présence d'une telle situation que les patrons, exaspérés, ont décidé de résister à leur tour. On peut se demander avec inquiétude comment se dénouera un pareil conflit. Déjà les ministres du Travail et du Commerce sont intervenus sans succès. En vain, on s'est efforcé de faire comprendre aux ouvriers du bâtiment qu'en matière de repos hebdomadaire comme de durée du travail leur situation subordonnée aux lois de la température n'est point celle des autres travailleurs ; en vain, on a insisté sur l'importance des sacrifices déjà accomplis et de celui que les entrepreneurs sont prêts à faire. Les chefs du mouvement n'ont répondu que par des menaces et par un refus formel de discuter en dehors des points précis de leurs revendications.

Il est donc à peu près certain que le lock-out patronal sera effectué dans la semaine. Les meneurs y gagneront évidemment le thème de quelques discours incendiaires et peut-être une popularité qui permettra à certains de décrocher aux élections prochaines le siège espéré. Mais je me demande où sera le profit des ouvriers ? L'opinion publique, même chez ceux qui sont, comme nous, tout dévoués à la cause des travailleurs, est hostile à leurs prétentions exagérées. Par suite, le résultat ne sera pour eux qu'une rude misère tant que durera le chômage. Il est regrettable qu'ils ne le comprennent pas.

En tout cas, il va ressortir de ce triste événement la preuve nouvelle de l'influence néfaste de la Confédération du Travail. Ne serait-il pas temps que le Gouvernement débarrassât les honnêtes gens de ce Comité de désorganisation sociale ?

RENÉ SABATIER.

NAPOLÉON
ET
GOURGAUD

La vérité sur les derniers jours de Napoléon. M. Frédéric Masson l'expose d'après les documents nouveaux

Voilà une des plus passionnantes controverses d'histoire qui aient été soulevées : « Napoléon a-t-il été abandonné par quelqu'un des siens à Sainte-Hélène ? »

M. Frédéric Masson, le scrupuleux historiographe de l'empereur, l'affirme. Il a conté la preuve, l'autre jour, dans la conférence qu'il fit à la Société des conférences. Et son implacable démonstration d'un fait peu connu fallait se terminer par une rencontre sur le terrain entre l'historien de 70 ans et le descendant du soldat mis en cause.

On sait M. Masson a dit, nous l'avons demandé à la Revue Hebdomadaire, qui publiera samedi l'intéressante conférence et nous en a communiqué en outre les bonnes feuilles.

Sainte Hélène ! Les Missionnaires de Sainte-Hélène, tel est le sujet qui excite la curiosité passionnée de l'historien.

M. Frédéric Masson a scruté le mystère des derniers jours de l'empereur écoulés « sur ce point inconnu de l'espace, » où « cinq années durant, rois et sujets avaient les yeux braqués », où « les espérances des uns, les craintes des autres » couvaient. Et il a vu ce que d'autres avant lui n'avaient pas vu.

Il s'est fait, grâce à « une acuité de vision singulière, le spectateur même « de faits qui étonnent » ; il a dû s'éloigner, en conséquence, « des états d'âme qui surprennent » ; mais il n'a rien avancé dont il ne fût « prêt à fournir des preuves ».

Le condamneur point l'état d'esprit qui régnait alors en Europe :

« L'impatience s'exaspère du mystère dont Napoléon reste enveloppé, du silence que l'on continue sur lui, de l'ignorance où l'on est de ce qui le touche. En France, où journaux ne peuvent même imprimer son nom. En Angleterre, où l'on est un peu mieux informé, on ne sait avec solidité les *Lettres écrites à bord du vaisseau de Sa Majesté le « Northumberland »* et *à Sainte-Hélène*.

La curiosité du public est alimentée par quantité de libelles plus ou moins authentiques, les uns injurieux, les autres enthousiastes. Le libraire Murray publie un « Manuscrit venu de Sainte-Hélène de manière inconnue. »

***

Aussi, le public identifie son auteur : c'est l'empereur lui-même. Beaucoup plus tard seulement, on apprend que ce « Manuscrit », dont on avait fait une manière d'Evangile, n'était qu'un simple pastiche et qu'il avait pour auteur un Genevois, M. Lullin de Châteauvieux, qui n'avait gardé de Sainte-Hélène que le souvenir d'un séjour.

« L'atmosphère doit croître, déclare M. Frédéric Masson, la légende était en marche ; pour que Napoléon en profitât, pour que l'opinion imposât ce que admettement fait à Las Cases et à Bertrand ».

Pour ces raisons, il se charge l'Angleterre

---

53 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

III

LE FANTÔME...

Mais ce n'était pas tout. Une autre considération combattait chez elle en faveur de la mesure suprême qu'elle s'apprêtait à prendre contre son frère. Si le comte avait fait entre Michel et Laurent le partage du domaine, il avait réservé pour lui l'administration et le maniement d'une fortune considérable, consistant en valeurs, titres, prêts hypothécaires, actions ou obligations. Quelques-uns de ces titres étaient nominatifs, comme les prêts et les fonds d'Etat français, mais la plupart étaient au porteur, Nathalie le savait. Cette fortune se montait à cent mille francs de revenus environ dont une partie était dans deux banques et dont l'autre et non la moins considérable, était à Royaumont. Le comte était assez défiant et craintif en affaires, et en prévision de quelque désastre financier, toujours possible en dépit des meilleures apparences, il aimait à garder par devers lui de quoi largement subvenir aux besoins des siens. A cela venaient s'ajouter les bénéfices des fabriques. Quant aux fermages, le comte les employait toujours — presque tout entiers — en appropriations ou embellissements du domaine, achetant chaque année, pour ses fermiers, les machines agricoles les plus récentes et les plus perfectionnées. Nathalie évaluait donc à près d'un million les valeurs enfermées dans un coffre-fort qui était dissimulé dans un très joli meuble de la Renaissance italienne, et meublé et coffre fort se trouvaient scellés en pleine muraille du cabinet de travail de Croix-Vitré, au rez-de-chaussée de Royaumont. Depuis que le comte était paralysé, nul n'avait touché à ce trésor. Là, devant elle, de même que dans les deux banques auxquelles étaient confiés l'autre moitié de la fortune mobilière du comte, s'accumulaient depuis lors, les revenus de deux millions. Et Nathalie entrevoyait la possibilité d'obtenir la totalité de cet intérêt et d'administrer ces biens dont on ne pouvait laisser la gestion à l'intelligence incapable et impuissante du pauvre homme. Certes, elle n'ignorait pas, d'une part, de quelles difficultés minutieuses et clairvoyantes la loi a entouré les demandes d'interdictions, afin d'éviter les abus, les dols, les crimes mêmes ; elle n'ignorait pas, d'autre part, de quelles garanties la loi entoure la tutelle des biens des mineurs, et les interdits sont considérés comme des mineurs, mais elle savait aussi que certains articles du code lui donnent tout à la fois tort ou raison à ceux qui les invoquent, et qu'avec de l'obstination, de l'hypocrisie et de l'adresse, il est rare qu'on n'obtienne pas gain de cause, parmi les entrecroisements les plus broussailleux du code civil. Elle se disait :

— Qu'on l'interdise ! Et que l'on me donne la tutelle ! Je m'arrangerai toujours...

La clef du coffre fort, Nathalie la cherchait, depuis longtemps. Elle la cherchait en vain. Quant à la combinaison des chiffres, son frère, qui n'avait pas de secrets pour elle autrefois, la lui avait confiée. Mais ces chiffres étaient-ils toujours les mêmes ? Et puis, que faire sans la clef ? Du reste à quoi bon ces préoccupations ? Le jour où l'interdiction sera prononcée contre Croix-Vitré, c'est la loi, elle-même, qui fracturera le coffre fort, pour faire l'inventaire de ce qu'il contient, pendant qu'on ferait l'inventaire de la fortune déposée aux banques. La veuve n'avait donc qu'à prendre sa leçon.

IV

L'INTERDICTION

Avant tout, elle jugea nécessaire d'éloigner Fontenailles. Non pas qu'elle le redoutât, elle avait préparé contre lui certaines armes, — mais elle était gênée, depuis longtemps, par le regard profond et observateur du jeune médecin. Elle croyait deviner, parfois, qu'il avait pénétré ses desseins. Elle le savait d'une probité à l'abri de tout soupçon. Ce pouvait être un allié du comte. Et Nathalie voulait que le comte demeurât isolé, sans autre ami que Rose Lison.

— Monsieur, lui dit-elle, je vous ai entendu, il y a quelque temps, exprimer l'opinion que mon pauvre frère ne recouvrerait jamais la santé... Malgré toute la confiance que j'ai dans votre talent et dans votre jeune expérience, je ne puis croire à un malheur aussi grand, aussi irremédiable... Je ne peux m'habituer surtout à cette idée que mon pauvre frère est mort pour moi... Dans ces conditions, vous ne trouverez pas mauvais, je suppose, que j'aie pensé à recourir à d'autres lumières que les vôtres. Vous n'êtes pas infaillible. Votre science peut se tromper. Et il existe peut-être des remèdes énergiques dont l'emploi eût rendu la santé à mon frère, si l'on y avait recouru lorsqu'il en était temps encore...

— En un mot, madame ? dit-il avec un sourire, — car il comprenait fort bien.

— En un mot, monsieur, mon devoir est de tenter l'impossible pour amener cette guérison ; ne point tenter l'impossible serait plus tard pour moi un remords... Je vous sais gré de tous vos soins, je vous suis reconnaissante de tous vos efforts ; mais vous reconnaîtrez avec moi que puisque vos soins et vos efforts sont perdus, je dois m'adresser à vos confrères...

— On ne peut s'plaindre plus s'alarmant ou cangé, madame...

— Que votre amour-propre n'en soit point froissé ; je ne suis guidée, en cela, que par le vif désir de rendre un peu de vie à ce pauvre malade...

diminue le nombre des compagnons ou des domestiques de l'empereur !

Parmi eux se trouvaient le piqueur, Archambault jeune, et l'argentier, Rousseau. Ils furent, à leur départ pour l'Europe, chargés par l'empereur de porter de ces nouvelles au roi Joseph, alors aux États-Unis. Puis l'huissier de la chambre, Giovan-Natale Santini, fut chargé de faire connaître la protestation de Napoléon contre le régime que subissait celui-ci : privation de soins, manque d'égards, etc. Cette protestation écrite « à l'encre de Chine sur du bandes de satin blanc. »

Santini, à Londres, s'aboucha avec sir Robert Wilson, à qui il communiqua l'important document. Grâce à lui, l'éditeur Hodgway consentit à publier, en anglais, le secret de Santini.

En même temps paraissait à Paris une brochure intitulée : « *Appel à la nation anglaise sur le traitement éprouvé par l'empereur Napoléon dans l'île de Sainte Hélène* », par M. Santini, huissier du cabinet de l'empereur.

Enfin, lord Holland interpella le ministère à la Chambre des Lords :

« Les retentissement de la motion de lord Holland fut immense. En répondant, lord Bathurst ne put nier les vexations exercées par son agent contre le prisonnier : il ne put nier que l'empereur se disait malade, qu'il l'était peut-être et qu'il avait médicalement soigné ; il contesta bien des points..... mais, se rendant compte que l'opinion tournait, il laissa entendre qu'un mois de adoucissements serait apporté aux mesures imposées par le gouverneur, et il en donna personnellement l'assurance à lord Holland.

L'opinion anglaise, en effet, avait tourné ! Elle « s'indignait de la dureté du gouvernement, de la stupidité grossière du géôlier. »

C'est alors que le général Gourgaud arrive à Londres. L'ex-premier officier d'ordonnance de l'empereur avait quitté Longwood le 13 février 1818.

Il avait été accueilli et fêté par tous les personnages officiels anglais.

Déjà, en route, écrit M. Masson, il avait beaucoup parlé, — beaucoup trop, — dans la fâcheuse intention de faire connaître à l'Angleterre à l'empereur, et si contraires à ses vues que celui-ci dénonçait.

Quatre mois avant la mort de l'Empereur et trois ans après son retour de Sainte-Hélène, le 20 mars 1821, Gourgaud avait obtenu de rentrer en France !

Las-Cases lui parut redoutable, parce qu'il est resté fidèle...

M. Frédéric Masson, en historien véridique, relate la conduite de Gourgaud, à laquelle l'histoire ne saurait peut-être celle de Las-Cases, et il ajoute :

« Le mal était fait, il était fait irréparable. Les efforts de la pitié universelle, les supplications d'une mère, les témoignages des filles, tout devait échouer contre ces allégations de Gourgaud ».

Ces allégations, lord Bathurst en prend texte pour écrire à Hudson Lowe, le... geôlier de Napoléon :

« La santé du général Bonaparte (*sic*) n'a, en aucune manière, souffert de sa résidence à Sainte-Hélène ».

Il est pourtant malade. O Mores le critique : on traite celui-ci de menteur. Le docteur Stokoe constate la gravité de l'état de l'Empereur : sa conscience l'oblige à porter plutôt que de céder aux menaces d'Hudson Lowe.

Le diagnostic a révélé que Napoléon souffrait d'une hépatite chronique. « Napoléon n'est pas malade. Gourgaud l'a affirmé. Cela suffit ! »

Pour prouver qu'il était malade, poursuit M. Frédéric Masson, Napoléon n'avait qu'un moyen : mourir. L'Europe ne lui en demandait pas davantage.

« Malheureux qu'il est mort, on peut constater si ses souffrances prétendues ont été une comédie : on ouvre son corps ; on trouve l'estomac adhérent par toute la partie supérieure à la concavité gauche du foie. A un point de plaie, un ulcère en a perforé les parois, et le trou est assez grand pour laisser passer le petit doigt. La surface interne du viscère est en un mauvais état. »

Ce mauvais état, Gourgaud le nie. Il nie tout ce qui peut prouver que Napoléon a été victime d'un assassinat lent.

Il nie tout, même les documents officiels, même les rapports des médecins anglais, même les autopsies

BONDES EN CHÊNE MERRAIN
pour tonneaux
2 USINES A VAPEUR
Société Industrielle du Midi
54, rue du Coq, Marseille

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprenti-ssage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres
La rougeur de la figure mais je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux, le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Depeuier je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.
Prosper QUESNEL. 55, rue Lion-Malitrou, Petit-Quevilly (France.)
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRECIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.
Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRECIEUSE.
Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

6 à 8 FRANCS et plus par jour Partout à Dames Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir lire. Travail sérieux facile et soigné qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix du Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1906)
Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son goût.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en la Ville près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants se disant chirurgiens-dentistes qui n'ont pas le droit d'exercer sur la présente et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE
Un malade m'écrit :
« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du foie, de maux de reins et de dos, de faiblesse et surtout d'insomnie, et je désespérais de guérir ; mais le bonheur d'acheter votre merveilleux Electro-vigueur.
« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je vais déjà entièrement mieux. »
POUR LES INCRÉDULES
Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pouvait manquer convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purger ou saigner.
Hommes-mûr ou homme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatique, passage ou de toute autre douleur, et pour Electro-vigueur répandre l'huile de vie dans le corps du malade et disséminer toute trace de souffrance.
Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie herveise — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir heureuse, gaie** et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.
Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.
L'ÉLECTRO-VIGUEUR
rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.
L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'électricité, énergie de la nature.
Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de se rendre compte de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.
Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.
BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....
Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; ANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 99 — MERCREDI 8 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00195
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Horsco.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 03 m. — Coucher, 6 h. 05 s.
Premier quart., le 5 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Célestin

7 AVRIL

VIANDE A SOLDATS

L'épilogue des tristes révélations qui ont été faites sur la façon dont sont nourries nos troupes, vient de se dérouler à la Chambre. Tous les partis, tous les orateurs — même M. Jaurès ! — ont voulu apporter à ce débat leur tribut d'indignation, témoignant ainsi de l'importance que chacun attache à la sauvegarde de notre armée.

L'interpellation de M. Ferrette a provoqué une discussion des plus touffues, tendant à l'établissement des responsabilités. Si l'on en croit les orateurs qui se sont succédé à la tribune, ces responsabilités sont multiples : c'est d'abord l'Administration de la Guerre qui n'aurait pas prévu des cahiers des charges suffisamment sévères ; c'est l'organisme vicieux des abattoirs et du contrôle civil des viandes ; ce sont les vétérinaires et les médecins qui n'auraient pas fait tout leur devoir... M. Allemane va jusqu'à incriminer les officiers qui, dit-il, « pendant de longs mois ont laissé empoisonner leurs hommes. » Enfin, on a songé aussi à s'en prendre aux adjudicataires malhonnêtes et au système défectueux des adjudications. C'est, à notre avis, par là qu'il aurait fallu commencer.

Les récentes découvertes de fraudes, qui ont causé dans le pays une si pénible sensation, sont le résultat infaillible de ce système d'achats forfaitaires. De tout temps, l'Administration s'acharnant à recourir à l'adjudication pour ses fournitures n'en récolta que déboires et escroqueries. L'expérience a démontré que la concurrence entre soumissionnaires est le plus souvent un leurre, que ceux-ci s'entendent à merveille pour « rouler » l'Etat. Les scandales des chiffonniers, à la pyrotechnie de Bourges, en sont l'exemple le plus récent. Antérieurement, n'avons-nous pas eu les conserves, les farines avariées ? Voici maintenant la viande. C'était dans l'ordre.

Déjà, on a renoncé depuis plusieurs années à l'adjudication pour les fourrages, grains et pailles ; l'armée s'approvisionne directement auprès des producteurs, et les uns et les autres s'en trouvent fort bien : ils ont du moins la satisfaction de ne pas faire la fortune d'intermédiaires : les adjudicataires, qui les grugent et qui les trompent.

Mais la fourniture par soumissions subsiste pour les denrées de consommation à l'usage de l'armée. Si l'on évite l'adjudication pure et simple, on tombe dans des errements plus dispendieux encore. C'est ainsi que le pain du soldat, ce pain noir et lourd qu'on nomme « boule de son, » revient à l'Etat plus cher que le meilleur pain acheté par les particuliers aux boulangers. Le blé qui sert à le fabriquer est d'abord acheté en moyenne un franc plus cher par quintal que le blé commercial. Le règlement prévoit une extraction de 80 0/0 de farine, au lieu de 70 ou 75 0/0 qui est la proportion normale ; la farine obtenue est donc de qualité inférieure. La mouture enfin coûte « administrativement » 6 fr. 30, au lieu de 2 francs dans le commerce ! Ces chiffres se passent de commentaires.

Pour la viande, c'est pis encore. La viande de commerce est classée en première, deuxième et troisième catégories ; mais la viande à soldat est de quatrième et même de cinquième catégorie. Le pain du soldat se nomme « boule de son, » sa viande s'appelle avec mépris « bidoche, » c'est-à-dire ce dont personne ne voudrait dans le civil.

Et comment en serait-il autrement ? La viande de qualité mélangée revient à 1 fr. 20 ou 1 fr. 30 le kilogramme. Or l'administration de la Guerre, se basant sur des prix d'il y a dix ans, exige dans son cahier des charges, que sa fourniture ne dépasse pas 0 fr. 98 le kilogramme. L'adjudicataire ne peut s'en tirer sans tricher. Croyez bien qu'il n'y manque pas !

Le prix de la vie a augmenté dans des proportions considérables depuis dix ans ; la viande, en particulier, a subi, de 1892 à 1897, une hausse de 22 0/0 pour le bœuf, de 25 0/0 pour le mouton. Seule l'Administration s'obstine à maintenir les anciens prix. Rien d'étonnant, après cela, qu'elle n'en ait que pour son argent et que les soldats en pâtissent.

Le comble est que, malgré tout, les adjudicataires font encore fortune ! Quelquefois, les moyens qu'ils emploient sont malhonnêtes. Souvent, ils sont simplement coupables. Voici, entre autres, une histoire, parait-il authentique, racontée par Jehan de Brie dans *Le Fermier* : « Un boucher de ma connaissance avait, il y a quelques années, pris la fourniture de la Garde Républicaine à 97 ou 98 centimes le kilogramme. — Quelle marchandise pouvez-vous bien donner pour ce prix-là ? lui dis-je, un jour que je l'avais rencontré sur le marché de La Villette. Il me répondit : — Elle n'est pas trop mauvaise, et voici pourquoi : c'est que je fournis en même temps la prison de Fresnes qui paye très bien, et comme l'administration pénitentiaire a une sollicitude toute paternelle pour ses pensionnaires, ce que me refuse la prison, je le porte à la caserne qui s'en réjouit. Autrement je ne m'en tirerais pas. »

Autre histoire. Il y avait autrefois à Landerneau une Maison centrale qui fut remplacée par une caserne. La Maison centrale payait sa viande 1 fr. 20 le kilogramme : un boucher du pays en était l'heureux soumissionnaire. Mais jugez un peu de la stupéfaction de ce dernier quand, les apaches ayant été remplacés par des fantassins, on lui signifia que le prix limite fixé par le ministre de la Guerre était de 90 centimes le kilogramme. Il continua néanmoins d'approvisionner de viande l'établissement transformé ; mais il ne pouvait s'empêcher de me dire : « Avoir fourni de la si bonne viande à tous les bandits qui étaient là-dedans, et en donner de la si mauvaise à nos soldats, c'est écœurant ! »

Ces faits sont suggestifs : ils témoignent de l'urgente nécessité de modifier les principes qui régissent la fourniture des subsistances de l'armée. Il y va non seulement de la santé de nos troupes, mais encore de leur valeur morale, inséparable de la confiance qu'elles doivent avoir dans la sollicitude des pouvoirs publics à leur égard.

HENRI BAUMONT.

Propos d'un Bastiais

Les Elections Municipales en Corse

S'il y a des élections qui passionnent étrangement les Corses en général et les paysans en particulier, ce sont bien les élections municipales. Plusieurs mois à l'avance, la vie ordinaire est suspendue, et l'on se concentre sur la date incomplète pour être tout ou rien dans la commune.

« Depuis le commencement de janvier, me disait, il y a plus d'un mois à la gare de Lupino un bon brave homme de mon village natal on ne fait plus rien là haut ; on ne se donne même plus le temps de dormir ; on est tout aux élections et quelque conflagration est à craindre. »

A cette heure, une fiévreuse activité règne en effet partout. On travaille encore, mais seulement pour gagner l'ouvrier à sa cause, dans le même but aussi on est plus content que à l'ordinaire, on se rattrapera plus tard.

On se préoccupe plutôt de compter, de recompter ; on fait des pointages minutieux. Chaque parti a pour cela ses hommes. Insinuants, habiles à surprendre les pensées de derrière la tête des électeurs, les lumières de l'un et l'autre camp peuvent longtemps à l'avance annoncer sûrement l'issue de la lutte engagée.

Bien rares sont les localités où l'on se contente encore de prononciquer ; dans la plupart des communes on se bat tous les, on se menace. Chaque parti escompte quand même la victoire, et l'on se promène d'un air dévoilé, le cœur fané qui, plusieurs fois peut être, a servi à faire proclamer comme vrai le résultat d'un scrutin pourtant frelaté.

Pignora si, sur le continent on met tant d'ardeur à la lutte pour les élections des maires ; chez nous, le renouvellement du mandat des conseillers municipaux est un événement d'une haute importance. On emploie, on combine, et si malgré les précautions les plus minutieuses, on se sent perdu, on a recours alors aux grands remèdes.

Nos annales connaissent bien la cause des inimitiés qui sont les pourvoyeurs de leur nombreuse clientèle. Il est rare de ne pas trouver à la genèse d'une histoire de vendetta une question de parti.

Ces durs faits nous montrent les Corses au fin d'une autorité qui leur laisserait leur franc allur dans la commune, jaloux d'un pouvoir qui leur permettra de se venger des adversaires ; elles nous les montrent aussi capables d'une énergie sans pareille, d'une force de volonté peu commune, qui les détermineront à des efforts dignes d'un plus noble but ; ils sont tout autant pour faire respecter les droits de leur parti.

On n'oublierra pas en Corse ce qui se passa naguère dans une commune de l'intérieur, le jour des élections municipales. Les adversaires du Maire, prévoyant un résultat fâcheux pour eux, se résolurent à mettre le trouble dans l'assemblée dans l'espoir de le faire tourner à leur avantage. D'un coup de fusil ils étendirent raide mort le frère du Maire présent dans la salle. Celui-ci comprit le stratagème ; faisant un effort surhumain, il ordonna de couvrir le cadavre de son frère et continua les opérations électorales.

Corse mon amie, que ne mettez vous tant de sang froid tandis que vos belles qualités au service de causes plus nobles ? La politique est une sale bête ; elle divise et n'unit pas. Crois donc d'aller à elle, Corses, mimonsieurs.

A'SYEOT.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMI-CAPPELLA. — Le Conseil d'Etat, réuni en contentieux a rendu son arrêt, le 1er du reçu à la M. Grimaldi tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'Etat, statuant sur les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 28 juillet 1907, dans le canton d'Olmi-Cappella, pour la nomination d'un membre du Conseil gé

---

154 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE
Le Lion devenu vieux

IV
L'INTERDICTION

— Oui, madame, je vous comprends et je vous approuve...
— N'est-ce pas ?
— Je vous comprends, lorsque vous voulez éloigner d'auprès du comte un homme qui n'était pas seulement le médecin de sa famille, mais qui était également l'ami, de longue date... en attendant qu'il pût devenir le confident.
Elle tressaillit. Ce mot l'avait frappée. Elle y voyait une lointaine menace.
— Ce qui signifie ? dit elle.
— Rien que ce que vous voulez y voir ! dit-il nettement. Je vous comprends donc, je le répète, et je ne puis que vous approuver dans la tentative suprême de guérison où s'engage votre... tendresse fraternelle. . Toutefois, madame, je n'oserai pas, complètement, au congé imprévu que vous me signifiez .. Veuillez ne point prendre ce que je dis en mauvaise part... Quelle que soit l'autorité qui vous est dévolue en ce château, vous n'en avez aucune sur M. de Croix-Vitré. Je suis son médecin, de par sa volonté, et je resterai son médecin jusqu'à ce que je sois forcé de me retirer devant l'ordre que vous aurez le droit de me donner. Ce droit de me chasser, madame, vous ne l'avez pas, jusqu'à présent... Je suis au regret de vous dire que je passerai outre à votre envie de me voir partir...
Elle pâlissait, de rage contenue, en l'écoutant.
— Ce droit, je l'aurai bientôt.
— Ce jour-là, je m'inclinerai. Jusque là, je reste. Toutefois, je vous approuve encore lorsque vous voulez vous adresser à d'autres que moi. Je vous approuve pleinement. Quelle que soit ma conviction, je puis me tromper. Mais, comme on dit, du choc des discussions jaillit la lumière. Et les plus illustres de mes confrères que vous appellerez au chevet de M de Croix-Vitré ne pourront se passer de m'entendre... moi, l'humble médecin de campagne...
— Aussi vous prétendez revenir ici malgré moi ?
— Oui, madame... parce que je suis certain que si M. de Croix-Vitré pouvait se faire comprendre, il me dirait : « Restez ! » Oui.. parce que, en me renvoyant, vous n'obligerez pas à des raisons d'économie, ni même de méfiance... Vous obligerez à d'autres raisons que je ne veux point approfondir...
— Monsieur...
— J'ai dit, madame, que je suis l'ami de cette maison... Dans l'impuissance où se trouve M. de Croix-Vitré, cette amitié peut lui être précieuse...
— Vous semblez insinuer qu'un danger menace mon frère...
— Non... je cherche seulement quel intérêt vous pouvez avoir à tenter de m'éloigner de lui...
Et ses yeux droits, sévères, firent baisser brusquement les yeux de Nathalie Elle balbutia, impuissante à contenir sa colère :
— Soit... restez donc. . jusqu'au jour où...
Elle n'acheva pas Elle avait peur de se trahir. Elle s'éloigna, brusquement. Son trouble était extrême, si violent, qu'il fallait, pour le justifier, d'autres motifs que les graves paroles du jeune médecin. En effet, avec une acuité due à son instinct et développée encore par l'atmosphère d'intrigues coupables où elle se mouvait depuis tant d'années, elle avait eu le pressentiment que, du côté de Christian, un péril la menaçait. Des souvenirs venaient se presser en foule à son esprit : souvenirs du drame qui s'était passé, dix huit années auparavant, dans la demeure jusque-là si paisible de Mon Royaume . C'était alors chez Suzanne, l'espoir d'une maternité prochaine non avouée à son mari par crainte d'une cruelle déception ; c'était le voyage de la comtesse à Remiremont ; c'était la visite au vieux docteur Barnabé Fontenailles ; c'était le retour, le retour joyeux, non plus avec l'espoir, après cette visite, mais avec la certitude de sa maternité... Et voilà pourquoi, en ce moment, la parente pauvre se disait :
— Le vieux docteur a connu le mystère de cette naissance... Il a dû se demander bien souvent ce qu'était devenu l'enfant de cette mère... Il a dû, comme il en avait le droit, s'en informer auprès de la mère elle-même. . Et celle-ci a dû l'en instruire, afin de chercher auprès de lui, au besoin, le protecteur qui lui manquait... Et Barnabé Fontenailles, en mourant, n'avait il pas confié comme un legs sacré à son fils le secret de la comtesse ?.. Et avant la fin tragique de Suzanne qui sait quelles confidences avaient pu être échangées entre Christian et la comtesse ?
Nathalie résuma son trouble en murmurant :
— Oui, cet homme, lui aussi, est un danger pour nous !..
Le médecin, en la quittant, n'était pas sorti de Royaumont. Il ne pouvait garder pour lui cet entretien et devait le révéler au comte. Il le fit sans retard. Le malade était dans son lit, en apparences plus faible que jamais. A l'improviste, dix fois par jour, il recevait de visites dont le prétexte était l'intérêt que les hôtes du château prenaient à sa santé, mais dont il pénétrait aisément la vraie raison. Nathalie désirait s'assurer, d'heure en heure, de son impuissance à sortir. Croix Vitré écouta le récit que fit le médecin. Il écouta sans interrompre, et sans manifester aucune émotion apparente.

(A suivre).

néral et à la suite desquelles aucune proclamation n'a été faite, procéder au dépouillement du scrutin de la commune de Pinarellu, au recensement général des votes et à la proclamation des résultats du scrutin ; 2. sur la protestation de M. Giudicelli, contre les mêmes opérations électorales.

M. Grimaldi est proclamé du conseiller général ; la protestation de M. Giudicelli est rejetée.

***

MOITA. — Une classe enfantine a été créée à Moita.

***

MORSIGLIA. — M. Girolami Tourault est nommé facteur intérimaire des postes à Morsiglia.

***

OLMETO. — M. Pierre-Evariste Pianelli, entrepreneur de poudres et tabacs à Sevigne, est décédé brusquement, à l'âge de 55 ans. Sa mort soudaine a produit dans le village tout entier la plus douloureuse émotion. Ses obsèques ont eu lieu jeudi, en présence d'une nombreuse foule accourue de tous les points de l'arrondissement.

Le deuil était conduit par M. Paul Pianelli, fils du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Benoti, percepteur, Mariani, docteur en médecine, Poli et Casanova, pharmaciens.

M. Pierre-Evariste Pianelli était très connu dans le monde politique. Caractère très noble et très large, il se faisait apprécier par la finesse de son esprit et la netteté de ses vues. Son désintéressement et sa générosité lui avaient acquis de bonne heure une popularité de bon aloi. Le parti républicain d'Olmeto perd en lui un de ses chefs les plus sûrs et les plus fidèles. Dans toutes les luttes électorales auxquelles il a pris part, son attitude vis-à-vis de ses adversaires, quelque énergique et résolue, fut toujours des plus courtoises. Aussi avait-il conquis dans tous les partis les plus sincères amitiés. Ceux qui l'ont connu savent en outre quelles belles qualités d'âme il possédait, et c'est d'un cœur ému qu'ils s'associent à la douleur des siens.

M. Viola a prononcé sur sa tombe un beau discours plein d'émotion, un dernier adieu à l'ami disparu. — J. L.

***

GHISONI. — M. l'abbé Domarchi, curé de Sart d'Orcino, est transféré à Ghisoni.

***

MOITA. — M. Filippi Michel-Ange a succombé à la rupture d'un anévrisme. Bien qu'âgé de 83 ans, il semblait défier la vieillesse. Son abord sympathique à tous et tous rendaient également hommage à la droiture de son caractère.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'amis venus de tous les villages du canton, ainsi que de Pietrabugno et d'Alesani.

Le deuil était conduit par son fils, M. Filippi, maire de Moita, son gendre, M. Marius Franceschi, ancien sous-officier, et d'autres parents.

Nous présentons nos condoléances aux fils du défunt, MM. le Maire de Moita, Filippi, inspecteur primaire à Rodez, et Charles Filippi, sous-lieutenant au 81e, à M. Franceschi et à leur famille.

EXPOSITION
Franco-Britannique de Londres
1908

Participation de la Corse organisée par les Chambres de Commerce d'Ajaccio et Bastia avec le concours des municipalités de ces deux villes, du Département, des divers Syndicats et des principaux industriels.

Les personnes qui désirent exposer sont priées de faire parvenir leurs produits aux chambres de commerce d'Ajaccio et de Bastia avant le 15 avril prochain, terme de rigueur.

Les chambres de commerce se chargeant de toutes les formalités les exposants n'ont à faire aucune demande.

Les produits à exposer seront, par les soins des deux chambres, adressés à la section française de cette exposition.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la Chambre de Commerce de Bastia tous les jours de 2 à 4 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Courriers en retard

Il y a une vingtaine d'années, — les Syndicats d'Initiative pour la défense des Intérêts Corses n'existaient pas à cette époque, — les dépêches du Continent étaient distribuées le lundi matin, à partir de 7 heures !

Depuis plusieurs semaines, le public bastiais ne reçoit plus ce même courrier qu'entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

M. Fraissinet est, paraît-il, un homme de progrès ! On nous permettra d'en douter.

Quel doux pays !

M. CONSTANT CUCCHI

Une dépêche d'Ismailia en date du 5 avril, nous a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Constant Cucchi.

M. Constant Cucchi était né à Bastia ; il était le fils de M. Jerson Cucchi, musicien de premier ordre et de très grand mérite, qui a laissé dans notre ville où il n'était établi un souvenir durable. Très jeune, M. Constant Cucchi était entré dans la marine de commerce, et avait rapidement conquis le brevet de capitaine au long cours. Il avait navigué dans toutes les mers du monde, et il avait connu toutes les fatigues et tous les dangers de la navigation à voiles. C'était un marin accompli lorsqu'il entra au service de la Compagnie du canal de Suez. Son coup d'œil, son sang-froid et son absolue régularité dans le service furent vite appréciés. Aussi la Compagnie ne tarda-t-elle pas à lui confier à Ismailia le poste important de capitaine de port et d'armement.

En cette qualité, il fut non seulement appelé à maintenir l'ordre dans le passage des navires à travers le canal, mais encore à diriger et à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. Ce fut ici qui dans le cours des dernières années présida aux manœuvres nécessitées par un commencement d'incendie à bord d'un navire chargé de dynamite.

Admis à la retraite depuis un an environ, il jouissait d'un repos bien mérité dans l'agréable maison d'habitation qu'il possédait à Ismailia. Il y vivait entouré de ses charmantes filles, qui le consolaient de la perte prématurée de sa femme, très heureux et très fier des succès scolaires de ses deux garçons, dont l'aîné venait de terminer ses études de droit, et avait pris place au contentieux de la Compagnie.

Un mal inexorable est venu saisir M. Constant Cucchi, au milieu des joies de la famille, et la mort l'a emporté au bout de quelques semaines de souffrance.

Bienveillant avec tous, dévoué et affectueux pour les siens, d'un caractère aimable et enjoué, qui le rendait agréable à tous ceux qui le connaissaient, Constant Cucchi comptait dans sa ville natale et malgré sa longue absence de nombreux amis qui le revoyaient toujours avec joie quand il reparaissait parmi eux. Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle été reçue avec une tristesse profonde.

Cette mort qui a frappé ses enfants, a été particulièrement douloureuse à Bastia pour sa veuve qu'il chérissait tendrement, Mlle Cécile Cucchi, professeur de piano, que toute notre ville connaît et dont l'enseignement est si hautement apprécié.

Nous lui adressons ainsi qu'à ses nièces et ses neveux l'expression émue de nos vives condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 3 avril 1908.

Le marché est mal disposé sur la nouvelle de Berlin et de New-York. Le 3 0/0 perpétuel a 90 32. Les Fonds Etrangers sont fermes à l'ouverture et fait 91.85. Le Russe 5 0/0 1907 reste à 98. L'action Crédit Foncier cote 718 ; le Crédit Lyonnais 1.174, la Générale 667 ; le Comptoir d'Escompte 717.

Valeurs industrielles et de spéculation fermes. Le caoutchouc est en baisse de 1/2 ; il a cependant fait mieux. Les Mines d'Or sont délaissées.

Nous retrouvons à 438 et à 436 l'action et la part Ouest Africain.

Assurés, jusqu'au 1er janvier 1910, d'un intérêt de 25 francs que garantit la South American Railway Construction Company, l'obligation 5 0/0 1er rang du chemin de fer Buenos Ayres Midland remboursable à 465 frs, coupon annuel, un placement donnant 5.40 0/0. Ce titre est remboursable à 550 frs ; il est gagé par tout l'actif et tous les biens de la compagnie. En nouvelle avance à 400 l'obligation 5 0/0 or 1905 de l'Etat de l'Amazone offre, outre une importante prime au remboursement, un intérêt fixe plus rémunérateur ; ce titre est doté de garanties appréciables et bénéficie de la bonne situation économique du Brésil.

En se basant sur des calculs très modérés, l'ingénieur de la Société des Bois Injectés est établi que les actions, après avoir reçu 5 0/0 d'intérêt, pourront recevoir un dividende supplémentaire de 18 fr. On serait donc à 18 0/0 que recevraient les actionnaires au cours actuel de 114 frs.

La Lanerie Grec progresse à 55.

Les chemins de fer Français restent calmes.

Gazette Ajaccienne

Au Grand Café d'Ajaccio

La série des bonnes soirées continue au Grand Café d'Ajaccio, en même temps que la saison va en augmentant pour l'excellent orchestre que dirige avec autant d'autorité que de talent, M. Gayral, violoniste.

La dernière soirée de gala, vendredi soir, fut l'occasion d'un très vif succès pour tous les artistes. Au programme aussi varié que choisi, des morceaux de Bach, Saint-Saëns, Mendelssohn, etc. Avec cela la « Ronde d'Amour, » de Chaminade chantée avec une grâce parfaite par Mlle Evrard, et « O Femme, » du regretté maestro Sari, chanté par Mme Gayral, qui nous a fait apprécier une superbe voix s'alliant à une véritable science du chant.

Aussi le public était-il plus nombreux que d'habitude. La grande salle du Café d'Ajaccio était pour une fois encore trop petite ; légitime récompense des efforts accomplis par l'actif propriétaire du Grand Café d'Ajaccio, qui, comme on le voit ne néglige rien pour satisfaire sa clientèle.

M. Imberty a inauguré les festivals hebdomadaires à Ajaccio, il agrémente aujourd'hui ses programmes de morceaux de chant.

Les amateurs de bonne musique qui sont nombreux à Ajaccio lui en sauront gré.

Vendredi soir, Festival Meyerbeer.

Bourses des Lycées et Collèges

Sur 48 candidats qui se sont présentés à l'examen du 2 avril courant, 19 ont été définitivement reçus.

Ce sont les jeunes :

1re Série A.

Antoni Théophile.
Panzani Paul-Augustin.
Canavaggio Jean-Dominique.
Canavaggio Paul-François.
Prunetti Paul.
Giacomotti Antoine.

1re Série B.

Chambellan Hyppolite.
Padovani Antoine.
Pasquini Jean.

2e Série A.

Agostini Antoine.
Arrighi Paul.
Casalonga François.
Chiarasini Ange.

2e Série B.

Bozi Antoine.
Piani François.

3e Série B.

Filippi Paul.

4e Série B.

de Peretti Roch.

5e Série A.

Perin Ange.

Au nombre des candidats reçus figure Panzani Paul-Augustin. Ce jeune enfant est à peine âgé de onze ans et a brillamment subi son examen. C'est un élève du sympathique Directeur de Sainte-Marie-Siconie, qui l'a bien préparé à affronter, quoique tout jeune, les examens. Il est le fils de notre ami Panzani Eugène-Marie, et le petit-fils de feu M. le docteur Panzani qui fut pendant 25 ans, juge et conseiller général de Sainte-Lucie de Tallano.

Toutes nos chaleureuses félicitations au jeune lauréat, à ses parents et à son maître.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, 8 du courant, de 8 à 9 heures du soir, perception de la cotisation du mois et du 1er trimestre.

Le Conseil d'administration a fixé sa réunion de dimanche, 12 avril, le 4e tirage pour le remboursement.

SYNDICAT DES BERGERS. — Dimanche, 12 avril, aura lieu à « Riviano, » gare de Borgo, une réunion générale de tous les bergers syndiqués et non syndiqués de l'arrondissement de Bastia.

Ordre du jour :

Conférence du citoyen Joseph Ajaccio, avocat-conseil du Syndicat. — Paiement des cotisations et admission de nouveaux membres. — Questions diverses intéressant le Syndicat.

Le Secrétaire, Ricci.

U. V. B. — Les jeunes gens qui désirent faire partie de l'Union Valentinoise Bastiaise, sont priés de se faire inscrire au Café de l'Univers. Tous les jours de midi à 2 heures.

Prière avant de s'inscrire de demander lecture des statuts.

Le Secrétaire, M. VAUDRIER.

Nécrologie

MADAME LECA-PUCCINELLI

Dans l'après-midi, une foule considérable se pressait derrière le corbillard d'une jeune femme prématurément ravie à l'affection des siens. Mme Marie-Dominique Leca, mariée l'année dernière au sympathique gardien chef de la maison d'arrêt, disparaît dans sa trentième année.

Cette union, née de sympathies réciproques, était des plus heureuses. Almante, affectueuse, Mme Leca embellissait son foyer de tout l'éclat de sa jeunesse et de sa gaieté. Ce bonheur était trop complet, il a fallu que la terrible Parque vînt le briser inexorablement, en brisant en même temps le cœur de l'époux inconsolable, de la vieille mère désolée, de sœurs si cruellement affligées. Quel grand malheur pour cette famille si unie !

Mme Leca a vu qu'elle s'en allait, que ses jours étaient comptés, et ce qui l'affligeait le plus, c'est qu'elle comprenait combien la séparation devait être cruelle pour tous ceux qui s'efforçaient en vain de la disputer à la mort. Ils restent, en effet, inconsolables, malgré les marques d'affectueuse sympathie qui leur sont venues de tous côtés, malgré l'affluence des amis qui formaient le cortège.

La confrérie de Saint Joseph en habit de chœur précédait le corbillard qui était porté par des jardiniers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Vergès-Trevy, commis des postes et télégraphes ; Guelfucci, commis greffier ; Stefani, officier de réserve ; Dominique Caneo, négociant.

Le deuil était conduit par M. Leca, ses oncles, MM. Puccinelli, sous-ingénieur des ponts et chaussées, Achille Puccinelli, J.-B. Nouzy, et d'autres parents.

Trois belles couronnes avaient été offertes par la famille et le personnel des prisons.

Après l'absoute donnée en l'église Sainte-Marie, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille, à San Rocconcio.

Nous adressons à M. le gardien chef Leca, à Mme Puccinelli et à sa famille l'expression de nos condoléances les plus émues.

Victor Lupé charcutier retrouve la santé



Ayant décidé qu'il apprendrait le métier de charcutier, le jeune Victor Lupé quitta les Pyrénées et vint à Paris en apprentissage. Il n'y trouva pas le bon air de ses montagnes et perdit ses belles couleurs et ses forces. Le petit apprenti charcutier devint rapidement anémique et sur de bons conseils il fit appel aux pilules Pink. Il suivit le traitement pendant quelque temps et guérit. Il a alors écrit à M. Gablin ce qui suit :

« J'avais perdu mes couleurs, je n'avais plus de forces et plus de courage. J'avais maigri et ne pouvais presque plus travailler. Vos pilules Pink m'ont rendu la santé. »

Nous avons vu le jeune Lupé chez son patron, M. Cordonnier, charcutier, 178, Avenue d'Orléans, à Paris, qui nous a confirmé que la guérison du petit apprenti avait été très rapide. Ah ! le gentil petit apprenti charcutier et quelle bonne mine il avait !

Les pilules Pink sont souveraines pour remonter les organismes déprimés. Elles donnent du sang, développent l'appétit, favorisent les digestions et font fuir les névroses nerveux. Elles guérissent l'anémie, la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale. Elles hâtent les convalescences et évitent ainsi les rechutes. Elles purifient le sang et font disparaître les douleurs. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 23, rue Bailu, Paris, Frs. 3.50 la boîte. Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Banquet Fraternel

L'heure du déjeuner de dimanche 5 avril a été, à l'hôtel de la Croix de Malte tenu par M. André Brizzi, le signal de joyeuses agapes.

Quelques voyageurs bons amis avaient tenu, avant de quitter l'hospitalière Corse, à fêter leur fin de tournée.

Le menu, des plus choisis, composé par le maître de l'instigateur Dibarnoli, arrosé par le talentueux maître d'hôtel, a été savouré et arrosé consciencieusement, et les plus vives et charmantes reparties n'ont cessé d'agaiser des appétits déjà bien disposés.

Un immense éclat de rire a accueilli l'entrée inopinée de l'ami Aumar, voyageur de la Biscuiterie Berbe qui, à l'insu de tous, s'était traversé en Maître Cog de Comédie.

Au dessert, de furieux hourrahs ont applaudi une poésie de circonstance dite par le même voyageur, que ses camarades avaient placé au siège de la présidence.

Chacun a lancé de joyeux à-propos Debrandi a été beau, Lamenêe superbe, Nobili bon chanteur, Paoli qui convive, Bachelard un peu renfermé, et le sympathique espagnol Garcia charmant, en roadeur doit avoir pour cause l'effet des excellents Madère et Malaga qu'il débite à sa clientèle.

Bref, tout le monde a été satisfait et s'est donné rendez-vous pour le mois de septembre.

A la dernière heure M. Bachelard devant partir, ses amis se sont rendus à la gare de Lupino et ont salué son passage de vigoureux au revoir et shake hands.

Nous sommes heureux de constater que la Corporation des voyageurs de Commerce se montre heureuse de visiter la Corse et d'y apporter la gaieté et l'amitié que, d'ailleurs, nous leur rendons largement.

X.

Nouvelles maritimes

M. Paganini Auguste, quartier-maître fourrier des équipages de la flotte, est nommé commis de 4e classe, des comptables des matières, à Toulon.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

***

Nouvelles militaires

M. le sous-lieutenant Giacomobi, du 8e rég. de chasseurs, est promu au grade de lieutenant.

— Les maréchaux des logis élèves de l'école militaire de l'artillerie et du génie dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenant d'artillerie : MM. Marti, au 11e ; Leandri, au 16e ; Costa, au 6e.

***

Matinée musicale

Jeudi 9 avril, à 3 heures et demie très précises, audition de musique classique et moderne donnée par les élèves de M. et Mme Giannarelli, dans le local de la Chambre musicale. M. et Mme Giannarelli prient les personnes qui, d'ordinaire, leur font l'honneur d'y assister, de considérer cet avis comme une invitation, 4, rue de l'Intendance.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00196

Postes et Télégraphes

M. Raibaud Leon a été déclaré admissible à l'emploi de commis stagiaire du cadre algérien des Postes, Télégraphes et Téléphones au concours des 11 et 12 mars, à Oran. Toutes nos félicitations.

***

Erratum

Par suite d'une omission regrettable, les familles ci-après n'ont pas été comprises dans l'avis de décès de Mme Leca, née Paccinelli : Mme et M. Toussaint Leca et leurs enfants ; Mme et M. Toussaint Casanova et leurs enfants ; les familles de Gintain, Lota et Brignole Dominique.

***

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Vincenti, secrétaire du Parquet de Bastia et ses enfants ; Mlle Agnès Vincenti ; M. Ange Vincenti, commerçant ; M. Antoine-François Vincenti, employé des postes et télégraphes à Nice, Mme Vincenti, née Filippi et leur enfant ;

Les familles Vincenti, Maurizi et Grimaldi de Piobbeta ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Marie Vincenti

Née Maurizi

leur mère, belle-mère, grand'mère, et tante, décédée à Bastia, le 7 avril 1908, à l'âge de 86 ans, et vous prient d'assister aux obsèques, qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 8 avril, à 3 heures du soir.

On se réunira, 32, boulevard Saint-Angelo, maison Lotero.

(SAINT-ANDRÉ DE COTONE)

Mme Veuve Franceschi, née Canale ; M. Octavien Franceschi, surnuméraire d'enregistrement ; M. Joseph Franceschi, étudiant ; Mlle Marie-Gentille Franceschi ; Mlle Xavière Franceschi ; Mlle Hortense Canale ; MM. Charles et Louis Franceschi ;

Les familles Sampiero frères, négociants à Bastia, Battaglini, Franceschi, Clementi, Giordani et Marchi, de Matra, Charles Morazzani, de Serra di Scopamene, Grimaldi, Taddei, Peretti, Marcantoni, Casamatta, Massoni, Micheli, Ferrandi, Ortoli, de Saint-André de Cotone et Canale, de Canali ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur

Charles-Philippe Franceschi

Capitaine en retraite,

Chevalier de la Légion d'Honneur

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin germain et allié, décédé à Saint-André de Cotone, le 6 avril courant.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 8 avril, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Prier pour lui.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallesi, à VESCOVATO.

BOURSE DE PARIS

6 avril — 7 avril.

Rente de 3 0/0 ancien 96 10 96.00
— de 3 0/0 amortis. 98.10 — 96.80
ex-coupon.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 7 avril

Le *Journal Officiel* publiera demain la nomination de M. Andréi Grégoire, ancien conseiller général du canton de Meits, suppléant de la justice de paix de ce canton, comme juge de paix du canton de Morosaglia, en remplacement de M. Giocanti, décédé.

Nouvelles Militaires

LA DÉMISSION
du Ministre de la Guerre

Paris, 7 avril.

Plusieurs journaux annoncent que le général Picquart, aurait l'intention d'abandonner le portefeuille de la Guerre pour prendre le commandement d'un corps d'armée important.

Cette nouvelle n'est pas confirmée, mais elle n'est pas non plus démentie.

LAVAL
Une Femme violentée
PUIS ÉTRANGLÉE

Laval, 7 avril,

Un crime d'une sauvagerie extrême a été commis aujourd'hui, dans les environs de Laval.

La nommée Marie-Louise Bejdher Bains a été trouvée étranglée.

Le monstre avait violenté sa victime avant de lui donner la mort.

LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS
à Berlin

Paris, 7 avril.

Trente étudiants français, invités par des camarades allemands arriveront à Berlin le 21 avril. Ils visiteront Berlin et les principales villes de l'Allemagne.

Trente étudiants allemands viendront ensuite, en compagnie de leurs collègues de France, visiter Paris et quelques villes françaises.

C'est la première fois depuis l'Année terrible que les étudiants des deux nations fraternisent ensemble.

EN ITALIE
Le Chancelier allemand
A ROME

Rome, 7 avril.

Le chancelier allemand, le prince de Bulow, arrivera à Rome dimanche prochain.

Il sera reçu en audience solennelle par S. M. Victor Emmanuel III.

Le prince de Bulow fera une visite de courtoisie au Pape.

Le prince de Bulow aura plusieurs entrevues avec le premier ministre italien, M. Tittoni.

Les journaux allemands attachent une grande importance politique au voyage de M. Bulow.

A PARIS
La grève du bâtiment
LE LOCK-OUT
DES
ENTREPRENEURS

Paris, 7 avril.

La presque totalité des entrepreneurs ayant adhéré au lock-out, plus de 500 chantiers parisiens sur 700 ont été fermés.

Autour des chantiers tout est calme. Aucun incident ne s'est produit.

Devant la Bourse du Travail des agents circulent paisiblement.

EN ANGLETERRE
Le Voyage
DE L'ARMADA AMÉRICAINE
autour du Monde

Londres, 7 avril.

L'impressante Armada américaine, qui fait le tour du monde, visitera un port anglais au cours de son voyage, avant de rentrer aux Etats-Unis.

Cette nouvelle a été favorablement accueillie par la presse anglaise.

AU PORTUGAL
LES ÉLECTIONS
Troubles graves à Lisbonne

Paris, 7 avril.

Des télégrammes de source privée annoncent que lors des troubles électoraux de dimanche, il y a eu dix morts et cinquante blessés.

Dans toute la journée d'hier la police a dû disperser la foule qui envahissait les boulevards ; la circulation n'a pu être rétablie qu'après bien des difficultés.

Le calme est maintenant rétabli.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Troubles de Macédoine

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Denys Cochin sur les troubles de Macédoine.

M. Denys Cochin

député conservateur de la Seine, adresse à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, une question au sujet des troubles qui ont eu lieu en Macédoine, où des centaines de chrétiens ont été victimes de la fureur des Turcs.

M. Stephen Pichon

ministre des Affaires étrangères répond à M. Denys Cochin.

« La France, dit-il, fera tout son possible pour aider au rétablissement de l'ordre en Macédoine.

» La situation générale de la Macédoine, continue M. Pichon, est beaucoup plus grave par suite des luttes entre chrétiens orthodoxes.

» A l'heure actuelle, c'est une vendetta générale ; aveuglés par les passions orthodoxes patriarchistes ou grecs et orthodoxes exarchistes ou bulgares ne pensent qu'à se tuer entre eux, d'où la situation économique devient de plus en plus difficile. »

Le ministre des Affaires étrangères termine en disant que la France invitera toutes les puissances européennes à prendre des mesures énergiques.

M. de Pressensé

député socialiste unifié du Rhône, critique l'attitude diplomatique de la France.

L'orateur demande au ministre des Affaires étrangères à ce que la France joue un rôle plus actif dans les affaires d'Orient. De trop grands intérêts français sont en jeu, pour que notre diplomatie ne joue pas un rôle effacé dans ce pays.

Après le discours de M. de Pressensé, l'incident est clos.

LES FRAUDES
dans le Service alimentaire
du Soldat

INTERPELLATION FERRETTE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. De M. Ferrette sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour réprimer les fraudes dans le service d'alimentation des soldats ;

2. de M. Cazeneuve sur les mesures que le Gouvernement compte prendre sur tout le territoire, afin que des viandes malsaines ou corrompues ne soient plus l'objet d'un trafic criminel au préjudice de la santé publique.

M. Ferrette

député nationaliste de la Meuse, monte à la tribune.

« Il faut s'attendre, dit l'orateur, à voir des fraudeurs dire qu'ils sont les amis du gouvernement.

» J'espère qu'aucun parti politique ne voudra intervenir pour défendre ceux qui empoisonnent nos soldats.

» Aucune viande ne doit être livrée à la consommation des troupes, sans avoir été scrupuleusement examinée. »

Le mal est grand, dit M. Ferrette en terminant, il est urgent d'y porter remède.

M. Vaillant

député unifié de la Seine, dit que si on exécute scrupuleusement les instructions contenues dans la circulaire ministérielle, une amélioration sérieuse sera réalisée dans l'alimentation des troupes.

» Il faut réorganiser, dit-il, le contrôle sanitaire civil et un service de contrôle d'ensemble pour assurer aux classes modestes une alimentation saine. C'est là un devoir démocratique auquel le gouvernement ne faillira pas. »

M. Clapuis

député radical du Jura, parle dans le même sens que le précédent orateur.

M. Chéron

sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre dit que le gouvernement ne reculera pas devant les poursuites et les coupables seront punis.

Le service du contrôle des viandes sera amélioré, et le gouvernement veillera à ce que des faits aussi regrettables ne se produisent plus à l'avenir.

La discussion est close.

Ordre du Jour

Le président annonce qu'il a reçu de M.M. Girod et Cazeneuve un ordre du jour ainsi conçu :

La Chambre, flétrissant le trafic odieux des viandes destinées à l'alimentation du soldat, et comptant que le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour sauvegarder la santé publique, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est mis aux voix et adopté par maints levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Dévolution
des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à modifier les articles 6, 7, 9, 10, 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Amendement Berger

La discussion s'ouvre sur l'amendement déposé par M. Philippe Berger, sénateur radical de B llort, et relatif à l'article 2 modifiant l'article 7 de la loi du 9 décembre 1905.

M. Berger

soutient son amendement qui n'a d'autre but que de sauvegarder l'exécution des volontés des donateurs ou testateurs.

« Ces volontés doivent être respectées. Le Sénat manquerait à son devoir, s'il repoussait cet amendement. »

Le Garde des Sceaux

monte à la tribune.

M. Briand, après avoir fourni quelques explications, déclare que le Gouvernement ne s'oppose pas à l'adoption de l'amendement déposé par M. Berger.

Le Vote

La discussion étant close, le président annonce qu'il va être procédé au vote sur l'amendement Berger.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	296
Majorité absolue . .	149
Pour.	228
Contre. . . .	68

L'amendement de M. Philippe Berger est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

Etat-Civil

MARIAGES

Pierantoni Georges-Emilien, et Gabrielli Laurence-Joséphine, reparenne, tous deux de Bastia.

DÉCÈS

Graziani René. — Erminj Jacques-Toussaint. — Ferranti Emilie Jean-François.

AJACCIO
HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
à côté de la Mairie
à 2 minutes du bateau pour le Continent
ANTOINE Pre ERI, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.

Grandes salons pour noces et festins

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Librairie Ollagnier


MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refusez tous Contrefaçons. Exiger la véritable produit
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

CHOCOLAT-MENIER
Méfiez-vous des Contrefaçons

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.



ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Moniteur de la Mode
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUPAUD, Éditeur, 5, r. du 4-Septembre

Demandez et offrez dans tous les Cafés VERMOUTH MARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

C^IE GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires, Thomas MATTEI, Prunelli ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch. Mario SAVELLI, Ile-Rousse.

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Toux, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cancer, etc.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails en français au Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Deux-Ponts, PARIS.



Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 100 — JEUDI 9 AVRIL 1908

00197

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Joseph Leonessa
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 03 m. — **Coucher,** 6 h. 06 s.
Premier quart., le 8 — **Pleine Lune,** le 16.
Fête de Demain : N. D. des 7 Douleurs.

8 AVRIL

L'INDO-CHINE EN PÉRIL

Une situation grave nous est signalée dans notre belle colonie Indo-Chinoise. Un double péril y menace notre prestige, et si des mesures d'apaisement et de défense n'y sont habilement prises, on prévoit le moment proche où elle nous échappera.

Si cette pénible éventualité doit se réaliser un jour, si, après tant de sang, d'énergies, d'or dépensés pour faire de notre conquête un pays français de cœur, nous nous laissons battre sur notre propre terrain, nous aurons au moins l'excuse d'avoir connu le mal à temps et d'avoir tout tenté pour l'enrayer.

Le nouveau gouverneur qui va prendre possession de son poste à Ha-Noï se trouvera en présence d'une situation difficile ; il part avec des instructions sévères pour mettre un terme à l'état inquiétant de notre colonie.

La crise a deux origines, qu'il n'était pas, hâtons-nous de l'ajouter, en notre pouvoir d'empêcher :

1°. Le réveil de la Chine et la propagande anti-européenne qui est menée plus activement que jamais par le colosse asiatique ;

2°. La force expansive du Japon, enhardie encore par les récentes victoires de Mandchourie.

Chacun de ces deux dangers mérite de retenir sérieusement l'attention de nos diplomates et de nos hommes d'État. Ils sont encore à leur début, mais ils deviendront terribles dans l'avenir.

Il est temps de reconnaître l'erreur où nous nommes de considérer la Chine comme un pays mort, un pays de magots et de mandarins, un pays de bouddhas contemplant interminablement leur nombril. La vérité est tout autre : La Chine entreprend en ce moment un effort colossal pour redevenir une puissance militaire. Vers 1915, cette puissance pourra mobiliser le nombre formidable de 8 millions d'hommes, convenablement exercés et armés. Six arsenaux chinois travaillent nuit et jour à produire 3.000 fusils par semaine.

Dans quel but tout cela ? La réponse est facile : La Chine, humiliée plusieurs fois déjà par le Japon, désire prendre sa revanche. Après ? Eh ! bien après, ce sera sans doute notre tour ! Que pèsera le corps d'occupation que nous aurons là-bas contre un pareil colosse ?

Déjà, des émissaires de la Chine organisent fort habilement en Indo-Chine le mécontentement et la révolte. Des prospectus, des journaux y sont distribués par milliers. On y lit : « Enfants de l'Annam ! les Français sont comme des renards destructeurs dont l'action dessèche la peau et ronge les os, ou comme des serpents qui avalent des éléphants : tout le sang de la victime y passe et ses os sont broyés. Oui, ces Français ont bien calculé : l'anéantissement de notre race est leur but ! Mais nous ne sommes pas encore détruits ; sachons nous rappeler que la révolte est notre devoir ! »

Quant au Japon, son récent différend avec les Etats-Unis doit être pour nous un avertissement. Les Japonais, trop à l'étroit dans leurs îles, débordent de toutes parts. L'Amérique se défend à peine de leur immigration : demain, ils jetteront leur dévolu sur l'Indo-Chine, aussitôt que son état de prospérité en fera une proie désirable. Alors, à nous qui n'aurons pas su profiter de notre conquête, notre tour sera venu de nous en aller.

Le principe chinois est : « L'Asie aux Asiatiques. » Le projet du Japon est de faire du Pacifique un océan japonais.

Telles sont les deux épées de Damoclès qui menacent notre Indo-Chine. Elles ne sont pas moins dangereuses l'une que l'autre, et il serait difficile de prédire, à l'heure actuelle, laquelle des deux nous attaquera la première. La Chine et le Japon sont des nations extrêmement prolifiques, douées d'une ténacité, d'une puissance d'infiltration et d'assimilation remarquable. Si la Chine affiche ouvertement ses sentiments hostiles à notre égard, le Japon, lié à nous par des traités de commerce presque amicaux, ne fait patte de velours que pour mieux endormir nos inquiétudes et pouvoir nous déchirer tout à son aise quand le moment lui paraîtra venu. A peine sorti d'une terrible guerre avec la Russie, il est déjà prêt à une nouvelle aventure.

Pourrons-nous conjurer ces dangers menaçants ? Beaucoup d'habileté y sera nécessaire, et nous n'y parviendrons que si notre colonie, après avoir été conquise par les armes, l'a été véritablement aussi par le cœur. La tâche est rude pour nous, car l'affinité des races pousse tout naturellement les indigènes vers leurs consanguins jaunes ; nos mœurs les rebutent, nos institutions les étonnent. Heurter de front ces âmes si différentes des nôtres et vouloir leur imposer de force notre mentalité serait une impardonnable erreur. Il faut que l'indigène sente en nous un protecteur, un ami, non un maître ; il faut qu'il sache que nous sommes plus que toute autre puissance, capables de lui donner bien-être et prospérité.

Ce sera là le rôle de nos éducateurs, de nos fonctionnaires, de tous les vaillants pionniers que la métropole détache dans ses possessions. La France a donné la mesure de sa puissance colonisatrice ; elle saura s'imposer les sacrifices nécessaires pour conserver, dans le monde, la situation si laborieusement acquise.

C. des Cordeliers.

Propos d'actualité

Les Incompatibilités parlementaires

Voter des lois est parfait. Les appliquer serait mieux encore.

C'est ainsi que, de tout temps, les députés ont établi en principe un certain nombre d'incompatibilités parlementaires que la plupart d'entre eux se sont empressés d'enfreindre dès que leurs intérêts étaient en jeu.

Après l'affaire du Panama, un projet, signé Vallé, fut adopté, qui conclut à l'interdiction aux sénateurs et députés de faire partie d'un conseil d'administration de société financière et de participer à un syndicat d'émission. Dans le cas où un membre du Parlement contreviendrait à cette règle, il était tenu de donner immédiatement sa démission, faute de quoi, dans le délai de huit jours, il devait être déclaré démissionnaire de droit.

Ceci n'a pas empêché un nombre beaucoup trop considérable de parlementaires de réaliser d'importants bénéfices à la tête d'affaires financières, et même d'y jouer fi, sur leur nom, sans pour cela abandonner leurs 15.000 francs.

Il ne se produit guère de krach retentissant sans qu'un ou plusieurs parlementaires soient, de près ou de loin, compromis. C'était hier le krach Jaluzot, aujourd'hui c'est le krach Rochette ; un sénateur du Nord passe la frontière...

Ces faits sont profondément regrettables. Nul n'est obligé, disait un autrefois. En démocratie les représentants de la Nation devraient être à l'abri de toute compromission. On interdit à un employé de préfecture de tenir boutique, de représenter un commerce, on interdit même à la femme d'un officier de travailler, tandis que députés et sénateurs, munis payés pour faire les affaires de l'Etat, font encore par dessus le marché, les leurs et celles des autres.

M. Georges Berry vient de reprendre la proposition Vallé et la Chambre, animée d'une noble et louable fierté, a délaré l'urgence. Cette proposition spécifie que les membres du Parlement exerçant des fonctions incompatibles avec leur mandat sont tenus d'opter entre ces fonctions et ce mandat dans le mois qui suivra la promulgation.

Voilà un bon mouvement. Il faut souhaiter que, cette fois au moins, il sera suivi d'effet.

A. Capello.

CONFÉRENCE FABIANI
à Briénon

M. Charles Fabiani, vice-président du Comité Exécutif, a fait à Briénon, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre, assisté de MM. Lordereau, sénateur, et Lucien Cornet, député, une conférence très applaudie sur la magistrature.

« L'institution judiciaire, a-t-il dit notamment, est organisée de la façon la plus défectueuse : elle est lente, ruineuse, trop souvent injuste.

» La magistrature n'a plus d'indépendance, et il ne se trouve en France un seul magistrat qui ne puisse être gagné avec de l'argent ; les magistrats qui, comme tous les hommes, résistent difficilement aux faiblesses et aux passions humaines, sont susceptibles de voir leurs consciences ébranlées par le sentiment ou l'ambition.

» Il faut donc donner aux magistrats une indépendance réelle en leur attribuant des traitements qui les mettent à l'abri de tout besoin.

» Il faut leur assurer un avancement juste et régulier excluant tout favoritisme.

» En province, nul ne devrait pouvoir être magistrat dans le pays où il est né, dans le département où il s'est marié. »

L'orateur termine dans cette péroraison qui a produit une vive impression.

« N'oublions pas, citoyens, que la lutte sociale actuelle est basée tout entière sur l'idée de propriété.

» Que les juges prennent garde, le pays attend d'eux une meilleure justice. Leurs abus pourraient être néfastes à la République, car ils tiennent dans leurs mains non seulement les propriétés des citoyens, mais aussi ce qui est plus : leur honneur et leur liberté. »

Le conférencier a été chaleureusement félicité par les auditeurs qui avaient fréquemment applaudi ses paroles courageuses et vibrantes.

---

153 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

IV

L'INTERDICTION

Craignant de n'avoir pas été bien compris, Christian revint et insista, à plusieurs reprises, sur les paroles échappées à la parente pauvre : « Le droit de donner des ordres... le droit de vous chasser... je l'aurai bientôt... » Le vieillard se contenta de dire :

— Je sais ! Je devine ! Je suis prêt !..

Avait il vraiment deviné ce que la veuve préparait contre lui ? Rose-Léon le vit très préoccupé pendant plusieurs jours. Elle s'en inquiéta. Mais il la rassura aussitôt. Un soir il dit à sa fille :

— Est-ce que la surveillance de Nathalie commence à se relâcher ?

— Depuis deux mois je ne vois plus personne.

— Veille attentivement et tâche de me renseigner.

Elle resta debout une partie de la nuit. Elle ne remarqua rien. Nathalie et les autres s'étaient fatigués, on le sait. Elle en rendit compte au vieillard. Il l'écoutait avec une joie féroce.

— Il faut que j'aille au château, dit-il... je n'en aurai que pour un quart d'heure... mais, dans ton intérêt, dans le mien, il le faut...

— Mon père, prenez garde...

— Oh ! pas ce soir... non, attendons encore, pour plus de sécurité... Quand nous aurons la certitude qu'ils ne se défient plus de nous... et qu'ils ont cessé leur odieux espionnage, alors, j'entrerai d'entre, comme je l'ai fait déjà... Va le et renseigne moi toujours.

Deux nuits nouvelles, de calme absolu, jusqu'à l'aube. Vers cinq heures, pourtant, Nathalie apparaissait brusquement, surprenait Croz-Vitre et Léon, tous les deux au lit, s'approchait de son frère, constatait son inertie et s'excusait en disant :

— On avait cru entendre du bruit, voir de la lumière... et l'on m'avait réveillée... Je m'imaginais que mon pauvre frère était p'us malade...

— Hélas, madame, il est bien faible, en effet, mais pas plus que les jours précédents.

Elle resta quelques minutes et s'esquiva. Derrière elle, le comte rouvrait les yeux.

— Rose, le temps presse... il faut que cette nuit j'entre au château.

Il ne s'expliqua pas davantage. Rien ne se passa dans la journée qui fût de nature à changer sa résolution. Le soir, vers dix heures, il se leva, s'habilla dans l'obscurité. Léon était sorti pour aller faire sa ronde habituelle autour des communs. Tout était tranquille. Le comte pouvait sortir, sans risquer d'être surpris.

— Désirez-vous que je vous accompagne ?

— Non. Sois certaine seulement que chacune de mes pensées est pour ton bonheur, et que c'est pour ton bonheur, chacun des actes que j'accomplis...

Il étreignit longuement Léon et sortit dans la cour des communs. Il n'avait pas voulu prendre de canne et comme il était encore très faible, il se dirigea vers le château en se coulant et s'appuyant le long des murs. Il s'arrêta avant de franchir la vaste cour qui s'étendait devant le perron. Cette cour lui semblait comme un immense désert pour la traversée duquel il était obligé de recueillir ses forces. La nuit, du reste, le protégeait. Elle était assez mouvementée, avec des gros nuages sombres qui couraient rapidement dans le ciel et voilaient la clarté de la lune. Le vent soufflait et des éclairs illuminaient les bois sombres de l'horizon, en haut des montagnes. Toutes les fenêtres du château étaient closes, malgré la chaleur, sans doute en prévision d'un orage, et pas une lumière n'y apparaissait.

Alors, pareil à un malfaiteur, courbé, hésitant, celui qui avait été le maître de Royamont s'engagea dans l'espace vide qui le séparait du perron d'entrée. Son attitude était si étrange, que celui qui l'eût aperçu, de loin, en eût été frappé. Parfois, après quelques pas, il s'arrêtait tout à coup et demeurait debout, sans bouger, pendant plusieurs minutes, dans l'ombre projetée par les grands arbres dans la cour, lorsque la lune, heureusement, se perdait. Parfois, au contraire, ses mouvements faibles indiquaient qu'il essayait de se hâter, mais la hâte du pauvre homme ne lui faisait pas gagner beaucoup de chemin. C'était, pour ainsi dire, une hâte qui s'agitait sur place.

Lorsqu'il fut contre les murs du château, il s'arrêta longuement. Il était là invisible dans un angle obscur. Il attendait. Peut-être qu'une fenêtre allait s'ouvrir ou s'illuminer ? Peut-être, sous son pas lourd et chancelant, avait-on entendu crier le sable de l'allée. Peut-être même des gens qui ne dormaient pas, et qui respiraient à leurs fenêtres un peu de fraîcheur en cette nuit orageuse, l'avaient-ils vu ? Alors, on descendrait, on sortirait du château, on viendrait à lui... Mais Royamont dormait, rien de suspect n'apparut. Il reprit sa marche prudente le long de la muraille, contre laquelle il s'appuyait des deux mains et le sant corps avec elle.

Au loin, une église sonna un coup, apporté dans une rafale. Il était une heure du matin. L'heure où le sommeil est le plus lourd. Le comte atteignait le perron. Il monta avec difficulté. Contre la porte il respira de nouveau. Ce premier trajet venait de s'effectuer, sans surprise, mais ce n'était pas le plus dangereux. Il poussa la porte... voulut l'ouvrir...

(*A suivre*).

Protestation Patriotique

Bastia, 4 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le Guide d'Ajaccio, édité par le Syndicat d'initiative de la Corse, sous le titre : « L'Ile de Corse, » mérite bien les éloges qui lui ont été prodigués par toute la presse insulaire sans aucune exception. Mais, en ce monde, il n'y a pas d'œuvre parfaite, et je crois en fournir la preuve dans la citation qui se trouve à la page 139 de ce Guide.

Pour apprendre aux nombreux touristes qui visitent la Corse ce qui s'est passé à Ponte-Novo le 8 mai 1769, la rédaction du Guide n'a trouvé rien de mieux que de recourir à : « La campagne de 1769 en Corse et le maréchal de Vaux, » du général F. Canonge.

Voici la citation du Guide :

« Toutes les qualités des Corses, a dit le général Canonge, sont demeurées inutiles pour la grande cause qu'ils soutenaient, parce qu'ils ont été conduits d'une façon déplorable. N'ayant du général que le nom, Paoli ne s'est même pas montré comme soldat ce qu'exigeaient les circonstances. Les Corses sont restés à la hauteur de leur vieille réputation de bravoure, et si, en 1769, quelqu'un a fait défaut à la patrie, ce n'est pas le plus humble de ses enfants, mais bien le plus illustre par ses services passés. »

Qu'en pensent ceux de nos compatriotes qui ont apporté leur concours à la publication du Guide ?

Agréez, etc.

MANTINO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 avril à 3 heures

Marche Italienne.	Rousseau.
Gilette de Narbonne, fant.,	Audran.
Ton souvenir, valse,	Tortue.
Les Huguenots, fant.,	Meyerbeer.
Gaguette, gavotte,	Lacombe.

Le Chef de musique, X. LAUDO.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LENTO. — M. l'abbé Santacroce vient d'être nommé curé-doyen de Bigorno. Le départ du vénéré pasteur a donné lieu à une touchante manifestation.

Deux discours bien sentis, M. Antoine Gudicelli et M. Antoine Bartoli ont exprimé les regrets que cause à la population de Lento le départ du sympathique conseiller général de Campitello.

Voici le discours de M. Antoine Gudicelli :

Monsieur le Curé,

Jamais départ ne fut aussi triste ! Le cœur se serre et l'on ne peut s'empêcher de pleurer.

C'est pour moi un grand chagrin que de prendre la parole pour vous souhaiter bon voyage et vous dire adieu en même temps. Mais malgré la mélancolie qui m'étreint, je ne puis vous laisser partir, sans vous dire tous nos regrets. Et je suis sûr d'être le fidèle interprète de tous vos chers paroissiens, en vous donnant ce dernier témoignage de très respectueuse sympathie.

Pendant les longues années, comptez à notre gré, que vous avez passées parmi nous, vous fûtes notre guide, notre éducateur moral, notre Pasteur, et c'est tout dire.

Que de jeunes consciences encore malléables, parce que jeunes, vous les avez édifiées à la vérité et portées au bien !

Combien d'entre nous ne vous doivent-ils pas la semence de la vérité qui fait de l'homme le chrétien, et l'empêche à la fois de dévier !

Et combien d'autres encore, momentanément oublieux de leurs devoirs, n'ont-ils pas été ramenés au bien, par vos sages conseils.

Nous nous plaisons à le reconnaître, M. le Curé, vous avez été pour nous, non seulement le ministre des âmes, mais aussi et le consolateur des affligés.

Que de pleines matérielles et morales vous avez passées ! et Dieu seul sait avec quel tact. Si vos supérieurs estiment quel vide vous laissez derrière vous, combien puissante sera nos regrets, ils vous auraient sans doute laissé parmi nous, pour longtemps encore.

Vous avez su forcer notre sympathie, notre affection, notre reconnaissance, et cela sans aucune équivoque, au point de regretter votre nomination du doyen de votre canton. Et or, parce que nous sommes très bien, Monsieur le Doyen, que nul ne saura jamais dire ce que fut pour nous, pendant ces années, notre bon Pasteur, M. l'abbé Santacroce.

Bon voyage donc, Monsieur le Doyen, et permettez moi, avant de terminer, de vous demander, au nom de nous tous, de penser de temps à autre à nous toujours que vous laissons derrière vous, et de lui réserver une part dans vos prières.

Vive M. le Doyen Santacroce.

Voici le discours de M. Antoine Bartoli.

Monsieur le Curé,

Au moment où vous allez quitter notre paroisse où vous laissez tes regrets les plus sincères, permettez-moi de vous arrêter un instant et de vous dire quelques mots, au nom de toute la population Olmaico.

Trop jeune encore, je n'ai pu apprécier, comme ceux qui vous entourent, vos nombreuses vertus : votre charité si discrète, votre dévouement absolu. Néanmoins, mon émotion est trop forte pour qu'il me soit possible de vous dire la tristesse que je ressens à l'idée de vous voir partir.

Ma faible voix est impuissante à décrire votre bonté, votre sourire si affable, vos manières si avenantes, les expressions au moyen desquelles vous saviez si bien consoler la douleur, l'affliction, et ramener dans les cœurs, sinon la joie, du moins la résignation.

Dans la maison du riche comme dans celle du pauvre, vous étiez reçu à bras ouverts ; grands et petits se faisaient un plaisir, un honneur, de vous recevoir, car, par votre affabilité, vous aviez su gagner toutes les sympathies.

D'ailleurs, cette foule si compacte qui vous entoure, les larmes qui coulent de tous les yeux, vous disent combien vous êtes aimé et estimé par vos ouailles. C'est pourquoi nos regrets n'en sont que plus sincères. Oui, M. le Curé, jamais nous n'oublierons le zèle que vous apportiez à orner notre chère église, et la manière dont vous saviez relever nos cérémonies religieuses.

Soucieux d'un reconnaître votre mérite et apprécier vos rares vertus sacerdotales il vous envoie curé-doyen à Bigorno, dans votre propre canton. C'est un avancement, et nous nous en réjouissons pour vous, mais nous le regrettons pourtant, car il nous ravit notre cher et vénéré Pasteur.

Heureusement ! Bigorno n'est pas loin. Laissez-nous donc espérer, cher M. le Curé, que, parfois, vous nous procurerez l'honneur et le plaisir en même temps de visiter la paroisse que, pendant onze ans, vous avez arrosée de vos sueurs. Revenez nous donc de temps en temps, convaincu que vous serez toujours désiré, toujours aimé. De notre côté, nous ne vous oublierons jamais, non plus que votre honorable famille.

Au revoir, M. le Curé ; que nos meilleurs vœux vous accompagnent.

∴

PIEDICROCE. — Mlle Pietri Pauline est nommée aide des postes à Piedicroce.

∴

MARIGNANA. — M. Louis Léon-Dominique, de Marignana, est nommé cantonnier des ponts et chaussées, en remplacement de M. Louis François, admis à la retraite.

∴

OLMAGNANO. — M. l'abbé Fontana, curé de Valle d'Orezza, est transféré à Olmagnano.

∴

LA PORTA. — Le 31 mars écoulé, s'éteignait lentement, dans sa ville de Prunojo, territoire de la commune de Lucciana, après une maladie de plusieurs mois, la regretté Louis Paoli, professeur au Collège d'Arles, officier d'Académie. Son nom est connu et bien à La Porta, son village natal, jusqu'à avril, au milieu d'un concours immense de parents, d'amis et de connaissances, venus de tous les points du canton manifester leurs sympathies et leurs regrets aux divers membres de la famille. Le deuil était conduit par les deux gendres du défunt et leurs mères : Mme Giamarchi et M. Giamarchi, rentier à Venzolasca ; Mme Arrighi et M. Arrighi, propriétaire à Medelfesa.

L'arrivée de la voiture mortuaire, qu'une foule émue et recueillie est allée recevoir à une certaine distance du village, a donné lieu, pendant quelques minutes, à une explosion de douleur difficile à décrire. Tout le monde était consterné, et la vue de l'affliction générale arrachait des larmes même aux plus indifférents. C'est que le cher disparu, par son origine, son caractère et ses rares qualités méritait bien ce double concert de larmes et de regrets.

Louis Paoli appartenait, en effet, à une des familles les plus honorables de La Porta, à une famille justement recommandée pour son esprit de droiture et pour son honnêteté. Il était le petit-neveu du très regretté Alexandre Paoli, de son vivant inspecteur primaire, et dont le nom est resté si populaire dans le canton et même dans tout l'arrondissement de Bastia, où il exerça pendant longtemps ses délicates et difficiles fonctions. Louis Paoli se montra le digne continuateur de son oncle dans la carrière enseignante. Après de fortes et solides études à l'Ecole normale d'Ajaccio, où il était entré avec un des premiers numéros, il en sortit avec son brevet supérieur, à un moment où ce diplôme était encore très rarement obtenu. Il fit ses débuts en qualité d'instituteur-adjoint dans une des écoles communales de la ville de Marseille, où il sut mériter l'estime et la confiance de l'Administration qui découvrit en lui un maître d'élite, et qui le récompensa de son zèle en l'appelant comme professeur au Collège d'Arles, où il fut toujours avantageusement apprécié par ses supérieurs et par la population artésienne.

Il n'y crée bien vite de réelles sympathies et de solides amitiés, et s'allia bientôt à une des plus honorables familles de la ville, en épousant Mlle Léonie Chapus, en qui il trouva toujours la femme modèle sous tous les rapports.

Louis Paoli a toujours été bon fils, bon frère, bon époux, ami sincère et dévoué. Ses débuts dans la vie laissaient entrevoir les plus belles espérances, lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection de sa famille éplorée ! Il avait à peine quarante-six ans ! Et la tendre et affectueuse compagne de sa vie, qui l'avait suivi en Corse au début de sa maladie, et qui n'a jamais cessé de lui prodiguer les soins les plus vigilants et les plus dévoués, aura la profonde et navrante douleur de rentrer au sein de sa famille, en laissant loin derrière elle celui qu'elle aimait, qu'elle idolâtrait sans mesure !

Nous nous faisons un devoir de présenter à cette veuve éplorée, ainsi qu'aux familles Giamarchi, Arrighi et Chapus, si cruellement éprouvées par cette perte cruelle, l'expression de nos condoléances les plus sincères et les plus émues.

Bourses

des Lycées et Collèges
et Cours secondaires de jeunes filles

Les aspirantes aux bourses dans les Lycées et Collèges et dans les Cours secondaires de jeunes filles devront être présentes au Lycée jeudi matin 9 avril, pour l'appel nominal, à 7 h. 3/4.

Entrée par la rue de la Miséricorde. Les aspirantes devront être munies de ce qu'il faut pour écrire, sauf d'encriers.

Les jeunes filles, inscrites dans les 4e et 5e séries, sont autorisées pour les épreuves de langues vivantes à faire usage d'un dictionnaire bilingue.

Bulletin Financier

Paris, 4 avril 1905.

Le marché est toujours hésitant. Le 3 0/0 est un peu mieux à 96,95. Fonds d'Etats Etrangers indécis : Extérieure à 91,75 ex-coupon ; le Russe 3 0/0 1896 regrend à 98,20. Le Foncier reste à 7×7, le Crédit Lyonnais fait 1,467 ; la Société Générale 467 ; le Comptoir d'Escompte 671. L'abstention persiste sur les valeurs industrielles et de tractions. Le Suez s'inscrit à 4,462. Les valeurs de cuivre sont stationnaires. Mines d'Or-mines. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz (Brésil) à 460 donne un revenu et trayant. Elle est remarquable pour une marge de 60 fcs susceptible d'être rendue définitivement franchie. L'action chemins de fer reste à 429.

L'emprunt 5 0/0 or 1905 de l'Etat de l'Ardoise est favorisé par un nos plus sérieux établissements de crédit du Brésil : La London And Brazilian Bank. C'est une garantie morale ajoutée aux garanties effectives dont est empreint cet emprunt. Au cours de 440 cette valeur rapportera plus de 6 0/0 à une perspective de plus value d'une centaine de francs. L'action Banco del Peru y Los dres demeure ferme à 505. Les résultats de l'exercice 1904 ont permis de répartir 7 0/0 aux actionnaires pour le semestre soit 14 0/0 pour l'année. Au cours de 505fcs c'est un placement donnant 7 0/0 net.

Dans le but de fêter les entrées dans le Port de Bahia se sont chiffrées par 154 navires jaugeant 128 803 tonneaux. Les sorties s'élèvent à 123.670 tonneaux représentés par 144 navires. L'impôt de 2 0/0 a produit environ 220.000 francs. L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia est assurée d'un revenu de 5.56 0/0 ; elle est demandée à 143. L'action l'Atlantique reste intéressante à 126.

La Société Française Electrolytique qui peut s'obtenir à 160 est appelée à retirer de sérieux avantages de l'exploitation des brevets dont elle se propriétaires.

Les obligations à revenu variable des Messageries Fluviales de France ont l'avantage d'avoir leur remboursement au pair garanti par une Société civile et les bénéfices peuvent augmenter à mesure que se réalisera le programme d'extension voté en 1901.

Les chemins de fer français sont calmes.

Chronique Sportive

Football-Association

Malgré le libeccio qui soufflait avec rage dans la journée de dimanche, une centaine de personnes avaient fait le déplacement pour aller assister à la rencontre finale entre les équipes premières du G. S. A. B. et du S. C. B.

Disons tout de suite que la victoire est restée au Sporting, par un but à rien.

Les artilleurs ont arboré, pour la circonstance, un maillot noir. Les équipiers du S. G. B., leur couleur, maillot blanc.

A 2 heures et demie, le coup d'envoi est donné par les artilleurs. Ceux-ci font de nombreuses incursions dans le camp adverse, mais leurs attaques sont énergiquement repoussées, après plusieurs essais des deux côtés, restés infructueux. Les avants blancs descendent en vitesse. Bergassoli qui a le ballon passe à Filippi qui schoote et fait le seul et unique but de la journée. Quelques minutes après, la mi-temps est sifflée.

A la reprise, le vent qui n'a pas cessé de souffler gêne les joueurs et la balle est continuellement en touche. Les avants-blancs tentent quelques échappées en vitesse, qui n'échoutent devant Colas et Grimaldi.

Les noirs jouent dans le camp adverse, démontrillés, ils veulent marquer ; leur jeu devient un peu brutal ; l'arbitre les rappelle à la courtoisie, en accordant quelques coups francs à leurs adversaires. La fin est sifflée sans qu'aucun changement soit survenu.

La partie a été arbitrée avec beaucoup de compétence par M. Bougain-Lagrange, soldat au 163e, un des meilleurs joueurs du Stade Marseillais.

Comment ils ont joué :

Beaucoup d'entrain de part et d'autre ; au Sporting, un peu plus de pratique du jeu et l'on finira par bien s'entendre, les passes qu'ils organisent réussissent assez souvent qu'ils continuent. On peut leur reprocher de n'avoir pas, pendant la 2e mi-temps, cherché à nous faire assister à du beau jeu. Il ne faut pas leur en vouloir, ils se ressentaient des charges par trop brusques de leurs adversaires et leur ligne d'avants se trouvait désemparée.

L'équipe des artilleurs manquait d'homogénéité en avants. Ils comptaient d'excellents joueurs ; Daryoux, Vesperini, Dansesi, les demis et les arrières sont au peu faibles, les demis surtout. Gosi était bien à sa place.

En somme, bonne journée pour le sport qui tend à se développer de plus en plus dans notre ville.

Un Spectateur.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 756. 9. — Température : Maxima, 12, 8 ; Minima, 9, 5.

Pluie : 4 millimètres.

Humidité : 86.

Direction du vent : Ouest.

Force du vent : Faible.

Etat de la mer : peu agitée.

Acte de courage

Le cheval de M. Surpage, boulanger, 15, rue Napoléon, s'étant emballé, était parti au grand galop, traversant la rue Napoléon, la place des Palmiers, la rue Fesch et pouvant ainsi occasionner de très graves accidents, sans la présence d'esprit de Bastelica Jacques, marin, qui courageusement se mit à sa poursuite et réussit non sans peine à le maîtriser.

Nous félicitons ce brave citoyen pour son acte de courage.

Théâtre Saint-Gabriel

Tous les soirs le cinéma Pathé, vues nouvelles, changement continuel du programme.

Pour l'Assistance publique

On sait que de braves citoyens se sont organisés en comité et qu'ils se proposent d'établir dans notre ville, et sur les mêmes bases qu'à Bastia, une société d'assistance publique appelée à rendre, d'inappréciables services aux malheureux, si qui manquait à Ajaccio.

Pour mener à bien une telle tâche, il ne faut pas que des bonnes volontés, il faut de l'argent ; partout de belles œuvres sont encouragées, il faut espérer qu'à Ajaccio, les membres du Comité qui vont ouvrir une souscription pour couvrir les premiers frais, trouveront un bienveillant accueil chez chacun de nos concitoyens ; il est du de voir de tous d'apporter une pierre pour aider à la construction de ce nouvel édifice éminemment philanthropique.

Arrestations

Les nommés M. D., C. P., L. P., L. Ch., A. J., sous-officiers du 3e régiment ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

Contraventions

Contre les nommés M. M., 48 ans, G. J., 17 ans, G. F., 16 ans, M. J., 19 ans, pour tapage nocturne.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

M. Mme et Mlle Rosalie, Dr J. Buckly, M. Tomas Kay, Mme Anastasie Pétoteb, noff, M. et Mme Henry Varmell, M. E. Winter.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrée :

Le *Venezuela*, capitaine Dominique, venant de Bône.

Sortie :

Le *Namidia*, capitaine Bellier, parti pour Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

Vouilermet Suzanne-Charlotte Julie, — Covi Antoine-Marie. — Antime Joseph. — Gilo Zaire Jeanne. — Peraldi Françoise-Jacques. — Quilici Marie-Joséphine-Antoinette-Victorine. — Antona Marie-Antoinette.

DÉCÈS

Susini Ignace-Antoine-Pascal, 56 ans, publiciste.

Alfonsi Marie-Dominique, 20 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 8. 2 midi 15 + 9 heures du soir + 11.7. Maxima + 15.3. Minima + 7.5.

Baromètre — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 4 mm.

Exercices d'embarquement

Le 2e bataillon du 163e et l'état-major du régiment, sous les ordres de M. le chef de bataillon Boutaire, ont exécuté, hier, deux exercices d'embarquement au chemin de fer ; l'un à midi 30, et l'autre à 7 heures 30 du soir.

Ces deux exercices avaient attiré, aux environs de la gare, une foule de curieux qui ont été très heureux d'acclamer nos vaillants soldats.

Nouvelles maritimes

M. Sproni Jean-Baptiste, commis de 3e classe des directions de travaux de la marine, à Toulon, est promu commis de 2e classe.

L'irascible Sarde

Le comme Secchi Gavino, 33 ans, journalier, sujet sarde, a souvent eu maille à partir avec la justice. Il y a huit jours à peine, sorti de prison il menaçait de tuer sa maîtresse qui fut obligée de se réfugier chez des voisins pour éviter son coup.

Hier matin, il cherchait disputer à un de ses compatriotes, le sieur Cosme Spignco, 46 ans, chiffonnier et le frappait violemment à coups de poings et de manche de fouet. En outre, il menaçait de nouveau sa maîtresse de lui faire un mauvais parti.

Les agents Paoletti et Léoni intervinrent et conduisirent l'irascible sarde au violon municipal.

Traduit devant le tribunal de simple police, Secchi s'est vu octroyer cinq jours de prison.

∴

Loterie

Le public est informé que le tirage de la Loterie de l'Orphelinat des sous-agents des Postes, Télégraphes, Téléphones et ouvriers commissionnés, aura lieu le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin dans la Salle des Fêtes du « Petit-Journal » Entrée libre et gratuite,

∴

Erratum

Par suite d'une omission regrettable M. et Mme Casabianca née Grimaldi de Saint André-de-Cotone, et M. et Mme Luccioni née Galvani de Chistra, n'ont pas été compris dans l'avis de décès de M. Francechi Charles-Philippe, Capitaine en retraite à Saint André-de-Cotone.

∴

Matinée musicale

Jeudi 9 avril, à 3 heures et demie très précises, audition de musique classique et moderne donnée par les élèves de M. et Mme Giannareili, dans le local de la Chambre musicale. M. et Mme Giannareili prient les personnes qui, d'ordinaire, leur font l'honneur d'y assister, de considérer cet avis comme une invitation, 4, rue de l'Intendance.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bucatoje Lucien-Marcel.

DÉCÈS

Venturelli Maria, mariée, 38 ans.

Vincenti Marie-Françoise, veuve, 75 ans.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Charles Alerini ; Mme Mercinier, née Rocca, et M. Mercinier, vice-consul de France à Varna ; M. Jean Rocca, industriel à Mauboug, et Mme Rocca, née Dutar ; M. Antoine Rocca, officier sanitaire à Suez (Egypte), et Mme Rocca ; M. Joseph Rocca, archiviste au consulat de l'Etat à Alexandrie (Egypte) et Mme Rocca ; Mme Charles Trani, née Rocca, et M. Trani ; Mme veuve Paul Rocca ; Mme E. Kaier, née Rocca, et M. E. Kaier, secrétaire général à la Cie du Canal de Suez (Le Caire) ; Mlle Maurice et Antoine Rocca ; M. Alerius Alerini ; Mlle Virginie Alerini ; Mlles Virginie et Geneviève Rocca ; M. Guy Rocca ; MM. Jean et Pierre Rocca ; Mlle Denise et Georgette Rocca ; Mlle Davote Trani ; M. Jean Trani ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Virginie veuve ROCCA
Née MANCINI

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Bastia, dans sa 86e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00190

BOURSE DE PARIS

	7 avril	8 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96 60	96.15
— de 3 0/0 amortis.	99.80	97.00
		ex-coupon.

NOS REPRÉSENTANTS

Paris, 8 avril.

M. le docteur Santelli, député de Calvi, a quitté Paris, hier soir, se rendant à Nice pour assister au troisième Congrès des Syndicats d'initiative Corses.

POCHETTE NATIONALE ET POCHETTE SURPRISE

TIRAGE DE LA LOTERIE de la Dentelle au Foyer

Paris, 8 avril.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage de la loterie de la « Dentelle au Foyer. »

Le gros lot de 150.000 francs a été gagné par le numéro 651 834.

Le lot de 25.000 francs a été gagné par le numéro 6.894.

Le lot de 10.000 francs a été gagné par le numéro 747 218.

Le lot de 5.000 francs a été gagné par le numéro 2.310.107.

LES VACANCES Parlementaires

Paris, 8 avril.

Les Chambres se sépareront samedi prochain.

Tout fait supposer que la rentrée du Parlement sera fixée au 26 mai.

A L'ÉLYSÉE

Grand déjeuner

Paris, 8 avril.

Le Président de la République et Mme Fallières ont donné, aujourd'hui, un grand déjeuner en l'honneur du prince et de la princesse de Galles.

La plupart des membres du Cabinet assistaient à ce déjeuner, ainsi que Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

A PARIS

La crise du bâtiment

LE LOCK-OUT DES ENTREPRENEURS

Paris, 8 avril.

Jusqu'à présent, le lock-out des entrepreneurs est strictement limité aux ouvriers maçons et à leurs aides.

Les autres corps de métiers ne se trouvent pas encore atteints.

Aucun incident sérieux à signaler.

La police n'a dû intervenir que pour disperser quelques attroupements.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

La réoccupation DE SETTAT

par la méhalla de Moulay-Hafid

Paris, 8 avril.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la Guerre que la mehalla de Moulay-Hafid, forte de plus de 10.000 hommes, a réoccupé Settat.

Le général d'Amade ajoute qu'il va partir, sans retard, à la tête de ses troupes pour Settat, afin de repousser les rebelles.

Nouveaux partisans du Sultan du Sud

Casablanca, 8 avril.

D'après des renseignements indigènes, l'armée du sultan du Sud recevra sous peu de nouveaux renforts.

On assure que le cheick Zaïni est parti pour rejoindre la mehalla de Moulay-Hafid à la tête de 15.000 cavaliers et de 10.000 fantassins.

Sur la frontière Algéro-Marocaine

La marche sur Aïn-Chair

Oran, 8 avril.

Le général Bailloud, commandant le 19e corps d'armée, télégraphie au ministre de la guerre que la marche du général Vigy sur Aïn-Chair s'effectue, jusqu'à présent, dans d'excellentes conditions.

Le quartier-général de tous les services, les subdivisions et le service des affaires indigènes sont déjà installés à Beni-Ounif.

ALGER

L'ESCADRE AUTRICHIENNE

Alger, 8 avril.

Une grande fête a été donnée, hier soir, à bord du vaisseau-amiral *Erzherzog Carl*.

Toutes les autorités civiles, militaires et maritimes, ainsi que les notabilités de la ville assistaient à cette magnifique réception qui avait été organisée par l'amiral von Siegler, et les officiers des cuirassés *Erzherzog Carl*, *Erzherzog Friedrich*, *Erzherzog Ferdinand Max*.

Au Ministère de l'Agriculture

Paris, 8 avril.

M. Gormot, sénateur du Puy-de-Dôme, qui vient d'être élu président de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, en remplacement de M. Loubet, arrivé à la fin de ses pouvoirs, a présenté, aujourd'hui, au ministre de l'agriculture les membres composant le nouveau bureau.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a promis tout son concours.

EN AUTRICHE

L'ASSASSIN de l'Impératrice Elisabeth

Vienne, 8 avril.

Les journaux annoncent que Luccheni, l'assassin de l'impératrice Elisabeth, est devenu fou.

EN ITALIE

LES TROUBLES DE ROME

Rome, 8 avril.

La séance du Conseil municipal, qui a eu lieu hier au soir, a été très mouvementée.

Les conseillers composant la minorité ont pris violemment à partie le syndic, dont ils ont critiqué l'attitude lors des troubles du 2 avril.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Dévolution des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à modifier les articles 6, 7, 9, 10, 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

La discussion s'ouvre sur l'article 1V.

Une assez vive discussion s'engage entre le ministre de la Justice, MM. de Lamarzelle, Gouju, Maxime Lecomte, Delahaye, Denoix, et Le Provost de Launay.

Amendements

Tous les amendements, qui ont été déposés, sont successivement mis aux voix et repoussés.

Le Vote

L'ensemble du projet

Tous les articles du projet de loi ayant été adoptés le président met aux voix l'ensemble du projet.

Le scrutin donne les résultats suivants.

Nombre de votants .	246
Majorité absolue . .	124
Pour.	184
Contre	62

L'ensemble du projet de loi est voté par 122 voix de majorité.

Une longue salve d'applaudissements accueille ce vote.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

M. Gustave Rivet rapporteur, développe les conclusions de son rapport, et insiste pour le vote de ce crédit.

M. Delahaye sénateur conservateur de Maine-et-Loire, monte à la tribune pour combattre le vote de ce crédit.

« La France, s'écrie l'orateur, ne peut pas être reconnaissante à celui qui insulte son armée ; à l'écrivain pornographe, dont la lecture de ses œuvres serait la corruption de notre jeunesse, à l'homme enfin qui a insulté aux malheurs de la Patrie pour rechercher une popularité de mauvais aloi ».

L'orateur supplie le Sénat de repousser le vote de ce crédit ; il aura ainsi droit à la reconnaissance de la nation.

M. Doumergue ministre de l'instruction publique, remplace le précédent orateur à la tribune et dit que la translation des cendres de Zola au Panthéon sera un hommage et un acte de réparation pour le vaillant écrivain qui avait mis son talent au service du Droit et de la Vérité.

M. Doumergue fait successivement l'historique de l'œuvre de Zola et dit que les cendres du grand écrivain ont leur place toute marquée dans cette enceinte sacrée dont la dédicace porte : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. »

Après l'éloquent discours du ministre de l'Instruction publique, le président met aux voix la demande de crédit

Le scrutin donne les résultats suivants.

Nombre des votants .	271
Majorité absolue . .	136
Pour.	173
Contre	98

Le Sénat a adopté ce projet de loi par 75 voix de majorité.

Une longue salve d'applaudissements éclate sur tous les bancs de la gauche.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries ordinaires, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements caprioles de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

TRANSLATION DES CENDRES D'ÉMILE ZOLA au Panthéon

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur l'exercice 1908, d'un crédit extraordinaire de 35.000 francs pour la translation des cendres de Zola au Panthéon.

ETUDES de Me Louis AILLAUD, avoué, docteur en droit, rue Montgrand, 1, à Marseille, et de Me PORTAFAX, notaire à Bonifacio (Corse)

VENTE

aux Enchères Publiques par Licitation sur rabais

DE

DIVERS IMMEUBLES

Sis à BONIFACIO (Corse)

Adjudication le jeudi, 23 avril 1908, à une heure et demie de l'après-midi en l'étude de Me PORTAFAX, notaire à Bonifacio (Corse)

En exécution de deux jugements rendus par le Tribunal Civil de Marseille, les vingt-deux février 1907 et 14 février 1908, il sera procédé par le ministère de Me Portafax, notaire à Bonifacio, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après, sis à Bonifacio (Corse), savoir :

1° Le premier étage d'une maison sise rue Doria, comprenant trois pièces avec alcôve, confrontant au sud et à l'est les rues Doria et Canto di Maggio, au nord, maison Lecchini, à l'ouest, maison Tassistro.

2° Deux magasins dépendant d'un immeuble sis rue de l'Archivolto, confrontant au sud et à l'ouest rue de l'Archivolto et Canto di Maggio ; à l'est, maison Moneglia et autres ; au nord, magasin Maestroni.

3° Une terre complantée d'oliviers dénommée Pian delle Fosse, d'une superficie de trois hectares, treize ares, soixante centiares, confrontant, à l'est, terrain succession Jean Orecchioni ; à l'ouest, nord et midi, biens de la succession Ricordini et sentier où est le passage.

4° Un terrain enclos dit Carpe, d'une superficie de vingt-quatre ares, confrontant à l'ouest et au sud, bien Traci ; à l'est, bien Scamaroni ; au nord, bien Gessegrain.

Cette vente est poursuivie entre 1° Mademoiselle Angélique MEGLIA, sans profession, domiciliée et demeurant à Marseille, ayant pour avoué Me AILLAUD, dont l'étude est sise à Marseille, rue Montgrand, n° 1.

Et 2° Mademoiselle Marie MEGLIA ; 3° Madame Adrienne Louise MEGLIA, épouse de M. Michel CAMIZULI, domiciliées et demeurant toutes deux à l'Estaque, banlieue de Marseille, ayant pour avoué Me MICHEL, dont l'étude est sise à Marseille, rue Grignan, n° 23.

Et 4° Ledit M. CAMIZULI, comme mari, domicilié et demeurant à Alger.

Lesdits immeubles seront exposés en vente sur les mises à prix fixées par le jugement précité du 14 février 1908, savoir :

Pour la partie de la maison rue Doria, à la somme de mille francs, ci	1.000
Pour les deux magasins, rue de l'Archivolto, à la somme de cent francs, ci	100
Pour la terre dénommée Pian delle Fosse, à la somme de cinq cents francs, ci	500
Pour le terrain enclos dit Carpa, à la somme de cinquante francs, ci	50

et aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me PORTAFAX, notaire à Bonifacio, et déposé en ses minutes.

Marseille, le 19 mars 1908.

Dûment enregistré.

Signé : AILLAUD, Avoué.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, chutes de cerveau, légère surdité ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.





HUNYADI JANOS
LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE
Exiger le nom Andreas SAXLEHNER



SOUCIS D'ARGENT

Si vous avez des soucis d'argent, c'est votre faute, puisque vous pouvez, par nos indications et une provision minime, GAGNER DE SUITE, à la Bourse, dans une opération facile. **A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE,** *la somme qui vous est nécessaire.*

CONFIANCE, DISCRÉTION

Ecrire à la Caisse Générale, 90, rue Paradis, MARSEILLE

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles,

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Proviseur ; PUCCINELLI Francois, Calvi ; LANTIERI Pedro, Bastelica ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'anaémissement ayant pour cause la désastreuse trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL

Quina, Coca et Viande de Lucie-Pierrefeu et Cinsa

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L. N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 101

VENDREDI 10 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction et Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petite réclame 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	12 »	23 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N.-D. des 7 Douleurs

Soleil (heure légale) —

Lever, 5 h. 01 m. — Coucher, 6 h. 01 s.

Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.

Fête de Demain : Saint Léon I.

9 AVRIL

Notre Devoir

Il est assurément très utile de répondre, soit par la parole et par la plume, aux déclamations incessantes et pompeuses des orateurs collectivistes, à l'argumentation boursouflée, fangeuse et malsaine des écrivains de ce parti, dans lequel se sont déversés tous les mécontentements, toutes les haines, toutes les ambitions, et qui traîne à la remorque de quelques déclassés talentueux et bruyantes une envieuse et lamentable séquelle de ratés, d'insuffisants et d'incapables.

Il faut dire bien haut ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent, ce qu'ils font. Il est nécessaire de démontrer que les doctrines de Karl Marx et de ses émules sont, non seulement illusoires et inapplicables, mais encore désastreusement homicides et anti-sociales.

Cette démonstration, du reste, apparaît tellement impossible à ceux-là mêmes qui s'en font les apôtres, qu'ils n'exposent leurs théories réelles et complètes que dans des organes spéciaux non destinés au grand public, — en tous cas non lus des masses auxquelles s'adresse leur habituelle et tapageuse propagande.

Il faut encore bien faire remarquer que celle-ci n'a rien de la précision d'un programme défini, invariable, tel qu'il conviendrait à une tentative sérieuse de rénovation générale. Les termes de cette propagande diffèrent, en effet, suivant qu'ils s'adressent à l'électeur des villes : l'ouvrier, ou à l'électeur des campagnes : le paysan.

Devant le premier, ils se déclarent partisans de la suppression du capital, de la propriété, du patronat, du salariat, sans dire, naturellement, ce qu'ils mettraient à la place.

Devant le second, moins emballé et plus méfiant, — non sans raison d'ailleurs, — ils ne se déclarent ennemis que de la *grande* propriété. Mais les petits propriétaires du sol natal songent évidemment que lorsqu'ils auront aidé à dépouiller ceux qui ont beaucoup de terres, les révolutionnaires ameuteront alors contre eux, qui en ont un peu, ceux qui n'en ont pas du tout ; et ils résistent à ces dangereuses excitations.

Donc, un programme très élastique, muet, nul au point de vue des réalisations immédiates et futures ; mais unique bien que divers, forme et résolu sous des dehors malléables et indéciscs programme de destruction, de guerre civile, de révolution.

Mais si, dans un pays libre et prospère comme notre France, de pareilles idées ont pu trouver des partisans et germer dans un certain nombre d'esprits, c'est qu'elles ont trouvé un sol propice à la semence de l'ivraie dans l'exploitation intéressée des défectuosités du système actuel, des souffrances sociales ; c'est qu'il y a des inégalités à faire disparaître, des misères à soulager, des réformes à accomplir.

Il est malheureusement trop vrai que beaucoup des promesses faites n'ont pas encore été tenues et que des lois importantes et vraiment démocratiques dorment depuis des années dans les cartons parlementaires ; que cette Chambre elle-même, après deux ans de législature, ayant épuisé la moitié de son mandat, n'a pas jusqu'à présent donné l'effort qu'on était en droit d'attendre d'elle et conduit à bonne voie la discussion de certaines grandes réformes que les travailleurs attendent impatiemment.

Nos députés devraient comprendre que cette inertie fait le jeu des socialistes, et qu'au lieu de passer leur temps à des joutes oratoires, à des discussions stériles, à des interpellations tapageuses, et au lieu d'écouter complaisamment les discours à tirades, la phraséologie métaphysique et l'étalage pompeux des théories subversives de leurs adversaires, ils feraient mieux de s'atteler résolument à la besogne et de prouver aux rhéteurs qu'ils n'ont pas le monopole des revendications populaires et qu'avant eux il y avait beau jour que le socialisme était inventé.

A ceux qui prétendent voir la solution de la question sociale dans la révolution violente et désorganisatrice, ils devraient montrer qu'elle est possible pacifiquement et progressivement et qu'elle se résoudra ainsi, sans eux et au besoin malgré eux et contre eux.

Nous le répétons, pour combattre d'une manière efficace les utopies que les agitateurs s'efforcent de répandre parmi les classes laborieuses, il est utile de démasquer, sans cesse, les faux défenseurs des intérêts du peuple, de démontrer l'insanité de leurs mensongères promesses et l'erreur, le mirage de leurs fallacieuses théories. Il faut répondre à l'agitation stérile qu'ils créent par des réformes démocratiques et pratiques, par un ensemble de lois protectrices du travail, de la petite épargne et de la propriété rurale ; par un faisceau de mesures prévoyantes contre la maladie, le chômage et la vieillesse des travailleurs, en un mot, par des améliorations successives et réelles de l'Etat social actuel, assurant méthodiquement à ceux qui peinent, dans le présent et dans l'avenir, un peu plus de bien être et de sécurité.

Tel est le devoir de l'heure présente, auquel ne doivent pas faillir ceux qui ont en mains les destinées du pays. Si l'on ne veut pas voir se propager et augmenter l'influence néfaste des excitations malsaines, si l'on tient à ne pas favoriser le jeu et faciliter la tâche du parti collectiviste révolutionnaire, il faut désormais lui opposer, non plus seulement des paroles et des écrits, mais des actes.

L.-D. Arnotto.

Propos d'actualité

On consolide la Triplice

Les diplomates s'émeuvent, chaque printemps, des visites internationales que se font et se rendent les souverains et chefs de gouvernements. On attribue notamment une importance énorme à l'entrevue que vient d'avoir Guillaume II avec le roi d'Italie à Venise, inutile autant que celles du Chancelier de Bulow avec ses collègues d'Italie et d'Autriche.

Certains mentionnent particulièrement ce fait que ces entrevues coïncident avec la recrudescence de la question d'Orient. On prête à l'Allemagne je ne sais quels machiavéliques projets dans la péninsule des Balkans, de concert avec son grand ami », le sultan de Constantinople. . .

Heureusement, les gros canons officieux allemands ne prennent pas soin de nous renseigner. Les visites de ces monarques les diplomates réunissent d'autre but que de consolider la Triplice, de resserrer ses liens.

Comme dans tout assemblement, il y a parait il, des flottures à cette Triplice ; il est nécessaire que les moyens y passent tous les ans pour replâtrer par ci, rebadigeonner par là, sans que tout le bâtiment s'écroule. — Laissez donc ! j'ai toujours entendu dire qu'un bâtiment recrépit a eu plus grande durée.

D'autre part, on s'inquiète de ce que la France ne procède pas au même replâtrage. Nous avons, nous aussi, notre Triplice, dit on si tant ne s'en dérange. M. Fallières, il est vrai, va faire un voyage en Angleterre, mais il est regrettable, écrit M. Judet dans l'Echo, que la première sortie de M. Fallières n'ait pas eu pour destination la Russie. . .»

Ah ! que M. Judet se rassure ! La vérité est bien plus simple que cela. Un pigeon qui n'écrit pas dans les journaux nous dit qu'il n'est pas moins doux de bon sens, me l'a expliqué en ces termes : « Voyez vous, m'a t il dit, si le chancelier et l'empereur d'Allemagne prennent tant de soin de la consolider la Triplice, c'est apparemment qu'elle n'est pas solide, tandis que notre alliance avec la Russie est encore aussi neuve qu'aux premiers jours ; n'a que son grandissime nous sera de l'étayer ! . .

Tout de même, la diplomatie est une science extrêmement peu compliquée quand on sait la comprendre !

A. Capello.

LE VOL DE L'AIGLE

Dans la proclamation à l'armée qu'il rédigea la veille du jour où il quitta l'île d'Elbe, Napoléon avait écrit cette phrase devenue légendaire : « La victoire marchera au pas de charge. L'Aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

C'est ce vol de l'Aigle, du golfe Juan à Paris, précis, rapide, impérieux, dont M. Henry Houssaye, l'historien minutieux des dernières années de l'Empire, a décrit aujourd'hui la courbe aux auditeurs de la Société des conférences.

***

En donnant la souveraineté de l'île d'Elbe à Napoléon, l'Europe, suivant le mot heureux de M. Henry Houssaye, lui avait donné « l'empire de Sancho Pança ». Il semble n'en contenter en début : « Comme l'île du Repos », avait il écrit en débarquant.

Dès qu'il y fut, il ne cessait de répéter : « Je veux désormais vivre comme un juge de paix... Je ne pense à rien en dehors de ma petite île. Rien ne m'intéresse maintenant que ma famille, ma maison, mes vaches et mes mulets. » Et pour bien montrer qu'il disait vrai, il avait fait peindre dans la salle à manger de San-Martino cette devise : *Napoleon ultimoque felix.* « Napoléon est heureux où qu'il soit. »

Cette résignation était-elle sincère ?

C'est peu vraisemblable. L'Aiglon été, l'Europe faisait tout pour le lui faire oublier.

« Louis XVIII ne lui paya pas la rente convenue, le cabinet autrichien séquestre son fils et lisse sa femme à un ralliement de cour ; Castlereagh intrigue pour le déporter ; Talleyrand complote de la jeter dans son oubliette ; d'autres songent à l'assassiner. »

Toutes ces raisons, et d'autres mêlées de l'état de la France, et d'autres encore qu'il ne dit ou qu'il n'apprit Napoléon et qu'il avait quarante cinq ans, firent éclore en sa tête l'audacieux projet qui réussit contre toute logique.

***

Le 13 février 1815, un des hommes les plus décriés à sa cause, Fleury de Cha-

---

156 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

I

Elle était fermée. Il n'en parut pas autrement désorienté, tira de sa poche un petit passe-partout, l'introduisit dans la serrure, tourna, poussa, ouvrit... la serrure fait par faire entendre un craquement léger... la clef se retira... la porte était ouverte sur le hall... Ceux-Vites pénètre chez lui comme en son logis.

Le hall était éclairé par une veilleuse, dans une suspension orientale. La lumière était distribuée largement dans la vaste pièce, mais on y voyait assez pour ne point se heurter aux meubles et aux bibelots, la moitié, sans, [illegible]

de s'asseoir dans un fauteuil. Quand il fut remis, il se leva et se dirigea vers une porte, marquée par une vieille tapisserie et qui donnait sur des chambres où, jadis, il avait vécu. Ces chambres, elles-mêmes, communiquaient avec un vaste bureau où, naguère, d'une part, il passait la plus grande partie de son temps. Au moment où il écartait la tapisserie, il crut entendre du bruit venant des chambres. Puis, de la lumière brillait, dans le lointain, par les portes ouvertes ; il y avait donc quelqu'un là ?... Et la pensée mystérieuse qui l'amenait, en cette nuit, dans cet endroit de châtiment, avec tant de précautions et au risque d'être surpris, cette pensée, un autre l'avait eue aussi ? Qui ? Nathalie ou l'un de ses fils ? Toutes ces réflexions traversèrent son cerveau, en un éclair ! Mais il n'eut que le temps de se laisser glisser sur le tapis, derrière un meuble. Il venait d'entendre marcher. Et la lumière était près de lui, se rapprochait...

Hérédit, en effet, la tapisserie s'écarta et une femme apparut, éclairée par une lampe qu'elle portait. C'était Nathalie. Un instant, elle s'arrêta sur le seuil, et promena son regard autour d'elle — un regard soupçonneux, comme si, de ce côté, elle avait entendu du froid de l'appartement un peu de bruit venant du vestibule. Elle fit lentement le tour du hall, se rassura, et monta l'escalier qui la reconduirait chez elle, au premier étage. Croix-Vites continua de rester immobile. Au-dessus de lui, il entendit un léger piétinement. Nathalie occupait l'ancien appartement de la comtesse. Sans doute que le malade en fit la réflexion, car comme s'il venait d'être atteint d'une douleur subite, il passa la main sur son front, où ses traits se crispèrent. Il allait se relever, lorsque, pour la seconde fois, il prêta l'oreille. On descendait le grand escalier et deux qui descendaient échangeaient quelques paroles avec Nathalie restée en haut.

— Vous ne reviendrez pas... Voilà vingt fois que j'essaye...

— Nous allons nous voir... avec la collection de toutes ces clefs... qui viennent de nous arriver de Paris... et la connaissance du chiffre...

— 914... je vous l'ai dit... mais j'ai toute, vraiment...

— Nous serons peut-être plus heureux...

— A moins... Ce doit j'ai bien peur...

— Pour de quoi ?

— Qu'il n'ait changé ce chiffre et ne me l'ait pas dit...

— Diable !

Laurent et Michel traversèrent le vestibule, passant si près du comte étendu que celui-ci aurait pu les toucher de la main. Et ils disparurent... Les yeux du comte brillaient de haine, — mais, en même temps, il souriait. Et il murmura en voyant disparaître les deux fâcres :

— Oui, oui, tâchez d'ouvrir le coffre-fort... Voleurs !

Une heure s'écoula, de nouveau. Au-dessus de lui, aucun bruit ne s'entendait plus, aucun piétinement. Nathalie s'était recouchée et sans doute elle dormait. Le comte n'avait pas quitté sa cachette. La lueur incertaine et inégale de la veilleuse, à travers les découpures de la suspension, n'arrivait pas jusqu'à lui. Mais la fatigue et l'émotion commençaient à l'accabler. Ses yeux, involontairement, se fermaient et ce fardeau, très lourd, appesantissait ses paupières. Pour échapper au sommeil, il aurait fallu qu'il se levât, qu'il marchât, et il ne pouvait, sans risquer d'être surpris, ni se lever, ni marcher. Il se débattait contre cette toute-puissance envahissante, irrésistible. Et il allait être vaincu, lorsqu'il vit brusquement s'agiter la vieille tapisserie et reparaître Michel et Laurent. Avaient-ils réussi dans leur criminel projet ? Un simple regard suffit à rassurer le comte... Ils étaient pâles et leurs yeux brillaient de rage.

— Une de nos clefs est ouvert la serrure... mais le chiffre a été changé !..

— Cela ne fait aucun doute... le 814 n'est pas le véritable secret... Peut-être l'a-t-il changé au dernier moment...

— A moins que ce chiffre n'ait jamais été le bon et qu'il l'ait donné à notre mère comme une marque de confiance... inutile... tout est à refaire !

— Oui, peut-être...

Ils remontèrent l'escalier, en continuant de s'entretenir, mais leurs paroles n'arrivèrent plus jusqu'au comte que comme un bourdonnement confus. Il attendit encore. A présent, il ne savait plus dormir. Le sommeil s'enfuyait. Au contraire une excès de fièvre s'emparait de lui. Mais il ne se pressa pas. Quand il eut la certitude que Nathalie ou ses fils, rentrés chez eux, ne descendraient plus, il se hasarda à se soulever, reprit son équilibre en s'appuyant sur le meuble derrière lequel il s'était caché, passa encore, derrière la tapisserie, dans les chambres.

(A suivre).

boulon, dont Napoléon avait admiré la bravoure comme sous-préfet de Reims en 1814, débarqua, déguisé, à Porto-Ferrajo, la capitale de l'île. Il venait, avec un mot du Gascon, mettre l'empereur au courant d'une situation qu'il ignorait, bien que suivant fort attentivement les gravures. Il lui révéla le mécontentement de la France, la déception des patriotes, l'état d'effervescence de l'armée, et surtout il lui apprit que des gens résolus à changer un gouvernement odieux complotaient, les uns pour établir une régence que présiderait Marie-Louise, les autres pour appeler au trône le duc d'Orléans. « Suis-je donc mort ? » demanda Napoléon tout surpris d'une pareille révélation.

Dès lors, une décision qu'à des signes infimes on voyait depuis longtemps poindre dans sa pensée fut irrévocablement prise.

Le 15 février, Fleury de Chaboulon quittait l'île d'Elbe ; le lendemain, des ordres étaient donnés pour affréter la petite flotte qui équiper et armer les troupes, pour embarquer le trésor.

Le 26 février, à huit heures du soir, l'Aigle prenait son vol vers la France.

L'absence du commissaire anglais Campbell favorisa bien des choses ; l'étoile de l'empereur fit le reste. Il passa inaperçu dans des eaux sillonnées par tant de vaisseaux étrangers. Un moment, le brick *l'Inconstant*, que montait Napoléon, fut abordé par un navire français, le *Zéphyr*. Après une courte émotion, on s'en tira par une conversation banale.

Le 1er mars, à une heure de l'après-midi la petite armée de 1,500 hommes que Napoléon commandait, débarqua au golfe Jouan, près de la gare actuelle. Aussitôt, sans s'arrêter au léger échec subi par le détachement du capitaine Lemorest, il envoie Cambronne à Cannes avec ces instructions que l'empereur respecta et fit respecter jusqu'au bout : « Vous ne tirerez pas un coup de fusil. Songez que je veux reprendre ma couronne sans verser une goutte de sang. »

Sans que le succès en dessinât encore, mais sans qu'on pût néanmoins prévoir un échec, la colonne parvint jusqu'auprès de Grasse, et fauta de grands route s'engagea dans des chemins de montagne pour gagner Digne. Le soir du 2 mars, on était à Cerlon (1,373 m. d'altitude), ayant fait 50 kilomètres en vingt quatre heures. Car, ainsi que Napoléon l'avait dit, il importait d'aller vite, d'aller plus vite que les nouvelles.

On a représenté l'empereur au golfe Jouan comme hésitant sur la route à suivre, ne sachant s'il gagnerait Lyon par la vallée du Rhône ou par les Alpes. Il connaissait trop l'état d'esprit des populations provençales ; il avait gardé un trop cruel souvenir de l'accueil qu'on lui avait fait lorsqu'il était parti pour l'île d'Elbe pour songer à gagner le Rhône. Une seule voie lui était ouverte, celle qu'il prit ; et il n'hésita point.

A mesure qu'il s'éloignait de la côte, il était accueilli bien différemment ; nulle défiance, du respect ; puis, à mesure qu'il approchait de Digne, de l'enthousiasme et des acclamations.

Le 5 mars, Napoléon est à Corps, à une étape de Grenoble.

Aux approches de cette place forte, des difficultés étaient à craindre. Grenoble était commandé par le général Marchand, très résolu à garder loyalement sa récente fidélité royaliste. Il mit la ville en état de défense et marcha à la rencontre de Napoléon au débouché commandé par le chef de bataillon Delessart et composé d'une compagnie du génie et d'un bataillon de 5e de Digne.

Les rencontres entre les troupes du roi et Napoléon eut lieu le 7 mars, à quelques distance de la Mure, au village de Laffrey.

Le moment est dramatique.

Les troupes de Delessart sont déployées en bataille, les tirailleurs en première ligne. Un officier de la garde civile veut parlementer avec le commandant. Celui-ci était demeuré inflexible. Napoléon était descendu de cheval, reconnaissable à sa redingote grise, il marchait seul une route très déclive et en pente, ayant pour garde que les lanières pâlonnes et ses bonnets de la vieille garde.

Lorsque les voltigeurs aperçurent les longues capotes bleues et les bonnets à poil, ils crurent à une trahison, un flottement se produisit dans les rangs.

Le commandant regarde les soldats ; l'épouvante s'empare de leur âme.

« Soldats ! dit-il à Grille. Marchez comme vous avez toujours marché, pour votre empereur. »

Les paroles de Napoléon sont à peine dites que les tirailleurs crient : « Vive l'empereur ! » le cri répond. Les soldats rompent les rangs, se précipitent vers lui, l'entourent, l'acclament, s'agenouillent à ses pieds, touchent ses bottes, son épée, les pans de son habit.

A la faveur du tumulte, le capitaine Randon court à franc étrier raconter à Marchand que la lutte est impossible.

MAURICE DUMOULIN.

(La fin à demain).

Ce que disent les Journaux

La République Française

« Le rôle des républicains indépendants a été, hier, fort bien défini, avec beaucoup de clarté et de bonne humeur, par notre ami M. Brisson. Il consiste à voter tout ce qui est juste et sage, sans se soucier de savoir si de tels votes auront des conséquences favorables ou contraires à la vie de tel ou tel ministère. Ces républicains ont prouvé hier leur indépendance et leur fermeté, en ne s'associant en aucune manière à la politique d'excitation démagogique qui a trouvé sa formule dans l'ordre du jour Dubief, voté par la Chambre et accepté par le gouvernement. »

Le Radical

« Vaille que vaille, la Chambre se ressaisit de l'approche des vacances et se montrait disposée à accepter toutes les déclarations et à voter tous les crédits du jour, pourvu qu'on en finît. M. Clemenceau a prononcé beaucoup moins un « discours matinal » qu'un brillant monologue parsemé de boutades et de bons mots. Aux questions qui lui sont posées, M. Clémenceau a le don de répondre par des pirouettes d'une légèreté incomparable. Interrogé sur l'impôt sur le revenu, il s'assure sur le congrès d'Amsterdam ; questionné sur les crues de guerre, il a évoqué le souvenir du ministère Combes. »

L'Estafette

Sur la session d'août à la Chambre :

« Les sessions comme celle d'une autre fois la rapidité de la chute de tout ce qui fut matière à autorité ou sujet de vénération. Cela nous aura paru qu'à nous en réjouir, ni but général, ni intérêt supérieur à défendre ; il aura paru parce qu'il n'a eu raison politique pour que les contradictoires n'aient pas la liberté où le préjugé de la gêndre au tragique ; et il ne sera tout par des exposants, des blagues et des sarcasmes. Nous connaissons de longue date les tours multiples de l'acrobate rose qui n'entend pas laisser le pouvoir depuis qu'il y est installé ; nous ne sommes donc pas surpris qu'il en fut ainsi. »

La Lanterne

« S'il est appris à quiconque ce qu'un certain mandat regard dans le pays, c'est précisément parce que, à de certains moments, on aura cru exprimer par ses agissements, dans toute la région quelconque depuis quelque mois à sa rapporteur de la majorité pour la diviser et arrêter son élan, trop haut aux projets du gouvernement un accueil bienveillant. La Chambre a toujours regardé ainsi, par son vote, que cette pratique ne pouvait être avec son approbation ; et le gouvernement reconnaissant son volonté définit la volonté de la Chambre, puisque, depuis, dans son chef, pour de la grâce, on pour ce qu'on a, il n'est rien à dire de M. Dubief, que cet usage ne se fît à pratiquer en cette circonstance. »

Bulletin Financier

Paris, 9 avril 1906.

Le marché est calme. Affaires nulles. Le 3 0/0 est plus offert à 96,10. Le Turc 99 1/2 et Hongrie à 96 1906, 96 0/0, nominal. Le Crédit de Grèce bien tenu. Le Foncier reste ferme à 718. Les obligations de 1907 est offert à 29 0/0, contre 28 1/2, en 1906. Le Nord-Espagne est en amélioration sur les bruits de conversion. Le Canada est meilleur ; les dispositions du Parlement au sujet des chemins de fer sont favorables. L'empereur vient de prononcer un discours dans lequel il a déclaré que le gouvernement ne ferait pas de nouvelles conversions de rentes. Aussi on a repris à la hausse les fonds d'Etat et notamment le 3 0/0 qui a été coté 96,10 0/0 ; 1906 qu'il a émises avec le concours de la London And Brazilian Bank. Ces titres valent 100. Ils rapportent 25 frs soit 5 0/0 sans compter une prime de remboursement de 91 frs.

A 415 l'obligation 5 0/0 du Port de Para est en nouveau progrès. Dans sa vente même matinée de Honfleur la Compagnie Française des Bois Indigènes traite, par des procédés dont elle possède les brevets, les bois destinés à l'ameublement et à la construction. La Cie possède des éléments très importants de prospérité. L'action s'obtient à 424 frs. Elle pourra donner, d'après les calculs établis avec une prudence on dividendes de 18 frs dès les premiers exercices d'exploitation normale.

L'action Canard et Walker est calme à 429.

Les chemins de fer français sont irréguliers.

Nécrologie

Madame Rocca-Mancini

Mme Rocca née Mancini qui vient de s'éteindre, appartenait à une très honorable famille de Bonifacio, et était veuve du très regretté M. Antoine Jean Rocca, ancien magistrat. Depuis quelques années, elle avait dû quitter sa chère ville natale pour vivre avec ses deux filles qui habitent Bastia. Mais sa pensée était toujours tournée vers sa demeure familiale. Aussi l'été venu, s'empressait-elle, malgré les fatigues du voyage, d'aller passer quelques mois dans cette antique et pittoresque cité. Elle avait résolu, cette année, d'avancer un peu son départ, peut-être sous l'impression de quelque pénible pressentiment. La mort l'a surprise : elle retournera dans sa chère ville de Bonifacio, même plus tôt qu'elle ne le prévoyait, mais inanimée et glacée ; elle ira reposer dans ce cimetière où dorment tous les siens, à l'ombre des mêmes cyprès, sous la protection de cette croix au pied de laquelle elle s'était si souvent agenouillée, en murmurant une fervente prière pour les êtres aimés qui l'avaient précédée dans ce saint lieu du dernier repos. Ses enfants, pieusement, auront ainsi satisfait sa dernière volonté.

Bien qu'octogénaire, Mme Rocca conservait une grande activité et surtout une intelligence vive, éveillée. Elle avait beaucoup vu ; on aimait à l'entendre parler des choses du vieux temps ; sa conversation était toujours agréable.

Entourée des plus douces prévenances par ses filles et ses petits-enfants, elle passait une grande partie de la journée dans la prière, se tenant toujours prête à paraître devant son créateur. Elle s'était dépensée en tendresses et en dévouement pour sa nombreuse famille ; aussi tous s'efforçaient de lui prodiguer leurs soins affectueux et empressés, et était heureuse de les voir tous occuper de belles situations en France et à l'étranger.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après midi. Le deuil était conduit par le gendre, M. Charles Trani, et d'autres parents qu'entouraient un très nombreux cortège d'amis.

Les restes mortels de Mme Rocca ont été déposés provisoirement dans le tombeau Bartoletti, à Lupino, en attendant leur transfert à Bonifacio.

Nous prenons une part très vive au deuil cruel qui frappe les familles Rocca, Alerini, Mercenier, Trani et Kesler, et les prions d'agréer l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Madame Vincenti

M. Antoine Vincenti, le sympathique secrétaire du parquet, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère ; Mme veuve Vincenti née Maurizi, décédée dans sa 86e année. Malgré son grand âge, cette excellente femme était très active et ne se désintéressait d'aucune des affaires de la famille. Les soins les plus dévoués lui ont été prodigués pendant sa maladie, mais son heure était venue ; elle a rendu son âme à Dieu sans secousse, entourée de tous les siens.

Le deuil était conduit par MM. Antoine et Ange Vincenti et d'autres parents ; on remarquait dans le cortège plusieurs personnalités du Palais et un grand nombre d'amis de la famille.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous présentons à MM. Antoine, Ange et Antoine-François Vincenti et à leur famille toutes nos condoléances.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ARBELLARA. — Bartoli Nicolas, manœuvre, originaire de Petreto, a blessé hier d'un coup de fusil à la cuisse gauche, le nommé Vespérini Joseph, originaire d'Arbellara.

La blessure est assez grave.

Le mobile du crime est une question d'intérêt.

Le meurtrier est en fuite.

***

CASALABRIVA. — M. Istria Simon, est nommé suppléant au bureau des postes de Casalabriva.

***

CUTTOLI. — Le nommé Squarcini Antoine-François, cultivateur à Cuttoli-Corticchiato, âgé de 65 ans, a essayé un coup de fusil. L'auteur de cet attentat est encore inconnu.

Squarcini a été atteint au-dessus du genou gauche, la blessure paraît assez grave.

***

APPIETTO. — M. l'Abbé Filippini, vicaire de Bocognano, est nommé curé d'Appietto.

***

OLMI-CAPELLA. — On nous adresse la lettre suivante :

A mon grand étonnement je lis dans votre estimable journal de ce jour qu'un habitant d'Olmi-Cappella aurait été arrêté pour avoir voulu détrousser le courrier qui circule entre Bolgodore et Olmi-Cappella.

Je proteste contre une aussi malveillante insinuation qui voudrait faire croire qu'à Olmi-Cappella il existe des malfaiteurs de cet acabit.

Voici la vérité. Il y a une quinzaine de jours, la personne qui fait le service est rentrée à Olmi-Cappella disant que trois individus l'avaient attaquée à 11 heures du matin, au dessus de Palasca, à 16 kilomètres d'ici, mais qu'il n'avait reconnu personne.

On prétend que cet honnête homme est sujet à des attaques d'épilepsie et que le fait qu'il raconte ne soit un rêve. Le justice informe et je ne voudrais pas entraver son action en se perspicacité, pour tout au monde.

En tout cas, j'affirme pour l'honneur de mon pays, qu'ici il n'y a personne qui soit ni arrêté ni inculpé de ce chef.

Je tiens à cette rectification, M. le Directeur.

Recevez, etc.

F. CANIONI,
Adjoint Municipal.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 758, 0. — Température : Maximum, 10 8 ; Minimum, 6, 5.
Pluie : 0 millimètre.
Humidité : 64.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : peu agitée.

Conseil d'Arrondissement

Les électeurs du canton d'Ajaccio sont convoqués pour le dimanche 15 avril, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Bertini, décédé.

Dans une réunion tenue le dimanche 19 mars, le comité républicain d'Ajaccio a adopté à l'unanimité moins une voix, la candidature de M. Muracciole, directeur du *Journal de la Corse*.

Théâtre Saint-Gabriel

Voici le programme qui sera donné samedi soir :

PREMIÈRE PARTIE

Ingénieur-polytien ; Match de boxe anglaise ; Cent francs à qui rapportera... ; Haine d'amitié ; Les femmes modernes ; Ceylan vaches et pittoresque ; Succès d'un.

DEUXIÈME PARTIE

Bambola, valet de chambre ; Le journal du matelot français ; La course des baigneurs ; Crédument de Corse ; Les exploits d'un fou ; Odyssée d'un paysan à Paris ; Les événements du Maroc.

Changement complet du programme pour mardi.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio : MM. Georges Quesnel, Gédéon Plasteur, Lyo Magdan, Warren Elmo, Joshua W. Meyer.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Résultats des Courses

Prix de la Ville d'Ajaccio
(1,200 francs)

1er prix 1,000 fr. *Glaneur* à M. Pietri.
2. — 200 fr. *Rex* à M. Mafraggi.
3. — 40 fr. *Fond d'Aire* à M. Pinelli.

Pari mutuel :
Glaneur gagnant 13 francs.
Glaneur placé 8 francs.
Rex placé 9 francs.

Prix de la Société sportive d'Encouragement
(1,200 francs)

1er prix 1,000 fr. *Major* à M. Brunelli.
2. — 200 fr. *Clémentine* à M. Pitinelli.
3. — 100 fr. *Fiammetta* à M. Mafraggi.
4. — 50 fr. *Bijou VII* à M. Biancat.

Pari mutuel :
Major gagnant 7 fr. 50.
Major placé 3 francs.
Clémentine placé 5 francs.

Prix du Conseil Municipal
(500 francs)

1er prix 300 fr. *Clermont* à M. Olivari.
2. — 100 fr. *Mai* à M. Campana.
3. — 50 fr. *Forban* à M. Pari Dque.

Pari mutuel :
Clermont gagnant 5 francs.
Clermont placé 6 fr. 50.
Mai placé 7 fr.

Prix du Grand Hôtel
(300 francs)

1er prix 150 fr. *Fiammetta* à M. Mafraggi.
2. — 100 fr. *Bijou VII* à M. Biancat.
3. — 50 fr. *Obet* à M. Brunelli.

Pari mutuel :
Fiammetta gagnant 29 fr. 50.
Fiammetta placé 10 francs.
Bijou VII placé 32 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du avril 9

Thermomètre : 7 heures du matin + 10. à midi 15 0 ; à heures du soir + 11°. Maxima + 16°, Minima + 8°.
Baromètre : 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent : — Dans la matinée, S.-E. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Pour les Enfants

Dans plusieurs villes du continent se sont créés des syndicats pour la protection des enfants. Nous apprenons que plusieurs pères de famille ont l'intention de constituer un de ces syndicats dans notre ville ; nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative qui sera féconde en bons résultats.

***

Nouvelles maritimes

Le 1er maître patron-pilote Poggioli, du port de Toulon, a été nommé au commandement d'un torpilleur de la 1re flottille de la Méditerranée, affecté à la destination des mécaniciens à Port-Vendres.

Le second maître fourrier Casablanca est embarqué sur la 4e division de l'escadre de la Méditerranée ; le 1er maître commis Salvadini et les 2es maîtres mécaniciens Bonsilier et Coupron, sur les torpilleurs de la flottille de la Corse.

***

Eaux et Forêts

Ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie, MM. Giacobbi Augustin, Paoli Joseph-Louis, Massiraoni Pierre-Jean, Etiori Joseph-Marie.

***

Nouvelles militaires

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent, se sont fait remarquer par leur zèle à suivre les cours d'instruction des écoles en 1905, et par les travaux qu'ils ont produits : MM. Arrighi, sous-intendant militaire de 3e classe en 11e corps ; Franceschi, chef de bataillon au 15e territorial, à Bastia ; Antoni, chef de bataillon au 100e territorial ; Franceschetti, lieutenant au 55e territorial ; Gentile, sous-lieutenant de réserve au 1er zouaves ; Colombani, officier d'administration de 2e classe du génie territorial, à Ajaccio ; Oliva, lieutenant de réserve au 2e zouaves ; Vincensini, capitaine de l'armée territoriale dans la division d'occupation de Tunisie.

***

Au Port

Vap. « Vizzavona, » cap. Firmin, de Mecinaggio, diverses.
— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Livourne, 16 passag., div.

***

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

***

Occasion

(Départ pressé). A céder un quart et une demi-concession au cimetière n'ayant jamais servi.

S'adresser chez M. Bobis, coiffeur 3, rue de l'Opéra, Bastia.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la lourdeur des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 6 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de La Rochelouault, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts : à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :
Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.
Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.
Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.
NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.
Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements capriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.
Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	8 avril	9 avril.
Rentes de 3 0/0 ancien.	96 15	96,35
— de 3 0/0 amortis.	97,00	96,75

ex-coupon.

Récompense au dévouement

Paris, 9 avril,

Le ministre de l'intérieur vient d'accorder une médaille d'honneur à M. Bruna, garde-champêtre à Olmeta-di-Tuda, en récompense de sa bonne conduite et du dévouement dont il a fait preuve en maintes circonstances.

LES VACANCES Parlementaires

Paris, 9 avril.

Le bruit court que les Chambres se sépareront probablement demain. La rentrée aurait lieu le 14 mai.

L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE

Paris, 9 avril.

M. Crupsi, ministre du Commerce, et M. Ruau, ministre de l'Agriculture, représenteront la France à la cérémonie d'ouverture de l'Exposition franco-britannique qui aura lieu à Londres, le 11 mai.

Le Voyage DU PRESIDENT de la RÉPUBLIQUE

M. Fallières à Londres

Paris, 9 avril.

M. Fallières, accompagné de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, arrivera à Londres, le 25 mai prochain.

Les journaux anglais commentent ce voyage, alors que l'empereur d'Allemagne rend visite aux souverains de la Triplice. Ce voyage, disent-ils, resserrera davantage les liens d'amitié et d'entente cordiale qui unissent les deux pays.

La presse reptilienne fait semblant de n'accorder aucune importance à ce voyage.

LE CIMETIÈRE DE L'EST

Les viandes avariées

Les poursuites

Paris, 9 avril.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, a déposé une plainte contre neuf fournisseurs de l'armée, inculpés d'avoir livré, pour l'alimentation des troupes, des viandes avariées et corrompues.

La presse est unanime à réclamer les peines les plus sévères contre ces fournisseurs peu scrupuleux et non soucieux de la santé de nos troupes.

LE VOYAGE DES SOUVERAINS ALLEMANDS

Paris, 9 avril.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne, accompagnés du prince Auguste de Prusse, arriveront demain à Corfou.

La ville, et spécialement la colonie allemande, leur réserve un accueil des plus enthousiastes.

Conseil des Ministres

Paris, 9 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

M. Fallières à Londres

Le Conseil s'est entretenu du prochain voyage de M. Fallières à Londres.

Les affaires du Maroc

Le général Picquart, ministre de la Guerre, a communiqué à ses collègues, les télégrammes du général d'Amade.

Questions parlementaires

Le Conseil s'est ensuite occupé de la date des vacances parlementaires et de la discussion des questions importantes qui sont à l'ordre du jour des deux Chambres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

MORT DE l'Ambassadeur d'Italie à Paris

Paris, 9 avril.

Le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris, qui était atteint depuis deux jours d'une paralysie générale, est décédé dans la soirée.

Le comte Tornielli, qui était le doyen des membres du Corps diplomatique, était très aimé et très estimé.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme
DU GÉNÉRAL D'AMADE

La réoccupation
DE SETTAT
par les troupes françaises

Paris, 9 avril.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la Guerre, que nos troupes ont occupé de nouveau Settat sans tirer un coup de fusil.

La mehalla hadienne s'était enfuie, après avoir pillé et saccagé la ville.

Un détachement de nos troupes occupe provisoirement Settat.

Tous les jours le général d'Amade reçoit de nouvelles soumissions des caïds des environs.

Le calme est maintenant complet.

L'état général de nos troupes est excellent.

EN ALLEMAGNE

Le Chancelier de l'Empire à Rome

Paris, 9 avril.

Le prince de Bulow, chancelier de l'empire a quitté Berlin dans la soirée pour se rendre à Rome.

On sait que le Grand chancelier aura, pendant son séjour à Rome, de nombreuses entrevues avec M. Tittoni, premier ministre du roi d'Italie.

La nouvelle se confirme que M. de Bulow fera une visite privée au pape et au cardinal Merry del Val.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

INTERPELLATION FERRERO

L'interdiction de l'*Emancipateur*

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Ferrero sur l'interdiction du journal syndicaliste l'*Emancipateur*, dans les arsenaux de Toulon.

M. Ferrero

député socialiste du Var, adresse à M. Thomson, ministre de la Marine, une question au sujet de l'interdiction de l'*Emancipateur* dans les arsenaux de Toulon.

L'orateur s'élève vivement contre de tels agissements, qui sont dignes d'un gouvernement despotique.

M. Thomson

ministre de la Marine, répond à M. Ferrero et justifie les mesures prises contre le journal l'*Emancipateur*. Il donne ensuite lecture de quelques articles de ce journal, articles injurieux pour l'armée et la marine.

L'incident est clos.

LA RÉDUCTION des périodes d'instruction

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, relatif à la réduction des périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux.

De nombreux orateurs prennent part à la discussion générale.

Le rapporteur et le ministre de la Guerre engagent la Chambre à voter le projet de loi, tel qu'il a été modifié par le Sénat.

Les Amendements

Plusieurs amendements sont déposés ; ils sont successivement mis aux voix et repoussés.

ARTICLE 1er

Le président met aux voix l'article 1er qui fixe la première période des réservistes à 25 jours, et la deuxième à 17 jours ; et celle des territoriaux à 9 jours.

L'article 1er est adopté par mains levées.

ARTICLE 2

Le président met ensuite aux voix l'article 2 relatif aux dispenses et aux sursis.

Après une vive discussion entre le général Picquart, MM. Raiberti et Berteaux, l'article 2 est adopté par mains levées.

Le Vote

Enfin, l'ensemble du projet de loi est adopté par 534 voix contre 6.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 2 heures.

Après des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les renseignements de six mois

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant les renseignements de six mois, dans toutes les armes, pour les caporaux et soldats.

Après quelques explications données par le ministre de la Guerre, ce projet de loi est adopté sans aucune modification.

L'Amnistie

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, relatif à l'amnistie.

M. Vagnat

sénateur républicain des Hautes-Alpes, développe les conclusions de son rapport.

L'orateur dit que la commission de l'amnistie accepte le projet de loi, déposé primitivement par le gouvernement, qui amnistiait les délits commis, lors des événements du Midi ; les délits de presse, commis à l'occasion des mêmes événements et les délits d'infraction à la loi sur le repos hebdomadaire.

Le rapporteur ajoute que la commission accepte la disposition qui exclut de l'amnistie les délits de diffamation par la voie de la presse. D'autre part, elle disjoint toutes les autres additions, votées par la Chambre, au projet primitif du gouvernement.

M. Clémenceau

président du Conseil, demande au Sénat de voter le projet de loi tel qu'il a été adopté par la Chambre, afin de ne pas en retarder le vote définitif.

Le général Picquart

ministre de la Guerre, déclare s'opposer à tout amendement tendant à amnistier les déserteurs et insoumis.

L'orateur fait ressortir qu'il n'y aurait plus d'armée possible, si, tous les six mois, le Parlement se plaisait à amnistier les déserteurs et les insoumis.

M. Félix Martin

sénateur républicain de Saône-et-Loire, monte à la tribune, et explique les raisons pour lesquelles la commission de l'amnistie a dû porter certaines modifications au projet de loi adopté par la Chambre des députés.

Le Vote

Plusieurs autres orateurs prennent successivement la parole ; finalement le projet de loi est adopté par mains levées, tel qu'il a été modifié par la Commission.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AJACCIO
HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
à côté de la Mairie
à 2 minutes du bateau pour le Continent
ANTOINE PERI, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaisse et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

REVUE-GUIDE POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE
Publication mensuelle de 100 pages, paraissant le 20 de chaque mois
Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, conseils, défenses et initiatives du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et abonnement
Fr. MAESTRACCI
ADRESSE AU TRÉSORIER, LE CORSE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
Vu dans tous les bureaux de poste.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 102

SAMEDI 11 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANCHER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon I.
Soleil : (heure nationale),
Lever, 5 h. 90 m. — Coucher, 6 h. 08 s.
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 10.
Fête de Demain : Les Rameaux.

10 AVRIL

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'Ennemi des Communes

Certes, les questions d'intérêt purement municipal conservent, dans la préparation du scrutin du 3 mai, toute l'importance qu'elles doivent naturellement avoir, mais on peut cependant dire que la politique les dominera. Ce n'est pas le pays électoral qui l'aura voulu, mais, depuis que souffle sur lui le vent dominant du radicalisme, il est poussé invinciblement vers ces eaux troubles de la politique où le radical vit comme un poisson dans son élément, comme le brochet à l'affût de sa proie.

Or, cette proie, pour le radical, c'est l'indépendance communale. De cette indépendance, il est l'ennemi par destination, parce qu'il est mené par l'esprit jacobin et par la politique de cet esprit qu'llegal appelait la politique de l'Etat-Dieu. C'était la politique de Robespierre, ce fut celle de Napoléon, et c'est, depuis huit ans, toute proportion gardée de l'original à la caricature, celle du régime gouvernemental.

Il est logique à sa manière, M. Clémenceau, logique comme l'était M. Combes, s'il ne l'est pas à la manière républicaine. Dans l'Etat-Dieu, la Commune ne peut plus être qu'un rouage administratif dont le sous-préfet doit avoir la clef et qu'il remonte sur les prescriptions qui lui viennent de la place Beauvau en passant par le fil téléphonique de la préfecture.

Aussi, comme le ministère de l'intérieur, comme la préfecture, la sous-préfecture est-elle devenue une véritable agence d'élections où l'on rivalise de zèle avec la boutique d'en face, où se tient jour et nuit en permanence le Comité local de Salut public, qui n'est lui-même que l'émanation, à fenêtre ouverte sur la rue, de la Loge maçonnique de l'endroit claquemurée dans son temple.

Cette main-mise de l'Etat-Dieu sur la commune se manifeste en toute occasion et à propos de tout objet. Si même le budget communal est maintenu distinct, si l'Etat ne l'absorbe pas dans le sien, c'est qu'il lui sert à masquer les charges financières de certaines de ses combinaisons politiques et de ces entreprises collectivistes dans lesquelles le radicalisme s'est laissé entraîner par son allié d'hier, le socialisme, et qu'il poursuit par surenchère électorale.

Rappelez-vous avec quel dédain superbe, quand il s'agit de déterminer la portée financière de la suppression de l'enseignement primaire libre, M. Combes répondait : « Ces questions d'argent ne sont qu'accessoires : pour moi, je ne m'en occupe pas ; c'est l'affaire du ministre des Finances. *Et d'ailleurs, cela ne grèvera que très peu le budget de l'Etat, car les départements et les communes seront chargés, de par la présente loi, d'en payer la plus forte part.* »

Et cependant l'Etat est, de par nos lois et nos traditions, le tuteur des communes. Or, qui dit tuteur, dit un protecteur vigilant et avisé des biens de son pupille. Mais, bien au contraire, l'Etat pousse les communes à la ruine en grevant leurs budgets de la « plus forte part » de ses propres dépenses. C'est le tuteur infidèle, le mauvais berger.

Même par une loi spéciale — celle du 10 juillet 1903, — le gouvernement blocard est allé jusqu'à enlever aux communes le bénéfice du principe, si souvent proclamé depuis la Révolution, que l'impôt doit être consenti par celui qui le paye. En vertu de cette loi, le préfet, se substituant au Conseil municipal, fixe, impose le montant des dépenses pour les constructions scolaires et peut, de ce fait, grever le budget communal d'un nombre indéfini de centimes additionnels.

Voici la suppression des écoles congréganistes et leur remplacement par des écoles publiques : la commune paye.

Voici l'indemnité de l'expropriation des bureaux de placement privés : la commune paye.

Voici l'assistance aux infirmes et aux vieillards : la commune paye.

Et quand la loi des retraites ouvrières sortira du Sénat, la commune encore paiera.

Aussi, de trois ans en trois ans, la dette générale des communes, qui a dépassé les quatre milliards, augmente-t-elle de 600 millions environ, tandis que, par commune, le nombre moyen des centimes additionnels augmente lui-même de 3. Et si vous récapitulez ce résultat avec celui qui ressort de l'examen des budgets départementaux, vous constatez que le total des centimes départementaux et communaux dépasse 122, c'est-à-dire que là où le budget de l'Etat porte 100 francs sur les contributions directes, le contribuable paye, en réalité, une moyenne de 222 francs!

En sorte, que les centimes communaux additionnels au principal des quatre contributions directes, qui ne devraient être, comme leur titre l'indique, qu'un accessoire à ce principal, le dépassent dans vingt départements et atteignent 63 0/0 pour la moyenne des autres.

Pauvres budgets communaux! Ils étaient déjà accablés sous le poids des dépenses ordinaires et extraordinaires du fait des exigences de la civilisation, de l'hygiène, de l'assistance publique, et les voilà encore mis en demeure, ces organismes, dont quelques-uns sont minuscules et qui sont tous sans élasticité dans leurs ressources, mis en demeure, dis-je, de régler la forte part des folies du gouvernement radical. *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi!*

Cependant, l'Etat-Dieu affecte de ne pas s'arrêter à ces « questions d'argent, » qui ne sont pour lui « qu'accessoires, » et de ne pas voir la grimace du contribuable que ne console pas la considération de savoir, lorsqu'on lui retourne ses poches, si c'est celle de droite ou celle de gauche, celle des impôts de l'Etat ou celle des impôts de la commune qu'on lui vide le plus à fond.

Il n'envisage qu'une chose, c'est que la politique jacobine lui ménage à jet continu la douloureuse surprise des quarts d'heure de Rabelais, et il serait bien étonnant qu'il ne profitât pas de l'occasion des élections municipales pour en manifester très haut son mécontentement aux meneurs de cette politique qui se plaisent à oublier les misères dont ils l'affligent dans les délices de l'assiette au beurre et dans la contemplation du nombril de l'Etat-Dieu.

LA ROUVRAYE.

Propos d'actualité

Jeux de Bourse

Tout bien calculé, le krach sensationnel du financier Rockefeller n'est qu'un des actes de l'éternelle comédie qu'on pourrait appeler : le jeu de la baisse et de la hausse.

Un banquier est arrêté, emprisonné, déshonoré. D'autres jubilent : ils vont prendre sa place à la Bourse... en attendant qu'ils la prennent en prison. Il est un fait indéniable c'est que les financiers à gros sou, si bien dénommés « les Ventres dorés », qui, après avoir débuté comme grooms ou garçons de café, jonglent tout à coup avec des fortunes colossales, ne sont pas parents là par des moyens honnêtes.

Le jeu de bourse, quel qu'il soit, n'est que l'exploitation organisée de l'enfoncement. C'est à qui atteindra le bas fond, par des promesses d'or ou sur les faillites, sûr et sans scrupules. On appelle cela la Bourse : l'on n'a que trop... Le mot est joli.

Examinons, par exemple, le cas Rochefort.

Les actions lancées par ce banquier sont en hausse. Cela veut dire, en français, que ceux qui ont confié leur argent à Rochette et qui constituent le parti haussier, sont en train de ruiner le parti les baissiers. Mais ce dernier arrive à intéresser la justice à son triste sort. Aussitôt, coup de théâtre, deuxième tableau : les actions montées à 500 francs tombent à quarante sous. Les haussiers sont ruinés. Les baissiers achètent tout. Peu à peu, les actions remontent à 20, à 100, à 200 francs ; les baissiers sont ruinés et tout l'argent qui était entre les mains des haussiers passera dans celles de leurs adversaires. Voilà tout le secret de ce que l'on appelle faire des affaires... avec l'argent des autres.

Mais me direz-vous les propriétaires de cet argent en profiteront-ils ? — Ma foi, non ; et qu'est-ce que cela fait ? Avez-vous jamais vu faire une aumône sans casser des noix ? Les bons millionnaires fournissent gracieusement les noix et les financiers mangent l'amandette. Qu'avez-vous à dire ? Cela ne s'est jamais passé autrement, et moi ne me plaindrai jamais que l'on lui ait pris l'argent de force dans sa poche ! Tous l'ont donné volontairement aux financiers, pour qu'ils jouent à la bourse, comme on donne des billes à un enfant ; vous seriez bien injuste si vous leur faisiez des reproches quand il les aura perdues.

A. CAPELLO.

Les Missionnaires et la Science

(Suite et fin)

Nos moins importants sont les travaux historiques et géographiques des missionnaires. En même temps que des apôtres, ils ont été, à l'occasion, des observateurs, des savants, des écrivains. Le bel ouvrage du P. Piolet, *Les Missions catholiques françaises au XIX^e^ siècle*, donne l'idée, pour notre temps, de l'étendue et de l'importance de cette partie de l'œuvre des missionnaires. Si l'on remonte le cours des siècles, on trouve dans les récits des premiers évangélisateurs de la Tartarie, de la Perse, des Indes, du Japon, de l'Ethiopie, les premières notions certaines sur ces pays, si longtemps inconnus. Après, ce sont des relations plus étendues, de vraies histoires composées à loisir par les résidents des missions. La Chine a eu, au XVIII^e^ siècle, son principal historien dans le P. Jaucourt de Mailla, Jésuite français qui habita pendant quarante ans l'Empire du Milieu. Cet ouvrage considérable n'est complété, de nos jours, par le recueil si intéressant des *Variétés sinologiques* du P. Havret, qui contient un en-

---

157 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

IV

L'INTERDICTION

Il se guidait, sans lumière, avec une extrême prudence, de peur de heurter une chaise, de bousculer un fauteuil.

Dans la pièce qui lui avait jadis servi de cabinet de travail, il se dirigea toujours avec la même lenteur, mais toujours avec certitude. Il s'arrêta dans un angle du bureau... Comme la nuit était très sereine, il chercha un meuble à tâtons. Ce meuble devait avoir à peu près la hauteur d'un homme, car le comte ne parut point se baisser. On entendit le bruit mou d'une serrure et une porte cria, en faisant jouer ses charnières. C'était la porte du meuble à Marianne dans lequel était dissimulé le coffre fort soustrait à la mairie. Les mains du comte ne tremblèrent pas et trouvèrent aussitôt, sur la masse de fonte du coffre, la vis du chiffre... La vis tourna avec un léger craquement, tourna trois fois... Celle d'en dessous tourna, avec le même bruit, tourna neuf fois. Celle d'en dessous tourna autant de fois.

Et les craquements amenèrent le chiffre secret 399, qui allait être connu de « Semme, ouvre-toi » du conte des *Mille et une Nuits*. La petite clef que le comte tira de sa poche entra dans la serrure. La lourde porte s'ouvrit avec un battement sec... Et ce fut en frémissant, cette fois que Croix-Vitre plongea les mains dans les rayons du coffre. On l'entendit dans l'obscurité qui pesait un profond soupir de soulagement sans doute — et de triomphe. Un quart d'heure s'écoula dans un travail myérieux que les ténèbres protégeaient, après quoi la lourde porte se referma, les verrous de sûreté craquèrent de nouveau, la clef fit entendre son double battement... et la porte du meuble en bois fut repoussée sur le meuble en fer...

Heureux, le comte, faisant le même trajet, retraversa les chambres, le hall, et tout à coup se retrouva dans la cour. Personne ne l'avait entendu, personne ne l'avait vu... La lune avait disparu sous un amoncellement de nuages noirs. La nuit semblait vouloir le protéger. En arrivant dans la cour des communs il se heurta contre une ombre qui sangit soudain et qui l'enveloppa d'une étreinte brusque. Il ne retint pas un cri de frayeur. Mais une voix douce lui disait :

— C'est moi, père, c'est moi... Je ne pouvais plus longtemps rester seule... J'avais peur pour vous...

Et ils restèrent. Le vent gémissait dans les arbres du parc et faisait rage. Des éclairs succédaient aux éclairs. L'orage éclatait...

. . . . . .

« Tout parent, dit l'article 490 du Code civil, est recevable à provoquer l'interdiction de son parent »

Nathalie avait donc le droit de demander cette interdiction. Mais, dans cette affaire si grave et si délicate, ne voulant rien laisser à l'imprévu, et bien qu'elle se fût rendu compte, depuis longtemps, de toutes les exigences de la loi, elle prit comme guide et conseil un avoué dont notoriété, maître Delourmel, dont elle connaissait l'intelligence très vive, et, du reste, l'absence absolue de scrupules. Ce fut lui qu'elle chargea de rédiger sa requête au tribunal.

A vrai dire, il n'existe guère qu'une cause d'interdiction, c'est l'absence de la raison et de libre arbitre résultant de l'état des facultés mentales ; seulement cet état peut se produire avec des symptômes et des caractères différents. Nathalie se basait sur la faiblesse d'esprit de son frère, sur l'état permanent d'imbécillité, qui l'empêchait de se gouverner et de gérer ses biens. Il ne s'agit en fait pour le tribunal, que de rechercher si le malade qu'on lui demande d'interdire conserve encore une entente suffisante des affaires de la vie civile, une aptitude convenable pour pourvoir au train ordinaire et commun de l'administration d'un patrimoine. Il y a donc là une question de fait sur laquelle les tribunaux prononcent comme le ferait un jury sauf bien entendu, le droit que la cour suprême s'est aussi réservé d'apprécier les conséquences légales des faits déclarés constants et l'application de la loi à ces faits. Lorsque Nathalie avait exposé à Delourmel l'état de santé du comte, l'homme de loi ne manqua pas d'objecter :

— Mais le comte de Croix-Vitre n'a-t-il pas fait donation de ses biens, par partage égal, à ses deux neveux ?

— Il est vrai.

— Dès lors pourquoi le faire interdire, puisque cette interdiction n'a pour but que de l'empêcher, au besoin, de dilapider sa fortune, et que, cette fortune est entre les mains de vos fils sans réserve aucune.

— La fortune de mon frère ne consiste pas seulement dans les domaines de Royaumont et de la Louvière, mais en titres et valeurs dont il n'a été fait nulle mention au partage. Ces valeurs pourraient être dilapidées facilement et follement, dans le cas où mon frère retrouverait quelque force, ce qui ne prouverait pas, pour cela qu'il aurait retrouvé quelque raison.

— Ces valeurs, vous en avez la liste ?

— Non, mais je sais qu'elles représentent un capital considérable dont la moitié est en dépôt dans deux banques et le reste entre dans un coffre-fort. Les coupons, même, et les intérêts s'y accumulent sans qu'on y touche depuis que mon frère a été frappé de paralysie.

Peu de temps après, la demande en interdiction était introduite au moyen d'une requête présentée au président du tribunal. Cette requête était détaillée, précise, complète.

(A suivre).

...sable de monographies sur les plus importantes questions historiques, ethnographiques, géographiques et littéraires relatives à la Chine auquel le P. Mathias Tchang vient d'ajouter, sous le titre de *Synchronismes chinois*, un grand ouvrage, auquel on peut à bon droit donner le nom de *Trésor de l'Art de vérifier les dates*, renfermant la chronologie complète et la concordance entre l'ère chrétienne, des dates concernant l'histoire de l'Extrême-Orient, Chine, Japon, Corée, Annam, etc. Et dans cet ensemble historique si considérable on affiche le bel ouvrage de Mgr Favier sur Pékin, la capitale de ce Céleste Empire, que, depuis les premières tentatives des Franciscains au XIIIe siècle, les apôtres de l'Evangile travaillent à conquérir à Jésus-Christ encore plus qu'à faire connaître aux hommes. L'histoire, si intéressante, en une vingtaine de volumes, des missions de l'Annam, du Siam, de l'Inde, du Thibet, par M. Adrien Launay, de la Société des Missions étrangères de Paris, est aussi l'histoire la mieux documentée de ces pays. Et l'Académie française l'a reconnu en couronnant son auteur.

La géographie a marché de pair avec l'histoire dans les travaux que les missionnaires ont eu à accomplir, dans l'intérêt de leurs courses évangéliques, et bien plus, il faut le dire, pour l'utilité de leur apostolat que pour l'avantage de la science. De ces vaillants prédicateurs de l'Evangile, qu'ont été, comme ils le sont encore, les seuls explorateurs de certaines régions presque inconnues, on a de précieuses cartes qui agrandi manqué sans eux à la diplomatie comme au commerce. Sans chercher la gloire, le P. Roblet s'est rendu célèbre, de nos jours, par ses travaux géographiques à Madagascar. Avec lui, combien d'autres à citer; et M. Launay, et les Frères Alexis et Norbert, le P. Hosson, le P. Streit, le P. Stanislas Chevalier, le P. Richard, etc., pour leurs atlas et leurs cartes des pays de mission, en Annam, au Siam, en Mongolie, en Chine!

Les premiers Européens qui pénétrèrent au Thibet, étaient des missionnaires Lazaristes; ils ont laissé de ces contrées mystérieuses des descriptions qui ont servi de guide à ceux qui sont venus après eux. « Sachez que d'Asie, dit M. Guasco, si la Romanie, si l'Italie et, de Cythère, la région de l'Orient méditerranéen, n'a échappé aux investigations scientifiques des missionnaires, » A preuve les dictionnaires, les récits, les curieux, les articles de revues, les géographies du P. Papinot, de Mgr. Vey et de P. Schmit, du P. Dourdin, non contemporains, honorés par les gouvernements eux-mêmes et les Sociétés savantes pour les importantes recherches sur les pays qu'ils ont explorés.

Du reste, temps aussi les missionnaires se sont signalés par l'usage qu'ils ont fait des mathématiques et surtout par les services qu'ils ont rendus dans l'ordre des sciences naturelles et physiques. Qui ne sait que les Jésuites et, après eux, les Lazaristes, furent sur le point, aux XVIIe et XVIIIe siècles, de conquérir la Chine à l'Evangile par l'astronomie et le mécanique? On leur doit une meilleure réforme du calendrier chinois. Leurs successeurs ont installé dans le Céleste-Empire, et d'autres à Madagascar, à Haïti, en Patagonie, des observatoires astronomiques et météorologiques dont profite l'Europe. Parce que n'a plus exploré les richesses météorologiques, botaniques et zoologiques de la Chine que M. David, de la Société des Missions étrangères de Paris. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences. On a pu dire de lui qu'il était l'un des missionnaires qui ont le mieux réussi à concilier les exigences du ministère apostolique avec les travaux scientifiques. Plus que les missions officielles subventionnées par les gouvernements, le zèle des missionnaires a enrichi les musées d'Europe d'une quantité d'échantillons rares ou même inconnus de minéraux, de plantes, d'oiseaux, de quadrupèdes, de coquillages et de insectes. Plusieurs ont publié des notes et des mémoires et même des ouvrages importants sur les curieux botaniques et zoologiques des contrées qu'ils évangélisaient, sur des plantes médicinales dont ils ont enrichi la pharmacopée européenne. On ne compte plus ni leurs travaux ni leurs services.

La tombe de M. Alexandre Guasco est l'hommage le plus mérité qu'on peut leur rendre. Elle les fait connaître dans les œuvres accomplies pour leur apostolat et elle montre que, tout en s'occupant principalement des intérêts de la religion et du ciel, ils ne négligeaient pas ceux de la science. A ce titre elle les intéressent l'estime et l'admiration de tous, le bienveillance du gouvernement, dès n'est une épreuve ajoutée à toutes celles qu'elle va briser que l'indifférence de l'opinion à leur égard, et il est certainement plus dur pour eux de voir que dans leur pays, surtout quand ce pays est la France, on leur dispute, malgré leurs services éclatants, les maigres subventions budgétaires allouées à quelques-uns de leurs établissements à l'étranger, que de subir les mauvais traitements et la persécution dans les contrées qu'ils évangélisent. Mais comme ils ne travaillent que pour Dieu, ils n'attendent que du Ciel et non des hommes, leur récompense.

Arthur Loth.

(*L'Univers*).

LETTRE DE PARIS

Dimanche, 5 avril, ont eu lieu les fiançailles de M. Lucien Falcucci, attaché au ministère de la marine, avec Mlle Valentine Richard, fille de M. Richard, le négociant si avantageusement connu sur la place de Paris.

Cet heureux événement sera joyeusement accueilli en Corse, où M. Falcucci compte de nombreuses et sincères amitiés, et où depuis longtemps il s'est créé une place des plus marquantes dans la presse. On n'a pas dû certes oublier la belle et ardente campagne qu'il mena dans l'*Insulaire*, lors des dernières élections législatives, en compagnie de notre aimable collaborateur et ami Félix Biasini. Par l'énergique et intelligente activité qu'il déploya en cette circonstance, tout en ne s'écartant pas de la plus parfaite correction et de la plus exquise urbanité, il s'attira de précieuses sympathies qui lui parvinrent, sans distinction, des divers partis en présence.

A l'occasion de ses fiançailles, de nombreux convives se pressaient dans les riches salons de M. Richard, artistiquement et finement décorés. Au cours d'un excellent dîner, dont les honneurs ont été faits par Mme Richard, avec une grâce et une amabilité qui ne cessèrent de charmer tout le monde, on ne se lassa pas d'admirer entre autres choses une magnifique corbeille — offerte par le fiancé — d'azalée blanc et de boules de neige et d'où s'échappaient, au milieu d'un flot de rubans, de superbes branches de lilas et d'hortensias qui envahissaient une bonne partie de la table. Du reste, avec son bon goût, M. Falcucci dont les habitudes des choses mondaines et élégantes sont plutôt appréciées, ne pouvait pas autrement réussir dans un choix aussi délicat et même assez troublant surtout en pareille occurrence.

On a aussi beaucoup complimenté Mlle Valentine Richard, ravissante dans une toilette rose, du plus gracieux effet. C'était avec peine qu'elle dissimulait la douce et compréhensible émotion qui l'avait gagnée et qui ajoutait quelque chose de plus au charme délicieux de sa personne.

Parmi les nombreux invités on remarquait Mlle Marcelle Richard, Mme du Coudrel, Mlle Manicacci, le capitaine Giordani, du 24e d'infanterie, le lieutenant du Coudrel, le lieutenant Manicacci, M. Louis Falcucci, etc., etc.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour offrir à notre excellent confrère, ainsi qu'à sa future épouse, l'hommage de notre meilleure sympathie et nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Ix.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

A propos de la démission d'un préfet, on explique que :

« La Chambre, nous l'espérons sera de l'avis de M. Clemenceau; elle retirera le vote du Sénat; non pas seulement parce qu'il mérite l'adhésion de tous les esprits larges, qui sont aussi nombreux, parmi nos amis qu'en dehors, au Palais-Bourbon qu'au Luxembourg, mais aussi, et surtout, parce que le projet de loi doit être voté sans retard pour des raisons multiples que nous avons exposées déjà à diverses reprises.

Les propriétaires de leur appartement à la Société Française d'Electrolyse qui s'abonnent au rendement de 90 0/0 supérieur à celui que réalisent les cent autres similaires. C'est là une source de bénéfices importants pour cette Société dont les actions se négocient à 185.

L'action Lauriun Grec s'avance à 58,50, à 472 l'obligation 5 0/0 Bonne Ayre

Le Siècle

« Il est probable que la Chambre, à son tour, lui fera bon accueil, car la pensée qui l'a dictée n'est pas seulement libérale, elle est encore fort habile. Il est bon, il est utile que la République se montre plus généreuse que les rois et plus soucieuse du respect des intérêts de la religion que le Pape; si l'Eglise de France doit périr, il faut qu'elle succombe, non sous les coups des républicains, mais sous les malédictions des catholiques, des évêques et de Pie X. »

Le Figaro

« Les mutualistes ecclésiastiques n'existent pas encore; mais tout porte à croire qu'elles ne tarderont pas à s'organiser, et cette disposition de la présente loi suffisait à en démontrer la nécessité. Ainsi les intentions des députés seront respectées et l'Etat n'aura pas la bonne d'avoir confisqué un argent qui, à tous points de vue, doit être sacré. L'honneur de cette solution d'un long débat revient tout entier au Sénat, où les premières de justes et de lotéreuses dispositions ont encore un arrêt qui disparaît de plus en plus dans l'autre assemblée; il faliait le constater nettement et féliciter très haut les sénateurs de leur largeur et de leur bon sens. »

La Petite République

« Il faut souhaiter que, sur cette question, une entente définitive intervienne avant la vacances parlementaires et que la Chambre adopte le projet tel que le lui renvoie le Sénat, l'accord ne sera d'ailleurs pas difficile, car les dispositions générales ont été respectées. Le grand principe, c'est que les héritiers en ligne directe pourront seuls récupérer les donations faites par leurs ascendants plus loin, les propriétaires se trouveront forcément réduits et simplifiés. »

CIRNEA

Mercredi, 22 avril, la *Cirnea* donnera une représentation au grand théâtre municipal; le programme paraîtra prochainement.

Nous pouvons, dès à présent, annoncer qu'il sera très brillant.

Gammedioia désopilante et finement observée de Vattelapesca et diverses comédies françaises jouées par des amateurs de *primo cartello*.

Un avis ultérieur fixera le programme et l'ouverture de la location.

FÉLICITATIONS AUX FACTEURS

Personne n'ignore que M. le Ministre de l'Intérieur, d'accord avec le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes, reconnaissant les éminents services rendus par les Sous-Agents des Postes, Télégraphes et Téléphone, a accordé à l'Association de ces intéressants fonctionnaires une Loterie Nationale pour la création d'un Orphelinat.

Cette Loterie a trouvé auprès du public l'accueil espéré, et, fatalement doit être remarquable et qui montre bien la sympathie que le public porte à nos braves facteurs, les billets sont déjà presque tous placés et le tirage aura lieu au jour fixé c'est-à-dire le 15 avril à neuf heures du matin.

On reconnaîtra volontiers que depuis longtemps pareil fait ne s'était produit de voir au Comité de loterie tenir ses promesses quant à la date du tirage, et tous le monde nous approuvera d'adresser nos plus sincères remontrances et félicitations au Comité directeur de cette Association.

Que les retardataires qui veulent participer à cette bonne œuvre se hâtent donc, s'ils veulent encore trouver quelques billets. Rappelons-les de suite à votre faveur ou au siège de l'Œuvre, 175, rue du Temple, Paris. Prix du billet 0,50. Timbre 0,10 pour le port.

Bulletin Financier

Paris, 7 avril 1906.

Les tendances du marché sont un peu meilleures. Le 3 0/0 est en légère avance à 96,25. Fonds d'Etats étrangers maintenus. Extérieure 92,85; Turc 91,50; Russe 5 0/0 1906 96,30. Le Crédit Foncier finit à 722; la Cie de Panama avance à 1,77 1/2. La Société Générale et le Comptoir d'Escompte sont sans variations. Les valeurs industrielles et de traction maintiennent d'assez bons cours. On retrouve plus de fermeté. Les Mines d'Or sont sans affaires.

La Privilégiée est une société exploitant la plus importante fabrique de chaussures et d'objets en caoutchouc de toute la Russie. Elle fait qui atteignent à 450 à rapporte 37 50 pour les deux derniers exercices, voit plus de 7 0/0.

Les propriétaires de leur appartement à la Société Française d'Electrolyse qui s'abonnent au rendement de 90 0/0 supérieur à celui que réalisent les cent autres similaires. C'est là une source de bénéfices importants pour cette Société dont les actions se négocient à 185.

L'action Lauriun Grec s'avance à 58,50, à 472 l'obligation 5 0/0 Bonne Ayre

Militant est en progrès. Ce titre doit d'une française spéciale de la South American Railway Construction Company rapporte 3.40 qui, seront remboursable à 550 soit une perte au remboursement de 87 frs.

Les cheminots de fer français varient peu.

FÊTE DE LA MUTUALITÉ

Messieurs les membres et délégués de la Commission de la Fête Mutualiste de Bastia sont priés de vouloir bien se réunir le dimanche, 12 du courant, à 8 heures précises du soir, dans le local de la société de Ste Dévote, Bd du Palais.

Prière d'être exact.

Pour la Commission.

Le Président, S. Sisco.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 751 2. — Température : Maxima, 15 2; Minima, 9, 8.

Pluie: 0 millimètre.

Humidité: 62.

Direction du vent : Sud.

Force du vent : Faible.

Etat de la mer : peu agitée.

Les travaux de Lisa

Nous avons pu constater que les travaux de canalisation de Lisa étaient commencés.

En dehors de la ville une équipe d'ouvriers est occupée aux travaux de terrassement, qui sont menés activement, et bientôt, avant les grandes chaleurs, sans doute, les Ajacciens auront de la bonne eau à boire.

Hyménée

Hier, a été célébré le mariage de la toute charmante Mlle Celli Angèle, belle-sœur de notre sympathique ami M. Franceschini, conseiller municipal, avec M. Lavanti professeur au collège Fesch.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Italiani, professeur et M. Franceschini pour le marié : MM. Stefani, et Celestoggio, principal du collège.

A l'église cathédrale, où une assistance des mieux choisies était venue saluer les époux, la quête a été faite par Mlle Julienne Recco qu'accompagnait M. Massiani et par Mlle Nini Sportano qu'accompagnait M. Lorol.

L'après-midi époux et invités ont dansé avec infiniment d'entrain et la plus franche gaieté n'a cessé de régner.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

A la Brasserie Moderne

Hier débutait à la Brasserie moderne, le comique excentrique Delporial, un jeune ajaccien de talent, qui a été chaleureusement applaudi par les nombreux spectateurs qui se pressaient dans la salle.

N'oublions pas les charmantes artistes, Mlle d'Hauteville toujours en vair, Mlle Clerville la jeune étoile, Mlle Leduc une charmante débutante qui promet beaucoup, Mlle Odette etc.

Ce soir début de Miss Kitty.

Nos compliments à M. Santarelli, la sympathique propriétaire de cette salle modèle, où nous avons enfin le plaisir de voir défiler de véritables artistes.

Arrestations

Les nommés A. J. et L. L., sous extrait de jugement, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

Au Port

Entrée: Le « Liamone, » capitaine Mary, venant de Propriano.

Sortie : Le « Venezuela, » capitaine Dominique, parti pour Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.

Barthélemi Anne-Marie. — Grand'Hyacinthe. — Hardinelli Marianne.

DÉCÈS

Mariconsoci Antoinette, 3 mois.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 avril, à 4 h. du s.

Marche Italienne,	Rousseau.
Pique Dame, ouv.,	Suppé.
Valopin, mazurka,	Bilger.
La Favorite, fant.,	Donizetti.
Toast à l'Alsace, valse,	Soudé.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 avril

7 h. du matin : + 8° 5. — Midi : + 9°. — 3 heures du soir : + 12°. Maxima : + 18 5. Minima : + 7 8.

Baromètre : 7 heures du matin, 755 mm. — Midi, 756 mm. — 6 heures du soir, 757 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

— Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin. Découvert.

L'après-midi, Quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 27 mm

* * *

Promotion

M. le général Bruneau, commandant la 68e brigade d'infanterie, vient d'être promu au grade de général de division.

La nouvelle de cette promotion a été bien accueillie dans notre ville, où M. le général Bruneau a rempli pendant quelques années les fonctions de chef d'état-major du gouvernement supérieur de l'île, et où il a laissé les meilleurs souvenirs.

* * *

Carnet mondain

Nous apprenons les fiançailles de M. Roger Marty, lieutenant d'infanterie breveté, stagiaire à l'état-major du 17e corps d'armée, fils de M. Marty, ancien directeur des contributions directes à Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle A. Charles Carnegie.

La jeune fiancée est la fille aînée de l'éditeur militaire universellement connu, directeur de la *France militaire*, officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons aux jeunes fiancés et à leurs familles nos bien sincères félicitations.

* * *

Les Corses en Algérie

M. Raffalli a été déclaré admissible à l'emploi de commis stagiaire du cadre algérien des postes et télégraphes, à la suite du concours du mois dernier. Toutes nos félicitations à notre jeune concitoyen.

* * *

Finances

Sont nommés percepteurs : à Gyseing, 1re classe, M. Kaziorowicz, ancien sous-préfet : à Sorèze, au Val, 3e classe, M. Mariani, receveur de 4e classe à Montfort (09) : à Montestruc, 4e classe, M. Lemaitre, percepteur de 4e classe à Trouhaut, à Tournecoorge, 4e classe, M. Rotini, adjudant au 11e dragons : à Grésion, 4e classe, M. Santini, adjudant au 163e.

* * *

Contributions indirectes

M. Quaglioni, contrôle principal des contributions indirectes à Bastia, est élevé au grade de contrôleur de 3e classe.

* * *

Postes et Télégraphes

M. Pozzo di Borgo est nommé commis des postes et télégraphes à Sanlis.

* * *

Légion d'honneur

Les officiers mariniers de 3e arrondissement maritime dont les noms suivent ont été proposés pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur :

MM. Agostini Silvius, 1er maître infirmier ; Christini Victor, 2e maître infirmier ; Contrucci Pierre, 1er maître mécanicien ; Figarella Albert, 1er maître fourrier ; Leca Pierre, maître mécanicien ; Morganti Jean, 1er maître torpilleur ; Pallavicci Jean, emp. retraité de 1re classe ; Traversa Jacques, 1er maître commis.

Pour la Maîtrise militaire, MM. Bartoli Dominique, garde consigne de 1re classe ; Berlinghi Pierre, 1er maître de manœuvre ; Bortolacci Pierre, 2e maître torpilleur ; Cesari Philippe, 1er maître fourrier ; Cattoni Raymond, garde consigne de 1re classe ; Ceccaldi Laurent, 2e maître infirmier ; de Mari Jacques, 1er maître fourrier ; Fondacci Jean, 1er maître vétéran ; Franchi Joseph, q.-m. mécanicien ; Frivoli Achille, 1er maître vétéran ; Gilardi Jérôme, ouvrier mécanicien vétéran ; Mariani Xavier, caporal pompier ; Paoli Dominique, 1er maître vétéran ; Poli François, 1er maître canonnier ; Poli Jean, 1er maître de manœuvre ; Santelli Toussaint, 1er maître comis ; Sebastiani Antoine, q.-m. boulanger ; Tristani Antoine, q.-m. boulanger ; Vincenti Jules, sergent pompier.

* * *

Au Port

Vap. « Canganian, » cap. Williams, de Corfou, marchandises diverses.

— Vap. « Sazetto Fraissinet, » de Marseille, marchandises diverses.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

RÉUNION ÉLECTORALE PUBLIQUE. — Samedi 11 avril, à 8 heures du soir, une grande réunion électorale sera tenue au local de la Jeunesse Plébiscitaire, 2, Boulevard de Cardo.

Le Comité électoral fait un pressant appel aux plébiscitaires de la ville pour s'entendre sur l'attitude à tenir aux élections du 3 mai prochain.

Plusieurs candidats assisteront à la réunion.

Le Comité.

SYNDICAT DES BERGERS. — Dimanche, 15 avril, aura lieu à « Riviero, » gare de Borgo, une réunion générale de tous les bergers syndiqués et non syndiqués de l'arrondissement de Bastia.

Ordre du jour :

Conférence du citoyen Joseph Ajaccio, avocat-conseil du Syndicat. — Paiement des cotisations et admission de nouveaux membres. — Questions diverses intéressant le Syndicat.

La Secrétaire, Ricci.

B. C. B. — Les membres du Sporting Club Bastiais sont priés de se réunir à 4 heures, à la Mairie.

Prière d'être exact.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES MARINS DE BASTIA. — Les membres de la Société de Secours Mutuels des Marins sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le Dimanche 12 courant à 1 heure de relevée, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Question pour la fête Mutualiste.

Toute absence sans excuses légitimes, l'article 14 des Statuts, sera rigoureusement appliqué.

MM. les membres honoraires peuvent y assister.

OUVRIERS DU PORT. — Aujourd'hui samedi, de 9 à 11 heures du matin, par exception de la cotisation du mois courant. Tous les membres qui, fin avril n'auraient pas réglé le mois de mars seraient considérés comme démissionnaires.

Le secrétaire, D. Mari L.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Paul-Baptiste Ricci, née Bernardi; M. Laurent Ricci, repreneur au collège d'Ajaccio; M. Antoine Ricci, employé colonial à Saïgon; Mme et M. Jean-Antoine Ricci, marchand de fers, et leurs enfants; Mme Luciani, née Ricci, M. Pierre Luciani, entrepreneur du génie et marchand de fers, et leurs enfants; Mme Santucci, née Ricci, M. Ange-Hilarion Santucci, négociant; Mme veuve Pierre Bernardi et sa famille, de Loreto de Casinca; Mme et M. Antoine Bernardi, ex-propriétaire, et leurs enfants, de Loreto de Casinca; Mme veuve Thémistoc Padovani et ses enfants, de l'Ile-Rousse;

Les familles Cagnacci-di-de Bastia, Casanova de Lorco, Dall-Jacques Vincentelli, Pierucci de Lorco ont l'honneur, M. Sébastien Ricci, curé doyen à La Porta,

Les familles Ricci de Loreto, Santucci de Lanuio, Benzoni de Morte et de Sorbo Ouguanio, Tomasi de Sorbo Ouguanio, Rinaldi et Paoli de Tenda, Pozzo di Borgo de Bastia, M. Paul-Toussaint Casabianca et sa famille de Bastia.

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Paul-Baptiste RICCI

leur époux, père, grand-père, oncle et cousin, décédé dans sa 65e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, Place d'Armes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

9 avril — 10 avril.

Rentes de 3 0/0 anciennes	96 35	96,50
— de 3 0/0 amortie.	98,75	97,10

ex-coupon.

L'Escadre en Corse

Les démarches

DE M. EMMANUEL ARÈNE

Paris, 10 avril.

M. Thomson, ministre de la marine, a fait connaître à M. Emmanuel Arène que l'escadre de la Méditerranée, comprenant deux divisions, sous le commandement de l'amiral Germinet, allait prochainement se rendre en Corse.

Pendant que l'une des divisions, après quelques jours d'escale, continuera sa route sur Bizerte, l'autre division, fera en Corse, un séjour beaucoup plus prolongé.

Le ministre de la Marine a déclaré à l'éminent sénateur de la Corse qu'il était très heureux que les considérations de service aient pu s'accorder ainsi avec le vœu des patriotiques populations de la Corse, qui réservent toujours un si chaleureux accueil à nos marins.

M. Emmanuel Arène s'est empressé de remercier le Ministre de la Marine qui ne cesse de témoigner le plus vif intérêt à la Corse.

LES FRAUDES

dans le service alimentaire du Soldat

Nouvelles poursuites

Paris, 10 avril,

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, poursuit, avec la plus grande énergie, les fournisseurs de l'armée qui livrent, pour l'alimentation des troupes, des viandes avariées et corrompues.

De nouvelles plaintes ont été déposées aujourd'hui contre neuf autres fournisseurs indélicats.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 10 avril.

M. Beault, lieutenant-colonel au 163e rég. d'infanterie, passe au 68e rég. de même arme.

M. Lavisse, lieutenant-colonel au 68e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme, mais il est maintenu comme commandant l'Ecole militaire d'Infanterie à Saint-Maixent.

* * *

M. Imbert, lieutenant au 163e d'infanterie, passe avec son grade au 14e bataillon de chasseurs, à Embrun.

Nominations

Etat-major général

Paris, 10 avril.

M. le général de brigade Charpentier du Moriez, commandant supérieur de la défense et gouverneur de Marseille, est nommé au commandement par intérim de la 32e division d'infanterie.

* * *

M. le colonel Broveté Colle, commandant le 111e rég. d'infanterie, est nommé commandant supérieur, par intérim, de la défense et gouverneur de Marseille.

Service de Santé

M. le médecin-inspecteur Maréchal est nommé directeur du service de santé du 1er corps d'armée.

Infanterie

M. Leca, adjudant au 163e rég. d'infanterie, est promu au grade de sous-lieutenant, et affecté au 112 rég. de même arme.

A PARIS

Arrestation d'anarchistes DANGEREUX

Vive Emotion

Paris, 10 avril.

Trois anarchistes des plus dangereux, qui étaient connus par les agents des brigades de recherches, ont été arrêtés dans la soirée.

Ces dangereux anarchistes ont été trouvés porteurs d'une quantité de dynamite suffisante pour la fabrication de six bombes puissantes.

Après une première enquête, la police croit se trouver en présence d'anarchistes préparant des attentats pour le 1er Mai.

L'enquête continue.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

L'Occupation de Settat

LES TROUPES HAFIDISTES

attaquent par surprise

nos bivouacs

Pertes sensibles

Paris, 10 avril.

La méhalla de Mouley-Hafid, qui avait été mise en fuite à Settat par les troupes du général d'Amade, tenta le 8 avril, à 4 heures du matin, une attaque par surprise contre les bivouacs établis provisoirement à Settat.

L'attaque a été repoussée par des feux à commandement, exécutés avec le plus grand sang-froid par nos troupes.

Les pertes des rebelles furent très importantes.

De notre côté, nous avons eu un officier mortellement blessé et sept sous-officiers et soldats blessés, dont deux très grièvement.

Au petit jour, le général d'Amade prit l'offensive et refoula vigoureusement l'ennemi, de crête en crête, sur une distance de plus de sept kilomètres.

NOS PERTES

Voici les pertes subies par nos troupes.

Le capitaine Clément Loubet, du 2e tirailleurs, qui avait été mortellement blessé au bas ventre est mort quelques heures après des suites de sa blessure.

Père, adjudant au 12e d'artillerie, a reçu de graves blessures qui ne mettront, peut être pas, ses jours en danger.

Les soldats Hougellas et Bipero, du 2e régiment étranger, ont reçu de légères blessures.

Le sergent Joui a reçu une blessure assez grave à la coisse.

Le zouave Tréguez a été blessé à la poitrine.

Un tirailleur indigène et un gourmier ont reçu des blessures assez légères.

L'état des blessés est assez satisfaisant. Ils ont été aussitôt évacués sur l'hôpital de Casablanca.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

LA DÉVOLUTION des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, tendant à modifier les articles 6, 7, 9, 10, 13 et 14 de la loi du 9 décembre 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Briand

garde des sceaux, monte à la tribune et prie la Chambre de voter ce projet de loi tel qu'il a été modifié par le Sénat.

M. de Ramel

député conservateur du Gard, s'élève contre le projet de loi, qui porte une grave atteinte aux volontés des donateurs.

M. l'abbé Gayraud

député conservateur du Finistère, proteste, à son tour, contre ce projet de loi qui est une véritable loi de spoliation.

M. Lefas

député progressiste d'Ille-et-Vilaine, reconnaît que cette loi n'a été faite que contre les catholiques, et demande à la Chambre d'ajourner le vote de ce projet de loi.

Le Garde des sceaux

monte de nouveau à la tribune et, après avoir répondu à quelques attaques des orateurs de la droite, demande, avec insistance, le vote de ce projet de loi.

LE LOCK-OUT DES ENTREPRENEURS

Question Berry

M. Georges Berry, député progressiste de la Seine, demande à interpeller le ministre du Travail sur le lock-out des entrepreneurs en maçonnerie.

Cette demande soulève d'énergiques protestation.

Nos députés ont hâte d'épuiser l'ordre du jour pour prendre leurs vacances, et ils protestent contre la demande de leur collègue, de crainte que cette interpellation ne les retienne un jour de plus au Palais Bourbon.

M. Viviani

ministre du Travail, déclare qu'il est prêt à répondre à la question.

M. Georges Berry

monte à la tribune, mais il lui est difficile de développer son interpellation ; ses collègues font un vacarme épouvantable ; on s'insulte réciproquement ; la séance est tout à fait orageuse.

Grâce à la sonnette présidentielle, le calme se rétablit légèrement et M. Georges Berry en profite pour demander au ministre les mesures qu'il compte prendre pour faire cesser le lock-out des entrepreneurs.

Le Ministre du Travail

rend compte de toutes les entrevues qu'il a eues avec les membres de la Chambre syndicale des entrepreneurs et les délégués des syndicats des ouvriers en maçonnerie.

Après les déclarations nettes et précises de M. Viviani, l'incident est clos.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix l'ensemble du projet de loi qui est adopté par **364** voix contre **129**.

L'Amnistie

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, et relatif à l'amnistie.

Aucun orateur ne demandant la parole, ce projet est mis aux voix et adopté par mains levées.

Les tarifs postaux

Enfin l'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, sur les tarifs postaux applicables :

1. aux journaux et écrits périodiques ;

2. Aux imprimés ordinaires.

Aucun orateur ne demandant la parole, le président met aux voix ce projet de loi qui est adopté par **504** voix contre **1**

La proclamation de ce scrutin provoque l'hilarité générale.

La Prorogation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Chambre s'ajourne au mardi 19 mai.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La répression des fraudes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 11 de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, et à compléter cette loi par un article additionnel.

Sur la proposition de plusieurs membres, la discussion de ce projet de loi est ajournée.

La réintégration des fonctionnaires

Le Sénat ajourne également la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la réintégration des fonctionnaires et des officiers.

Le Rachat de l'Ouest

Sur la proposition de M. Baribou, ministre des Travaux publics, le Sénat fixe à la première séance de rentrée la discussion du projet de loi sur le rachat des chemins de fer de l'Ouest.

La Prorogation

L'ordre du jour étant épuisé, le Sénat lève la séance et fixe sa prochaine séance au mardi 19 mai.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres

pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? (C'EST...)

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et le beau naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Restaurateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toutes pharmacies.

Exiger sur les Cartons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et demi-Gros.

ENTREPOT: 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Toyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

BOMBES EN CHÊNE MERRAIN

pour tonneaux

2 USINES A VAPEUR

Société Industrielle du Midi

54, rue du Coq, Marseille

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de sujets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent sur le garantie 18 Karats.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens, il suffit de savoir de vos Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le surcroît. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 33, rue Stéphenson, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à la mettre en garde contre les charlatans dans ambulants — ne disant aucunement dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs soi-disant

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Rougeurs, Cuisson du Cuir, suites les plus rebelles aux Copahu et injections. *D'une parfaite discrétion.*

Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

DÉPOT dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

SANTAL 3 BLINE

LA KABILINE

Véritable Teinture des Modes

LA KABILINE

Pour rendre neufs vos Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes soucieuses

LA KABILINE

Rendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet 40 Centimes

NEURASTHENIE

HUNYADI JANOS

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

SAISON Printemps-Été 1908

MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances. — Nettoyage à Sec EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, HOROIX, CHEVRES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT: CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres.

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVÉLINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse: MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires: Thomas MATTEI, Proviseur; PUCCINELLI François, Calvi; CANTIERI Fabien, Bastia; Ch.-Marie SAVELLI, Bo-Rousse.

OUTILS MACHINES, INSTRUMENTS DÉCOUPAGE

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

VIN DE VIAL

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 103

DIMANCHE 12 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	2.50 fr.	10 fr.	20 fr.
AUTRES DÉPART.	3 fr.	6 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00203

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Les Rameaux.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 4 h. 59 m. — Coucher, 6 h. 09 s.

Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.

Fête de Demain: Saint Emeregilde.

11 AVRIL

PAQUES FLEURIES

LES RAMEAUX

Le dimanche de Pâques proprement dit est précédé du dimanche des Rameaux ou *Pâques fleuries*, et suivi du dimanche de Quasimodo ou *Pâques closes*. C'est comme une quinzaine pascale débutant par la Semaine-Sainte.

La fête des Rameaux symbolise poétiquement l'entrée de Jésus à Jérusalem. On savait qu'il arrivait, et, à l'envi, les Juifs dépouillèrent les sycomores et les cèdres qui bordaient le chemin conduisant à la ville, pour dresser de place en place des arcs de verdure. Les enfants pillaient les champs de roses, d'asphodèles, de lys, de cyclamens, et par brassées odorantes, en jonchaient la chaussée. Et les femmes accourues détachaient de leurs épaules, pour en faire un merveilleux tapis aux pieds du Sauveur, leurs manteaux aux couleurs éclatantes.

Le Christ, qui se trouvait parmi les pauvres et les humbles dans un bourg voisin de la cité sainte, ne refusa pas d'aller vers le peuple qui l'espérait. Avisant une ânesse qui broutait les chardons bleus de la route et qui était marquée sur son dos gris des raies transversales d'une croix noire nettement dessinée, il la détacha et en fit sa monture. Suivi de ses disciples, il s'avança dans la foule qui agitait des palmes et des branches d'olivier sur sa tête en criant: Hosanna! Hosanna! Ce jour-là, qui devait être suivi pour lui de tant d'amertume, il fut vraiment le roi glorieux entrant triomphalement dans sa ville, au milieu de son peuple plein d'allégresse.

Cette scène d'évangile est une de celles auxquelles l'âme populaire s'est le plus attachée. Le rameau de Pâques fleuries a des racines tenaces. Même la Terreur n'avait pu l'anéantir. L'année qui suivit la chute de Robespierre, les marches de Saint-Roch reprirent, pour Pâques fleuries, leur verte parure de palmes et de rameaux. Les « Merveilleuses » y organisèrent une vente de charité en plein air. Leurs petites mains disparaissaient sous les gerbes, comme leur tête mignonne s'enfouissait sous l'immense pavillon de leur chapeau. Autour d'elles papillonnaient les « Incroyables, » s'arrachant l'étalage improvisé et dévisageant, avec leur énorme et impertinent lorgnon, les jolies vendeuses.

Trois quarts de siècle plus tard, le dimanche des Rameaux 1871, sous la Commune à sa fin, les obus qui commençaient à tomber sur la place Saint-Sulpice n'avaient pas découragé marchands et marchandes qui se tenaient comme d'ordinaire, avec leur étalage de buis, devant l'église vers laquelle la foule des fidèles s'empressait.

Dans le Paris du moyen-âge, le rendez-vous pour la grande procession des Rameaux était à Sainte-Geneviève-du-Mont. De là, clergé en tête, en grande pompe, la procession dévalait par la rue Saint-Jacques. Les maisons étaient, sur tout le parcours, tendues de tapisseries ou de draps blancs piqués de touffes de lierre. Devant le Petit-Châtelet, un reposoir très orné était dressé, d'où l'évêque de Paris, entouré du chapitre des chanoines, donnait solennellement la bénédiction à la foule agenouillée tout à l'entour, et très loin dans toutes les petites rues adjacentes. Puis, l'évêque s'avançait jusqu'à la porte de la prison en psalmodiant: *Attolite portas*, et un sergent ouvrait. Le prélat entrait, visitait les cachots et délivrait un prisonnier à son choix. Celui-ci suivait son sauveur jusqu'à Notre-Dame, portant respectueusement, en signe de gratitude, la queue du manteau épiscopal.

En France, c'est presque partout le buis qui a les honneurs de la journée de Pâques fleuries. Fontainebleau et la Ferté, Bondy et Meaux se chargent d'en approvisionner Paris. En Provence, se sont des branches d'olivier. A Rome et en Italie on préfère les palmes, plus décoratives. De même à Vienne. Dans la Basse-Autriche on se contente de simples tiges de saules, et dans le Tyrol, la Croatie et le pays de Salzbourg, de branches de bouleau ou de touffes de houx. Dans les maisons pieuses, le buis bénit est fixé à la tête du lit près du bénitier et du crucifix; on le détache quand la mort est venue et on le dépose dans le cercueil.

Le buis nouveau remplacera l'ancienne branche jaunie, fanée, séchée, pieusement brûlée dans l'âtre; c'est devant ces cendres que Jeannette, après ses noces, fredonne:

O buis bénit
Qui protégeas mon lit
Quand j'étais jeune fille.

Le buis des Rameaux protège les vivants et les trépassés. En Bretagne, la légende veut que le buis desséché reverdisse et se recouvre de sa floraison de fleurs d'or minuscules quand le mort entre au Paradis.

Dans les campagnes berrichonnes, les paysans, tête nue, genou en terre, se signent et plantent au milieu de leur champ, un rameau bénit. A l'entrée de leur maison, de leur étable, de leur grenier, ils en accrochent de menues branches, mais ils ont bien soin de les casser et non de les couper.

Un peu partout on en suspend aux croix des carrefours et des cimetières.

Dans les Alpes autrichiennes, comme en France, la branche bénite sait garder les troupeaux de la maladie et garantit les récoltes. L'enfant la porte au bout d'un bâton.

En Périgord, à la touffe de buis ainsi promené, on mêle des pommes, des oranges, des gâteaux, et c'est, pour la marmaille, une grande fête de gourmandise.

Il importe, en Touraine, au moment de l'adoration de la Croix que l'on va faire au milieu des tombes, d'être très attentif au vent qui souffle, car ce vent doit dominer toute l'année.

Enfin, dans beaucoup de campagnes, un privilège est attaché à la fête des Rameaux, c'est ce jour-là que les trésors cachés se révèlent, mais il faut se hâter: ils ne sont visibles qu'un moment.

MARCEL FRANCE.

Propos d'actualité

Chapeaux! chapeaux!

Quand je considère, aux devantures des modistes, les invraisemblables échafaudages à plumes qui représentent les chapeaux à la mode de cet été, je me demande avec anxiété si ces coiffures seront vraiment adoptées par nos élégantes.

Je sais bien que la mode est une maîtresse autoritaire et qui veut être obéie même par celles qu'elle torture, mais je croyais savoir aussi que les femmes, et particulièrement les Françaises, étaient des êtres auxquels le créateur avait prodigué, à défaut de maintes vertus, la grâce, le charme, le bon goût, la légèreté, la délicatesse et bien d'autres choses aimables. Or, je ne vois pas du tout comment concilier ces divers apanages de la femme avec les coiffures qu'elles se proposent d'arborer.

L'un dernier, c'était déjà bien, nous avions des chapeaux sloche qu'un aurait pu appeler aussi bien les chapeaux-aéroplanes. Voici maintenant les chapeaux-plumeaux, que l'on prendrait volontiers pour des derrières d'autruches...

Que de plumes, grand Dieu, que de plumes! Bien sûr, les moineaux sont en assez pour, et les romanciers vont vouloir s'en servir, en les attachant au bout d'une corde, pour nettoyer les cheminées ...

Mais où l'abus de chapeaux-phénomène va devenir un désastre, c'est au théâtre. Depuis longtemps, des ligues se sont formées dont les membres supplient ces dames de diminuer l'ampleur de leurs coiffures ou au moins de les quitter au spectacle... Les femmes ont l'esprit de contradiction dans la tête, et on devine aussi.

En guise de remède, Tiry propose aux hommes de s'installer aux fauteuils d'orchestre avec des chapeaux des forêts de la Haîle qui mesurent 2 mètres de circonférence. Le procédé a du bon, mais un normand de Pont-Audemer m'en propose un autre que je crois meilleur. Je veux vous le soumettre tout de suite, vous en ferez ce que vous voudrez.

Chaque spectateur emportera dans sa poche un petit ballon dégonflé et une pompe à bicyclette; le tout n'est pas plus encombrant qu'une lorgnette de théâtre. Vous installez le ballon vide sur votre fauteuil et vous vous asseyez dessus; la pompe est à la portée de votre main. Un bonnet à plumes vient-il à vous gêner devant vous? quelques coups de piston discrets, et aussitôt vous dominez la situation. Si le propriétaire du chapeau a également un ballon et qu'il le gonfle, vous gonflez davantage, voilà tout, et ceux qui sont derrière gonflent un peu plus encore. Comme c'est simple!

Maintenant si vous avez atteint la limite de capacité de votre ballon et que sa soit encore insuffisant, vous avez encore la ressource de piquer une épingle dans le ballon de votre voisine d'en face. Il paraît que cela donne d'excellents résultats ... en Amérique!

A. CAPELLO.

LE VOL DE L'AIGLE

(Suite et fin)

Dès lors, la « victoire marche au pas de charge ». Le Bédoyère, colonel du 7e de ligne, envoyé pour défendre la porte de Bonne qui commande la route de la Mure, fait LANCER le carré à ses troupes, et tirant de sa poche l'ancienne aigle du régiment la fait acclamer et part pour Vizille pour opérer sa jonction avec Napoléon. La porte de Bonne est emportée par les charrons du faubourg Saint-Joseph. Napoléon est maître de Grenoble.

Il y fait acte de souverain; puis, le 9 mars se met en route sur Lyon. Le comte d'Artois y était; Macdonald l'y rejoignit. Devant l'attitude de la population, Monsieur fut obligé de quitter la ville. Macdonald s'entête à vouloir esquisser une résistance. Il fut obligé de fuir au galop de son cheval pendant que l'empereur acclamé entrait par la faubourg de la Guillotière.

La route, toute grande, s'ouvrait sur Paris: « L'Aigle vole de clocher en clocher »; l'enthousiasme est à son comble. A Villefranche, deux paysans — vous

---

158 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

IV

L'INTERROGATOIRE

La loi exige en effet que la requête elle-même articule les faits sur lesquels elle se fonde, qu'elle les précise, les détaille, article par article, de manière à en rendre la preuve et l'appréciation plus sûres. Elle exige également que le poursuivant y joigne les pièces justificatives qu'il peut avoir, les actes faits par le malade, ses lettres, tout ce qui peut prouver son absence de volonté raisonnée. Elle exige enfin la production de tous les témoins possibles.

La requête mentionnait: L'impossibilité pour Croix-Vitré d'exprimer sa pensée... L'impossibilité de se mouvoir et de se diriger. Les actes constituaient la vie constante du comte. Il n'y avait pas là des faits à citer, indépendants les uns des autres, il eût fallu faire l'histoire de cette pauvre existence, de la première heure du jour à la dernière, depuis la mort de Susanne qui avait précédé sa paralysie. Quant aux témoins, ils ne manquaient pas. C'était, si l'on voulait les interroger, tous les gens du château, d'abord, qui vivaient auprès du vieillard. C'étaient les paysans ou les propres fermiers qui l'avaient approché.

C'était le médecin qui l'avait soigné. C'étaient les étrangers même, de passage à Royanmont, et qui avaient pu juger de cette léthargie du corps et de l'esprit. Enfin, s'il l'eût fallu, c'était le pays tout entier. La requête fut communiquée par le président du tribunal au ministère public qui fit faire un rapport et les conclusions étant favorables, on prit avis des membres du conseil de famille. Cet avis ne pouvait que constater l'état de santé du comte et sa complète impuissance à s'occuper de ses affaires. Ils n'eurent même pas besoin de comparaître en personne. Toute la famille du comte de Croix-Vitré connaissait de longue date sa situation lamentable et on ne venait même plus rendre visite à ce mort vivant duquel on n'obtenait ni un regard intelligent, ni une parole compréhensible. M. de Beauchesne, M. de Guéd vrant et M. de Montignac se firent représenter par mandataires. Nathalie l'avait prévu et ne conservait aucune crainte à ce sujet, bien que ni elle ni ses fils ne pussent faire partie de ce conseil de famille.

Tout allait donc pour le mieux. Jusqu'à présent, Croix-Vitré était resté en dehors de cette procédure, bien qu'il en fût la cause et le but. Mais le moment venait où l'on allait être obligé de l'y mêler. Le loi veut, en effet, que le premier acte de l'instruction, après l'avis du conseil de famille, soit l'interrogatoire du malade. La requête en interdiction de Nathalie et l'avis du conseil furent signifiés à Croix-Vitré. Ce fut dans son lit qu'il reçut cette avalanche de papiers timbrés. Il n'en sortait plus, de sa pauvre lit de tortures silencieuses, et, à plusieurs reprises, en ces derniers temps, Nathalie s'était demandé si, vraiment, devant cette ruine et ce souffle de vie, cela valait la peine de rechercher la justice. N'était-il pas plus facile d'attendre la mort, simplement. La mort! elle n'était même pas sur le seuil de ce logement. Elle était entrée dans la chambre du paralytique, elle touchait à ce lit, elle se penchait sur ce corps, elle aspirait lentement, sûrement, ce dernier souffle il.. L'homme de loi, comme si Croix-Vitré avait pu le comprendre, expliqua que vingt-quatre heures après, de si ordinaire, le comte serait interrogé, et qu'à pouvait, d'ici là, prendre connaissance des faits imputés, afin, s'il en était capable, de pouvoir recueillir ses souvenirs et fournir des explications. Léon montra le malade insensible dans son lit.

— Voyez, monsieur... que peut-il vous répondre? Vous le convoquez au tribunal, alors qu'il ne peut se mouvoir, et vous prétendez l'obliger à un voyage, alors qu'il ne peut même plus descendre de son lit dans son fauteuil.

— La loi a prévu le cas, mademoiselle. Régulièrement, l'interrogatoire de M. de Croix-Vitré devrait avoir lieu dans la chambre du conseil, en présence du tribunal tout entier, — dans la chambre du conseil, afin d'éviter que le comte ne soit intimidé par la publicité de l'audience, et devant le tribunal tout entier, afin que chacun des membres puisse apprécier par lui même son état, d'après ses réponses, ses regards, ses gestes, toute l'attitude, enfin, de sa personne .. Telle est la règle ..

— A laquelle il ne sera pas possible de se conformer, monsieur.

— Tranquillisez vous, mademoiselle.. Avec le code, c'est comme avec le ciel, il y a toujours des accommodements. Vous n'aurez pas à faire transporter M. de Croix-Vitré devant un tribunal. Un juge sera commis pour le visiter et le questionner, avec l'assistance du greffier et en présence du procureur de la République.

Ces paroles étaient échangées tout près du lit où reposait le malade, mais il gardait les yeux fermés obstinément et n'avait pas l'air d'entendre.

— Votre interrogatoire sera bien inutile, monsieur. Vous n'obtiendrez aucune réponse.

— Cela suffira, mademoiselle, pour former la conviction des juges.

— Encore un mot, monsieur.

— Dites, mademoiselle.

— La présence de monsieur de Croix-Vitré doit-elle assister à cet interrogatoire?

— Je ne le pense pas .. bien qu'en ce qui concerne la demanderesse en interdiction il n'y ait point de disposition législative particulière.

avez bien lu, deux paysans — se disputaient à prix d'or les os d'un poulet que Napoléon a mangé, pour s'en faire des reliques ; à Châlons, le 14, l'empereur décora le maire de Saint-Jean-de-Losne pour sa belle conduite en face de l'ennemi.

Un seul obstacle se dresse devant lui : Ney. Il est violent, Napoléon le sait ; il est entêté, et il a dit qu'il ramènerait Bonaparte dans une cage de fer. Parvenu le 10 mars à Besançon au siège de son gouvernement militaire, il s'est concerté avec les autorités.

Il est sincère. La lecture de la proclamation de Napoléon l'émeut : « On n'écrit pas comme ça, aujourd'hui ! » s'écrie-t-il. Néanmoins, il se raidit. « Le premier soldat qui bouge, déclare-t-il, je lui passe mon sabre à travers du corps : la garde lui survivra d'emblée. »

Les mauvaises nouvelles affluent à son quartier général. Capelle, le préfet de l'Ain, vient jeter l'épouvante dans son entourage et parle d'appeler l'étranger. A ce mot, Ney bondit. « Si les étrangers, dit-il, mettaient le pied en France, ce serait alors que tous les Français se déclareraient pour Bonaparte ! »

Il est troublé ; une lettre autographe de Napoléon augmenta son trouble. Il passa une nuit pleine d'angoisses ; ses réflexions lui montraient qu'il était prisonnier de ses soldats, vaincu par l'opinion publique ; elles se résumèrent dans ce cri : « Je ne puis pourtant pas arrêter l'eau de la mer avec les mains. » Le lendemain, 14 mars, après un suprême entretien avec Lecourbe et Bourmont, devant les troupes assemblées, il se rallia à Napoléon. Le 15, il marcha à sa rencontre.

A cette date, l'empereur est à Autun ; le 16, à Avallon ; ce n'est que le 17, à Auxerre, que Ney le rejoignit. C'est là que Napoléon, dans une accolade, lui pardonna tout le passé.

Ce n'était pas une armée que l'empereur entraînait à sa suite, c'étaient des apôtres. M. Henry Houssaye cite cette lettre d'un grenadier :

« Au nom de l'empereur, Alexandre Gauvilier te souhaite le bonjour. Nous ne t'avons que rafraîchir et nous marchons sur Paris, où l'aigle et le drapeau tricolore flotteront bientôt sur les tours de Notre-Dame. Je souhaite le bon jour à tout le monde. Embrasse pour moi tous ceux qui crient du fond du cœur : « Vive Napoléon ! »

Le 20 mars, l'empereur était à Fontainebleau, dans la cour du Cheval-Blanc ; le 19, Louis XVIII s'était enfui.

***

La monarchie croula comme un château de cartes. Toutes les mesures prises contre Napoléon restaient lettre morte ou retournaient contre le gouvernement ; les administrations étaient impuissantes, désarmées, quelques-unes complices.

On trouve, accroché à la grille de la colonne de la place Vendôme, ce placard : « Napoléon à Louis XVIII. — Mon bon frère, il est inutile de m'envoyer encore des soldats. J'en ai assez. » A peine Louis XVIII est-il sur la route de Lille que le drapeau tricolore est hissé sur les Tuileries, sur l'Hôtel de Ville, au sommet de la colonne de la Grande-Armée. Aux enseignes des boutiques, comme par enchantement, les aigles et les abeilles remplacent les fleurs de lys.

Depuis deux heures de l'après-midi jusqu'au soir, une scène extraordinaire se passe aux Tuileries.

Furtivement d'abord, puis ouvertement, des conseillers d'Etat, des chambellans, des écuyers, des aides des cérémonies, des maîtres d'hôtel, des valets, en grande tenue, en grand costume, avec leurs livrées d'autrefois, passent la grande porte et se répandent dans le palais.

Les dames, les femmes en grande toilette, des princesses, Hortense, Julie, les femmes des hautes dignitaires, des fonctionnaires, des officiers, prennent place — suivant l'ancienne étiquette — dans la salle des Maréchaux, dans la galerie de Diane, dans la salle du Trône.

Il semble à tout ce monde de l'Empire qu'il s'éveille d'un mauvais rêve qui a duré un an.

On attend le Maître. Pour tromper l'attente qui se prolonge, on n'arrive que les lits sur du lys du tapis ne sont que cousus ; ces dorures sont des abeilles. On les arrache ; en moins d'une demi-heure le lys pris redevient impérial.

La nuit est venue ; sur les quais, sur la place du Carrousel, le peuple silencieux se presse. A neuf heures, un bruit de chevaux, bientôt couvert par des milliers d'acclamations, vient dans la direction de la rue. Une voiture de poste débouche en grand trot par le guichet, entourée d'un milier de cavaliers de toutes armes, de tous grades, brandissant leurs sabres, criant des « Vive l'empereur ! » qui ressemblent à des rugissements.

Une ruée se produit dans la foule. Elle est telle que les postillons s'arrêtent à dix mètres du pavillon de Flore. On ouvre la portière, l'empereur apparaît. Napoléon est littéralement arraché de sa banquette, enlevé, passé de bras en bras jusqu'au vestibule. Il monte l'escalier, hissé sur un pavois humain. Un immense bourdonnement emplit le palais, coupé par des « C'est vous ! C'est vous ! » poussés sur tous les tons.

Lui semble ne rien voir, ne rien entendre. Il se laisse porter, les bras en avant, les yeux fermés, un sourire fixe aux lèvres.

Lui aussi sort d'un rêve, et il se trouve qu'au réveil c'est une réalité. En vingt jours, il a reconquis la France.

MAURICE DUMOULIN.

(*Le Temps*).

Lettre de M. le Dr Santelli

Nous trouvons dans le journal *La Epoca di Sassari* une lettre que le distingué Député de la Balagne adresse à un de ses amis, au sujet du prolongement Ajaccio-Portotorrès.

Voici ce que nous extrayons du journal de Sassari :

Il deputato francese Rodolfo Santelli, relatore del disegno di legge per le modificazioni nei servizi marittimi postali della Corsica, ha scritto la seguente lettera a un amico nostro che gli aveva raccomandato di interessarsi perchè fossero conservate le comunicazioni fra le due isole.

Ecco la lettera :

Parigi, 10 marzo 1908.

Egregio Signore,

Ho ricevuta la vostra lettera, e non posso che esprimervi tutto il mio dispiacere, poichè il mio incarico di membro, in seno alla commissione, comincia a pronunziarsi sul progetto di legge, che le ho sottomesso, *à paramente passivo*, e mi ha impedito di affermare le idee che mi esprimete, e che approvo intieramente.

Io stimo che, nell'epoca in cui viviamo, non sarebbe mai troppo rassicurare i legami fra i diversi vicini sorti dal mondo latino ; nel seno del quale è nata e germoglia la grande idea umanitaria e civilizzatrice.

Ma ancora una volta : in tale circostanza, io non avevo personalmente, nella mia qualità di relatore, che a3 seguire in una maniera tutta passiva le viste della Commissione della posta, che d'accordo col Governo e la Compagnia Fraissinet, domandava la soppressione del servizio Ajaccio-Portotorres, che ha cancellato finora la compagnia Fraissinet.

Ma alla condizione espressa : che se la Compagnia generale transatlantica, che fa il servizio bimensile fra Ajaccio e Portotorres, avesse a vostro, per qualunque ragione, a sopprimerlo, la compagnia Fraissinet sarà obbligata a ristabilirlo.

E questa una delle clausole a delle condizioni previste negli obblighi contrattuali dell' assuntore del servizi marittimi postali della Corsica.

Vi prego, Signore, di ricevere l'assicurazione della mia alta considerazione.

Deputato SANTELLI.

CIRNEA

Mercredi, 22 avril, la *Cirnea* donnera une représentation au grand théâtre municipal ; le programme paraîtra prochainement.

Nous pouvons, dès à présent, annoncer qu'il sera très brillant.

Cummedioia désopilante et finement observée de Vattelapesca et diverses comédies françaises jouées par des amateurs de *primo cartello*.

Un avis ultérieur fixera le programme et l'ouverture de la location.

Bulletin Financier

Paris, 8 avril 1908.

La Bourse est mal ouverte. Le 3 0/0 reprend à 96.35. Les Fonds Etrangers sont plus fermes. Aux guichets de la Société Générale l'emprunt du Crédit Foncier Argentin a été couvert trois fois. L'Assemblée du Foncier, réunie le 4 avril, a fixé le dividende à 38 frs au lieu de 28. Les bénéfices se sont élevés à 42 209.477 au lieu de 11.361.357 en 1906. Les valeurs industrielles et de transition sont inactives. Rien n'émerit à 4.417. Les espèces sont en vue sans.

Désormais sont inscrites à la Cote Officielle les actions hakenkreuz : les privilégiées se négocieront à terme et au comptant, les ordinaires au comptant seulement. C'est la consécration d'une des plus fortes Cies Houillères de la Russie tant au point de vue de l'importance de sa production que de la qualité de ses charbons.

La Banque au prix de 326, les actions du Crédit Foncier Argentin, introduites ces jours derniers, donnent un revenu de 6.10 sur la base du dernier dividende qui paraît devoir être augmenté pour 1908.

Nous retrouvons en progrès l'action Ouest Africain à 438 et la part à 213.

L'action Hakenkreuz semble présenter de favorables perspectives d'avenir en raison des avantages que lui réserve son objet spécial, qui est le ramassage des navires, et le remorquage en mer et en rivière. Ce titre vaut 127 frs.

L'obligation Port de Bahia est ferme à 507. Propriétaire d'une des plus importantes mines de zinc et de plomb du British Columbia, la Canadian Metal Cy paraît posséder de bons éléments d'avenir. L'obligation 5 1/2 0/0 or, qui s'obtient à 473, rapporte 6 0/0 net. Elle est délivrée par les Banques Ullen, Place de la Bourse.

Les coupons de *la* français sont inchangés.

FÊTE DE LA MUTUALITÉ

Messieurs les membres et délégués de la Commission de la Fête Mutualiste de Bastia sont priés de vouloir bien se réunir le dimanche, 12 du courant, à 8 heures précises du soir, dans le local de la société de Ste Dévote, Bd du Palais.

Prière d'être exact.

Pour la Commission,
Le Président, S. Sisco.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 756°. — Température : Maxima, 15. 5; Minima, 10, 5.
Pluie : 6 millimètres.
Humidité : 76.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Agitée.

A l'arrivée

Sont arrivés à Ajaccio : le comte et la comtesse de Wesenstein Johnson, Von Usedam.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Un magnifique yacht anglais, le « Rannoch », que commande le capitaine Bewan et qui est la propriété de Mme Graig Sellar, est arrivé dans notre port, venant de Cannes avec quelques passagers.

Le « Rannoch », qui effectue une promenade touristique sur le littoral méditerranéen, va repartir pour Naples.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 avril, à 4 h. du s.

Marche Italienne,	Rousseau.
Pique Dame, ouv.,	Soppé.
Volupté, mazurka,	Bilger.
La Favorite, fant.,	Doulcetti.
Toast à l'Alsace, valse,	Sonde.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Nécrologie

M. Paul-Baptiste Ricci

La foule compacte qui suivait le convoi funèbre de M. Paul-Baptiste Ricci disait assez combien chaudes et nombreuses étaient les sympathies qui entouraient le défunt, et quels regrets a provoqués sa mort parmi la population bastiaise et particulièrement dans les quartiers de la Haute-Ville où il était très connu, et où chacun appréciait sa droiture et son excellent caractère.

M. Paul-Baptiste Ricci était âgé de 68 ans ; originaire de la Casinca, il s'était fixé parmi nous depuis de longues années déjà et s'était acquis l'estime de tous.

Epouse et enfants ont tout tenté pour retarder le dénouement fatal en lui prodiguant leurs soins affectueux : hélas, il ne leur reste que la consolation d'avoir fait tous leurs efforts pour le conserver à leur affection.

Le deuil était conduit par MM. Ricci Laurent, répétiteur au collège d'Ajaccio, et Jean-Antoine Ricci, négociant à la Place d'Armes, assistés des petits-fils du défunt MM. Luciani et de leurs beaux-frères MM. Santucci et Luciani.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ciaquini, Cuneo, Penza et Raibaldi.

Nous adressons à MM. Ricci et à leurs familles, à MM. Luciani, Santucci, Bernardi et Padovani nos bien sincères condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 avril

Thermomètre : 7 heures du matin — 10°. à midi 18° 5 6 heures du soir + 12 5. Maxima + 19°. Minima + 8 7.

Baromètre — 9 heures du matin, 758 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, Quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 27 mm.

***

A l'arrivée

M. Violette, député d'Eure-et-Loir, et Mme Violette sont arrivés hier soir, par le dernier train.

Mme et M. Violette sont les hôtes de notre sympathique sous-préfet.

***

Françailles

On annonce les fiançailles de Mlle Marie-Madeleine Finet, fille de M. Gaston Finet, décédé, et de Mme née Pagnelli de Zicavo, avec M. André Amilien du Clos, ingénieur des Arts et Manufactures, sous-lieutenant d'artillerie à Châlons, fils de M. Raoul Amilien du Clos, maître de Forges et de Mme, née Legendre, décédée.

***

Mouvement des passagers

Pendant le mois de février, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de : 666 de Bastia, 497 d'Ajaccio et Propriano, 55 d'autres ports, total, 1.218.

Il a été transporté : de Bastia, 592 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 673 ; d'autres ports, 468 ; total, 1.733.

***

La loi Grammont

Le brigadier Bertrand a verbalisé contre le nommé P. Joseph, cocher qui, continuant un tramway, boulevard de Cardo, frappait par trop brutalement ses chevaux.

***

Avis

Une manœuvre comportant l'emploi de tir à blanc au canon aura lieu le mercredi 15 avril, entre le village de Furiani et le cimetière de Bastia, de 6h 9 heures et demie du matin.

***

Contraventions

Procès-verbal a été dressé par la police contre la nommée B. Rose, 40 ans, ménagère, pour élevage de poules, et contre le charretier M. Jean, pour tenue malpropre de son écurie.

***

Artillerie

Les sous-officiers dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'emploi de gardien de batterie de 2e classe : MM. 46. Trouvin, stagiaire gardien de batterie, Bastia ; 27. Cotoni, id. ; 50. Toureng, id. ; 64. Beaulle, id. ; 67, Gainchan, id. ; 103. Albertini, maréchal des logis au 12e bataillon d'artillerie à pied, à Grenoble ; 113. Martinelli, sous-chef mécanicien au 12e rég. d'artillerie, à Casablanca.

***

Au violon

La police a écroué hier au violon municipal le nommé P. Marie, 16 ans, pour raccolage sur la boule vard Paoli.

***

A céder

Etude de l'huissier Ferrandi.

S'adresser à lui-même, Boulevard Saint-Angelo, n° 6, au 3e étage, à Bastia.

***

Occasion

(Départ pressé). A céder un quart et une demi-concession au cimetière n'ayant jamais servi.

S'adresser chez M. Bobis, coiffeur 3, rue de l'Opéra, Bastia.

***

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LIEUX-SAINTS. — Aujourd'hui, dimanche des Rameaux, une quête sera faite en l'église de St-Jean, au profit des Lieux-Saints, par Mgr James Ennest Lois et Avogari de Gentile-Pianza, et Mesdemoiselles Gavini et de Bizare.

Profondément Chrétiennes et Françaises cette œuvre ne laissera pas indifférente la généreuse et catholique population Bastiaise.

Elle aura à cœur de venir en aide aux humbles fils de St François d'Assise, qui sur cette terre étrangère, sur cette terre qui vit naître, vivre et mourir l'Homme-Dieu, dépensent leur intelligence et leurs forces pour la Foi et la civilisation.

Elle se souviendra, que depuis bientôt sept cents ans, les Franciscains ont la garde du St Sépulcre et de tous les principaux Sanctuaires et monuments qui rappellent le souvenir du Divin Maître.

Pour la Christ et la France, les Frères mineurs ont tout enduré, tout jusqu'à la persécution violente et la mort.

Les Bastiais, accourent donc en foule à Saint-Jean, et donnent largement pour une quête éminemment catholique et Française.

Chaleureusement recommandée par Monseigneur d'Ajaccio et ses illustres prédécesseurs, bénie et encouragée par des Souverains Pontifes, l'œuvre des Lieux Saints enrichie de nombreuses indulgences, sera une source de bénédictions pour les bienfaiteurs à l'intention desquels les Franciscains de Terre-Sainte célèbrent plus de 35.000 messes par an.

Nous nous plaisons à espérer encore une fois que Bastia sera comme toujours prouver son inlassable fidélité au Christ qui protège les Frances.

FIDUS, *Tertiaire Franciscain.*

N. B. Nous prions les personnes qui ne pourraient assister à vêpres de vouloir bien remettre ou faire parvenir à l'une ou l'autre des Dames quêteuses, leur offrande quelque modeste qu'elle puisse être.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Berthier Rémi.

DÉCÈS

Ricci Paul-Baptiste, marié, 68 ans, de Lento.
Bernard Vincent, marié, 25 ans, de Bastia

L'Union Vie

9, Place Vendôme, Paris

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Fondée en 1829

Dotation. — Assurances à terme

Rentes Viagères

De nombreuses décisions judiciaires ont désigné l'UNION pour le constitution de *Rentes viagères*.

S'adresser en Corse :
à Bastia, M. Etienne Périer.
à Ajaccio, M. J.-T. Bartoli.
à Corte, M. Charles Mariani,
à l'Ile-Rousse, M. Léon Rossi.
à Propriano, M. Toussaint Sorba.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00204

BOURSE DE PARIS

	10 avril	— 11 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96 50	96.48
— de 3 0/0 amortis.	97.10	— 96.90
	ex-coupon.	

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 11 avril.

Le *Journal Officiel* publie les mutations suivantes :

163e d'Infanterie

M. le capitaine Ferrua, de la 3e compagnie, passe au cadre complémentaire, à Ajaccio.

— M. le capitaine Eydoux, du cadre complémentaire, prend le commandement de la 3e compagnie.

— M. le sous-lieutenant Brisson est mis à la suite de la 6e compagnie.

Service de l'Intendance

M. Arins, sous-intendant de 1re classe, à Marseille, est nommé directeur, par intérim, du service de l'intendance du 6e corps d'armée.

TOULON

Une église cambriolée

Toulon, 11 avril.

L'église Saint-Louis a été visitée, la nuit dernière, par une bande de malfaiteurs.

Au moment où les cambrioleurs tentaient de fracturer le coffre-fort qui contenait les objets précieux du culte, ils furent dérangés dans leurs opérations.

Ces malfaiteurs prirent la fuite et la police a été impuissante jusqu'ici à retrouver leurs traces.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

La Mission DU GÉNÉRAL LYAUTEY et de M. Regnault

Paris, 11 avril.

Le général Lyautey et M. Regnault, ministre de France à Tanger, arriveront à Paris, dans le courant de la semaine prochaine.

Ils viennent rendre compte au Gouvernement de la mission dont ils avaient été chargés.

AUX ÉTATS-UNIS

Une fête de l'Automobile à New-York

Paris, 11 avril.

Pour célébrer la première décade de l'industrie automobiliste, près de 2.000 automobiles ont parcouru en cortège *Fifth Avenue* et *Broadway*.

Une foule immense a assisté au cortège qui représentait tous les modèles, depuis les plus anciens jusqu'aux plus modernes.

EN ALLEMAGNE

Les Scandales de Metz

Berlin, 11 avril.

Plusieurs journaux annoncent qu'un lieutenant du 9e dragons, en garnison à Metz, inculpé d'avoir fabriqué de fausses traites, vient de déserter et de se réfugier en France.

Cette nouvelle cause un certain émoi dans les milieux militaires allemands, car la garnison de Metz voit se succéder, depuis quelque temps, des arrestations et des disgrâces d'officiers.

Conseil des Ministres

Paris, 11 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les affaires du Maroc

M. Clémenceau donne lecture au Conseil des télégrammes qui lui sont parvenus du Maroc, ainsi que de ceux qui ont été adressés aux ministres de la Guerre et de la Marine.

La situation est assez calme et l'état général de nos troupes est excellent.

La crise du bâtiment

M. Viviani, ministre du Travail, expose la situation de la crise du bâtiment, et rend compte des divers entretiens qu'il a eus avec les délégués des ouvriers en maçonnerie et les membres de la Chambre syndicale des Entrepreneurs.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

A PARIS

Les obsèques DU DOCTEUR TERRIER

Paris, 11 avril.

Les obsèques du docteur Félix Terrier, membre de l'Académie de médecine, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, ont eu lieu ce matin, à dix heures, à l'église Sainte-Clotilde, au milieu d'une très nombreuse affluence.

L'inhumation a été faite au cimetière du Père-Lachaise.

La chirurgie de l'abdomen et celle du foie avaient été les sujets de prédilection du regretté professeur.

C'est lui qui opéra Waldeck-Rousseau.

EN SUÈDE

Les ouvriers du bâtiment *en grève*

Stockholm, 17 avril,

La grève, qui vient d'être déclarée, embrasse les ouvriers de toutes les branches de l'industrie du bâtiment.

Les grévistes sont assez calmes ; les différentes manifestations qui ont eu lieu, n'ont provoqué que quelques arrestations.

EN PERSE

L'attentat de Téhéran

Paris, 11 avril.

La police a enfin réussi à mettre la main sur les véritables auteurs des récents attentats à la dynamite.

Au moment de leur arrestation, les criminels ont fait feu sur la police.

Le directeur de la police a échappé miraculeusement aux balles des assassins.

Plusieurs autres arrestations sont imminentes.

EN AMÉRIQUE

Sanglantes bagarres

Ouvriers russes et polonais contre les ouvriers italiens

Nombreux morts et blessés

New-York, 11 avril.

Un télégramme de Linden, ville ouvrière américaine, annonce que des bagarres ont eu lieu entre 400 ouvriers polonais et russes contre 100 ouvriers italiens qui étaient venus chercher du travail dans une raffinerie de pétrole.

Pendant la bataille, qui eut lieu en pleine rue, plusieurs coups de revolver furent tirés et de nombreux coups de couteau furent échangés.

La bagarre dura plus d'une heure.

On compte plusieurs morts et de nombreux blessés.

AU NICARAGUA

Le règne de la Terreur

80 personnes fusillées

Paris, 11 avril.

Le *New-York-Herald* annonce que la terreur règne dans l'Etat du Nicaragua, dans l'Amérique centrale.

Le parti hostile au gouvernement est en butte à toutes les vexations.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Près de quatre-vingts personnes ont été fusillées.

AU PORTUGAL

La situation s'améliore

Lisbonne, 11 avril.

Les rafles de ces jours derniers ont produit d'excellents résultats.

La tranquillité est maintenant complète.

Le commerce de Lisbonne a adressé un message au gouvernement pour le féliciter de ce résultat et pour demander la continuation des sévères mesures d'épurations sociales.

LE VOYAGE DES SOUVERAINS ALLEMANDS

Corfou, 11 avril.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne, accompagnés du prince Auguste et de la princesse Victoria, sont arrivés hier soir, à Corfou, à bord du yacht impérial *Hohenzollern*.

Une brillante réception leur a été faite par la colonie allemande et par toute la population.

Guillaume II a été très sensible à cet accueil et s'en est montré très satisfait.

La santé des Souverains et de leur suite est très satisfaisante.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : L'assemblée générale, qui s'est tenue dimanche dernier, a décidé de prononcer la radiation des syndiqués qui sont en retard de six mois, et cela d'après les statuts.

Prière d'être présent à l'appel.

Le Président, CASTELLI.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres participants de la dite Société, sont priés de se réunir dimanche, 12 avril, à 9 heures du matin, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents et questions diverses.

Le Président, MORACCHINI.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES MARINS DE BASTIA. — Les membres de la Société de Secours Mutuels des Marins sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le Dimanche 12 courant à 1 heure de relevée, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Question pour la fête Mutualiste.

Toute absence sans excuses légitimes, l'article 34 des Statuts, sera rigoureusement appliqué.

MM. les membres honoraires peuvent y assister.

SYNDICAT DES BERGERS. — Dimanche, 12 avril, aura lieu à « Riviccio, » gare de Borgo, une réunion générale de tous les bergers syndiqués et non syndiqués de l'arrondissement de Bastia.

Ordre du jour :

Conférence du citoyen Joseph Ajaccio, avocat-conseil du Syndicat. — Paiement des cotisations et admission de nouveaux membres. — Questions diverses intéressant le Syndicat.

Le Secrétaire, J. Ricci.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures à la Mairie, recouvrement de la cotisation et réception des nouveaux adhérents.

N. B. — Le Rapport annuel, dont il a été donné connaissance à l'assemblée générale du 29 mars écoulé, accuse un capital de 16 millions 788.472 frs, 442.549 parts inscrites et 1 million 418.974 frs de parts déposées.

La Section de Bastia compte à ce jour 615 livrets, en augmentation de 56 sur l'année précédente. Les adhésions sont reçues à la Mairie lors du recouvrement des cotisations mensuelles et où des renseignements seront fournis aux parents, tuteurs et bienfaiteurs qui désireraient faire inscrire leurs enfants ou leurs pupilles.

Le Président, P. P. MONTI.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX leur COULEUR NATURELLE
les fortifie, les fait pousser et arrête les pellicules.
Succès certain.
Dépôt : 28, rue Etienne-Marcel, Paris.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire d'un profitier, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 55, rue Stephenson, Paris.

AJACCIO
HOTEL DES PALMIERS
(*Ancien Hôtel de la Marine*)
à côté de la Mairie
à 2 minutes du bateau pour le Continent
ANTOINE PÉRI, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES
Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

Aux Galeries Ajacciennes
10, Cours Napoléon
SALINI et MARTINI
Propriétaires
ROUENNERIE et LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CHEMISERIE et BONNETERIE
Grand assortiment d'articles pour hommes
Occasions exceptionnelles



Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :
Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — *Carreaux en ciment* unis et à dessins.
Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.
Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.
NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.
Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

LOTERIE de l'Orphelinat des CHEMINS DE FER
Tirage Irrévocable : 15 MAI 1908
3 GROS LOTS 200.000 50.000 20.000
UN FRANC
Grande Loterie autorisée par l'Orphelinat, 23, r. R.-D.-de-Bonneuil, Paris. Jouée Dalle par Rue Farou.
La Seule Loterie dont le tirage soit irrévocable.

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT Lyon CHIMIE

AU BON MARCHE

PRIX FIXE **BARBISINO** PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9. — BASTIA

Vente Réclame

Vitrages guipure, festons brodés, le mètre . . .	0.15
Vichy pour tabliers, grand teint, larg. 1 mètre, le mètre	0.50
Lainage uni, toutes nuances, le mètre	0.60
Mousseline pour costumes de Dames, impressions nouveautés, le mètre	0.50
Ameublements damassés, largeur 130 cent., le mètre .	1.10
Chemises pour hommes, zéphir anglais, sans col, plastron gros plis, garniture nacre, la chemise . .	1.95

Un choix très important de confections, pour hommes, jeunes gens et enfants, sera mis en vente avec de très grands rabais.

Complets pour hommes en drap uni ou fantaisie, sacrifiés à partir de	12.50
Richelieu jaune pour Dames, talon Louis XV, sur une ou deux formes, la paire	3.75
Bottines pour Dames, boutons, talon Louis XV, forme mode, la paire	5.50
Richelieu en coutil, pour Dames, la paire . . .	1.60
Pantoufles cousues, semelle et talon cuir, la paire. .	1.45
Richelieu jaune pour hommes, article soigné, la paire .	4.95
Richelieu en coutil pour hommes, la paire . . .	2.15

Bastia — 9, Rue de l'Opéra, 9 — Bastia

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 104 LUNDI 13 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Lundi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 59 m. — Coucher, 6 h. 09 s.
Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Mardi Saint.

12 AVRIL

Fin de Session

Les Chambres se sont séparées pour les vacances de Pâques, prolongées par la période des élections municipales. Voici le moment venu de passer en revue, comme chaque année, l'œuvre accomplie, le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir.

M. Jaurès s'est chargé de provoquer, à ce sujet, une explication de M. Clémenceau devant la Chambre, et celle-ci a donné raison au gouvernement à l'énorme majorité de 233 voix. Vraiment, les partisans de M. Jaurès, qui estiment que le progrès ne marche pas, sont bien peu nombreux !

Il n'en est pas moins vrai que la période parlementaire qui vient de s'achever n'est pas précisément parmi les plus fructueuses, si non parmi les plus laborieuses. Les plus modérés dans la critique se bornent à dire que l'on n'a pas fait de sottises. C'est déjà quelque chose, mais est-ce suffisant ? De là à l'œuvre démocratique promise et attendue, il y a loin.

Quelles sont, en effet, ces réformes?

Il faut placer en première ligne le gros morceau des Retraites ouvrières. A ce sujet, nous en sommes à peu près au même point qu'il y a un an. La réforme d'abord acceptée par la Chambre tablait sur une dépense de 100 millions ; le Sénat prétend qu'elle exigera quatre fois plus.

On reconnaîtra qu'un engagement de pareille somme exige quelque réflexion, et qu'il y aurait plutôt matière à critique si, au pied levé, on avait engagé inconsidérément l'avenir. Comme on dit vulgairement, il est toujours assez tôt pour faire une bêtise. Soyons patients.

Ensuite, le projet Caillaux sur l'impôt sur le revenu, déposé depuis deux ans, n'a pas encore abouti ; la discussion commencée en juillet 1907 s'éternise ; à qui la faute, si non aux faiseurs de surenchère qui soulèvent des discussions à perte de vue dans le seul but de gagner du temps. Ceux-là au moins sont bien mal fondés maintenant à protester de la lenteur des travaux parlementaires.

Passons-nous au Rachat de l'Ouest ? Ici, la question est plus épineuse. Une majorité hostile paraît s'être formée au Sénat. M. Boudenoot, rapporteur du projet, assure que l'opération coûterait, bon an mal an, trente millions à l'Etat. S'il en est ainsi, gageons que rien n'est moins urgent qu'une pareille opération financière.

Cependant, M. Clémenceau se fait fort de démontrer au Sénat, chiffres en mains, son erreur. Encore une fois, sachons attendre.

Ce sont là les trois morceaux de résistance qui sollicitent l'attention du Parlement. Quelques autres, de moindre envergure, ont été signalés par M. Jaurès. Ce sont, par exemple, la réforme des conseils de guerre, le statut des fonctionnaires, la loi sur le contrat collectif du travail, etc. Voilà, effectivement, des réformes urgentes, mais à qui s'en prendre encore si elles ne sont pas définitives ? M. Jaurès doit se souvenir que depuis deux mois il n'a guère laissé perdre de semaine, sans annoncer une grande interpellation sur le Maroc ou sur toute autre question qui lui passait par la tête. L'infatigable orateur de l'extrême-gauche en profitait pour répéter à chaque séance les mêmes lieux communs, sans cesse désapprouvés par la Chambre, à des majorités allant de 200 à 400 voix.

N'oublions pas, enfin, que la précipitation est toujours mauvaise conseillère. Si le mot n'était pas un peu vieux, je dirais que nous sommes à un virage de notre histoire, où il serait dangereux d'accélérer l'allure. Si la bataille que se livrent les partis est si âpre, c'est qu'elle est décisive. D'un côté, les socialistes veulent précipiter l'avènement du collectivisme, de l'autre, les progressistes préparent, sans s'en douter, un retour offensif de la réaction.

Pris entre ces deux feux le Cabinet agit avec prudence, et il a raison. Il se débat contre le danger de céder trop à l'un ou à l'autre : il est un peu dans la situation de l'équilibriste sur la corde raide à qui des casse-cou crieraient de se mettre à courir. Il est facile de voir que ce sont ceux-là mêmes qui veulent sa perte... pour prendre sa place. Le subterfuge est trop grossier, et il a été trop souvent employé par lui-même, pour que le vieux lutteur qu'est M. Clémenceau s'y laisse prendre.

A vrai dire, ce qui serait pire que l'inaction qu'on reproche au Cabinet, ce serait soit un bond dans les étoiles où M. Jaurès est dieu, soit un recul vers le modérantisme, c'est-à-dire, dans les deux cas, un abandon de la politique radicale qui a été la règle républicaine depuis trente ans.

Le pays dira bientôt, à l'occasion de la grande consultation électorale à laquelle il va prendre part, auquel de ces trois partis il entend donner raison. Je ne crois pas trop m'avancer en prévoyant que la majorité demeurera, avec le Cabinet, partisante d'un sage milieu entre les deux extrêmes. Ainsi que l'a fort justement exprimé M. Briand, président du groupe progressiste de la Chambre, « le parti républicain n'a pas besoin d'un guide socialiste ». Il n'a pas davantage la nécessité d'un guide... à droite.

En définitive, nous ne pouvons que souhaiter que des élections se dégage une ligne de conduite plus nette que celle actuelle. Accordons crédit au gouvernement jusque là. Si un gouvernement doit être l'image exacte de la volonté des électeurs, il n'a pas de meilleur moyen de régler sa conduite que d'attendre que ceux-ci se soient prononcés.

Prenons acte toutefois des intentions du gouvernement, formulées dans l'ordre du jour Dubief, accepté par M. Clémenceau et ses collègues : « La Chambre a confiance dans le gouvernement pour faire aboutir *sans retard* le rachat de l'Ouest, les retraites ouvrières, l'impôt progressif sur le revenu, et pour s'appuyer uniquement sur le majorité qui désire ces réformes. »

Voilà qui est net. Mais comme le progrès n'est réalisé seulement avec des mots, nous attendons qu'on passe aux actes.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'actualité

L'Achilléion

C'est vendredi que l'empereur Guillaume a débarqué à Corfou, l'antique Corcyre, « perle de l'Orient », pour y séjourner avec sa famille, durant un mois de vacances.

Sol ne fabrique, comme nous pouvons en avoir les preuves ! Fantaisie coûteuse dont l'évocation seule effraie les âmes démocratiques de ce « bon » ! Que penseriez-vous, aujourd'hui, d'un Louis XIV qu'inspirait à bâtir un nouveau Versailles ? Notre Versailles cependant est modeste, à côté de cet enchanteur palais moderne que s'offre, aux yeux du vieux monde fatigué de lutter pour vivre ce monarque épris de beauté classique, ce monarque qui, peut-être, s'il eut vécu au temps de Néron, eût été pâtre et participé aux courses en char ! ...

Le caprice d'une princesse qui se piquait — elle aussi ! — de poésie, Elisabeth d'Autriche, dédia, en 1861, cette somptueuse demeure, « pour symboliser le rêve antique, » disait-elle.

O rêve antique, calme et pure beauté grecque, que d'hérésies on commet en ton nom ! Qu'a-t-on fait de la blanche sérénité aux lignes simples que dore l'éclatant soleil des temps héroïques ?

Ce qu'on en a fait ? C'est à la fois moyen âge comme au dix-huitième comme une néropole.

De l'île de cypr s, en forme de navire,

qui témoigne du courroux de Neptune qui immobilisa d'un coup de son trident le navire des Phéaciens revenant un port après avoir reconduit Ulysse dans Ithaque, on a fait un parc allemand. Le paysage environnant est bouleversé de routes que des milliers de terrassiers viennent d'achever pour livrer passage aux automobiles de l'empereur. Les délicieux sentiers à travers bosquets aux branches tourmentées et pittoresques qui recouvraient toute l'île, muets témoins devant de souvenirs ont été arrachés pour faire place à des jardins, à des allées de parcs...

Près d'un petit temple circulaire aux lignes harmonieuses, on a construit une sorte de caserne pour loger trente officiers de la suite impériale, en visite domiciliaire. D'Allemagne ont servies des milliers de caisses contenant des meubles d'acajou artistement, des statues de marbre de Germany, pour faire pendant à l'Achille antique, aux merveilles arrachées à Torlonia, à Pompéi.

Une suite d'ouvriers a dressé des cabines de bains sur les rochers battus par la mer Egée (intérêt partout l'hôtel-club).

O Achille ! à qui fut dédié cette retraite de l'Achilléion et toi Ulysse aux mirages patriarcaux que l'on fait de ces îles merveilleuses entre Pâtrie, depuis qu'il fut « rendu » à l'Empereur des Barbares ?

A. CAPELLO.

La Viande dans l'Alimentation

La santé dépend, a-t-on dit, dit la Faculté. Cela tient en grande partie à l'alimentation défectueuse qui est cause dans nos mœurs. On abuse des aliments à gros rendement calorique, sans se demander si l'organisme qui, en effet, reçoit d'eux une vigueur plus grande, n'a pas aussi plus de peine à se les assimiler.

Notre corps est comme une machine dont le rendement maximum n'est pas illimité. Si, pour obtenir un rendement supérieur, on la surcharge, il est certain qu'au bout de peu de temps, la machine sera hors d'usage.

Pareil inconvénient ne pourra être évité que si l'on pratique une alimentation saine et « rationnelle ». Une règle uniforme est difficile à établir en cette matière : l'alimentation rationnelle est celle qui est adaptée aux besoins de chaque organisme. Ce serait, par exemple, une erreur de proscrire au citadin le régime végétarien qu'un paysan, au sortir de son travail, absorbe sans inconvénient.

Le vieillard, lui, a besoin d'une nourriture peu abondante, facile à digérer, qui ne fatigue pas son estomac affaibli par l'âge. Le jeune homme, au contraire, a besoin d'une nourriture abondante, substantielle, qui lui donne la force nécessaire pour supporter les fatigues de la vie active.

Le travailleur de force

Le paysan flamand se contente de pain, de beurre, de légumes, l'Ecossais, de farine d'avoine, le Chinois, de riz, l'Esquimau, de corps gras et d'huile ; les habitants des pays chauds se nourrissent principalement de fruits.

Tous ces peuples observent une alimentation rationnelle. La civilisation est venue bien malencontreusement introduire dans cette hygiène des éléments pernicieux, surtout par leur abus : l'alcool et la viande.

L'alcool engendre l'alcoolisme. La viande, l'arthritisme.

La viande n'est pas, quoi qu'on aient prétendu certains praticiens, indispensable à l'entretien de l'énergie vitale. On sait les fatigantes besognes accomplies par les prolétaires abyssins, indous, égyptiens, japonais, qui consomment pourtant exclusivement du riz, des fèves, des lentilles, du maïs, des figues et des dattes. A l'exclusion des viandes, des maïs et même du lait.

Les végétaux, en brûlant dans nos tissus, laissent un résidu de carbonates alcalins solubles et inoffensifs ; la viande, au contraire, abandonne des acides qui sont hostiles au sang et aux parois artérielles. Une constatation pénible a été faite : les progrès de l'artériosclérose et du cancer sont parallèles à ceux de la consommation carnée.

De plus, l'aliment végétal fournit moins d'albumine et beaucoup de liquide alcalin assimilable : « les végétariens n'ont jamais soif ».

Une alimentation azotée en excès exige un labeur intensif de la part des viscères ; au contraire, les résidus des légumes s'éliminent par l'intestin, dont ils assurent la liberté, qui est une des premières conditions de la santé. Enfin le régime végétal est calmant : il est sédatif du système nerveux ; il convient donc aux épileptiques, aux hystériques, aux neurasthéniques.

Le végétarisme a donc d'immenses avantages, au point de vue de la santé. Toutefois, il faudrait se garder d'exagérer ses qualités, de poncer, par exemple, jusqu'au « crudisme végétal » de certains théoriciens. L'homme est un omnivore, ce qui ne veut pas dire qu'il se mange lui-même, mais qu'il mange de tout. Une alimentation exclusive, carnée ou végétale, doit presque toujours être proscrite comme nuisible.

Le régime rationnel est une alimentation « mixte ». Pour bien se porter, il faut manger par petites quantités de toutes choses, prendre toujours des aliments bien cuits et bien divisés ; ne saler ni ne sucrer en excès ; et surtout ne jamais dépasser la quantité de nourriture ordinaire, qui est nécessaire à l'entretien de l'organisme. Tout le surplus, loin de constituer une nourriture, est une fatigue pour les organes.

Les viandes doivent être jeunes, tendres, peu grasses, « jamais faisandées. »

Il ne faut pas trop manger de pain, à cause de ses résidus acides.

L'eau pure et les infusions chaudes sont les meilleures boissons. Cependant le vin ou la bière sont meilleurs encore pour stimuler les digestions paresseuses.

Enfin, le secret pour bien digérer est de mâcher longuement et de boire toujours à très petites gorgées.

Pour en revenir à la consommation de la viande, que l'on se souvienne que, si toute suralimentation est nuisible à la santé, l'abus du régime carné est le plus néfaste qui soit. Il donne naissance à une flore microbienne qui désagrège rapidement le tube digestif et complique la plupart des maladies subséquentes : tuberculose, cancer, constipation, troubles nerveux, auto intoxication, etc.

Le meilleur conseil que puisse donner un docteur à une personne qui se porte bien, est de ne pas « trop » manger de viande, et à une personne malade, c'est de n'en plus manger du tout, au moins tant qu'elle ne sera pas complètement rétablie.

Docteur V.

Bulletin Financier

Paris, 9 avril 1908.

Au début de la séance on est très ferme, tous les cours subissent un certain recul. Le 3 0/0 se retrouve à 96.35 ; l'Extérieure cote 91.60 ; le Turc 91.60 ; la Russe 5 0/0 1906 est plus faible à 95.30.

Etablissements de Crédit soutenus. L'action générale du Comptoir d'Escompte a fait le dividende de 1907 à 38 fr. égal à celui de 79 0/0. Les bénéfices pour 93 sont évalués à 10.131.281 fr. 61. Parmi les autres valeurs industrielles et de traction.

Les Mines d'or sont faibles. L'action Chimard et Vaillant est bien tenue à 423 (c'est un nouveau progrès à 109 que s'établit l'obligation 5 0/0 or 1906 de l'Etat de l'Amazone, un des plus florissants du Brésil.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer du Goyaz est très ferme à 449.50.

Les procédés qu'emploie à son importante usine de Hochfur la Société Française des Bois Injectés paraissent appelés à lui procurer des bénéfices très appréciables en raison des avantages qu'elle assure à l'industrie de l'Ameublement.

La prospérité des charbonnages français est connue. Les Houillères de Saint Etienne, qui exploitent d'importantes concessions dans les régions si industrielles de Saône et Loire, peuvent espérer des résultats aussi avantageux en raison de l'importance de leurs mines et de la bonne qualité de leurs produits.

Chemins de fer Français soutenus.

ENCORE

un Bon petit Livre

de Mgr GIROLAMI-CORTONA

Après avoir élevé un monument impérissable à la Corse, notre savant Géographe et Historien s'est plu à tresser une brillante couronne à sa ville natale.

Le titre de sa charmante plaquette est allechant : « Histoire merveilleuse d'une jolie petite ville de l'Ile de Corse. »

Cette petite ville est Evisa, station estivale de premier ordre. L'amour filial l'a représentée comme la reine de nos monts, avec de beaux hôtels, des avenues aériennes, de vastes boulevards, son splendide coucher du soleil dans le non moins splendide golfe de Porto, avec ses jeux de lumière dans les forêts d'Aitone et de Lonca.

Suivant la légende du dragon allé Canevalandro, la fin tragique de la famille Leca, du château de la Spelonca, l'origine des Evisiens et des Niolins, finalement la description du couvent de la Sisila dans le Filosorma, et l'institution de la foire du Niolo, à Casamaccioli.

En lisant ces châtoyantes pages lamartiniennes, on se croit transporté dans un pays enchanté. Et c'en est vraiment un que ce magnifique Sevindentro, berceau de chauds patriotes qui, un jour, je n'en doute pas, tiendront à honneur de faire graver sur le marbre ou l'airain le nom de leur concitoyen qui les a honorés par un talent si remarquable et une affection si profonde et si désintéressée.

Le petit livre se vend à la librairie Ollagnier, boulevard du Palais, à Bastia, au prix modique de 0 fr. 60 centimes.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Débits de boissons. — Formalités pour ouvrir un débit. — Distance règlementaire.

La loi préparée par M. Cail laux sur les débits de boissons, ayant été détachée de la loi sur les fraudes votée en juillet 1907, n'a pas encore subi toutes les délibérations du Parlement. La réglementation des débits est donc encore sous la dépendance de la loi du 17 juillet 1880.

D'après cette loi, les débitants extraordinaires ou *forains* sont seuls tenus de demander au maire l'autorisation d'ouvrir un débit. Les débitants ordinaires de boissons à consommer sur place sont uniquement tenus de faire, 15 jours à l'avance, une déclaration à la mairie. En outre, une *licence* doit être demandée au receveur buraliste, lequel ne peut la refuser. C'est, en effet, au Procureur de la République qu'il appartient d'examiner si les déclarants ne se trouvent pas dans un des cas d'incapacité prévus par la loi du 17 juillet 1880 (individus condamnés pour crime de droit commun, mineurs, interdits, etc.).

Les maires peuvent, les conseils municipaux entendus, prendre des arrêtés pour déterminer, sans préjudice des droits acquis, les distances auxquelles les cabarets ne pourront être établis autour des édifices consacrés au culte, des cimetières, hospices, écoles, etc. Mais ils n'ont pas le droit d'interdire l'ouverture d'un débit à une certaine distance d'un autre débit. Aucun texte de loi ne comporte une semblable restriction.

Rappelons que la loi du 23 janvier 1873 (article 4) punit les débitants qui auront donné à boire à des gens manifestement ivres ou qui les auront reçus, ou encore qui auront servi des liqueurs alcooliques à des mineurs âgés de moins de 16 ans. Cette interdiction est valable, que les mineurs soient ou non accompagnés de leurs parents.

J. SOLEIL.

CIRNEA

Mercredi, 22 avril, la *Cirnea* donnera une représentation au grand théâtre municipal ; le programme paraîtra prochainement.

Nous pouvons, dès à présent, annoncer qu'il sera très brillant.

Cammediola désopilante et finement observée de Vattelapesca et diverses comédies françaises jouées par des amateurs de *primo cartello*.

Un avis ultérieur fixera le programme et l'ouverture de la location.

CAUSERIE MEDICALE

Comment employer la teinture d'iode

La teinture d'iode est un médicament employé tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur, dont l'usage est très utile et l'effet énergique, mais que fort peu de personnes savent utiliser.

Parlons d'abord de l'usage externe.

A ce point de vue, la teinture d'iode est employée en badigeonnages contre la bronchite, les douleurs rhumatismales, la névralgie, les ganglions du cou, l'arthrite chronique, le zona, les indurations et surtout contre le rhume.

Une erreur généralement répandue veut qu'on mette une couche épaisse de teinture sur la peau.

Or, il est bon qu'on sache que la peau imbibée d'iode, en si minime couche que ce soit, devient imperméable. Si donc vous recommencez deux soirs de suite un badigeonnage de ce genre, le second n'aura aucune efficacité, puisque le remède ne pénétrera pas par les pores. De plus, la peau brûlée ne permet plus l'application d'un révulsif plus violent si celui ci devient nécessaire. Enfin, pour peu que vous ayiez employé une teinture vieille chez vous dans un coin d'armoire et où se seront formées des fermentations, soins autres de l'acide iodhydrique, la desquamation deviendra sérieuse et formera plaie.

Donc, nécessité d'user discrètement du remède.

Voici comment l'on doit s'y prendre :

On n'emploie la teinture au moyen d'un pinceau dont préalablement égoutté et aussi près que possible de l'organe malade, soit du larynx à la naissance du cou dans les maux de gorge ; du larynx au milieu de la poitrine dans le rhume ; sur la région douloureuse dans les autres cas cités plus haut, mais en passant le pinceau non seulement en même endroit. On recouvre d'une couche d'ouate, puis d'une feuille de taffetas gommé.

L'emploi de la teinture d'iode à l'intérieur, utilisé aussi par certaines personnes à la légère, demande beaucoup de prudence.

Il existe en effet de nombreuses incompatibilités : alcalines, alcalis, sels métalliques, émétiques, etc. Toute personne qui prend quelque remède que ce soit ne doit donc pas user de la teinture d'iode sans avis du médecin.

Docteur J...

LE TABAC ET LA MUTUALITÉ

La Mutualité Scolaire est, pour le pauvre, une véritable providence. En effet, elle lui assure un morceau de pain pour ses vieux jours, tout en lui inspirant, dès le jeune âge, le goût de l'épargne.

Il est bon de savoir qu'en versant dix centimes chaque lundi et pendant vingt ans dans la caisse de la mutualité scolaire on est secouru en cas de maladie et, à partir de 50 ans d'âge, on a une retraite annuelle de 125 francs. Ce placement n'est-il pas merveilleux ?

Cependant la jeunesse pauvre n'accourt pas encore en foule dans les rangs mutualistes. Est ce indifférence ou pauvreté excessive ?

Si c'est de l'indifférence, il faut expliquer aux indifférents les avantages considérables que leur offre la Société et on finira ainsi par les amener à en faire partie.

Aux parents farouches qui prétendent garder à peine de quoi satisfaire leurs plus pressants besoins, il faut s'attacher à leur faire comprendre que leur mauvaise habitude est plus coûteuse que s'ils faisaient inscrire tous leurs enfants à la Mutualité Scolaire. Qui voudra, après cela, continuer à s'empoisonner, au détriment de l'avenir de ses fils ?

En Corse surtout, où il y a tant de fumeurs et de vieillesses malheureuses, tous les écoliers devraient devenir mutualistes, et se mettre ainsi, lorsqu'ils seront vieux, à l'abri de la misère et de toute charité humiliante.

Chers enfants, ne perdez donc pas de temps, profitez des excellents conseils de vos maîtres, ayez le tabac en horreur, et répondez tous aux nombreux appels des philanthropes qui ne cessent de prêcher les bienfaits de l'épargne et de la mutualité.

Puisse mon désir se réaliser bientôt. Mille remerciements.

L'Instituteur, FONTANA.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Contraventions

Contre les nommés F.-J. M., 18 ans, manœuvre et F. C., 21 ans, coiffeur, pour violences légères réciproques ; M. M., 68 ans ménagère, pour jet d'immondices dans la cour de la maison qu'elle habite.

Au Port

Entrées : Le « Vizzavona » capitaine Firmin, venant de Propriano, avec passagers et marchandises.

Le « Golo » capitaine Olivieri, venant de Marseille, avec 186 passagers et marchandises.

Le « Cyrnos » capitaine Merlin, venant de Toulon et Ile-Rousse, avec passagers et marchandises.

Sorties : Le « Cyrnos » pour Propriano et Bonifacio.

Le « Golo » pour Nice.

Cure de Printemps

Les pilules Pink constituent la meilleure cure de printemps et sont le plus puissant remède contre l'anémie. Procurez-vous quelques boites de pilules Pink aujourd'hui même et commencez ce bienfaisant traitement ou faites-le commencer aux personnes de votre entourage dont la santé laisse à désirer. Les pilules Pink donnent du sang, des forces ; elles réveillent l'appétit et procurent d'excellentes digestions. Elles stimulent tous les organes et activent, par conséquent, l'élimination des poisons emmagasinés dans notre corps pendant la mauvaise saison. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, les affections nerveuses, les douleurs rhumatismales.

Pilules Pink

Petite Gazette

Avancement

M. Tournié, percepteur d'Agde vient d'être nommé aux mêmes fonctions à Carcassonne.

M. Tournié est le gendre du regretté Virgile Lotteiro, avocat à la Cour d'appel de Bastia.

Voici ce qu'on écrit d'Agde à la *Dépêche*, de Toulouse, au sujet de cette nomination :

« Ce fonctionnaire, dans les quelques mois qu'il était resté parmi nous, avait su par sa bienveillance s'attirer l'estime de toute la population sans distinction de parti. Républicain sincère, il savait faire aimer et respecter la République. M. Tournié laisse dans Agde d'unanimes regrets. Qu'il veuille bien recevoir nos plus sincères félicitations pour son avancement bien mérité ».

Nous joignons nos félicitations à celles de notre grand confrère Toulousain.

Au Gabon

L'œuvre de pénétration se poursuit au Gabon avec une grande activité. M. le capitaine Fabiani, à la tête de sa compagnie, vient de remonter l'Ivindo et a établi des postes, le long de cette rivière, depuis l'Agoouë jusqu'à la frontière sud du Cameroun. L'un de ces postes, Rébalard, est situé à une journée de marche de la N'Goko, affluent de la Sangha ; il facilitera les relations entre l'Agoouë et Brazzaville.

M. le capitaine Fabiani s'est parfaitement acquitté de sa mission.

Réforme électorale

Le groupe républicain de la réforme électorale, après une très longue discussion sur les divers projets présentés, a voté la résolution suivante : « Chaque département sera représenté par autant de députés qu'il contient de fois 80 000 habitants, défalcation faite des étrangers, toute fraction complémentaire ne valant pour le nombre entier que lorsqu'elle dépassera 40,000. »

Si ce système était adopté, 20 départements ne subiraient aucune modification ; 42, parmi lesquels la Corse, perdraient un siège ; 22 en perdraient 2 ; l'Aube en perdrait 3 ; les Basses-Alpes et la Seine 4. La réduction totale serait de 97, de sorte que le nombre total des députés serait ramené à 478.

Nouvelles militaires

M. le capitaine Cisuterani, du 4e colonial, passe au 24e, à Paris.

M. le lieutenant Antoni, du 10e colonial, passe au 2e, en France.

Cantinier

M. Monti, gendarme à la Cie du Finistère, est nommé cantinier au 39e d'infanterie.

Compagnie des Agrès

Les Agrès près le Tribunal de Commerce de Bastia se sont réunis, le Dimanche 12 avril courant, en leur chambre au Palais de Justice, à l'effet de procéder au renouvellement de leur Bureau et de régler diverses questions d'ordre intérieur.

Ont été élus à l'unanimité :

MM. Rinieri, Président.
Maestracci, Rapporteur.
Garelli, Trésorier.
Graziani, Secrétaire.
Costa, Membre de la chambre de discipline.

Nouvelles maritimes

M. le surveillant chef de travaux de 2e classe Villanova Mathieu est promu au grade de surveillant principal de 2e classe des prisons maritimes.

Les Annales

Signalons les principaux attraits du sommaire des « Annales » de cette semaine : des études ou poèmes sur le printemps par Maurice Maeterlinck, Jean Richepin, France-Nohain ; des souvenirs sur Emile Deschanel (qu'on vient de commémorer), sur Alfred Mézières ; un plaisant extrait des Jumeaux de Brighton, la pièce de Tristan Bernard ; la fin de la Plante, joint à la scène originale du poète latin, et de nombreuses chroniques ou pages d'actualité signées Augusta Dorchain, Frédéric Loliée, Léon Pâle, Henri de Parville, Yvonne Sarcey, comtesse Lydie Rostopchine, Bonhomme Chrysale, Serginee, etc.

En vente partout ; le numéro : 60 centimes.

A céder

Etude de l'huissier Ferrandi.

S'adresser à lui-même, Boulevard Saint-Angelo, n° 6, au 3e étage, à Bastia.

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00206

VOYAGES PRÉSIDENTIELS

Paris, 12 avril.

Le Ministre de la marine a désigné le croiseur *Amiral Aube* pour conduire le président de la République, en Russie, et le croiseur *Château-Renauld*, pour conduire M. Fallières en Angleterre.

Les ordres nécessaires seront donnés immédiatement pour préparer l'installation du Président de la République à bord de ces navires.

L'Heureux Gagnant du gros lot DE LA loterie « La Dentelle au Foyer »

Paris, 12 avril.

L'heureux gagnant du gros lot de la loterie, *La dentelle au foyer*, est M. Camille Blondel, ouvrier tailleur à Dunkerque.

M. Blondel, qui est âgé d'une quarantaine d'années, s'est présenté hier, avec le billet portant le numéro 651.834, et a encaissé la somme de cent cinquante mille francs.

L'heureux ouvrier a déclaré qu'il continuerait à travailler.

Inauguration du Monument Zola A SURESNES

Paris, 12 avril.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Emile Zola à, Suresnes, a eu lieu aujourd'hui, à deux heures, place Trarieux, en présence de M. Louis Havet, délégué du Gouvernement, membre de l'Institut.

Le buste est l'œuvre de M. Dené, statuaire, et le monument de M. Maurice Lagesse, architecte.

M. Havet a pris le premier la parole, au nom du Gouvernement ; il a fait un magistral éloge d'Emile Zola.

Deux autres discours ont été prononcés par M. Mascuraud, au nom des élus de la Seine, et par M. Diederich, maire, au nom de la municipalité.

Une fête artistique a eu lieu après la cérémonie ; elle a été dirigée par le compositeur Gustave Charpentier.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité de Suresnes a offert une grande réception, à la mairie, en l'honneur de Mme Emile Zola.

Quelques bagarres, sans importance du reste, se sont produites.

Cette cérémonie, qui a eu lieu cependant avec un certain apparat, a passé presque inaperçue.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 12 avril.

Le ministre de la Guerre a reçu du général d'Amade un télégramme lui annonçant qu'il poursuit la pacification des tribus qui ont demandé à faire leur soumission, par l'organisation de centres de stationnement provisoires.

Le général d'Amade ne signale aucun incident, ni aucun engagement.

AUX ÉTATS-UNIS

Grave décision D'UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE

New-York, 12 avril.

Plusieurs journaux annoncent que la société secrète, *la Main Noire*, aurait décidé d'enlever le petit-fils du milliardaire Rockefeller.

Cette nouvelle a causé une profonde émotion.

EN ITALIE

L'ARRIVÉE du Chancelier allemand *à Rome*

Rome, 12 avril.

Le prince de Bülow est arrivé aujourd'hui à Rome.

Le Chancelier allemand est accompagné de la princesse de Bülow, et par M. de Flotow.

Il était attendu à la gare par le personnel de l'ambassade et par son collègue, M. Tittoni.

M. de Bülow rendra visite demain matin à M. Giolitti, et, dans l'après-midi, il sera reçu par le roi Victor Emmanuel III.

Demain soir le premier ministre italien offrira un grand dîner en l'honneur du prince et de la princesse de Bülow.

Le Chancelier allemand profitera de son séjour à Rome pour surveiller les travaux qu'il a ordonnés pour l'aménagement de la villa *Malta*, résidence splendide dont il s'est rendu acquéreur, avec l'intention de s'y fixer, quand il abandonnera le pouvoir.

Le prince de Bülow continuera, pendant son absence, à diriger les affaires de la Chancellerie.

AÉROPLANES

Le Record Delagrange

Paris, 12 avril.

M. Léon Delagrange vient de parcourir, avec un aéroplane, 3925 mètres en six minutes trente secondes, battant ainsi le record Farman qui, tout récemment a accompli un circuit de 2004 mètres 80 centimètres en trois minutes trente une secondes.

Le Service alimentaire de l'Armée

Exclusion DE TRENTE FOURNISSEURS

Paris, 12 avril.

A la suite des analyses du professeur Blanc, directeur du laboratoire des viandes et conserves de l'armée, M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, vient de prononcer l'exclusion des fournitures des marchés de la guerre contre plus de trente fournisseurs.

Cette mesure a été favorablement accueillie dans tous les milieux militaires.

Création de boucheries militaires

Paris, 12 avril.

La Commission technique, réunie au ministère de la Guerre, a décidé la création de boucheries militaires dans tous les centres, où l'importance de la garnison et les conditions locales justifieront cette création.

Marchés restreints

Dans les autres villes de garnison où la création d'une boucherie militaire n'aura pas été jugée nécessaire, des marchés restreints seront passés avec des bouchers de la localité.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Angèle Pericchi, née Giacomoni, et son enfant Dominique ;

Les familles Giacomoni de Sisco, Toulon et Reims ;

Les familles Pericchi de Sisco et Pietracorbara, Bartoli et Giuseppi de Sisco ; Defendini de Pietracorbara ;

Les familles Giacomoni de Pietra-di-Verde et Reginensi d'Alesani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Bonaventure Pericchi

Propriétaire-Distillateur

leur époux, père, beau-frère, neveu, oncle et cousin germain, décédé le 12 courant, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Saint-Antoine de Sisco, mardi, 14 avril, à 8 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Faillite Antomarchi Don-Pierre

Par son jugement rendu par défaut le 10 avril 1908, (enregistré) le Tribunal de Commerce de Bastia a déclaré le sieur Antomarchi Don-Pierre, négociant à Vescovato, en état de faillite ouverte, a fixé provisoirement au 19 mai 1906, la date de la cessation des payements, a nommé M. Sisco, juge commissaire, et M. Garelli agréé, syndic provisoire.

Les créanciers présumés sont invités à se réunir le 25 avril 1908, à 2 heures du soir, en chambre du conseil du Tribunal, aux fins de l'article 462 du Code de Commerce.

Bastia le 11 avril 1908.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Faillite Paul Février

Par son jugement rendu par défaut le 10 avril 1908 (enregistré) le Tribunal de Commerce de Bastia a déclaré le sieur Paul Février, ci devant négociant en vins à Bastia, en état de faillite ouverte ; a fixé provisoirement au 17 mai 1893, la date de la cessation des payements, a nommé M. Angeli juge commissaire et M. Graziani agréé syndic provisoire.

Les créanciers présumés sont invités à se réunir le 25 avril 1908, à 3 heures du soir, en Chambre du conseil du Tribunal, aux fins de l'article 462 du Code de Commerce.

Bastia le 11 avril 1908.

Le Greffier.
A. CIPRIANI.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE
et des Voies respiratoires

Sous ce titre, le *Journal des Forces* publie comme une étude scientifique sur une nouvelle méthode employée contre la Tuberculose, la Phtisie, la Bronchite, l'Emphysème, la Catarrhe, l'Asthme, l'Oppression, etc. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée à M. le Directeur de l'Institut de Supériorisme, 81, rue Lafayette, Paris.

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie

DANESI FILS

Boulevard Paoli, 16, Bastia

Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.

Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai donc mis le mot EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une eau qui ne sèche pas.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 97, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal*.
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoira gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bâ Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
PROCÉDÉ EXCLUSIF
NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires. Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Cauri ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 105 MARDI 14 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00207
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Mardi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 55 m. — Coucher, 6 h. 11 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 15.
Fête de Demain : Mercredi Saint.

13 AVRIL

LE VOYAGE EN CORSE

Le Progrès de la Côte d'Or, un des grands quotidiens de Dijon, publie l'article suivant, sous la signature de M. Louis Bascoul, que nous sommes heureux de reproduire, car il prouve que notre pays commence enfin à être connu et aimé comme il le mérite.

La patriotique campagne menée ces temps derniers par la presse parisienne contre la destruction des châtaigneraies a attiré l'attention sur une île longtemps oubliée, mal connue, énigmatique : la Corse.

Jusqu'à ce jour, peu de touristes la visitaient. La rareté des communications avec le continent, l'instabilité des bateaux, et, par suite, la crainte des nausées marines, retenaient les passionnés du beau sur des rives moins hospitalières.

Et voilà que, maintenant, les caravanes touristiques commencent à connaître les chemins bleus qui mènent à la terre de soleil et de senteurs.

Ce mouvement naissant est dû tout d'abord à M. Boland, l'éminent secrétaire du Touring-Club qui, le premier, entreprit la croisade corse, ensuite à l'amélioration des services maritimes postaux et, enfin, aux efforts du Syndicat d'initiative insulaire qui, vieux à peine de deux ans, a su réaliser des prodiges. Son Guide de 1908, enrichi d'une délicieuse préface d'Emmanuel Arène, et tiré à dix mille exemplaires, est destiné à un grand succès. En le parcourant, on ne peut résister au violent désir de répondre à son appel.

Le voyage en Corse, outre qu'il est des moins coûteux, présente l'avantage de pouvoir se faire en toute saison. L'île possède, en effet, toutes les altitudes et tous les climats. Stations d'hiver au bord de la mer, stations d'automne à « mezzomonte, » stations d'été sur les hauteurs. Mais la saison la plus propice pour y savourer la triple harmonie de l'eau, des montagnes et du ciel, est le printemps, alors que les cystes, les asphodèles, les lentisques, les bruyères arborescentes sont en plein épanouissement.

Ah ! cette entrée dans le golfe d'Ajaccio par une adorable matinée d'avril ! Le voyageur qui, au sortir de la couchette, est monté sur le pont bien avant l'heure du mouillage en rade, peut dire que le spectacle apparu des deux côtés du navire est un des plus beaux du monde. Tandis qu'il s'efforce de capter sous ses paupières ravies les visions de songe et de torpeur, des relents de sève forestière lui arrivent aux narines. C'est le maquis qui offre son encens capiteux en signe de bienvenue. Ces odeurs pénétrantes vous accompagnent partout : des vasques d'azur aux pentes hautaines. Il m'est arrivé plus d'une fois, en me promenant dans les bois, de suffoquer presque, tant étaient chargés de senteurs, les souffles qui passaient sur les hêtres et les laricios.

***

En écrivant ces lignes, je sens s'animer dans mon esprit l'image de tels inoubliables sites cyrnéens que j'aimerais tant savoir connus, admirés par vous, Bourguignons, si épris de pures beautés.

Ajaccio la blanche, parée de jardins, endormie au fond de son prestigieux golfe que protège une ceinture de montagnes violettes.

Bastia, d'où l'on peut contempler, estompées dans les ombres bleues, les îles de Monte-Cristo, d'Elbe et de Capraja.

Bonifacio, ses surprenantes falaises et ses grottes marines.

Les Calanche de Piana, aux roches empourprées frangées de cobalt, qui donnent à l'œil l'ivresse des couleurs.

Au cœur de l'île, par où se faufile un minuscule chemin de fer ; tout un chapelet de villages aux noms pittoresques blottis dans d'épaisses châtaigneraies. Des forêts comme celle de Vizzavona, à mille mètres d'altitude, vaste de 1.400 hectares ; des viaducs comme celui du « Vecchio, » haut de 96 mètres ; des tunnels, des précipices, des montagnes, des torrents. Là où les échos ne sont réveillés ni par la sirène des locomotives ni par les trépidations des autos, ce sont encore des éblouissantes échappées, des défilés, des taillis, des pics, des lacs.

Ici, au bord de la mer, des tableautins orientaux, encadrés par des branches de myrthes, de palmiers et d'orangers. Plus haut, la Suisse avec en plus les parfums violents d'arbustes inconnus ailleurs. Et, par-dessus toutes ces merveilles, un ciel écrabouillé de bleu où passent des frissons de caresses.

***

Voici justement arriver ces journées d'avril qui vont marquer l'apparition, aux têtes des jolies promeneuses du Parc, des premières pailles primavériles. C'est le moment de courir demander à Cyrnos le verre d'eau de l'hospitalité.

Je sais qu'il vous en coûte de quitter les coins dijonnais, où à chaque instant on s'attend à voir apparaître une de ces duchesses de Bourgogne qui furent les plus belles fleurs de la galanterie française. Mais Dijon ne vous gardera pas rancune d'une petite infidélité.

Et vous, gracieuses lectrices, ne craignez pas les rancœurs de la traversée. La Méditerranée est toujours somnolente, et les sémillants bateaux ne s'attardent presque pas loin des côtes. Dès que les Alpes provençales s'effacent à l'horizon, un matelot vous montre à l'avant, entre les fils de la mâture, les cimes neigeuses de l'île enchantée. Peut-être éprouverez-vous une déception en arrivant là-bas.

Vous avez lu des histoires de banditisme et vous voudriez tant connaître un de ces princes de la montagne ! Hélas, le dernier : Bellacoscia, est mort, il y a un an, et le maquis n'abrite plus que des amoureux.

Mais, en cours d'excursion, vous ferez la rencontre de braves paysans aux yeux bruns qui, après vous avoir offert leurs plus savoureux fruits, voudront orner votre voiture de beaux rameaux d'arbousiers.

Et ce sera un charme de plus ajouté à tous ceux que vous éprouverez dans ce voyage à l'île des beautés.

BIENVENUE

A l'heure où paraîtront ces lignes la caravane d'Instituteurs et d'Institutrices dont le *Petit Bastiais* a dernièrement annoncé la prochaine arrivée en Corse, aura, venant de Nice débarqué dans notre ville. Cette caravane, composée d'une trentaine de membres, tous Continentaux, organisée par M. Capavoine, directeur d'Ecole à Villeneuve-sur-Yonne, se propose d'excursionner dans notre île pendant toute la durée des vacances de Pâques.

A ces aimables visiteurs, le *Petit Bastiais* s'empresse d'adresser ses meilleurs souhaits de bienvenue, et de les assurer que partout où ils passeront, ils seront reçus avec la plus franche et la plus cordiale sympathie.

Une indiscrétion nous permet de savoir que ainsi qu'ils l'ont fait en 1905, lors du passage de la caravane dirigée par M. Canbier, directeur d'école à Melun, les Institutrices et les Instituteurs de notre ville offriront à leurs frères du Continent un punch d'honneur.

Nous nous réjouissons, nous, en tant que Corses de l'arrivée dans notre île d'un groupe important de membres de l'enseignement primaire ; parmi tous les touristes qui nous arrivent, ceux ci méritent une mention spéciale. Les Instituteurs sont, en effet de zélés propagandistes et de puissants vulgarisateurs. Si l'Algérie et la Tunisie sont, de nos jours, des régions bien connues, appréciées à leur juste valeur, une large part du mérite en revient aux caravanes d'instituteurs, qui, depuis de nombreuses années, ont visité et visitent cette partie de l'Afrique.

Il est permis d'espérer qu'il en sera de même pour la Corse. N'oublions pas que Cyrnos, « l'Ile oubliée, » et plus encore « l'Ile méconnue, » a été longtemps victime de préjugés de toutes sortes. C'est à dissiper ces préjugés qu'il faut ne point se lasser de s'appliquer. Et qui donc peut travailler plus efficacement que nos Instituteurs à cette œuvre de progrès ? Leur action, pour être lente, n'en est que plus sûre.

Notre conviction la plus intime est donc que la caravane de 1908 — comme celle de 1905 d'ailleurs — contribuera puissamment à faire mieux connaître, et partant mieux aimer, dans la France continentale, la Corse et les Corses.

Et c'est pourquoi nous disons à M. Capavoine et à ses braves compagnons : Soyez les bienvenus ; merci du fond du cœur pour la sympathie que vous nous témoignez en venant visiter notre île ; merci aussi pour le bien que, certainement, vous en direz dans la suite.

UN BASTIAIS.

Propos d'actualité

Soldats Français

Les nouvelles qui nous parviennent du Maroc jettent un jour singulier sur ce qui se passe en ce pays ; elles démolissent fort à propos les critiques amoncelées par les Jaurès, après les Herold, contre notre corps expéditionnaire.

« Nous sommes, s'écriaient ceux-ci, plus sauvages que les Marocains, nous les détestons, nous les massacrons alors qu'ils nous demandent grâce, nous n'épargnons pas même les femmes et les enfants dans les camps... Le soldat français donne au monde un spectacle écœurant, tuant pour le plaisir de tuer... »

C'est assez se faire l'écho de ces billevesées qui n'existent, heureusement, que dans l'esprit dégingué de nos socialistes antipatriotes.

160 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

IV

L'INTERROGATOIRE

— Vous souvenez-vous ?.. Je suis, moi, M. Ménestreau, juge au tribunal d'Epinal, et voici votre vieux camarade Décombrat, si maladroit sur vos lèvres et vos cheveux, qu'il était devenu, pour vous, l'objet de vos amusantes plaisanteries...

Croix-Vitré, comme si ces paroles étaient parvenues jusqu'à lui, et avaient fait résonner quelque souvenir, essaya de parler. Les lèvres remuèrent, mais il n'en sortit que des sons inarticulés.

— Je crois, dit le juge, qu'un interrogatoire est inutile et qu'un fait de réponse, voilà tout ce que nous obtiendrons de notre pauvre ami. Cependant notre devoir est d'essayer, par les questions les plus claires et les plus simples, d'arriver à allumer chez lui une pâle lueur d'intelligence .. Essayons...

Il retourna vers le lit, prit la main inerte du malade.

— Vous êtes bien le comte Hubert de Croix-Vitré ?

Silence.

— Si vous ne pouvez pas nous répondre, mais si vous comprenez cependant nos questions, faites-nous voir, par un geste, par un regard, par une pression légère de votre main qui est dans la mienne, faites nous voir que vous m'entendez ..

Silence et immobilité. Oui, tout ce qu'ils pourraient tenter contre une pareille inertie allait être inutile. Cependant, ils ne se découragèrent pas. Outre qu'ils avaient leur devoir de magistrat à remplir, fidèlement et loyalement, ils étaient les amis de cet homme, qu'on voulait retrancher pour jamais de la vie civile, et la pitié parlait en eux aussi haut que le devoir. Alors ce furent des questions enfantines, pour frapper cet esprit en enfance. Après avoir voulu évoquer des souvenirs joyeux, des parties de chasse, des voyages, des anecdotes de leur vie commune dans les Vosges qu'ils aimaient et que tous trois avaient aimées passionnément, après avoir précisé certains faits certaines aventures qu'ils savaient avoir marqué la vie de Croix-Vitré d'un trait énergique, ils rappelèrent non pas seulement ses souvenirs gais, mais ceux qui étaient les plus tristes... comme la mort de Suzanne...

Sans doute, le comte, prêt à tous les assauts, ne s'attendait pas à une attaque aussi douloureuse. Il tressaillit jusqu'au plus intime de lui même. Ses yeux se voilèrent et si les forts brusquement pour qu'on ne vît pas les larmes qui montaient et s'accumulaient sous les paupières. Pourtant, si légère et si passagère qu'elle fût, les deux magistrats n'avaient pas été sans remarquer cette émotion. Ils échangèrent un regard surpris, anxieux.

— Vous avez vu ?

— Oui.

— Lorsque vous avez rappelé la mort tragique de la comtesse ..

— On dirait qu'il a compris ?

— Est-il possible qu'il soit frappé par certains souvenirs, seulement ? Et que son esprit reste fermé à tous les autres ?

— Peut être.

Mais déjà Croix-Vitré s'était ressaisi. Déjà toute émotion avait disparu. Et les yeux, qu'il rouvrit, n'avaient plus d'autres regards que le regard vide, trouble, morne, sans vie, qui les avait accueillis et qui les désespérait. D'autres questions suivirent. Elles portèrent sur le domaine de Royaumont. Ils savaient qu'elle avait été pour Mon Royaume, l'affection du vieillard. Tous les menus faits dont ils avaient connaissance et qui portaient sur les achats de terres, de bois, de fermes, par lesquels Croix-Vitré avait agrandi le domaine de ses pères, les magistrats en usèrent pour solliciter cette imagination endormie, hélas ! ils le croyaient, pour toujours.

La matinée se passa ainsi, en efforts inutiles. Le greffier écrivait les questions, mais n'ont point à écrire de réponse. Le matin du vieillard resta complet, de la première à la dernière heure. Il eut à noter seulement l'émotion un instant soulevée en lui — du moins en l'avait cru — par le souvenir de la comtesse.

— Il est inutile de pousser plus loin cet interrogatoire, dit le juge. Il est malheureusement évident que nous n'obtiendrons rien de notre ami. Quelques questions à poser à la petite garde-malade, après quoi nous entendrons le médecin et les témoins que madame Nathalie Bourriane a fait convoquer.

Lison attendait, dans la cour, le bon plaisir des magistrats. Elle avait, on le pense bien, sa leçon faite depuis longtemps. Elle connaissait la pensée et l'infaillible volonté de son père. Elle s'y était soumise.

Les réponses qu'elle fit n'apportèrent à cette enquête aucun renseignement nouveau. Elle dit ce que tout le monde savait, que la paralysie du comte datait du jour de la mort de la comtesse... qu'on avait pu espérer pendant quelques mois que cette léthargie serait vaincue et que l'influence réparatrice aurait enfin, victorieuse de ces ténèbres... que cette espérance s'était évanouie. Rose-Lison était ainsi questionnée devant Croix-Vitré. Tout à coup M. Menestreau tira de sa serviette quelques feuilles sur lesquelles des notes étaient écrites. Il les consulta un instant, après quoi il échangea avec le procureur de la République des paroles à voix basse.

— Ma fille, dit le juge, n'avez-vous rien remarqué d'étrange, autour de vous en ces dernières semaines ?..

(A suivre).

Quoi qu'on en dise, le soldat français donnera la chevaleresque et généreux guerrier que nous a légué l'histoire. Les officiers ne donnent l'ordre de tirer qu'après avoir épuisé les sommations de mettre bas les armes. Mais ces adversaires usent de tels procédés de combat, que davantage de mauvaise volonté serait inqualifiable. Ils fraternisent, par exemple, de bataillon entre eux de manière à s'approcher suffisamment des lignes françaises sans être inquiétés, après quoi ils s'unissent et tirent sur nous. D'autres fois, ils font leur soumission avec toutes les marques du plus profond repentir, et le lendemain, nos soldats trop confiants ont la désagréable surprise d'essuyer le feu de ces traîtres.

Lorsque ces sauvages ont réussi à s'emparer de quelques blessés, ils les mutilent horriblement, leur arrachent les yeux, leur coupent la langue.

Contre de pareils bourreaux, il n'est pas de quartier possible. Laissons dire les apôtres d'un internationalisme sentimental, qui se paye de phrases auprès nous fausses.

La France au Maroc lutte contre des fanatiques incapables de distinguer la sauvagerie de la lutte courtoise. Ce sera son honneur, malgré tout, d'avoir accepté la lourde tâche de leur imposer une civilisation dont ils seront les premiers à bénéficier.

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 avril à 3 heures

Marche des Drapeaux,	Sellénick.
Les Noces de Figaro, ouv.,	Mozart.
Fiançailles, valse,	E. Wesly.
Faust, fant.,	Gounod.
Pavane Louis XIII.	Mariotti.

Le Chef de musique, X. LACOSTE.

L'ÉLECTION des Chambres de Commerce

M. Croppi, ministre du commerce et de l'industrie, vient d'adresser aux préfets une circulaire en vue d'assurer l'application de la loi du 19 février 1908 relative à l'élection des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures.

Comme on le sait, cette loi a pour but de substituer, pour l'élection de ces compagnies, au suffrage restreint actuel des « notables commerçants », le suffrage de tous les citoyens français commerçants qui participent déjà à l'élection des membres des tribunaux de commerce.

Désormais la représentation légale du commerce et de l'industrie émanera non d'un groupe de privilégiés, mais de l'ensemble des intéressés.

Dans ses instructions, M. Croppi, après avoir passé minutieusement en revue toutes les questions relatives à l'électorat et à l'éligibilité, à la formation des listes électorales, aux conditions de l'élection, s'étend tout particulièrement sur les dispositions de la loi qui permettent la répartition des sièges d'une chambre de commerce entre différentes catégories professionnelles, en vue d'éviter que les industries ou les commerces dont l'importance constitue la prospérité d'une région et en cause la force démocratique dominante ne soient absorbés dans l'ensemble du collège électoral en raison du nombre restreint de leurs électeurs.

Cette répartition, qui n'est d'ailleurs que facultative et à laquelle un certain nombre de chambres n'auront sans doute pas recours doit être préparée par une commission composée de délégués du conseil général, des tribunaux et chambres de commerce, en tenant compte du montant des patentes de la population active et de l'importance économique des différents commerces ou industries.

Pour faciliter les travaux de ces commissions M. Croppi a demandé au ministre des finance « que le service des contributions directes mit à leur disposition des renseignements très complets concernant les patentes.

Ces commissions devront siéger dans les premiers jours du mois de mai afin que leurs propositions puissent parvenir au ministère du commerce dans les premiers jours de juin au plus tard et que l'organisation électorale des chambres de commerce puisse être terminée avant la formation des nouvelles listes électorales qui aura lieu au mois de septembre en vue du renouvellement intégral des chambres de commerce fixé au mois de décembre prochain. C'est en effet à partir de ce renouvellement que la loi nouvelle sera définitive.

Congé aux Ecoles primaires publiques

A l'occasion de la réunion du conseil départemental le 11 avril courant, M. le Préfet de la Corse, sur la proposition de M. le Vice-Recteur, a décidé que les Ecoles primaires publiques de la Corse vaqueraient les 24 et 25 avril 1908.

Le Vice-Recteur, Le TÉO

ENTRE DEUX FEUX

Compagnie Fraissinet et Douane

La Compagnie Fraissinet qui, d'après ses connaissements, ne se reconnaît aucune responsabilité, a tout de même, quelquefois, la pudeur de reconnaître et de payer les manquants constatés par le destinataire, 48 heures au plus après le débarquement. Mais, (il y a un mais !) elle ne veut plus accepter cette responsabilité, dès que la marchandise a quitté ses hangars, ne serait-ce que pendant *deux minutes*, et sous la *surveillance exprese de la douane* !... A l'appui, un fait bizarre, qui vient de se produire, il y a quelques jours à peine.

Un négociant de notre ville reçoit une partie de café. Cette marchandise, frappée d'un droit d'entrée, sort d'un entrepôt de douane pour entrer dans un autre entrepôt, et est accompagnée d'un *acquit* qui constate le poids à la sortie du premier entrepôt.

Notre négociant fait faire le nécessaire pour retirer sa marchandise. On transporte donc les cafés en question de l'entrepôt au bureau de vérification qui constate un manquant de 25 kilos. La douane, qui ne veut rien perdre et qui a constaté le poids à la sortie fait payer les droits du manquant à l'expéditeur qui, à son tour, se retourne contre le destinataire, les marchandises voyageant aux risques et périls de ce dernier, qui a recours contre la Compagnie de transport. Mais voilà que cette dernière, à son tour, prétend que la marchandise est sortie de ses hangars, sans constatation de manquant et décline toute responsabilité.

Elle exige que ces sortes de constatations soient faites dans ses hangars. Mais le café est sorti sous l'œil exercé de la douane, crie le malheureux commerçant. D'ailleurs, 2 minutes de trajet suffisent pour faire cette opération, et il semble impossible qu'un vol ait pu être commis pendant ce trajet.

Cela m'est égal, répond la Compagnie !

Le malheureux a beau crier, protester, la situation ne change pas. Il faut payer, ou aller plaider à *Lyon* !!

Douloureuse alternative !

Il lui convient de payer.

Pourtant, si la douane y mettait un peu de bonne volonté, on pourrait éviter tous ces ennuis, soit en transportant purement et simplement la bureau de vérification à l'Entrepôt même, soit en faisant placer une bascule à ce même entrepôt, de façon à permettre à tout négociant de pouvoir au préalable faire la vérification de son poids. On pourrait encore simplifier la question de bien d'autres façons !

Je sais bien que je demande des choses impossibles ! Ah ! si ces questions étaient posées par un syndicat, les choses changeraient probablement ; on pourrait élever la voix et être entendu en haut lieu ; on pourrait exiger aussi que la loi fut faite même pour notre malheureux pays. Le commerçant n'étant plus isolé et livré à lui-même, pourrait peut-être aller plaider jusqu'à *Lyon* ! !

Mais voilà, il paraît que je demande encore l'impossible !... Pourquoi ? Mystère ! ! !

Pauvre commerçant ! paye et tais-toi !

Doux pays.

GUI.

Ecoles Normales d'Ajaccio

Modification des dates d'ouverture des concours d'admission

M. le Ministre de l'Instruction publique a fixé au vendredi 17 juillet pour l'école normale d'instituteurs d'Ajaccio, et au jeudi 16 pour l'école normale d'institutrices, au lieu du 29, les dates d'ouverture des concours d'admission dans ces établissements.

La visite médicale aura lieu dans chaque école normale, la veille du concours ; à 3 heures du soir à l'école normale d'instituteurs, à 8 heures du matin à l'école normale d'institutrices.

Le Vice-Recteur, Le TÉO

NICE

M. Auguste Hucherot

M. Auguste Hucherot, contrôleur des manufactures de l'Etat à Nice, vient de s'éteindre dans cette ville, à l'âge de 61 ans. Il était le frère du très regretté Charles Hucherot, juge de paix de Bonifacio.

Préparé par d'excellentes études secondaires, il entra tout jeune au ministère des finances, peu de mois avant les événements de 1870. Il ne quitta pas la capitale, et soit pendant l'investissement, soit pendant les jours néfastes de la Commune, il sut remplir son devoir avec un dévouement et un patriotisme qui ne passèrent pas inaperçus. Son administration qui avait apprécié ses qualités ne fut pas ingrate : quelques années après il était envoyé à la manufacture de Nice, qu'il n'a plus quittée. C'est là que, pendant vingt-cinq ans, il a donné la mesure de sa haute valeur professionnelle et aussi des excellentes qualités de son cœur. Il s'était acquis l'estime de tous ses camarades, de tous les fonctionnaires avec lesquels il se trouvait en rapport, et il était pour ses subordonnés aussi accueillant que paternel.

Aussi, les regrets sont unanimes parmi tous ceux qui l'approchaient, ainsi que parmi tous nos compatriotes qui habitent Nice.

Ses derniers moments ont été adoucis par la présence de sa belle-sœur et de ses neveux, en qui il avait reporté toute l'affection qu'il avait pour son frère et qui le payaient largement de retour.

Les obsèques ont eu lieu à Nice, en présence d'un immense concours d'amis et de compatriotes. Le deuil était conduit par Mme Charles Hucherot née Arrighi, sa sœur, Mlle José Mine Arrighi, son neveu, M. Antoine Hucherot, M. Pierre Benigni, receveur des domaines, M. le Directeur de la Manufacture et tout le personnel.

Après la cérémonie religieuse, M. le Directeur a dit un touchant adieu à son excellent collaborateur ; nous le reproduisons plus loin. Puis, le cortège s'est dirigé vers le vieux port, et le cercueil a été transporté sur le bateau en partance pour Bonifacio, où l'inhumation doit être faite dans le caveau de la famille.

Nous prions Mme Charles Hucherot-Arrighi et ses enfants, Mlle et MM. Arrighi de vouloir bien agréer nos plus affectueuses condoléances et l'expression de nos très vifs regrets.

∴

Voici le discours de M. le Directeur de la Manufacture de tabacs.

Messieurs,

Le personnel des Manufactures de l'Etat vient adresser, par ma voix, un dernier adieu au chef bienveillant et affable, au collègue obligeant et courtois, au collaborateur expérimenté et dévoué, qu'il vient de perdre.

Auguste Hucherot naquit à Bonifacio en 1847. Après de fortes études en cours desquelles son esprit acquit cette culture profonde et étendue, ce tour littéraire qui faisait le charme de sa conversation, il fut admis, à l'âge de 22 ans, dans notre administration, au ministère des Finances. Il vécut à Paris les heures sombres du siège pendant lesquelles il fit avec simplicité et dévouement, son devoir de soldat et de citoyen.

Il y a 24 ans, il fut envoyé à la manufacture des tabacs de Nice, où quelque temps après les fonctions de contrôleur lui furent confiées.

Vous savez, Messieurs, quelle conscience, quel tact et quelle autorité il apporta dans ces fonctions importantes ; vous savez aussi qu'il y gagna les sympathies et l'amitié de tous ceux qui l'approchèrent.

Depuis quelque temps, un mal implacable le minait sourdement ; peu à peu, malgré les soins affectueux, éclairés et dévoués dont l'entourait sa famille, ses forces déclinaient. Il vit venir la mort avec une stoïque résignation, et, jusqu'au dernier moment, tout ce qui lui restait de force, toute son intelligence, restée jusqu'à la fin nette et lucide, il les consacra à ses fonctions, auxquelles il était profondément attaché.

Il va maintenant reposer dans sa terre natale, dans cette terre de Corse, pour laquelle il professait une affection si filiale et si touchante.

A nous, il laisse le souvenir d'un homme bon, consciencieux, attaché à ses devoirs, fidèle à ses amitiés. C'est un souvenir que nous garderons précieusement.

Vous avez accompli toute votre carrière avec honneur et loyauté. Au nom de tout mon personnel, je vous dis un dernier adieu. Repose en paix.

EXCURSION de Bastia à Rome

PAR CIVITA-VECCHIA

Nous apprenons qu'à l'occasion des deux jours fériés de la Pentecôte, on prépare une grande excursion de Bastia à Rome par Civita-Vecchia.

Nous en ferons connaître prochainement tous les détails.

Une indiscrétion nous permet toutefois, de faire savoir que la traversée, déjà courte par elle même, se fera avec un des meilleurs bâteaux de la flotte marseillaise, et à grande vitesse.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Naissance

M. Sylvestre Frassetto, le zélé et sympathique président du Syndicat d'initiative, est depuis deux jours, l'heureux père d'un gentil et gros bébé qui a reçu les prénoms d'Etienne-Dominique.

Nous formons nos meilleurs vœux pour le nouveau né.

A l'arrivée

Sont arrivés :

Madame Hyland et Mademoiselle et Madame Protopopoff, M. Hermann Von Broth, Mlle de Lamones.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Théâtre Saint-Gabriel

Programme du mardi 14 au jeudi 16 avril

1re Partie

Fabrication du Champagne. — Un monsieur flegmatique. — Cake-Walk farce. — L'abandonné. — Les exploits d'un canaque. — En Bamboula. — Le roi des Dollars.

2me Partie

Agriculture et élevage en Australie. — Une soif inextinguible. — Le roi de Norvège à Paris en 1907. — Un maître à tout faire. — La revanche de la Grande. — Cow-Boys et peaux-rouges. — Un chien de garde S.V.P.

Etat Civil

NAISSANCES.

Graziani Hyacinthe. — Martinetti Madeleine. — Philippini Marie-Eugénie. — Frassetto Etienne Dominique.

Bulletin Financier

Paris, 13 avril 1908.

Les tendances sont irrégulières : les affaires peu animées. La Rente perpétuelle à 96 47 ; l'Extérieure revient à 93.51 ; le Russe 5 0/0 1906 fait 103.20 et le Turc 94.75.

Tenue excellente des établissements de Crédit. La Société Générale, ex-coupon, s'échange à 653. Les valeurs industrielles et de traction sont sans animation. Nord à 449. Valeurs cuprifères en recul. Les Mines d'Or se tassent. L'action Bon Auer s'inscrit à 682, coupon détaché.

La Société Française Electrolytique a vendu, très avantageusement, les brevets pour le Portugal et l'Espagne ; elle est en pourparlers avec l'Italie et la Russie ; enfin, elle s'attend, d'un jour à l'autre, à des demandes des grands producteurs des Etats-Unis.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia sont des titres hypothécaires émis en France en vue de l'exécution par des constructeurs français des travaux de ce port avec la garantie et sous le contrôle du gouvernement fédéral du Brésil. Ou cote 448.

L'action Lauriu Grec reste soutenue à 56.50.

Les travaux sont activement poussés aux Charbonnages de Montebras dont les actions sont recherchées à 57.

Chemins de fer Français peu traités.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Baromètre — 7 heures du matin 9°. à midi 13° à 2 heures du soir + 12°. Maxima + 14 6., Minima + 8°.

Baromètre — 7 heures du matin; 755 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent — Dans la matinée, S.-E., léger. *Dans l'après-midi*, id.

Etat du ciel; le matin, Pluvieux. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 17 mm.)

∴

Touristes

Une quarantaine de touristes, parmi lesquels sept dames, sont arrivés hier matin par le paquebot *Liamone*, venant de Marseille.

A ces touristes, qui se proposent de visiter notre pays, nous leur adressons une cordiale bienvenue.

∴

Nouvelles militaires

M. Orticoni, médecin aide-major de 1re classe au 157e, passe au 55e.

M. l'officier d'administration de 1re classe Orsini, gestionnaire du dépôt du matériel du service de santé à *Orange*, *passe au magasin du service de santé à Paris.*

M. l'officier d'administration de 3e classe Versini, des hôpitaux de la division de Constantine, passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

M. le lieutenant Bonaccorsi, du 24e colonial, est désigné pour servir en Cochinchine.

∴

Remerciements

M. Casalonga, caissier principal de la succursale de la Banque de France à Marseille, et Mlle Casalonga nous prient d'exprimer tous leurs sincères remerciements aux personnes qui ont bien voulu prendre part au deuil cruel qui les a frappés dans la personne de leur épouse et mère.

∴

Nouvelles coloniales

M. Paoli Paoli, ex adjudant à la section des télégraphistes coloniaux est nommé garde forestier stagiaire en Indo-Chine.

M. Allesi Charles-Fabrice, ex-sergent au 11e, est nommé garde principal de 4e classe de la garde indigène de Madagascar.

∴

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie : Garde républicaine, Peretti Henry-Julien, ancien cavalier, proposé par la Cie de la Corse ; — Cie des Bouches-du-Rhône, Antonini Jean-André, ancien sergent-fourrier, proposé par la Cie de la Corse ; — Cie des Alpes-Maritimes, Geronimi Jean-Joseph, ancien canonnier, proposé par la Cie de la Corse ; — Légion de la Corse : Lacassagne, ancien brigadier ; Rinos, ancien canonnier ; Grétin, ancien caporal ; Astoul, ancien soldat ; Mialhe, ancien caporal ; Lasserre, ancien caporal ; Marsanit, ancien sergent.

∴

Journal de l'Université

De plus en plus apprécié, indispensable aux femmes et aux jeunes filles, le « Journal de l'Université des Annales » publie cette semaine le texte sténographié des conférences de Adolphe Brisson (la *Chanson des Rues*, avec reproduction des plus jolies chansons, paroles et musique) Gaston Regnot (le poète *Albert Samain*) ; Daniel Lesueur (*Energie Féminine*), Henry Bordeaux (la *Société du Consulat*) ; etc.

Le numéro : 60 centimes.

Nouvelles maritimes

M. Guerini Bernardin, adjudant principal de 5e classe à Toulon, est promu au grade d'adjudant principal de 4e classe.

Le quartier-maître torpilleur sédentaire Micheli André est promu au grade de second maître.

∴

Avis au clergé

M. Pierre Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir Messieurs les membres du clergé qu'il se trouve en ce moment à Pila-Canale, où il restera jusqu'au 7 ou le 8 mai.

∴

Avis

Une manœuvre comportant l'emploi du tir à blanc au canon aura lieu le mercredi 15 avril, entre le village de Furiani et le cimetière de Bastia, de 6,à 9 heures et demie du matin.

⁂

A louer

Un grand magasin, rue de l'Opéra, n° 10.

Ce magasin sera libre le 1er juin prochain.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

⁂

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Lectures pour Tous

En ce mois où les deux Salons ouvrent leurs portes, vous êtes-vous demandé quelle fièvre règne au Grand-Palais ? Examen du jury, intrigues, démarches, on sait tous les plus piquants dessous de cette organisation que nous révèle le numéro d'Avril des *Lectures pour Tous*.

Quelle variété, dans cet attrayant numéro ! C'est toute l'actualité qu'on y voit défiler, par le texte et l'illustration, depuis le livre du jour jusqu'aux représentations de demain. Une dramatique reconstitution historique, des articles d'information, un roman d'un poignant intérêt complètent ce merveilleux ensemble, dont on se fera une idée en lisant le sommaire complet du numéro d'Avril.

Fils et Frère de Souverains assassinés. — Dans les Coulisses du Salon. — Célébrités de la Rampe. — La Meurtrière du Duc de Berry. — L'Homme aux 10.000 Pantalons, nouvelle. — Une Vente française. — En leur Domaine de « forêts. » — La Légende de la Croix. — Le Drame du Korokio, roman. — La Corbeille aux Œufs de Pâques. — Les Derniers invalides. — *Actualités* : La Jeanne d'Arc de M. Anatole France. — L'Opéra remonte Hippolyte et Aricie. — Coquin de Printemps ! des sins de Mirande. — Saint-Cyr célèbre son Centenaire. — Le roi Edouard VII reçoit le plus gros Diamant du Monde.

Etat-Civil

NAISSANCES

Ascaghetti Charlotte-Anna-Joséphine. — Demichali Laurant-Joseph.

DÉCÈS

Agostini Julie-Marie, mariée, 38 ans, de Talasani.

Vescovacce Louis, 2 ans, de Bastia.

AJACCIO

HOTEL DES PALMIERS

(Ancien Hôtel de la Marine)

à côté de la Mairie

à 2 minutes du bateau pour le Continent

ANTOINE PERI, propriétaire

2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaisse et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

Paris, 13 avril.

11 avril — 13 avril.

Rente 3 0/0 ancien 96 48 — 96.60

— 3 0/0 amortis. 99.90 — 97.10

ex-coupon.

Conseil Général

Canton de Piedicroce

Corte, 13 avril.

Les électeurs du canton de Piedicroce étaient convoqués hier, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général, en remplacement de M. Giocanti, décédé.

M. le docteur Giocondo Manfredi, seul candidat, a été élu.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

AIN

Arrondissement de Trévoux

Paris, 13 avril.

Les électeurs de la circonscription de M. Trévoux avaient été convoqués, hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Bérard, élu sénateur.

M. Ballet, radical, a été élu par 13.150 voix, *sans concurrent.*

∴

Au renouvellement du 6 mai 1906, M. Bérard avait été élu par 13.948 voix contre 6.621 données à M. Ducurty, conservateur.

EN ITALIE

Le Chancelier allemand *à Rome*

Le roi d'Italie reçoit le prince de Bulow en audience privée

Rome, 13 avril.

Le prince de Bulow a été reçu ce matin par S. M. le roi d'Italie, en audience privée.

L'entrevue a été des plus cordiales et a duré une heure.

∴

M. de Bulow aura demain une deuxième entrevue avec M. Tittoni, premier ministre italien.

Les journaux allemands attachent la plus grande importance au voyage de leur premier ministre.

La succession du comte Tornielli

Rome, 13 avril.

Comme successeur du comte Tornielli, à l'ambassade d'Italie à Paris, on met en avant le nom du commandeur Bollati, directeur général à la Consulta, et celui du marquis Capece Minutolo di Bugnano, ex-sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Toutefois à la Consulta on déclare qu'aucune décision ne sera prise avant Pâques.

EN ANGLETERRE

Le nouveau Ministère

Londres, 13 avril.

Lord Asquith qui a été chargé par S. M. Edouard VII, de former un nouveau ministère, par suite de la démission du Premier ministre, Sir Henry Campb ll Bannerman, vient de le constituer aujourd'hui.

Il a changé les attributions de l'ancien ministre de la marine, lord Tweedmouth qui avait été mêlé aux incidents de la lettre du Kaiser.

∴

La presse allemande commente vivement cet acte du premier ministre anglais et le juge très sévèrement.

AUX ÉTATS-UNIS

Immense Incendie

DESTRUCTION D'UNE CITÉ

54 victimes

7 millions de dégâts

New York 13 avril.

Un incendie d'une violence extrême a détruit la cité de Chelsea à Boston.

Malgré la promptitude des secours, il y a eu quatre morts et environ cinquante blessés.

Plus de 10.000 personnes se trouvent sans abri.

Les plus beaux édifices de la ville ont été détruits.

Les dégâts sont énormes ; ils se montent à plus de six millions de dollars.

A PARIS

Les Funérailles de l'Ambassadeur d'Italie

Paris, 13 avril.

Les obsèques du comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, ont eu lieu ce matin, à 11 heures.

Le clergé de la paroisse Sainte-Clotilde s'est rendu à l'ambassade, où l'absoute a été donnée.

Un cortège imposant s'est formé devant le palais de l'ambassade d'Italie, et de là s'est dirigé vers la gare de Lyon.

Sur le cercueil avaient été placés l'habit de gala de l'ambassadeur, son chapeau et son épée.

De nombreuses et riches couronnes avaient été déposées sur le char funèbre.

Un maître des cérémonies suivait le cercueil portant un coussin en velours noir sur lequel avaient été étalés le grand-cordon des Saints Maurice et Lazare, le grand-cordon de la Couronne d'Italie et la grand'croix de la Légion d'honneur, etc.

Le roi d'Italie s'était fait représenter aux obsèques par le général Trombi, aide de camp, et par le marquis Borea d'Olmo, grand-maître des cérémonies de la Cour.

Le président de la République était représenté par un officier de sa maison militaire.

Le ministre des Affaires étrangères, ainsi que d'autres membres du gouvernement assistaient aux obsèques.

Tous les membres du corps diplomatique étaient présents.

Les honneurs militaires ont été rendus par une division d'infanterie, un régiment de cavalerie, et six batteries d'artillerie.

Le deuil était conduit par le marquis Paulucci, ministre d'Italie à Lisbonne, cousin du défunt, représentant la famille, et par le personnel de l'ambassade et du consulat général d'Italie.

Le clergé de Sainte-Clotilde a accompagné le corps jusqu'à la gare de Lyon, où il a été mis dans un fourgon qui sera attelé au train de 10 heures et demie du soir, à destination de Novare, dont l'ambassadeur était originaire, et où il sera inhumé dans un caveau de famille.

LE MINISTRE DES COLONIES

EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Paris, 13 avril.

M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, s'est embarqué aujourd'hui à Lisbonne, à bord d'un paquebot des Messageries Maritimes.

M. Milliès-Lacroix a été reçu hier par la Reine-mère et le roi du Portugal.

Un grand déjeûner à été offert hier, à l'ambassade de France, au Ministre des Colonies.

M. Milliès-Lacroix visitera le Sénégal et la Guinée française.

La baisse des eaux du Sénégal l'empêchera de remonter jusqu'à Kayes pour prendre le chemin de fer du Niger ; et pour les autres colonies de l'Afrique occidentale il n'a pas fait encore de projet ferme. Tout dépendra du temps dont il pourra disposer, et des possibilités.

M. Milliès-Lacroix est accompagné de M. Bordeaux, directeur du personnel, et de M. Despax, chef de son secrétariat particulier.

Un Syndicat Franco-Italien

Paris, 13 avril.

On annonce la constitution d'un syndicat de banquiers français et italiens, pour la construction d'un chemin de fer reliant le Danube à l'Adriatique.

La *Banca d'Italia* est à la tête du groupe italien. Son directeur, M. Strigher, se trouve en ce moment à Paris pour les derniers accords.

EN GALICIE

Assassinat DU GOUVERNEUR POTOCKI

ARRESTATION

de l'assassin et de sa mère

SUICIDE DE SON FRÈRE

Paris, 13 avril.

Le comte Potocki, gouverneur de la Galicie, a été assassiné hier, à coups de revolver, par un étudiant ruthénien.

La vengeance politique est le mobile du crime.

L'assassin a été aussitôt arrêté. Sa mère aussi a été arrêtée car de graves soupçons de complicité pesaient sur elle.

Le frère de l'assassin voyant sa mère et son frère arrêtés, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver au cœur.

Ce double drame a produit une grosse émotion dans toute la province.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

AVIS DE DÉCÈS

(CERVIONE)

Madame Jean Casalta Camagli ; M. Félix Casalta ; M. et Mme Roch et Camagli ; Mlle Antonia Camagli ; Mme Vve Maximin Frediani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean Casalta

Pharmacien de 1re classe

leur époux, père, beau fils, beau-frère et neveu germain décédé, à Cervione le 11 avril 1908.

Les obsèques ont eu lieu le 12 avril à 4 heures du soir.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Progrès Agricole et Industriel *de Francardo*

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie et de la Scierie Hollandaise à Francardo.*

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 3, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment *unis et à dessins.*

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

REVUE-GUIDE POPULAIRE, PRATIQUE 8 fr. par an.

bulletin mensuel 16 pages, droit annuel, renseignements utiles, conseils, défenses et initiatives du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*

Fr. MAESTRACCI

ANCIEN PRÉSIDENT DE CHAMBRE DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'avais à traiter une plaie variqueuse sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, variqueuses et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, pharmacie Gutierrez.

CRÉDIT A L'ÉPARGNE

INSPECTION DU MIDI

25, rue Pavillon, Marseille

MM. les Sociétaires sont informés que le prochain tirage d'amortissement aura lieu le 25 avril prochain, à 10 heures du matin, au siège social.

Pour tous renseignements et cotisations, s'adresser :

Ajaccio, J. B. Debonne, 15, rue Fesch.

Bastia, Gaggery, 4, rue de la Gare.

Calvi, Negretti Jean, adjudant colonial en retraite.

Rogliano, Graziani Eugène, Maccinaggio.

Sartene, Trin Georges, ex-percepteur.

Vico, Cavalli Toussaint, propriétaire.

Venaco, Giacobbi, commis-greffier.

La Société accepte des personnes sérieuses pour la représenter dans le département. S'adresser à l'Inspecteur du Midi, 25, rue Pavillon, Marseille.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Parlant à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'un profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUHON, 53, rue Stéphenson, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 106 MERCREDI 15 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Mercredi Saint.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 53 m. — Coucher, 6 h. 12 s.

Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.

Fête de Demain : Jeudi Saint

14 AVRIL

La Tactique Electorale

L'ALLIANCE DES RÉPUBLICAINS

La date des élections approche. Il est maintenant urgent de savoir exactement quelle sera la tactique des partis le 3 mai prochain. Pour qu'au dernier moment il n'y ait ni surprise, ni équivoque, il importe dores et déjà de préciser les programmes, de jeter bas les masques, de savoir, en un mot, à qui nous aurons à faire ; il ne faut pas que, à la faveur de phrases sonores, mais à double sens, les ennemis de la République puissent s'introduire dans la place et prétendre à nous gouverner.

Les élections municipales ont une importance trop grande pour laisser dans leur préparation la moindre place au hasard. D'elles dépendent non seulement la bonne gestion des affaires communales, la prospérité de la Cité, mais encore l'avenir politique de la République. N'oublions pas, en effet, que les conseillers municipaux élus en 1908 auront à élire à leur tour les sénateurs en 1909 et en 1912. Or, le Sénat, plus encore peut-être que la Chambre des députés, a pris, dans notre constitution, la direction des affaires législatives ; c'est cette assemblée qui joue le rôle nécessaire de régulateur et de frein, c'est sur son activité que se règle la marche du progrès démocratique ; tels seront les conseils municipaux, tel sera le Sénat de la prochaine législature.

Les électeurs ont donc un devoir de premier ordre à remplir ; il faut qu'ils l'accomplissent en pleine connaissance de la situation actuelle des partis.

A ce sujet, l'Alliance Républicaine démocratique vient de lancer un « Appel aux Electeurs » qui précise fort à propos quelle sera l'attitude du parti républicain, et comment ce parti lui-même sera délimité.

Tout en préconisant l'union de tous les groupes de gauche, l'Alliance exclut de son sein, d'une part « le collectivisme révolutionnaire, partisan de la lutte fratricide des classes, de l'anarchie et de l'antipatriotisme, » d'autre part, « le cléricalisme, la réaction ouverte ou hypocrite, les faux libéraux qui se parent volontiers de l'étiquette républicaine, bien qu'ils soient, en réalité, les complices ou les dupes des partis rétrogrades. »

D'ailleurs, cette exclusion des extrêmes tant de droite que de gauche, n'est-elle pas parfaitement logique ? Nous dirons même qu'elle est nécessaire, et le parti républicain ne pourrait, sans compromission, passer outre. N'est-ce pas le parti collectiviste lui-même qui, aux congrès de Stuttgard et de Nancy, s'est séparé de l'ancien Bloc des Gauches, fondé en une heure tragique par Waldeck-Rousseau ?

Pour mieux affirmer son hostilité, ce parti s'est allié à la Confédération générale du travail, qui soutient une lutte incessante contre le gouvernement, à tel point qu'on prévoit sa fermeture avant le premier mai ; il a encore affirmé son intention de continuer, aux prochaines élections, sa coalition, maintes fois renouvelée, avec les candidats de la droite contre ceux de la République.

En présence de pareils desseins, le devoir des électeurs républicains est tout tracé : ils repousseront du pied ces candidats sans convictions qui n'hésitent devant aucune mésalliance pourvu qu'ils soient les plus forts ; ils réaliseront l'*Alliance des Républicains*, et ils triompheront.

Mais pour assurer cette victoire, il ne suffit pas d'être dévoué et convaincu, il faut encore affirmer sa conviction. Chaque abstention aux urnes est une désertion au devoir qui peut avoir les plus graves conséquences parce qu'elle diminue d'autant le poids de la majorité.

Dans une Démocratie, le peuple tout entier, qui possède le suffrage universel, est responsable de la marche du gouvernement. Une démocratie est, par définition, « une société dont tous les membres agissent, directement ou indirectement, sur le pouvoir. »

Est-ce à dire que chaque électeur soit capable de résoudre les problèmes politiques, de trancher toutes difficultés ? assurément non. Mais il faut que chacun soit convaincu de sa puissance propre, dont l'union constitue cette force irrésistible : *la Volonté nationale*, qu'il n'hésite pas à s'élever de toute son énergie contre les abus, les défectuosités qu'il remarque.

Cette initiative individuelle, c'est par le bulletin de vote qu'elle doit s'exercer. Les républicains, maîtres du Suffrage universel, après l'avoir si chèrement disputé aux partisans des tyrannies d'ancien régime, auront à cœur de ne pas en user avec indifférence. Ils assureront ainsi, le 3 mai, une éclatante victoire au parti des réformes démocratiques poursuivies dans la solidarité et la bonne entente de tous les partisans de l'ordre et de la paix intérieure, conditions indispensables du progrès social.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'un Bastiais

Nos Squares

Nous possédons à Bastia deux jardins publics. Il n'est pas encore venu à l'idée d'aucun étranger de les visiter pour la bonne et suffisante raison qu'ils ne présentent rien de remarquable, rien d'attrayant. Mais supposons que, par hasard, un des touristes qui ont débarqué dans notre ville veuille voir les squares charmants où les Bastiais heureux de fatiguer vont se reposer quelques instants, où les frênes flegmatiques vont jouir des douceurs de l'école buissonnière où les vieux retraités discutent avec passion les événements politiques passés et présents.

Mon Dieu, il trouvera que celui de la Haute Ville serait passable si les habitudes pénibles libres de quelques poliçants n'en avaient transformé plusieurs coins en vrais lieux d'aisance ; dire est inconvénient et la compagnie peu agréable des gros rats qui prennent le frais aux abords du Donjon, il n'y aura plus à redire, à moins que vous n'ayez la prétention de vous asseoir autrement que sur des pierres.

Mais s'il désire voir un jardin présentant des commodités et des attraits, qu'il aille visiter celui qui se trouve sur la Promenade des quais !

Superbe ! des bancs dont il ne manque que la moitié, mais qui sont par contre soigneusement rafistolés avec du fil de fer, ce qui oblige les ouvis qui s'y assoient à se lever prudemment, de peur de partir avec un trou dans la culotte ! D'ailleurs, les bancs encore intacts sont continuellement terrorisés par des gamins fort pâtés !

Ne pourrait-on pas porter remède à cet état de choses ?

Je vous bien qu'on va m'objecter qu'il y a un homme chargé de faire régner l'ordre dans ce square ; en effet, je me rappelle avoir entendu la voix de stentor de ce brave jardinier qui est devenu un passe-temps pour les gamins des environs, et on peut assister à des jeux de cache-cache entre les démolisseurs et « Zia Spri, » comme ils appellent le malheureux qui a pour mission de veiller au maintien de la propreté.

On pourrait d'abord rendre le jardin un peu plus attrayant et enjoindre aider « Zia Spri » à faire son métier. Ce brave homme doit le souhaiter de tout cœur, je pense.

A'STEOT.

LETTRE DU VILLAGE

Il n'y a plus de Tyrans

Le dernier pécit en effet en 1793, comme la dernière concubine du reste. Et, fait curieux, il est permis de penser que s'il avait eu les vices de ses prédécesseurs, peut-être aurait-il fini, comme eux, ses jours, sur la fourche.

Mais s'il n'y a plus de tyrans, nous avons toujours la tyrannie.

Je la découvre dans les victimes de la veille qui sont les bourreaux du lendemain, dans les opprimés d'hier qui sont les oppresseurs de l'heure présente, dans les persécutés enfin, qui deviennent, à leur tour, à la première occasion, les persécuteurs, et qui sont pour cela d'autant moins excusables.

Ah ! si l'école du malheur était profitable, on ne verrait pas aujourd'hui, tant de Français jonchés, comme il y a plus de deux siècles, le chemin de l'exil ! Mais nous n'apprendrons jamais à être sages : et pendant que chez les autres nations, on tâche de s'entendre, nous ne voyons, nous, d'œuvre plus utile, que de creuser de larges fossés au milieu de nous.

La tyrannie, on l'a découverte dans l'armée, dit-on : d'où l'antimilitarisme qui bat son plein.

Dans le civil, vous la voyez s'épanouir partout. Ceux qui détiennent une parcelle que conque du pouvoir croient déchoir s'ils ne font pas sentir aux autres le poids de leur grandeur. Toutes les administrations, faites pour le public, et payées par le public, sont peuplées de messieurs suffisants et bourrus qui s'ingénient à éloigner le public. Vienne le vent de l'adversité et vous les verrez tout à coup polis et complaisants.

Il est certain qu'il y a des exceptions ; mais on sait que les exceptions confirment la règle. Un employé qui relativement avait un peu de complaisance, fut un jour bâti par ses collègues, de ce qu'il était, à leur dire, trop accueillant. « On perd son prestige, lui dit-on, à faire comme vous. » Depuis, l'autre s'arrangeait à donner les explications supplémentaires, hors du bureau.

Croyez vous que ce soit là un fait isolé ? N'y pensez pas. D'ordinaire celui qui commande est arrogant de l'arrogance du parvenu. Vous verrez cela même dans le salut qu'il esquisse. Obséquieux envers les puissants et se courbant jusqu'à terre, il a les mains ankylosées pour rendre le salut au misérable. Simple esprit d'imitation. Il suit la méthode du chef qui prend des airs de Jupiter Olympien vis à vis du commun des mortels. Aussi ne vous étonnez pas si les chefs d'administration s'entourent, la plupart du temps, de véritables Cer-

101 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

IV

L'ILLUMINATION

— Nous avons été avisés que plusieurs personnes, habitant le château, avaient eu rencontrer soit dans les alentours immédiats de Royamont, soit plus loin, le comte de Croix-Vitre, se promenant la nuit, seul, sans soutien et sans guide... Vous ne quittez jamais le comte ?

— Jamais.

— Ni de jour ni de nuit ?

— Jamais, en aucun moment de la journée ou de la nuit.

— Ne pourrait-il être sorti sans être vu par vous ni entendu ?

— Et alors, il serait donc rentré également sans provoquer mon attention ? dit-elle avec vivacité. . Voici ma chambre. La porte en est toujours ouverte. J'entends le moindre souffle du malade. Mon sommeil est léger. Ce que vous dites est impossible.

— Cependant le comte est sorti certain soir .. des paysans l'ont vu se traîner sur la route, vers la rivière, et il a été ramené à Royamont par le docteur Fontenailles lui-même.

Rose ne perdit rien de son calme. Elle s'attendait à cette question.

— Cela est exact, dit-elle.

— Comment expliquez vous ce fait, cette sortie, une pareille imprudence, avec la surveillance dont vous prétendez que le comte est l'objet de votre part ?

— Explication toute naturelle : j'avais été obligée de m'absenter de Royamont ce soir-là.... M. de Croix-Vitre allait mieux, beaucoup mieux, à cette époque, et nous commencions même à entrevoir la possibilité d'une guérison partielle. . Pendant mon absence, que s'est-il passé en son esprit ? A-t-il eu peur, tout à coup, de se trouver seul ? A-t-il voulu, au contraire, profiter de cette solitude, et que personne ne le surveillait, pour essayer ses forces nouvelles ?.. Je le crois... Et ce fut un malheur, un grand malheur. . Depuis lors, toute espérance de guérison a été abandonnée.. Son mal n'a fait qu'empirer .. Jadis, nous pouvions, par gestes, par regards, entrer en communication avec sa pensée, maintenant, c'est fini... Vous le voyez... Vous lui avez parlé.. vous avez tenté de frapper son esprit en lui rappelant, sans doute, certains souvenirs... et je suis certaine que, pas plus que moi, pas plus que les autres, vous n'en avez rien obtenu. .

— En effet...

C'était tout ce que Lison pouvait apprendre. On ne l'interrogea pas davantage.

— Veuillez faire entrer M. le docteur Fontenailles et les témoins qui m'attendent. Vous prierez également madame Nathalie Bourriane de vouloir bien se rendre ici, en même temps qu'eux.

Quelques minutes se passèrent. Le comte restait insensible à ce qui se disait. C'était un cadavre en ce lit. M. Monestreau et le procureur de la République le considéraient de temps en temps avec une pitié grandissante. Aucun soupçon ne pouvait leur venir que la vérité leur était cachée. Et surtout, comment auraient-ils pu se douter que, si une comédie était jouée devant eux, dont ils étaient dupes, cette comédie venait de celui là même qu'ils regardaient ainsi, avec tant de douleur et en le plaignant à haute voix. L'enquête légale à laquelle ils se livraient était donc singulièrement simplifiée. Tout concourait à la leur rendre facile. Le docteur Fontenailles entra, avec Rose-Lison et Nathalie. Ils étaient suivis des paysans convoqués par le tribunal et des domestiques du château signalés à M. Monestreau comme ayant cru rencontrer, la nuit, en ces derniers temps, le paralytique errant par les chemins, aux alentours.

Le comte promena un regard morne et sans vie sur tout le monde. Il s'agita dans son lit, poussa des sons inarticulés, et ce fut tout. Mais ses paupières ne s'abaissèrent plus. Son yeux restèrent fixes, devant lui. Et celui qu'il regardait ainsi, c'était le docteur Fontenailles. Le juge questionna d'abord les paysans qui, au crépuscule, avaient aperçu le comte de Croix-Vitré se traînant le long de la rivière et semblant se diriger vers la forêt d'Hérival. Ils répétèrent au mot à mot ce que nos lecteurs connaissent. Ils eurent soin d'ajouter :

— Nous allions nous porter à son aide, car on voyait bien que le pauvre homme n'en pouvait plus et nous nous proposions de le ramener au château lorsque nous l'avons vu s'étaler au milieu de la route, juste au moment où arrivait la voiture du docteur Fontenailles. La voiture s'est arrêtée. Le docteur a ramassé le corps en travers de la route. Et la nuit étant tout à fait venue, il fut impossible d'en distinguer davantage.

— Ceci est bien conforme à la vérité ? demanda le juge à Christian.

— Entièrement.

— Aviez vous donc prévu, auparavant, que le comte pouvait être capable d'un pareil effort ?

— Non.

— Cependant vous aviez constaté chez lui un peu d'amélioration ? Et depuis ?

— Depuis il semble que l'effort de cette nuit là nous ait fait perdre à jamais l'espérance de le voir guérir.

Christian et le malade se regardaient. Et le docteur disait au malade, par son regard :

— Est-ce bien ainsi qu'il faut répondre ?

Et le malade disait à son tour, par les yeux :

bères qu'on dirait être placés là, afin de les délivrer des importuns.

Ces employés examinant à la longue tout ce qui leur tombe sous les yeux, grossissant ce qu'ils voient et prenant plaisir à découvrir ce qui n'y est pas.

Jetez un coup d'œil sur l'échelle sociale de haut en bas, vous constaterez les mêmes phénomènes. C'est à croire que nous ne sommes en *République* que de nom.

Malgré notre fière et belle devise nous attentons, tous les jours, à la liberté d'autrui.

En fait d'égalité, voyez (pour ne parler que de celle-là) toute l'impartialité qu'apportent les maires dans les répartitions des charges. Voyez (et je reviendrai sur ce sujet bien palpitant), l'impartialité de certains juges de paix dans leurs jugements en matière électorale.

Et quant à la Fraternité, c'est une affreuse blague. Le peuple de Paris disait déjà en 1848, du temps de Ledru-Rollin, que c'était la Fraternité de Caïn (1). Elle n'est pas de beaucoup meilleure de nos jours.

N'atteindrons-nous jamais l'idéal auquel nous songeons sans cesse ?

Oui, quand nous supporterons chez notre voisin, des opinions toutes différentes qu'elles soient des nôtres, — quand nous excuserons ses croyances ; — quand nous l'assisterons dans ses besoins ; — quand enfin, nous nous aimerons tous les uns les autres.

ASPRICCIA.

(1) Voici le couplet fait à cette occasion :

Liberté de mourir,
Égalité dans la misère,
Fraternité de Caïn,
Est ce que nous promet M. Ledru-Rollin !

Le Troisième Congrès DES Syndicats d'Initiative de la Corse

Banquet du Comité des Intérêts Corses à Nice

Pour clôturer le troisième congrès des groupements d'intérêts des diverses villes de la Corse, le Comité niçois qui est si activement dirigé par M. Santiaggi, avocat, a donné hier, à l'hôtel Continental, un banquet qui réunissait près de 150 convives.

A la table d'honneur, qui est présidée par M. Santiaggi, nous avons noté :

MM. Gassin, adjoint au Maire de Nice, spécialement désigné par M. Honoré Sauvan pour le représenter à ces cordiales agapes ; Cleiffe, conseiller de Préfecture, délégué du Préfet, qui s'était rendu à Grasse pour présider l'inauguration du monument Fragonard et des habitations ouvrières ; Santelli, député de Calvi ; Bruni, sous-préfet de Puget-Théniers ; Ornatti, commissaire spécial ; S.-M. Biasini et Chambrelhac, délégués de la Fédération des Syndicats d'initiative de la Côte d'Azur ; Bruni père, ancien directeur des Postes et Télégraphes ; Pinelli, ingénieur des Ponts et Chaussées, conseiller général de la Corse ; Marcelli, chef du personnel de la Compagnie des Tramways de Nice et du Littoral, docteur Pieri ; Pelloni, conseiller municipal de Nice ; Périan, qui a réglé les convives d'une excellent vin de Corvione, dont il est le propriétaire.

MM. Tomesi, notaire, président ; Thiers Fortuné membres du Syndicat de Bastia ; Capitali, président du Syndicat de La Balagne ; Campana et Luccantoni, délégués du Syndicat de Corte ; docteur Lucchini, président ; Codaccioni et Panzani, délégués du Syndicat de Propriano ; Marcaggi, avocat, président, Venturini, pharmacien, délégués du Syndicat de Toulon ; Colonna, négociant, délégué du Syndicat de Marseille ; Santandrea, délégué du Syndicat corse d'Alger.

Les membres du Conseil d'administration du Comité de Nice :

MM. le colonel Matei et Foata, vice-présidents ; Lonzichi, professeur, secrétaire-général ; Pieri, caissier au Crédit Lyonnais, trésorier ; Casanova et Santucci, secrétaires-adjoints ; Quilichini, ancien commissaire ; Pignon, Frassati, architecte ; Semoni de Saxoni, Michelangeli, Giannoni, Santandrea et Cardona, membres.

Docteurs Chiot, Seri et Degiovanni ; M. Poli, pharmacien ; commandant Silvani ; MM. Uccioni, médecin-major ; Marchioni, professeur ; Grimaldi, directeur de l'*Echo de la Mutualité* ; capitaines Brunelli, Agostini, Castellani, Martini, Scamponi, Marcelli ; Grillon, chef de bureau à la Préfecture ; Caputi, rédacteur ; Sorra et Viviani, rédacteurs à la Direction des Postes ; Saturni, commis principal ; Graziani, agréé ; Bonnet, chirurgien-dentiste ; Peyat, huissier ; Luca, négociant à Monaco ; capitaine Gailhardon ; Giuliani et Mattei, capitaines marins ; Battistini, Chilini fils, Pigeon fils, Pietri, ingénieur ; Taddei, Rongiconi, Battaglini, Santini, Mancini, de Casalta, Nicolai, Greco, Pietri fils, Antoni, Pasqualini, rentier ; Coccoldi, Padovani, Ponzevera, Bernardini, Mattei, Clementi, Debernardi, Serangeli, Carli, Leoni, Vivoni, Mariani, Morotti, Casanova, Valentini, Wabet, etc.

Les convives ont savouré un succulent menu, arrosé d'un petit vin du pays insulaire qui n'a pas pu contribuer à dérider les langues et à provoquer des épanchements cordiaux.

La champagne a marqué l'heure des discours, et ceux-ci, bien que nombreux, n'ont pas moins régalé l'assistance par les bonnes choses qui ont été dites.

Discours de M. Santiaggi

L'actif président du Comité de Nice a pris le premier la parole et a prononcé le beau discours suivant :

Suivant un usage antique, mais qui ne veut pas être solennel, les Corses se réunissent chaque année en un banquet fraternel.

Les sentiments auxquels ils obéissent sont, sans doute, nombreux et divers, mais certes, la satisfaction qu'ils éprouvent à constater l'empressement avec lequel leurs invités répondent à leur appel n'est pas moindre.

C'est, dit-il, pour nous un grand réconfort et un grand honneur que de saluer ici le Municipalité niçoise, qui s'est fait représenter par un de ses adjoints les plus sympathiques. J'ai désigné M. Gassin.

D'unanimes applaudissements accueillissent ces paroles. Sur la proposition de M. Pietri, un triple ban est battu en l'honneur du représentant du maire de Nice.

M. Santiaggi poursuit son discours en saluant le représentant du préfet, M. Cleiffe, et toutes les personnalités qui se trouvent au banquet, ainsi que les délégués des Comités auxquels ont pris part au congrès. Il termine en buvant à Nice-la-Belle et à la santé des convives.

Il donne lecture d'une lettre d'excuses de M. Berri, président de la Chambre de commerce, et d'un télégramme de sympathie de M. Chalzil, préfet de la Corse.

La parole est donnée à M. Cleiffe, qui excuse le préfet, retenu à Grasse. Il prononce ensuite un magnifi que discours dont la tournure littéraire charme les convives.

M. Cleiffe, comme M. Santiaggi, est vivement applaudi.

Discours de M. Gassin

Dans une improvisation d'une belle envolée et dans cette langue chaude et vibrante dont il a le secret, qui communique les sentiments de cordialité spontanée qu'elle exprime, M. Gassin se déclare heureux de l'empêchement qui a mis le maire de Nice dans l'impossibilité d'assister à ce banquet où il aurait retrouvé des amis sincères. On dit que le malheur des uns fait quelquefois le bonheur des autres, c'est le cas aujourd'hui ; les regrets très vifs de M. Honoré Sauvan de ne pouvoir être au milieu de vous me procurent le grand plaisir de m'associer à votre table et d'être des vôtres.

Aussi, ajoute-t-il, ne voyez en moi qu'un ami, un ami de vieille date qui a toujours répondu à votre sympathie et qui est prêt à le témoigner encore, chaque fois que l'occasion se présentera.

M. Gassin remercie les assistants de la touchante manifestation de sympathie qu'ils ont faite tout à l'heure à la seule énonciation de son nom. Cette manifestation est d'une spontanéité qui prouve qu'entre nous il n'y a pas seulement des mots, mais des sentiments profonds d'attachement.

C'est le plus grande satisfaction qu'un homme public puisse éprouver que celle d'avoir été acclamé avec un aussi imposant ensemble par des hommes de cœur tels que vous, car, vous êtes de ceux dont le caractère droit, le caractère propre à votre race, ne sait pas se plier à la flagornerie, ni se prêter à la dissimulation. Vous êtes francs et joyeux et vous aimez à dire ce que vous pensez, bien ou mal, des personnes qui sont en votre présence. C'est pour cela que votre manifestation me touche doublement et que je vous en remercie avec effusion.

Je ne veux pas exposer les grandes questions que vous avez agitées au sein de votre Congrès. Dans un banquet on aime satisfaire l'esprit avec des idées plus légères. Néanmoins, permettez moi d'appeler de tous mes vœux les solutions que vous avez trouvées et de vous dire que vous pouvez compter sur la Municipalité niçoise et sur moi pour les réaliser. Vous travaillez tous, dans ce pays, à une œuvre commune, qui est la prospérité de la région. Vous apportez, dans ce travail de propagande, des qualités d'énergie, de persévérance, d'ordre, de discipline et d'autorité — cette autorité en dehors de laquelle il n'y a pas de société sérieuse, et dont l'esprit corse est la vivante personnification, — vous êtes donc un élément indispensable parmi nous, et Nice, rendant hommage à vos qualités, vous compte parmi ses meilleurs enfants.

Le Maire de Nice et tous mes collègues du Conseil municipal sont prêts, comme moi, à ne pas vous marchander leurs efforts. Ce que nous avons fait dans le passé, nous sommes prêts à le faire dans l'avenir.

En faisant connaître votre fle magnifique, vous travaillez pour la France ; aussi, je souhaite que vous réussissiez dans votre tâche ardue et que l'activité de votre président ait enfin une récompense.

En terminant, l'orateur exprime tout le plaisir qu'il éprouve d'avoir assisté à ces agapes où le cœur se retrempe, car c'est la véritable fête de l'amitié.

Cette amitié, ajoute-t-il, nous devons en donner toute la mesure en rappelant le souvenir douloureux de notre ami à tous, M. Nobili Savelli...

Un tonnerre d'applaudissements salue la fin de ce beau discours. Une ovation est faite à l'orateur et un triple ban est encore battu en son honneur.

Des toasts très applaudis sont ensuite portés par MM. Santelli, député de Calvi ; Tomasi, doyen des journalistes corses, Chambrelhac, directeur de la fédération des Syndicats d'initiative ; Lucinchi, professeur adjoint au lycée, secrétaire du Comité, qui fait l'historique du Comité corse de Nice et qui rend hommage à l'activité de son président ; M. S.-M. Biasini, délégué du Syndicat de la Côte d'Azur, etc.

M. de Feretti della Rocca déclame une belle poésie de sa composition sur l'île de Corse, que l'assistance écoute avec ravissement.

La série des discours est terminée ; les convives quittent la salle et s'apprêtent à partir à Beaucoleil où le Comité corse de cette ville a donné dans la soirée un banquet en l'honneur des congressistes.

Nous tenons à mentionner d'une manière particulière la bonne camaraderie qui a caractérisé cette réunion charmante dont tous les assistants conserveront un agréable souvenir.

Le soir même banquet à Monaco offert aux délégués des Syndicats d'initiative de la Corse par leurs compatriotes de la principauté. Réception somptueuse, enthousiaste toasts à la Corse.

(*L'Eclaireur de Nice*).

CARAVANE D'INSTITUTEURS

La Caravane d'Instituteurs et d'Institutrices continentaux, que préside M. Gabriel Letainturier, sous-préfet de Saint-Omer, et organisée par M. Papavoine, instituteur à Villeneuve-la-Dandagre, Yonne, est arrivée dans notre port à 4 heures du matin. Malgré l'heure matinale et la pluie qui est venue malencontreusement se mêler de la partie, une délégation des Institutrices et des Instituteurs de Bastia attendaient leurs Collègues continentaux pour leur souhaiter la bienvenue et offrir des bouquets aux Dames institutrices de la caravane.

A partir de 8 heures, les membres de la caravane, pilotés par un certain nombre de leurs collègues de Bastia, ont visité les principales rues et les principaux monuments de notre ville.

A 2 heures de l'après-midi, un lunch leur a été offert, au Grand Café Français, par les institutrices et les instituteurs bastiais.

M. Papavoine, chef de la caravane, a remercié vivement ses collègues de Bastia de la réception d'ont lui et ses compagnons ont été l'objet.

M. Fumaroli, directeur de la Haute Ville, a répondu au toast de M. Papavoine.

Le souvenir de cette gentille fête restera longtemps gravé et dans l'esprit de nos hôtes et dans celui des membres de l'enseignement primaire de Bastia.

∴

Au sujet de cette magnifique réception nous recevons la communication suivante :

« *Les Membres de la caravane* d'Etudes des Instituteurs de France, débarquant en Corse, ont été vivement touchés de la cordiale bienvenue qui leur a été adressée par leurs aimables Collègues de Bastia, et leur en expriment leur vive gratitude.

» Les premières fleurs de Corse, offertes par nos charmantes collègues, seront gardées précieusement comme souvenir de l'agréable surprise qui nous attendait à Bastia.

» Merci à nos Collègues et surtout à nos gracieuses Collègues qui, malgré l'heure extrêmement matinale, nous attendaient à notre arrivée pour nous prouver que le vieux renom d'hospitalité corse n'est pas un vain mot.

» Merci pour tous, merci pour toutes, et notre vœu bien cher sera de recevoir un jour, soit à Paris ou à tout autre endroit de la France continentale, nos charmantes et charmants collègues Corses.

» *Les Membres de la Caravane.* »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — Parmi les 19 candidats qui ont été reçus à l'examen des bourses, au collège d'Ajaccio, figure le jeune Quilichini Paul Lilius, dans la deuxième série A.

Ce jeune candidat est le fils de M. J.-A. Quilichini, le négociant bien connu de Propriano.

∴

SERRIERA. — Mme Leca, institutrice à Pineto (Serriera), a ouvert dans sa maison une souscription qui a produit la somme de 15 fr. destinée à l'acquisition de cartes géographiques.

∴

MOITA. — M. André Grégoire-Don-André-Josué, suppléant du juge de paix de Moita, ancien conseiller général, a acheté maire, est nommé juge de paix du canton de Moroseglia, en remplacement de M. Giocanti, décédé.

∴

NONZA. — M. le docteur T. Orsini, de Canari, a fait don à l'école de garçons de Nonza d'une carte ayant pour titre : l'Arbre, le Pâturage, l'Eau, la Montagne, et d'un tableau intitulé : la Tuberculose.

∴

VALLICA. — M. l'abbé Marchetti, curé de Lano, est transféré à Vallica.

∴

CROCE. — Mme Alfonsi, institutrice à Croce, a ouvert dans la commune une souscription dont le produit, 33 fr., a été consacré à l'acquisition de deux cartes Vidal-Lablache et d'un globe terrestre.

Bulletin Financier

Paris, 10 avril 1908.

Marché indécis. La 3 0/0 monte à 96.55 ; l'Ex étiare s'inscrit à 93.50 ; le Turc à 94.65 ; le Russe 5 0/0 1906 reste à 96.15. L'action Crédit Foncier se retrouve à 725 ; le Crédit Lyonnais à 1.467, la Société Générale à 659, le Comptoir d'Escompte à 677. Les valeurs industrielles et de traction sont sans affaires. Le cuivre est en recul ; les cuprifères lourds. Mines d'Or bientaines.

Les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz sont recherchées à 449.50. L'action Santa Raphaël Quinquina demeure sans changement à 89. Transactions suivies à 459 sur l'action de la Société Russe Française Provodnik, la plus importante manufacture de chaussures et d'objets en caoutchouc de toute la Russie. La situation de cette entreprise peut être considérée comme très favorable puisque, depuis 1905, les bénéfices ont passé de 223.000 à 1.120.000 roubles.

Les obligations 5 1/2 0/0 or de la Canadian Metal Company, qui peuvent encore s'obtenir à 475 aux Banques Unies, Place de la Bourse, rapportent 6 0/0 net et paraissent des mieux gagées.

Le chemin de fer de Buenos Ayres Midland est appelé à desservir une des contrées les plus riches et les plus peuplées de l'Argentine. On prévoit que les recettes pourront atteindre au moins L. 300.000 par an, et qui assurera largement sur le service des obligations de cette société très soutenues à 454.

Les chemins de fer français sont en bonne tendance.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 753. — Températures : Maxima, 15 8 ; Minima, 12, 2.
Pluie : 13 millimètres 5.
Humidité : 66.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.

Conseil d'Arrondissement

M. Paul Milano, employé aux contributions, est candidat au Conseil d'arrondissement en remplacement de M. Barlini, décédé.

Nécrologie

Nous recevons d'Ajaccio une bien triste nouvelle : Mademoiselle Jeanne de Ronca Serra, enfant unique de M. le Commandant de Roccaserra, officier de la Légion d'honneur, s'est éteinte, victime d'une maladie qui ne pardonne pas, dans les bras de ses parents éplorés.

Ses brillantes qualités du cœur et de l'esprit justifiaient les belles espérances qu'on avait fondées sur elle.

Au mois d'octobre dernier, son père avait quitté l'armée pour venir s'établir à Ajaccio dont le doux climat, espérait-il, devait rendre à sa chère malade la force et la santé. Mal'e, hélas ! à son 17e printemps, cet ange s'est envolé ainsi qu'une colombe, en pleine éclosion des fleurs.

Le corps a été dirigé sur Serra-di-Scopamene pour être inhumé dans le tombeau de la famille.

Nous adressons nos plus sincères compliments de condoléance à son père inconsolable, à sa mère brisée par la douleur, et à ses nombreux parents de l'arrondissement de Sartene.

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui à 4 heures, en séance publique, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti, maire.

Ordre du jour : Affaires diverses.

La Société philanthropique

La société philanthropique de notre ville avait organisé dimanche dernier une fête à l'occasion de la bénédiction de sa bannière.

A 9 heures la musique municipale se rendait à la petite église St-Roch, où jouant un entraînant pas redoublé et s'est devant une nombreuse assistance que fut chantée, la messe en musique et que fut bénie la bannière.

M. Pugliesi-Conti, maire de la ville, et sa charmante fillette avaient été choisis comme parrain et marraine.

Coups et blessures

Dimanche, à 4 heures 50 du soir, à la suite d'une discussion qui vit le jour devant le numéro 1 de la rue Fesch, le jeune Pisinotti François, âgé de 12 ans, a porté quatre coups de couteau au jeune Pradini François, également âgé de 12 ans.

Le blessé, a été atteint à la cuisse et au genou gauche ; une des blessures de la cuisse paraît assez grave.

Pradini a été soigné à la pharmacie Chiaroni.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Au Port

Entrée :

Le « Venezuela », capitaine Dominique, venant de Bône.

Sortie :

Le « Golo », capitaine Olivieri, parti pour Marseille.

L'« Ibéria », parti pour Nice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 9.; à midi 16. 14 heures du soir + 13.6. Maxima + 16. Minima + 8.

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Pluvieux.
L'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 40 mm.

Ponts et Chaussées

M. Antoniotti Antoine, déclaré admissible à l'emploi de commis des ponts et chaussées, à la suite du concours de 1908, est nommé commis stagiaire, et attaché au service ordinaire du département de la Corse, en remplacement de M. Cortiechiato.

Eaux et Forêts

MM. Leca Charles-Louis et de Peretti Antoine-François-Xavier ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie.

∴

Ecole de santé militaire

Un concours pour l'admission à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon aura lieu le 15 juin prochain.

Les aspirants devront se faire inscrire à la Préfecture de la Corse, du 1er au 18 mai, terme de rigueur.

Le programme et conditions du concours sont déposés à la Sous-Préfecture de Bastia et à la Préfecture de la Corse.

∴

A l'arrivée

M. le docteur Rodolphe Santelli, député de Calvi, est arrivé hier matin via Nice.

∴

La grève des dockers

Hier matin, vers 9 heures, à la suite d'un différend survenu entre les ouvriers du port et le contremaître de la Cie Fraissinet les dockers ont abandonné le travail et se sont mis en grève.

Il se sont refusés à opérer le déchargement des marchandises apportées par l'*Ibéria* venant de Nice et par le *Vizcaona*, qui fait le service côtier et qui est arrivé peu après de Propriano.

Les grévistes ont en outre décidé de mettre à l'index tous les navires de la Cie Fraissinet jusqu'à ce que satisfaction leur soit accordée.

Le contremaître de la Cie aurait refusé d'embaucher le nombre d'ouvriers voulu pour le débarquement des marchandises.

D'où conflit.

∴

Avis au clergé

M. Pierre Ferri, fondeur de cloches à l'honneur de prévenir Messieurs les membres du clergé qu'il se trouve en ce moment à Pila-Canale, où il restera jusqu'au 7 ou le 8 mai.

∴

Objet perdu

Une jument, âgée de 6 ans, robe baie claire, taille 1 m. 40 environ, ayant une petite bosse au milieu du corps du côté gauche, suitée d'un mulet, âgé de 2 ans, robe rouge, crinière coupée très-courte, taille 1m. 35 environ ; et d'une mule, âgée de 1 an, robe gris cendré, taille 1m. 30 environ.

Prière de bien vouloir donner des renseignements à M. le Maire de San-Nicolao-di-Moriani.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A CAPANNELLE

Mercredi Saint. — Office des ténèbres à 3 heures et demie.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

AJACCIO
HOTEL DES PALMIERS
(*Ancien Hôtel de la Marine*)
à côté de la Mairie
à 2 minutes du bâteau pour le Continent
ANTOINE FERI, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie pures de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

13 avril — 14 avril.

Rentes de 3 0/0 anciens	96 60	96 22
— de 3 0/0 amortis.	97.10	97.22

ex-coupon.

Enregistrement

Paris, 14 avril.

M. Rafû, receveur de l'enregistrement à Bidah, est appelé aux mêmes fonctions à Alger.

Postes et Télégraphes

Paris, 14 avril.

M. Qailici, ex sergent-major, à la 16e section des infirmiers militaires, est nommé receveur des postes et télégraphes, à Caldarello.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 14 avril.

M. l'intendant militaire Dingler, adjoint au directeur du service de l'intendance du gouvernement militaire de Paris, est placé, à dater du 15 avril, dans la 2e section (réserve) du cadre des intendants militaires.

TOULON

Exploit d'apaches

UN GENDARME

est grièvement blessé au ventre

Toulon, 14 avril.

Plusieurs individus, qui s'étaient cachés dans le parc à charbon, à l'arsenal maritime, ont assailli, la nuit dernière, à coups de revolver, le gendarme Pedron.

La victime a été terrassée et gravement blessée au ventre.

Aux cris poussés par le malheureux gendarme, des hommes de garde sont accourus, mais les agresseurs ont pu prendre la fuite sans être reconnus.

Cette affaire cause une grosse émotion à l'arsenal.

Cambriolage d'un transport

La caisse du Vinh-Long est emportée

Toulon, 14 avril.

Le transport *Vinh-Long*, qui est actuellement au bassin, a été cambriolé, la nuit dernière.

La caisse de ce transport a été enlevée par des malfaiteurs. Elle contenait une somme très importante.

Des recherches ont été aussitôt faites ; la police de sûreté croit être sur la trace des cambrioleurs.

Une enquête est ouverte et menée avec beaucoup de diligence.

Les Morts du Jour

M. Cornil

Paris, 14 avril.

On annonce la mort de M. le docteur Cornil, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, ancien député, ancien sénateur, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur.

Né le 17 juin 1837, M. Cornil fut reçu docteur en médecine en 1866.

Après le 4 septembre 1870, il fut nommé préfet de l'Allier, puis donna sa démission ; il fut élu député, le 20 février 1876.

Le docteur Coroil laisse de nombreux ouvrages scientifiques d'une très grande valeur.

NOUVEAU Scandale financier

UNE ESCROQUERIE DE 30 MILLIONS

Paris, 14 avril.

Un nouveau scandale financier vient de se produire à Paris.

Une plainte en escroquerie a été déposée par un groupe de concessionnaires russes contre une maison de banque, établie rue de la Chaussée-d'Antin.

Le préjudice causé et les détournements atteindraient plus de trente millions.

BIARRITZ

Le départ d'Edouard VII

Biarritz, 14 avril.

S. M. Edouard VII a quitté Biarritz, dans la soirée, se rendant à Paris.

Le roi d'Angleterre descendra à l'hôtel, Bristol, où des appartements ont été retenus.

Le Souverain anglais ne fera qu'un très court séjour à Paris, car il doit se trouver jeudi à Londres.

La semaine prochaine, le roi Edouard, la reine Alexandra et leur fille, la princesse Victoria, se rendront à Copenhague, où ils seront reçus officiellement par le roi et la reine de Danemark.

LA NOMINATION du nouveau Gouverneur général de l'Indo-Chine

Paris, 14 avril.

Plusieurs journaux donnent comme certain la nomination de M. Klobukowski, ministre plénipotentiaire, comme gouverneur général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Beau, qui rentre en France et va être nommé ministre à Bruxelles.

Cette nomination sera rendue officielle dès l'arrivée de M. Beau, à Paris.

EN ITALIE

Le Chancelier allemand *à Rome*

Rome, 14 avril.

Le prince et la princesse de Bülow ont été reçus aujourd'hui par la reine d'Italie.

Un grand dîner a lieu ce soir, au Quirinal, en l'honneur du Chancelier allemand.

Le prince et la princesse de Bülow déjeuneront demain à la légation de Prusse près le Vatican.

Très probablement, dans l'après-midi, le Chancelier allemand sera reçu par le Pape, puis après par le cardinal Merry del Val.

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, et le Chancelier allemand se sont entretenus très longuement, ce matin, sur la question d'Orient.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 14 avril.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la marine qu'il n'y a aucun changement dans la situation des navires.

Le calme règne dans les ports principaux.

Le moral des troupes est toujours excellent.

Le retour DU GÉNÉRAL LYAUTEY ET DE M. REGNAULT

Grande Conférence au Ministère de l'Intérieur

Paris, 14 avril.

Le général Lyautey et M. Regnault, ministre de France à Tanger, qui avaient été chargés d'une mission au Maroc, par le Gouvernement, se sont embarqués ce soir, à Oran, à destination de Marseille, où ils arriveront jeudi matin.

Le général Lyautey et M. Regnault partiront dans la soirée pour Paris, où ils seront reçus vendre ti matin par le président du Conseil, auquel ils feront connaître le résultat de leur mission.

Le général Picquart et le ministre des Affaires étrangères assisteront également à cet entretien.

Le général Lyautey et M. Regnault ne feront pas un long séjour à Paris.

LES VOYAGES de l'Empereur Guillaume

Paris, 14 avril.

Plusieurs journaux de Pola confirment la nouvelle d'une entrevue qui aurait lieu, à Pola, entre l'empereur Guillaume et l'archiduc François-Ferdinand.

Cette entrevue serait fixée au commencement du mois de mai.

L'empereur Guillaume ne se rendra donc pas à Vienne à la fin de son séjour à Corfou, pour faire visite, comme on l'avait dit, à l'empereur François-Joseph.

∴

La revue *Bye Standard* annonce, d'autre part, que l'empereur Guillaume se rendra en Angleterre, pour prendre part aux régates de Cowes.

L'empereur d'Allemagne se rendra ensuite à Londres, où il assistera à la grande fête des Jeux olympiques.

CRACOVIE

LES OBSÈQUES du comte Potocki

Paris, 14 avril.

Les obsèques du comte Potocki, gouverneur de Lemberg, lâchement assassiné par l'étudiant ruthène Miroslaw Sczyrski, seront célébrées demain à Kzessow.be, où aura lieu l'inhumation.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Marie Monti, née Bertani, de Casamaccioli ; Mme et M. Michel Monti entrepreneur de la poste de Bastia à Saint Florent ; Mlle Angèle Monti, négociante à Bastia ; M. Charles Monti, propriétaire à Palasca, et sa famille ; M. Jean Lucciani, négociant à Casamaccioli, et sa famille ; M. Pierre-Marie Luciani, propriétaire à Casamaccioli, et sa famille ; M. Jean-Antoine Saliani, peseur public à Casamaccioli, et sa famille ; M. Mathieu Castellani, propriétaire à Galeria, et sa famille, M. Roberto, sous-officier au 173e d'infanterie, et Mme Roberto, née Monti ; M. Cyprien Panletti, propriétaire à Palasca, et sa famille ; M. Dominique Pierre Colombani, propriétaire à Speloncato, et sa famille ; M. Dominique Alesi, propriétaire à Speloncato, et sa famille ; M. Philippe Colombani, de Speloncato, et sa famille ; M. Jean-Baptiste Castellani, gendarme en retraite à Bastia, et sa famille ; MM. Pierre-Jean, Jean-Baptiste et Jean Castellani, propriétaires à Casamaccioli, et leurs familles ; M. François Negroni, de Calacuccia ; M. Joseph Santini, brigadier des eaux et forêts en retraite, de Casamaccioli, et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antoine MONTI
Hôtelier à Bastia

leur époux, frère, beau-frère, oncle germain et cousin germain, décédé à Bastia, le 14 avril 1908, à l'âge de 47 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 7 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard du Cardo, 1.

Les obsèques auront lieu à St-Florent.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Si vous voulez avoir une **Belle Poitrine**



aux gorge et aux épaules pleines, sans creux ni saillies osseuses, prenez les "Pilules Orientales". Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un flacon avec notice envoyer 6.25 à M. J. Rizk, Pharmacien, 2, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

Exigez bien que chaque flacon porte notre marque déposée.

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

A VENDRE Fabrique de Cédrats Confits, matériel, sirops, etc., etc. Prix modérés.
S'adresser aux Magasins Généraux de Bastia.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Conservation du Parc et des Monuments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 19 avril 1907)

375.00 francs de lots

Gros Lot: 100.000 f.
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE :
30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 franc

EN VENTE PARTOUT

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la désastrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser ceux des Contrefacteurs. Exiger la véritable pochette
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pulicani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 3, cours Napoléon, à Ajaccio.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN PURGE ASSURÉMENT

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
30, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de styles Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent sur garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LIQUEUR DE NOIX
BREVETÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix du Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1906)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en la Ville près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les Nos 2, 3 et 4 : 3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés,
et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia. Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires. Thomas MATTEI, Propriano · PUCCINELLI François, Calvi · LANTIERI Frères, Bonifacio · Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement.
Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérie, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Nervosité, Vices du sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cancer, etc.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande discrétion au président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 23, Rue des Saint-Pères, PARIS.



Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 107 JEUDI 16 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00211
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Jeudi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 53 m. — Coucher, 6 h. 13 s.
Premier quart., le 8 Pleine Lune, le 16.
Fête de Demain : Vendredi Saint

15 AVRIL

ŒUFS DE CARÊME
ET ŒUFS DE PAQUES

La consommation des œufs. — Le mirage. — Les œufs rouges. — Les cadeaux du Moyen-Age et les cadeaux d'à-présent. — Œufs décorés et œufs garnis. — Une mode coûteuse.

Avril n'apporte pas seulement aux gourmands et aux coquettes les œufs de chocolat ou de sucre, enrubannés, décorés et garnis, il fait aboudre aussi les œufs frais, car c'est le moment des grandes pontes. Il suffit de passer quelques instants aux Halles de Paris pour se rendre compte du rôle important qu'ils jouent dans notre alimentation.

On croit à tort que notre pays assure seul sa consommation. La vérité c'est que la plus grande partie des œufs vendus sur nos grands marchés proviennent de Russie, de Bulgarie, de Belgique et de Hongrie. Seuls les œufs à la coque sont fournis par la Normandie, le Centre et le Midi de la France, les œufs étrangers, perdant un peu de leur fraîcheur en raison de la longueur même du voyage et des manipulations dont ils sont l'objet.

Ils sont d'ailleurs soumis, les uns et les autres, à l'opération du mirage qui a pour but de fixer leur degré de fraîcheur ; dans un coin sombre, un homme assis devant une bougie, prend des œufs dans une manne et les place l'un après l'autre auprès de la flamme en les roulant entre ses doigts : si l'œuf est frais, il apparaît d'une transparence limpide ; si, au contraire, une tache se montre à l'intérieur, c'est qu'il est mauvais. Un bon mireur examinera ainsi plusieurs milliers d'œufs dans une journée et, détail curieux, seule la lumière d'une bougie permet le mirage parfait. Indiquons, enfin, que les œufs piqués sont employés pour la fabrication des échaudés et de la pâtisserie commune.

C'est également en avril, c'est-à-dire au moment où les prix de vente baissent, qu'on fait des œufs rouges. Ce serait une erreur de croire que ceux-ci sont d'une qualité inférieure, car ils sont au contraire choisis parmi les meilleurs, ceux qui sont les plus pleins et qui peuvent, par la suite, mieux résister aux manipulations nécessitées par la cuisson. En effet, on pense bien que les œufs ne sont pas mis dans l'eau bouillante par petites quantités. On les place par cinq cents dans des corbeilles d'osier et on les plonge ainsi dans un bain chaud coloré d'aniline où on les laisse durcir.

Parlons à présent des œufs qui, déjà, s'alignent aux étalages et dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité. On explique la tradition de deux façons différentes. Les uns prétendent que les premiers Chrétiens virent dans l'œuf, à cause du phénomène de l'éclosion, un symbole de la résurrection du Christ. D'autres sont plus prosaïques et ceux-là me semblent avoir raison. Ils rappellent que l'Eglise interdit longtemps l'usage des œufs dans le Carême. Or, comme il était pénible de s'en priver pendant quarante jours, c'était pour tout le monde une grande joie de voir cesser le temps d'abstinence. Et, pour marquer cette satisfaction, on avait pris coutume de s'offrir, à Pâques, entre amis et voisins, comme des cadeaux précieux, ces œufs dont on avait été sevré si longtemps.

Cependant, pour donner plus de prix à ceux-ci, on les faisait bénir à l'église dans les derniers jours de la semaine sainte ; puis, on prit l'habitude de les décorer chez les riches et de les teindre en rouge ou en bleu chez les pauvres.

Au Moyen-Age, le jour de Pâques, les étudiants et les clercs de la basoche s'assemblaient sur la place publique au son des sonnettes et des tambours. Les uns portaient des étendards burlesques, les autres étaient armés de lances ou de bâtons. Ils se rendaient en cohue, et avec un tapage horrible à la porte de l'église principale du lieu, là, ils chantaient laudes, puis ils se répandaient dans la ville et quêtaient des œufs de Pâques, comme font encore les enfants de certaines provinces.

A la même époque, l'usage était de porter au roi, après la grand'messe, des œufs dorés et enjolivés qui constituaient parfois de véritables objets d'art. On a conservé longtemps, à Versailles, des œufs ornés de peintures de Lancret et de Watteau, qui avaient été offerts par des gentilshommes de la cour à Madame Victoire de France, l'une des filles de Louis XV.

« La coutume des œufs de Pâques aboutit à un véritable abus, écrivait un chroniqueur du XVIIIe siècle, certains cadeaux sont d'un prix élevé par la façon artistique dont ils sont décorés. »

Que dirait-il s'il vivait à notre époque ! Jadis, en effet, toute la valeur d'un œuf résidait dans sa garniture extérieure ; aujourd'hui on ne s'attache plus qu'à sa garniture intérieure. En effet, œufs de sucre ou de chocolat ne comptent point s'ils ne contiennent quelque bijou, quelque dentelle, et Charles IX a pu changer le calendrier, le jour de l'an a beau n'être plus en avril, nous avons peu à peu repris les coutumes d'alors, tout en conservant celles créées depuis. Nous avons deux distributions d'étrennes pour le grand dommage de notre bourse.

ROBERT DELYS.

Propos d'actualité

L'Adjudication favorise la Fraude

C'est maintenant une véritable épidémie de fraudes qui sévit sur toute la France. Le mal, que l'on croyait n'avoir atteint que quelques garnisons de l'Est, vient d'être découvert partout. Il est malheureusement trop vrai que nos soldats étaient nourris avec des détritus, des rebuts, des viandes malsaines, des mixtures de toutes sortes, absolument impropres à la consommation.

Une conclusion s'impose, une seule, mais elle est indiscutable, c'est qu'il faut renoncer au plus tôt au système de l'adjudication, qui n'est ici faut l'avouer qu'une excitation à la fraude.

Comment n'en serait-il pas autrement ? Entraînés par l'ardeur de la concurrence, des négociants s'engagent inconsidérément à fournir des denrées à moitié prix de leur valeur. Acculés ensuite à la faillite ou à la tricherie, ils préfèrent bien souvent ce dernier moyen de s'en tirer. Evidemment, ils ont tort, mais ne faudrait-il pas pour être juste, englober dans la même responsabilité ceux qui ont accepté de tels adjudicataires ? Ceux là ne pouvaient pas ne pas ignorer, en effet, qu'un boucher qui s'engage à céder à 0 fr., 90 de la viande qu'il devra acheter 1 fr. 20 ou 1 fr. 30 sur le marché ne peut pas livrer de bonne marchandise.

De même, le président de la fédération des charcutiers a fait connaître au ministre de la guerre que les soumissionnaires pour la charcuterie avaient fait des prix à 30 ou 40 0/0 de perte. Dans un marché accepté sciemment de part et d'autre dans de telles conditions, il y a une sorte d'engagement tacite de malhonnêteté réciproque, qui est indigne de l'Administration et qu'il faut faire cesser, ne serait ce que pour l'honneur du pays.

Notez que ce que j'avance s'applique non seulement aux adjudications pour les subsistances de l'armée, mais à toutes les adjudications auxquelles l'Etat a recours. C'est une erreur de croire, lorsqu'on a obtenu des entrepreneurs un rabais énorme, un rabais de faillite qu'on a fait une bonne affaire. S'il en était ainsi, on obligerait chaque adjudicataire à se ruiner, ce qui serait déjà une mauvaise action. Mais l'expérience a démontré que l'adjudicataire y trouve toujours son compte ; seule la fourniture en souffre et l'Etat bien loin d'avoir fait la bonne affaire escompte, n'en a même pas pour son argent.

Autre conséquence : Les adjudicataires qui emploient des ouvriers sont contraints non seulement de frauder la fourniture, de multiplier les malfaçons mais encore de restreindre le salaire de la main d'œuvre. Le lock-out du bâtiment, qui met à l'heure actuelle 30.000 ouvriers sur le pavé en même temps qu'il ruine les patrons, n'a pas d'autre cause.

Il y a donc un intérêt social de premier ordre à supprimer le système de l'adjudication, qui est immoral et qui donne des résultats diamétralement opposés à ceux que l'on en attendait.

A. CAPELLO.

Le Troisième Congrès
DES Syndicats d'Initiative de la Corse

Discours

prononcé par M. le docteur SANTELLI, député de Calvi, au Congrès des Syndicats d'Initiative de la Corse, réunis à Nice.

Messieurs,

Je suis assuré d'être l'interprète fidèle de vos sentiments unanimes en adressant avant tout à la Corse, à la petite France de la Méditerranée, un souvenir ému ; en renouvelant à la ville de Nice, la cité hospitalière, l'expression si vive de toute notre gratitude ; en exprimant à M. Santiaggi, le très sympathique et très dévoué président du Congrès, l'hommage de toute notre admiration pour son inlassable activité.

J'y joindrai mes remerciements pour le très grand honneur qu'il a bien voulu me faire, en m'invitant, tant en son nom, qu'au nom de votre comité, à prendre place aujourd'hui parmi vous ; je le remercie aussi bien sincèrement des paroles élogieuses qu'il m'a adressées et lui suis très reconnaissant d'avoir apprécié avec tant de bienveillante sympathie les modestes efforts, qu'en ma qualité de député de la Corse, j'ai cherché à réaliser dans l'intérêt général du pays. Certains d'entre vous, Messieurs, en voyant se lever un représentant de l'île au Parlement, ont peut-être cru qu'il allait profiter de cette si belle manifestation pour leur développer tout un plan de réformes, tout un programme, et leur proposer une action précise, minutieusement dessinée.

---

102 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

IV

L'ARRONDISSEUR

— C'est bien ainsi.

— Vous avez soigné le comte dès le premier jour... Dites-nous quelles furent les phases de sa maladie, et ce que vous en pensez actuellement ?

— Je fus appelé auprès de lui alors qu'il venait d'être frappé de congestion cérébrale. La paralysie s'en suivit et contre la paralysie générale la science ne connaît pas de remède. Il ne s'agissait donc que de surveiller le malade, d'empêcher tout accident, de gâter chez lui la moindre lueur d'intelligence pour en profiter, ce qui fut fait. C'était de la nature que nous devions attendre le miracle d'une guérison... Il a fallu une suprême imprudence du comte pour prendre d'un seul coup, en une seule soirée, tout le terrain gagné. Vous savez comment...

Et les deux regards, toujours de l'un à l'autre disaient :

— Est ce bien ainsi ?

— Oui.

Le juge toutefois, reprenait :

— Ne croyez vous pas que la même amélioration puisse se produire encore ?

Ce fut ici, surtout, pour Christian qu'il fallut mentir.

— Il m'est impossible, et il serait impossible à tous les médecins de vous répondre, dit-il après un léger silence que personne ne comprit, si ce n'est Croix-Vitré et Rose Lison. Nathalie, elle-même, ne remarqua pas cette hésitation.

Le juge fit approcher ensuite le cocher, le jardinier et la femme de chambre qui avaient vu errer aux alentours de Royaumont le fantôme du comte de Croix-Vitré. Il les interrogea minutieusement. Ils redirent ce qu'ils croyaient avoir vu. Mais ils manquaient d'assurance. Au lendemain de ces apparitions, ils avaient affirmé avec certitude et les rapports qu'ils avaient faits à Nathalie étaient empreints de la plus entière bonne foi Mais ils avaient vu mettre en doute cette bonne foi. Les gens du château avaient fait sur eux des plaisanteries. Ils en étaient venus à croire qu'ils avaient bien pu se tromper. Ah ! par exemple, ils ne savaient pas comment. Ils avaient vu quelqu'un se promenant la nuit, ainsi qu'ils l'avaient raconté. Il paraît que ce ne pouvait être le comte, puisque le comte était impotent. Alors, qui ? Ils ne se chargeaient pas de le découvrir. Et voilà que la justice s'en mêlait, à présent ?.. S'ils avaient pu prévoir tant de désagréments, sûrement ils n'auraient jamais rien dit !..

Le juge demanda à Fontenailles :

— Vous avez entendu la déposition de ces deux hommes et de cette fille ?.. Ces trois dépositions, si peu précises qu'elles soient devenues, indiquent pourtant un fait singulier. . Celui de promenades nocturnes dans lesquelles se serait complu le comte de Croix Vitré.. Or, ces promenades auraient eu lieu après la nuit où le comte avait été ramassé par vous sur la route d'Herival... Il y a là un rapprochement intéressant et pour le moins vraiment étrange...

— Ces gens-là n'affirment plus. . au contraire...

— Ils n'affirment plus depuis qu'ils ont constaté l'incrédulité générale, mais nous, qui représentons la justice, nous devons tenir compte des différentes contingences qui amènent leurs hésitations d'aujourd'hui .. Et nous nous demandons avec anxiété : Ces gens n'ont-ils pas dit, autrefois, la vérité ?

— Ces gens se sont trompés ..

— Vous l'affirmez, monsieur ?

— Oui, dit nettement le docteur, les yeux fixés sur le vieillard, dont il devinait l'angoisse.

Au fond de la chambre, Nathalie, attentive, ne perdait rien de ce qui se passait. Elle crut remarquer, cette fois, que le docteur ne répondait qu'après avoir pris, pour ainsi dire, conseil du comte. Oui on eût juré que le malade communiquait sa pensée au jeune homme par un simple regard.

— Ils ont l'air de s'entendre !

Ses premiers soupçons, contre le docteur, se justifiaient donc ? Ainsi, elle avait eu raison de vouloir l'éloigner ? Mais cette entente, si elle existait en réalité, dans quel but ? Que préparait-elle ? Quelles armes avaient-ils trouvées ? Les magistrats n'avaient pas à pousser plus loin leur enquête. En somme, celle-ci allait se borner à constater l'impuissance de Croix-Vitré à comprendre les questions qui lui avaient été adressées et à y répondre. Il n'en fallait pas davantage. La demande en interdiction avait une base certaine et, sans nul doute, le tribunal prononcerait cette interdiction. Ce fut, en effet, ce qui arriva. Le comte fut déclaré interdit. Réduit ainsi à l'état de mineur, sa tutelle et l'administration de ses biens furent confiées à Nathalie. Elle avait compté sur ce dénouement et ses espérances ne furent pas déçues.

V

LE COFFRE FORT

Celles là, du moins. Car il ne faut pas oublier que les deux raisons principales invoquées par elle reposaient sur l'impossibilité pour le comte de Croix-Vitré de gérer et faire fructifier les biens qui lui restaient C'est-à-dire les valeurs nombreuses qui constituaient sa fortune mobilière, et cette fortune, nous le savons, était considérable. Il restait donc une dernière opération judiciaire. Celle de l'ouverture du coffre-fort.

(A suivre).

Je tromperai volontairement leur attente, car en agissant ainsi, je considère que je sortirais de mon rôle, que je rendrais vos travaux inutiles, que je compromettrais l'efficacité de notre collaboration. Quel était, en effet, l'objet, quel était le but du premier syndicat que vous avez constitué, il y a bientôt huit ans ? Etait-ce une manifestation politique, était-ce l'œuvre exclusive d'un parti ? Non, Messieurs, vous vous êtes dit : « Notre Ile si remarquablement douée par la nature, capable de toutes les richesses et qui a une page si resplendissante dans l'histoire de notre grande France, est encore en friche et fait tache au sein de la Méditerranée, berceau de toutes les civilisations. Unissons-nous pour une œuvre féconde ». Vous vous êtes unis, et toujours fidèles à votre devise : « Forti saremmo se saremmo uniti, » vous consacrez d'un commun accord tous vos plus généreux efforts au relèvement de l'Ile oubliée, montrant ainsi à nos détracteurs aveuglés que la Corse est autre chose que la terre des légendes de Mérimée. Il y a aussi sur son sol des hommes qui savent se passionner pour les grandes questions d'économie sociale, dont se préoccupe si à bon droit, à l'heure actuelle, l'opinion du monde civilisé.

Je salue avec fierté en vous, Messieurs, les intrépides et hardis pionniers de l'idée solidariste qui s'affirme de plus en plus dans notre Ile, depuis si longtemps divisée et si profondément agitée par les luttes stériles de la politique — qui jusqu'ici a été la seule, comme l'a si bien dit mon éminent collègue et excellent ami M. Emmanuel Arène, à obscurcir de ses brouillards son ciel lumineux. Grâce à votre patriotique initiative, déjà l'oubli réparateur descend chaque jour sur nos haines de famille, sur nos rivalités de clocher. Au temps des luttes fratricides, des irréductibilités politiques, succède une ère d'apaisement et de labeur. Groupés, conscients de leur grandeur possible et de leurs besoins immédiats les Corses, se réveillent, s'organisent et poursuivent avec une ardeur décuplée par le sentiment d'une trop longue et coupable indifférence la solution des divers problèmes qui se posent et qui aussi s'imposent à leur patriotisme.

Dans cette œuvre commune, œuvre d'admirable réhabilitation, quel est le devoir de ceux que votre confiance honore et choisit pour représenter la Corse au Parlement ? Doivent-ils, dédaigneux de vos efforts, méconnaissant toute la relativité de leur manière de voir et de juger, vous dicter à priori des conclusions arbitraires, eux, que leur mission même oblige à vivre loin de vous, empêche de prendre à vos travaux la part qu'ils mériteraient.

Pleinement soucieux de leurs devoirs, ne s'inspirant que des intérêts supérieurs du pays, vos représentants au Parlement, dont le zèle et le dévouement vous sont bien connus, mettront toute leur grandeur, toute leur fierté à faire leur profit immédiat des indications que l'étude aggrandie de la situation économique de la Corse vous aura suggérées. Ils seront l'écho fidèle et impartial de vos légitimes revendications, et se feront toujours un devoir, toutes les fois que vous les y inviterez, de soumettre le résultat de vos travaux à la sollicitude éclairée des pouvoirs publics. Et quand l'heure de la grande consultation nationale aura sonné, absolument confiants en vos sentiments d'équité et d'impartiale justice, ils ne vous contesteront jamais le droit d'établir au grand jour toutes les responsabilités de la veille pour mieux assurer les garanties du lendemain. Ils entiment avec vous, que les gouvernements qui se succèdent que les députés qui briguent vos suffrages n'ont de valeur réelle et appréciable que dans la mesure où par leur zèle, leur activité, la misère commune est allégée, les conditions générales de l'existence améliorées, le bien être de tous assuré.

C'est donc à tous que nous nous adressons, mais à vous plus particulièrement, que votre noble initiative a placé à la tête du mouvement de régénération de la Corse.

Messieurs, votre Ile ne nous est pas inconnue. Formulez vos desiderata, établissez les cahiers des revendications économiques du pays et nous mettrons tout notre honneur à lutter de toutes nos forces et dans la mesure de tous nos moyens pour les faire triompher.

Je ne terminerai pas sans vous remercier de grand cœur de la haute marque de confiance que vous avez bien voulu me témoigner en m'élevant à la présidence d'honneur du 4e Congrès des Syndicats d'initiative de la Corse. J'apprécie d'autant plus cet honneur qu'il m'est commun avec le très distingué président de la Fédération des Syndicats de la Côte d'Azur, M. le Docteur Balestre, à qui je suis heureux d'adresser, en votre nom et au mien, l'assurance de nos plus vives sympathies. Je prie, en même temps, M. le Président de la Chambre de Commerce de Nice de recevoir tous nos plus vifs remerciements pour les conseils instructifs et éclairés qu'il nous donne et la précieuse et utile collaboration qu'il nous apporte dans l'œuvre que nous poursuivons.

Je salue avec joie, Messieurs, l'avènement prochain d'une ère nouvelle d'union et de concorde pour notre pays, et vous convie à porter haut et ferme...A la France, à la Corse.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 avril à 3 heures

St-Georges, allégro,	Allier.
Les Saltimbanques, fant.,	Genne.
Valse Frivole,	Delmas.
Hérodiade, fant.,	Massenet
Coppélia, polka-mazurka,	Délibes.

Le Chef de musique, X. LAUGIER.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

Sur le départ de M. Millès-Lacroix, pour la cote occidentale d'Afrique.

« M. Millès-Lacroix a sans doute invoqué pour justifier son départ, l'exemple d'hommes d'Etat étrangers, Allemands ou anglais qui ont également fait d'illustres séjours durant leur ministère : c'est ainsi que Chamberlain, après la guerre du Transvaal, a parcouru l'Afrique du Sud pour rétablir le prestige de l'Angleterre et préparer les solutions futures ; mais son effort répondait à de hautes préoccupations et à des besoins d'action qui exigeaient sur les lieux la présence du chef. Alors la mission prend un tout autre caractère : la mère patrie pour ainsi dire vient elle-même dans la colonie apporter son âme, sa volonté, son concours puissant et direct. »

Le Rappel

Sur le lock out du bâtiment :

« M. Viviani, l'éloquent et sympathique ministre du Travail, a fourni hier, à la Chambre les seules explications qu'il pouvait donner. Nous les commentons en déplorant tout d'abord que M. Viviani ne saurait être rendu responsable d'une manœuvre dirigée presque autant contre l'énergique ministre du Travail que contre les ouvriers et le parti républicain radico-socialiste. Les ouvriers — M. Viviani l'a constaté avec regret — ne sont pas allés le trouver : c'est qu'à Paris, de M. le Ministre du Travail on les a mis en défiance ; ils savent, en effet, que depuis 1907 c'est la manœuvre du lock-out est perfidement préparée aux veilles des consultations électorales. »

L'Action

A propos du lock-out du bâtiment :

« Est-il vrai que, pour contraindre au lock-out les petits entrepreneurs récalcitrants, les gros manitous de la Chambre syndicale patronale aient exigé de leurs fournisseurs de plâtre ou ciment une hausse de 15 0/0 sur les matières premières pendant toute la durée de la fermeture des chantiers ? Ce sont là des manœuvres de guerre entre patrons. Est-il vrai que les membres principaux de la même Chambre patronale se sont procurés les billets à ordre souscrits par leurs petits confrères, qu'ils les feront en pleine crise présenter à l'échéance et exécuteront impitoyablement tous ceux qui n'auront pas renvoyé leurs ouvriers ? »

Le Gaulois

A propos de l'amnistie aux condamnés pour action révolutionnaire syndicale :

« On a refusé l'amnistie aux chrétiens qui initiaient, pour leurs croyances ou l'accorde aux anarchistes qui mêlaient au pain des subsistances vénéneuses, et l'on n'obtient même pas de ces favorisés un remerciement usuel. A peine sortis de leur geôle, où d'ailleurs, ils restauraient leurs forces et affermissaient leur santé, les saboteurs amnistiés enjoignent à l'intention du gouvernement ce geste familier que les collégiens dénomment « pied-de-nez. » C'est de bonne guerre, si, pour ma part, je ne me sens pas le courage de blâmer le facétieux Bousquet et ses joyeux camarades. On les a condamnés parce qu'ils mettaient en pratique les théories de ceux qui les envoyaient en prison ; les voilà libres et, naturellement, ils persisteront à profiter des enseignements qu'on leur a donnés. »

Au « Journal Officiel »

La Loi d'Amnistie

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1. — Amnistie pleine et entière est accordée pour toutes infractions commises antérieurement au 16 mars 1908, quelle que soit leur qualification pénale se rattachant aux événements qui se sont produits en 1907 à l'occasion de la crise viticole, à l'exclusion des fraudes de tout ordre.

Art. 2. — Amnistie pleine et entière est accordée pour les infractions ci-après, pourvu qu'elles aient été commises antérieurement au 16 mars 1908 :

1. Infractions en matière de presse, à l'exception des délits prévus par l'article 25 de la loi du 29 juillet 1881, des délits de diffamation et d'injure envers les armées de terre et de mer et des délits de diffamation en général ;

2. Infractions en matière de réunions, de grèves et faits connexes ;

3. Infractions prévues par la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, ou commises à l'occasion de l'application de cette loi, et faits connexes.

Art. 3. — Dans aucun cas l'amnistie ne pourra être opposée aux droits des tiers lesquels devront porter leur action devant la justice civile si elle était du ressort de la cour d'assises ou si la juridiction correctionnelle n'avait pas déjà été saisie, sans qu'on puisse opposer au demandeur le fin de non-recevoir tirée de l'article 66 de la loi du 29 juillet 1881.

Art. 4. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies et pays de protectorat.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 10 avril 1908.

Enseignement Primaire

Admission à la retraite

Par arrêtés ministériels des 24 février et 1er avril 1908, les instituteurs et les institutrices ci-après désignés ont été admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite :

1. MM. Giudici, ex-instituteur à Castelluccio (Ajaccio) ;
Lanfranchi, ex-instituteur à Olivese ;
Castelli, ex-instituteur à Calvi ;
Mme Agostini, ex-institutrice à Zuani.

2. A partir du 1er mai 1908 :
MM. Nasalani, instituteur à Canavaggia ;
Comiti, instituteur à Serra di Scopamene.

3. A partir du 1er mai 1908 (arrêté du 1er avril 1908).
MM.
Patacchini, à Pastricciola ;
Leggeri, à Venaco ;
Peretti, à Pratavona (Cognocoli) ;
Tristani, à Sermano ;
Casta, à Corbara ;
Lucchini, à Oletta ;
Leandri, à Volpajola ;
Sastarelli, à Piobetta ;
Sorbelli, à Pietralba ;
Paolini, à Prunelli-di-Fiumorbo ;
Giovacchini, à Monte Rosso (Albertacia) ;
Mme Fiamenghi, à Sari d'Orcino ;
Mme Ristoreelli, à Murato.

Créations d'Emplois

Par décision ministérielle du 7 mars 1908 ont été créés :

1. Un 3e emploi d'adjointe à l'école de filles de la Haute-ville à Bonifacio.

2. Un 3e emploi d'adjointe à l'école de filles de Levie.

Lettres de félicitations

Des lettres de félicitations ont été adressées par M. le Vice-Recteur à

Mme Chieppini, institutrice à Canale-di-Verde,

Mlle Leonetti, institutrice à Bolgodore,

Mme Giovannetti, institutrice à Pietra-di-Verde,

M. Giovannetti, instituteur à Pietra-di-Verde,

M. Teglaglioli, instituteur à Sarrola-Carcopino,

Mlle Casili, institutrice à Sarrola-Carcopino,

Mme Petroschi, institutrice à Lotta, St-Martin.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CARTICASI. — M. l'abbé P. noili, vicaire de Pastricciola, est nommé curé de Carticasi.

PROPRIANO. — Le ministre de la marine a accordé : la médaille d'argent de 2e classe à M. Giovanni Hugues-François, pilote, déjà titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction et d'une médaille de sauvetage en bronze ; — la médaille de bronze à M. Sartori Antoine-Grâce, maître au cabotage ; — un témoignage officiel de satisfaction à M. Leonetti Charles, matelot, et une gratification de 25 francs à M. Franceschi Jean-Marie, journalier à la Cie Fraissinet, sujet italien : ont pris une part active aux manœuvres tentées pour le sauvetage du brick goélette *Marie*, échoué, dans la nuit du 6 au 7 décembre 1907, sur la plage de Propriano.

CALDARELLO. — M. Quilici Martin-Antoine, ancien sergent-major à la 16e section d'infirmiers militaires, est nommé receveur des postes à Calcatello, en remplacement de M. Luciani, décédé, et de Mlle Olivieri, non installée.

Attention !

Les Pilules Pink ne sont jamais vendues à la douzaine, ni au cent, mais toujours en boîtes cachetées, semblables au modèle ci-dessous. Papier rose impression bleue.



Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 756·2. — Température : Maximo, 15. 0; Minima, 11, 5.
Pluie : 00 millimètres 5.
Humidité : 69.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Agitée.

La « Torrès » à Ajaccio

La « Torrès » une société de gymnastique italienne de Cassari va venir visiter notre ville.

Les membres de cette société, au nombre de 150 environ, arriveront avec leur fanfare, ce soir à 8 heures, par le vapeur Venezuela.

La musique municipale ira les chercher sur le quai.

Nous pouvons annoncer que cette société séjournera dans notre ville jusqu'à lundi soir, et que Dimanche, dans l'après-midi, sur la place du Diamant, les gymnastes italiens exécuteront quelques exercices et qu'ils donneront le soir une représentation payante au théâtre Saint-Gabriel.

Nous sommes certains que la « Torrès » sera bien reçue par nos concitoyens et que c'est au milieu des applaudissements de la foule, que les sociétaires en uniforme, tambours et clairons en tête, défileront dans nos rues.

A l'arrivée

Sont arrivés à Ajaccio MM. Carle Mellus, Otto Herman ; Bierman Hugo, Auguit Walzel, Du Gretzy et famille, Lady Isabel Browne, Docteur Pretzel, Mme Bertha Hirald.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Etat Civil

NAISSANCES.

Seta Lina. — Carbuccia Angèle-Marie. — Galleani Jeanne.

DÉCÈS

Rocesasera Jeanne Mathilde, 17 ans. Remediani Hélène, 25 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin : 10·5 à midi 20· ; à 6 heures du soir : 14·6. Maxima + 21·. Minima + 9·.
Baromètre. — 9 heures du matin, 763 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 759 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 00 mm.

Carnet mondain

Mardi, a été célébré à Chatou, Seine-et-Oise, le mariage de M. Camille Mozer, percepteur des contributions directes, fils de M. Mozer et de Madame née de Mattei, avec Mme Hirault née Hiart.

Les témoins de Mme Hirault étaient MM. de Chasseloup-Châtillon et Pesaard ; ceux de M. Mozer, ses cousins, M. Ferdinand Robin, ancien président de la Chambre des notaires de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Thaddée Gabrielli, député de la Corse.

Nous prions les nouveaux mariés d'agréer les vœux que nous formons pour leur bonheur.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire : le soldat Frimigacci Joseph, du 4e tirailleurs algériens : très grièvement blessé au combat de Bor-Rebab, le 17 février 1907 ; et le cavalier Agostini, du 3e rég. de chasseurs d'Afrique : blessé grièvement à la cuisse au combat de Sattat, le 15 janvier 1908.

Abordage

La nuit dernière, le vapeur *Principe Amedeo*, de la Compagnie Florio-Rubbattino, qui appareillait pour Livourne, a heurté par babord le voilier *Tulli Antoine*, capitaine Antonorsi, amarré au quai nord-est du Nouveau port, et lui a causé de graves avaries.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de sous-lieutenant, MM. les adjudants d'infanterie Alessandri, du 63e, maintenu au corps ; et Leca, du 163e, affecté au 112e.

MM. les officiers interprètes de 2e classe Pozzo-di-Borgo, du poste d'El-Aucha, et Ambrosini, du poste d'Adrar, ont été mis à la disposition de M. le gouverneur général de l'Algérie.

M. Alessandri, capitaine d'habillement au 125e, passe au 61e.

M. Poli, lieutenant au 48e, passe au 159e.

M. le sous-chef mécanicien Mercinelli, du 12e rég. d'artillerie, à Casablanca, est nommé au grade de stagiaire gardien de batterie, classé dans la direction d'Oran et détaché à Casablanca.

Avis au clergé

M. Pierre Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir Messieurs les membres du clergé qu'il se trouve en ce moment à Pila-Canale, où il restera jusqu'au 7 ou le 8 mai.

Récompenses honorifiques

Une médaille d'honneur en vermeil a été décernée à M. le docteur Lota François-Louis, chevalier de la Légion d'honneur, médecin du vice-consulat de France à Port-d'Espagne, île de la Trinité : s'est particulièrement signalé par son dévouement en diverses circonstances, notamment à l'occasion de la dernière épidémie de fièvre jaune qui s'est manifestée au cours de l'année 1907 dans cette île, et dont il a été gravement atteint lui-même.

M. le docteur Lota est le fils de notre très regretté concitoyen le docteur Antonio Lota. Nous lui envoyons toutes nos félicitations.

Pilules Suisses

Villers-le-sec (Marne), 19 Nov. 07. — J'étais toujours constipé, j'avais des douleurs de tête et de reins. Depuis que je prends des Pilules Suisses, constipation et douleurs ont disparu. BAILLY (Sig. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco, Giessel, pharmacien, rue Grammont, 28, Paris.

Voyage à l'œil

Le commandant du *Liamone* a remis entre les mains de l'agent de police, de service au port, le nommé Papucci Adolphe, 24 ans, sujet italien, habitant Ajaccio, qui avait effectué le voyage Bastia-Livourne et retour, en négligeant de régler les frais de transport.

Papucci a été écroué provisoirement au violon municipal.

A louer

Une chambre meublée ou non meublée, cours Sebastiani.

S'adresser au bureau du journal.

Contraventions

Procès-verbal a été dressé par la police contre les nommés G. Ambroise, 24 ans, B. Antoine, 22 ans, et B. Eugénie, pour dispute et tapage.

On demande

Une cuisinière ; s'adresser au bureau du journal.

Au Port

Vap. « Vizzavona, » cap. Firmin, de Porto-Vecchio, 5 pas., div.
— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 19 passag., diverses.

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

On demande

Un jeune apprenti à la Compagnie des Eaux.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A CAPANNELLE

Jeudi Saint. — Messe à 9 heures. — Office des ténèbres à 3 heures et demie.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bianchini Rosette-Lucette. — Parienti Antoine Dominique. — Casanova Charles Nonce.

DÉCÈS

Monti Antoine-Martin, hôtelier, 50 ans, marié, de Palasca.

BAINS DE POZZICHELLO

Eaux sulfureuses salines, froides, contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, contagieuses.

Saison du 4 mai à fin juin.

Chambres depuis 1 fr. 50 par jour.

Pension 5 fr. par jour.

Pour tous autres renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pozzichello.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00212

BOURSE DE PARIS

	14 avril	15 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.22	96 25
— de 3 0/0 amortis.	97.22	97.15

ex-coupon.

Tirage de la Loterie DE l'Orphelinat des Sous-Agents des Postes et Télégraphes

Paris, 15 avril.

Ce matin a eu lieu le tirage de la Loterie de la Société générale de l'Orphelinat des Sous-agents et ouvriers commissionnés des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Le *gros lot de cent mille francs* a été gagné par le numéro 3.340.624.

Le lot de *vingt mille francs* a été gagné par le numéro 1.853.633.

Dix autres numéros ont gagné chacun *1.000 francs*.

Vingt numéros ont gagné chacun *500 francs*.

Cinq cents autres numéros ont gagné chacun *100 francs*.

Enfin, mille numéros ont gagné chacun *50 francs*.

TIRAGE DE LA LOTERIE *de la Ville de Tourcoing*

Paris, 15 avril.

Ce matin a eu lieu également le tirage de la Loterie de la ville de Tourcoing.

Le *gros lot de cent cinquante mille francs* a été gagné par le numéro *1.219.920*.

Voyage d'Etudes DE M. PAUL DESCHANEL DANS LE SUD-ORANAIS

Paris, 15 avril.

M. Paul Deschanel, député d'Eure-et-Loir, ancien président de la Chambre des députés, est parti pour faire un voyage d'études dans le Sud-Oranais.

Plusieurs journaux prétendent que le voyage de M. Paul Deschanel a une importante portée politique concernant ces contrées.

A PARIS

Arrivée de S. M. Edouard VII

Paris, 15 avril.

S. M. le roi d'Angleterre est arrivé ce soir à Paris, venant de Biarritz, d'où il était parti par train spécial.

Il a été reçu à la gare par l'ambassadeur d'Angleterre et le personnel de l'ambassade. Il est descendu à l'Hôtel Bristol, où ses appartements avaient été retenus.

Avant son départ le roi d'Angleterre a offert un banquet d'adieu de 72 couverts. Aucun toast n'a été porté.

Edouard VII repartira demain à la première heure pour Londres, où il est attendu par lord Asquith et ses ministres qui auront une conférence politique avec lui.

L'état de santé de S. M. Edouard VII est très satisfaisant.

CHINE ET JAPON

Paris, 15 avril.

Les relations sont de plus en plus tendues entre le gouvernement chinois et le gouvernement de Tokio.

Le gouvernement japonais vient de soulever un nouvel incident à propos du refus par la Chine de transporter le poste japonaise. Des notes très vives ont été échangées entre ces deux gouvernements.

LE LOCK-OUT DES ENTREPRENEURS

Réunion mouvementée à la Bourse du Travail

Paris, 15 avril.

Plus de 4.000 ouvriers sans travail ont tenu, aujourd'hui, une réunion à la Bourse du travail.

Des discours d'une violence extrême ont été prononcés contre les entrepreneurs du bâtiment.

La situation devient très grave.

Tirages financiers

Ville de Paris 1869

Paris, 15 avril.

L'obligation portant le numéro 435 399 est sortie remboursable à deux cent mille francs.

Bons à lots de Panama

Le Bon portant le numéro 1.138.033 est sorti remboursable à cinq cent mille francs.

Le Bon portant le numéro 1.030.171 est sorti remboursable à cent mille francs.

EN RUSSIE

Les Mémoires de Stœssel

Saint-Pétersbourg, 15 avril

On annonce la publication prochaine, à Stuttgart, des quatre volumes des mémoires du général Stœssel, défenseur de Port-Arthur, et récemment condamné pour crime de haute trahison.

La traduction du premier volume est déjà achevée.

Les mémoires paraîtront en même temps à Paris et à Londres.

EN ITALIE

Le Chancelier allemand *à Rome*

Le prince de Bulow reçu en audience privée par le Pape

Rome, 15 avril.

Le prince de Bulow a été reçu aujourd'hui, en audience privée, par S. S. Pie X.

Le chancelier s'est rendu au Vatican en partant du siège de l'ambassade allemande. Il a été présenté au Pape par le baron de Mohlberg, ministre de Prusse auprès du Saint-Siège.

Le Pape s'est entretenu avec le prince, puis il lui a donné sa bénédiction.

Sa Sainteté a reçu ensuite la princesse de Bulow et sa suite.

Les journaux allemands attachent une grande importance à cette visite.

Les journaux anglais font observer au contraire, très justement, que M. de Bulow n'étant pas un prince régnant, on ne saurait par suite donner une grande importance à sa visite.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Sur la frontière Algéro-Marocaine

SITUATION GRAVE

Télégramme du général Bailloud

Paris, 15 avril.

Le général Bailloud a télégraphié au ministre de la Guerre que la situation dans l'Extrême Sud Oranais devient de plus en plus grave chaque jour.

La harka s'avance avec des forces considérables

Nos postes avancés vont avoir une lutte sérieuse à soutenir.

Le poste de Talzaga a été renforcé, ces jours derniers, avec les colonnes arrivées de Beni-Ounif et d'Aïn-Sefra ; avec ces troupes de renfort, il a été formé une ligne de défense qui s'étend tout le long de la vallée de Zousfana jusqu'à Fort-Hasna.

Le général Bailloud ajoute dans son télégramme qu'il s'attend, d'un moment à l'autre, à être attaqué par des forces extraordinaires.

Le voyage des Souverains Russes EN FRANCE ET EN ITALIE

Paris, 15 avril.

Des journaux italiens annoncent que le Tzar se rendra en France, en octobre prochain, pour rendre au Président de la République, la visite que celui-ci fera au cours de l'été.

A leur départ de France, le Tzar et la Tzarine iront en Italie rendre à Victor Emmanuel III, la visite qu'il leur fit au début de son règne.

Le voyage de la Tzarine en France et en Italie n'aura lieu toutefois que si son état de santé est suffisamment satisfaisant pour lui en permettre les fatigues.

AJACCIO

Aux Galeries Ajacciennes

19, Cours Napoléon

SALINI et MARTINI

Propriétaires

ROUENNERIE ET LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CHEMISERIE ET BONNETERIE

Grand assortiment d'articles pour hommes.

Occasions exceptionnelles

AVIS DE DÉCÈS

(LURI DE CORSE)

M. et Mme Antoine de Tomei ; Mlle Marie-Madeleine de Tomei ; Mme veuve Marie-Catherine Potentini, d'Erss, née de Tomei ; Mme Marguerite de Tomei-Potentini ; Mlle Eléonore de Tomei ; M. A.-F. Baldovino ; M. Jean-Jacques de Tomei ; Mlle Jeanne Tomei ; Mme et M. F.-M. Franceschi, d'Erss, et leurs enfants ; Mme et M. J.-B. de Mari et leurs enfants ;

Les familles de Tomei, sous-préfet ; Dias et Catoni, de Cagnano ; notaire Tomei ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Blanche-Marie de Tomei

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Luri, le 14 avril 1908, à l'âge de 72 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle !

GRAND HOTEL D'EUROPE

A l'occasion des Fêtes de Pâques, on trouvera chez Mme Adelaïde COLOMBANI un grand assortiment de *Panette au broccio*, douces et salées, *Campanili*, *Falculelle* et *Fiadone*.

Spécialité de gâteaux corses de première qualité.

Goûtez et comparez.

Vente Volontaire

Le vendredi, 17 avril courant, à 9 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, en gare de Bastia (Petite Vitesse), à la vente, aux enchères, d'une quantité de spiritueux se composant de :

1 fût Rhum à 54 degrés contenance 159 litres.

1 fût Absinthe à 50 degrés contenance 274 litres.

2 caisses contenant 74 litres sirops assortis.

1 caisse contenant 14 litres liqueurs assorties.

1 bonbonne contenant 28 litres Vermouth.

La dite vente aura lieu au comptant. Les acheteurs auront en outre à payer *les droits d'octroi*, si les marchandises achetées doivent entrer en ville.

L'Huissier poursuivant la vente,
V. COLOMBANI.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, à VESCOVATO.

MARSEILLE

Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

Maison Remise à Neuf
Electricité — Bains
Vue splendide sur la Mer

PRIX MODÉRÉS

V. RAYMONDO, Propriétaire

Succursale à Vichy
HOTEL NAUSSANT

LA GASTRITE

ET TOUTES LES MALADIES DE L'ESTOMAC SE GUÉRISSENT RAPIDEMENT ET SÛREMENT GRÂCE À

Si vous soignez votre estomac, votre santé ira toute seule. Mais si vous négligez les premiers symptômes de la dyspepsie ou de la gastrite, vous devez vous attendre à souffrir le martyre. Vous ne pouvez pas vous imaginer comment il faut, si votre nourriture ne se digère pas. La Tisane Américaine des Shakers assure une parfaite digestion et guérit toutes les maladies de l'estomac.

LA TISANE Américaine des SHAKERS



SOUCIS D'ARGENT

Si vous avez des soucis d'argent, c'est votre faute, puisque vous pouvez, par vos indications et une provision minime, GAGNER DE SUITE, à la Bourse, dans une opération facile, **A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE,** *la somme qui vous est nécessaire.*

CONFIANCE, DISCRÉTION

Ecrire à la Caisse Générale, 56, rue Paradis, MARSEILLE



Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi a Bastia, Haffaifli à Corte, Pedovani à l'Ile-Rousse, Scaglioia, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 53, rue Stéphenson, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS MACHINES, Fournitures, DÉCOUPAGE

Soudures, Marteaux, TOURS, Pyrogène, &c. CATALOGUE franco. Timbre pour réponse. 0,50

LA MEILLEURE MAISON DE FRANCE

Librairie Ollagnier



BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris



POUR FAIRE PONDRE LES POULES sans interruption même par les plus grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS par an pour 10 poules

NOTICE *gratis et franco* Aux CHEPTEUR D'AVICULTURE à PRÉMONT (Aisne) France

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires et articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *rendent le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal*, *11, rue Jacquemont*, *Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

HUNYADI JANOS

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, GRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.

BONDES EN CHÊNE MERRAIN

pour tonneaux

2 USINES A VAPEUR

Société Industrielle du Midi

54, rue du Coq, Marseille

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF Déposé dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

H. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de parfs contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

ON DEMANDE des MALADES

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI François, Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse;

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 108 VENDREDI 17 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Vendredi Saint.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 15 s.

Dernier quart., le 23 — Nouv. Lune, le 30

Fête de Demain : Samedi Saint

16 AVRIL

La Mutualité à Bastia

Dans la relation d'un voyage effectué en 1895, en Corse, un Suisse, M. Herman Fol, a déclaré que ce qui l'empêchait de désespérer de l'avenir économique de notre pays, c'était la vue des terrains mis en culture entre le Golo et Bastia. Une consolante conclusion analogue, au point de vue de notre progrès social, pourrait être tirée du développement qu'a pris, *au cours des trente dernières années*, la mutualité, non-seulement à Bastia, mais dans toute la Corse. Jusque vers 1875, en effet, on ne connaissait guère chez nous que le clan, société de fait pour l'entr'aide, bien entendu, mais pour une entr'aide spécialement électorale, ou même guerrière ; et la confrérie, société pour la prière et pour l'entr'aide aussi, mais seulement, sauf exception, après décès.

Que le lecteur veuille bien ici ne pas se méprendre sur le sentiment qui nous inspire. Nous ne faisons pas le procès à ces groupements. Ils ont rendu et ils rendent, sans doute encore, des services à leurs membres, puisqu'ils se sont fondés et qu'ils durent, en évoluant peut-être. Mais des populations entières ne sauraient, on nous l'accordera, vivre de la conquête par *quelques-uns* de mandats électifs, municipaux ou autres, ni s'hypnotiser dans la poursuite d'un bonheur supraterrestre, s'ouvrant sur de belles ou de décentes funérailles. Ce que nous voulons d'abord, c'est vivre, c'est durer, sur cette terre même. Et pour y vivre et pour y durer de la façon la moins inconfortable possible, le meilleur moyen est de s'associer, chacun suivant ses affinités.

Si l'on me demandait de définir les sociétés de secours mutuels, je répondrais : c'est l'épargne, la toute petite épargne, mise à la portée du plus grand nombre et faite en commun ; c'est la fraternité organisée. Les membres d'une société de secours mutuels prennent sur leur *superflu* du moment ou, sagement et méritoirement, se privent, — mais quelle est l'économie qui ne représente pas une privation ? — pour assurer le nécessaire à celui d'entre eux à qui il viendrait à faire défaut en cas de maladie ou par suite de vieillesse. L'associé qui, après avoir acquitté un certain nombre de cotisations, meurt avant d'avoir touché le moindre secours, est-il donc frustré ? En aucune façon, car il aurait vraisemblablement gaspillé les petites sommes par lui versées à la caisse sociale. Puis, mis par la mort à l'abri du besoin, il a été dédommagé, de son vivant, par la sécurité résultant pour lui de son affiliation. Et il a goûté, par surcroît, dans la mesure où il en était capable, la joie de ne pas vivre uniquement pour soi, puisque ses associés sont devenus pour lui *une famille plus étendue dans l'immense famille* que forment, qu'ils en aient ou non conscience, ses quarante millions de compagnons de vie nationale. L'individu, en effet, s'élève plus aisément à la notion de nation qui a commencé par faire partie d'un groupe de mutualistes. Et cette considération, soit dit en passant, est de nature à justifier, pour sa part, la faveur dont l'Etat moderne et *l'Etat français, en particulier*, entoure les œuvres de mutualité.

Il existe aujourd'hui à Bastia, une vingtaine au moins de sociétés de secours mutuels proprement dites. Quelques-unes sont exclusivement bastiaises, telles les sociétés des Marins, de Sainte-Dévote, des Pêcheurs. Les autres sont des « filiales » de sociétés du continent français, dont les adhérents se chiffrent par dizaines ou centaines de mille : les Prévoyants, les Officiers, les Sous-Officiers en retraite, l'Avenir du Prolétariat, la Dotation de la jeunesse de France, etc. Les sociétés mères les ont propagées sur toute l'étendue du territoire, comme sur une planche de jardin le fraisier projette en tous sens autour de son pied la féconde parabole de ses stolons. C'est ainsi, par exemple, que l'Association de l'Enseignement, après avoir végété de 1858 à 1871, a pu, à dater de 1872, couvrir du réseau de ses sous-comités et la France et ses colonies. Nous sera-t-il permis d'ajouter que le groupe bastiais, fondé en 1872, justement, par notre excellent maître, M. Pierre Lucciana, était considéré, au siège social, comme un groupe modèle ?

L'union fait la force. Naguère isolées dans l'isolement de leur île, les « Mutuelles » de la Corse veulent maintenant s'unir. 1909 verra s'accomplir leur fédération générale, qu'aura préparée la fédération d'Ajaccio, accomplie en février, et celle de Bastia, fixée au dimanche 31 mai prochain. Nous aurons soin de faire connaître le programme de cette cérémonie à nos lecteurs en temps utile. Il y aura, risquons cette indiscrétion, défilé des sociétés, conférence au théâtre, banquet : fête des yeux, fête de l'intelligence employée au bien, fête gastronomique, ce sera complet, ou ça le deviendra ; et, ce qui importe bien plus, à nos yeux, cela nous achemînera vers la réalisation du rêve généreux qu'a conçu et à qui a déjà fait prendre corps, ici et là, notre camarade M. le capitaine Tortoni : Une Mutuelle dans chaque village !

Il faut plaindre sincèrement ceux qu'une pareille perspective laisserait insensibles.

Un vieux Mutualiste.

Propos d'actualité

M. Milliès-Lacroix voyage

C'est une affaire faite M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, n'est embarqué pour un voyage d'études dans nos possessions africaines.

La nouvelle a paru tout d'abord extraordinaire ; cela ne s'était jamais vu en France, un ministre qui voulait se rendre compte par lui-même. Aussi, on chercha vainement, au budget des colonies, qui s'élève pourtant à cent millions, la moindre petite ligne pour frais de voyage du ministre. Cela n'existait pas ; il faudra demander aux Chambres un crédit extraordinaire, à moins que M. Milliès-Lacroix ne voyage à ses frais, ce qui serait plus extraordinaire encore.

Que direz-vous d'un fermier qui n'aurait jamais mis les pieds dans ses terres ? Il aurait des chances d'être un tantinet « roulé » par ses métayers, et la récolte n'irait pas souvent au gré de ses désirs. C'est cependant ce qui arrive dans nos colonies ; une nuée de fonctionnaires sont chargés de veiller à leur mise en valeur ; le ministre selon leurs conseils, au petit bonheur, réalise ou ne réalise pas les réformes les plus urgentes et le tout va comme il peut tant bien que mal, plutôt mal que bien, si l'on s'en rapporte à ce qu'on en dit.

Cela s'explique d'ailleurs fort bien. Nous avons la déplorable habitude en France, de déplacer à tout bout de champ nos fonctionnaires coloniaux ; ainsi, sans préférer d'avancement, ou même sans motif on fait promouvoir tel administrateur de la Martinique à Pondichéry de Pondichéry à Nossi-Bé et de là à Dahar. . Il est bien évident que les intérêts de ces pays sont différents ou même contradictoires et ce ne serait pas trop de plusieurs années, sinon de toute la carrière d'un fonctionnaire pour qu'il puisse étudier et réaliser les améliorations qu'il aurait reconnues désirables.

Il faut souhaiter que le voyage que M. Milliès-Lacroix a entrepris le pénètre de ces vérités et soit l'inauguration d'une politique coloniale nouvelle, qui consisterait à ne plus considérer les colonies comme destinées à la prospérité des fonctionnaires, mais les fonctionnaires à la prospérité des colonies, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

A. CAPELLO.

Lire à la troisième page

NOS TÉLÉGRAMMES

LES ÉLECTIONS

Circulaire du Parquet Général

Le Procureur Général près la Cour d'Appel de Bastia à Monsieur le Procureur de la République.

Le période électorale est ouverte, et les Chambres, qui ont voté une loi d'amnistie, en ont exclu les délits en matière d'élections et aux fraudes.

C'est un avertissement donné aux fraudeurs et aux auteurs de troubles qui se croyaient assurés de l'impunité ; je souhaite qu'ils en fassent leur profit à la grande consultation prochaine.

En attendant, veillez, je vous prie, à ce que toutes les informations ouvertes suivent leur cours et que les prévenus, déjà renvoyés devant les tribunaux correctionnels, soient jugés dans un bref délai.

Le 3 mai, Messieurs les Juges de Paix, ainsi que tous les officiers de police judiciaire de votre arrondissement doivent être à leur poste, prêts à vous renseigner sur tous les événements qui pourraient se produire, à les prévenir si possible, à les constater au cas où le caractère en serait délictueux.

Nombreuses et acharnées vont être les luttes autour des urnes : elles n'en doivent pas moins être loyales.

Il ne faut pas que les scrutins soient faussés par des coups d'audace ou par les combinaisons machiavéliques de certains présidents de bureaux qui se croient passés maîtres en la matière. Qu'ils sachent bien ceux-là que depuis longtemps, nous sommes armés pour atteindre les uns et que l'article unique de la loi du 30 mars 1902 nous permet d'atteindre les autres.

Nous voulons bien espérer qu'ils ne nous mettrons pas dans la nécessité de sévir avec une certaine rigueur.

Veuillez m'accuser réception de cette circulaire et en assurer l'exécution.

Fait au Palais de Justice, à Bastia, le 14 avril 1908.

Le Procureur Général,

L. LEVIE RAMOLINO.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMI CAPPELLA. — *Marcelli dernier, alors que rien ne faisait prévoir un aussi brusque dénouement, s'éteignait à Olmi-Cappella, à l'âge de 46 ans, Mme Marie-Clotilde Stefanaggi, née Mariani, directrice de l'école Battaglini.*

163 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

La Lion devenu vieux

V

LE COFFRE FORT

En même temps, et par les soins du tribunal, sur la demande introduite par la veuve, les deux banques auxquelles Croix-Vitré avait confié une partie de ses valeurs eurent avis de fournir à Nathalie, chargée décormais de la tutelle, la liste et le remploi des dites valeurs.

La réponse ne tarda pas à arriver à Royanchot. Et dans le triomphe de la pauvre pauvre, ce fut un premier coup de foudre. Les banques, simultanément, répondirent qu'elles ne possédaient plus aucun dépôt au nom du comte de Croix-Vitré, que toutes les valeurs nominatives avaient été converties par lui depuis longtemps en titres au porteur et que, depuis cette époque, aucun dépôt, au nom du comte, n'avait été effectué. Nathalie relut dix fois la fatale nouvelle. Elle ne pouvait y croire. Pourquoi ? Dans quel but son frère avait-il fait cette opération ? Et à quelle date remontait celle-ci ? Elle écrivit aux banques. La date qui lui fut indiquée remontait aux derniers mois qui avaient précédé la mort de la comtesse Suzanne.

Or, l'état de paralysie et d'imbécillité, base de l'interdiction, datait précisément du jour de cette mort. Mais auparavant le comte, depuis fort longtemps déjà, était très faible. Ceux qui l'avaient approché remarquaient son mutisme, sa tristesse obstinée, et combien ses facultés baissaient. Jouissait-il encore pleinement de celles-ci lorsqu'il avait retiré ses valeurs des banques et ne pouvait-on attaquer cette opération comme ayant été faite alors que le pauvre homme n'avait plus sa raison tout entière ? Nathalie, après et dure, se hâta de consulter l'homme de loi qui l'avait guidée dans le labyrinthe de cette procédure difficile. Dufourreau lut de son avis. L'opération pouvait être entachée de nullité, car il ne devait pas être difficile de faire établir que la paralysie du comte avait eu des débuts pendant lesquels le raisonnement et la lucidité d'esprit avaient dû être atteints. Il est des paralytiques qui parcourent certaines phases de leur maladie sans agitations, chez lesquels l'intelligence s'abaisse insensiblement, sans délire, chez qui la motilité s'affaiblit sans grand désordre général. Ces malades vivent avec toutes les apparences de la lucidité. Leur état est quelquefois difficile à caractériser. Le bégayement et le manque absolu de paroles peuvent n'arriver que très tard. Et lorsque des doutes, même sur l'état du malade, ne se sont pas encore élevés, lorsqu'un diagnostic sera encore incertain, ce sont les accidents brusques, comme l'apoplexie de Croix-Vitré, qui viennent dissiper tardivement les incertitudes...

Alors que le comte paraissait seulement affaibli, déjà il était frappé de paralysie dont quelques symptômes auraient pu être observés, à cette époque, par des médecins clairvoyants... Telle était la pensée de Dufourreau. Et cela répondait trop bien aux intérêts de Nathalie pour qu'elle tentât d'y répondre — autrement que par son approbation entière. Il faut dire que Dufourreau s'appuyait, en cela, sur des observations médicales fréquentes. Il n'est pas rare, en effet, de voir les débuts de cette maladie rester assez peu caractérisés pour échapper, pendant plus ou moins de temps, à la sagacité des hommes de science. Et c'est pendant cette période d'incubation que certains malades font sous l'action d'un délire ou d'un affaiblissement intellectuel qui ne se trahit pas assez pour qu'on le reconnaisse, des spéculations hasardeuses, de mauvais achats, des acquisitions ruineuses pour leur famille, ou même des actions déshonorantes.

— De telle sorte, disait Nathalie frémissante, qu'il est possible que mon frère ait dilapidé, distribué complètement, perdu, enfin, toutes les valeurs dont les banques avaient reçu le dépôt ?

— Fort possible, en effet, dit Dufourreau avec flegme.

— Sans recours contre elles ?

— Sans recours. Et la somme est elle considérable ?

— Mon frère avait là une réserve de près d'un million.

— Diable ! cela vaut la peine qu'on s'en occupe. Mais vous n'avez pas envisagé une autre éventualité, d'ailleurs fort naturelle ?

— Laquelle ?

— C'est que votre frère a pu arbitrer les valeurs contre d'autres plus faciles à négocier, et qu'il voulait tenir celles-ci sous sa main, à sa disposition. Ne m'avez-vous pas dit, vous-même, que le Lyane inclinait de M. de Croix-Vitré ne consistait pas seulement dans ce dépôt ?

— J'ai suis d'autant plus certaine que pendant longtemps, c'est moi que mon frère a chargée de toucher les coupons des valeurs renfermées dans le coffre-fort de son cabinet de travail...

— Importants, ces coupons ?

— Quarante à cinquante mille francs de rentes.

— Plus de doute : la fortune des deux banques a dû venir rejoindre celle du coffre-fort.

— Dans quel but ?

— Je l'ignore. N'oubliez pas ce que je vous dessis tout à l'heure. La paralysie du comte et la perte de ses facultés ne datent pas, selon toute probabilité, du jour où la comtesse s'est tuée au Saut-du-Lit... A quelle fièvre ob issait-il en agissant ainsi ? On ne peut expliquer les idées qui passent dans le cerveau d'un fou. A vouloir les expliquer, on deviendrait fou soi-même...

Prise d'une indisposition, qu'on pouvait supposer très légère, alors qu'elle assistait à une représentation théâtrale dimanche soir, cette physionomie agréable et sympathique qui fut la plus dévouée des épouses et la plus tendre des mères, disparaissait trois jours après, laissant son cher époux et ses cinq enfants qu'elle adorait dans la plus grande consternation.

Femme de devoir, en tant qu'éducatrice elle se montrait ce qu'elle était réellement, bien au dessus de la tâche que l'inspection Académique avait bien voulu lui confier. Aussi était-elle honorée de voir que ses efforts étaient le plus souvent couronnés de succès, et que ses chefs, qui l'honoraient de leur estime, avaient pu l'apprécier à sa juste valeur.

Sortie 1re de l'Ecole normale d'institutrices d'Ajaccio, elle enlevs, toute jeune, félicitée chaudement par ses examinateurs, le brevet supérieur, et se vous entièrement à l'enseignement où elle devait exceller et qu'elle ne devait plus quitter que pour descendre dans la tombe.

En dehors de ses devoirs professionnels Mme Stefanaggi se plaisait à goûter les *joies du foyer et consacrait ce qu'elle avait* de temps à l'éducation de ses enfants.

Ses relations mondaines, quoique très cordiales, étaient forcément limitées, et bien que l'on fut heureux de pouvoir converser quelques instants avec cette femme érudite qui avait toujours un mot aimable pour tous, on se plaisait à admirer avec quel tact et quel doigté elle savait se tenir à l'écart des passions locales qui aujourd'hui se sont heureusement apaisées.

Les obsèques de cette femme de cœur ont été célébrées vendredi en grande pompe et ont revêtu un caractère vraiment grandiose.

Toute la population du canton d'Olmi-Cappella et de nombreux parents venus de Muro, son village natal, escortaient le cercueil qui disparaissait sous les nombreuses couronnes et les bouquets de fleurs que des parents et amis y avaient déposés.

Tous les fonctionnaires du canton assistaient en corps à cette cérémonie funèbre.

Le deuil était conduit par M. Simon Stefanaggi, directeur de l'école Battaglini, son époux, par ses enfants et par son frère, M. Mariani, venu en toute hâte de Toulon.

A notre excellent ami Stefanaggi et à ses enfants, aux familles Stefanaggi et Mariani nous adressons nos condoléances les plus attristées. — J. GIOVANNETTI.

⁂

PIEDICROCE. — Comme nous l'avons annoncé, l'élection pour un conseiller général du canton de Piedicroce a eu lieu le dimanche, 12 avril.

Le docteur Giocondo Manfredi a été élu par 565 voix.

Deux candidats étaient en présence.

Au dernier moment le docteur Manfredi est resté seul candidat, son concurrent s'étant retiré.

Le Comité du parti républicain radical socialiste du canton d'Orezza, présidé par le distingué maire de Piedicroce, M. Timante Paoli, avait, à l'unanimité, donné une de ses dernières séances, acclamé la candidature du docteur Manfredi.

La proclamation du résultat du vote s'est faite lundi à Piedicroce et a donné lieu à une grandiose manifestation républicaine. Tous les électeurs du sympathique docteur Manfredi avaient tenu à se rendre au chef-lieu du canton. Ils ont fait une enthousiaste ovation au nouveau conseiller général.

Issu d'une vieille famille républicaine, très connue et estimée dans le canton d'Orezza, le docteur Manfredi continuera la tradition des siens. Très aimé dans le canton de Piedicroce, il y rendra de grands services, et, comme ses électeurs, nous sommes persuadé qu'il restera ce qu'il a toujours été, un homme de tous les dévouements et un fervent républicain.

C. C.

⁂

CERVIONE. — Dimanche dernier ont eu lieu les funérailles du regretté Jean-François Casalta, pharmacien de 1re classe à Cervione, décédé à l'âge de 35 ans.

Après de brillantes études au Lycée de Bastia, il se rendit à Marseille pour y obtenir ses diplômes de pharmacien.

A Bastia, comme à Marseille, il s'était à juste par ses excellentes qualités l'estime de tous, ses professeurs et de ses camarades.

Aimant passionnément sa ville natale, il s'était établi à Cervione, où il ne comptait que des amis.

Aussi les regrets ont été unanimes parmi tous ceux qui l'approchaient, et la mauvais état où s'est produite autour de son cercueil l'a assez prouvé.

La levée du corps a eu lieu à 4 heures de relevée en présence d'un immense concours de parents et d'amis de Cervione et des cantons environnants.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre amis du défunt : MM. Vadelle, Etienne Boldrini, Nicolas Mannoni et Rutche.

Là deuil était conduit par son frère, M. Félix Casalta, son beau-père, M. Raphaël Camogli, et ses cousins, MM. Casalta, de Canale.

Après la cérémonie religieuse, M. Vadelle a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je viens, avec une tristesse et une émotion que vous partagez tous, dire un suprême et dernier adieu à M. Jean-François Casalta.

Il était de ces hommes qui sont la force et l'honneur de leur commune et dont la race probe, patiente et modeste, toujours appliquée à son obscur et nécessaire labeur, est plus que jamais indispensable au pays.

La carrière qu'il a parcourue est bien courte, si l'on regarde les années ! Mais combien elle est remplie, si nous considérons les qualités de l'esprit et du cœur, le travail et les résultats !

M. Casalta aimait sa tâche et s'y donnait tout entier, mettant à la remplir un rare et précieux ensemble des qualités natives et génériques du bon pharmacien, qualités d'humble apparence, mais qui sont des vertus : la probité, la conscience professionnelle et ce souci de faire rendre à chaque journée tout ce qu'elle peut donner de travail utile à la Société ; puis, sur ce fonds, aux qualités propres, plus brillantes et plus rares, un esprit large et bien meublé, une intelligence souple et pénétrante.

Aussi, son nom restera-t-il vivant parmi nous, et plus tard, quand nous aurons disparu à notre tour pour faire place à d'autres et que les images des personnes iront s'affaiblissant et s'effaçant, comme il arrive toujours dans le déroulement des années, le souvenir de notre cher ami se perpétuera comme celui de l'homme du devoir et du sacrifice.

L'hommage que nous lui devons serait incomplet, Messieurs, si je ne disais combien son caractère était droit, loyal et sûr et combien surtout son cœur était bon, délicat, compatissant. C'est par là qu'revers lui inspirait toujours l'estime au doublait d'affection. C'est ce qui fait de sa perte un déchirement pour ceux qui l'ont connu.

Comme toutes les âmes fières et timides il était discret sur lui-même ; mais je ne crois pas me tromper en entrevoyant dans son existence, une vie toute aux obligations et aux joies de sa famille : dans le passé datant d'hier seulement : un vieux père et un frère, vivant ensemble, ne vue pour les autres, étroitement unis : puis, le foyer qu'il s'était fait un s'animant à une femme incomparable, dévouée et vaillante, la douceur de ses jours, la consolation des heures amères et des instants qui ont précédé le retour au néant ou tout doit redescendre. Et puis, c'est tout. La mort aveugle est survenue ; elle a brisé ce foyer ; de cette femme, elle a fait une veuve, et de l'époux brusquement arraché, il ne lui reste plus qu'un souvenir respecté et des sympathies dont l'intensité ne saurait être une consolation.

Cher *Jean-François*, au nom de votre famille en larmes, au nom de tous vos amis désolés, le cœur meurtri, je vous dis adieu !

Nous prions Mme Veuve Casalta-Camogli, ainsi que les familles Casalta, Camogli et Prediani de vouloir bien agréer nos bien sincères condoléances.

⁂

PALNECA. — Les nommés Paul-Ottavien Santoni et Paul-Joseph Santoni, de Palneca, sous mandat d'arrêt depuis le mois de janvier dernier, comme inculpés d'assassinat sur la personne de Godefroy Santini, et qui avaient échappé jusqu'ici aux recherches de la gendarmerie, se sont rendus à Ajaccio et se sont constitués prisonniers au parquet de M. le procureur de la République.

⁂

SISCO. — Une des familles les plus marquantes du canton de Brando vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Bonaventure Perichi, qui s'est éteint à Saint-Antoine de Sisco, dans sa soixante-cinquième année.

M. Bonaventure Perichi avait créé dans sa commune des plantations importantes de géranium et une distillerie. Ses produits avaient déjà acquis une certaine notoriété, et avaient été primés dans divers concours et expositions en Corse, sur le Continent et même à l'étranger.

M. Bonaventure Perichi s'était donné tout entier à cette culture et à cette industrie qui auraient fait sa fortune, s'il s'était trouvé ailleurs qu'en Corse. Et il faut louer la persistance de cet homme, qui ne s'est jamais découragé et qui travaillait moins pour lui-même que pour son pays. Il voulait prouver, et il a réussi pleinement, que les produits de la Corse pouvaient lutter très avantageusement avec ceux de Grasse et des autres localités de la Côte d'Azur.

Nous voulons espérer que les sacrifices et les efforts de M. Perichi ne seront pas perdus et que son œuvre lui survivra et prospérera.

La population de Sisco, profondément émue par la mort de ce bon Corse, de cet excellent père de famille, a suivi son convoi funèbre et s'est associée au deuil de sa famille.

Nous offrons à Mme Angèle Perichi et à son fils, aux familles Giacomoni, Perichi, Bartoli, Giuseppi et Defendini nos bien sincères condoléances.

⁂

PORTOVECCHIO. — M. l'abbé Millelire, jeune prêtre, est nommé vicaire de Portovecchio.

⁂

LURI. — M. Canco Arthur est nommé aide des portes au bureau de Luri.

⁂

SAINT-MARTIN DE SISCO. — Mardi dernier, la population de Sisco émue et recueillie accompagnait, jusqu'à sa dernière demeure, Mlle Augustine Santoni, que la mort avait subitement ravie, la veille, à l'affection des siens et de tous ceux qui avaient pu la connaître et l'apprécier.

Mlle Santoni, dont la vie fut toute de dévouement et vivait, dès ses plus jeunes années, auprès d'une tante aimée qui lui avait tenu lieu de mère, et qui ne se consolera jamais de la perte irréparable causée par la disparition de sa chère et dévouée Augustine. Le temps qui a raison de tout pourra, sans doute, adoucir sa douleur, mais il sera impuissant à combler le vide qui s'est fait autour d'elle.

⁂

OLMETO. — Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de Mlle Ninette Camilli avec M. Pandolfi, pharmacien à Propriano.

Cette union est des plus brillantes.

M. Pandolfi appartient à l'une des plus anciennes familles du canton de Levie. Il s'est créé à Propriano, où il s'est établi depuis quelques années, une situation des plus marquantes. Son tact et son affabilité lui ont acquis une clientèle nombreuse et fidèle. Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour lui offrir l'expression de notre vive sympathie.

Mlle Camilli est apparentée à la famille de Peretti de Sartene, dont la réputation n'est plus à faire. Elle apporte dans toutes *ses relations cette bonne grâce aimable et* souriante, en même temps que cette délicatesse exquise et cette urbanité qui accompagnent toujours le vrai distinction.

Ceux qui la connaissent, savent en outre quelles belles qualités d'âme elle possède, et c'est d'un cœur bien sincère qu'ils lui offrent leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — J. T.

CIRNEA

Mercredi, 22 avril, la *Cirnea* donnera une représentation au grand théâtre municipal ; le programme paraîtra prochainement.

Nous pouvons, dès à présent, annoncer qu'il sera très brillant.

Commediola désopilante et finement observée de Vattelapesca et diverses comédies françaises jouées par des amateurs de *primo cartello*.

Un avis ultérieur fixera le programme et l'ouverture de la location.

Bulletin Financier

Paris, 14 avril 1908.

Les dispositions du marché sont toujours indécises. Le 3 0/0 clôture à 96 52 ; l'Extérieure à 93 3/8 ; le Hongrois à 90 1/16 à 3/8 ; le Turc à 94,85. Les Etablissements de Crédit sont un peu plus faibles : le Foncier à 720 ; le Lyonnais à 1.165 ; le Comptoir d'Escompte à 677 ; la Société Générale à 699,50.

Il n'y a que des transactions restreintes sur les valeurs industrielles et de traction. La Suez reste à 4.425. Le cuivre est en reprise de 4/4 ; les arrivées meilleurs. Mines d'Or calmes.

L'action Mokhowska privilégiée introduite, ces jours derniers, à la cote officielle, à terme et au comptant, s'inscrit à 644 ; l'action ordinaire qui ne se compte qu'au comptant cote 340. La Société compte arriver à une production annuelle de 60 millions de pouds, avec un bénéfice minimum de 6 millions de francs ce qui permettrait de distribuer 65 frs aux actions privilégiées et 35 aux actions ordinaires.

L'Ouest Africain s'inscrit à 466 pour l'action et 217 pour la part. Les derniers rapports parvenus d'Akuli annoncent qu'une masse de minerai de 30,000 tonnes a été mise à jour jusqu'ici. Jouissant de la garantie effective du gouvernement fédéral brésilien, contrôlé par des mandataires accrédités par les porteurs français, les chemins de fer de Bahia pourront être considérés comme présentant les meilleures sécurités. Elles s'inscrivent à 458 rapporte ant 5 55 0/0.

La Compagnie Transatlantique s'est assurée des bénéfices qui peuvent devenir rémunérateurs en se consacrant spécialement au ravitaillage des navires et au remorquage en rivière et en haute mer. Les ports d'attache sont Nantes et Saint-Nazaire, deux centres commerciaux très importants, où elle ne peut manquer de trouver tous les éléments d'affaires pouvant lui assurer une marche progressive des plus fructueuses.

Les chemins de fer sont bien tenus.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 762·2. — Température Maxima, 16. 6 ; Minima, 11, 8.
Pluie : 00 millimètres.
Humidité : 76.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.

De passage

M. René Bazin, membre de l'Académie Française, l'écrivain si connu et si apprécié, est de passage dans notre ville.

Nous lui adressons une cordiale bienvenue.

A l'arrivée

M. Th. Hanlein, M. Ballad et fils, M. et Mme Masson, M. Paul Meyer, M. Karl Ophols, Miss Dikson, M. Bernard Karl, M. Schmitz, M. G. Dehans, M. Mels et famille, M. Chaumel.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrée :

Le vap. « Corte, » cap. *Orsini*, venant de Marseille, avec passagers et marchandises.

Sortie :

Le « Corte, » pour Propriano.

L'estomac torture, les pilules Pink soulagent

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 10·3 à midi 20· — 3 heures du soir + 14·6. Maxima + 21·. Minima + 9·.
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 759 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 00 mm.

⁂

M. le Préfet à Bastia

M. Chaleil, préfet de la Corse, est arrivé hier soir, par le dernier train, venant d'Ajaccio.

⁂

A l'arrivée

M. Antoine Gavini, député de Corte ; M. Raoul Trachy, conseiller à la Cour d'Appel de Pau ; M. Charles Fabiani, avocat à la Cour d'Appel de Paris, vice-président du comité exécutif du parti radical, sont arrivés hier matin par le paquebot de Marseille.

⁂

Spectacle inoubliable !

Ce fut ressentiment un spectacle inoubliable pour le public qui, sur les quais, attendait hier matin l'arrivée du bateau de Marseille que le match, involontaire, du courrier rapide et d'une tartane lui donne rencontre à la hauteur de Pietranera.

A la stupéfaction générale des gens mal informés, *le rapide de Fraissinet* et la *tartane* arrivèrent DEAD HEAT au port.

Allez voir ensuite le progrès !

⁂

Nouvelles coloniales

M. François Santoni, sous-commissaire de l'enregistrement à Haïphong, est nommé receveur au Tonkin.

Enregistrement

Nos dépêches nous ont appris que M. Raffi, receveur de l'enregistrement et des domaines à Bildah, a été appelé aux mêmes fonctions à Alger.

M. Raffi est un vieil algérien, très romain à toutes les difficultés du service et à son application parmi les populations indigènes.

Il y a plus de vingt ans qu'il a été nommé à Bildah, et ce n'est pas sans regret qu'il quitte le jardin de l'Algérie. Ce n'est pas sans regrets non plus qu'on le voit s'éloigner de cette ville, où il s'était créé les meilleures relations, et où il s'était acquis l'estime et la considération de tous.

Nous adressons à notre excellent concitoyen nos bien sincères félicitations pour l'avancement dont il vient d'être l'objet.

⁂

Troupes coloniales

M. le sous-lieutenant Castellani du 6e rég. colonial est promu au grade de lieutenant.

M. le lieutenant colonel Colonna-d'Istria, du 5e tirailleurs tonkinois, passe au 4e rég., à Toulon.

M. le capitaine Angeli, du 1er tirailleurs malgaches, passe au bataillon de l'Emyrne, Afrique orientale.

M. le capitaine Castinetti, en service à Madagascar, a été affecté au 3e tirailleurs malgaches.

⁂

Hyménée

Samedi dernier, 11 avril, a été célébré à Canari le mariage de M. Louis Biasini de Pino, avec Mlle Brigitte Marcantoni.

Les témoins de la mariée étaient MM. Jean Marcantoni et Carasini. M. Louis Biasini était assisté de son beau-frère, le docteur Pascal Luigi et de son frère, M. Félix Biasini, attaché au cabinet du Ministre de l'Agriculture.

A cause du deuil de la famille Biasini, la cérémonie nuptiale a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nous offrons à Madame et à M. Louis Biasini, nos meilleurs vœux de bonheur.

⁂

Casernier

M. Zannettini Antoine a été nommé à l'emploi de casernier à la caserne de la rue Saint-Fargeau, à Paris.

⁂

Avis au clergé

M. Pierre Ferri, fondeur de cloches à l'honneur de prévenir Messieurs les membres du clergé qu'il se trouve en ce moment à Pila-Canale, où il restera jusqu'au 7 ou le 8 mai.

⁂

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons avec plaisir la nouvelle arrivée à Bastia, du savant praticien Dr Tacussel père, très estimé et fort en renom dans toute la Corse, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opération. — Ce distingué spécialiste sera parmi nous les 23 et 24 avril, et recevra pendant ces deux jours à l'hôtel d'Europe, tenu par Mme Colombani, et sera ensuite : à *Corte, le 25 avril*, à l'hôtel Paoli ; à *Ajaccio, les 26 et 27 avril*, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets, (en face la Caserne).

⁂

Postes et Télégraphes

M. Tichadon Jean est nommé facteur des postes intérimaire à Bastia.

⁂

Objet perdu

Une jaquette, âgée de 6 ans, robe bais claire, taille 1 m. 40 environ, ayant une petite bosse au milieu du corps du côté gauche, suitée d'un mulet, âgé de 2 ans, robe rouge, crinière coupée très-courte, taille 1m. 35 environ ; et d'une mule, âgée de 1 an, robe gris cendré, taille 1m. 30 environ.

Prière de bien vouloir donner des renseignements à M. le Maire de San-Nicolao-di-Morlani.

⁂

Perdu

Une jument de 3 ans, robe rouge foncé, étoile au front, lèvre supérieure légèrement moucheté, croupière et queue coupées, taille 1 m. 40 environ.

Prière de faire parvenir, contre une récompense de 30 francs, la jument ou les renseignements à M. Sommariga Augustin, à Lucciana.

⁂

Ricine Vaille

Le nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

⁂

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

⁂

On demande

Une cuisinière ; s'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Une chambre meublée ou non meublée, coure Sebastiani.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

On demande

Un jeune apprenti à la Compagnie des Eaux.

⁂

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers du port syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu, ce soir, 17 courant, à 7 heures et demie, à la Bourse du Travail.

Il sera donné connaissance à la corporation des démarches faites auprès des Compagnies en cause.

Il sera fait un appel nominal de tous les membres.

Pour le Syndicat :

Le Président, Castello.

RÉUNION ÉLECTORALE. — Samedi soir, 18 avril, à 8 heures, une grande réunion électorale sera tenue à la Jeunesse Républicaine de Bastia, 114 de Cardo, 7, sous la présidence de M. Sébastien de Carafa, *conseiller général*.

Les électeurs de la ville sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Pour le Comité, Pizzorni.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHLIINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

NOUVELLES RELIGIEUSES

A CAPANNELLE

Vendredi Saint. — Messe des Présanctifiés à 9 heures. — Chemin de la Croix à 3 heures et demie, suivi du Sermon *sur la Passion*, prêché par le R. P. Mariano, de Costa, capucin.

LE RETOUR D'AGE
L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui guérit les varices, la phlébite, la varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdahl, 35, rue de La Rochefoucauld, Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

GRAND HOTEL D'EUROPE
A l'occasion des Fêtes de Pâques, on trouvera chez *Mme* Adelaide COLOMBANI un grand assortiment de *Panette* au *braccio*, douces et salées, *Campanili*, *Falcatelle* et *Fiadone*.
Spécialité de gâteaux corses de première qualité.
Goûtez et comparez.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00214

BOURSE DE PARIS

	15 avril —	16 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.25	96.25
— de 3 0/0 amortis.	97.15 —	97.20
	ex-coupon.	

Conseil de Cabinet

Paris, 16 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat, présents à Paris, se réuniront demain matin, à 10 heures, en conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 16 avril.

M. le général Baudens, commandant la 2e brigade de hussards, est placé, à dater du 17 avril, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

AU PANTHÉON

Translation des cendres de Gambetta

Paris, 16 avril.

Dans un article de ce jour, le *Rappel* réclame des républicains du Parlement la translation des cendres de Gambetta au Panthéon.

Nouvelles Maritimes

Le cuirassé « Justice »

Toulon, 16 avril.

Le nouveau cuirassé *Justice*, ayant donné des résultats très satisfaisants aux essais, en présence de la commission, est entré aujourd'hui en escadre.

Le contre-amiral Lelort, commandant une division de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, actuellement sur le *Saint-Louis*, a arboré, dans l'après-midi, son pavillon sur la *Justice*.

Les Viandes Avariées

L'UN DES EMPOISSONNEURS

condamné

par le tribunal de Bar-le-Duc

Paris, 16 avril.

Le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc a rendu aujourd'hui son arrêt dans le procès intenté au boucher Levy.

Le tribunal a condamné Gustave Levy à la peine d'une année d'emprisonnement, sans application de la loi de sursis, à 500 francs d'amende, et à 3000 francs de dommages-intérêts.

Gustave Levy était poursuivi pour avoir :

1. A Bar-le-Duc, *depuis moins de trois ans*, et notamment le 25 mars dernier, livré, pour être consommées au 94e rég. d'infanterie des denrées servant à l'alimentation de l'homme, qu'il savait corrompues ou toxiques, et qui étaient nuisibles à sa santé ;

2° A Bar-le-Duc, depuis moins de trois ans, étant chargé de fournitures entreprises en régie pour le compte des armées de terre et de mer, frauduleusement sur la qualité des choses fournies.

Faits prévus et réprimés par l'article 3 de la loi du 1er août 1905 et par l'article 433 du Code pénal.

Les débats étaient présidés par M. Noel, président, assisté de MM. Picart et Leclanchér, juges

Le siège du ministère public était occupé par M. Creissels, procureur de la République.

La défense a été présentée par Mes Lucien Jullemier et Cahn, du barreau de Paris.

M. le colonel Sabatier, du 94e rég. d'infanterie, s'était porté partie civile au procès. Il était assisté de Me Mangin, du barreau de Nancy.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

LA MISSION DU GÉNÉRAL LYAUTEY ET DE M. REGNAULT

Paris, 16 avril.

Le général Lyautey et M. Regnault, ministre de France à Tanger, envoyés en mission à Casablanca, sont arrivés aujourd'hui à Marseille ; ils arriveront demain matin à Paris.

Aussitôt après le Conseil de Cabinet, M. Clemenceau conférera avec les ministres des Affaires étrangères et de la Guerre sur la situation au Maroc.

Le général Lyautey et M. Regnault assisteront à cette conférence et rendront compte de leur mission.

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

Concentration des troupes de Moulay-Hafid

Paris, 16 avril.

Le Ministre de la guerre a reçu de l'amiral Philibert un télégramme lui annonçant que Moulay-Hafid concentre toutes ses troupes autour de son camp.

Le sultan usurpateur est, d'après des renseignements indigènes, plus que jamais décidé à lutter contre les troupes françaises.

AUTOUR DU COMBAT du 15 mars

Paris, 16 avril.

Le Gouvernement fait démentir, une deuxième fois, par une note officielle communiquée aujourd'hui à la presse, les allégations de M. Jaurès, relativement au combat du 15 mars dernier au Maroc,

Le leader des socialistes unifiés persiste à dire que nos troupes ont massacré femmes et enfants pendant le combat du 15 mars dernier.

EN ALLEMAGNE

L'arrivée des Etudiants Français à Berlin

Berlin, 16 avril.

Les étudiants allemands font de grands préparatifs pour recevoir les étudiants français qui arriveront à Berlin, le 21 du courant.

Les étudiants seront reçus par le recteur de l'Académie, visiteront le château dans l'après-midi, puis ils assisteront, le soir, au grand dîner qui sera donné en leur honneur.

Ce dîner sera suivi d'une représentation de gala au Grand Hôtel.

ORLÉANS

LES FÊTES en l'honneur de Jeanne d'Arc

Paris, 16 avril.

Le maire d'Orléans, revenant sur la décision prise l'année dernière, a l'intention de confier au clergé la direction des fêtes données à Orléans, le 8 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

De son côté, M. Clemenceau est tout disposé à donner à la fête tout l'éclat possible en accordant tous les concours qui lui seront demandés, mais à la condition expresse que la fête ne revêtira aucun caractère de manifestation religieuse, et qu'aucune société locale ne sera exclue du cortège.

La loge maçonnique d'Orléans vient de décider qu'elle ne demandera pas à faire partie du cortège :

EN ITALIE

M. CAILLAUX A ROME

Rome, 16 avril.

M. Caillaux, ministre des Finances, qui est à Rome depuis deux jours, a eu aujourd'hui avec M. Lozzati, ministre des Finances d'Italie, une longue conférence relativement à l'Union monétaire latine.

M. Caillaux continue ainsi avec le ministre italien les négociations engagées à Paris par M. Lozzati.

L'Union monétaire sera, paraît-il, maintenue.

EN AUTRICHE

Mariage princier

Vienne, 16 avril.

Le mariage du prince Michel de Bragance avec la princesse Françoise-Joséphine a été célébré hier.

Le prince Michel est le fils de Don Miguel, prétendant au trône de Portugal, la mariée, qui est âgée de 18 ans, est la fille de feu duc Robert de Parme.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. J.-B. Penciolelli, employé de commerce, et leurs enfants ; Mme et M. F.-M. Penciolelli, retraité, et leurs enfants ; Mme et M. B. Penciolelli, instituteur public, et leur enfant ; Mme et M. François Casalta, négociant à Marseille, et leurs enfants ; Mme et M. Antonetti et leurs enfants ; Mme et M. Mariani, chef de bataillon en retraite, et ses enfants ; Mme veuve Tiburi et ses enfants ; M. Massiaucci et ses enfants ; Mme veuve Penciolelli et ses enfants ;

Les familles Penciolelli, Achilli, Marchi, Vivet, Mignucci, Mariani, Pacciani, Scampucci, Agostini et Truchot,

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Penciolelli
Née MARIE MARIANI,

leur mère, grand'mère, belle-mère, tante, cousine et alliée, décédée à Marseille, dans la 83me année de son âge.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Sauveur Nicolini, née Solotti, et leurs enfants ; M. Dominique Solotti, maître cordonnier, Mme Solotti, née Morlango, et leurs enfants ; M. et Mme J.-B. Corteri, née Nicolini, et leur fille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve

MARIE-LOUISE-EUDORIQUE SOLETTI
Née SENATI

leur mère, belle mère, grand'mère et aïeule, décédée à Bastia, le 16 avril 1908, à l'âge de 76 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 17 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Banque, 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
FOUR A CHAUX CONTINU
Sciérie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts : à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse
CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne
CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

Déménagements pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo
Sciérie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.
Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.
Raboterie et Parqueterie mécaniques.
Travaux divers de Menuiserie.
Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.
Construction de Maisons démontables.
Stock de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.
Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.
Union Sériciole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.
Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Sciérie Hollandaise à Francardo*.

MIASON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 109 — SAMEDI 18 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Samedi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 48 m. — Coucher, 6 h. 16 s.
Dernier quart., le 22 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : PAQUES)

17 AVRIL

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

Le ministère, après tant d'autres, nous a promis cette réforme et a nommé des inspecteurs chargés d'étudier, dans les diverses administrations, les améliorations susceptibles d'être accomplies, de rechercher les mesures propres à diminuer au moins les inconvénients et les défectuosités du système actuel.

A quel résultat cela aboutira-t-il et le cabinet parviendra-t-il à faire davantage que ses prédécesseurs ? Nous le souhaitons, tout en restant sceptique à ce sujet, tant d'intérêts étant en jeu dans cette affaire et qui ne se laisseront pas exécuter ainsi de gaieté de cœur.

Nous pensons d'ailleurs qu'on ne peut aboutir à un résultat positif en procédant comme on a toujours fait, comme on fait encore, c'est-à-dire en s'adressant à nos fonctionnaires eux-mêmes pour leur demander des choses comme celles-ci :

« Ne trouvez-vous pas que vous êtes trop nombreux ? que diriez-vous si nous vous mettions à la retraite ou si l'on vous supprimait votre emploi, jugé inutile ? »

Ou bien encore : « Vous n'avez guère d'ouvrage dans ce bureau ; nous avons bien envie de vous doubler votre travail ; au besoin vous travaillerez deux ou trois heures de plus, qu'en dites-vous ? »

Naturellement, nos braves « employés de bureau » trouveraient cela très mauvais et, certes, lorsqu'on leur pose des questions aussi indiscrètes et aussi importunes, ils jurent leurs grands dieux que le personnel est insuffisant et qu'ils sont surchargés de besogne ! Qui oserait en douter ?...

L'enquête sérieuse et vraie qui donnerait des indications précieuses et fournirait matière à des conclusions utiles et pratiques, devrait, croyons-nous, non pas s'adresser aux partisans intéressés du *statu quo*, mais à l'ensemble des contribuables dont les deniers entretiennent une administration qui ne leur rend toujours pas les services qu'on est en droit d'attendre d'elle, et qui les rend trop souvent d'une manière désagréable.

Tels sont, en effet, les deux grands griefs du public contre l'administration. Son organisation, qui coûte fort cher au budget, et son fonctionnement, très compliqué et quelquefois préjudiciable, sont basés sur un ensemble de principes surannés, sont faits d'une combinaison surchargée de rouages usés, démodés, absolument inconciliables avec les besoins de la société moderne.

D'autre part, on ne trouve pas toujours auprès de nos fonctionnaires la complaisance désirable, ni surtout d'empressement à faciliter l'accomplissement des formalités longues, ennuyeuses, tracassières, ridicules mêmes, trop couramment en usage dans « l'administration que l'Europe nous envie ! »

Si chacun de nous, consulté, disait ses aventures à travers les couloirs et les escaliers, renvoyé d'un bureau à l'autre, du ministère à la mairie ou *vice-versa*, les piles de papier timbré ou non qu'il a fallu dans certaines circonstances arracher au prix de combien de démarches et de temps perdu, quel dossier instructif aurait que considérable on constituerait ainsi ?

Entre autres histoires édifiantes, on y lirait celle que racontait récemment un confrère parisien et qui en dit long : Quelqu'un, ayant à réclamer une pièce au Parquet, avait écrit quatre fois ! Alors, il reçut une réponse, l'informant qu'il devait s'adresser au ministère de la Justice où se trouvait le dossier de son affaire. Après une course inutile à la place Vendôme, il soumit le cas à un député de ses amis qui l'accompagna au ministère. Après avoir longuement cherché, on trouva tout de même ce dossier. Il contenait cinq feuilles de papier, la pièce en question et les quatre lettres du réclamant ! Comme vous voyez, c'est tout à fait réussi : cependant nous avons vu mieux que cela !

Avez-vous entendu parler, l'un dernier, de cet Arabe qui, pour avoir voulu régulariser sa situation matrimoniale en se mariant sous la loi française, fut incorporé arbitrairement, durant toute une année, dans un régiment de l'Est ? Tout simplement pour n'avoir pas su se procurer ce qui est bien permis à un pauvre *arbi*, un certificat constatant qu'il avait satisfait à la loi militaire.

Originaire des environs de Tlemcen, il vint à Paris en 1889 vendre du nougat, des pastilles du sérail et autres produits de son pays. Naturalisé français à sa majorité, il tira au sort dans la province d'Oran et fut exempté du service par le conseil de revision.

Lorsque, ses affaires prospérant, il voulut se marier avec sa payse restée provisoirement en Algérie et qu'il avait fait venir, il ne trouva ni à la mairie, ni au bureau de recrutement, un employé assez correct pour lui faciliter la recherche de ses papiers ; on rit de son parler bizarre et de ses airs embarrassés, on ne chercha pas à comprendre, à travers son charabia, ses explications données à grand'peine, on rit et on le laissa se débrouiller seul, c'est-à-dire se perdre au milieu de nos chinoiseries qui aboutirent à le faire incorporer pour trois ans, le malheureux n'ayant pu justifier de sa situation au point de vue militaire.

Il demande en vain, humblement, soumis et résigné, la seule faveur de servir en Algérie, il fut dirigé sur Gérardmer dans les Vosges, et incorporé au 152e de ligne ! A trente-quatre ans ! Les officiers, là-bas, furent plus intelligents et plus humains : le colonel fit faire des recherches, mais, comme il sied à une administration jalouse de la saine routine et saturée de mauvais vouloir, il fallut *une année* pour qu'il fut certifié que le soldat Ahmed-ben-Ahmed-Chemoul avait satisfait à la loi, et pour que le ministre ordonnât sa radiation, avec la mention : *incorporé à tort !*

Quelle réforme profonde mettra le pauvre monde à l'abri de pareilles tailles et nous gardera d'être à la merci d'aventures analogues qui, le romanesque de celle-ci à part, sont de celles que nous voyons se produire sous nos yeux tous les jours !

On parviendra peut-être à diminuer les défectuosités de notre système administratif dans un autre sens, par exemple en réduisant l'abus de favoritisme, ou en mettant un terme à l'accroissement incessant du nombre des fonctionnaires, mais la vraie réforme consisterait surtout à la suppression de toutes les formalités inutiles et à nous favoriser d'un personnel bien pénétré de son rôle qui est de renseigner le public, de lui faciliter ses recherches et de lui procurer, rapidement et gracieusement, tout ce dont il a besoin dans ses rapports avec l'administration.

Mais voilà si longtemps que cela dure et demeure ainsi. Hélas ! oui, nous restons sceptique devant la grande réforme annoncée, à l'étude seulement, du reste, et qui y a déjà été mise tant de fois, toujours de la façon que vous connaissez, qu'il est bien permis de sourire légèrement, sans mettre en doute la bonne volonté de nos gouvernants et leur désir d'aboutir que nous croyons sincère.

RENÉ SABATIER.

Propos d'actualité

Contre le Vice

L'auteur à laquelle s'est tout M. le sénateur Béranger est évidemment utile et digne. Malgré les railleries de ceux qui l'appellent assez irrévérencieusement « le père La Pudeur », il continuera vaillant pourrait incontestablement le désengagement pour lequel, malheureusement, on remarque, en certains milieux, une tendance si prononcée.

Certes, le vilain animal qui, selon Montaigne, accumule un tour de chiens de sous, à-bas de temps à autre d'un coup de fouet pour le remettre à la raison. La dernière lettre lancée par M. Béranger au ministre de la Justice signale un mal qui, si l'on n'y prenait garde, aurait été fait de gangrener toute la jeunesse, si seule de ces sortes de spectacles : certaines scènes parisiennes en italien arrivées à exhiber « des femmes entièrement nues sans maillot ni ceinture. » Un public aussi naïf, évidemment, assistait à ces exhibitions malsaines auxquelles les adolescents n'étaient pas les moins nombreux.

Depuis la suppression de la censure, nous assistons à un débordement de malpropretés ou d'impudences qui sont un outrage perpétuel à la morale et aux mœurs. De la liberté à la licence, comme de la beauté à la pornographie, il y a un abîme, et les infamies que débitent des auteurs de cafés-concerts auraient bien que les « nus » plus ou moins suggestifs que l'on y voit n'ont rien de commun avec l'Art, dont ils se réclament.

Aussi tout le monde ne pourra qu'approuver la vive indignation de M. Béranger, et nul ne protestera si les coupables sont sévèrement punis. Sur de pareils sujets, il n'y a pas d'opinions ni de parti, il n'y a que des honnêtes gens qui protestent au nom de la dignité.

Le jour où le vice et l'impudeur pourraient s'étaler impunément dans nos salles de spectacle et voyous dans la rue, nous serions bien près de l'ère de décadence dont on nous menace et qui marque la fin des admirables civilisations d'Athènes et de Rome. Heureusement, nous sommes encore loin de ces désastres, et nous sauvons nous défendre de nous y laisser entraîner par un petit nombre de pol sains.

A. CAPELLO.

Lire à la troisième page «NOS TÉLÉGRAMMES»

163 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

V

LE COFFRE FORT

— Veuillez donc prendre toutes les mesures légales pour faire ouvrir le coffre-fort... le plus tôt possible.

— Rien ne sera plus simple.

Une dizaine de jours après, en effet, les notaires de Croix-Vitré, assistés du juge de paix, entraient à Royaumont. On avait fait venir deux ouvriers de Paris attachés à la maison où le comte avait acheté son coffre fort. Le secret du chiffre n'étant pas connu, il fallait forcer la serrure et nul autre que ces habiles ouvriers n'y serait parvenu. Cette opération, du reste, fut délicate, dura longtemps. Nathalie y assistait avec ses deux fils. Tous trois, ils dégustaient leur émotion profonde, sous un sourire d'emprunt et une indifférence affectée. On leur parlait, ils n'entendaient pas, ne répondaient pas. Leurs dents, serrées comme en convulsion, ne pouvaient laisser échapper aucune parole et leurs mains étaient molles. Ardemment, ils considéraient ce meuble inerte, ce meuble menaçant, ce meuble de toute, contre lequel des hommes, en silence, s'acharnaient.

Quel secret allait-il enfin livrer ? A plusieurs reprises, profitant de ce que personne ne faisait attention à eux, les deux frères s'essuyèrent le front, tout humide d'une sueur d'angoisse et de convulsion. Le grincement des limes, des clefs dans la serrure, les petits claquements des chiffres tournés et retournés sans cesse, tout cela y résonnait avec une souffrance aiguë. Même, Laurent et Michel durent sortir et se promenèrent dans le jardin, sans échanger un mot. Nathalie, seule, dure à la peine, resta, patiente comme une bête fauve, l'œil fixe sur l'armoire de fer. Il se passa ainsi près de deux heures. Deux heures de tortures, pour la veuve. Enfin, l'un des ouvriers murmura :

— Je crois que nous y arrivons.

— Oui, dit l'autre, maintenant ça ne tardera plus

Les deux frères venaient de rentrer. Ils entendirent, prirent une chaise, y tombèrent, tremblants. Il y eut encore deux ou trois déclics, puis tout à coup, comme sous l'action d'un ressort mystérieux, la lourde porte s'ébranla... Le coffre-fort était ouvert.

— Ça y est, monsieur le juge de paix, dirent les ouvriers.

Et, rassemblant leurs outils, ils s'éloignèrent tranquilles, sans plus s'occuper de ce qui allait se passer. Ces choses-là ne les regardaient pas. Nathalie et ses fils se dressèrent, automatiques. Ces trois cœurs, pendant un moment, cessèrent vraiment de battre, sous le coup d'une émotion terrible. Le juge de paix s'approcha du coffre fort. Il devait que trois pas à faire pour l'atteindre. Et il parut qu'il mettait un siècle à faire ce trajet. Il tendit le bras et ouvrit complètement la lourde porte. Il l'ouvrit sur les ombres silencieuses dans lesquelles le comte de Croix Vitré avait renfermé une partie de sa fortune. Et l'ayant ouverte, il se retourna vers les notaires, vers Nathalie, vers Laurent, vers Michel. Il ne souriait pas. Il n'était pas ému. Il dit, simplement :

— Je ne vois rien dans le coffre-fort. Il est absolument vide ..

Puis, allant s'asseoir dans un coin, où il avait avisé une table, il y rédigea son procès-verbal, paisible et froid. Alors, Nathalie sortit en chancelant, soutenue par ses deux fils. Elle s'évanouit.

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

Depuis son retour de Saint-Germain avait repris sa vie habituelle au Moulin-Joli. Elle s'occupait, comme autrefois, de ses affaires. On la voyait, souvent, soit à cheval, soit en voiture, par les chemins de la forêt qui aboutissent aux fermes, aux hameaux, aux villages perdus au loin, ou par la grande route de Lattre à Beaumont. Jamais le moulin n'avait été plus joli. Jamais la meunière n'avait été plus jolie. Jadis, sur ses lèvres sensuelles et dures, le sourire apparaissait à tout propos. Maintenant, les lèvres ombragées de soucre et les yeux, toujours, restaient sombres. Ce fut tous les changements qu'on remarqua en elle. Les drames atroces qui avaient bouleversé son existence restèrent inconnus. Elle garda pour elle, mystérieusement, le souvenir de l'abandon de Chrétien Fontenelles, et pour elle, surtout, l'horrible nuit de l'auberge, ce cauchemar. Nul ne soupçonna les tourments de haine amassés dans ce cœur ; mais ses nuits étaient sans sommeil.

Au Moulin-Joli, seule et retirée, on eût dit qu'elle avait oublié la rencontre des deux frères ou que, du moins, elle n'attachait aucune importance à ces relations passagères. Elle ne fit pas de tentative pour les revoir. Ce fut chez elle, parti pris, et avec la certitude que tous deux viendraient bientôt sans qu'elle eût besoin de leur faire la moindre avance. Elle connaissait le pouvoir de sa beauté sur eux et combien elle dominait ces natures inculte, primitives et brutales. Elle ne se trompait pas. Pendant que Nathalie entamait contre son frère, la longue procédure qui devait aboutir à l'interdiction, Michel et Laurent recherchaient la jeune fille et toutes les occasions de la voir et de se rapprocher d'elle.

Or, ce ne fut pas un problème difficile à résoudre.

(*A suivre*)

M. René Bazin
A BASTIA

On annonce le prochain mariage de M. le comte Tony Catta, fils de notre regretté concitoyen, M. le comte Benoît Catta, ancien avocat général, démissionnaire en 1880, avec la fille de M. René Bazin, de l'Académie française.

Le célèbre écrivain arrive demain, à Bastia, avec les fiancés.

Il était, ces jours-ci, de passage à Marseille, et, à cette occasion, le *Petit Marseillais* a donné sur lui des notes biographiques que nous nous empressons de reproduire.

De petite taille, la moustache effilée, les yeux d'une grande douceur, le nez fin et s'allongeant en pointe, tout l'ensemble de sa personne donne, comme naturellement elle même, l'impression d'une élégance correcte, d'une distinction sans recherche ni apprêt. Né à Angers en 1853, M. René Bazin, dont la santé trop délicate exigeait de grands soins, passa presque toute son enfance à la campagne : « Je l'ai connue tout enfant, a-t-il écrit dans une de ces très rares pages où il parle de lui même à l'âge où les petits qui seront toucheurs de bœufs commencent à prendre l'aiguillon, portant la soupe aux hommes qui fauchent, et reviennent si fiers, le soir dans le silence des brumes tombantes, à califourchon sur la vieille jument blanche qui a l'air de les bercer. » Après avoir terminé ses études au petit séminaire de Montgazon, pris ses diplômes de droit à Paris, il enseigna la procédure criminelle à l'Université libre d'Angers. Toute la biographie de M. René Bazin se résume dans ces quelques lignes ; comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire.

Son existence littéraire est également toute simple, facile et unie. Il débuta par une nouvelle, *Stéphanette*, qu'il publia sous un pseudonyme et regarde aujourd'hui comme un péché de jeunesse, c'est-à-dire sans bienveillance. On peut même dire qu'il éprouve, pour ce premier enfant non reconnu, le contraire de l'admiration et de la tendresse.

Son second roman, *Ma Tante Giron*, aurait peut-être passé inaperçu, si M. Ludovic Halévy ne l'avait remarqué. Il le remarqua même si bien qu'il le porta en toute hâte à M. Patinot, directeur du *Journal des Débats*, en lui disant : « Prenez et lisez ! » M. Patinot était un homme d'infiniment de goût, un juge très sûr et toujours en quête de débutants pour rajeunir et regaillardir les illustres vétérans de sa troupe. Il découvrit dans *Ma Tante Giron* toutes les qualités qui s'y trouvent et demanda à son auteur un roman pour son journal. Ce fut la *Tache d'Encre*. Cette nouvelle ouvre, véritable début de l'auteur, consacra sa renommée naissante, lui ouvrit les portes du *Correspondant* et de la *Revue des Deux Mondes*. Avec ces deux maîtres divers dans son jeu, le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes*, M. René Bazin était, dès ses premiers pas, et sans qu'il pût s'en douter encore, en route vers l'Académie, où des amis, qui étaient en outre des administrateurs de son talent le considéraient par la main sans qu'il eût besoin, pour y pénétrer, de solliciter ni d'intrigues. Il entra dans la littérature comme dans un jardin rempli de fleurs. Ecrivain élégant et châtié, romancier varieux, dont les œuvres sont empreintes de cette « douceur angevine » que célébra son compatriote Joachim du Bellay, il apparut tout de suite comme un Octave Feuillet plus pure, comme un Marcel Prévost des familles. Il eut une clientèle de lectrices, et surtout de lectrices qui le trouvaient charmant. Il plaisait, il attirait, et, d'ailleurs, méritait tous ses triomphes.

En moins de trois ans, il donna coup sur coup *Les Noellets*, *A l'Assenture*, *La Sarcelle bleue*, chefs critiques toujours parfaits sans réserve ce charme de tendresse et d'humanité qui s'en dégage ; à peine montrait-il voulu un peu plus de profondeur dans les caractères, de force dans l'action, un peu moins de complicité dans l'intrigue, moins de perfections accumulées dans les personnages et une bonté moins uniforme. On goûta aussi les paysages, mais on leur reprochant de manquer un peu de relief, d'être enveloppés de brume et, pour tout dire d'un mot, un peu flous. L'intrigue mollement conduite et l'action flottante, probablement par réaction contre le naturalisme, manquaient parfois de naturel. On admira sans réserve une suite de croquis, *En Province*, où M. René Bazin se révéla vraiment supérieur.

La Terre qui meurt et *les Oberlé* mirent le sceau à sa réputation. Ce sont presque deux chefs d'œuvre, *la Terre qui meurt* surtout. Ici, les paysages, fortement brossés, sont d'un maître, et les mots les plus simples prennent sous sa plume une force incomparable. L'idylle se fait émouvante, tragique, et les personnages vivent en pleine réalité, parlent une langue rude sans grossièreté, et forte sans violence. Il se dégage de ces héros obscurs, de leurs souffrances ou de leurs rêves fatalement voués aux déceptions, une poignante tristesse, en même temps qu'une poésie qui n'affaiblit en rien la réalité.

PAUL BOSQ.

Inauguration
de la Bibliothèque et du Musée de la Ville

Aujourd'hui 18 avril à 2 heures de relevée aura lieu l'inauguration de la Bibliothèque et du Musée de la Ville dans les grandes salles annexes du Théâtre.

Après la séance d'inauguration, à laquelle ont été invités M. le Préfet de la Corse, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, MM. les Conseillers généraux et d'arrondissement de la ville de Bastia, le public sera admis à visiter les nouvelles installations.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

A propos du Maroc :

« Du ministère de la Guerre même, j'ai été averti que tout le monde au cabinet du ministre sait à quoi s'en tenir sur l'affront essuyé le 15 mars ; j'ai été averti qu'ordre a été donné à l'historiographe de se rétracter aussitôt qu'après avoir lu les rapports du général d'Amade pour qu'il y ait conformité. Je ne veux pas citer mes témoins, mais le rapport même du général d'Amade me suffit pour faire apparaître la vérité. Nous la dirons, malgré les outrages, comme nous l'avons dite en d'autres temps, contre d'autres crimes maquées par d'autres mensonges ; nous la dirons pour l'honneur de la conscience humaine et pour l'honneur de la France. »

L'Aurore

Sur le voyage de M. de Bülow à Rome :

« Que M. de Bülow soit donc heureux ! Le voilà citoyen romain. Mais cela ne suffit pas encore à notre curiosité. Il veut bien souffrir aux interviewers que la Triplice est toujours le rempart de la paix — nous savions cela de longue date — et qu'elle se porte bien — on n'en doutait pas un moins certain. — La Macédoine ne l'inquiète plus, tant mieux pour lui et pour tout le monde. L'Autriche et l'Italie sont aujourd'hui sur un pied d'égalité. »

Le Radical

Sur le Message de M. Roosevelt :

« Décidément, si cela nous plaît que n'est-ce pas l'arbitrage n'ait pas encore sonné, mais que cela ne nous empêche pas d'admirer fermement notre ébouriffé. Le message du président Roosevelt pourrait aussi bien s'adresser aux Chambres de nos nations européennes qu'au congrès américain. Longtemps encore le vieil adage *si vis pacem para bellum* regnera ; si nous voulons être respectés, soyons forts. »

Bulletin Financier

Paris, 15 avril 1908.

La Bourse est faible. Le 3 0/0 perpétuel a 96.37 ; l'Extérieur a 92.42, le Turc est plus ferme à 94.70, la Rente 5 0/0 1916 finit à 96.42. Etablissements de Crédit bien tenus. Le Crédit Lyonnais a 1.169 ; le Comptoir d'Escompte à 677 ; la Générale sans variation ; le Crédit Foncier fait 724. Les valeurs cuivrières fluctuent ; le cuivre baisse de 2/8. Par d'affaires en Rand d'Or.

L'action Rio Azur, ex coupon, reste ferme à 669.

A 410 avec une prime de remboursement de 60 fr., l'obligation 3 0/0, or, 1908,

de l'Etat de l'Amazone, un des états les plus riches du Brésil, donne 6.82 0/0 environ. Cette valeur est donc de très ancienne garantie.

Sa position de la Compagnie Française des Mines Incaïques est recherchée, aux environs de 124 fr., c'est en raison de bénéfices que lui réserve l'exploitation des brevets dont elle est propriétaire et qui lui permettent de fournir aux industries de l'ameublement et de la fantaisie artistique des bois colorés et ignugiques dans des conditions exceptionnelles.

Le dividende de 8 piastres attribué aux actions du Crédit Foncier Mexicain coûtera 237.50, est un revenu des plus avantageux puisque ce titre se capitalise à 6.35 0/0 environ.

Aux Banques Unis, Place de la Bourse, on peut obtenir à 475 l'obligation de la Canadian Metal Company garantie par une hypothèque générale sur tous les biens de la société portés au dernier bilan pour une somme de plus de 6 millions plus que largement suffisants pour gager ces emprunt.

Nos chemins de fer sont soutenus.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Par suite de la sécheresse, les labours des jardins n'ont pas pu être effectués pendant le mois de février et beaucoup de parcelles destinées aux céréales du printemps resteront incultes.

La taille des vignes est terminée, mais les labours sont en retard.

La récolte des olives est très avancée. Le rendement est plus élevé, mais la qualité est excellente.

La végétation des prairies et des pâturages se présente sous un aspect assez satisfaisant ; toutefois des pluies seraient très profitables à ces cultures.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

COTONE. — M. Franceschi Charles-Philippe, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Saint André de Cotone, où il s'était retiré après son admission à la retraite.

C'était un brave et bon officier qui devait à sa bonne conduite et à son instruction militaire sa promotion au grade de sous lieutenant, et qui avait toujours mérité les éloges de ses chefs, pour sa régularité dans le service. Ils ne le virent pas sans regrets quitter jeune encore l'armée active, mais il avait besoin de repos, et il fut tardait de rentrer dans son cher pays. Allié à une honorable famille du Cotone, il y avait fixé sa résidence, et il était entouré de l'estime de tous.

Les obsèques de M. le capitaine Franceschi avaient réuni au Cotone plusieurs officiers en retraite de Corvione et des environs qui avaient tenu à donner à leur excellent camarade une dernière preuve d'affectueuse sympathie. Toute la population entrait le cortège et s'est rendue jusqu'au cimetière.

Le deuil était conduit par MM. Octavien et Joseph Franceschi, fils du défunt, qu'entouraient MM. Scampucci, Bellagnisi, Franceschi et Casabianca, leurs cousins.

Les cordons de poêle étaient tenus par MM. l'intendant Masson, officier de la Légion d'honneur ; Dublen, receveur des Douanes à Corvione ; Domarchi, capitaine, et Bonelli, chevalier de la Légion d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, M. l'intendant Masson a prononcé le discours suivant qui a vivement ému l'imposant cortège :

Messieurs,

Qui de nous, il y a quelques mois à peine, eût pu prévoir que le terme fixé de l'existence du capitaine Franceschi fût si proche, et que nous serions aujourd'hui la vive douleur de venir rendre par lui rendre le dernier devoir ! Il paraissait alors, en effet, plein de vigueur et de santé, et tout semblait lui promettre encore de nombreuses années de vie. L'événement, venant prouver une fois de plus la fragilité des choses humaines, devait douloureusement, hélas ! démontrer cette forme espérance. Il y a un peu plus de deux mois, il revenait les premières ensoleillées d'un mois que l'on avait jugé tout d'abord sombre et passager, mais que, dans ses dernières jours, a pris, tout d'un coup, un caractère d'extrême gravité et dont les soins de toute sorte que les plus prodigues ont été absolument impuissants à conjurer le dénouement fatal. Aussi, la brusque nouvelle de sa mort a-t-elle causé la plus profonde et la plus pénible stupeur.

O légion de Matra, où il avait fait de nombreuses études, le jeune Franceschi s'était engagé, à l'âge de vingt ans, au 49e régiment d'infanterie. Peu de temps après, il passait au 55e régiment de la même arme, et y obtenait ses premiers galons de caporal. Mais la vie de garnison ne lui offrait pas le moyen de servir son pays dans la limite de ses désirs. Il n'hésita pas à faire le sacrifice de ses goûts, afin de pouvoir aller servir en Algérie, au 2e régiment de zouaves, pour lequel il fut désigné en 1857. A ce moment-là, la conquête de cette colonie était loin d'être achevée et l'on avait souvent à réprimer de sérieuses et sanglantes insurrections. Franceschi prit part à plusieurs d'entre elles, et il en supporta les fatigues, les privations et les dangers avec une volonté inébranlable et sans s'avouer aucune. Il ne quitta l'Algérie que pour aller, en 1859, faire la campagne d'Italie, où il se battit vaillamment et où il fut blessé à la bataille de Magenta, et, onze ans plus tard, pour faire la campagne contre l'Allemagne et celle de Versailles contre la Commune.

Dans ces deux campagnes, comme en Afrique et en Italie, il accomplit noblement son devoir.

Pendant ce temps, il avait été décoré de la médaille militaire, le 30 décembre 1863, et nommé sous-lieutenant le 24 décembre 1869 et lieutenant le 13 novembre 1870. Le 24 août 1874, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il n'avait alors que le grade de lieutenant, dans lequel on n'accorde jamais, en général, semblable distinction, à moins qu'elle ne soit justifiée par des services exceptionnels, de nombreuses campagnes et des faits d'armes particuliers, ce qui était bien le cas de M. Franceschi.

Le 24 juin 1875, il était promu au grade de capitaine. Il était, en outre, titulaire de la médaille d'Italie et de la médaille de la valeur militaire de Sardaigne.

Après la campagne contre la commune de Paris, il était resté en France avec son régiment. En 1879, j'eus la bonne fortune de faire sa connaissance à Paris, où il était en garnison. Nous habitions tous les deux le quartier de l'Ecole Militaire et nous nous voyions presque tous les jours ; je fus séduit par sa nature ouverte, gaie, expansive et généreuse, par son amabilité et par sa cordialité. Ses relations avaient pour moi un attrait tout particulier. Bien durement deux ans environ, et ni le temps, ni la distance n'ont jamais altéré en rien l'impression extrêmement favorable. Ma dernière rencontre avec lui, en janvier 1891, vint, à mon grand regret, y mettre un terme.

L'année suivante, en 1892, il prit prématurément sa retraite, laissant dans l'armée les plus sérieuses sympathies et les plus honorables souvenirs, où, fidèle au pays natal, il vint s'y fixer définitivement.

Le capitaine Franceschi était alors relativement jeune. L'inconvénient était peu à son tempérament très actif. Il résolut de s'en mettre et, par une de ces coïncidences, dont je fus le premier à me réjouir, il n'eut à une jeune fille de notre commune qui était en même temps une de mes bonnes parentes. J'éprouvai un vif plaisir en songeant que j'avais ainsi la possibilité de reprendre avec lui mes anciennes relations.

Cette union fut aussi heureuse qu'on pouvait le souhaiter. Il eut la joie de devenir père de deux garçons et d'une fille.

La mort de ses enfants, de leur mère, est admirablement reproduite aux efforts et aux sacrifices de leur chef père, faisant ainsi son devoir et son orgueil, et jusqu'au dernier moment, son plus doux espérance.

J'ai été souvent, à cet égard, le confident intime de ses vues et de ses pensées. Son plus brûlant désir était de voir l'éducation de ses enfants heureusement achevée et leur avenir assuré. Ils en rêve tant exaucé, il entrevoyait déjà la très prochaine réalisation, et il en éprouvait, par avance, un profond contentement. En effet, son fils aîné, après avoir conquis le diplôme de bachelier et commencé l'étude du droit, fait partie depuis dix-huit mois de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre. Son fils cadet a déjà obtenu la première partie du baccalauréat et ses jeunes filles est « la reine de terminer ses études au couvent des Bénédictines.

Pourquoi fallait-il qu'une mort cruelle soit venue l'enlever brusquement au moment où son but était presque entièrement atteint, quand les aspirations qui lui tenaient le plus au cœur allaient être entièrement satisfaites et qu'il n'aurait bientôt plus qu'à jouir du fruit de ses efforts ! Au moins, en quittant cette terre où il pouvait encore espérer tout ce qu'il a laissée il n'aura donné tout ce qu'il a eu à donner, et ses restes mortels pourront reposer en paix dans le sol natal.

Adieu, mon cher capitaine, qui mieux que vous n'a mérité de repos réservé aux justes. Puisse ce repos vous être entièrement acquis pour l'Eternité.

Nous présentons à Mme veuve Franceschi, née Canale, à MM. Octavien et Joseph Franceschi, aux familles Franceschi et Canale toutes nos condoléances.

Parti Républicain
RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

Ligue de Propagande radicale et radicale socialiste des arrondissements de Bastia et de Corte.

Mardi soir, 21 avril 1908, à 8 heures et 1/2, *Conférence publique et contradictoire*, dans la péristyle du Grand Théâtre, sous la présidence de **M. Joseph Ajocio, Avocat**, Président du Comité radical socialiste des arrondissements de Bastia et de Corte.

par M. Charles FABIANI
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Vice Président du Parti républicain radical et radical socialiste
Président d'honneur
de la Ligue de Propagande
Délégué par le Comité Exécutif du Parti.

Objet de la Conférence : *Programme du Parti.*

Entrée libre

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La « Torrée » à Ajaccio

La « Torrée », société de gymnastique italienne, dont nous avions annoncé l'arrivée, est depuis hier, dans nos murs.

Dès 6 heures du soir, la foule s'était portée sur le quai, attendant avec impatience le vapeur « Venezuela » qui devait amener la Société, et qui, selon son habitude, arriva avec deux heures de retard.

Enfin, à 8 heures, le vapeur entrait dans le port, et la musique italienne saluait la terre française aux accents joyeux de la « Marseillaise ».

Notre musique municipale, massée sur le quai, joua à son tour l'« Hymne royal italien » et immédiatement les autorités municipales montèrent à bord, et souhaitèrent la bienvenue à nos hôtes. La musique italienne reprise la « Marseillaise », tandis que les sociétaires poussaient des bourrahs frénétiques et criaient : « Vive la France ! Vive la Corse ! Vive Ajaccio ! » Notre musique municipale répond par l'« Hymne italien, » et la population ajaccienne applaudissait aussi rompu, enlaçant avec enthousiasme ses jeunes gymnasiarques.

A 8 heures et demie, les sociétaires au nombre de 115 descendirent à terre, se rangèrent et se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville, tandis que les deux musiques jouaient alternativement des redoublés.

Avant de se séparer, la « Marseillaise » et l'« Hymne italien » furent de nouveau jouée.

Toute la soirée, les rues de notre ville furent très animées. L'arrivée de la « Torrée » avait créé un joyeux mouvement, et nos hôtes italiens gardèrent certainement une excellente impression, de l'accueil sympathique que lui a fait notre population.

Nous rappelons que dimanche, la « Torrée » fera des exercices sur la place du Diamant, et elle quittera Ajaccio, lundi,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	15 avril —	17 avril,
Rentes de 3 0/0 anciens	96.35	96 50
— de 3 0/0 amortis.	97.20	97.20
	ex-coupon.	

CALENZANA
La Lutte électorale

On nous télégraphie de Calenzana :

On se souvient que le 14 mars dernier, M. le Juge de paix prononça de nombreuses radiations sur la liste électorale de Calenzana, parmi lesquelles, celle de M. Fabiani, conseiller *général* ; et qu'à la suite de ces sentences de bruyantes manifestations se produisirent et dégénérèrent ensuite en rixe sanglante.

M. Fabiani et d'autres électeurs déférèrent immédiatement ces sentences à la Cour de cassation.

Leur pourvoi vient d'être admis et tous les jugements du magistrat cantonal ont été cassés.

L'HEUREUX GAGNANT
du gros lot
de la Loterie de l'Orphelinat
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Paris, 17 avril.

Un ouvrier agricole, des environs de Troyes, a gagné le gros lot de cent mille francs de la Loterie de l'Orphelinat des Postes, Télégraphes et Téléphones.

M. Laurent Joffrier, porteur du billet numéro 3.340.624 s'est présenté aujourd'hui, au siège de cette loterie, pour retirer le montant du gros lot.

Conseil de Cabinet

Paris, 17 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Les Elections municipales

Le ministre de l'intérieur a communiqué au conseil les rapports des préfets sur la situation électorale.

Le président du conseil et le Garde des sceaux ont donné lecture à leurs collègues des circulaires adressées aux préfets et aux procureurs généraux.

Les affaires du Maroc

Le général Picquart, ministre de la Guerre, a communiqué au Conseil les télégrammes qu'il a reçus du Maroc.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

EN ALLEMAGNE
Terrible explosion
A WITTEN

30 morts. — 100 blessés

Berlin, 17 avril.

Des télégrammes de Witten, en Westphalie, annoncent qu'une terrible explosion s'est produite dans une fabrique d'explosifs.

La fabrique et les bâtiments environnants ont été complètement anéantis.

Plus de trente personnes ont péri, et environ une centaine ont été blessées.

Les autorités ont fait évacuer une grande partie de la ville, par suite du danger de nouvelles explosions.

On ignore encore la cause du désastre.

LA CRISE DU BATIMENT
Fin du Lock-Out
REPRISE DU TRAVAIL

Paris, 17 avril.

La Chambre syndicale des entrepreneurs en maçonnerie s'est réunie aujourd'hui, et a décidé de mettre fin au lock-out.

La réouverture de tous les chantiers est fixée à mardi prochain.

Légion d'honneur
L'Exposition de Milan

Paris, 17 avril.

Le *Journal Officiel* publie ce matin une promotion complémentaire de nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, faites par le ministre du commerce, à l'occasion de l'Exposition de Milan.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
TROIS CONFÉRENCES au Ministère de l'Intérieur

Paris, 17 avril.

Trois conférences ont eu lieu aujourd'hui, au ministère de l'Intérieur, à l'occasion de l'arrivée du général Lyautey.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères et le général Picquart, ministre de la Guerre, assistaient à ces conférences.

Le général Lyautey, après avoir rendu compte à M. Clemenceau, président du Conseil, de la mission dont il avait été chargé, a expliqué la situation de nos troupes, et la marche probable des opérations militaires.

Les restes mortels
DU CAVALIER CICCOLI
à Bastia

Paris, 17 avril.

Marseille, 17 avril.

Le cercueil contenant les restes mortels du cavalier Ciccoli, du 8e Chasseurs d'Afrique, tombé au champ d'honneur, sera embarqué demain à bord du paquebot postal partant dimanche prochain pour Bastia.

Le cercueil de ce modeste héros sera ensuite dirigé de Bastia sur Saint-Laurent, où aura lieu l'inhumation.

RABAT
Départ de la Méhalla d'Abd-El-Aziz

Tanger, 17 avril.

La méhalla du sultan Abd-El-Aziz est partie pour Fez.

Cette méhalla compte 7.000 hommes et 25 canons. Elle passera par Larache, El-Ksar, Beni-Hassen, Gherarda ; elle est divisée en quatre colonnes dont les chefs sont Zerrardi, faisant fonctions de ministre de la guerre à Rabat ; Baghdadi ; Bouzoeda et Mahieddine.

Sur la frontière Algéro-Marocaine
Un Camp français
ATTAQUÉ
par la harka d'Aïn-Chair
VIF ENGAGEMENT
UN OFFICIER ET 19 LÉGIONNAIRES TUÉS
100 légionnaires blessés

Paris, 17 avril.

Le général Baillou a télégraphié au ministre de la Guerre que le camp du lieutenant-colonel Pierron, situé à dix kilomètres du poste de Talzaza, a été attaqué, le 16 avril à 4 heures du matin, par la harka d'Aïn-Chair, forte de plus de 2000 fantassins et de 300 cavaliers environ.

« L'attaque fut terrible. Nos légionnaires et les troupes sahariennes se sont défendus d'une manière remarquable. Elles ont admirablement résisté au choc de l'ennemi.

» Nous avons eu un officier et dix-neuf légionnaires tués ; et une centaine de blessés, dont quarante ont rapporté des blessures très légères.

» La cavalerie a poursuivi la harka jusqu'à plus de dix kilomètres du camp.

» Les pertes de l'ennemi ont été considérables.

» Rien que dans l'intérieur du camp, on a relevé 125 cadavres.

» En dehors du camp le chiffre des morts et blessés n'est pas encore connu, tellement il est élevé ; mais, fait significatif, les Marocains ont abandonné leurs morts, leurs blessés, un drapeau, et une grande quantité d'armes.

» Le général Vigy a ordonné la marche en avant de nos quatre colonnes, en convergeant sur Aïn-Chair, de façon à envelopper complètement la Harka. »

Nos Pertes

D'après des correspondances particulières envoyées de Colomb-Béchar et de Beni Ounif, nous aurions eu, dans cette attaque, 1 officier et 27 légionnaires tués, 10 officiers et 117 légionnaires et cavaliers tués.

M. CLÉMENCEAU

Paris, 17 avril.

M. Clemenceau a quitté Paris dans la soirée ; le président du Conseil prend ses vacances.

L'absence de M. Clemenceau ne sera pas de longue durée.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Bénédiction des Maisons

A SAINTE MARIE

Samedi Saint. — Citadelle, Cours Favale, Place d'Armes, Faubourg Saint Joseph, rues du Cimbelo, Colonnelle, Campanari, Sainte Elisabeth et Saint Angelo, boulevard Saint Angelo, rue Droite.

A CAPANNELLE

Samedi Saint. — Bénédiction du feu, à 9 heures.

La bénédiction des maisons aura lieu le Samedi Saint pour tout le quartier de Campanille, à l'exclusion des villas et maisons de campagne et des boiteux.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

RÉUNION ÉLECTORALE. — Samedi soir, 18 avril, à 8 heures, une grande réunion électorale aura lieu à la Jeunesse Philanthrope de Bastia, Bd de Cardo, 2, sous la présidence de M. Sébastien de Casalta, conseiller général.

Les électeurs de la ville sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Pour le Comité, Pierroni.

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir, à 8 heures, place Calvetta.

Ordre du jour : Décision à prendre au sujet du 1er Mai, et questions diverses intéressant le Syndicat.

Le secrétaire, J. Gambari.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Rapport de faillite

Par jugement du 17 avril 1908, enregistré,

Le Tribunal de Commerce de Bastia recevant Antomarchi Don-Jean, négociant à Vescovato, en son opposition, a déclaré nul et de non effet le jugement du 10 avril 1908, déclaratif de la faillite de dit Antomarchi, a rapporté le dit jugement et remis les parties au même et semblable état qu'avant.

Bastia, le 17 avril 1908.

Pour extrait conforme.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et rapide des hernies, avec ou sans bandages, ni opération, par le Dr Tamsel père, de Paris, de passage à Bastia, les 23 et 24 avril, à l'Hôtel d'Europe, chez Mme Colombani ; à Corte, le 25 à l'Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 26 et 27 avril à l'Hôtel Dauphin et des Gourmets (en face la caserne).

N. B. — En cas urgent, sur demande spéciale après entente, le Docteur se rend à domicile.

BAINS DE POZZICHELLO

Eaux sulfureuses salines, froides, contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, contagieuses.

Saison du 4 mai à fin juin.

Chambres depuis 4 fr. 50 par jour.

Pension 5 fr. par jour.

Pour tous autres renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pozzichello.

GRAND HOTEL D'EUROPE

A l'occasion des Fêtes de Pâques, on trouvera chez Mme Adelaïde COLOMBANI un grand assortiment de *Panette au broccio*, douces et salées, *Campanili*, *Falculelle* et *Fiadone*.

Spécialité de gâteaux corses de première qualité.

Goûtez et comparez.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaînage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Prises
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

A VENDRE

VIGNE de 48 francs l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, à VESCOVATO.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du nerveux, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et irritabilité, chronique ou aiguë, avec mal de tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, prostatorrhée, ont intérêt à s'adresser à M. G. GATTEY, LAUSANNE (Suisse), qui enverra gratis la marche à suivre pour la guérir rapidement.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge de Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Crêpe, Gerçures laides, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kystes, Goîtres, Taches et Plaies se propagent et s'éternisent, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 16, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens, Inutile de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer simple joie et régénérement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS SUJETS DU TOMBENT-ILS? OUI OUI.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui fond aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturelle. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En VENTE chez les Coiffeurs, Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Expédié franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE par M. SIMONCELLI propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887) Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et constatées par M. Cambouroux, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désireuses d'atténuer leurs souffrance, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe pure ou mêlée à l'eau, à liqueurs.

Dépôt en au Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

MAISON CABOULT PRÉDÉCESSEUR

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans sans emploi — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui empiètent des matières animales à la vente pour la fabrication de leurs prétendus dentiers.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES, FOURNITURES, DÉCOUPAGE

Tarifs, Catalogue, TOURS, Propriétés, etc.

Les meilleurs Tours de 1re Qualité au Prix

MAIGRIR

Pour MAIGRIR

Sans suivre à la lettre et sans régime, Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, affine la double menton. Régularise les traits et empêche les grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La Boîte, 3 fr. ; 6 fr. 50 ; 12 fr.

Fife Vichard, 15, Rue Vivienne, Paris et dans les Pharmacies.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, LAINAGES, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI François, Calvi ; SANTIERI Frères, Penthièvre ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 111

LUNDI 20 et MARDI 21 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00217

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anselme.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 47 m. — Coucher, 6 h 17 s.
Dernier quart., le 23 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Saint Théodore

20 AVRIL

LE PÉRIL COLLECTIVISTE

Nous voici à la veille des élections municipales En vérité, on ne s'en douterait guère.

Bien que le résultat à obtenir ne manque pas d'intérêt, bien que certains programmes soient de nature à soulever des orages, la campagne se traîne mollement dans notre camp. Il semble qu'on est las d'avance et qu'on se désintéresse un peu plus chaque jour de ce que sera le lendemain.

C'est un état d'esprit inquiétant que celui que nous constatons chez les politiciens, et l'avenir prouvera sans doute, malheureusement, que nous avions raison de le déplorer.

Il serait bon, cependant, de nous secouer un peu, d'abandonner cette politique de laisser-aller qui nous réserve, si elle dure, des surprises désagréables.

Pendant que nous nous endormons dans une quiétude complète, tandis que nous nous cuirassons d'indifférence et d'apathie, nos adversaires, un instant abattus, reprennent courage, et, plus nous nous engourdissons, plus ils font preuve d'énergie et d'audace.

Avec une ténacité que nous ferions bien d'imiter, ils s'organisent solidement et se préparent à livrer rudement l'assaut à nos institutions, dont ils espèrent et escomptent déjà la ruine assez facile, en raison du défaut de résistance qui nous affaiblit, au moins moralement.

Que signifie cette torpeur ? Attendons-nous encore que le danger soit, non plus même imminent, mais inévitable, pour ouvrir les yeux, pour voir et agir ? Avons-nous oublié les leçons du passé ? Nos mécomptes d'autrefois sont-ils donc si loin dans nos souvenirs que nous ne nous les rappelions pas ?

Jamais l'ennemi n'a été aussi redoutable et mieux armé. Sous les masques variés dont il se couvre, il cache des projets qui jetteraient le trouble et la haine dans notre malheureux pays déjà si meurtri et si divisé Révolutionnaires d'une école ou d'une autre, ils sont aussi résolus, aussi avides et aussi dangereux. Quand le vent souffle à l'union, ils font appel à la discorde, car le péril collectiviste consiste en ceci qu'il abrite des doctrines absolument anti-sociales sous l'épithète de socialisme, des théories de despotisme et d'égoïsme sous des formules d'émancipation et de philanthropie.

« Ce parti, a dit récemment une voix autorisée, ramène les ouvriers à l'ancienne barbarie. Il réforme les corporations qui, à peine nées s'attaquent à la liberté de ceux qui ne veulent pas subir leur esclavage. Et comme il faut un lien à ces associations qui réaliseraient sans cela le type le plus parfait de l'anarchie, ce parti place au-dessus d'elles, l'Etat patron universel, maître de tous les biens, de toutes les consciences, de toutes les volontés. Il est vrai, d'ailleurs, que ceux qui conçoivent et essaient de réaliser ces dangereuses chimères entendent bien avoir seuls la signature sociale et la clef de cette caisse gigantesque. »

— Fraternité ! dit chacun d'eux, après Proudhon. Frères ! tant qu'il vous plaira, pourvu que je sois le grand frère et vous le petit.

Tel est le mouvement révolutionnaire dont l'impudence croît chaque jour, à mesure que s'affaissent les courages et que s'endorment les volontés qui devraient réagir contre lui.

Et telle est la situation à la veille des élections municipales qui seront la préface significative, le prélude décisif des élections sénatoriales de l'an prochain. Elle est de nature à retenir notre attention.

Si les personnalités politiques qui seraient capables d'organiser la résistance continuent de s'abandonner et de laisser faire, il faut que, de toutes parts, dans le pays, les bonnes volontés se lèvent, que d'intelligentes initiatives suppléent à toutes les défections de l'inertie.

Nos adversaires sont prêts depuis longtemps. Leurs batteries sont dressées, et ils ne tarderont pas à faire feu de toutes pièces, leur audace peut tout, parce qu'elle veut tout. Ils l'avouent volontiers du reste ; soyez certains qu'ils n'hésiteront pas, et nous combattront avec la dernière violence.

C'est à nous de nous défendre et il est grand temps d'y songer. Dès maintenant, il faut que ceux qui seront chargés de maintenir haut et ferme devant l'assaut révolutionnaire le fanion de l'ordre et de la liberté, le drapeau tricolore en face du drapeau rouge, se mettent sans cesse en contact avec les troupes qu'ils mèneront au bon combat et qu'ils disent bien à tous qu'ils vont avoir à lutter pour la France contre les sans-patrie, pour la paix et la prospérité nationale contre les partisans de l'émeute et les apôtres de la ruine.

L.-D. ARNOTTO.

Propos d'actualité

Le Passé qui s'en va

Chaque jour que nous vivons au milieu de la fièvre moderne, voit disparaître un peu des souvenirs du passé. Tout ce qui fut le caractéristique d'un siècle s'anéantira bientôt plus que dans les mémoires.

C'est ainsi que les dernières voitures cirassant de l'époque napoléonienne sont subir le sort commun ; les « vieux de la vieille » que chanta Barbier, les Invalides enfin, n'habiteront plus la somptueuse caserne au dôme doré que leur fit bâtir l'Empereur ; ils vont être dispersés dans des asiles, et leur palais affecté à un autre usage. Les pauvres vieux n'en auront plus guère, du reste ; quelques uns seulement resteront, de ce qui fut la France d'hier, la France bellqueuse, qui chanta au Marne Valse sur tous les champs de bataille de l'Europe.

La France d'aujourd'hui brigue d'autres gloires, elle rêve un idéal pacifique et, définitivement elle voudrait avoir remis l'épée au fourreau. Quel crève-cœur ce doit être pour ces héros mutilés qu'abritaient les Invalides, de voir cet autre idéal supplanter peu à peu le leur, de voir avec le seul souvenir de leurs batailles parmi les armes rouillées les drapeaux poussiéreux d'autan! Car, les Invalides, ce ne furent pas seulement ce qu'un vain peuple pense des éclopés grognons au pas « toc toc, » que l'on voyait se chauffer au soleil, sur l'Esplanade, racontant des faits d'armes interminablement, qu'ils n'avaient jamais accomplis ; ce ne furent pas seulement les « vieux débris » qui servirent de cible à la mousquerie parisienne, l'inutile à la tête de bois celui qui prit un passant de la mauchar..., ce furent aussi des héros.

Au moment où ils vont achever tristement leur carrière derrière les grilles d'un hôpital, en quelque coin ignoré nous les saluons bien bas, et nous les plaignons un peu aussi. Les pauvres vieux ont bien mérité cet hommage.

A. CAPELLO.

PAQUE

C'est par la date de la grande fête religieuse de Pâque que sont déterminées toutes les fêtes mobiles du culte catholique et elle est elle-même fixée au premier dimanche qui suit le plein de la lune de l'équinoxe de printemps.

Comme Noël est la fête de l'Hiver, avec son décor blanc, Pâque de la Résurrection est la fête du Printemps en sa parure verte et fleurie.

Ainsi rien n'était mort! Tout renaît, ô merveille!

La veille, les cloches sont revenues de Rome, rapportant de leur voyage à la Ville-Eternelle des bénédictions qu'elles ont hâte de répandre sur le monde à toute volée, dans l'allégresse vibrante de leur âme de bronze. Les enfants s'étaient bien donné rendez vous sur la hauteur voisine pour les voir passer à tire-d'ailes mais ils arrivèrent trop tard ou ils n'avaient pas été sages, toujours il y a un malheureux contre-temps, et déjà elles avaient en catimini regagné leur nid de pierre, le clocher.

« Au soleil levant de Pâque, a écrit Victor Hugo, montez sur un point élevé d'où vous dominez tout Paris et assistez à l'éveil des carillons. Voyez, à un signal parti du ciel, car c'est le soleil qui le donne, ces mille églises tressaillir à la fois. Ce sont d'abord des tintements épars, allant d'une église à l'autre, comme lorsque les musiciens annoncent qu'on va commencer. Puis, tout à coup, voyez, car il semble qu'en certains instants l'ouïe a aussi sa vue, voyez s'élever, au même moment, de chaque clocher, comme une colonne de bruit, comme une fumée d'harmonie... »

A Florence, la veille de Pâque, à la nuit, une colombe automatique sort de la cathédrale, vient sur la place allumer des feux d'artifice et rentre se poser sur l'autel.

A Séville, un coup de tonnerre déchire le grand voile noir dont est enduite la cathédrale, les cloches sonnent éperdument et des danses s'organisent dans le sanctuaire. A l'aube, on allume le cierge pascal qui est aussi haut qu'un mât de navire et pèse un millier de kilos.

A Madrid, le samedi soir, la foule qui s'était amassée sur la Calle de Alcalla pour le marché des fiancés, se précipite au signal des cloches, vers la Puerta de Carmona où sont parqués des troupeaux bêlants d'agneaux, car il n'est, dans toute l'Espagne, table si pauvre où ne figure, le dimanche de Pâque, l'agneau traditionnel.

De traditions en France, il ne nous reste plus guère que celle des œufs de Pâque.

Le régime religieux avait fait longtemps de l'abstinence des œufs pendant la Semaine Sainte une prescription de conscience, voire même de police — c'était ainsi au bon vieux temps ! — et on prenait un malin plaisir à s'offrir, entre gens de connaissance, des œufs colorés ou comiquement peinturlurés, dès que les cloches de Pâque avaient sonné l'heure des réjouissances. De là à transformer ces dons sans valeur en un cadeau de plus en plus de prix, il n'y a qu'un développement ingénieux dont la mode a fait son affaire. Ce fut l'aubaine des confiseurs et des joailliers, toujours sûre de trouver dans le caprice de l'enfant et de la femme une complicité traîtresse.

Mais restons en aux coutumes anciennes et l'œuf de Pâque simple œuf de poule. Dans beaucoup de campagnes, les enfants de chœur ont conservé l'habitude de s'en aller de porte en porte, le Samedi-Saint, au retour des cloches, quêter les œufs frais. En Normandie, ils chantent cette antienne :

Bonne femme, n'ayez pas froid,
Ne nous donnez pas des œufs pourris,
Car le bon Dieu vous le rendra mieux.
Alléluia !

Et de l'intérieur, la ménagère répond :

Pauvres chanteurs qui êtes arrivés (bis),
Vous êtes tous bien mal venus,
Car dans les nids y a qu'des fouines !
Alléluia !

A quoi les joyeux gas répliquent :

C'n'est pas des œufs que nous cherchons,
C'est la fille de la maison,
S'il y en a deux nous emporterons !
Alléluia !

La porte s'ouvre là-dessus et le panier des enfants de chœur s'emplit de quelques œufs de plus dont, le lendemain à la fête, ils font boudoirs sous forme de galettes et d'omelettes au lard arrosées de bolées de cidre.

En pays breton la tradition de l'œuf de Pâque est consacrée par la plus coquette des coutumes. Le dimanche, on éparpille des œufs sur le sol de l'enceinte enclose pour la danse, et qu'une belle et son amoureux parviennent à danser tous les pas de la bourrée bronsans sans briser un seul œuf, les voilà dûment fiancés, suivant un usage contre lequel ne prévaut même pas la volonté des parents. La coutume est ancienne jusque la légende veut qu'à la Pâque de l'an de grâce 1501, Marguerite d'Autriche et le duc Philibert de Savoie se fiancèrent de même galante façon. La légende ajoute même qu'en souvenir de l'événement, la fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, devenue prématurément veuve, fit élever l'église de Notre-Dame-de-Brou, ce pur joyau d'art gothique.

Le lundi de Pâque est, si le printemps tient ses promesses, le premier jour d'exode vers la campagne et vers les bois, les œufs sont aussi de la fête, et les fiancés ont coutume, en maints pays, d'en échanger d'enjolivés d'embrèmes et de tendres devises :

Mon cœur couvait trois œufs divins :
La foi, l'amour, la poésie.

Et les amoureux ne se font point faute d'effeuiller sur la coudroie la jolie fleur de Pâque : la pâquerette.

MARCEL FRANCE.

Élections Municipales

Le Comité Exécutif aux électeurs Républicains Radicaux et Radicaux-Socialistes.

Citoyens,

Les élections municipales du 3 mai auront une importance exceptionnelle.

Les délégués des nouveaux conseils municipaux procéderont en janvier 1909 au renouvellement d'un tiers du Sénat, et en janvier 1912, au renouvellement d'un autre tiers. Le vote des réformes par la Haute assemblée dépend des dispositions des sénateurs que nommeront les conseillers municipaux mandatés par le suffrage universel.

Le Sénat est saisi ou va être saisi de questions capitales : retraites ouvrières, rachat de l'Ouest, impôt sur le revenu, suppression des conseils de guerre, abrogation définitive de la loi Falloux et organisation de l'enseignement secondaire, réformes administratives, électorales, judiciaires, politiques et sociales. Ces lois n'aboutiront que si une majorité de sénateurs accepte l'œuvre de la majorité radicale et radicale-socialiste de la Chambre.

Pour former, dans chaque commune, une majorité de conseillers municipaux qui reconde l'action législative, nous faisons appel à tous les républicains de gauche. Nous restons invariablement fidèles à la doctrine du bloc tel qu'il a été conçu à l'origine. Le congrès radical et radical-socialiste de Nancy de 1907 n'exclut que ceux qui s'excluent eux-mêmes en reniant la Patrie et la République ; leur nombre est infime.

Les partisans de la désertion en temps de paix, de la grève générale et de l'insurrection en cas de guerre abandonnent à la fois les doctrines du socialisme et les traditions de la Révolution : leur propagande par le fait ne servirait qu'à favoriser l'avènement d'un dictateur et le démembrement de la France. Toute entente électorale vous est interdite avec ceux qui professent ces théories meurtrières.

Fidèles à notre passé, nous repoussons aux mains énergiquement toutes compromissions avec les membres du bloc de droite, quelque étiquette qu'ils prennent. Le devoir des électeurs radicaux et radicaux-socialistes est de chasser des mairies aussi bien les faux républicains et les soi-disant démocrates à tendance cléricale que les nationalistes notoires et les monarchistes impénitents.

Vive la République !

Président d'honneur
Camille Pelletan, Emile Combes.

Pour le Comité Exécutif,
Les membres du Bureau :

Le président : Dujardin, docteur de l'Asile.

Les vice-présidents : Raoul de Fontenay, sénateur de la Haute-Marne ; Eug. Chauvière, député de Seine-et-Marne ; Jean Grappi, député de la Haute-Garonne ; Ch. Dumont, député du Jura ; Léon Janet, député du Doubs ; Lafferre, député de l'Hérault ; Louis martin, député du Var ; Albert Sarraut, député de l'Aude ; Steeg, député de la Seine ; Henri Berenger, libre et Vitaine ; Charles Fabiani, Corse ; Général Godart, Meurthe-et-Moselle ; Herriot, maire de Lyon, Rhône ; Henri Rousselle, conseiller général de la Seine.

Les secrétaires : Buisson, député de l'Indre ; Dalp ero, député de l'Oise ; Louis Dumont, député de la Côte-d'Or ; de Kergorlay, député des Côtes-du-Nord ; Edmond Strauss, Alpes-Maritimes ; Louis Tessier, Finistère.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

A propos des rapports sur Casablanca « Ils donneront les pires des plus sévères

gies, s'ils ne sont pas, ce qui se pourrait fort bien, des aveugles volontaires, comme le célèbre aveugle du Pont-Neuf qui, la canne écossant, vous indiquait à la figure les pièces dénoncées dans sa sébile.

Il y a comme cela, en politique, et, pour l'instant, en politique marocaine, un tas d'aveugles qui voient parfaitement clair, mais qui s'acharnent pour un motif ou pour un autre à se couvrir les yeux d'un épais bandeau. Au dire de ces aveugles, qui ne se rencontrent pas qu'en Allemagne, nos soldats, nos marins n'auraient en jour objectif que la « massacre ; » puisque on en est réduit à répondre à de pareilles accusations, nous renvoyons nos lecteurs aux récits, aux rapports des enseignes de vaisseau Corma, qui gardait la consulat de France, et Lallande, du « Galilée, » qui commandait la compagnie de débarquement, et à celui du commandant du croiseur, le capitaine Olivier. »

L'Aurore

Sur notre action au Maroc :

« Il est à remarquer que les sept mille hommes d'Abd El Aziz qui ont eu largement le temps de s'exercer et de s'aguerrir réussissent à franchir les remparts de la ville chérifienne et à chasser du palais impérial ceux qui ont pris la place du maître absent ; voilà qui avancera l'heure où ce damnera l'imbroglio marocain ! Abd El Aziz a remporté triomphalement dans sa capitale ; c'est à brève échéance la fin de la guerre civile qui désole l'empire, et aussi la fin du règne du prétendant démoralisé par la victoire de son frère, et abandonné par ses fanatiques. Abd El Aziz, vainqueur à Fez, c'est Moulaï Hafid forcé de quitter Marrakech et de faire sa soumission. »

Le Rappel

A propos des fournitures de viandes malsaines :

« Parmi les diverses catégories de ministres que, très spirituellement, M. le président du Conseil se plaisait à énumérer l'autre jour, il omit le « ministère des bonnes gens, » mais il a omis — par distraction sans doute — le « ministère des honnêtes gens, » car l'instinct populaire a compris en tous temps que ceux-là seuls sont dignes de gouverner une démocratie dont la probité publique et privée désespérerait les traîtres et repousse les tentations. Il a suffi à M. le sous-secrétaire d'État à la Guerre d'agir non-seulement en homme brave, mais en homme probe, pour que les brocards qui ne furent pas ménagés (même par ses collègues) à ses premières initiatives fissent place à des sentiments unanimes de respectueuse sympathie, et qu'il devint — à juste titre — le plus populaire des sous-secrétaires d'État. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 avril à 3 heures

Richard Wallace, allégro,	Saillnick.
Daria, ouverture,	G. Meriy.
Valse des Officiers,	de Beaufort
Werther, fant.,	Massenet.
Le Vœux Maudrier, polka, pour hautbois,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAUDIS.

MATINÉE MUSICALE

Jeudi dernier la société élégante de Bastia se pressait dans les salons de la Chambre musicale, où les élèves de Madame et de Monsieur Giannarelli leur réservaient le régal d'une audition vraiment délicieuse. Un véritable orchestre formé d'une grosse d'élèves a détaillé avec un ensemble parfait et beaucoup de sentiment quelques-unes des œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Godard, etc.

Les solistes qui furent nombreux firent preuve d'incomparables qualités. Je n'en voudrais de ne pas noter ici, donné je froisser sa modestie, le légitime succès remporté par Mlle H. Firpi ; jamais applaudissements ne furent plus authentiques et plus mérités. Il faut dire que Mlle Firpi possède un instrument merveilleux : sa voix. D'une simplicité touchante et sensiblement mêlée son chant aux infinis mystérieux de la mer avec la chanson du « Pêcheur, » elle devient pathétique et pathétique avec le fameux air de Manon « Plus de chimères », morceau d'une interprétation difficile au point de vue musical et difficile surtout à cause de la psychologie qu'il renferme. Il y a là un véritable état d'âme qui, grâce au talent de l'interprète, nous a été dévoilé et nous a profondément ému.

Deux danses hongroises enlevées avec brio ont terminé la matinée.

Que Madame et Monsieur Giannarelli nous permettent de leur renouveler nos félicitations. Les progrès évidents et continus que font leurs élèves ne sauront de leur conserver, nous en sommes sûr, la confiance et la sympathie du public Bastiais, qui, ne l'oublions pas, est un juge très entendu et impartial.

SIDO.

Parti Républicain
RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

Ligue de Propagande radicale et radicale socialiste des arrondissements de Bastia et de Corte.

Mardi soir, 21 avril 1908, à 8 heures et 1/2. *Conférence publique et contradictoire*, dans le péristyle du Grand Théâtre, sous la présidence de **M. Joseph Ajaccio, Avocat**, Président du Comité radical socialiste membre du Comité Exécutif.

par M. Charles FABIANI
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Vice Président du Parti républicain radical et radical socialiste
Président d'honneur
de la Ligue de Propagande
Délégué par le Comité Exécutif du Parti.

Objet de la Conférence : *Programme du Parti.*

Entrée libre

Chemins de fer

Les alinéas 3 et 6 de l'article 11 du Tarif spécial G. V. n° 2 du réseau de la Corse sont modifiés ainsi qu'il suit :

TEXTE ACTUEL

Art. 11. . . . . .

(3e alinéa). — Si le délai de validité primitive ou prolongée d'un billet d'aller et retour expire un dimanche ou un jour de fête légale, ce délai est augmenté de 24 heures ; il est augmenté de 48 heures si le jour où il expire est un dimanche suivi d'un jour de fête légale ou un jour de fête légale suivi d'un dimanche.

. . . . . .

(6e alinéa) — Les jours de validité peut être, à deux reprises, prolongés de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le payement pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 p. 100 du prix du billet.

NOUVEAU TEXTE PROPOSÉ

Art. 11. . . . . .

(3e alinéa) — **Les dimanches et jours de fête ne sont pas compris dans les délais** ci-dessus ; en conséquence, la durée de validité des billets est augmentée de vingt-quatre heures pour chaque dimanche ou jour de fête compris dans ces délais.

. . . . . .

(6e alinéa). — La durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le payement pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 p. 100 du prix du billet. Les dimanches et jours de fête compris dans les périodes de validité supplémentaire ne sont pas comptés ; le délai de validité prolongé est augmenté en conséquence.

Paris, le 6 avril 1908.

Élections Municipales

Corte

Le *Corte-Journal* publie l'appel suivant :

Citoyens,

Dans quelques jours, le 3 mai prochain, les urnes électorales vont s'ouvrir !

Résolus à mettre fin au système néfaste des coalitions égoïstes, hypocrites et tyranniques, nous avons compris comme une obligation comme un devoir, de nous associer au mouvement de révolte qui s'est manifesté dans notre cher canton.

Comprenant combien il est dangereux et téméraire de se hurler aux aveuglements d'une population généreuse, animée le pouvoir municipal leur échappe, nos adversaires sportifs ont espéré et cherché le salut dans une reconstitution officielle dans le consensus de l'administration.

Malgré leurs prétentions démesurées ils n'ont pu l'obtenir.

Quant à nous, heureux d'obéir, quoiqu'il arrive, à la voix de la conscience publique nous engageons la lutte en amis de la dignité.

Et c'est ainsi que nous venons, forts de la pureté de nos intentions, strictement unis par une communauté de principes, de vœux et d'aspirations, solliciter l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Communale.

Conseillers municipaux et nous le remplirons avec le plus ardent patriotisme, avec le désintéressement le plus absolu.

Nous travaillerons à votre bien-être de toute notre âme, sans relâche et sans préoccupation de parti.

Voulant, coûte que coûte, que les cloaques immondes qui nous empoisonnent et nous déshonorent disparaissent enfin, nous poursuivrons, au risque même de notre popularité, avec une énergie indomptable l'assainissement matériel et moral de notre malheureuse cité.

Administrateurs vigilants et impartiaux nous ne souffrirons aucune irrégularité, aucune vexation, dans la répartition des taxes et de l'impôt, et consacrerons toute notre sollicitude à l'amélioration de l'état déplorable de nos finances, nous en assurerons le relèvement par de sages mesures d'ordre et d'économie.

Pénétrés de la sublime loi qui aujourd'hui protégera la vieillesse, soulagera l'infirmité et secourra l'indigence, nous procéderons dans un esprit d'humanité et de justice à la distribution des secours que la République accorde dans sa munificence aux familles que l'infortune et la misère inquiètent et désolent.

Voilà la notre programme !

La tâche sera importante et lourde, mais quelles que soient les difficultés qu'elle nous promette, nous n'y faillirons pas.

Dès insérés exercés, votre honneur, le nôtre, y sont engagés.

Chers Corsenais !

Si vous pensez que nous soyons capables de les défendre, si vous partagez notre foi et notre culte dans notre amour pour Corse et notre attachement à la République, si vous nous croyez dignes de votre confiance, de vos suffrages.

Votez pour nous !

Repoussez avec mépris les stupides légendes, les insinuations malveillantes et les perfides menées d'un parti aux abois !

Allez aux urnes en hommes éclairés, indépendants et fiers.

Votez sans haine, mais sans défaillance.

Que votre bulletin réponde spontanément, librement, à vos idées, à vos sympathies, à vos passions.

Qu'il soit le cri de votre cœur, un cri de triomphe !

Vive Corse ! Vive la République !

Corte ce 19 Avril 1908.

Arrighi de Casanova Marc Marie, C. S.
Benedetti Jean-Charles c. s., Conseiller général :
Campana João, employé de commerce,
Casanova Dominique propriétaire,
Ferrandi Antoine, commis des Ponts et Chaussées, c. s.
Houpe François, huissier ancien adjoint,
Luciani Simon, c. s.
Mariani François, maçon.
Mattei Barthélemy, employé de commerce.
Mignucci Pierre-Joseph, entreposeur des Poudres et Tabacs de la Régie.
Mignucci Jean-François cuisinier, c. s.
Mignucci Martin, négociant.
Montali Pierre-Louis, Docteur en médecine.
Nicolaï Ange, Avocat,
Ordioni Michel, propriétaire,
Penciolelli Augustin, propriétaire.
Pieraggi Jean-François, entrepreneur, Cons. S.
Pieroni Auguste, propriétaire.
Poli Joseph, retraité.
Pollioni Dominique, Receveur des Contributions diverses en retraite.
Stefani Louis, Commis principal des Ponts et Chaussées.
Taddei Antoine Dominique, greffier.
Zuccarelli Antoine, maçon.

THÉATRE MUNICIPAL

CIRNEA

A rapresentazione a u venerdisu d'a Società si derà ghiövi prösimu, 23 aprile, a 8 ore e mezzu di sera.

Programma

1. *Le Bal Masqué*, sciuetta in 1 atto, di E. de Mesceravia.
2. *L'Art de Sôn*, cummedia in 1 atto, di G. Courteline.
3. *Le Pater*, dramma in versi in 1 atto, di F. Coppée, dill'Academia francese.
4. *Proclamazione* d'i risultati d'u cuncorsu litterariu côrsu organizzatu da a Cirnea.
5. *Da Chichita a Furiosi*, cummedia in 1 attu e 3 quadri di P. Vaitellopesca.

PREZZI D'ENTRATA

Prima ordine di palchi (Balconcino)		2,50.
Seconda	id.	(tres loges), 2,50.
Terza	id.	(2me loges), 1 fr.
Prisone poltrone,		(Fauteuils), 2 fr.
Seconde	id	(Stalles), 1,50
Plates,		0,75

U Paradisu è suppressu.

A lucanda ed i fora da l'OGGI a prezzu ebbé, a parte di lussi, 20 aprile.

Les obsèques
DU CAVALIER CICCOLI

Le cercueil renfermant les restes mortels du cavalier Ciccoli, du 5e régiment de chasseurs d'Afrique, tué au combat de Souk-el-Tnin, le 29 février, est arrivé hier matin par le paquebot de Marseille et a été déposé dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet transformé en chapelle ardente.

A 9 heures précises, l'absoute a été donnée par M. l'abbé Leschi, curé de Capannelle, puis le cortège s'est formé et s'est dirigé vers la gare.

La musique du 163e d'infanterie, qui n'a cessé de jouer des marches funèbres, ouvrait la marche.

Le cercueil, qui avait été déposé sur une prolonge d'artillerie, était recouvert du drapeau tricolore.

Les cordons du poêle étaient tenus par un artilleur du 38e d'artillerie, un soldat du 163e, un marin de l'*Entreprenant*, et un soldat de la 15e section d'infirmiers.

Les honneurs ont été rendus par un piquet du 163e, commandé par un caporal.

On remarquait cinq belles couronnes, dont une grande et magnifique, produit d'une souscription recueillie par M. de Peretti, le sympathique voyageur de commerce, portait cette inscription : « Hommage au cavalier Ciccoli, mort au champ d'honneur. » Une couronne avait été offerte par le Général Gouverneur et son état-major ; une autre par les officiers du 163e ; une quatrième par les batteries du 38e d'artillerie ; enfin la cinquième avait été déposée par les sous-officiers et soldats du 163e.

Le deuil était conduit par le père et le frère de ce modeste héros tombé glorieusement au Maroc, entourés de leurs nombreux parents et suivis par le commandant Boutaire, délégué par le Ministre de la guerre, et par le général Cheroutre, gouverneur de la Corse.

On remarquait dans le cortège tous les officiers de la garnison, les chefs de toutes les administrations civiles, les sous-officiers, caporaux et soldats de la garnison, la Société des anciens sous-officiers avec sa bannière, et un très grand nombre de nos concitoyens.

A la gare, avant que le cercueil fut déposé dans le wagon, M. le commandant Boutaire, du 163e, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

« Délégué par M. le Ministre de la Guerre pour le représenter aux obsèques du cavalier Ciccoli, tué au Maroc, le 29 février dernier, j'ai le douloureux honneur d'offrir, en son nom et au nom de ses officiers, sous-officiers et soldats de la garnison de Bastia, leurs sincères et suprêmes condoléances à la famille si cruellement frappée ainsi qu'à ses concitoyens désolés, venus pour transporter, dans la modeste cimetière du village, la dépouille mortelle de cet humble héros.

Le cavalier Ciccoli faisait partie de cette héroïque phalange envoyée dans cette contrée lointaine et inhospitalière de la côte africaine pour y ce que nos morts et châtier leurs meurtriers.

Il est tombé glorieusement sur le champ de bataille, parmi les bien encore vers où il combattait, sans crainte et sans reproche, pour la noble cause de la civilisation, pour le drapeau de la France, pour la Patrie Française qu'il voulait voir, comme nous tous, toujours plus belle, toujours plus grande, toujours plus forte.

Le sang de ces héros qui meurent sur ce champ d'honneur fera lever les riches moissons futures, et la France contemplera avec orgueil la noble et inlassable ardeur de ses enfants toujours prêts à mourir pour sa liberté, pour sa gloire et sa grandeur.

Inclinons-nous devant ce cercueil pour saluer avec fierté cette grande victime du devoir, et, s'il peut exister, pour ses pauvres parents plongés dans la douleur, une consolation à l'effroyable malheur qui les frappe, ce sera celle qu'on leur apporte, en pensant, les nombreux amis qui entourent ces restes glorieux et les membres de la grande famille militaire venus pour dire un dernier adieu à leur frère, à leur camarade Ciccoli mort pour la Patrie.

Après ce discours, qui a profondément ému toute l'assistance, le cortège a défilé devant le cercueil et salué respectueusement la famille de ce modeste héros, à laquelle nous adressons nos vives condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 15 avril 1908.

Marché ferme et liquidation aisée. La 3 0/0 reste à 95,37 ; l'Extérieure progresse à 92 75 ; le Turc à 94,90 ; la Russe 5 0/0 1906 à 98 30. Excellente tenue des Sociétés de Crédit : Crédit Foncier 724 ; Crédit Lyonnais 1,159 ; Société Générale 660 ; Comptoir d'Escompte 677. Les valeurs industrielles et de traction sont meilleures. La Suez cote 4.430. Les aurifères sont mieux tenues ; le cuivre est en baisse de 2/8. Calme absolu sur les Mines d'Or.

L'action Chenard et Walker se maintient à 429. La Société Russo-Française Prowodnik, qui fabrique des objets de consommation courante, n'a eu aucunement à souffrir des événements politiques qui ont troublé la Russie. Ses bénéfices sont en notables progrès et de bonnes demandes font monter ses actions à 45.50. Bonne tenue du Lautaro Grace à 15,75.

La Société des Houillères de Saint-Minard exploite en Saône-et-Loire, des concessions considérées comme très importantes pouvant donner des résultats avantageux qui se traduiraient par un dividende de 15 frs pour le premier exercice et de 17,50 pour le second.

Fermeté de l'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz à 441.

Les Chemins de fer français sont en légère avance.

Petite Gazette

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. Charles Marietti, lieutenant au 159e bataillon de chasseurs à pied, avec Mlle Lucie Deville, de Bellerville.

***

Nouvelles militaires

M. Guglielmi, médecin aide-major de 1re classe au 1er bat. d'inf. légère d'Afrique, passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

***

Décès

On nous annonce de Nice la mort de M. le capitaine d'infanterie en retraite Jean Albertini, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'hôpital mixte de cette ville.

***

Contraventions

La police a verbalisé hier contre les nommés P. François, 32 ans, et T. Antoine, 16 ans, portefaix, pour infraction à la police des ports ; contre le nommé F. Antoine, 18 ans, pour menaces et injures ; contre les nommés G. François, 40 ans, et G. Joseph, 18 ans, pour tapage nocturne ; contre la dame M. Natalino, pour avoir étendu du linge mouillé aux fenêtres, et contre le nommé C. Jean, 22 ans, commissionnaire, pour infraction à la police des gares.

***

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons avec plaisir la nouvelle arrivée à Bastia, du savant praticien Dr Tecoursel père, très estimé et fort en renom dans toute la Corse, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opération. — Ce distingué spécialiste sera parmi nous les 23 et 24 avril, et recevra pendant ces deux jours à l'hôtel d'Europe, tous par Mme Colombani, et sera ensuite : *à Corte, le 25 avril*, à l'hôtel Paoli ; *à Ajaccio, les 26 et 27 avril*, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets, (en face la Caserne).

***

Perdu

Une jument de 3 ans, robe rouge foncé, étoile au front, lèvre supérieure légèrement moucheté, crinière et queue coupées, taille 1 m. 40 environ.

Prière de faire parvenir, contre une récompense de 30 francs, la jument ou les renseignements à M. Sommovigo Augustin, à Lucciana.

***

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 4 à 5 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00218

Conseil d'Arrondissement

Canton d'Ajaccio

Ajaccio, 20 avril.

Les électeurs du canton d'Ajaccio étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Ignace Barfini, décédé.

M. Murasccioli, directeur du *Journal de la Corse*, a été élu à une forte majorité.

CALAIS

Arrivée

DES SOUVERAINS ANGLAIS

Calais, 20 avril.

Le roi et la reine d'Angleterre ont débarqué aujourd'hui, vers 2 heures se rendant à Bézieu, en route pour le Danemark.

Le roi Edouard VII et la reine Alexandra vont rendre officiellement aux Souverains danois la visite que ceux-ci leur ont faite à Londres l'an dernier.

Les Souverains anglais arriveront demain à Copenhague, où de grandes fêtes sont organisées en leur honneur.

Un Voyageur
TAMPONNÉ PAR UN TRAIN

Calais, 20 avril.

Un voyageur étant descendu à contre-voie, hier soir, à 9 heures, en gare de Calais, a été tamponné et tué par un train qui entrait en gare au même moment.

ARCACHON

Les Marins de la « Baleine »

Bordeaux, 20 avril.

Une grande cérémonie religieuse a eu lieu aujourd'hui à Arcachon, à l'occasion du sauvetage des marins de la *Baleine*, qui avaient été pris par les Maures près du Cap-Juby.

Une foule nombreuse a acclamé les marins à leur entrée à l'église, et à la sortie.

Après la cérémonie religieuse, une grande réception a eu lieu à la mairie.

BIARRITZ

M. Clémenceau

Biarritz, 20 avril.

M. Clemenceau, président du Conseil, qui est arrivé samedi soir à Biarritz, a présidé aujourd'hui la séance d'ouverture du Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine.

L'AFFAIRE ROCHETTE

Paris, 20 avril.

La procédure de l'affaire Rochette a été mise aujourd'hui à la disposition de M. Maurice Bernard, défenseur de l'accusé.

Demain, à 1 heure de l'après-midi, le financier Rochette subira son premier interrogatoire, en présence de son défenseur.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 20 avril.

M. le général Valmy, commandant par interim l'artillerie de la place et des forts de Paris, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

EN ITALIE

M. CAILLAUX

à Rome

Rome, 20 avril.

M. Caillaux, ministre des Finances de France, rendra visite demain aux principaux hommes politiques.

Très probablement, M. Caillaux commencera par rendre visite au roi Victor-Emmanuel.

LE PRINCE DE BULOW

à Venise

Venise, 20 avril.

Le prince de Bülow, qui est arrivé hier à Venise, aura une entrevue demain, dans l'après-midi, avec M. Giolitti.

Les journaux allemands publient de nombreux articles sur les raisons qui ont porté l'empereur Guillaume, et son chancelier à voyager en Italie.

DORDOGNE

Une Fermière
FRAPPÉE D'UN COUP DE FOURCHE

Périgueux 20 avril.

Une fermière habitant non loin de Carlux, dans la Dordogne, a été assaillie à l'improviste par un des garçons de ferme, et a été frappée à la tête, d'un violent coup de fourche.

Grâce à l'intervention de deux habitants de la commune, le forcené a pu être maîtrisé et conduit au violon municipal, où il a subi un premier interrogatoire.

A PARIS

LE CONGRÈS

des Sous-Agents des Postes

Paris, 20 avril.

Le Congrès, organisé par le syndicat des sous agents des postes et télégraphes, s'est réuni cette après-midi, dans une salle de réunion de la rue Sambre-et-Meuse.

Les Congressistes, au nombre d'une soixantaine, ont discuté la question de l'adhésion du syndicat à la Confédération générale du Travail.

AUX ÉTATS-UNIS

200.000 MINEURS
reprennent le travail
A OHIO

New-York, 20 avril.

A la suite de l'accord intervenu entre les propriétaires des houillères et les ouvriers grévistes, la reprise du travail s'est effectuée aujourd'hui.

Les grévistes ont obtenu une partie de leurs revendications.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE le Journal « Le Miracle des Sons » qui publie une étude complète sur la surdité, la durée de l'ouïe, les bourdonnements, etc. Envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au Journal, 18, rue de la Pépinière, à Paris.

BAINS DE POZZICHELLO

Eaux sulfureuses salines, froides, contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, contagieuses.
Saison du 4 mai à fin juin.
Chambres depuis 1 fr. 50 par jour.
Pension 5 fr. par jour.
Pour tous autres renseignements écrire à M. le Directeur de l'Établissement à Pozzichello.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opération, par le Dr Tacousel père, de Paris, de passage à Bastia, les 23 et 24 avril, à l'Hôtel d'Europe, chez Mme Colombani ; à Corte, le 25 à l'Hôtel Paoli ; à Ajaccio, les 26 et 27 avril à l'Hôtel Dauphin et des Gourmets (en face la caserne).
N. B. — En cas urgent, sur demande spéciale après entente, le Docteur se rend à domicile.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

A VENDRE Fabrique de Cédrats Confits, matériel, sirops, etc., etc. Prix modérés.
S'adresser aux Magasins Généraux de Bastia.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.
Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.
Raboterie et Parqueterie mécaniques.
Travaux divers de Menuiserie.
Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.
Construction de Maisons démontables.
Stock de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.
Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.
Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.
Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

AJACCIO
Aux Galeries Ajacciennes
19, Cours Napoléon
SALINI et MARTINI
Propriétaires
ROUENNERIE ET LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CHEMISERIE ET BONNETERIE
Grand assortiment d'articles pour hommes
Occasions exceptionnelles

HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
à côté de la Mairie
à 2 minutes du Débarcadère du Continent
ANTOINE Sveri, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.
CHAMBRES MEUBLÉES
Huitres et Coquillages
Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.
Grands salons pour noces et festins

165 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

Et quand, après des dangers courus, elle reparaissait tout à coup, tranquille le visage à peine animé par la course, les yeux à peine un peu plus brillants, parfois Laurent s'approchait d'elle, avec le geste instinctif de tendre les bras vers la redoutable créature et de la couvrir de baisers. Un regard froid, un sourire méprisant, l'accueillait et il s'éloignait en balbutiant des excuses. C'était sa façon, à elle, de le dompter et, dans ses petites mains, de pétrir ce cœur rude. Et après chacune de ces scènes bizarres, il radiait :

— Je vous aime, comme un insensé !

Exigez donc de moi quelque chose d'impossible.

Elle répliquait en riant, comme si elle ne prenait pas cette parole au sérieux :

— Cela viendra !..

Avec Michel, c'était autre chose. Elle laissait deviner, au milieu de scupirs contenus, le vide de sa vie, la solitude désespérée de sa jeunesse. Les admirables yeux se remplissaient de larmes. Et elle les essuyait ces larmes, quand elle était bien sûre qu'il les verrait, tout en faisant semblant de se cacher. Il en était infiniment troublé. En sa compagnie, ce n'étaient pas les chevauchées audacieuses où elle risquait cent fois de se briser, dans les passages difficiles de la montagne. C'étaient des promenades lentes et sentimentales, côte à côte, dont Michel revenait, toujours avec des trésors précieux, comme une fleur qu'une main tremblante avait détachée d'un corsage, comme un ruban que le vent avait décoré et qu'il ramassait et ne restituait pas, comme un gant oublié qu'elle réclamait et qu'il refusait de rendre. Et le soir de ces jours-là, les deux frères échangeaient leurs impressions, dans les confidences étranges, dont ils avaient pris l'habitude :

— Crois-tu que si elle ne m'aimait pas, elle prendrait plaisir à risquer sa vie sous mes yeux par bravade, pour me prouver, à moi qui suis adroit et qui suis fort, combien elle est adroite et combien elle est forte ?

— Crois-tu que si elle ne m'aimait pas, elle laisserait entre mes mains tant de gages de sa tendresse ?

— Je l'ai vue rire... et elle ne rit et ne semble heureuse que lorsqu'elle se trouve avec moi Laurent.

— Non, c'est moi qu'elle aime, par fierté, quelque chose me le dit.

— C'est moi qu'elle aime, par douceur, tout en elle me le crie ..

— Veux-tu que nous le lui demandions ?

— Je le veux.

— Chacun de nous, en l'absence de l'autre ?.. Ou tous les deux, ensemble ?

— Qu'en penses-tu ?

— Je pense qu'il faut qu'elle s'explique, devant tous les deux.

— Oui, je pense comme toi, allons à elle ...

— Allons !

Ils se mirent à sa recherche, mais, durant plusieurs jours, ne la rencontrèrent point. On eût dit qu'elle avait devine leur pensée et qu'elle tenait à les éviter encore. Mais, lassés dans leur dessein, ils finirent par la surprendre un soir au moment où elle rentrait chez elle, à pied. Elle prit tout de suite un air joyeux, tendit ses mains, mais vit, à leur air contraint, qu'elle devait être sur ses gardes. Trop certaine de les dominer, elle n'eut point peur et les attaqua de front.

— Vous avez à me parler ?

— Oui.

— De choses graves ?

— Très graves.

— J'ai cinq minutes à vous donner avant de rentrer au moulin. Cela fait pour chacun de vous deux minutes et demie... Quel est celui de vous deux qui commence ?

Elle les regardait en face, de ses yeux sombres, lumineux et profonds. Ce seul regard les remua. Ils en furent décontenancés. Laurent prit le premier la parole.

— Nous sommes bien à l'aise pour vous avouer ce qui se passe en nous, dit-il, car vous n'avez aucune ignorance de nos pensées. Vous savez fort bien que nous vous aimons... tous les deux... n'est ce pas ?

— Et ce vous bien rire que vous m'aimez vraiment ?

— Croyez-nous, dit Laurent, d'une voix s'altéra.

Je vous crois donc .. Mais que puis je entre vous ?

— Cela va faire justement l'objet de l'entretien que nous voulons avoir avec vous. Nous souffrons beaucoup, parce que notre vie est bouleversée par l'incertitude où nous sommes, l'un comme l'autre... et ce que nous désirons, c'est d'être tirés de cette incertitude... Oui, quelle que soit votre décision, pour nous deux cela vaudra mieux de savoir que l'un est aimé de vous et que l'autre ne l'est pas . Vous comprenez maintenant ce que nous voulons...

Elle soupira et baissa les yeux. Ils virent qu'elle était infiniment troublée. La nuit n'était pas encore assez sombre pour les empêcher de remarquer qu'elle avait rougi et que des larmes montaient sous ses paupières.

REVUE-GUIDE PÉDAGOGIQUE, PRATIQUE
Bulletin mensuel (8 pages, deux cents), renseignements utiles, variés, détaillés et initiatifs du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et abonnement à
Fr. MAESTRACCI
AGENCE DE PUBLICITÉ ET DE COMMISSION
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse exister dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et faiblesses chroniques, n'ont besoin que d'un peu de Thé pectoral, grande impressionnabilité, Migraines dans le dos, tremblements, ont intérêt à s'adresser à M. G. SATTAT, 3, GAUDOT (Paris), qui en a fait la guérir rapidement.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gastrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancrelles, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propagent aux éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut médical, rue Jacques-mont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire d'un premier, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 59, rue Stéphenson, Paris.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gares et demi-Gares.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1906)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et couverzine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, TOURS, DÉCOUPAGE
Scies, Tours, Perceuses, Etc.
Succursale à Paris, 5, rue Vivienne, 5
SUCCÈS UNIVERSEL



SEUL FERMENT VÉGÉTAL
Pour MAIGRIR
Sans régime à la santé et sans risques. Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, efface le double menton. Régularise les traits et empêche de grossir.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. - 6 boîtes, 25 fr.
Place Victoire, 16, Rue Vivienne, Paris et dans toutes les Pharmacies.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; SANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch. Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 113 — JEUDI 23 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Réclames 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00219

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Alexandre Seull.
Soleil (heure nationale)
Lever, 4 h 42 m. — Coucher, 6 h. 22 s.
Dernier quart, le 25 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Saint Fidèle.

22 AVRIL

LES CANDIDATS FANTAISISTES

J'ai cherché dans les rues parisiennes les joyeuses affiches des candidats fantaisistes qui, à chaque élection, mettent un peu de gaieté dans la monotonie ou la brutalité des luttes. Elles sont peu nombreuses cette année. J'ai bien trouvé un « candidat de la misère, » un « candidat insulaire » qui fait vis-à-vis à un « candidat antialcoolique, » un « candidat du bien-être » et un « candidat des apaches, » qui se déclare soutenu par le gouvernement. Mais les professions de foi sont banales et nous ne retrouvons plus la verve et l'originalité de certaines proclamations qui sont demeurées célèbres.

J'en ai composé jadis un bien curieux dossier. Dans le cadre restreint de cet article, il ne me serait pas possible de les signaler toutes et moins encore de les reproduire.

Je me bornerai donc à rappeler le souvenir des candidats les plus amusants et des affiches les plus fantaisistes.

Un excentrique de marque fut le citoyen Fénelon Hégo, « matelassier-inventeur, » qui se présenta, il y a quelques années, à la Chapelle, sous l'étiquette « socialiste impérialiste. » Sa profession de foi était mal merveilleuse : « Je n'ai pas de biographie à vous faire, disait-il, parce que je suis assez connu ; beaucoup d'entre vous, citoyens, doivent à mon système de matelas à soufflet la contribution que j'apporte à la repopulation de la France. »

Son programme contenait des articles du genre de celui-ci : « Suppression du gaz. Chaque propriétaire éclairera sa maison comme il voudra, sauf par le gaz, le pétrole et l'électricité, dont l'exploitation est entre les mains des juifs et des cosmopolites. » Il eut quarante voix — un demi-succès !

Un autre candidat peu banal fut le citoyen Raimond Bayle qui disait : « Je suis garçon à marier, et si j'ai le bonheur d'être votre représentant, je puis faire un bon mariage : vous, les plus honorables électeurs de votre commune, vous pouvez me fournir l'épouse que je désire ; du jour où je pourrai m'unir à une de vos charmantes et nobles demoiselles, vous éprouverez un bonheur sans pareil. Celle qui saura me prendre du bon côté jouira avec moi d'un parfait bonheur ; elle aura d'abord un beau nom, du jour où elle s'appellera Mme Bayle. »

Et il ajoutait : « Je veux que tout le monde mange du pain agréablement. »

Les électeurs sont égoïstes et ils ne firent point le bonheur de Bayle. Ils préférèrent, sans doute, le candidat qui leur promit des repas plus corsés.

« Je soutiendrai toutes vos parties, surtout celle des cordonniers, écrivait le citoyen Crépez, cordonnier lui-même ; je voterai toujours selon le nouveau ministère et je m'engage à réparer, pendant les vacances, les chaussures de tous ceux qui auront voté pour moi. »

Cet excellent homme n'eut qu'une voix, la sienne, sans doute.

Le citoyen Baboulin, gantier à Grenoble, fut plus heureux puisqu'il en réunit jusqu'à six. Il est vrai que sa profession de foi était plus ronflante, ce qui prouve bien, une fois de plus, que les électeurs se prendront toujours aux mots sonores !

Candidat des « Tricolores de la nature, » il écrivait :

« La nature, par elle-même, est tricolore dans sa vérité, sa bonté et son travail, et tout homme qui se sent dans ces conditions, peut se dire tricolore de la nature.

« Les couleurs correspondant à cet emblème sont le blanc pour la vérité, le bleu pour la bonté et le rouge pour le travail ; il faut avoir ces trois couleurs unies pour avoir la conscience parfaite. »

Et, fort civilement, il ajoutait : « A bon entendeur salut. » Mais ces Dauphinois ont l'oreille dure, car ils n'entendirent pas la signification de ces nobles tirades.

Marseille vit longtemps se présenter, à toutes les élections, Adrien Blandignières, « candidat idéal, poète régénérateur, agréé par l'Académie française et par diverses académies de billard. » Le rapprochement était peu respectueux pour la première de ces assemblées, mais le citoyen Blandignières n'y attachait point d'importance.

« Tous ceux qui ne voteront pas pour moi sont des ânes,... » écrivait récemment le candidat Jules Lang, qui a fini récemment dans un asile d'aliénés. C'est d'ailleurs là que bon nombre de ces originaux auraient leur place naturelle. Mais, en général, ils n'aiment point se l'entendre dire. Témoin Bertron, le « candidat humain, » traité de fou par l'*Evénement*, qui fit un procès à ce journal. Celui-là, qui ajoutait à son nom : « Liberge des bois » — on n'a jamais su pourquoi ! — réclamait une Chambre composée d'un seul membre — lui, bien entendu — et un Sénat formé, par moitié, d'hommes et de femmes.

Plus tard, Gagoe se présenta au peuple comme « candidat surnaturel, universel et perpétuel, avocat des fous, créateur du régime République-Empire-Royauté, créateur de la Monopanclotte, langue universelle, et inventeur de la philanthropophagie à l'usage des villes assiégées. » Puis, vint Bustarret Grauliot, qui fut candidat à Bordeaux, comme « avocat de l'équilibre. » et qui commençait sa profession de foi par cette phrase aussi obscure que ronflante : « Citoyens ! on sent sourdre dans les couches profondes des nations un fleuve vivifiant de justice et de vérité : il nous de frayer son lit vers l'Océan infini des équilibres. »

Enfin, pendant ces dernières années, nous avons connu M. Prosper Manin, « candidat indépendant pour la représentation des gens de maison ; » le citoyen Lardinois, qui réclamait « l'apaisement universel par la distribution aux citoyennes et citoyens, de pain et de tabac gratuits, et par l'établissement de piscines nationales ; » le commandant !!! Buisson, « capitaine en retraite, inventeur du tir *en courant* ; » *Robinet*, candidat-déménageur ; Bichebois, roi des camelots, Bibi-la-Purée, cette célébrité du Quartier Latin, Maxime Lisbonne, « ancien forçat, » et le joyeux et inoffensif anarchiste, Marius Tournadre, qui s'ingéniait à mystifier les électeurs et convoquait des réunions publiques au domicile de ses concurrents.

ROBERT DELYS.

Propos d'actualité

Contre le Collectivisme

Il semble que nous commençons à réagir pratiquement contre les théories erronées du collectivisme. Tout le monde — sauf sans doute les collectivistes eux-mêmes — pensera que ce n'est pas trop tôt.

On est naturellement amoureux, en France des belles phrases des fils fins, des redondantes oratoires. Tout ce qui fait du bruit est l'objet d'une admiration facile. C'est ce qui explique la faveur dont ont joui jusqu'ici les fumeuses de discours nauséeux où l'on vantait les charmes de la société future où tout serait à tous et où rien n'appartiendrait à personne.

Jaurès, par exemple, passait pour un homme admirable, parce qu'il pouvait couvrir pour ne rien dire, des heures durant. Quelques uns étaient d'avis que les théories collectivistes étaient parmi ces choses « qui font plus de bruit que de mal ». Mais on n'est aperçu enfin qu'elles pouvaient aussi faire beaucoup de mal, et bon nombre, stupéfait.

Au Parlement, la crainte du collectivisme a été la préoccupation constante de cette session. Toutes les fois que Jaurès prit la parole dans une discussion — et Dieu sait s'il la prit souvent ! — le mécanisme fut accusé d'une majorité de 200 ou 300 voix.

Cet état d'esprit se manifeste de la façon la plus heureuse, non seulement dans les milieux politiques, mais encore dans le public. Il y a eu au Trocadéro, l'autre soir, une importante réunion du petit et moyen commerce parisien où l'on s'est engagé à lutter énergiquement contre les collectivistes.

Comme, dans la lutte maintenant déclarée, c'est l'intérêt qui est en jeu, on peut espérer que la manifestation du Trocadéro ne demeurera pas platonique.

Ce que demande avec raison la corporation, si proche du peuple, des petits commerçants, c'est moins de beaux discours que du bon travail, favorisant le développement de la richesse nationale, l'amélioration du bien être public dont dépend la prospérité du commerce. Tout cela ne sera certainement pas le résultat des séances de fumeuses parlementaires entre le champion Jaurès et un quelconque autre orateur.

C'est déjà un résultat que l'on ait songé à s'en apercevoir. La croisade du collectivisme c'est le commencement de la sagesse.

A. CAPELLO.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

ANCIENS SOUVENIRS

conservés
dans nos deux paroisses

L'église de Sainte-Marie, aux nefs dorées, renferme, comme l'on sait, divers caveaux d'évêques, d'archiprêtres, d'hommes de robe et d'épée, etc., parmi lesquels ceux de Jérôme Bigoglia et de J. T. de Petriconi.

Bigoglia, qui fut jurisconsulte, historien, poète, théologien et polémiste de notre ville, mourut en 1659, d'après son inscription funéraire, armoriée, qui se trouve à droite de la chapelle dite *dei Crocifissone*.

Notre illustre concitoyen avait présidé assez longtemps l'Académie *dei Vagabondi* : bizarre dénomination, comme en Italie, celles *dei Fantastici dell'Infuocati degli Umidi, degli Alterati*, etc.

Cette académie, qui avait été fondée en 1650, par Mgr Fabrizio Giustiniani, évêque de Mariana, et qui fut négligée par ses membres après la mort de notre Bigoglia, fut rétablie vers le milieu du dix-huitième siècle, par le général marquis de Cursay, qui gouverna la Corse avec bienveillance.

***

Dans la nef de droite de cette même église, qui fut jadis comme cathédrale de la métropole, avec ses deux trônes et ses deux bancs parés, la première des églises de Bastia, et même de la Corse, se trouve celui de Jacques-Toussaint de Petriconi, lieutenant, en garnison à Bastia, *miserrimo occiso*, ainsi que le dit son épitaphe qui est surmontée de ses armoiries.

Ce « miserrimo occiso » s'explique d'après ce qui lui est malheureusement arrivé, et que voici :

Le 28 mai 1734, pendant que cet officier visitait du mât, à cheval, les postes avancés, un soldat en sentinelle, qui avait changé de poste, à cause de la pluie qui tombait, le tua d'un coup de fusil parce qu'il n'avait pas reçu de réponse à son *Qui vive ?*

Notre infortuné concitoyen n'avait pas entendu le cri de ce soldat, par suite du mauvais temps et des bruyants mouvements de son cheval.

A la suite de ce malheur, on fit au jeune lieutenant de Petriconi, (dont la mort fut un deuil pour Bastia) de solennelles funérailles.

Il appartenait à la noble famille de ce nom, de notre ville.

***

L'église de Saint-Jean renferme elle aussi dans sa grandeur de salle royale, des ouvrages, entre autres ceux du comte de Marbeuf et du curé Balbella.

Les restes de cet illustre et magnifique général se trouvent à l'entrée de la chapelle de Saint Erasme.

Le comte de Marbeuf encouragea les Arts, l'Industrie et surtout l'Agriculture, il fonda à Saint-Jean, des conférences agricoles ; il fit aussi ouvrir la route militaire qui relie Bastia à Saint-Florent, ainsi que d'autres travaux.

Notre distingué général employa sa fortune, qui était considérable, à représenter dignement la France, et intervint pour faire admettre Bonaparte à l'Ecole militaire de Brienne.

Il mourut octogénaire, le 20 septembre 1786, après avoir gouverné la Corse pendant 22 ans ; mais sa mémoire (à défaut d'épitaphe détruite à la Révolution !) reste et sera toujours chère aux Bastiais.

La municipalité, qui présidait alors le maire Pierre-François Rigo, lui fit célébrer à Saint Jean, un solennel service funèbre, aux frais de la Ville.

***

Repose aussi à Saint-Jean un digne et vénéré curé de cette paroisse, qui, pour les bonnes œuvres, ne le cédait à personne, et mourut dans la pauvreté : c'était Balbella d'impérissable mémoire.

On raconte de lui, entre mille faits charitables, qu'un soir, le général de Montelegre, son grand ami, étant parrain, déposa, après le baptême, un petit rouleau de *cinq cents francs*, en louis d'or, sur les fonts-baptismaux, et chargea son aide-de-camp de lui savoir dire quel usage en aurait fait le Curé à sa sortie de l'église.

L'officier, qui ne le perdit pas de vue un seul instant, rapporta à son général que celui-ci avait distribué les pièces d'or à ses pauvres, qui l'attendaient depuis l'église Saint Jean, jusqu'à la porte de sa maison.

Le général, qui connaissait son inépuisable charité, n'en fut pas surpris : il se contenta de dire : « Oh ! le saint homme ! »

Le bon curé Balbella mourut chevalier de la légion d'honneur, le 14 décembre 1825, pleuré de tous, et ses restes mortels sont conservés dans le chœur de son église, à gauche du lutrin, bien que son inscription funéraire se lise au dessus de la *porte de l'ancienne sacristie*.

Un Amateur d'histoire locale.

P. S. — Nous avons dit au second souvenir de Sainte-Marie que cette ancienne cathédrale de Mariana et Accia avait jadis deux trônes et deux bancs parés.

En effet, le trône de l'évêque se dressait, comme aujourd'hui, du côté de l'Evangile, et celui du gouverneur s'élevait en face. Les deux bancs recouverts d'étoffe se trouvent sur la même ligne, au pied de la balustrade du sanctuaire, et étaient occupés : celui de droite, par le podestat ; celui de gauche, par la dame du gouverneur.

Maintenant, nous devons que Sainte-Marie conserve toujours, avec son ancien et grand fauteuil doré des derniers gouverneurs génois, ce fauteuil qui, par un détail scrupuleux de son fronton et la courbe de ses bras, paraît être de la fin du XVIIe siècle, a par ses lignes calmes et fières un aspect solennel.

On dit que ce fauteuil historique a servi aussi au vieux anglais Elliot, vers la fin du XVIIIe siècle, comme il servit de nos jours au regretté président Carnot, lors de sa visite à Bastia.

Ce que disent les Journaux

L'Estafette

Sur la question marocaine :

« L'Angleterre en offre un large morceau à la Russie ; elle promet à nos amis Bulgares ; elle permet à nos vieux Turcs ; elle laisse entendre prolonger en Arabie le protectorat égyptien ; le Maréchal semble également dans les mains de l'Autriche ; voici maintenant l'Italie qui entre en scène avec la permission de Berlin. En dépit de toute son habileté, le sultan ne saurait sans inquiétude apprendre que tant de compétitions se règlent à ses frais ; on dit, à ses frais ; la loi historique qui repousse toujours nos vieux Turcs en Asie et qui leur fera reposer un jour tard le Bosphore est au fond d'un peu tout le monde, mais qui ne fera pas

pare avec une apparente mesure si beaucoup d'hypocrisie. »

Le Figaro

A propos des fraudes sur les Fournitures à l'Armée :

« Il ne faut pas, comme on dit, tenter le diable, et on serait mécontentes ces axiomes que de lésiner misérablement sur le prix des fournitures militaires et ne pas consentir à l'alimentation de nos soldats les sommes raisonnables et équitables qui conviennent. Toute mesquinerie en ces matières deviendrait, comme on voit, bien vite dangereuse ; il y a bien d'autres économies à faire — et on en fait pas — sans qu'un sille se rattraper ainsi sur la gamelle de nos petits pioupious. Un examen sérieux s'impose à cet égard. Et l'envoi d'assainissement si heureusement entrepris, mais très variablement efficace que il, en éliminant toutes les causes d'insécurité pour le présent, en prévoit en même temps, faites au prix de nouveaux sacrifices budgétaires, toutes les mesures qui s'imposent pour l'avenir. »

Le Rappel

Sur la fin du lock-out :

« Quand on veut impressionner ses contemporains et faire l'admiration de monde et de l'histoire, il faut tâcher, autant que possible, de ne pas casser la corde raide sur laquelle on s'est engagé. Pour un homme dont le métier est précisément de consoler, M. Viviani joue vraiment de malheur ; son Antée, jeté sur le sable, s'obstine comme un chameau de cartes le jour même où l'appui, on tout au moins la bienveillance du gouvernement, lui fait défaut. Pour le consoler, M. le Président du Conseil, qui récitait — à merveille d'ailleurs — la fable du loup devenu berger à M. Jaurès, pourra lui conter celle de la montagne qui accouche d'une souris. »

Soirée Mondaine

Tout ce que Bastia compte de femmes élégantes et jolies, de gracieuses et de captivantes jeunes filles, avait accepté avec joie l'invitation si aimable du Vicomte et de la Vicomtesse Sebastiani.

Le bal de lundi soir fut le grand événement mondain de notre saison d'hiver.

Une débauche de lumière — de cette lumière si douce et presque voluptueuse des lustres, — une avalanche de fleurs, une profusion de splendides épaules et de fort belles toilettes, c'eût dans ce décor féerique, si bien fait pour la joie et le plaisir, que les danses se déroulèrent jusqu'au grand jour.....

La soirée s'acheva par un cotillon luxueux, conduit par la Vicomtesse Sebastiani et par M. Joseph Gregori, pendant lequel chaque invité reçut une foule d'accessoires et de bibelots d'un goût exquis.

Et, au matin, on se sépara à regret, en remerciant intérieurement cette Parisienne raffinée, d'une grâce si pure et si délicate qu'est la Vicomtesse Sebastiani, d'avoir bien voulu jeter sur la société bastiaise un rayon de sa beauté et un sourire de son charme....

Réunion publique et contradictoire

Mardi soir, la Ligue radicale socialiste avait organisé au Théâtre Municipal une grande réunion publique et contradictoire.

Plus de mille électeurs avaient répondu à cet appel. M. Joseph Ajaccio, avocat, président de la Ligue, membre du Comité Exécutif du Parti radical, prend le premier la parole pour remercier M. le Maire d'avoir bien voulu mettre la salle du Théâtre à la disposition de ses électeurs.

« Ces remerciements sont, dit-il, d'autant plus sincères, que nous sommes ici, non pour attaquer les personnes mais pour défendre nos principes. »

Il présente ensuite le conférencier, M. Charles Fabiani, avocat à la Cour d'Appel de Paris, Vice-Président du Comité Exécutif, qui n'est pas un inconnu pour Bastia.

Bon des souvenirs l'attachent à sa terre d'origine, et les Corses de Paris trouvent toujours auprès de l'avocat de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, un défenseur attitré. Nombreux sont les amis républicains qui ont dû faire appel à son dévouement.

Le Président de la Ligue radicale fait ensuite l'exposé de la situation politique et explique pourquoi une liste ne peut être encore soumise à la discussion des électeurs, mais ceux-ci peuvent être assurés que leurs droits seront respectés sur ce point.

Il est des erreurs qui doivent prendre fin.

Les électeurs ne doivent pas infliger aux candidats l'humiliation d'aller quémander des suffrages de porte en porte.

La Corse, terre heureuse des exceptions, est habituée à ce régime, mais les républicains de Bastia doivent exiger que les candidats aient le courage de leurs responsabilités en venant exposer leurs idées et leurs programmes. Les électeurs, de leur coté, ne doivent pas craindre de poser leurs conditions et d'exprimer leurs doléances.

L'orateur, fréquemment interrompu par d'unanimes applaudissements, prend l'engagement de faire respecter la liberté de la tribune par ses amis et même par ses adversaires, et donne aussitôt la parole à M. Charles Fabiani, Président d'honneur de la Ligue de Propagande. (Applaudissements répétés.)

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 avril à 3 heures

Marche des Drapeaux,	Sellénick.
Les Noces de Figaro, ouv.,	Mozart.
Fiançailles, valse,	E. Wesly.
Faust, fant.,	Gounod.
Pavane Louis XIII,	Martelli.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

Retour à Bastia

DE LA

Caravane des Instituteurs

Hier, la caravane dirigée par M. Papavoine, instituteur à Villeneuve-la-Dondegre (Yonne), a été l'objet de l'admirable sollicitude de M. Aubin, inspecteur primaire, et des institutrices et instituteurs de Corte, qui lui ont fait visiter la pittoresque cité de Corte.

Après cette visite un apéritif lui a été gracieusement offert.

Le soir, à Bastia, avant l'embarquement pour Livourne, les institutrices et instituteurs de Bastia ont tenu à faire leurs adieux aux membres de la caravane. Ils leur ont offert un thé d'honneur au Café Français.

Le Champagne, a suivi et au choc des coupes, instituteurs et instituteurs du Continent, instituteurs et instituteurs bastiais en sont dit avec effusion : Adieu et au revoir !

M. Papavoine et M. Ferré ont brièvement résumé les impressions de voyage de leurs camarades, qui, tous, emportent de la Corse le plus chaud souvenir.

« Jamais, ont-il dit en substance, nous n'oublierons l'Ile de Beauté, aux sites pittoresques et incomparables. Nous ferons d'ailleurs nous-même notre possible pour ce département français un peu oublié de la Mère Patrie, que certains littérateurs à l'imagination fertile ont souvent présenté sous un aspect qui n'est pas le véritable.

» Jamais nous n'oublierons l'accueil bienveillant de la généreuse population corse.

» Nous adressons nos remerciements les plus vifs à M. le Vice-Recteur de la Corse, à MM. les Inspecteurs primaires, aux camarades de l'enseignement primaire de la Corse, qui, partout, nous ont réservé le plus cordial, le plus fraternel accueil.

» Enfermant, nous exprimons un souhait que nous désirerions voir s'accomplir : Venez nous voir dans notre France continentale, afin de resserrer davantage les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui nous unissent.

» Au revoir et à bientôt ! »

M. Pomeroll, directeur d'école, au nom du personnel enseignant primaire, boit à la santé de la Caravane. Il ajoute :

« Ce n'est pas sans regret que nous voyons approcher l'heure de la séparation. En une journée nous avons tout à votre souvenir. Votre départ nous laisse un vide, le chagrin des adieux.

» Que ces choses nous console cependant

Vous emportez, dites-vous, une excellente opinion de notre Corse, où partout vous avez trouvé les traces de cette terre française dont je vous parlais il y a huit jours.

» Vous avez visité, Calvi la fidèle, Ajaccio la Blanche, le Château de la Punta, construit avec les pierres des Tuileries ; vous avez vu Sagone et ses environs et vous n'avez pas hésité à affronter le col de Vergio, au milieu des amoncellements de neige et des pics hivernes ; vous avez tenu à contempler les précipices de Santa-Regina et à voir Corte, notre ancienne capitale.

» Enfin, après un séjour voyage, plein des mille sensations du touriste, vous êtes revenus dans notre bonne ville de Bastia, où vous attendaient de si chaudes sympathies.

» Nous étions présents à votre arrivée, nous sommes présents à votre départ. Nous avons été vos premières connaissances, nous voulons être vos premiers amis.

» A bientôt la joie de vous revoir ici ou sur le Continent. »

Après les toasts, un caravanier, M. Hamy, entonne avec tous les touristes, debout, le coupé à la main, un chant de sa composition intitulé : « Un joyeux vivat. »

Ce chant, très gai, d'une originalité rare, soulève des applaudissements frénétiques.

Sur les quais, à 11 heures du soir, on se serre les mains, on s'embrasse, on se dit au revoir.

Le « Joyeux Vivat » est entonné de nouveau par les caravaniers sur le pont du bateau en partance.

Au chant répondent des quais les cris de « Vive la Caravane ! Bonne traversée ! Au revoir ! »

J. DAMIANI.

***

Lors de l'arrivée à Bastia des instituteurs et institutrices, M. Fumaroli, directeur de l'école de la Haute-Ville, leur a souhaité la bienvenue en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue et reconnaissante d'avoir compris la Corse dans votre itinéraire. — Vous voulez faire, dites-vous, un voyage d'études ? Je voudrais placer la visite d'aujourd'hui sur le compte d'une amitié d'origine sérieuse : Corses et Français sont assurément de vieilles connaissances. Au commencement du 9e siècle déjà, ces deux regarent, à bras ouverts, quelques vétérans de l'armée de Charlemagne qui les aidèrent puissamment à combattre les Maures ; en 1556, le général de Thermes y conduisit une petite armée qui les délivre de la tyrannie génoise ; le 30 novembre 1789, Mirabeau proposa à l'Assemblée nationale de déclarer que la Corse ferait partie intégrante de la France.

En 1797, la ville de Bastia soutint un siège mémorable, pour rester fidèle à la Mère-Patrie. Nos ennemis d'alors enflaient cette amitié par une pluie de bombes dont le souvenir est resté vivace dans le cœur des vieux Bastiais. Je passe sur les événements contemporains qui ont fait de la Corse une terre française. Messieurs, de cette terre française, vous en découvrirez partout les traces, et partout aussi les coupes se lèveront en votre honneur

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et adresse, s'adresser, en hâter d'ouvrir à Mme JAUSON, 53, rue Stéphenson, Paris.



LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Parisiennes élégantes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ECZEMAS, DARTRES
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou simplement une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réussit où tous les Autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
Jeanne MAGNES, à St Julien en Born (Landes)
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Depenier 97, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Golder-Son.



Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à la mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens coupables, la santé pour la plupart de leurs malheureuses victimes.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



GUÉRISON RADICALE
et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Maladies les plus rebelles, sans Copahu ni Injections. *D'une pureté absolue.* Exigez le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Partout dans toutes les Pharmacies ou 16, Rue Vivienne, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PEMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
PRÉCÉDÉ EXCLUSIF
SAISON Printemps-Été 1908
NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs,
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, Frasseto, Cauro ; L'ANTIERI, Pâtes Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 114 — VENDREDI 24 AVRIL 1908

00221

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	24 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Fidèle.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 40 m. — Coucher, 6 h. 23 s.
Dernier quart., le 22 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Saint Marc.

23 AVRIL

SALAIRES DE MISÈRE

Voici la saison où les magasins s'emplissent, regorgent des claires toilettes d'été, des mille froufrous luxueux et coûteux dont s'agrémente le souci quotidien des femmes.

C'est le temps aussi où les heureux auxquels sourit la fortune, vont à travers la France, en de magnifiques automobiles, jouir des douceurs du printemps, des premières caresses du soleil.

Parmi les riches acheteuses, en est-il qui aient seulement songé à la misère de celles qui, jeunes aussi et jolies sans doute, s'épuisent, en des mansardes malsaines, à confectionner tant de charmantes choses, pour gagner les maigres vingt sous par jour, destinés à les empêcher de mourir de faim ? Existe-t-il quelques-unes des jolies voyageuses à l'automobile, semant sans compter le long des routes, l'or facile d'une existence de luxe, qui se doutent de la détresse des Mimi-Pinson de ce siècle, de celles qui ne voient le printemps et le soleil, et l'amour, et toute la joie de vivre en ces jours de mai, que par la lucarne de leur chambrette, s'étiolant sans air, les yeux usés par les nuits de veille ?

S'il en est qui aient pu ignorer ces tristesses, qu'elles daignent y jeter un regard de compassion, et certainement des merveilles de leurs atours leur paraîtront moins séduisantes parce qu'elles ont bien souvent été arrosées de larmes.

La vérité sur les conditions du travail féminin, surtout le travail à domicile, est décevante, atroce. Les statistiques officielles nous apprennent que 50 0/0 des ouvrières en lingerie à domicile gagnent moins de trois sous à l'heure ; 83 0/0 gagnent moins de cinq sous. Au total, 60 0/0 gagnent moins de 400 francs par an !

Comment les malheureuses peuvent-elles vivre avec des salaires pareils ? Comment s'étonner que beaucoup de jeunes filles, vouées à cette situation sans issue, « tournent mal, » comme on dit ? Des théoriciens, qui sont certainement animés des meilleures intentions, déplorent la perversion des mœurs ; ils s'étonnent que tant de mineures s'adonnent au vice, que tant de mères tuent leurs enfants ou les abandonnent. Mais ceux-là n'ont vu qu'un côté de la question, ils n'ont pas remonté jusqu'aux causes. Non, les filles du peuple ne méconnaissent pas la vertu ; le sentiment maternel est indestructible au cœur de la femme. Mais que devenir, en face de l'exploitation systématique de l'ouvrière sans défense, sans doute parce qu'elle ne dispose pas, comme l'homme, du bulletin de vote pour faire triompher ses revendications. Que dire à une mère qui abandonne son enfant parce qu'elle n'a pas de quoi le nourrir ?

Des faits révoltants ont été signalés. Certains patrons refusent d'employer des ouvriers ayant une nombreuse famille, « parce que cela leur coûterait trop cher, en cas d'accident. » Les entrepreneuses qui servent d'intermédiaires entre les patrons et les ouvrières, exploitent le plus souvent de façon honteuse ces dernières, qui sont obligées d'en passer par leur volonté sous peine d'être remerciées. En bonne saison, la journée de travail est illimitée : 18 heures par jour, parfois davantage, pour gagner 1 fr. 50 ! Sur ce salaire, il faudra encore prélever une économie pour les mois de morte-saison.

Quelquefois, le salaire est plus misérable encore. Une chemise de femme, piquée et coulissée, est payée *un sou* à l'ouvrière ; dans une journée de dix à onze heures, elle peut en faire 18 ; le fil qui est à sa charge lui revient à trois sous pour les 18 ; le salaire réel reste donc à 0 fr. 75 !

Dans les vêtements de confection, même misère. Une ouvrière arrive à faire 8 corsages par journée de onze ou douze heures de travail ; la douzaine est payée 2 fr. 70, et il faut fournir le fil, perdre une demi-journée pour la livraison de l'ouvrage, et chômer trois mois par an.

Notez cependant que les prix payés par le public permettraient une rémunération plus équitable de la main d'œuvre. Un chapeau, par exemple, compté 300 francs à la cliente, est payé 3 ou 4 francs à l'ouvrière modiste. Les fournitures reviennent en général à moins de 30 francs. Tout le reste constitue le bénéfice du patron, et est affecté aux frais généraux, aux frais considérables de *la réclame*.

La dentelle *renaissance*, qui vaut dans le commerce dix à vingt fr. le mètre, est confectionnée par des ouvrières gagnant au maximum quinze sous par journée de douze heures.

On pourrait ainsi multiplier les exemples ; partout, même misère, même exploitation. L'Etat a là une mission sociale de toute urgence à remplir ; il faut protéger la jeune fille du peuple contre la rapacité de maints intermédiaires, qui en font des malheureuses irrémédiablement vouées à la misère morale et physique, à la tuberculose, à la phtisie, au vice, à toutes les plaies du corps et de l'âme, dont on déplore l'accroissement.

Une loi sur le *contrat du travail* est actuellement inscrite au programme des délibérations de la Chambre. Il importe, pour l'honneur de notre démocratie, que cette loi contienne des clauses formelles de nature à faire cesser un état de choses anormal et inhumain. Tous ceux qui travaillent doivent recevoir une rémunération suffisante pour jouir de leur part de bonheur social.

J. SOLEIL.

Propos d'actualité

La Police Mobile

Le décret du 30 décembre dernier avait prévu la création de douze brigades de « police mobile ». M. Clémenceau, président du Conseil, et M. Briand, garde des Sceaux, viennent de préciser par une importante circulaire, l'organisation de ces brigades, qui vont entrer incessamment en exercice.

C'est là une très heureuse réforme qu'il convient de signaler tout spécialement à l'attention des populations. Il arrivait souvent jusqu'ici que les malfaiteurs pourvus par la police de telle ou telle ville, réussissaient, grâce au perfectionnement et à l'extension des voies de communication, à fuir avec rapidité et à échapper à toute poursuite. Les crimes demeurés impunis, les évasions sensationnelles s'étant multipliés durant ces dernières années le gouvernement a reconnu la nécessité de suppléer à l'insuffisante mobilité des polices locales par un corps de « flics volants », agents expérimentés interdépartementaux, se déplaçant avec toute la rapidité désirable.

M. Clémenceau définit de la façon suivante le rôle de ces brigades : « Etablir entre les polices le lien qui leur manque, continuer et prolonger leur action sur tout le territoire et aussi remplacer à l'occasion celles qui font défaut. »

Le Président du Conseil spécifie, en outre, que « les commissaires et inspecteurs de la police mobile ont pour mission exclusive de seconder l'autorité judiciaire dans la répression des crimes et délits de droit commun. Les enquêtes à caractère administratif ou politique leur sont rigoureusement interdites. »

Cette dernière clause surtout mérite d'attirer l'attention. Trop souvent, en effet, les gendarmeries, les polices municipales sont vénales à des missions qui n'ont rien de commun avec la poursuite des malfaiteurs. La police mobile rendra à cet égard les plus signalés services pour débarrasser la France de la véritable armée de crapules qui mettent en coupe réglée nos personnes et nos biens. Il y a belle lurette, d'ailleurs, que ces intéressants personnages sont organisés en bandes internationales, obéissant à des chefs inaccessibles et qui défient la police sur tous les points du territoire à la fois. A cette nouvelle méthode de faire le mal doit forcément correspondre une méthode nouvelle de la réprimer.

Espérons que cette dernière sera enfin efficace à la protection des honnêtes gens contre l'audace toujours croissante des malfaiteurs qui ont élevé le vol et l'assassinat à la hauteur d'une fructueuse institution.

A. CAPELLO.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Les Inscrits et les Votants Incompatibilités

Au moment où s'ouvre la période électorale, nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en précisant quelques-unes des difficultés qui peuvent surgir à l'occasion des élections.

Les militaires en activité de service sont électeurs ; contrairement à une opinion courante, ils doivent être inscrits sur les listes électorales. Seulement, ils n'ont droit de prendre part au vote que s'ils sont en congé régulier (Loi du 15 juillet 1889).

Un citoyen peut être inscrit sur les listes électorales de plusieurs communes, mais il n'a pas le droit de prendre part à deux inscriptions ni il n'a pas pour participer à des élections de même nature dans des communes différentes. Sinon, il s'expose à des poursuites correctionnelles.

S'exposent également à des poursuites correctionnelles ceux qui votent malgré qu'ils aient perdu la capacité électorale soit par suite d'une condamnation judiciaire, soit par suite d'une faillite non suivie de réhabilitation, (décret du 2 février 1852).

Mais il n'en est pas de même des personnes inscrites à tort sur une liste électorale auxquelles aucune loi n'interdit le droit de vote. Ainsi, aucune poursuite correctionnelle ne pourra être exercée contre un mineur, un étranger, une personne non domiciliée dans la commune, qui, étant inscrite à tort sur la liste électorale, auraient voté (Conseil d'Etat. — 1er mai 1890).

« Le bureau chargé de recueillir les votes n'a jamais le droit de refuser le suffrage d'un électeur inscrit ; il ne peut que se conformer aux indications de la liste, si erronées qu'elles lui paraissent.

Il n'a pas non plus le pouvoir, lors du dépouillement du scrutin, de ne pas compter le suffrage d'un électeur déchu. La mission du bureau se borne à constater les résultats matériels de l'élection. C'est ensuite au Conseil d'Etat à en apprécier, s'il y a lieu, la légalité.

J. SOLEIL.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

167 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE
Le Lion devenu vieux

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

— Je vous ai dit que je me croyais assez forte pour dédaigner les médisances ou les calomnies qui peuvent se donner carrière sur mon compte. Il est une parole, pourtant, qui a été dite, qui est parvenue jusqu'à moi et qui m'a causé une affliction profonde, parce que cette parole est vraie et qu'elle résume la situation fausse où je suis vis-à-vis de vous.

— Cette parole, Germaine ?

— « Ils l'aiment, c'est possible... On peut aimer, tout à la fois, et mépriser une femme... Et il faut qu'ils ne l'estiment guère pour ne la point recevoir à Royaumont et pour qu'elle reste inconnue à leur table... »

— Ainsi, cela a été dit ?

— Oui... je vous le jure.

— Et vous l'avez cru ?

— Non... pourtant...

— Pourtant, cette parole, d'où qu'elle soit tombée, est vraie... Oui, nous aurions dû, depuis longtemps, vous prendre la main et vous conduire au château, et vous amener à notre mère et lui dire : « Voilà celle que nous aimons tous les deux, sans qu'elle puisse ou veuille nous dire encore quel est, de nous deux, celui qu'elle aime... Que qu'il arrive, elle sera la femme de l'un de nous... Aime-la, toi, et déjà considère-la comme ta fille ! »

Elle eut un frémissement de joie. *Mais elle sut se dompter. Et ce qu'ils virent, ce fut seulement ses yeux baissés, son air pudique, sa rougeur — car elle savait rougir ! — et ce cœur qui battait en tumulte, comme si un violent combat se fût livré en elle.* Elle balbutia :

— Vous feriez cela ?

— Demain ! N'est-ce pas, Laurent ?

— Nous vous le jurons...

— Et, dès lors, redeviendrez-vous pour nous ce que vous étiez jadis...

— Ah ! fit-elle à travers ses pleurs — car elle savait pleurer aussi quand elle le voulait, — pourquoi faut-il que vous me rendiez tout à la fois heureuse et malheureuse, en me replongeant, à cause de vous, dans toutes mes incertitudes et dans toutes mes hésitations...

Puis, rêveuse essuyant ses larmes :

— Qu'arrivera-t-il de tout cela, mon Dieu ?...

— Votre bonheur...

— Mon bonheur ne sera jamais complet puisqu'il sera fait de la tristesse de l'un de vous ?

C'était avec des mots comme ceux-là qu'elle les trompait.

Lorsqu'ils en parlèrent à Nathalie, ils trouvèrent en elle une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas.

— *Je n'ignore pas que cette fille passe pour être la maîtresse de l'un de vous, sans que l'on puisse bien dire lequel...*

— Elle n'est la maîtresse ni de l'un ni de l'autre... Elle sera la femme de l'un de nous... Elle est digne de tous les respects et de toutes les tendresses.

— C'est une ambitieuse qui vous égare.

— Nous l'aimons, mère.

— Je ne veux pas d'elle chez moi !...

Cette scène se renouvela souvent, à peu près dans les mêmes termes, et se termina de la même façon. La peur que Nathalie éprouvait pour Germaine était une impression d'instinct et irraisonnée. Elle connaissait la jeune fille et savait combien elle était belle, belle de cette beauté qui, lorsqu'elle a captivé les hommes, en fait des esclaves soumis, soumis parfois jusqu'au crime. Elle ne voulait pas de cette puissance à côté de sa puissance. Ce fut peut-être la première loin qu'et e résista à la volonté de ses fils, sans se laisser attendrir par leurs protestations, sans se montrer faible devant leur tristesse. Ils n'en irritèrent. Le premier châtiment de cette femme était de ne pas être aimée de ses enfants. Et quand elle leur eut dit, une dernière fois :

— *Je ne veux pas d'elle chez moi.*

Ce fut Laurent brutal, qui répliqua :

— Nous la recevrons donc chez nous, ma mère...

Elle resta silencieuse, toute saisie... Elle eut la vision, l'atroce vision, que si elle résistait davantage, ses fils la traiteraient comme elle avait traité le comte de Croix-Vitré, son frère !... Qui donc les empêcherait de lui retirer le luxe dans lequel depuis si longtemps elle était habituée à vivre ? Et le superbe appartement qu'elle occupait, donnant la vie, pour la reigner au grenier, ainsi qu'on avait fait pour le vieillard ? Et le grenier pour la mettre hors du château et lui choisir, du côté des écuries et du chenil, le petit logement où elle traînerait sa vieillesse et ses remords ? Oui, elle eut la vision de ces choses. Et elle considéra ses fils avec une muette horreur. En étaient-ils donc capables ? Etait-ce pour en arriver là qu'elle les avait élevés ? qu'elle n'avait eu pitié de rien ? qu'elle avait sacrifié Suzanne, Croix-Vitré, leur fille ?... qu'elle avait interdit le malade ? Etait ce pour en arriver là qu'elle avait commis ces crimes ? Elle balbutia :

— Je ne vous comprends pas... Je n'ose pas vous comprendre.

— C'est pourtant bien simple... Je suis à Royaumont chez moi, de même qu'à la Louvière, Michel est chez lui. A Royaumont et à la Louvière vous êtes chez nous, ma mère, et non pas chez vous. Vous n'aurez donc aucune gêne à y recevoir Germaine si cela vous déplaît, puisque c'est nous qui sommes ici les maîtres. Lorsque Germaine sera auprès de nous, vous disparaîtrez si cela vous convient. Vous l'avez déjà fait pour d'autres que pour elle, avec lesquelles nous ne voulons pas la comparer...

Réunion publique et contradictoire

Conférence de M. C. Fabiani

Après les paroles élogieuses de son ami Joseph Ajaccio, M. Fabiani tient à remercier tout particulièrement ses amis de la Ligue qui ont bien voulu l'appeler, comme Président d'honneur, à prendre une part effective à la lutte qui doit s'engager.

La Ligue peut être assurée de son dévouement absolu et qu'elle le trouvera toujours à ses côtés aux heures difficiles. Le parti radical tout entier, sera là pour la soutenir et la défendre.

Il fait ensuite l'exposé du programme intégral du Parti.

M. Charles Fabiani affirme aux applaudissements unanimes de l'auditoire, qu'anticléricalisme n'a jamais été synonyme d'ennemi de la religion.

Ce que l'on veut, c'est la liberté de penser pour chacun, et tout se résume dans cette simple formule :

« L'Eglise libre dans l'Etat souverain. »

Les prêtres ont eu le tort, étant fonctionnaires républicains, d'attaquer cette République qu'ils auraient dû non seulement respecter, mais même défendre, car l'Etat a le droit d'exiger un dévouement absolu de la part de tous ceux qu'il paie.

Il y a actuellement, en Corse, comme sur le continent, trop de fonctionnaires réactionnaires. Il faut que les fonctionnaires, qui nous sont suspects, nous donnent des preuves certaines de leur républicanisme et dissipent par leur attitude une équivoque qui subsiste encore.

J'ai eu bien souvent, dit M. Fabiani, l'occasion d'intervenir, sur la demande de la Ligue, pour obtenir des pouvoirs publics la réparation d'injustices commises à l'encontre de nos amis républicains, victimes de la Réaction, et j'ai eu presque toujours le bonheur d'obtenir satisfaction.

A Bastia, ne devrions-nous pas être tous républicains ? Nos origines ne sont-elles pas des plus modestes ? Où étaient-ils, il y a cinquante ans à peine, les palais et les magasins luxueux de la Traverse ?

Nos anciens se rappellent avec orgueil des toutes petites boutiques des deux uniques ruelles, la rue Droite et le Gaudello où ils ont créé l'embryon de leur fortune présente.

Nous sommes tous sortis de là. Nous autres républicains, nous n'avons pas oublié nos origines.

Bourgeois, nous sommes restés les amis du prolétariat dont nous sortons. Seuls nos adversaires réactionnaires, sous quelque étiquette qu'ils se dissimulent, ne connaissent plus et dédaignent les ouvriers bastiais qui furent autrefois leurs égaux.

Pendant la période électorale seulement, ils flattent les masses populaires, ils serrent la main de ces ouvriers qu'ils dédaignaient naguère, ils ouvrent les portes de leurs coffres forts et distribuent de l'argent sans compter.

Camarades ouvriers, ne refusez pas cet argent, prenez-le sans hésiter, prenez-le sans honte, il vous revient peut-être comme une faible restitution, mais votez pour la République. (Applaudissements).

Le citoyen Fabiani examine longuement, au milieu de l'approbation de tous les assistants, les lois sociales votées par le Parlement républicain en faveur des ouvriers.

Quelques observations furent présentées par des auditeurs auxquelles, le conférencier, avec beaucoup d'à-propos et d'entrain, répond.

Il termine par un pressant appel à l'union de tous les républicains de gauche, certain qu'elle donnera un résultat fécond, le 3 mai prochain, en permettant aux républicains bastiais de pouvoir faire triompher leurs revendications. (Applaudissements).

AVIS

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE de Londres

La Chambre de Commerce de Bastia prévient MM. les Exposants que les colis destinés à l'Exposition devront être consignés au plus tard le 23 avril 1908 (date extrême).

Entre deux Feux
Compagnie Fraissinet et Douane

Dans un précédent article, nous avons posé une question à la Compagnie Fraissinet d'abord, à l'administration de la Douane ensuite.

Il est vrai que demandant une bascule dans un Entrepôt de Douane, de façon à permettre aux négociants de pouvoir se rendre compte des manquants, nous avions eu soin d'ajouter, que nous demandions là une chose impossible.

Cela doit être en effet.

D'ailleurs, à qui incombe le devoir de placer cette bascule ?

Certainement pas à la Compagnie Fraissinet, qui donnerait ainsi une arme aux malheureux *petits Commerçants* (car les doléances des grosses maisons sont toujours écoutées), pour se défendre contre le vol qui est organisé d'une façon toute spéciale à bord de presque tous les bateaux en général et de ceux de la Compagnie Fraissinet en particulier.

A la Douane alors ?

Sûrement non. Ces Messieurs de la douane font les vérifications dans un bureau spécial et ne veulent pas se déranger.

Mais, nous direz-vous, partout en France, les vérifications se font à l'endroit même où sont déposées les marchandises.

Eh oui ! *partout en France* !

Mais vous oubliez que nous sommes *en Corse*, et que dans notre malheureux pays, il est à croire que la Douane doit aide et protection à la *Puissante Compagnie Fraissinet* qui doit ainsi pouvoir nous exploiter à son gré et nous tondre comme de vulgaires moutons.

Quand donc ces moutons cesseront-ils de se laisser tondre ?

Ils pourraient pourtant se défendre !

La loi est faite pour tous, et si l'on voulait....!

Mais voilà, on ne veut pas !

Et alors...?

Tant pis pour les Commerçants ?

GUI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BORGO. — Il y a quelques mois à peine l'ange de la mort fauchait au printemps de leur vie — d'une vie, hélas ! qui promettait d'être si belle ! — deux des plus belles fleurs de jeunesse de notre village, Mlles Constance et Félicité Morazzani.

Hier, nous conduisions, à sa dernière demeure, le dépouille mortelle de leur mère infortunée, Mme Morazzani née Scolca, qui n'a pu survivre plus longtemps à la grande douleur que lui causait une si cruelle séparation.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population accourue des cantons environnants, surtout de la Casinca et de Tavagna où la famille Morazzani est bien connue et si justement estimée.

Avec Mme Morazzani disparaît à Borgo une femme de bien dans toute l'acception du mot.

C'était une mère de famille modèle et une épouse accomplie. Avec son bon cœur et sa belle intelligence elle était d'un commerce et de relations très agréables. Aussi sa mort laisse-t-elle d'unanimes regrets, et très nombreuses ont été les marques de sympathie et de respectueuse condoléance qui ont été prodiguées à son inconsolable époux, *M. Morazzani Bach*, et à ses chers enfants, en cette douloureuse circonstance.

Très respectueusement nous les prions de vouloir bien agréer les nôtres. — X.

***

PATRIMONIO. — Les dernières échos du concours général agricole de Paris viennent de nous apprendre que notre sympathique compatriote et ami M. Bernardi y a obtenu, pour ses vins blancs, la plus haute des récompenses décernées : la Médaille d'or avec premier prix.

Cette flatteuse distinction, éminemment justifiée, ne fait que consacrer, une fois de plus, la réputation déjà bien assise des *produits agricoles que ce savant œnologue*, doublé d'un fin viticulteur d'élite, jette sur le marché corse et parisien depuis quelques années. Rien ne manque à ces vins : ni finesse de goût, ni force, ni limpidité ; leur arôme flatte l'odorat, délecte le palais ; aussi sont-ils très appréciés par une clientèle de choix qui se recrute jusqu'à Londres. Il est vrai que les procédés de vinification les plus parfaits le disputent aux *qualités d'un terroir pardiculièrement propice* à la culture de la vigne.

De plus, M. Bernardi, qui exerce les modestes fonctions d'instituteur, a le talent de savoir donner un enseignement agricole vraiment pratique et à la portée des intelligences même les plus rétives. Nous n'en voulons pour preuve que les succès remportés par ses élèves aux divers examens pratiques d'agriculture qui ont eu lieu à Bastia, ces quelques années, succès qui lui ont valu les félicitations les plus chaleureuses du président de la Commission, M. Montigny, l'ancien et distingué Sous-Préfet de notre arrondissement, et de M. Donati, Inspecteur d'agriculture.

Nous adressons, nous, même, nos plus vives félicitations à l'heureux lauréat du concours agricole de Paris et faisons des vœux pour que l'administration, qui l'a vu à l'œuvre, qui a été le témoin vigilant de ses constants efforts, prodigués en silence et sans ostentation, ne tarde plus à le comprendre sur la liste des futurs Chevaliers du Mérite agricole.

Un Paysan.

***

LURI. — La famille de Tomei de Luri vient d'être cruellement frappée dans ses plus chères affections, Mlle Blanche-Marie de Tomei, femme accomplie dans toute l'acception du mot, est décédée à l'âge de 72 ans, laissant sa famille dans la plus grande douleur. La seule consolation qui reste cependant à sa famille, c'est qu'elle a fait la mort d'une sainte ; telle elle a vécu, telle elle est morte.

La sympathie qu'elle inspirait était grande ; aussi les nombreuses affluences qui assistait à ses obsèques la justifiait assez.

Le deuil était conduit par MM. de Tomei Antoine, son frère, Franceschi d'Erse, A. Franc de Baldovino et Jean-Jacques de Tomei ; J.-B. de Mari, ses neveux germains, Antoine Catoni, maire de Cagnano, son cousin germain.

La bière a été portée de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière par quatre membres de la confrérie de Ste-Croix. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Leca Toussaint, juge suppléant ; Massoni J.-B., rentier ; Bernardi, pharmacien ; Cervoni J.-B., rentier.

L'absoute a été donnée à l'église St-Pierre par M. le chanoine Costa.

Nous prions les familles de Tomei Antoine, veuve Catherine Potentini Franceschi d'Erse, Catoni, Diss, d'agréer nos complets sentiments de condoléances.

***

SISCO. — Dimanche un écho douloureux se répandait dans notre commune. L'homme aimé, estimé, vénéré de tous rendait sa belle âme à Dieu. La disparition de cet homme de bien, ce père des pauvres, comme on l'appelait, le vaillant catholique, de Bonaventure Perrichi, cause dans le cœur de tous une douleur profonde. Rarement on assiste à une telle explosion de larmes et de sanglots.

Ni les tendres soins prodigués par sa digne épouse, vrai modèle de la femme forte de l'Evangile, ni les secours empressés de la science médicale ne purent éviter le dénouement fatal.

Les obsèques ont été vraiment imposantes. Elles ont eu lieu à Sisco au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis accourus de Bastia, de Brando et de Pietracorbara, rendre un cher départ un ultime témoignage d'amitié, de sympathie, et donner à sa famille éplorée une dernière marque d'estime et de regrets.

Le deuil était conduit par ses cousins, MM. Perichi, Bartoli, Giuseppi et Bernardi. Son fils aîné n'a pu avoir la triste consolation d'assister aux obsèques de son père chéri.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les membres du Conseil paroissial.

Six magnifiques couronnes offertes par les parents, les amis et les ouvriers étaient portées par des jeunes gens de cette commune.

Les cérémonies religieuses ont eu lieu en l'église de Saint Antoine. La bière disparaissait sous un riche catafalque artistiquement décoré de candélabres et de branches de cyprès.

L'absoute a été donnée par M. le curé Morazzani Pietri, assisté du R. P. Jean et de M. le curé de St Martin de Sisco.

Après le *Libera Domine*, chanté au musique — et les dernières prières liturgiques, *sur la tombe de ce regretté bienfaiteur*, deux beaux discours ont été prononcés par M. l'instituteur Giabicani, et par M. Morazzani Pietri.

Nous nous inclinons profondément devant cette dépouille mortelle et prions Mme Perichi et son enfant, ainsi que les familles Giacomoni, Perichi, Bartoli et Giuseppi de trouver ici l'expression émue de nos sentiments religieux de condoléances. — *M. P.*

Discours de M. Giabicani

Mesdames, Messieurs,

Encore un digne homme, un honnête homme qui s'en va ! Ce sont là, en effet, les deux qualificatifs qui se présentent à l'esprit, dès que notre pensée se reporte vers Bonaventure Perichi,

On pouvait ne pas approuver l'idéal qu'il se faisait de l'état social, on pouvait avoir certes d'autres conceptions politiques et philosophiques, mais il était difficile de rencontrer un caractère plus droit, un esprit aussi bien pénétré du sentiment de justice, un homme animé d'un plus ardent désir de ne jamais provoquer le moindre mécontentement autour de lui.

Toute sa vie il fut laborieux, simple et bon.

Ennemi de la vie aventureuse, souvent plus ne démotions, à l'avenir toujours incertain ; *d'un tempérament peu propre* à se plier aux exigences hiérarchiques, il ne voulut, malgré l'exemple de bien nombre de ses compatriotes, ni tenter la fortune dans les contrées lointaines du Nouveau-Monde, ni s'enrôler dans le fonctionnarisme.

Fils d'agriculteur, aimant passionnément le pays qui le vit naître, il sut borner son ambition, et se consacra tout entier à la mise en valeur de ses vastes propriétés.

Grâce à une habile direction, à une vigilance qui ne fut jamais en défaut, aux méthodes de culture les plus modernes, dont il fit toujours une intelligente application, il sut vaincre la stérilité du sol et obtenir des résultats largement rémunérateurs.

Le succès l'encouragea.

Voulant donner un champ plus vaste à son infatigable activité, mû principalement par le désir d'assurer un labeur continuel à la classe ouvrière, il créa, dans notre commune, une importante industrie : la distillation du géranium. Cela lui permit de donner un plus libre essor à ses sentiments philanthropiques en procurant d'honnêtes moyens d'existence à de nombreuses familles.

Tant de mérite ne pouvait être méconnu.

Aussi, le Gouvernement de la République, oubliant le passé politique de Bonaventure Perichi, prit la consécration pour laquelle sont à l'ancien régime, lui décerna-t-il la croix de chevalier du Mérite agricole.

D'autres récompenses similaires ont pu parfois provoquer d'énigmatiques sourires ou de pimentées réflexions, mais de Bonaventure Perichi prit la consécration populaire sous la forme d'unanimes applaudissements.

Malgré la saine et légitime popularité dont il jouissait, les charges électives, si attrayantes qu'elles soient, ne le tentèrent jamais. S'il représenta son canton au Conseil d'arrondissement ; s'il fut pendant une période de 4 ans, à la tête de la municipalité de Sisco, il ne fit que céder aux pressantes démarches de tous les partis, et, c'est, sans lutte, par acclamation, qu'il consentit à être l'élu de tous.

On se souviendra longtemps encore de sa gestion de maire, pendant laquelle il ne donna prise à aucune critique, n'autorisa aucune plainte. Uniquement désireux d'être utile et agréable à son administré, ne visant que l'intérêt public, il fut constamment un magistrat d'une intégrité absolue, d'une correction irréprochable.

Devons-nous être étonnés alors, si sa mort, survenue brusquement, alors que *rien ne le faisait prévoir*, revêt le caractère d'un deuil public ?

Elle est d'autant plus impressionnante d'ailleurs, qu'elle le frappe au moment où son unique enfant, cloué sur un lit de douleur, ne peut avoir la triste consolation de rendre les derniers devoirs à son père bien-aimé.

Pauvre orphelin !

Pauvre veuve surtout, qui êtes obligée de ravaler vos larmes, de montrer un visage souriant, lorsque votre cœur se brise, pour ne pas attrister davantage l'unique objet de votre tendresse désormais !

Qui dira jamais quels furent vos tourments, quelle est votre angoisse !

Oh ! je n'essaierai pas de vous consoler, car je connaîtrai cette tâche au-dessus de mes forces. Puissent cependant, ces quelques mots partis du fond du cœur, puisse cette explosion de larmes et de regrets apporter un adoucissement à votre profonde douleur.

Madame ! Mon cher Dominique ! Permettez en ce moment solennel que je mêle mes larmes aux vôtres et que nos voix se confondent pour adresser le dernier adieu au cher disparu.

Bonaventure Perichi ! Au nom de tous ceux qui vous ont aimé, de tous ceux qui vous ont apprécié à sa estimé, adieu ! Reposez en paix !

Bulletin Financier

Paris, 18 avril 1908.

Marché comme il sied à la veille de deux jours de fêtes mais ferme, néanmoins dans son ensemble. Notre Rente oscille autour du cours de 96 40. Les Fonds Etrangers sont bien disposés. Toujours excellente allure des grands Etablissements de Crédit. Les valeurs industrielles et de traction sont indécises ; les cuprifères bien disposées. Mines d'Or hésitantes.

Il y a des transactions actives sur les actions privilégiées Malenwk à 643 ; les actions ordinaires cotent 348. Les Houillères de Makeuwka sont une des plus puissantes Sociétés de Charbonnages de toute la Russie. Leur prochain peu atteindre *90 millions de pouds*. On estime que le dividende pourra être de 35 à 40, ce qui justifierait des cours beaucoup plus élevés. L'action Bec Azer cote 670. Excellentes demandes sur l'action Crédit Foncier Mexicain à 828. Cinquième en 1906, cet établissement borne son action aux opérations hypothécaires qui, au Mexique, donnent jusqu'à 9 0/0 et plus.

L'obligation 5 0/0 or 1906 de l'Etat de l'Amance, un des cas les plus florissants du Brésil, accentue ses progrès à 410. Le *service des coupons est garanti par des* versements mensuels effectués à la Société Marseillaise.

L'Action Mines d'Etain de Montebras a des échanges suivis à 55,25. Les résultats conclusifs obtenus dans de récentes expériences d'un flammabilité démontrent l'excellence des brevets qu'exploite la Cie Française des Bois Injectés dont les actions sont fermes à 424.50.

Chemins de fer Français fermes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 11°, à midi 20° 2 heures du soir + 13°. **Nuitou** + 10 6. **Rinino** + 7°.

Baromètre — Hauteur du matin, 762 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm. **Vent.** — Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, id. **Etat du ciel,** le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id. **Pluviomètre,** à 7 h. du matin : 8 mm.

***

Ponts et Chaussées

Sont nommés ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées, MM. les ingénieurs auxiliaires Rafini Mathieu, à Bastia ; Casalonga Antoine-Marie, à Corte ; Agostini Jules Jean-Baptiste.

***

Dans les Colonies

M. Gerotti Antoine-Louis, administrateur de 4e classe en Indo-Chine, a été nommé administrateur de 3e classe ; et M. Vincentelli Joseph-Lucien, administrateur de 5e classe a été nommé administrateur de 4e classe.

***

Assistance Publique

M. François Bottini vient d'être admis avec le numéro 1 au concours pour l'emploi de commis de l'Assistance publique d'Algérie. Toutes nos félicitations.

***

Ministère du Travail

M. Reunecl, commis expéditionnaire de 4e classe, a été nommé à la 3e classe de son emploi.

***

Postes et Télégraphes

M. Poli a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Marseille.

M. Casimiri a été nommé facteur des postes dans la banlieue de Paris.

***

Au Port

— Vap. « Iberia, » cap. Lalibère, de Livourne, 24 passag., div.

— Vap. « Goto, » cap. Olivieri, de Marseille, 108 passagers, div.

***

Nouvelles coloniales

M. Bonavita Jules, commis de 2e classe du personnel du commissariat de la flotte et de santé, à Rochefort, est désigné pour continuer ses services à Saïgon.

***

Pilules Suisses

Au printemps il faut *dépurer votre sang*. Or, rien n'est meilleur comme dépuratif que les Pilules Suisses, remède le plus populaire. 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules.

***

Objet perdu

Il a été perdu pendant la semaine sainte une petite broche en brillants formant cœur. Prière de la rapporter au bureau du journal contre récompense.

***

Avis

Le Cabinet du Docteur Agostini est transféré, 36, Boulevard Paoli, au 1er étage.

Consultations tous les jours de 2 à 5 heures.

***

Avis au clergé

M. Pierre Ferri, fondeur de cloches à Pontoise, a l'honneur de prévenir Messieurs les membres du clergé qu'il se trouve en ce moment à Pila-Canale, où il restera jusqu'au 7 ou le 8 mai.

***

On demande

Une cuisinière ; s'adresser au bureau du journal.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Théroud Jean. — Fabre Anne-Marie. — Tomasi Aimée-Arsène-Pasquine. — Mondi Pascal. — Cocca Paul. — Cavina Antoine-Jérôme. — Siorai Benoît-Henri.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'affreuse maladie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 20, rue de La Rochefoucauld. Essai gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature e garantie NYRDAHL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00222

BOURSE DE PARIS

22 avril — 23 avril.

Rentes de 3 0/0 anciens 96 30 — 96.50
— de 3 0/0 amortis. 97.75 — 97.35
ex-coupon.

Le Conseil Supérieur de la Défense Nationale

Paris, 23 avril.

Le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est réuni aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi.

Dans cette réunion le Conseil a examiné certaines questions relatives aux effectifs dans les Colonies.

NICE
Le Ministre de la guerre allemand

Nice, 23 avril.

Le général Von Ainem, ministre de la guerre allemand, est arrivé ce matin, à Nice.

Le général Von Ainem compte passer une quinzaine de jours sur la Côte d'Azur.

BIZERTE
LE DÉPART de l'Escadre autrichienne

Bizerte, 23 avril.

La division navale autrichienne, placée sous le commandement du *contre-amiral Von Egler*, a quitté ce matin Bizerte, pour se rendre à La Goulette.

CHALONS
Un fratricide

Châlons, 23 avril.

Un bûcheron traversait un bois, lorsque son frère, qui s'était dissimulé derrière un buisson, lui tira presque à bout portant deux coups de revolver.

La balle traversa le veston à la hauteur du cœur, mais sans l'atteindre.

Le meurtrier poursuivant ensuite son frère qui, atteint par deux nouvelles balles, tomba à terre pour ne plus se relever.

L'assassin a pu échapper jusqu'ici aux recherches de la justice.

EN ITALIE
M. BARTHOU A VENISE

Venise, 23 avril.

M. Barthou, ministre des Travaux publics de France, est arrivé, hier soir, à Venise, où il passera quelques jours avec sa famille.

LE CREUSOT
ACCIDENT OU SUICIDE

Le Creusot, 23 avril.

On vient de découvrir le cadavre d'une femme, dans le canal du Centre, dont la mort remonte à un mois *environ*.

Les uns disent que la mort est dûe à un accident, d'autres prétendent que la malheureuse aurait mis fin à ses jours, à la suite de chagrins intimes.

Le corps a été reconnu pour être celui d'une veuve âgée de trente-sept ans.

EN ALLEMAGNE
LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS
reçus par le Kronprinz

Berlin, 23 avril.

Les Etudiants Français ont été reçus aujourd'hui, à Potsdam, par le Kronprinz.

Après leur avoir souhaité la bienvenue à titre d'ancien étudiant, le Kronprinz a offert une grande réception, à laquelle assistaient également les étudiants allemands.

Ce soir, soirée de gala au Grand théâtre.

EN ESPAGNE
UN VOLCAN EN ACTIVITÉ

Madrid, 23 avril.

Les journaux annoncent que le cratère du volcan de Sainte Elisabeth, dans l'île de Fernando Po, est en activité constante.

Aussi les habitants évacuèrent en hâte les abords du volcan ; ils prévoient une violente éruption à bref délai.

EN SUÈDE
L'ARRIVÉE des Souverains Anglais

Stockholm, 23 avril.

L'arrivée des Souverains anglais est définitivement fixée à samedi prochain.

Le prince royal Gustave-Adolphe de Suède ira à leur rencontre à quelques *stations de Stockholm*.

Le roi Edouard VII et la reine Alexandra seront reçus à la gare de Stockholm par le roi de Suède et la famille royale, en présence des ministres.

EN RUSSIE
Désordres sanglants

Saint-Pétersbourg, 23 avril.

Hier soir un groupe de réactionnaires a fait, dans un logement de la rue de Vitebsk, une bruyante démonstration antilibérale.

Le public a répondu par une contre-manifestation.

Les réactionnaires ont tiré des coups de revolver et tué deux hommes ; cinq autres ont été blessés.

La police et les cosaques ont rétabli l'ordre.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

EN FINLANDE
Nombreux meetings

Helsingfors, 23 mars.

De nombreux meetings ont été tenus dans plusieurs villes de la Finlande par les démocrates.

Il n'y a pas eu de désordres.

Plusieurs orateurs ont pris la parole.

A la sortie des cris de « Vive le socialisme » ont été poussés par la foule.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres sympathiques sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir vendredi, à 8 heures, place Caletta.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête du Très Saint Crucifix des Miracles commencera vendredi, 24 courant.

Le matin à 5 heures, messe basse suivie d'une seconde messe.

Le soir à 7 heures et demie prône, Salut.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Pâtes
Fers à planchers **I**
Fers et Aciers en barres
FONTES — METAUX

AJACCIO
HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
à côté de la Mairie
à 2 minutes des bateaux pour le Continent
ANTOINE PÉRI, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, *se recommande par sa bonne cuisine* et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES
Huitres et Coquillages
Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.
Grands salons pour noces et festins

CAFE-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie

DANESI FILS

Boulevard Paoli, 16, Bastia

Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.

Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.

MIASON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avce les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous te nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 115 — SAMEDI 25 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75. — Divers, 0.30. — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2,50 fr.	4,50 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 40 m. — Coucher, 6 h. 23 s.
Dernier quart., le 23 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : N. D. du Bon Conseil.

24 AVRIL

La Corse Héroïque

La *Revue Générale*, de Bruxelles, continue la publication des Etudes et Commentaires sur l'Histoire de la Corse, de notre collaborateur et ami, M. J. de Peretti della Rocca.

Voici une page extraite du numéro du 1er avril qui se rapporte à l'invasion romaine :

Cette dernière révolte, tout en troublant la quiétude des Romains, leur avait fait comprendre que jamais ils ne seraient tranquilles en ce pays sauvage, dont les poètes et les auteurs de l'époque faisaient une terre maudite, infertile, habitée par des êtres ressemblant aux bêtes les plus dangereuses !

Heureusement que, pour les insulaires vaincus, malgré les fureurs et les désastres des guerres, les abeilles fécondes butinaient, impassibles et laborieuses, les fleurs parfumées des plaines et des vallées, et déposaient fidèlement leur miel au sein des arbres creux et dans les anfractuosités des rochers.

Et l'on aurait dit que les jolies bestioles, touchées des misères de leurs amis, travaillaient, laborieuses et légères, pour adoucir les maux des êtres désespérés, ruinés par la guerre, et qu'elles préparaient, en bourdonnant avec ténacité, la matière précieuse exigée comme tribut par les vainqueurs inexorables.

Les montagnards, rongeant leur frein et cachant la haine qui les animait, exploitaient cette providentielle industrie au bénéfice exclusif de leurs tyrans.

Cette situation triste et douloureuse dura plusieurs siècles.

Une dernière et suprême tentative des Carthaginois, après la paix de la seconde guerre punique, troubla de nouveau le calme de ce pays voué aux horreurs des combats.

Comme autrefois, les indigènes restèrent impassibles entre les ennemis en présence, et Marcus Vivolus, vainqueur, chassa définitivement les adversaires des Romains, de Corse, mais punit les Cyrnei de leur attitude plutôt hostile à son égard.

De nouvelles charges leur furent imposées et le joug devint plus lourd et plus humiliant.

Quel fut le sort des insulaires, à partir de cette époque jusqu'à l'effondrement de l'Empire Romain, basé sur la violence, le vol et le sang ? On peut facilement le deviner !

Pour nous, qui analysons avec émoi ces événements, dont l'atroce vérité ne peut se décrire sans un frisson d'horreur et de pitié, nous restons, attristés devant tant de tableaux sombres qui se déroulent à l'avide attention de notre imagination, et ces paroles angoissées de l'Homme de la légende, de *l'Homme de pierre*, entrevu dans une extraordinaire hallucination, un soir de Noël, par un enfant exalté d'amour patriotique, nous reviennent à l'esprit, troublantes comme des plaintes réelles, exhalées d'une poitrine vraiment humaine et douloureuse :

« Et, du haut de ma tribune de granit, constamment battu par les orages et souffleté par les vents des tempêtes, je regardais avec tristesse les sombres holocaustes de mes enfants ! J'entendais, avec une exprimable et poignante douleur, le râle des martyrs de la patrie et de la liberté, et je ne pouvais que dévorer mes remords d'avoir mal servi mon pays dont l'avenir dépendit jadis de moi seul ! Je sentais le dégoût de mon renoncement, de ma faiblesse, de mon crime, devant la bestialité, l'égoïsme et la cruauté des bandits qui dévastaient si fréquemment la terre sacrée des aïeux héroïques.

» Et j'invoquais, en faveur de Cyrnos, le souverain du ciel et de la terre, le roi des dieux, insensible à mes muettes prières, à mes exhortations affolées.

» Mais la nature restait sans révolte, le tonnerre seul, répondant, parfois, à mes invocations éplorées ! J'étais là, décidément à tout jamais pétrifié et l'espoir longtemps caressé d'un heureux changement dans les destinées de Cyrnos m'abandonnait peu à peu.

» Etais-je seul condamné à ce martyre sans fin, de cruauté inouïe ? Ou plutôt, ces amas de rochers, qui s'étendent au loin, à perte de vue, et qui semblent observer les plaines et l'onde, cachent-ils, retiennent-ils soudés et paralysés des misérables comme moi, autrefois traîtres à la patrie ?

» Problème insoluble ! nul ne me répond ; rien que le silence morne, sous le ciel pur ou sombre, ou le bruit terrifiant des orages, aux mauvais jours.

» Ah ! ces jours-là, j'étais presque heureux, espérant que la foudre qui souvent éclate autour de moi, pourrait enfin m'anéantir et me permettre de m'ensevelir à jamais dans le néant auquel j'aspire.

» Mais les orages naissaient et s'apaisaient ; les jours et les nuits se succédaient, ramenant les saisons, les années, les siècles, et je restais le même, dans mon éternelle immobilité.

» Hélas ! quand on regarde derrière soi, on considère avec indifférence les ans écoulés, sans chercher à se rendre compte du poids énorme contenu dans ce mot : *passé !*

» Plusieurs siècles ! ce n'est rien pour le présent qui, seul, compte ; et l'avenir, c'est-à-dire, demain, vient vertigineusement, tandis que, hier, mort à jamais, n'est plus qu'un vague souvenir, presque un rêve évanoui !

» Et pourtant, que de souffrances, que de martyres sont ensevelis sous les nuits incolores des siècles révolus !

» Ah ! vraiment, il a fallu que cette race fût exceptionnellement virile et forte, pour avoir survécu à tant d'horreurs, à tant de désastres, car, je vous le dis, si ces guerres ont vu des défaillances, elles ont été l'occasion d'héroïsmes incroyables ; si cette île a nourri, parfois, des traîtres et des lâches, elle a enfanté tant de fières victimes ! Des hommes stoïques et vaillants, dont les noms sont oubliés par l'histoire, mais qui furent, par leur force et leur courage, aussi grands que les plus grands ! »

La véhémence de ces paroles est troublante et l'on est forcé d'en reconnaître la vérité symbolique, en remontant vers le passé tourmenté des aïeux Cyrnei.

Les atrocités commises par les Romains suffiraient à justifier l'éloquent épanchement d'un témoin que le Destin aurait condamné au martyre sans nom, de voir et d'entendre, pendant le passage des ans, les crimes, les désespoirs et les révoltes sanglantes d'un peuple déshérité.

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Les Produits Cupriques *et la Loi de 1903*

La fraude sur les engrais s'est exercée longtemps avec désinvolture : que de braves cultivateurs ont été trompés ! Aujourd'hui, grâce à la connaissance du prix de vente de chaque principe fertilisant, grâce à la protection que la loi du 4 février 1888 accorde aux agriculteurs, grâce à l'intervention de nombreux syndicats agricoles, il y a plus qu'..... ceux qui veulent réellement se laisser tromper, quant au dosage et à la qualité de l'engrais, qui soient trompés.

Si la loi de la répression de la fraude des engrais a été, depuis ces quelques dernières années, mise à contribution par l'agriculture, si elle est appréciée aujourd'hui et appliquée, celle qui réglementa le commerce des produits cupriques anticryptogamiques l'est moins, et, à la faveur de promesses alléchantes, plus d'un viticulteur se laisse tromper. Il n'est pourtant pas difficile aux propriétaires, et à plus forte raison aux syndicats agricoles, s'ils veulent s'en donner la peine, de constater l'irrégularité du dosage en cuivre du produit vendu, et parfois la présence d'une matière colorante artificielle ajoutée à la poudre cuprique, afin de colorer d'un beau bleu la solution, et faire croire ainsi à la présence d'une portion de cuivre dissous, alors qu'il n'en existe pas, ou encore afin de masquer l'insuffisance de cuivre dans la solution.

Les propriétaires, et à fortiori les syndicats agricoles, ont une arme puissante, quand ils achètent un produit cuprique anticryptogamique pour éviter (en employant le qualificatif le plus anodin en pareille circonstance) une véritable supercherie, c'est de recourir à la loi du 4 août 1903, insérée au *Journal Officiel* du 7 août, qui réglemente le commerce des produits cupriques anticryptogamiques.

« Sont punis, dit cette loi, d'une amende de 15 à 25 francs inclusivement ceux qui, au moment de la vente ou de la livraison de produits cupriques anticryptogamiques, matières premières ou composées, n'auront pas fait connaître à l'acheteur, sur la facture, la vente ou même lampe que sur la facture, la teneur en cuivre pur, contenu par 100 kilogrammes de manière facturée telle qu'il est livré. »

Ainsi donc, si les propriétaires ne veulent pas être trompés, il faut comme pour l'achat des engrais, qu'ils exigent du vendeur l'application rigoureuse de cette loi, qu'ils se fassent garantir la teneur en cuivre pur du produit cuprique (poudre ou bouillie) acheté, l'absence de toute matière colorante artificielle, que d'aucune puissent parce qu'elles contribuent à masquer les feuilles et à contrôler le travail des ouvriers affectés au traitement des végétaux contre les maladies cryptogamiques (mildiou, cloque, tavelure, black rot, etc.) mais dont le but réel est de cacher la tromperie. Mieux encore — quoique la loi ne l'ait pas prévu — les acheteurs doivent se faire garantir autant que possible la suspension homogène dans l'eau de la poudre cuprique une fois diluée, point pratique capital pour la préservation des vignes et autres végétaux à protéger des maladies cryptogamiques. En effet, si le cuivre et les matières qui l'accompagnent, malgré une agitation, ne se tiennent pas en suspension dans l'eau, on fera un mauvais traitement, et la protection sera plus que problématique.

Les garanties que nous venons d'énu-

---

168 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

Elle crut qu'en leur mettant la main à la main, elle ferait triompher sa volonté. Elle commit cette imprudence :

— Et si je vous donnais à choisir ?

— Entre elle et vous, mère ?

— Oui, dit elle tremblante, car la malheureuse femme les aimait, ses fils.

Ils répondirent, indifférents :

— Ne nous obligez pas à ce choix, mère... cela vaut mieux... Nous pourrions vous faire de la peine... Germaine sera la femme de l'un de nous... Elle est donc destinée à devenir votre fille.

— Pourquoi compromettre l'avenir en vous brouillant avec elle dès aujourd'hui ? Au contraire, pourquoi ne pas vous attirer sa gratitude en lui ouvrant tout de suite les bras ?

Mais elle suivait une idée fixe.

— Ainsi, vous me chasserez de chez vous ?

Ils gardèrent le silence, durs, sans compassion pour cette détresse.

— Vous me jetterez hors de ces châteaux que je vous ai donnés, car c'est de moi que vous les tenez .. C'est à moi que vous les devez... à moi qui ai conservé ma vie depuis tant d'années et toutes mes pensées à vous les acquérir... à moi qui n'ai pas reculé devant... des choses infâmes... dont vous profitez et dont vous consentiriez à me chasser cruellement... Vous auriez ce courage, Laurent, Michel, mes fils ? Et le sort que nous avons fait au vieillard qui devenait les richesses que je vous ai conquises, ce sort-là vous me le réservez ?

Ce fut, chez eux, le même silence farouche. On n'eût pas dit qu'il y avait là trois complices. On eût dit que c'était une condamnée, devant deux bourreaux.

Tout à coup ils virent des larmes dans les yeux de leur mère. Oh ! ils ne s'en émurent point. Ces deux hommes ne vivaient plus que pour leur amour insensé. Ils se contentèrent de dire :

— Vous n'avez rien à reprocher à cette jeune fille... Vous la redoutez, simplement, parce que vous y avez deviner votre pouvoir, lorsqu'elle sera ici en maîtresse... Ce n'est donc qu'une question d'orgueil et de rivalité... Nous avons voulu vous montrer que cette rivalité n'aurait pas de raison d'être, et que votre orgueil était superflu... Nous n'oublions pas que c'est grâce à vous que nous sommes riches... Mais nous ne voulons pas être tenus en lisière... Nous sommes les maîtres .. Vous n'avez, pour nous refuser, aucune cause valable... Germaine se fera aimer de vous comme elle a su se faire aimer de nous .. Ne déchaînez point la guerre entre nous, de gaieté de cœur... Vous y seriez vaincue, à l'avance ..

Nathalie devina la ruinace. Elle baissa la tête.

— Vous la recevrez, mère ?

— Oui, balbutia la malheureuse.

— Comme elle a le droit d'être reçue et comme nous exigeons qu'elle le soit,

— Oui

— Nous vous la présenterons demain... Ce jour vous convient-il ?

— Comme il vous plaira..

Ce n'était pas la première que sa volonté pliait. Et, le lendemain, elle fut souriante pour Germaine, alors que son cœur était torture de jalousie et de rage. Germaine, si habile à tromper les autres, y fut trompée, car les deux frères ne lui avaient rien dit de la résistance qu'il leur avait fallu abattre. Ce jour-là, pour Michel et pour Laurent, fut le premier jour d'une série de prodigalités et d'extravagances où ils se jetèrent avec une sorte de folie raisonnée et froide. Mehdi donna des fêtes pour leur faire la Louvière restaurée. Laurent eut le même prétexte avec Royaumont. Et comme la saison des chasses était venue, ils organisèrent des chasses où accoururent les parasites dont ils avaient fait des amis et qui n'étaient point trop scrupuleux sur le choix des moyens. Germaine fut de toutes ces fêtes. Sans qu'elle hasardât jamais son opinion, au contraire, en se tenant par principe sur un ton de réserve qui ne laissait place à aucune critique, elle eut son influence immédiate sur les dépenses où les deux frères revalisaient, emportés par un coup de passion insensée.

Pour lui plaire — car ils n'avaient pas une parole, ils n'avaient pas un acte qui ne fût pour lui être agréable — ils vendirent leurs écuries et les renouvelèrent de fond en comble. N'aimait-elle pas les chevaux ? Il en fut de même des voitures. Bien qu'elles fussent de l'année précédente, elles leur parurent démodées. Il en fut de même de l'argenterie, tant à Louvière qu'à Royaumont. Il en fut de même des meubles. Ils n'attendaient pas ses caprices. Ils les faisaient naître. Elle leur reprochait leurs prodigalités. Et ses sourires, ses regards très doux, étaient leur récompense. Ils se surpassaient en folies, méthodique, et sinistre d'ailleurs. Ils se gaspillaient dans leurs projets, accumulaient sans les idées les plus singulières, voulaient l'étonner, croyant qu'elle y parviendrait, emmenant le pays entier, et donnant au scandale public. Pour parer à de semblables dépenses, ils vendirent, successivement, firent argent de tout ce qui trouvait au moyen sur le champ. Mais ce n'était pas tout.

(*A suivre*).

En vente chez M. Carfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin Vieux ou Nouveau Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

mère doivent être exigées aussi à un autre point de vue : c'est afin de comparer, parmi les produits anticryptogamiques offerts par le commerce, celui qui est susceptible de donner le plus de satisfaction, n'oubliant pas cependant que, si la teneur en cuivre par, la suspension homogène du produit cuprique disparaît, l'absence de matière colorante artificielle, sont exigibles, il est d'autres points, tels que la solubilité du cuivre agissant immédiatement, son maximum d'adhérence, assurant sa présence en cas de pluies, et la facilité d'emploi de la solution cuprique, qui méritent d'être pris en sérieuse considération par les propriétaires qui ne veulent pas gaspiller leurs sous.

J.-B. CASTELLI.

Réunion électorale

Mercredi soir, à 9 heures, au grand café des Palmiers, les membres de la Ligue radicale-socialiste et d'autres citoyens présents, après avoir entendu les explications de MM. Charles Fabiani, Joseph Ajaccio et Ghilini, sur la situation politique des différents partis, ont voté à l'unanimité, la motion suivante :

« Après avoir entendu les citoyens Fabiani, Ajaccio et Ghilini, les électeurs radicaux-socialistes et socialistes réunis au grand café des Palmiers, décident de s'unir sans distinction d'opinions, sous un même drapeau, pour faire triompher une liste de concentration républicaine ;

» Disent toutefois, qu'en fidèles observateurs du Bloc républicain et du programme du Parti, il y a lieu de repousser toute compromission avec les éléments de droite, sous quelque étiquette qu'ils se dissimulent. »

Ils lèvent la séance aux cris de « Vive la République démocratique et sociale. »

Ce que disent les Journaux

La Petite République

A propos de Sir Henry Bannerman :

« Il est certain qu'arrivé tard aux affaires, et quasi à l'improviste, M. Bannerman, dans la droiture de sa conscience d'Ecossais n'est vraisemblement qu'un objectif : ne pas démentir les idées qu'il avait de fonder toute sa vie. D'autres, plus hommes de réalité pratiques, auraient peut-être abdiqué à ce vieux la vieille question du home rule, a été surtout à élaborer, au nom de l'Angleterre, devant l'Europe assemblée à La Haye, un programme de pacifisme courageusement étayé sur la réduction des constructions navales ; Sir Henry Campbell Bannerman n'hésite pas cependant à poser résolument ces problèmes, bien sachant qu'ils correspondaient à nos opinions ; ils ire, il se souvint mécontenter de sa politique des soviétiques. »

L'Intérêt

« La maladie de Sir Henry Campbell Bannerman est intervenue à propos pour les patriotes chinbergeux qui commençaient à s'inquiéter des causes d'attroupements. Le successeur, M. Asquith, leur inspire infiniment moins d'inquiétudes ; il est d'ailleurs probable que son passage aux affaires sera également une transition, et que le mouvement qui emporte l'opinion vers les conservateurs aura raison bien avant la fin de la législature. Le roi, d'ailleurs, a maintenu le drapeau, et, grâce à son habileté, il y restera sans doute. »

La Lanterne

A propos du lock-out du Batiment. »

« Dans la lutte qui vient de finir, les patrons reçoivent une partie de leurs richesses, mais les ouvriers ne gagnent leur pain et celui de leurs enfants ; la lutte n'aura donc pas égale, et il est au tout naturel que le gouvernement s'efforce de pencher la balance du côté des ouvriers. Les patrons ne devraient pas oublier que les avantages sociaux dont ils profitent pour la garantie de leur sécurité et de leurs intérêts sont dûment, en retour, des obligations et l'ordre public les protège, c'est à ce contrôle qu'ils lassent à l'ordre public quelques accrocs. »

Le Radical

« Si le lock-out est terminé, il n'est pas sûr cependant que l'entente soit aussi entre patrons et ouvriers ; la journée de neuf heures fait encore et sujet de bien des réclamations. Q ce qu'il en soit, une chose est certaine : c'est que le lock-out est une détestable méthode d'action qui doit être absolument sans espoir d'avenir dans notre pays. Si, dans un moment pareil, nous nous sommes pas plus — et si besoin de la dire ? — les grèves à jet continu qui ne font que rendre plus difficiles les solutions désirées. Pas de lock-out, pas de grèves l'entente cordiale, c'est peut-être encore un rêve, mais n'entrons formule. »

Commission d'Achat
de Chevaux et Mulets

Une commission locale permanente d'achat de chevaux et mulet, vient d'être créée à Bastia, par décision du ministre de la Guerre.

Cette commission pourra recevoir à Bastia, lorsque les Batteries seront présentes dans la garnison, une fois par semaine, le mercredi matin, les offres de chevaux ou mulets de 5 à 8 ans, aptes à un service immédiat qui lui seront faites.

La commission opérera de même lors des déplacements des Batteries, pour les tirs, marches ou manœuvres, dans les localités où elles seront amenées à séjourner.

Correspondance
De ma bergerie

Permettez-moi, M. le Directeur, de faire part aux lecteurs du *Petit-Bastiais*, des impressions politiques de mon séjour au village de Santo-Pietro pendant les Fêtes de Pâques.

Je suis un vieux et bon berger et je mène une vie des plus tranquilles à mon *focolare* : ma plus grande occupation étant de traire mes brebis et de faire les broccio délicieux, si justement appréciés des fins gourmets. Je me vieux au village que deux ou trois fois par an, à Pâques, à la Noël et pendant la belle saison, alors qu'on peut laisser en toute sécurité les brebis errer librement dans les vastes pâtures de la montagne.

Cette année j'avais hâte de rentrer un peu plus tôt, car on m'avait dit qu'une réconciliation générale des partis s'était faite dans le village et que la plus grande harmonie régnait dans notre commune parmi tous les électeurs, à quelque classe ou à quelque clan qu'ils aient appartenu. Quelque mauvais plaisant, peu méchant pour être sûr, m'avait même dit que le maire devait ordonner sa plus belle pélerine d'apparat pour aller à la conférence pour conduire tous ces réconciliés sur la place commune, et notre devoir autant que celui pasteur devait leur donner la sainte bénédiction.

Mon cœur se dilatait de joie à ces consolantes nouvelles et je partis ainsi dans meilleurs sentiments.

La première personne que je rencontrai en arrivant au village fut M. N., propriétaire, lequel m'avait fait payer l'an passé une forte somme pour un dommage causé sur une de ses propriétés complantée exclusivement d'arbousiers, de ciste et de rinnets. Pleurant de joie à l'idée de la réconciliation générale, et ayant oublié cruellement spontanément porté à l'indulgence et au pardon, je courus me jeter dans les bras de mon adversaire, en lui criant : « Je veux bien pardonner. Vive la conciliation ! »

M. X. me repousse brusquement en disant : « Toi, aussi, tu crois faire partie de la conciliation ? mais tu sais bien que tu n'as pas propriétaire, toi, et nous te conseillons un caractère qui n'est pas assez souple pour nous obéir, en tout y aboutissant ».

Tout interloqué par cette réponse, je lui mon peloue par terre, m'éloignai un peu plus un enquenin mijo sur le bât, puis, me retournant de toute ma taille, je répondis : « En quoi m'y a-t-il donc pas une conciliation ? on cette réconciliation n'universelle dans par générale ? Est-il, réalisment, dans propriétaire on seule abdiqué toute volonté et toute indépendance pour en faire partie » ?

— « Toujours du l'arrogance ces paysannerie, répartit M. X., mais on craignera rien, le bon temps est fini pour vous autres gueux. Nous avons fait la coalition des propriétaires contre le prolétariat, car depuis qu'une loi idiote a institué le suffrage universel, nous les croions avoir leurs le vôle pour nous imposer à nous les propriétaires, leur volonté.... la volonté des prolétaires ! Mais notre maître qui en a mê à bien d'autre — et vous le savez bien — vous montre dorénavant à la férule, tout que vous ne viendrez vous demander grâce, et nous rangez, docile et soumis, sous notre loi. Nous les rangs de notre rempart d'intérêts. Vous deviez avoir honte de croire que vous pouviez penser tout comme un propriétaire, et que vous pouvez administrer une commune comme, seule, nous pouvons la faire... »

— « Comment ! dis-je en le fixant bien en face, nous devons rester soumis aux propriétaires, même pour nos opinions politiques, nous qui payons leurs pâturages au bon denier courant, et qui les débommageons toutes les fois qu'une partie de notre troupeau s'égare pour un moment sur leurs propriétés, même inculte ? nous devons le leur rendre soumis nous qui avons du respect pour eux, alors qu'ils n'ont toujours eu pour nous que le plus souverain mépris (bien entendu. Il y en a aussi de bien élevés parmi eux, et nous faisons une exception pour ceux-là) ? Nous devons faire foi de notre volonté, de notre indépendance et de nos droits électoraux, notre seule et précieuse richesse, si ce qu'eux sont plus changeants qu'un kaléidoscope, dès qu'un homme politique leur jette en pâture l'espoir de pouvoir décrocher la moindre des places, fût ce celle d'allumeurs de becs de gaz ou d'agent de police secrète au continent ? Nous devons leur rester soumis nous qui pelons et travaillons pour eux et pour nous, alors que la plupart d'entre eux mènent une vie des plus oisives, n'ayant aucun idéal pour but, ni un sentiment quelconque de philanthropie qui les occupent. Nous savons qu'ils n'éprouvent pour nous aucun sentiment de fraternité, mais qu'ils sachent bien que nous vivons sous un régime de liberté et d'égalité, et qu'un individu n'a plus de valeur qu'un autre que par les vertus ou les bonnes qualités qu'il possède.... »

Mon propriétaire me répondit presque en ricanant : « Sophe ! sophe ! nous voulons vous rendre la vie tellement dure et impossible, que nous voulons vous contraindre ou à fuir comme des moutons ou à être obligés de déserter la commune.... »

Je lui tournais vivement le dos et continuai mon chemin dans la direction de ma demeure. Tout en marchant je rencontrai deux groupes de ménétriers à peu de distance l'un de l'autre et qui cherchaient évidemment de toutes leurs forces. Les uns, une trentaine tout au plus, braillaient plus qu'ils ne criaient : « A bas les menant de faim ! Vive les propriétaires ! » et les autres, en nombre d'une centaine au moins, l'air grave, fier et noble, d'une voix claire et vibrante : « Vive la justice et l'égalité ! Vive la peuple ! Vive la vérité et la liberté ! »

J'arrivai enfin dans ma maison et je me mis à réfléchir sur ce que je venais de voir et d'entendre...

Ma lettre est déjà trop longue, et me vois obligé de remettre à un autre jour la suite de mes impressions.

Le Bon Berger.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 26 avril, à 4 h. du s.

Marche Italienne,	Rousseau.
Pique Dame, ouv.,	Suppé.
La Favorite, fant.,	Donizetti.
Marche du Prophète,	Meyerbeer
Tenez à l'Alsace, valse,	Sendo.

Le Chef de Musique, TIBERI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — Le ministre de la marine a accordé une gratification de 20 francs au matelot matelot Jean-Baptiste, ancien à Ajaccio ; n'a pas hésité à se jeter à l'eau tout habillé pour ramener à terre un enfant de sept ans tombé à la mer près du quai de Propriano, le 10 février 1908.

SAINT-FLORENT. — Hier ont eu lieu les obsèques de M. Antoine Monti, hôtelier à Bastia, décédé dans cette ville, après une assez longue maladie. Le défunt était âgé de 47 ans.

La cérémonie funèbre avait réuni dans l'église de Saint-Florent la foule des parents et des amis. Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Michel Monti, entrepreneur du service postal entre Bastia et Saint-Florent. Après l'absoute tout le cortège a suivi le corbillard jusqu'au cimetière.

Nous offrons à Mme Monti, à MM. Michel et Charles Monti, aux familles Luciani, Sabiani et Castellani toutes nos condoléances.

CASTIFAO. — M. l'abbé Semidei est nommé vicaire à Castifao.

VESCOVATO. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'officier du Nichan Iftikhar de notre excellent ami, M. Laurent Orsini, lieutenant de réserve, ancien adjoint municipal, le dévoué président de la Commission du contrôle de la 1673e section des Vétérans des armées de terre et de mer. Notre ami, qui est déjà titulaire de la Médaille militaire, de la Médaille coloniale (Algérie Tunisie) et de la Croix de chevalier du Cambodge, est l'auteur des « Souvenirs d'un Turco. »

Nous espérons que Pâtolle des braves ornera bientôt le poitrine du sergent-major de Free-schwilk rest de Sedan, de l'ami bon et dévoué, du républicain franc et loyal qu'est Laurent Orsini.

Toutes nos félicitations. — G.

Chronique Sportive

Nous rappelons aux coureurs que le *Cross Country*, organisé par le Sporting Club-Bastiais, avec le concours de l'*Auto*, se courra dimanche, 26 avril.

La liste d'inscription, déposée au Café de l'Univers, sera close ce soir. Les coureurs sont priés de se présenter en tenue de course. Le départ sera donné à 8 heures précises, place de la Gare.

5 médailles seront décernées aux premiers arrivants.

1er prix, une médaille en argent offerte par l'*Auto*.

2me prix, une médaille en argent.
3me prix, une médaille en argent.
4me prix, une médaille en bronze.
5me prix, une médaille en bronze.

Il y aura également un cross de 4 kilomètres pour les jeunes gens de moins de 15 ans, 3 médailles de bronze seront affectées à cette épreuve.

Le Comité.

Union Fraternelle

Les facteurs locaux, ruraux et auxiliaires du département de la Corse, réunis en assemblée extraordinaire à Casamozza, ont procédé à la formation du bureau, qui est ainsi constitué :

Président : Principalli, facteur, à Borgo ;
Vice-président : Mattei, facteur, à Ponte-Leccia ;
Secrétaire : Graziani, facteur, à Campitello ;
Trésorier : Pagenotti, facteur à Campitello ;

Avant de lever la séance, le camarade Principalli propose l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

« Les facteurs locaux, ruraux et auxiliaires du département de la Corse appartenant à l'Union Fraternelle, réunis en assemblée extraordinaire le jeudi, 23 avril 1908, salle d'école à Casamozza, adressent à tous les membres du bureau leur salut fraternel et à tous les dits l'assurance de leur dévouement. »

La séance est levée aux cris de « Vive l'Union Fraternelle ! Vive la République démocratique et sociale ! »

Pour le groupe du département de la Corse.

Le Président,
PRINCIVALLI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 11°, à midi 16 — 4 heures du soir : 13°. Maxima + 20°. Minima + 7°.

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 8 mm.

Notre police

Depuis plusieurs jours, le cahier des rapports du poste de police portait comme unique mutation, le nom de l'heure d'arrivée de nos paquebots, et encore, et elle était exacte !!!

Hymne vite, et les vingt-sept agents qui composent nos polices municipale n'ont constaté que l'arrivée des courriers !...

Qu'on pense le distingué chef de notre police !...

Il est vrai que nous sommes en période électorale, et alors.... !!!

Avis

Un concours est ouvert pour les emplois de rédacteurs et de Dames sténo-dactylographes au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Voir les conditions et le programme de ces concours au Journal Officiel du samedi 11 avril courant.

Bonne Pharmacie

A louer ou à gérer, pour cause de décès ; s'adresser à Mme veuve Jean Casalta, à Cervione.

Avis

Une manœuvre comportant l'emploi de tir à blanc au canon et au fusil, aura lieu le mercredi 28 avril 1908, entre le village de Furiani et le cimetière de Bastia, de 6 heures à 9 heures du matin.

Les cultures seront rigoureusement respectées.

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons à l'instant que notre ami, le professeur Dr Tacussel père, de Paris, dont connu pour le traitement et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opération, n'ayant pas reçoit toutes les personnes qui se sont présentées à son cabinet, sera de nouveau à Bastia du 28 au 30 avril, jusqu'à midi, à l'hôtel d'Europe, tenu par Mme Colombani.

Nous engageons vivement les personnes intéressées à bien vouloir cet éminent et honoré praticien avant son départ pour le Continent.

Perdu

Une jument de 3 ans, robe rouge foncé, balzane au front, lèvre, supérieure légèrement mouchetés, crinière et queue coupées, taille 1 m. 40 environ.

Prière de faire savoir, contre bonne récompense de 30 francs, la jument on les renseignements à M. Bonmorigo Augustin, à Lucciana.

On demande

Une cuisinière ; s'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Grimaldi Marcel-Pierre-Philippe, décédé

Coppart Antoine, ex-facteur, célibataire, 67 ans, de Bastia.
Olivi Joseph, 7 ans, de Bastia.
Gerardi Louisia, mariée, 32 ans, de Bastia.

COMPAGNIE MÉRIDIONALE
de Navigation à Vapeur
10, Rue Sutfren, 10, Marseille

Service régulier de vapeur
ENTRE
Cette, Marseille et la Corse

La *Marie-Louise* partira de Marseille pour Bastia, le 30 avril et mai.

Agence à Bastia, 7, Route du Cap

La Cie Méridionale qui s'est formée dans le but de faciliter les transports maritimes entre le Continent et la Corse, compte sur le concours de tous les Chargeurs Corses pour mener à bonne fin son entreprise.

Le public est assuré d'avance de trouver auprès de la Compagnie à Marseille, et de ses Agents en Corse, en outre des prix réduits, tout le soin particulier pour les marchandises que l'on voudra bien lui confier.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Un syndicat national des chemins de fer, ayant pour objet de vouloir bien adhérer à la réunion qui aura lieu le dimanche 26 avril, à 2 heures, salle du Cirque.

Ordre du jour : Revendications à étudier et à prendre pour la régularisation concernant le service.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	23 avril —	24 avril.
Rentes de 3 0/0 anciens	96.50	96.50
— de 3 0/0 nouveau	97.35	97.40

ex-coupon.

A PARIS
Théâtre des Variétés

TRIOMPHAL SUCCÈS DU « ROI »
La Nouvelle Comédie
D'EMMANUEL ARÈNE,
de Caillavet et de Robert de Flers

Paris, 24 avril.

Triomphal succès, hier au soir, à la répétition générale, du *Roi*, la délicieuse comédie en trois actes et quatre tableaux de MM. A. de Caillavet, Robert de Flers, et Emmanuel Arène.

Ce chef-d'œuvre a littéralement transporté la salle élégante, où se pressait le Tout Paris des grandes soirées artistiques.

La pièce est d'un bout à l'autre pétillante d'esprit, et son côté satirique est traité avec tant de grâce et de légèreté, qu'il ajoute un charme de plus, tout rempli de bonhomie, à cette aimable pièce aristophanesque, où l'on raille les snobs et les parvenus de la politique, et où l'on nous montre, avec une irrésistible gaîté, ce qu'il adviendrait, par exemple, si un jour un ministère, nettement socialiste et collectiviste, arrivait au pouvoir, et se trouvait dans l'obligation de remplir vis-à-vis d'un Roi, en visite à Paris, les devoirs internationaux et mondains qui incombent à tous les Gouvernements.

Toutes les péripéties qui en découlent sont d'une fantaisie étourdissante, et les scènes de tendresse et de sentiment sont également menées avec une maîtrise qui justifie l'admirable accueil du public.

Les décors sont ravissants ; la mise en scène splendide ; et l'interprétation, de première ordre.

Il y a, aujourd'hui, qu'un compte-rendu, qui est celui du *Matin*, car c'est le seul journal qui parle des pièces après la répétition générale.

Voici comment s'exprime notre grand confrère parisien :

« Aux Variétés, grand succès pour le *Roi*, où les auteurs ont prodigué la gaîté, l'ingéniosité et l'esprit.

« Il semblait presque impossible d'amuser et de charmer le public en lui offrant un tableau ou même une caricature des mœurs politiques. MM. de Caillavet, de Flers et Emmanuel Arène n'ont pas reculé devant cette périlleuse entreprise, et leur pièce vient de triompher, sur la scène des Variétés.

« Leur délicieuse comédie pouvait être amère ; elle est joyeuse. Avec un extraordinaire habileté, les trois auteurs se sont joué de toutes les difficultés. Le cadre est très fin et bon enfant, et la dolœrie et la grâce du dialogue désarment tous les spectateurs.

« La mise en scène est digne de M. Samuel, qui est un directeur magnifique, et qui a monté, avec un soin tout particulier, cette pièce d'un tour nouveau et d'une gaîté imprévue. C'est de l'Aristophane revu par trois Parisiens avertis, ironiques, et qui remplacent l'apreté par la belle humeur. »

Le *Matin* fait également un très vif éloge des interprètes, notamment de MMmes Eve Lavalliere, Marcelle Lender, Dieterle, Médal, Declac, Nita Rolla, et de MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Numès, Moricey qui ont été, dit-il, admirables.

Nouvelles Militaires
Cadre de réserve

Paris, 24 avril.

M. le général Robert, adjoint au commandant supérieur de la défense de Lille, est placé, à dater de ce jour, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

NICE
Le Ministre de la guerre
de l'armée allemande

Nice, 24 avril.

Le général Von Einem, ministre de la guerre allemand, et Mme Von Einem se sont rendus aujourd'hui à Cannes.

Le séjour du général Von Einem sur la Côte d'Azur sera d'une quinzaine de jours environ.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
Télégramme
DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 24 avril.

Le ministre de la guerre a reçu du général d'Amade un télégramme annonçant que le deuxième bataillon de tirailleurs sénégalais vient d'arriver à Ber Rechid.

C'est à Settat que s'opère la concentration du régiment de tirailleurs sénégalais.

L'état sanitaire et le moral des troupes sont excellents.

Télégramme
DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 24 avril.

Le ministre de la marine a reçu de l'amiral Philibert un télégramme lui annonçant que le caïd Zemma a refusé de se joindre avec ses partisans aux troupes indigènes, afin de marcher sur Fez.

Sur la frontière Algéro-Marocaine
Télégramme
DU GÉNÉRAL BAILLOUD

Paris, 24 avril.

Le général Bailloud, commandant le 19e corps d'armée, a télégraphié au ministre de la guerre pour l'informer que la situation, quoique toujours inquiétante, est cependant moins mauvaise aujourd'hui.

Plusieurs soumissions ont eu lieu, et des renseignements indigènes lui permettent d'affirmer que le maraboutisme du Kaïd Mohamed attend avec impatience l'arrivée du général Vigy, pour lui remettre la mouna ou offrande d'animaux, de céréales et de fruits.

LYON
Le Congrès des P. T. T.

Lyon, 24 avril.

Le Congrès de l'Association générale des Agents des Postes, Télégraphes et Téléphones, qui s'est ouvert le 22 avril, à Lyon, a tenu aujourd'hui une nouvelle réunion dans la grande salle du groupe d'études du deuxième arrondissement, salle Etienne Dolet.

Les cent soixante délégués ont été unanimes à demander que l'admission à la retraite des fonctionnaires des P. T. T. soit fixée à cinquante-cinq ans d'âge.

La belle Lison
DANS UN MUSIC-HALL

Paris, 24 avril.

L'ancienne maîtresse du traître Ullmo, qui a débuté, ces jours derniers, dans un music-hall de la rue Biot, obtient tous les soirs un grand succès.

Son entrée en scène est souvent marquée par de nombreux coups de sifflet.

Les Viandes Malsaines
Nouvelles Poursuites

Paris, 24 avril.

Le ministre de la guerre a été informé que le boucher de l'île de Porquerolles a été surpris livrant des viandes malsaines à la troupe.

Comme ses prédécesseurs ce boucher sera poursuivi devant les tribunaux compétents, et sera privé de prendre part aux adjudications futures.

Nouvelles instructions ministérielles

Paris, 24 avril.

Les généraux commandant les corps d'armée recevront, la semaine prochaine, les nouvelles instructions, les circulaires et modèles de cahiers des charges, concernant le contrôle, l'inspection de la viande, la détermination de la prime journalière allouée aux corps de troupes et le mode de passation des marchés.

LES OBSÈQUES
de M. Emile Gebhart

Paris, 24 avril.

Les obsèques de M. Emile Gebhart, professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie française, ont eu lieu aujourd'hui, à midi.

Le cortège s'est formé à la maison mortuaire 9, rue Joseph Bara, s'est rendu directement à la gare de l'Est, d'où le corps sera conduit à Nice.

La cérémonie religieuse et l'inhumation se feront dans cette ville.

Une affluence énorme assistait à la levée du corps, parmi laquelle on remarquait les nombreuses personnalités appartenant au monde des lettres. Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Le deuil était conduit par le général Gebhart, son frère, et par le docteur Becus, ami personnel du défunt.

La littérature française fait une grande perte en la personne de cet écrivain éminent, passionné des héros de la Grèce et de leurs légendes, dont il avait pénétré les mystères, et qu'il avait fait revivre, en ses discours comme en ses nombreux ouvrages.

00224

GUATEMALA
L'ATTENTAT contre le président Cabrera
Dix-huit exécutions

New-York, 24 avril.

L'attentat dont a été victime, ces jours derniers, le président de la République du Guatemala, M. Cabrera, est dû à un complot fomenté par des cadets de l'Académie militaire, qui formaient sa garde d'honneur.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

Dix-huit jeunes conspirateurs ont été fusillés.

L'état du président est assez satisfaisant, et, s'il ne survient pas de complications, M. Cabrera en sera quitte pour la perte d'un doigt.

EN AUTRICHE
L'ARRIVÉE des Souverains Allemands

Vienne, 24 avril.

Le *Journal Officiel de l'Empire* publie aujourd'hui le programme de la visite des souverains allemands à l'empereur François-Joseph.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne arriveront à Vienne, le 6 mai, dans la soirée.

La réception des souverains allemands aura lieu le lendemain, à midi, dans la salle du trône, à Schoenbrunn, et sera suivie d'un dîner de gala.

Le départ des souverains allemands est fixé au 7 au soir.

AVIS DE DÉCÈS

M. François Batt'stini, Mme Battistini-Casalta ; M. Jean-Noël Casalta, officier d'Académie ; M. Hyacinthe de Montera, avocat, Mme de Montera-Battistini et leurs enfants ; M. Ernest Battistini, Mlles Mathilde, Lucy et Mimi Battistini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Panchito BATTISTINI

leur fils, petit-fils, frère, beau-frère et oncle regretté, décédé en Guyane (Vénézuela), le 20 mars 1908, à l'âge de 29 ans.

Plies pour lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Sericicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

Si vous voulez avoir
une Belle Poitrine



une gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies anormales, prenez les "Pilules Orientales".

Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un succès sûr, donnez votre confiance exclusive à la véritable Pommade Orientale.

Exiger toujours la marque ci-contre.

M. J. Rossi, Pharmacien, à, passage Verdeau, Paris, en communiquant le nom de ce journal, vous enverra gratuitement et discrètement sa marque ci-contre.

BAINS DE PUZZICHELLO

Eaux sulfureuses salines, froides, contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, contagieuses.

Saison du 4 mai à fin juin.

Chambres depuis 1 fr. 50 par jour.

Pension 5 fr. par jour.

Pour tous autres renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

AJACCIO
CAFÉ-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire

Débuts toutes les semaines

Liqueurs de marque

Bière Brune de Munich

SERVICE IRRÉPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
à 2 minutes du bateau pour le Continent
ANTOINE Mme ESU, propriétaire
7, Place des Palmiers AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne
CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Etude de Me de GENTILE,

avoué licencié

5, Boulevard de Cardo, Bastia

Vente d'immeubles de succession bénéficiaire

A VENDRE

Le seize mai 1908, à dix heures du matin, devant M. Vannier de Morelli, juge au tribunal civil de première instance de Bastia, délégué à cet effet, en la salle d'audience du dit Tribunal civil, au Palais de Justice, à Bastia ;

Les biens immeubles ci-après désignés, situés dans la ville et sur le territoire de Bastia, et sur les territoires des communes de Furiani, canton de Bastia, de Bigorglia et de Borgo, canton de Borgo ;

A la requête, poursuite et diligence des sieurs et dames : 1° Lazarotti Barbe-Marie, veuve Suzzarini, propriétaire, domiciliée et demeurant à Loreto-di-Casinca ; — 2° Ajaccio Elisabeth, veuve Petronelli ; — 3° d'Antoni Doralice, veuve Fabiani ; 4° Bastiani Marie, veuve Ajaccio, et Ajaccio Jean-Baptiste, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à Bastia, agissant, les deux premiers en leur qualité d'héritiers sous bénéfice d'inventaire de feu M. Lazarotti Jean-André, de son vivant, avocat, demeurant à Bastia, y décédé le 28 janvier 1906 ; — et les deux derniers en leur qualité l'une de légataire en nu-fruit, l'autre de légataire en nue propriété de la succession de feu M. Ajaccio Jean-Jacques, autre héritier bénéficiaire du dit M. Lazarotti Jean-André ;

Et en exécution de deux jugements rendus sur requête par le Tribunal Civil de Bastia, l'un à la date du 11 janvier 1907, l'autre à la date du 23 mars de la même année, enregistrés, qui ont ordonné la vente, formé les lots et fixé les mises à prix.

Désignation des immeubles à vendre, formation des lots et mises à prix.

—

Biens situés dans la ville et sur le territoire de Bastia

Premier lot.

Appartement, au troisième étage de la maison dite « maison Chevalier » ou soit « maison Cardi, » place des Terrasses, n° 5, portée au n° 551 de la matrice cadastrale, section B ; — l'appartement est composé de cinq pièces : il a quatre fenêtres à l'Est, et trois fenêtres dont une à balcon, du côté opposé ; il tient par le haut à Bartolini, par le bas à Grassi, et aux deux pièces du deuxième lot, du Nord à Orlanducci, du Sud aux héritiers Pitti Ferrandi.

Mise à prix : Deux mille francs, ci 2 000

Deuxième lot.

Deux pièces avec cuisine indépendante et avec terrasse du côté Sud, situées sous la partie Ouest de l'appartement porté au premier lot, et communiquant avec cet appartement par un escalier intérieur, ayant une fenêtre au Nord et une porte au Sud, donnant sur la terrasse ; — portées au numéro 551 de la matrice cadastrale, et tenant par le haut au dit appartement, par le bas à Giacobbi.

Mise à prix : Quatre cents francs, ci 400

Nota. — Ces deux lots seront, après la première vente, réunis en un seul et feront l'objet d'une nouvelle enchère sur une mise à prix égale au montant des deux adjudications partielles ; — si cette nouvelle enchère est couverte, elle sortira seule à effet, et les deux premières adjudications seront considérées comme non avenues.

Troisième lot.

Le quart indivis avec d'autres propriétaires d'une tannerie sise au quartier de Lupino, dite « Concia Vecchia, » consistant en divers bâtiments à l'usage de tannerie, avec jardin y attenant et dépendances, le tout porté aux numéros 389, 400, 665 et 667 de la matrice cadastrale, section E, tenant de l'Est à la mer, d'autres parts à un chemin qui dessert les tanneries Lazarotti.

Mise à prix : Trois mille cinq cents francs, ci . . 3.500

Quatrième lot.

Terres, pacages, maquis, bruyères et four à chaux sis au lieu dit « Corbaja, » de la contenance de onze hectares, 55 ares, 80 centiares environ, portés aux numéros 703, 818, 820, 921 et 824 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et du Sud à Lota, de l'Est à Devichi, de l'Ouest à la route nationale.

Mise à prix : trois mille francs, ci 3.000

Cinquième lot.

Vigne détruite avec abri en mauvais état, sise au lieu dit Santa, de la contenance de trente-six ares, 34 centiares environ, portée aux numéros 205 et 207 de la matrice cadastrale, section F, tenant d'un côté à Lorenzi Antoine Dominique, cadastrale, section B, tenant d'autres parts à Carbuccia Marie, épouse Wetter, et au raisseau de Lupino.

Mise à prix : cinquante francs. ci 50

Biens situés sur le territoire de Furiani

Sixième lot.

Terrain sis au lieu dit Fiamicale, de la contenance de deux hectares, 40 ares, 10 centiares environ, porté aux numéros 31 et 32 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord et de l'Est aux héritiers Ambroselli, du Sud au torrent de Saint-Pancrace, de l'Ouest à de Caraffa et Colombani.

Mise à prix : quatre cents francs, ci 400

Septième Lot

Terrain et maquis sis au lieu dit Prucelli, en trois parties, de la contenance totale de deux hectares, 97 ares, 81 centiares, tenant, la première partie, de trois côtés aux héritiers Mazzoni, de l'Est à Potentini, et portée aux numéros 136, 145 et 146 de la matrice cadastrale, section A ; — tenant, la deuxième partie, du nord et du Sud à Morelli, de l'Est à Bartoncini, de l'Ouest à la veuve Pasqualini, et portée au n° 157 de la même section ; — tenant, la troisième partie, du Nord au ravin de Fiaminale, de l'Est à Antoni André, du Sud à Angeli, de l'Ouest aux héritiers Bozzo, et portée au n° 163 de la matrice cadastrale, même section.

Mise à prix : huit cents francs, ci 800

Huitième lot

Terrain et maquis sis au lieu dit Panicale, de la contenance d'un hectare, 33 ares, 40 centiares environ, portés aux numéros 160 et 170 de la matrice cadastrale, section A, divisés en deux parties, et tenant, savoir : le n° 160, du Nord et de l'Ouest au ruisseau de Fiamicale, de l'Est à Sammarcelli, du Sud à Morelli ; et le n° 170, du Nord et de l'Est à Antoni, du Sud à Maristti, de l'Ouest à Angeli et Mazzoni.

Mise à prix : Deux cents francs, ci 200

Neuvième lot

Terrain sis au lieu dit Campo Migliore, de la contenance d'un hectare, 87 ares, 91 centiares environ, porté aux numéros 173 et 174 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Nord aux héritiers Grondona, de l'Est à Nicolai, du Sud à Bonavita, de l'Ouest à Valentini.

Mise à prix : Deux cents francs, ci 200

Dixième lot

Terrain sis au lieu dit Ajetto, de la contenance d'un hectare, 19 ares, 80 centiares, porté au n° 590 de la matrice cadastrale, Section D, tenant du Nord au ruisseau de Campo Pero, de l'Est à Piere, du Sud et de l'Ouest à Antoni.

Mise à prix : Deux cents francs, ci 200

Onzième lot.

Terrain et maquis sis au lieu dit Sette-Rastaje, de la contenance de quatre hectares, 45 ares, 65 centiares, portés au n° 702 de la matrice cadastrale, Section D, tenant du Nord à Benigni, de l'Est et du Sud à Batteati, de l'Ouest à Costa et Battesti.

Mise à prix : mille francs, ci 1.000

Biens situés sur le territoire de Borgo

Douzième lot.

Terre sise au lieu dit Vistole, de la contenance d'un hectare, 62 ares, 31 centiares environ, portée au n° 265 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Est à Mariotti, du Sud à Petronelli, de l'Ouest à Sasini et au chemin public.

Mise à prix : Mille trois cents francs, ci 1.300

Treizième lot

Terre sise au lieu dit Colmo, de la contenance de cinq hectares, 48 ares, 5 centiares environ, portée aux num ros 114, 115, 127, 128 et 129 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord et de l'Est au chemin public, du Sud à Vincenti, de l'Ouest à Pasqualini.

Mise à prix : mille francs, ci 1.000

Quatorzième Lot.

Terre sise au lieu dit Rotolacia, de la contenance de cinq hectares, 89 ares, 65 centiares, portées aux numéros 131, 132 et 132 de la matrice cadastrale, Section C, tenant du Nord au chemin public, du Sud à Franceschi et au chemin public, de l'Est à Mattei et à Vincenti, de l'Ouest à Vinciguerra et à Morelli.

Mise à prix : Deux mille six cents francs, ci . . 2.600

Quinzième lot.

Terre sise au lieu dit Brunacchi, de la contenance de deux hectares, 31 ares, 77 centiares environ, portée aux numéros 55 et 56 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord au ravin de Bivinco, de l'Est à Pasqualini, du Sud au ravin de Marmorans, de l'Ouest à Olietta.

Mise à prix : Huit cents francs ci 800

Autres biens situés sur le territoire de Furiani

Seizième lot

1. Maquis sis au lieu dit Dosbinco, de la contenance de deux hectares, 92 ares, 50 centiares environ, porté, au n° 709 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord à Bartolucci, de l'Est à Benigni, du Sud à Battesti et Costa, de l'Ouest à Comelli.

2. Terrain et maquis sis au lieu dit Orzali ou soit Acquatelle, de la contenance de sept hectares, 61 ares, 54 centiares environ, portés aux numéros 624, 625, 649, 650 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, de l'Ouest et du Sud à Mariani, de l'Est à Bastelica et autres.

3. Maquis sis au lieu dit Sbirri ou soit Acquatelle, de la contenance d'un hectare, 80 centiares environ, tenant du Nord aux héritiers Bernardini, de l'Est à Sammarcelli, du Sud à Mazzoni, de l'Ouest à Alessandrini.

Mise à prix : Neuf cents francs, ci 900

Dix-septième lot

(Supprimé.)

Dix-huitième lot

1. Maquis sis au lieu dit Brusteschi, de la contenance de quatre-vingt-deux ares, 79 centiares environ, portés au n° 209 de la matrice cadastrale. Section A, tenant du Nord à Angeli, de l'Est à Campoli, du Sud à Casanavigie, de l'Ouest aux héritiers Bernardini.

2. Maquis sis au lieu dit Pietragiannina, ou soit Campoterisimo, de la contenance de quatre vingt-onze ares, 50 centiares environ, porté au numéro 699 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, de l'Est et de l'Ouest à Bonfils et à Battesti.

3. Maquis sis au lieu dit San Chirgo, de la contenance de soixante ares, 53 centiares environ, porté au n° 464 de la matrice cadastrale, Section A, tenant du Nord à Antoni, de l'Ouest à Valentini, du Sud à Bigodere.

Mise à prix : Trois cents francs, ci 300

Dix-neuvième lot

Terre sise au lieu dit Virgolo ou soit Bisoppo, de la contenance de quatre-vingt-trois ares, 11 centiares environ, portée aux numéros 227 et 228 de la matrice cadastrale, Section C, tenant du Nord et du Sud à Marinetti, de l'Est à Leta, de l'Ouest à la veuve Pasqualini.

Mise à prix : Trois cents francs, ci 300

Biens situés sur le territoire de Biguglia

Vingtième lot

Terre et arbres fruitiers sis au lieu dit Vergolino, de la contenance de trois hectares, trois ares environ, portée au n° 64 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord à Vannier de Morelli ou Cardi, du Sud à Damei, de l'Ouest à Cardi.

Mise à prix : Mille huit cents francs, ci 1.800

Vingt-unième lot.

Moitié de la terrasse au lieu dit Fornellaccio, ou soit Tesaio (l'autre moitié appartenant à Noël Simoni) de la contenance totale de quatre hectares, trois ares, 20 centiares environ, portée au n° 77 de la matrice cadastrale, Section C, tenant du Nord et de l'Est à Vannier de Morelli, du Sud à Damei, de l'Ouest à Simoni.

Mise à prix (de la moitié en vente) : Mille francs, ci . . 1.000

Me de Gentile, avoué poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Bastia, le vingt-un avril 1908.

DE GENTILE,
Avoué licencié.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 116

DIMANCHE 26 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00225

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Bon Conseil
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 37 m. — Coucher, 6 h. 25 s.
Dernier quart., le 23 Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Sainte Zita.

25 AVRIL

Elections du 3 Mai 1908

LISTE MUNICIPALE

1er canton (Terranova)

de CARAFFA J.-B., notaire, 1er adjoint.
DAPELO Lucien, avoué, adjoint.
CINQUINI Joseph, négociant.
DAMEI Etienne, juge au tribunal de commerce, c. s.
PARODI Joseph, ébéniste.
PÉRIER Etienne, agent comptable de la Caisse d'épargne.
SCAMPUCCI Pierre, avocat.
VALERY Augustin, négociant, c. s.
de ZERBI Louis, propriétaire.

2me canton (Terravecchia)

GAUDIN Auguste, conseiller général, maire.
AGOSTINI Jérôme, fournisseur de navires, c. s.
BALBI Toussaint, négociant, c. s.
BEVERINI Pierre, capitaine au long-cours.
BOURGEOIS J.-B., négociant, c. s.
GIORDANI Louis, notaire, c. s.
GREGORJ Vincent, banquier, c. s.
LOTA Ernest, avocat, c. s.
MAESTRACCI François, agréé au tribunal de commerce, c. s.
MATTEI Ant.-Mathieu, juge au tribunal de commerce.
de MONTERA Hyacinthe, avocat.
NICOLAI Paul-Pierre, docteur-médecin, c. s.
OLETTA Paulin, vérificateur des douanes en retraite
OLIVARI Jacques, négociant, c. s.
PELLETIER Jules, industriel.
PERALDI Xavier, avoué au tribunal.
SARI Emile, docteur en médecine, c. s.
THIERS Sauveur, négociant, c. s.

LE GRAND-CHEF
DES ZIZI-BOUZOU

Dans l'atelier du sculpteur Lesrauni, quatre amis qui venaient de se conter mutuellement leurs soucis et leurs peines, écoutaient maintenant le Maître qui les secouait avec sa brutalité coutumière :

— Ah ! assez, les enfants ! vous me faites suer avec vos jérémiades. Vous êtes, ma parole, incapables de souffrir un peu ou de fournir un effort pénible.

Toi, Chavart, tu cries misère parce que tes romans te nourrissent maigrement et te rapportent plus de notoriété que d'argent. Lachaume est désolé parce que ses électeurs l'ont blackboulé aux dernières élections, lui préférant un concurrent qui est loin de le valoir... Le pauvre Breton ne peut se consoler du départ de sa petite amie Lucette qui a eu le mauvais goût de le plaquer pour un garçon coiffeur, et enfin, ce diable de Revel se lamente parce qu'à peine âgé de trente-cinq ans, il subit régulièrement, deux fois chaque année, des crises rhumatismales extrêmement douloureuses...

Vous êtes tous frappés dans vos intérêts, vos amours — le propre et l'autre — et votre chair... La belle affaire ! Mais sachez donc souffrir, sacré mâtin !

— Souffrir ! souffrir ! Vous en avez de bonnes, mon cher Maître, et ça vous paraît tout naturel à vous ! A cela, rien d'étonnant : Vous avez tout juste cinquante ans, vos œuvres se vendent comme vous voulez... on se les arrache? Vous êtes solide comme l'ancien Pont-Neuf, on ne vous connaît pas d'infirmités et pas de soucis.

— Et vous en concluez que j'ai toujours été heureux et que durant toute ma vie, ça a marché comme sur des roulettes ?

— Non, nous savons que vos débuts furent difficiles et qu'il vous a fallu lutter longtemps...

— Pintôt oui ! Ah ! je puis dire que j'ai lutté et que j'ai souffert... D'autant plus que, vous le savez, je n'ai jamais pratiqué les lèchements de pieds, je me suis toujours moqué de l'opinion publique, généralement vile et lâche.

J'ai marché droit dans la vie, bousculé par l'un, mordu par l'autre, sali par un troisième, aidé et encouragé aussi, Dieu merci, par un quatrième... Quand j'étais meurtri et saignant, j'ai trouvé sur mon chemin des fois un bon Samaritain, des fois une bonne Samaritaine, pour panser et guérir les plaies cruelles du *struggle for life*.

Je me sois défendu, oui, mais avec des armes loyales, et seulement avec des adversaires que j'estimais dignes de moi. J'ai laissé les envieux et les jaloux répandre leur bile et leur fiel, et je ne me suis pas enlizé dans les tas de boue et de fange amassés sur ma route.

Ma franchise brutale, mon mauvais caractère, mon originalité, enfin les défauts de mes qualités m'ont valu des haines implacables, des sarcasmes, des mépris sans nombre.

Mais, en revanche, les qualités de mes défauts : ma loyauté ridicule, la sotte conception que j'ai de l'honneur, mon dévouement jamais démenti envers ceux qui me sont chers, ceux que j'estime et ceux que je plains, m'ont valu des amitiés spontanées, d'autres dévouements et des joies que ne soupçonnent pas le commun des mortels.

Ceci a compensé cela, très largement.

Mais si-je été bafoué, honni, injurié !... J'ai subi moralement toutes les peines, j'ai connu les heures atroces de désespoir et de doute.

Physiquement, si la maladie m'a jusqu'ici épargné, j'ai cependant éprouvé de réelles souffrances ; j'ai enduré toutes les privations et exigé de mon corps les plus pénibles efforts, la plus grande somme du travail, pour un salaire de famine.

Ah ! je l'ai connue personnellement l'âpre lutte du Capital et du Travail. Le Capital, c'était mon cerveau qui commandait ; le Travail, c'était mon corps qui trimait et ne recevait en échange qu'une maigre pitance.

J'ai mangé, plus que vous de la vache enragée, et si d'aucuns la trouvent indigeste, j'estime, moi, qu'il n'y a rien de tel pour vous donner de l'estomac.

— C'est vrai, mon cher Maître, mais enfin il y a là une question de tempérament. Il en est qui peuvent revêtir à volonté le caoutchouc de l'indifférence et laisser glisser sur eux la pluie des calomnies et des médisances. Il en est qui savent extirper de leur cœur les premières pousses de haine ou de rancune, herbes vénéneuses qui empoisonnent ceux qui leur donnent asile. Il y a là, je le répète, une question de tempérament et de sensibilité.

— Oui-dà, pensez-vous, mes bons amis, que ma sensibilité est plus émoussée que la vôtre, que mon cœur et mon esprit ne ressentent plus rien et qu'on peut, sans que j'en souffre, les soumettre à de dures épreuves... C'est tout le contraire. Ma sensibilité est plus développée que la vôtre, mais elle est moins superficielle. Vous autres, vous vous irritez, vous pleurez et vous saignez pour des coups d'épingle. Je les reçois comme vous, mais je ne bronche pas ; les coups de lance seuls pourraient avoir raison de ma feinte insensibilité.

— Question de volonté ?

— Oui, et d'entraînement. J'ai connu, comme vous, les désespoirs fous, les crises de défaillance, mais, quand je me laissais aller à une minute de faiblesse, je me reprenais vite et je me disais : « Voyons, voyons... du courage, Lesrauni, ne serais-tu plus digne d'être le chef courageux des Zizi-Bouzou ?

— Des Zizi-Bouzou ?

— Qu'est ce que c'est que cela ?

— Des Hurons ou des Iroquois ?

— Vous avez été chef d'une tribu de sauvages ?

— De sauvages, oui et non. La fameuse bande des Zizi-Bouzou, dont je fus le chef, et à qui je dois le secret de ma réussite, se composait d'une vingtaine de galopins de huit à dix ans.

— Allons donc !

— Si l'histoire vous intéresse, je vous la dirai en quelques mots.

Les quatre amis rapprochèrent leurs chaises et Lesrauni commença :

— Un jour, en récréation, à l'école communale de la petite ville mancelle où résidaient mes parents, nous étions réunis cinq à six, qui venions de lire des romans de Mayne-Reid et de Gustave Aymard, et les exploits de leurs personnages nous avaient vivement impressionnés.

« Nous devrions bien former une tribu de sauvages, proposa l'un de nous. » L'idée eut un succès énorme.

« Oui, c'est cela, formons une tribu. — Comment l'appellerons-nous ? — Les Zizi-Bouzou, » souffla un de nos camarades qui avait vu cette dénomination fantaisiste à la foire du Mans, sur une baraque d'avaleurs de sabres et d'étouffeurs d'étoupe enflammée.

Le nom plut par son allure aimable et tragique. Zizi, c'était gentil, mais Bouzou, terrible, ô combien !

En une seconde cela fit le tour de la cour et tous, depuis les grands de douze ans jusqu'aux morveux de sept ans, tous voulurent faire partie de la tribu.

« Quel sera le chef ? » — Le plus brave ! — Le plus courageux ! — Celui qui supportera les plus grands supplices ! — Celui qui aura le plus de bons points ! »

Les deux derniers propositions rallièrent les suffrages. C'était bien enfant et bien humain.

Pour être le chef, il fallait donc travailler en classe et souffrir en récréation.

Dès lors, de midi à une heure, nous nous évertuâmes à inventer des supplices pour les épreuves éliminatoires. Un jour nous restâmes à genoux sur les arêtes de briques dérobées à un chantier voisin. Je tins le record et ne lâchai qu'au bout de cinquante minutes. Mon pantalon était à moitié coupé et mes genoux saignaient.

Les jours suivants, je me laissai arracher 33 cheveux avant de crier. Mon concurrent le plus proche avait cédé au 29e ! Je tins deux bras de paille à bout de bras pendant 24 minutes : j'en ressentis des douleurs dans le cou et les épaules pendant quatre jours ! Le plus vaillant de mes camarades avait baissé un bras à la 22e minute. Je restai pendu à une barre fixe par le bout des pieds pendant une récréation entière avec huit de mes camarades. Le lendemain, ce fut de même ! Alors, on se pendit par un seul pied et je tins quelques secondes de plus que mes concurrents. En classe, nous travaillâmes tous avec une ardeur qui surprit notre maître. Plus de mouches avec des plumes au nez, plus de boulettes de papier mâché, plus de disputes, des devoirs propres, des leçons sues, des cahiers bien tenus.

A la fin du mois, nous étions trois qui avions amassé quarante bons points, le maximum, et tous les autres en avaient une ou deux douzaines !

Mes épreuves extra-scolaires me donnaient une haute avance de points. Je fus proclamé chef des Zizi-Bouzou et présidai durant deux années aux destinées de cette noble tribu.

Cette éphémère royauté m'a servi toute ma vie. J'ai su souffrir sans me plaindre ; j'ai pu supporter bravement les coups du sort, et j'ai tenu au fond de moi-même à rester toujours le digne chef des Zizi-Bouzou. La souffrance est utile. Il n'y a encore que les peines pour nous faire apprécier les plaisirs, et croyez-moi, les joies que l'on goûte après les douleurs sont les plus pures et les plus grandes.

MARC LANGLAIS.

LA CIRNEA
Au Théâtre Municipal

La Cirnea — la chose est sûre — fait beaucoup d'école buissonnière. Mais elle est jeune encore. Un peu de vague à l'âme.. Elle bagatellise, volontiers elle muse.

Devant l'horizon qui verdoie...

Ça ne fait rien. Nous qui avons préparé sa venue et célébré ses premiers sourires, eh bien ! nous la regardons indulgemment s'attarder en haltes superflues, se complaire en épisodes falots, sûrs quand même qu'elle ne perdra pas son chemin.

Une fois l'an, en tous cas, elle se manifeste avec éclat et nous convie à une soirée qui toujours fait époque

Celle de jeudi soir a été une manière de festival — un festival en prose — en honneur de deux de ses parrains les plus émus, deux de ses parrains dont la consanguinité s'affirme en une similarité d'intelligence lumineuse et de talent exercé en des genres divers. Le premier, M. Pierre Valtellaperca porte un nom dont les générations de l'avenir, ne seront point oublieuses, un nom qui, depuis longtemps déjà rallie tous les respects, toutes les affections, toutes les admirations.

Le second, M. Emile de Monserrato, — un érudit, un laborieux, un modeste — a signé lui aussi nombre de pages subtilement délicates, spirituelles, alertes, comme en fait foi son *Bal Masqué* où l'observation ironiste s'accompagne d'une très fine sensibilité.

***

Mais l'assemblée prit un charme pareil à tous les numéros du programme dont le moins sensationnel n'aura pas été, assurément, la proclamation des récompenses attribuées par une commission d'élite aux lauréats du premier concours littéraire « corse ». Entr'autres aux auteurs d'une étude sur les dialectes insulaires et d'une remarquable saynète en idiome bastiais : *Terratidi*.

Pour la commedoia, ça n'a été, naturellement, tout au long de cette savoureuse drôlerie qu'une incessante explosion de rires et de bravos. Et tout le monde s'accorda pour louanger sans réserve la si vaillante Présidente de la Cirnea, de qui la sociétaire énergie se joue de toutes les difficultés, amoncelle les guirlandes de la victoire, tant et si bien, qu'elle nous trouve un peu embarrassés pour varier l'expression de notre gratitude ravie.

Une fois de plus, il nous agrée infiniment de saluer comme des symptômes d'heureuse réaction, de réaction espérée attendue, ces essais de régionalisme, encore bien discrets, encore bien modestes, il est vrai. Mais à chaque jour suffit sa tâche... Chez nous, aussi bien qu'ailleurs l'épanouissement des idées de décentralisme artistique et linguistique, ira en raison directe du progrès, des éveils, des affinements de nos populations. Les Corses feront l'éducation de leur cœur, ils apprendront à porter

aux choses de leur race, de leur langue, une attention touchante et dévotieuse.

Et pour tous les Cyrnéens d'aujourd'hui, pour tous ces bons ouvriers des premières semailles cet espoir, — l'on peut dire : cette certitude — est une douce fierté et la récompense la meilleure.

F. M.

⁂

On sait que la Corse possède une pépinière d'artistes excellents : un conservatoire en raccourci d'où émanent des talents remarquables, des cantatrices ardentes, des comédiennes charmeresses, qui seraient loin de faire mauvaise figure parmi les rangs des professionnels. C'est ainsi que Mlle G. F. dans le *Paier* sut être éperdument douloureuse, avec une navrante sincérité, tout un tendre pathétisme. Et l'assistance vraiment ne pouvait faire à moins que de la rappeler longuement. Mlle C. S. dans un rôle opposé, celui de Pacifica, révéla le sens comique le plus réel. Et Mlles J. de B. une Zélie très avertie, G. C. (la Vicomtesse) M. de Z. (l'Hôtelière) furent également à la hauteur de leurs emplois.

Idem, du cote masculin, pour les jeunes D. P., T.P. H. de C. un curé touchant, un émouvant commandant, un substitut bien disant ; Item également pour M. F. S. (*a viaggiare*) pour M. G. S. qui fut tour à tour un élégant président de tribunal et un voiturier amusant et joyial. Quant à M. J. Z. il avait assumé le rôle ocreant de La Beige et celui non moins écrasant de Mussié Jean. Mais J. Z. bien loin de paraître écrasé fut au contraire d'un bout à l'autre, circustiel, cabriolant, avec une désopilance exrême. M. Z. peut défier l'auteur Brieux lui-même de lui résister une demi-minute seulement.

M. E. R., enfin, a mis son personnage de Mathieu avec ce soin scrupuleux, ce réalisme de bon aloi, ce souci du détail qui ont déjà valu tant de succès à notre ami dont tout le monde connaît et apprécie les belles facultés d'artiste.

NAPOLÉON ET GOURGAUD

Comment le général Gourgaud implore Marie-Louise pour le captif de Sainte-Hélène.

Nous avons exposé hier la controverse soulevée par M. Masson l'éminent académicien, relativement au rôle qu'il attribue au général Gourgaud, vis à vis du captif de Sainte Hélène.

Voici une confirmation nouvelle au problème posé. C'est une lettre et un document que nous adresse le baron Gourgaud descendant direct du général, en réponse aux affirmations de M. Masson.

Conformément à nos habitudes d'impartialité, nous donnons, après l'attaque, la défense.

3 avril 1908.

Monsieur,

Dans votre premier article d'hier soir intitulé : « Un problème historique : Napoléon et Gourgaud », vous reproduisez des extraits de la conférence de M. Masson, et vous terminez par ces mots : « Le problème reste posé devant l'histoire ».

Pour le résoudre, je vous prie de vouloir bien publier la lettre écrite par le général Gourgaud à Marie-Louise le 25 août 1818.

Je me reserve, si besoin est, de publier nombre d'autres papiers aussi probants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Baron GOURGAUD,
138, avenue des Champs-Elysées.

⁂

Gourgaud à Marie Louise

Madame,

Si Votre Majesté daigne se rappeler l'entretien que j'ai eu avec elle en 1814, à Gros-Bois, lorsque le voyait, malheureusement pour la dernière fois, je lui fis le récit de tout ce qu'avait éprouvé l'empereur à Fontainebleau, j'ose espérer qu'elle me pardonnera le triste devoir que je remplis en ce moment, en lui faisant connaître que l'empereur Napoléon se meurt dans les tourments de la plus affreuse et de la plus longue agonie. Oui, Madame, celui que les lois divines et humaines unissent à vous par les liens les plus sacrés, celui que vous avez vu recevoir les hommages de presque tous les souverains de l'Europe, celui sur le sort duquel je vous ai vu répandre tant de larmes lorsqu'il s'éloignait de vous, périt de la mort la plus cruelle, captif sur un rocher, au milieu des mers, à deux mille lieues de ses chères affections, seul, sans amis, sans parents, sans nouvelles de sa femme, de ses fils, sans aucune consolation.

Depuis mon départ de ce roc fatal, j'espérais pouvoir aller vous faire le récit de ses souffrances, bien certain de tout ce que votre âme généreuse était capable d'entreprendre. Mon espoir a été déçu ! J'ai appris qu'aucun individu pouvant vous rapprocher de l'empereur, vous peindre sa situation, vous dire la vérité ne pouvait vous approcher, en un mot, que vous étiez au milieu de votre cour comme au milieu d'une prison.

L'empereur en avait jugé ainsi, dans ses moments d'angoisses, lorsque, pour lui donner quelques consolations, nous lui parlions de vous. Souvent il nous répondait : « Soyez bien persuadés que si l'impératrice ne fait aucun grand effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions qui l'empêchent de rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir, car Marie-Louise est la vertu même. » Privé donc du bonheur de me rendre près de vous, j'ai cherché, depuis mon arrivée ici, à vous faire parvenir ces nouvelles, ce n'est qu'à présent qu'une occasion sûre vient de m'être offerte et je me hâte d'en profiter pour vous faire parvenir cette lettre, pleine d'espoir et de confiance dans la générosité de votre caractère et la bonté de votre cœur.

Le supplice de l'empereur peut encore durer longtemps ; il est temps de le sauver. Le moment présent semble être bien favorable, les souverains vont se réunir au Congrès d'Aix-la-Chapelle, les passions paraissent calmées, Napoléon est loin d'être à craindre, il est si malheureux que les âmes nobles ne peuvent que s'intéresser à son sort. Dans de telles circonstances, que Votre Majesté daigne réfléchir à l'effet que produirait une grande démarche de votre part, celle, par exemple, d'aller à ce Congrès, d'y solliciter le fin du supplice de l'empereur, de supplier votre auguste père de joindre ses efforts aux vôtres pour obtenir que Napoléon lui soit confié, si la politique ne lui permet pas encore de lui rendre la liberté.

Lors même qu'une telle démarche ne réussirait pas en entier, le sort de l'empereur en serait bien amélioré ; quelle consolation n'éprouverait-il pas en vous voyant agir ainsi ! Et vous, Madame, quel serait votre bonheur, combien d'éloges, de bénédictions vous attireraient une telle conduite, que vous prescrivent la religion, votre devoir, conduite qui vos plus grands ennemis seuls peuvent vous engager à ne pas suivre ...

On dirait : les souverains de l'Europe, après avoir voulu le grand Napoléon, l'ont abandonné à ses plus cruels ennemis ; ceux-ci le faisaient mourir de supplices le plus long et le plus barbare, la durée de son agonie le réduisait à demander des bourreaux plus prompts. Il paraissait oublié et sans secours, mais Marie-Louise lui restait et la vie lui a été rendue, et cette auguste fille des Césars, digne fille rejeton de Marie-Thérèse, a sauvé son mari !

Que dirait de vous l'histoire, Madame, si après avoir été unie à Napoléon heureux vous l'abandonniez quand il est malheureux, vous refusiez de le secourir, de diminuer ses souffrances lorsque cela vous est si facile ?

Grand Dieu ! Si Napoléon meurt sur son rocher, sans même avoir la pensée consolante qu'il ne s'était pas trompé sur vous, sans que vous ayez fait tous vos efforts pour le sauver, de combien de regrets, de remords, vous serez alors tourmentée ? Que pourriez vous répondre à ce juge souverain devant qui le rang, la grandeur ne sont rien ?

Ah ! Madame, au nom de ce que vous avez de plus cher au monde, de votre devoir, de votre avenir, faites tout pour sauver l'empereur.... L'ombre de Marie-Thérèse vous l'ordonne.

Pardonnez moi, Madame, pardonnez-moi d'oser vous parler ainsi, je me laisse aller aux sentiments dont je suis pénétré pour vous, je voudrais vous voir la première de toutes les femmes.

Que Votre Majesté daigne se rappeler que, lors du voyage de Hollande, à Amsterdam, où je suis resté malade, j'allais périr faute de soins, au milieu d'étrangers, lorsque Votre Majesté en ayant été instruite, m'envoya son médecin avec ordre de me prodiguer tous les secours de son art. Vous m'avez sauvé la vie, Madame, ce souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur et je crois ne pouvoir mieux vous témoigner ma reconnaissance qu'en ayant le courage de vous écrire cette lettre.

Daignez me permettre de mettre aux pieds de Votre Majesté les hommages du plus profond respect avec lequel je suis, etc...

Londres, ce 25 août 1818.

GOURGAUD.

(L'Intransigeant).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 avril à 5 heures

Richard Wallace, allégro,	Solfalick.
Daria, ouverture,	G. Marty.
Valse des Officiers,	de Beaufort
Werther, fant.,	Massenet.
Le Vieux Méditer, polka, pour hautbois,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

EXCURSION de Bastia à Rome PAR CIVITA-VECCHIA

Vapeur français, type *Golo*, à grande vitesse

Aller : départ de Bastia le samedi 6 juin, à 8 heures du soir ; arrivée à Rome, le dimanche 7, vers 6 heures du matin.

Retour : départ de Rome, le lundi 8, à minuit (heure d'Italie) ; arrivée à Bastia, le mardi 9, vers 7 heures matin.

Prix des places : 1re classe, 36 fr. 50 ; 2me classe, 31 fr. 50 ; 3me classe, 23 fr. 50.

Ces prix comprennent : la traversée aller et retour ; les frais de débarquement et d'embarquement à Civita-Vecchia ; le chemin de fer (train spécial) aller et retour.

Le nombre des excursionnistes est rigoureusement limité.

Pour s'inscrire et pour tous renseignements s'adresser à M. Galeazzini, au lycée, ou rue de l'Opéra, 27, à Bastia.

N. B. — Tout excursionniste qui pour n'importe quel motif ne repartirait pas de Civita-Vecchia avec la caravane sera tenu de payer en sus des prix ci-dessus la somme de 14 fr. pour frais de douane en Italie.

Les personnes de l'intérieur de la Corse sont informées que la Cie des chemins de fer départementaux délivrera à toutes les gares du réseau, sur le vu du billet d'excursion, des billets individuels (aller et retour) avec 50 0/0 de réduction sur le double d'un billet simple. Ces billets seront valables du samedi 6 jusqu'au dernier train partant de Bastia le mardi 9.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 26 avril, à 4 h. du s.

Marche Italienne,	Rousseau.
Pique-Dame, ouv.,	Suppé.
La Favorite, fant.,	Donizetti,
Marche du Prophète,	Meyerbeer
Toast à l'Alsace, valse,	Sendo.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Bulletin Financier

Paris, 24 avril 1908.

Les dispositions sont un peu plus faibles. Le 3 0/0 se retrouve à 96 52. Les Fonds d'Etats Etrangers suivent les mêmes dispositions. Le Turc revient à 94.70. La Russe 5 0/0 reste à 98.50. Le Serbe à 14 40. Les Etablissements de Crédit montrent de bonnes tendances. Le Lyonnais reste à 1.473 ; le Foncier cote 721. Affaires restreintes sur les valeurs industrielles et de traction. Le Nord s'inscrit à 4 430. Le Centre est en recul de 5 fr ; les ex-priorités sont plus lourdes. Mines d'Or indécises.

Les transactions sont actives sur les actions privilégiées Maksewka à 840 ; les actions ordinaires Lena 345. Les Ilovaiewka ou Makewka sont un des plus riches charbonnages de toute la Russie. Dans l'état actuel de l'exploitation on peut espérer que le dividende des actions privilégiées atteindra 35 à 40 fr.

L'action Chenard et Walker se tient fermes à 429. L'état de l'Amérique est un des plus riches du Brésil. C'est ce qui explique les demandes qui se produisent sur les obligations 5 0/0 1906 émises par cette province toujours progressiste à 460. Depuis leur récente introduction sur le marché, les actions du Crédit Foncier Mexicain sont en progrès constants. Elles s'inscrivent à 328. Cette Société s'est spécialisée dans les opérations hypothécaires qui au Mexique se font à 9 0/0 et plus c'est à dire dans des conditions particulièrement avantageuses.

L'action Laurium Cros reste bien disposée à 56.

Le principal objet social de l'Atlantique est le renflouage des navires qui donne généralement 50 0/0 de la valeur de la matière sauvetée ; de plus cette société trouve une source de bénéfices très sérieux dans le remorquage. L'avenir de cette Société a été paralysé par la guerre russo-japonaise. Les chemins de fer sont calmes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 avril	25 avril.
Rente de 3 0/0 ancien	96 50	96.50
— de 3 Cp0 amortis.	97.40	97.30

ex-coupon.

Meurtre ET TENTATIVE DE CE CRIME à Saint-André de Cotone

Corse, 25 avril.

Hier soir, un meurtre a été commis, à Saint-André de Cotone, au centre même du village, par Poli, garde-champêtre à San-Giuliano, sur Albertini Grimaldo, de Valle d'Alesani, qui exerce la profession de charretier.

Le frère de la victime, Albertini Pierre, étant survenu, Poli déchargea sur lui le deuxième coup de son fusil. Albertini Pierre fut grièvement blessé à l'abdomen.

L'auteur de ce crime, le garde-champêtre Poli, a pris la fuite.

CONSEIL D'ÉTAT

L'Election de Vezzani

Paris, 25 avril.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi formé par M. Marchioni, contre les opérations électorales qui ont eu lieu à Vezzani pour l'élection d'un conseiller général.

L'élection de M. Jean-Baptiste Battesti a été confirmée.

Théâtre des Variétés

TRIOMPHAL SUCCÈS DU « ROI » la Nouvelle Comédie D'EMMANUEL ARÈNE, de Caillavet et de Robert de Flers

Paris, 25 avril.

La première représentation du *Roi* a triomphalement confirmé l'éclatant succès de la répétition générale, et la presse entière proclame, ce matin, en termes admiratifs, la magnifique victoire des auteurs.

Voici des extraits des principaux journaux parisiens :

Le Gaulois

sous la signature de Félix Duquesnel, s'exprime ainsi :

« Depuis longtemps, les Variétés n'avaient trouvé succès plus grand, plus éclatant, plus enthousiaste. La soirée d'hier fut triomphale. Les applaudissements arrêtaient le jeu des artistes ; les rires fusaient presque à chaque réplique, les baisers de rideau étaient acclamés. Cette comédie comptera dans les fastes du théâtre du boulevard Montmartre, et cette unanimité de suffrages était d'autant plus difficile à obtenir qu'il s'agit en l'espèce d'une satire politique et qu'en général, dans ces sortes de sujets, ce qui fait la joie des uns, met les autres en fureur. Mais le doigté est tel, les répliques si mordantes, l'observation si aiguisée, sous le scintillement du dialogue, les mots d'esprit si imprévus, que ce qui se dégage de la pièce, c'est une gaieté intense, un comique irrésistible. Les auteurs ont réussi ce rare tour de force de faire rire sans discontinuer avec la politique.

» Il est vrai qu'ils ont imaginé, pour encadrer leur satire, une intrigue amusante, abondante en situations, en bondissements inattendus, et que sans cesser jamais de demeurer dans la vérité, ils déploient une fantaisie débordante. C'est du bon, du vrai théâtre. »

Le Gil Blas

sous la signature de Noziéres :

» Nous venons d'assister à une comédie qu'ont écrite trois disciples d'Aristophane. Ils ne portent pas des noms grecs et sont bien connus de tous les parisiens. »

» MM. de Caillavet et Robert de Flers sont en effet les auteurs d'opérettes agréablement satiriques et de pièces ingénieuses. M. Emmanuel Arène est spirituel entre tous les parlementaires, et tous les journalistes. La qualité des chroniques que le *Passant* fait paraître dans un de nos grands quotidiens, est tout à fait exquise. Ces articles révèlent une clairvoyance ironique, une indulgence doucement dédaigneuse.

» Ces trois collaborateurs ont ce don commun : le sourire. Ils ne s'irritent pas bruyamment contre les vices ni même contre les défauts de leurs contemporains. Ils ne penchent sur les drames quotidiens, sur les aventures lamentables ou grotesques et ils murmurent avec une délicate pitié ou une indifférence de bon ton : « Comme c'est curieux ! ».

» Leur pièce, qui s'apparente aux meilleurs chefs-d'œuvre de Meilhac et d'Halévy, est traitée avec la fantaisie la plus charmante et le tact le plus rare. Elle est bouffonne comme une grande opérette et souvent profonde comme une grande comédie. Elle est sentimentale aussi, mais dès qu'elle semble tomber dans une émotion qui risquerait d'être fade, les auteurs trouvent un mot qui ramène la joie. Aussitôt l'action redevient rapide ; on demeure étonné devant l'ingéniosité des collaborateurs, devant l'abondance de leurs inventions, devant la grâce de leur fantaisie.

Le Figaro

sous la signature de Francis Chevassu :

« Déclarons de suite que la délicieuse comédie de MM. S.-A. de Caveillet, Robert de Flers et Emmanuel Arène obtint, hier, au Théâtre des Variétés, le plus éclatant succès et que le public salua d'ovations répétées les noms des spirituels auteurs de *Le Roi*.

» Pièce aristophanesque ou comédie de mœurs, *Le Roi* est un peu tout cela, et c'est quelque chose d'autre encore, car l'œuvre montre trop de belle humeur et d'abondante et ingénieuse gaieté pour avoir l'âpreté de la satire politique, et elle représente avec trop de pénétration de finesse et de mesure dans l'excès voulu de sa bouffonnerie, certains aspects nouveaux de la vie parlementaire pour ne point garder la portée d'une véritable sociale. Aucune analyse ne saurait communiquer qu'une impression très affaiblie de cette délicieuse pièce, où l'agrément des détails, l'esprit répandu partout, avec prodigalité et une puissance comique qui n'a jamais défaillances, forment, les plus précieux attraits. »

Le Journal

sous la signature de Catulle Mendès :

» Quelle adorable comédie et quelle délicieuse satire qu'il est impossible de s'affacier même un instant, puisqu'on ne cesse pas de rire.

» Ah ! que d'amusement impertinent, outrancier, excessif, mais sans grossièreté ni vilenie, et la farce est parée d'un joli agrément littéraire qui charmera les lettrés en même temps que tout le monde pouffera de rire.

» Mais oui, il peut y avoir, au théâtre, de la gaieté extrême, sans argot vaudevillesque et sans fautes de français.

» MM. de Caillavet, Robert de Flers et Emmanuel Arène, une fois encore, nous en apportent la preuve, et il faut conter tout de suite cette très plaisante et très élégante pièce satirique qui durant des soirs et des soirs de la saison prochaine, divertira les Parisiens de Paris et de toutes les Athènes du monde. »

L'Eclair

sous la signature de Paul Souday :

« C'est une erreur de croire que la politique ne réussit pas sur la scène. Ce qui est vrai, c'est qu'elle ne se suffit pas à elle-même sur les planches et qu'elle ne dispense pas l'auteur de comparer une pièce qui soit vraiment une pièce.

» Si cette condition est remplie, on voit la politique réussir admirablement sur la scène et dans les genres les plus différents, depuis *Aristophane* jusqu'au *Mariage de Figaro* ».

» Ecrivant pour les Variétés, MM. Gaston de Caillavet, Robert de Flers et Emmanuel Arène ont adapté leur matière au ton de cette maison qui est la maison de Meilhac. C'est une satire où les auteurs ne s'indignent pas, mais où ils s'amusent. Ils se tiennent volontairement dans la note de blague parisienne qui convenait à ce théâtre boulevardier ; leur spirituelle et frigante comédie a rapporté le plus brillant succès. »

Le Petit Parisien

sous la signature de Moncornet :

» Le théâtre des Variétés doit un nouveau succès à la collaboration de MM. de Caillavet et de Flers, à qui se joint, cette fois, M. Emmanuel Arène, réputé pour son humour et son esprit.

» Succès franc, joyeux, incontestable, il s'augmente de celui que remporte, à son tour, l'interprétation.

» On s'est bien amusé, hier, au théâtre du boulevard Montmartre. Il est impossible d'énumérer tant d'incidents comiques et de scènes fantaisistes, dont fourmille cette délicieuse pièce. Il faudrait citer les répartis, les saillies, les mots que les auteurs ont prodigués ; il en est de mordants, d'incisifs, mais la gaieté, emporte tout. Une satire gaie n'est jamais méchante. « J'ai ri, dit un vers célèbre, je suis désarmé. »

Le Petit Journal

sous la signature de Louis Artus :

» La nouvelle pièce des Variétés a remporté, hier, le succès le plus vif et le plus parisien. C'est une très piquante comédie, où l'on admire, pendant quatre tableaux, la verve satirique et comique de trois spirituels auteurs, heureusement associés. C'est plein de mots neufs, étincelants, profonds même et appréciez cela : toujours en situation ».

La Libre Parole

sous la signature de Jean Drault :

» Le *Roi* est un feu roulant de mots, et la salle entière a croulé sous les rires, tant cette délicieuse charge politique était brillamment traitée ; son succès sera énorme ».

L'Action

sous la signature de J. Renaud :

» Les auteurs du *Roi* ont eu un rare mérite, celui de concevoir une idée neuve, appliquant au monde politique le procédé créé par Offenbach pour la mythologie grecques. Ils se sont efforcés de nous donner une parodie, une caricature, mais cette caricature, qui eut pu être amère et méchante, soulever ces protestations et diviser le public en deux camps, est simplement amusante, parce que les acteurs n'y ont pas mis de méchanceté, et qu'ils ont su conquérir tous les suffrages par la grâce et la drôlerie irrésistible du dialogue ».

L'Echo de Paris

sous la signature de François de Nion :

« Le *Roi* est un mélange très amusant et ingénieux d'opérette, de vaudeville et de comédie sentimentale ; on peut se donner quel esprit foisonne dans les quatre actes, quand on connaît les noms des trois auteurs qui signèrent cette fantaisie aristophanesque. »

Gros Succès

Paris, 25 avril.

Le triomphal succès de cette spirituelle comédie s'accentue de jour en jour.

Plusieurs journaux publient, en tête de leurs colonnes, des scènes entières de l'œuvre nouvelle qui s'annonce comme un des plus gros succès du Théâtre.

MARSEILLE

L'état de santé DU CARDINAL MATHIEU

Marseille, 25 avril.

S. E. le cardinal Mathieu, évêque de Marseille, qui souffre depuis quelque temps d'une maladie de foie, est en proie depuis la nuit dernière à d'atroces souffrances.

L'état de santé du vénéré prélat ne manque pas d'inspirer de craintes sérieuses à son entourage.

POUR LE 1er MAI

La Voix du Peuple

Paris, 25 avril.

A l'occasion du 1er mai, la *Voix du Peuple* a fait paraître un numéro spécial illustré.

La gravure de la première page représente la Patrie défendant un coffre-fort.

ALGER

Le Congrès des Etudiants

Alger, 25 avril.

Le Congrès national des Etudiants s'est ouvert aujourd'hui, sous la présidence de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie.

M. Jonnart a prononcé un discours qui a été chaleureusement applaudi.

A ce Congrès assiste une délégation des étudiants des facultés d'Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Nancy, Paris, Poitiers, Toulouse, Montpellier, ainsi qu'une délégation des étudiants de Belgique et de l'Uruguay.

Conseil de Cabinet

Paris, 25 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine

Le Conseil s'est occupé de la nomination du nouveau Gouverneur général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Beau, qui vient de rentrer en France, et auquel un poste de ministre de première classe sera confié.

La candidature de M. Klobukowski, ancien consul de France au Caire, récemment chargé d'une mission près de Ménélick, est celle qui réunit le plus de chances.

Cette nomination sera signée dans le prochain conseil des ministres qui se tiendra à Rambouillet.

Les affaires du Maroc

Le Conseil a pris connaissance des télégrammes adressés par les généraux Baillaud, d'Amade, et du contre-amiral Philibert aux ministres de la guerre et de la marine.

Les Candidatures des Fonctionnaires

M. Clémenceau a entretenu ses collègues des candidatures municipales de certains fonctionnaires.

Des instructions seront envoyées aux préfets à ce sujet.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. FALLIÈRES *à Rambouillet*

Rambouillet, 25 avril.

Le Président de la République est arrivé aujourd'hui à Rambouillet, où il compte se reposer jusqu'à son départ pour l'Angleterre.

M. Fallières est arrivé avec sa famille et une partie de sa Maison militaire et civile.

NEW-YORK TERRIBLES COLLISIONS à la Course d'automobiles

4 morts. — 60 blessés

New-York, 25 avril.

De terribles collisions se sont produites à la course d'automobiles qui a eu lieu aujourd'hui.

Plusieurs voitures ont été brisées.

Deux mécaniciens ont été projetés à une distance considérable ; on n'a relevé que deux cadavres.

Deux propriétaires d'automobiles ont été tués sur le coup.

On compte une soixantaine de blessés, dont plusieurs assez grièvement.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

M. Fallières en Angleterre

Paris, 25 avril.

Contrairement à ce qui a été annoncé ces jours derniers, au sujet du voyage de M. Fallières en Angleterre le Président de la République ne prendra pas passage sur le croiseur *Chateaurenault*.

M. Fallières s'embarquera à Boulogne, le 23 mai prochain, à bord du croiseur *Léon Gambetta*.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Conférence au Ministère de l'Intérieur

Paris, 25 avril.

Le président du Conseil a conféré ce matin, au ministère de l'Intérieur, avec M. Regnault, ministre de France à Tanger, et le général Lyautey, sur les affaires du Maroc.

A cette conférence assistait également le général Picquart, ministre de la Guerre.

TANGER

LE DÉPART DE LA MEHALLA d'Abd El Aziz

Tanger, 25 avril.

Le départ de la mehalla d'Abd El Aziz pour Fez, départ qui a été ajourné jusqu'ici, est définitivement fixé au jeudi 30 avril.

La mehalla du Sultan du Sud comprend plus de 4.000 fantassins et cavaliers.

ENGAGEMENTS avec les M'Dakra

Un maréchal des logis tué
Deux goumiers blessés

Paris, 25 avril.

Le ministre de la guerre a fait communiquer à la presse un télégramme du général d'Amade, annonçant que la tribu des M'Dakra a attaqué un de nos bivouacs, installé autour de Ras-El-Aïn.

« Nos troupes ont été surprises, car les M'Dakra s'étaient portés, ces jours derniers, en foule sur le passage de nos soldats, et manifestant la plus grande confiance ».

« L'engagement a été très vif. Nous avons eu un maréchal des logis du 3e chasseurs tué, et deux goumiers blessés ».

« Les pertes des rebelles sont assez importantes ».

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible Cyclone à Atlanta

250 morts. — 400 blessés

Paris, 25 avril.

Des télégrammes de Washington annoncent qu'un terrible cyclone s'est abattu sur Atlanta, capitale de la Georgie.

Les ravages causés par ce cyclone sont effrayants.

On compte plus de 250 morts, quant aux blessés, le chiffre approximatif est de 400, mais on pense qu'il est beaucoup plus élevé. La plupart des victimes appartiennent à la race nègre.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FÊTE DES JARDINIERS. — Lundi 27 avril, la fête de la Sainte Zite, patronne des Jardiniers, sera célébrée à l'église saint Jean. Messes à toutes les heures ; à 11 heures grand'messe avec distribution de fleurs ; le soir, vêpres à 4 heures.

La Corporation des Jardiniers.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui dimanche, pour la perception des cotisations, de 9 à 10 heures du matin.

Le Président, Castellotti.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

00226 **L'Union**
Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Fondée en 1829
Etablies à Paris Place Vendôme, 9
Sinistres payés depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 333 000 000
Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000
Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et différées ; Assurances populaires.
Rentes Viagères
aux taux les plus avantageux : 6, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.
Pour tous renseignements et tarifs gratuits s'adresser à Bastia, à M. Etienne PERIER, agent de la Compagnie.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Marche certain.
Bien les Coiffs. et Parfs. Siège : 26, rue Etienne-Marcel, Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia
Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur Biaggini Oreste sont invités à se réunir le lundi, 11 mai prochain, à 2 heures du soir pour délibérer sur un concordat.
Le Greffier,
A. CIPRIANI.

LOTERIE DE L'ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER
Tirage Irrévocable : 15 MAI 1908
3 GROS LOTS 200.000 fr. 50.000 20.000
5035 lots, payables en Espèces.
LE BILLET : UN FRANC
Adresser mandat-poste à l'Orphelinat, 23, r. S.-Dominique, Paris. Joindre 10 cent. pour les frais d'envoi.
La Société Lotière offre le plus sérieux remboursement.

A VENDRE
VIN à 18 francs l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallesi, à VESCOVATO.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DE CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L. de CHIMIE 20, AVENUE DES PONTS - LYON

MILDIOU
COMBATTUS PAR LA
NOUVELLE BOUILLIE FONS
DOSAGE GARANTI
Adhérence
Efficacité
Commodité
Pour commandes s'adresser à M. J.-B. CASTELLI, 32, Boul. Musée, Marseille.
BLACK-ROT
CLOQUE
POURRITURE



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et tristesses cérébrales, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, étourdissements dans la tête, tremblements, nuit intranquille, s'adresser à M. G. GAUTIER, 3, CAUDRY (Nord), qui enverra gratis la notice qui guérit rapidement.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER
HUNYADI JANOS

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du G... Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Ba...
Vente de becs, verres et manch...
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien l'éclairage : — Travail soigné et ... rapid.

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia
SAISON Printemps-Été 1908
NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc..., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'anémie grandement apte pour cause la déchéance trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Méthode Végétale qui découle de connaissances acquises étudiant les secrets dans les gisements des médecines végétales, se trouve différente dans ses effets curatifs et radicaux de la Médecine Végétale ».
Tous les malades désespérés et désespérés trouveront dans ce fortifiants, sans jamais qui fatiguent le corps, l'animent les nerfs et assez supérieur et plus rapidement, qui réparent les forces, l'unit les chairs et les rend plus fermes.
Maladies de la peau, dartres, Eczéma, Feux du sang, etc. **Tumeurs**, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. **Maladies contagieuses**, Fièvre typhoïde, Variole, Rougeole, Scarlatine, Coqueluche, Oreillons, Scrofules, Ecrouelles, Bronchites, Asthme, Phtisie, Laryngites, Grippe, Influenza, Rhumatismes, Goutte, Névralgies, Sciatique, Lumbago, Paralysie, Hydropisie, Albuminurie, Diabète, Anémie, Chlorose, Faiblesse, Epuisement, Convalescence, Débilité générale, Hydrie, Anémie, Chlorose, Faiblesse, Epuisement, Convalescence, Débilité générale, Hydrie, Anémie, Chlorose, etc., etc.
Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans aucun secours qui coûte cher, sans aucune consultation donnée et bienfaisante qui réussit son action bienfaisante dans toutes les cas, et dans tous les organes, par ces puissants remèdes que nous indiquons dans nos ouvrages.
FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, livre volume de 352 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes, en timbres-poste adressés à M. le Dr de la PHARMACIE VIVIENNE, 15, Rue Vivienne, Paris.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire d'un profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gratelles laide, Engorgements, Glandes, **Tumeurs**, Cancers, Cancer, Kystes, Goitres, **Taches**, **Plaies** se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'ancien médical, rue Jacquemont, 14, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Construction du Palais des Travaux de l'
L'EXPOSITION COLONIALE
(Année internationale ou date du 15 avril 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : **100.000** fr.
et Cent neuf autres lots espèces de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Grand tirage : 20 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
NE FAITES PLUS RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger qui les façons les mots Royal Windsor de toutes les Coiffeurs-Parfumeurs en France et dépôt-Autres
ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Psoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1...

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 117 LUNDI 27 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00227

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Zite.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 37 m. — Coucher, 6 h. 25 s.
Dernier quart., le 23 Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Saint Marcellin.

26 AVRIL

LE SOCIALISME MUNICIPAL

« A la veille des élections, pour obtenir des voix radicales, on dépouille l'aspect socialiste, » disait M. Clémenceau à M. Jaurès, dans sa réponse à l'interpellation de celui-ci. Par tous les moyens, en effet, les socialistes, qui peuvent d'ailleurs escompter la jocrisserie des radicaux, grâce à l'intermédiaire équivoque de la chauve-souris radicale-socialiste, chercheront à se maintenir dans les quelques mairies qu'ils occupent, à reconquérir celles qu'ils ont perdues — Marseille, Roubaix, Limoges, etc., — et à s'en assurer de nouvelles. Dans toutes celles où ils sont entrés, c'est le désordre, le gaspillage, la dilapidation, la ruine qu'ils ont apportés avec eux ; c'est une occasion, sur laquelle ils se jettent, de mettre en pratique leurs procédés d'administration collectiviste, autant du moins que peuvent le leur permettre l'élasticité relative de notre loi municipale et surtout la complaisance de certains gouvernements de complicité avec eux, comme le fut celui de M. Combes.

Mais nulle part ils n'eurent l'occasion de pousser l'expérience aussi loin, ni sur un champ aussi vaste, que leurs coreligionnaires anglais ne l'ont fait, il y a quelques années, à Londres même. L'exemple est instructif, nous allons le rappeler.

L'administration municipale proprement dite de Londres ressemble à celle d'un Etat. Le *London County Council* (Conseil du Comité de Londres) à qui elle incombe, est l'émanation d'une population de 4.800.000 âmes et il dispose d'un budget de plus d'un demi-milliard. Il est composé de 119 membres divisés en conservateurs et en progressistes, mais les progressistes ne se définissent pas comme chez nous ; ce sont des radicaux-socialistants ou des socialistes purs et, en tous cas, des étatistes partisans de la municipalisation sans limite de tous les services publics. Nous allons les voir à l'œuvre dans un instant.

En dessous du *County Council*, il y a les *Boroughs Councils*, c'est-à-dire des assemblées de quartier, au nombre de 28, chargées de subvenir non aux dépenses municipales générales, mais aux dépenses locales d'entretien et d'assistance, au moyen de taxes fixées et levées par eux.

Les *Boroughs Councils* avaient eu des élections en 1903 : 13 étaient devenus progressistes, 12 étaient restés conservateurs et 3 indépendants. Dans les quartiers administrés par les progressistes, ç'avait été, du soir au lendemain, la multiplication des asiles, des dispensaires, des fourneaux économiques, des terrains sportifs, des jardins, etc., de toutes choses bonnes en soi, mais établies avec une profusion et un luxe, comme dans les asiles de nuit de Pulham, notamment, véritablement absurde.

L'année suivante, en 1904, eurent lieu les élections du *County Council* qui firent passer l'administration générale de l'immense capitale dans les mains des progressistes ; 85 contre 38 conservateurs seulement et un indépendant. Comme dans les *Bouroughs Councils*, changement à vue et transformation des services communaux en régies directement exploitées par la ville. Jusqu'à l'arrivée de ces « municipalisateurs » au pouvoir, les tramways étaient tous entre les mains de Compagnies particulières qui rivalisaient de zèle et faisaient leurs affaires tout en satisfaisant le public. Sur 121 milles de tramways, le nouveau *County Council* en prit 103 en régie. Cette régie mangea un argent fou et le public fut si mal servi que, peu à peu, il avait perdu l'habitude de se servir des tramways municipaux. De même pour le service municipalisé des bateaux-mouches de la Tamise, il était si ruineux qu'on décida, dès 1905, d'en suspendre la marche pendant tout l'hiver ! De plus vastes projets encore de municipalisation étaient néanmoins envisagés, comme par exemple, la régie directe des services électriques dont le devis comportait un emprunt de 500 millions. On prévoyait même jusqu'à la socialisation des services d'approvisionnement du lait et du charbon.

Mais le bon sens britannique réagit contre toutes ces aberrations économiques avec sa netteté et sa brutalité coutumières. Il bouscula ces *roastrets* (gaspilleurs) et, après les élections municipales du 2 mars 1907, le *County Council* se trouva composé de 80 conservateurs, de 38 progressistes seulement et toujours de l'unique indépendant. C'était à peu près la proportion du scrutin de 1904 renversé.

L'année précédente d'ailleurs, les élections des *Boroughs Councils* avaient donné l'indication du mouvement de l'opinion ; au renouvellement de 1906, 23 des assemblées de quartier avaient passé aux conservateurs, les progressistes n'en comptaient plus que 3 et les indépendants 2.

Un trait de mœurs bien anglais : les vaincus se plaignirent amèrement de la guerre acharnée que les femmes électrices leur avaient faite, car, en Angleterre, toute femme chef de famille a le droit de vote municipal. Voici, d'ailleurs, comment elles pratiquaient leur propagande. Elles allaient deux par deux, généralement jeunes, élégantes et jolies, de maison en maison, d'atelier en atelier. Présentations, saluts, elles s'asseyaient et l'une d'elles entamait bravement un petit discours de ce genre : « Nous estimons que nos administrateurs ont le devoir d'administrer et non pas de faire du commerce, de la politique et du socialisme. Nous ne voulons pas que Londres tombe au niveau de New-York et de Chicago, qu'on y prenne l'habitude de jongler avec les millions des contribuables, qu'une nuée de fonctionnaires, de courtiers interlopes et d'agents d'affaires y pratiquent en grand la corruption et s'enrichissent aux dépens de la communauté. Nous devons sans plus tarder balayer la majorité permanente et, si chacun pense que ce n'est pas le rôle du County Council de diriger les lignes de tramways et de bateaux, nous les balaierons ! .. »

LA ROUVRAYE.

Propos d'actualité

France et Allemagne

Vous souvient-il du bruit que l'on fit, il y a quelques mois, autour d'un « incident différend » qui aurait éclaté au Congo entre Français et Allemands ? En feuilletant la collection des journaux de 1907, je retrouve des phrases belliqueuses dans le genre de celle-ci :

« Nous sommes victimes au Congo, de la mauvaise foi allemande. Du Cameroun, voisin de notre possession des sociétés de colonisation allemande pénètrent journellement chez nous, racolent des indigènes et accumulent à coups de fusil les Français qui s'approchent. Trois millions d'hectares, en plein Congo français, sont ainsi occupés par les Allemands. Qu'attend-on pour y mettre bon ordre ? Si la France désire la paix par dessus tout, elle saura faire respecter ses droits et montrer qu'elle ne veut plus être humiliée... »

La guerre de 1870 se fit, ma foi, pour des raisons d'apparence plus futile et, en d'autres temps il n'en aurait pas fallu davantage pour servir de prétexte à une mobilisation immédiate.

Heureusement nous du progrès des idées pacifiques qui font tout doucement la conquête des hommes. Le « grand différend » vient de se terminer le plus simplement du monde par un « accord franco allemand, » signé solennellement par M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Schoen, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne. Tout arrive !

Un accord franco-allemand ! Ces trois mots accolés paraîtront sans doute un sacrilège à ceux qui, depuis l'année terrible, n'ont rien pardonné. Mais ceux-là ont oublié que le progrès des idées humanitaires suit « quand même » sa marche en avant, et qu'aucun ressentiment ancien, quelqu'amertume qu'il conserve, ne peut empêcher deux peuples de se tendre la main, surtout lorsque ce geste si simple peut éviter les effroyables malheurs d'une guerre.

Au reste la convention qui vient d'être signée réalise l'incroyable bonne fortune d'être unanimement accueillie avec satisfaction, tant en France qu'en Allemagne. Des limites naturelles et précises ont été substituées aux limites fictives précédemment établies, de façon à rendre impossible à l'avenir toute contestation. La France y gagne des territoires importants et fort bien, notamment le contrôle du Hinder, pays d'élevage et de culture, riche et peuplé. L'Allemagne obtient la facilité de ses communications entre le Cameroun et le Congo, et la compensation des concessions qu'elles nous a faites.

Ces résultats doivent être considérés comme absolument satisfaisants. Ils font le plus grand honneur à notre diplomatie aussi bien qu'aux intentions pacifiques des deux pays. Lorsque l'intérêt supérieur de la Nation est en jeu, il faut savoir oublier les anciennes querelles, qui ont trop été répétées dans le passé pour le demeurer encore dans l'avenir.

Quand donc tous les différends internationaux arriveront-ils à être ainsi réglés pacifiquement de la façon la plus équitable et la plus conforme aux intérêts des peuples !

A. CAPELLO.

Cuisine Electorale

La Cour de Cassation encombrée de Pourvois

Quelques cas curieux soumis à la juridiction suprême

Les citoyens de toutes les communes de France se disposent à renouveler, le dimanche 3 mai, les pouvoirs de leurs conseillers municipaux. Ceux qui seront inscrits sur les listes électorales de cette année pourront seuls prendre part au scrutin.

Dans les petites villes comme dans les grandes, dans les bourgades et dans les plus humbles communes rurales, tous ceux qu'agitent et tiennent en éveil des rivalités locales et des querelles de clocher, se préparent à la lutte.

— Vendue... Les nouveaux propriétaires n'en prendront possession que dans un mois, après des réparations nécessaires.

Chacun de ces mots tombait sur Croix-Vitre comme une goutte d'huile bouillante sur son cœur mis à nu ...

— Les moulins se faisent, eux aussi.. Pourtant ce sont les mois de travail...

— Vendus, comme le reste ..

— Les forges de la Tremblade paraissent une solitude... Ce n'est pourtant pas la morte-saison... Vendues aussi ?

— Non.

Il respira.

— Alors, pourquoi chôment elles ?

— Les ouvriers ont déserté... le matériel, mal entretenu est en mauvais état... les clients se sont adressés aux forges voisines, concurrentes de la vôtre, et la Tremblade, mise en vente, n'a même pas trouvé d'acquéreur...

— C'est donc un désastre ?

— Oui.

— Mais la cause ? la cause de tant de folies ? La connais-tu donc, toi, Lison ?

— Je le crois.

— Parle !

(*A suivre*).

---

169 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

Les Mies de Louvière et celles de Royaumont se terminaient toujours aux tables de jeu, et il suffisait que la sombre et énigmatique beauté de Germaine apparût sur le seuil du salon où étaient attablés les joueurs, pour qu'aussitôt l'audace revint à Michel et à Laurent, s'ils perdaient. Perdre, devant Germaine, n'était-ce pas de l'orgueil. Et ils perdirent des sommes énormes Celles là qui étaient des dettes d'honneur, il fallut les payer tout de suite. Ce fut la course à l'argent, fiévreuse, et malgré leur fortune, désespérée parfois. Ils avaient escompté les espérances de Nathalie sur des valeurs mobilières de leur oncle. C'était là des sommes qu'il était facile de manier et l'on ne demande pas des règlements de tutelle tous les jours. L'ouverture du coffre-fort, béant et vide, fut pour eux un coup de foudre Les deux ou trois jours qui suivirent furent vraiment de plein désarroi.

Pour se sauver, ils eurent une fois de plus recours à leur ressource suprême : marcher les domaines et vendre, vendre à tout prix Ils ne trouvèrent pas à vendre aussi rapidement qu'il l'eût fallu. Alors, ils empruntèrent, à des taux énormes qu'ils furent obligés d'accepter. Et les terres qu'ils réussirent à vendre, ils les cédèrent à des prix dérisoires, parce qu'elles leur étaient payées argent comptant, et que cet argent, ils l'attendaient C'est ainsi que s'effritait le beau domaine.

Quand Nathalie était arrivée à Royaumont, le regard ne pouvait se porter jusqu'aux limites des bois et des terres. Lentement, mois par mois, folie par folie, l'horizon s'en était rétréci : sur l'orgueilleux nid d'aigle tous les petits oiseaux des alentours prenaient leur revanche, sans effort apparent, avec une victoire de chaque jour. La contrée tout entière, qui, depuis si longtemps dormait sous la protection paternelle de Croix-Vitre, se réveillait soudain avec des appétits féroces, mais ce n'était plus la lutte gigantesque des anciens comtes aux prises avec les petits propriétaires pour la reconstitution de leur domaine, ce n'était plus l'attaque, obstinée et la défense pied à pied .. Aujourd'hui, à l'attaque, rien ne résistait et c'était la déroute des frères devant l'armée envahissante des intérêts ligués contre leurs passions et contre leurs vices.

En haut de la route, d'où il dominait le paysage, un jour que le soleil se montrait, Lison avait roulé le fauteuil de son père C'était sur la lisière d'une admirable futaie percée d'avenues larges et que, de tous temps, le comte avait eu l'envie de relier au parc de Royaumont en faisant enclore le tout de murs afin de pouvoir y conserver plus facilement les chevreuils Il ne s'y trouvait pas depuis cinq minutes que son attention fut attirée par un bruit régulier et sourd qui partait des profondeurs du bois. Il écouta plus attentivement. Certes, il se rendait compte, mais sans doute il ne voulait pas croire.

— Qu'est ce donc que ce bruit que j'entends ? murmura-t-il... On dirait...

Ce fut elle qui répondit, triste :

— La cognée des bûcherons...

Le vieillard eut un soubresaut violent.

— Ils abattent mes arbres, mes beaux arbres...

— Le bois ne leur appartient plus !

— Vendu ?

— Oui...

Il garda le silence accablé ! Puis, son regard, errant sur la vallée au-dessous de lui parut, pour la première fois, s'attarder à des détails qui frappèrent ce jour là son attention. La maladie et la vieillesse n'avaient pas altéré l'acuité de ses yeux.

— Le Bois-Gentil, qui s'enclavait dans la forêt d'Hérival ? .. Je ne le vois plus.. On dirait qu'on l'a coupé, rasé à blanc, etc ..

— Oui... Vendu... aussi !

— Ah !.. Ces laboureurs, à deux pas, qui tiennent la charrue, il me semble que leurs visages me sont inconnus .. Ces terres appartiennent pourtant au domaine de Clairesme ?

— Clairesme est vendu... Ceux que vous voyez là et qui, de loin viennent de vous envoyer un salut, sont les nouveaux propriétaires. .

— Je n'ai pas entendu, depuis quelques jours, marcher la sclerie de Malgoutte...

Songez donc: l'écharpe dont le vainqueur va ceindre ses reins est le signe visible de l'autorité, qui permettra de dispenser les faveurs aux amis fidèles et de lancer aux trousses des indépendants les gardes champêtres et les procès-verbaux.

Dans les deux camps, on se livre aux combinaisons les plus inattendues pour ranger la victoire sous son drapeau. Le moyen le plus simple est de faire inscrire sur la liste électorale un grand nombre de ses partisans et d'en faire rayer ses adversaires. Pour atteindre ce double but, c'est à qui aura recours aux manœuvres les plus ingénieuses, aux ruses les plus invraisemblables, aux chicanes les plus déloyales.

La Corse tient le record de cette sorte de sport électoral. Dans certaines communes qui comptent à peine deux ou trois cents électeurs, on opère d'un seul coup plus de soixante radiations et on procède à autant d'inscriptions nouvelles. On cite, cette année, une commune dont la liste électorale comprenait 138 électeurs et qui a été surchargée en un clin d'œil de 120 électeurs nouveaux. Il y a là quelque chose qui rappelle le miracle de la multiplication des pains.

Tout le monde sait que les listes électorales sont permanentes et qu'elles sont l'objet d'une révision annuelle. Le travail de revision est confié à une commission composée du maire, d'un délégué du préfet et d'un délégué du conseil municipal.

En Corse et dans le Midi, la commission ne se fait pas faute d'exécuter des coupes sombres dans les rangs des électeurs hostiles et de renforcer, à l'aide d'éléments étrangers, les rangs trop clairsemés des amis résolus.

Mais les électeurs adverses, pour peu qu'ils soient avisés, portent leurs réclamations sur un registre déposé à la mairie pendant vingt jours. Les réclamations sont jugées, en premier ressort, par les membres mêmes de la commission, auxquels on adjoint deux autres conseillers municipaux, et, en appel, par le juge de paix du canton, sauf recours en cassation contre les sentences de ce magistrat.

Que peut faire l'infortuné juge de paix? Créature obligée du sénateur et du député, parfois même du conseiller général et du maire, placé entre son devoir et la crainte de déplaire, il se réfugie derrière de vagues formules exprimées en un jargon obscur, pour renvoyer les plaideurs dos à dos et maintenir ainsi l'œuvre de ses protecteurs.

Le flot pressé des réclamants arrive alors devant la Cour de cassation, où des magistrats impassibles, vivant dans la sphère sereine du droit, rendent la justice à tous également, sans acception de personne et de parti.

J'ai assisté, ces jours derniers, à une longue audience que la Chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. Bailot-Beaupré, consacrait au jugement des pourvois électoraux. Je n'ai pas perdu mon temps, je vous assure; car j'ai appris à démêler les secrets mécanismes qui mettent en branle le suffrage universel et permettent à la souveraineté nationale de s'exercer.

L'huissier qui appelait les causes m'a affirmé que la cour suprême examinait et jugeait plus de cent affaires électorales par audience. Il a ajouté que cette année, année bénie d'élections municipales, il faudrait peut-être vingt audiences pour expédier les deux mille pourvois formés en France, en Corse et en Algérie, contre les sentences des juges de paix. En 1898, année d'élections municipales aussi, il y avait huit cents pourvois seulement. Que de progrès réalisés depuis vingt ans!

La patience des magistrats de notre plus haute juridiction est soumise à une rude épreuve; j'ai admiré, en écoutant leurs rapports précis, fermes et lumineux, l'impartialité scrupuleuse de l'œuvre qu'ils accomplissent. Ils entrent dans les détails les plus insignifiants, suivent l'esprit de chicane jusque dans ses moindres replis, le démasquent et en font justice. Pour aller plus vite en besogne, les magistrats délibèrent sur leur siège; les rapporteurs répondent, de leur place, aux objections de leurs collègues; et la solution intervient sans plus tarder.

Le grand nombre de ces procédures s'explique par leur gratuité et par la dispense de recourir au ministère des avocats. Les électeurs s'en donnent à cœur joie. Mais leur inexpérience les expose au rejet des pourvois sans examen du fond; les uns oublient de signer le pourvoi, les autres d'envoyer la copie certifiée du jugement qu'ils veulent faire casser, etc.

Un principe qui ne souffre pas d'exception, c'est que les électeurs ne peuvent figurer que sur une seule liste électorale. Ils ont la liberté de se faire inscrire, à leur choix, au lieu où ils ont une résidence de six mois à la date du 31 mars, là où ils ont leur domicile réel, c'est-à-dire leur principal établissement, là où ils sont inscrits au rôle des contributions directes, ou bien encore là où ils exercent des fonctions impliquant une résidence obligatoire.

Ces prescriptions semblent fort simples. Elles engendrent cependant des difficultés à l'infini. Combien n'y a-t-il pas de gens, par exemple, qui ont une habitation dans plusieurs communes à la fois? Sans parler de ceux qui ont en même temps une maison de ville et une maison de campagne, il y a bon nombre d'ouvriers qui travaillent et habitent alternativement, au cours d'une année, dans plusieurs communes voisines.

L'électeur choisit la commune qui lui convient le mieux pour y exercer ses droits électoraux. Mais si son choix contrarie une coterie locale, on lui conteste la réalité de sa résidence; et il peut lui arriver de n'être inscrit sur aucune liste, sans qu'il y ait de sa faute.

L'appréciation relative à la réalité du domicile peut donner lieu aux mêmes abus. Comment décider où est le principal établissement des Français qui en ont plusieurs? L'arbitraire risque de se donner libre carrière, si le juge ne tient pas la balance rigoureusement égale.

Il semble que le cas des citoyens qui invoquent leur inscription sur les rôles des contributions directes ne saurait prêter à aucun abus de ce genre. Quelle erreur! Les habiles ont imaginé de faire acheter un lopin de terre stérile, payant à peine quelques centimes d'impôt foncier, par groupe de quarante ou de cinquante citoyens, qui réclament bien haut leur droit de vote, dans le seul but de faire passer la majorité de droite à gauche ou de gauche à droite.

Cette manœuvre ingénieuse a soulevé l'indignation d'un bon juge de paix du Midi. « Si la loi tolère cette fraude, s'est-il écrié, la morale électorale le réprouve. Je regrette que la loi se trouve ici en conflit avec l'équité. »

Un autre juge de paix, jaloux sans doute des lauriers du premier, a imaginé de rejeter l'inscription d'un groupe d'électeurs (55 je crois) payant ensemble 32 centimes d'impôt foncier. Il a donné pour raison qu'il n'existait pas en France « de signe monétaire pour exprimer la valeur de cette contribution », et qu'il devait, par suite, considérer comme inexistante l'inscription de ces électeurs au rôle des contributions.

Tout cela démontre que l'exercice du suffrage universel ne va pas sans certaines erreurs et défaillances. Qu'on étudie les réformes et les améliorations nécessaires. Mais qu'on ne songe pas à l'attaquer, à le répudier; c'est la seule base régulière de nos institutions, parce qu'elle en est le fondement le plus raisonnable et le plus conforme aux idées modernes.

Même dans ses plus grands écarts, le suffrage universel a une supériorité sur toute autre source d'autorité, c'est que la faute qu'il commet, retombant nécessairement sur lui-même, il ne peut manquer d'arriver tôt ou tard au sentiment de sa propre responsabilité d'abord, puis à celui de sa force.

De là deux grands résultats: le progrès dans l'éducation politique, et, par une suite nécessaire, le progrès, pacifiquement obtenu, dans les institutions elles-mêmes.

FABRICE.

Enseignement primaire supérieur

Des bourses d'enseignement primaire supérieur ont été attribuées aux candidats dont les noms suivent, à la suite des examens des 3 et 6 mai 1907:

Amoni Gabrielle Rose-Marie, née en 1893 à Nonza, la fille brigadier de la garde républicaine en retraite, 2 enfants; demi bourse familiale, cours secondaire, Bastia.

Casanova Charles, né en 1893, le père a joué un retraité à Bastia, 4 enfants; quart de bourse d'entretien, cours complémentaire, Bastia.

Cetti Clotilde-Marie-Xavière, née en 1893, la mère veuve d'instituteur à Croce-la, 5 enfants; demi bourse familiale, cours secondaire, Ajaccio.

Giovanni Caroline-Mattea, née en 1893, la fille instituteur en retraite à Urciani, 4 enfants; demi bourse familiale, cours secondaire, Ajaccio.

Orsini Marie-Benoîte, née en 1892, le père adjudant en retraite à Bastia, 5 enfants; quart de bourse d'entretien, cours secondaire, Bastia.

Giordani Marie-Rose-Baptiste, née en 1893, le père instituteur à Lopigna, 4 enfants; demi bourse familiale, cours secondaire, Ajaccio.

Peloni Marie Xavière, née en 1894, le père cultivateur à Bastelica, 4 enfants; demi-bourse familiale, école supérieure, Marseille.

Salvatori Sylvie, née en 1893, le père directeur d'école à Corte, 5 enfants; quart de bourse d'entretien, cours secondaire, Corte.

Sasini Jeanne-Annonciade-Madeleine, née en 1893, le père médecin à Calderello, 7 enfants, demi-bourse familiale, cours secondaire, Ajaccio.

Gilormini Jean-Mathieu Constant, né en 1895, le père marin à Marseille, 4 enfants; quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure, Marseille.

Cremona Angèle-Marie, née en 1893, à Erbajolo, le père gardien à la maison d'arrêt de Nîmes, 4 enfants; quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure, Nîmes.

Versini Sophie-Marie Xavière, née en 1893, le père chef de gare à Serrian, 4 enfants; quart de bourse d'entretien, école primaire supérieure, Marseille.

Fabiani Albert-François-Victor, né en 1894, le père employé au Comptoir d'escompte de Melun, 6 enfants; demi-bourse d'internat, école primaire, Melun.

Ferrandi Jeanne-Marie-Emilie, née en 1894, le père directeur d'école à Saint-Arnoud, 3 enfants; demi-bourse d'internat, école primaire supérieure, Constantine.

Les Malades, les Affaiblis, sont les naufragés de l'existence.



Les Pilules Pink sont pour eux le salut.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Stade Ajaccien

Sur convocation de M. J. Proietti, les membres du « Stade Ajaccien » se sont réunis le mardi, 21 avril 1908, dans la salle des mariages, à la Mairie, pour procéder à l'élection du bureau et la réorganisation de la Société.

La séance est ouverte à 2 heures. M. Mosconi, doyen d'âge, assiste à la séance.

MM. Arrio, Bonelli, Calcatoggio, Carbonini, Coriolani, Costa J., Costa P., Leca P., Leca J., Marchetti, Mosconi, Pinelli, Pietri, Semmaroni et Zvacco.

MM. Paoletti, fatigué, Valery, Bernardini, Marsocioli, absents, sont excusés.

Après un appel au concours discipliné de tous les membres, M. le président d'âge met aux voix l'élection du bureau qui exercera jusqu'à la fusion du Stade Ajaccien avec la Société de gymnastique en projet.

Sont élus au scrutin secret:

Président, Mosconi; Vice-président Paoletti (à l'unanimité par acclamations); Trésorier, Pietri Félix; Secrétaire, Semmaroni; Capitaines, Carbonini et Leca Pierre.

On recueille les félicitations de MM. Agostini, Chiaroni, Martaggi, Simonpietri.

MM. V. Zvacco et Simonpietri sont chargés du service de l'infirmerie.

Le secrétaire donne lecture d'un certain nombre d'articles des statuts qui sont adoptés après un échange d'observations.

On adopte le principe de la création des membres honoraires, et on renvoie à la prochaine séance la question des insignes de la société.

En fin de séance on adopte l'ordre du jour suivant, à l'unanimité:

« Les membres du Stade Ajaccien, réunis à la mairie, le 21 avril, considérant la cordiale visite faite à Ajaccio par la Torrès nitrement leur exhibition fraternel aux gymnastes Sassarais, prient M. Signor Saivi, l'éminent président de la Torrès, de vouloir bien agréer leurs hommages respectueux de sympathie, espérant que les pourvoirs publics approuveront leur initiative en vue d'organiser une société de gymnastique, analogue à la « Torrès ». Se séparent aux cris répétés de « Vivent les Sports! Vive Sassari. »

P. le Président,
Le Secrétaire,
SCAMARONI.

Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que l'importante Société de Dotation de la Jeunesse de France vient d'accorder à M. Pisani, président de la Section d'Ajaccio, pour son dévouement à cette œuvre d'épargne et de solidarité de l'enfance, une médaille de bronze.

C'est avec un zèle et une activité constantes que notre excellent ami dirige notre Section, et la distinction dont il vient d'être l'objet, récompense en partie les efforts qu'il ne cesse d'apporter à cette œuvre éminemment philanthropique.

Nous adressons à M. Pisani, à cette occasion, nos sincères félicitations.

Bulletin Financier

Paris, 22 avril 1908.

Le marché est calme. La 3 0/0 recule à 96.40. Fonds d'Etats Européens indécis. L'Extérieure cote 93.70; le Russe 5 0/0 1906 98.55; le Turc 94.72. Tenue satisfaisante des établissements de Crédit. Le Lyonnais fait 1.998; le Crédit Foncier 677. La Foncier 720. L'action de la Société Générale cote 609. Le premier trimestre se traduit par une augmentation des opérations sociales de 30 millions. Les bénéfices de mars n'avent a 877,600 fr.

Nous retrouvons l'action Bor Aner a 678. Les obligations de la Cie du chemin de fer Buenos Ayres Midland progressent à 464. Les bénéfices nets des chemins de fer argentins sont passés en dix ans de 75 millions à 169 millions. Ces chiffres démontrent que les plus belles perspectives s'ouvrent de cette Cie sont des plus intéressantes.

Les actions privilégiées Mon ebras montent à 56.50. Les travaux s'avancent rapidement. Le dernier rapport mensuel de l'ingénieur qui l'a dirige confirme les prévisions favorables des précédentes études.

Les Messageries Fluviales de France, avec les moyens dont elles disposent pourront donner des résultats avantageux. Les obligations 5 0/0 à revenu variable de cette société émises à 470 peuvent être considérées comme aurayantes.

Les chemins de fer français restent en satisfaisantes tendances.

Petite Gazette

Coup de couteau

Une rixe a éclaté hier soir, Cours Favale, entre les sieurs F. P. et G. N. Au cours de la dispute le premier a donné un coup de couteau à son antagoniste. La blessure est légère.

La police informe.

Ecroué au violon

La police a écroué hier au violon municipal le nommé T. F. 21 ans, qui, à la suite d'une dispute survenue Place du marché avait frappé brutalement à coups de pieds et de poings le sieurs G. H.

Tapage nocturnes

Hier soir, vers 9 heures, les nommés D. A, 18 ans, B. J, 17 ans, B. B, 15 ans, A. D, 22 ans et A. D, 20 ans s'amusaient à frapper sur les devantures des magasins du Boulevard Paoli et faisaient un vacarmes épouvantable.

Aux observations que leur fit le brigadier Ottavi l'un d'entre-eux, le nommé D. A, le prit de haut et invectiva l'agent. Le brigadier Bertrand étant intervenu sur ces entrefaites A. fut conduit au poste de police où, fouillé, il fut trouvé porteur d'un revolver. Ses complices furent également arrêtés peu après et écroué au violon municipal.

Ils seront poursuivis pour tapage nocturne, rébellion, et port d'arme prohibée.

⁂

A vendre

Pour 150 francs Dictionnaire Larousse, absolument neuf, à peine déballé, ayant coûté 250 francs.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons à l'instant que notre ami, le professeur Dr Tacussel père, de Paris, fait connu pour le traitement et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opération, n'ayant pu recevoir toutes les personnes qui se sont présentées à son cabinet, sera de nouveau à Bastia du 28 au 30 avril, jusqu'à midi, à l'hôtel d'Europe, tenu par Mme Colombani.

Nous engageons vivement les personnes intéressées à aller consulter cet éminent et honoré praticien avant son départ pour le Continent.

⁂

Perdu

Une jument de 3 ans, robe rouge foncé, étoile au front, lèvre supérieure légèrement mouchetée, crinière et queue coupées, taille 1 m. 40 environ.

Prière de faire parvenir, contre une récompense de 30 francs, la jument ou les renseignements à M. Sommovigo Augustin, à Lucciana.

⁂

On demande

Une cuisinière; s'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

FETE DES JARDINIERS. — Lundi 27 avril, la fête de la Saint-Zita, patronne des jardiniers, sera célébrée à l'église saint Jean. Messes à toutes les heures; à 11 heures grand'messe avec distribution de fleurs; le soir, vêpres à 4 heures.

La Corporation des Jardiniers.

COMPAGNIE MÉRIDIONALE
de Navigation à Vapeur
10, Rue Suffren, 10, Marseille

Service régulier de vapeur
ENTRE
Cette, Marseille et la Corse

La *Marie-Louise* partira de Marseille pour Bastia, le 30 avril; de Bastia pour Marseille, le 1er mai.

Agence à Bastia, 7, Route du Cap

La Cie Méridionale qui s'est formée dans le but de faciliter les transports maritimes entre le Continent et la Corse, compte sur le concours de tous les Chargeurs Corses pour mener à bonne fin son entreprise.

Le public est assuré d'avance de trouver auprès de la Compagnie à Marseille, et de ses Agents en Corse, en outre des prix réduits, un soin particulier pour les marchandises que l'on voudra bien lui confier.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00228

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Drôme

Valence, 26 avril.

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués aujourd'hui à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Fayard, radical, décédé.

Cinq candidats étaient en présence: M. Charles Chabert, député de la deuxième circonscription de Valence, radical-socialiste;

M. Combe, conseiller général, radical-socialiste;

M. Gineri, maire de Saint-Martin, radical-socialiste;

M. Moulin, ancien notaire, radical-socialiste;

M. Vernet, conseiller municipal de Montélimar, républicain.

Au premier tour de scrutin, M. Chabert a été élu.

L'AUTONOMIE de l'Alsace-Lorraine

Paris, 26 avril.

Dans les milieux politiques, on annonce que l'empereur Guillaume est décidé à proclamer l'autonomie de l'Alsace-Lorraine.

Les journaux ne donnent cette nouvelle que sous toute réserve.

M. CLÉMENCEAU *aux obsèques* de sir Campbell-Bannerman

Paris, 26 avril.

M. Clemenceau, président du Conseil, est parti aujourd'hui, à midi, pour Londres, où il doit assister aux obsèques de sir Campbell-Bannerman, l'ex-premier ministre britannique, un grand honnête homme qui vient de disparaître.

Sir Campbell Bannerman était un défenseur énergique de la paix internationale, et nul plus que lui ne fonda d'espérances sur la dernière conférence de la Haye.

Terrible abordage

Un croiseur *abordé* PAR UN TRANSATLANTIQUE

Trente Victimes

Paris, 26 avril.

Des télégrammes de New-York annoncent que le croiseur *Gladiator* a été abordé par un Transatlantique américain.

On compte une trentaine de victimes; le chiffre des personnes noyées n'est pas officiel.

La frontière FRANCO-LIBÉRIENNE

La Mission Richaud

Paris, 26 avril.

M. Richaud, gouverneur des Colonies, est parti hier pour l'Afrique à la tête de la mission française chargée de délimiter la frontière franco-libérienne.

Cette mission, dont les travaux dureront dix-huit mois, se compose de MM. Richaud, gouverneur des Colonies; le lieutenant Varigault; Fouillet, administrateur des Colonies; le lieutenant Sapolin; le docteur Falconio; le sergent-major Régnier; le maréchal des logis Remy et le caporal Sinibaldi.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 26 avril.

M. le général de division d'Entraigues, disponible, est placé, à dater du 27 avril, dans la 2e section (reserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Service de Santé

M. le médecin inspecteur général Kermorgant, détaché au ministère des Colonies, est placé, à dater du 27 avril, dans la section de réserve des médecins inspecteurs généraux.

Théâtre des Variétés

TRIOMPHAL SUCCÈS DU « ROI » la Nouvelle Comédie D'EMMANUEL ARÈNE, de Caillavet et de Robert de Flers

Paris, 26 avril.

Les Commentaires de la Presse parisienne

Paris, 26 avril.

Il n'y a qu'un cri, dans toute la Presse parisienne, pour proclamer l'éclatant succès de l'œuvre de MM. de Caillavet, Robert de Flers et Emmanuel Arène; et, chose remarquable, lorsqu'il s'agit d'une pièce qui, par certains de ses côtés, est satirique, les journaux de toutes les nuances sont unanimes.

Ainsi, c'est le même parfait accord dans l'*Autorité*, comme dans la *Petite République*, dans l'*Intransigeant* comme dans la *Lanterne*, dans l'*Aurore* comme dans les *Débats*.

Le mot de la fin est, d'ailleurs, encore plus éloquent que tous les commentaires.

Les journaux annoncent, en effet, qu'on a réalisé, dès la première soirée payante, la jolie somme de 8.617 francs, ce qui est la plus forte recette qu'ait jamais encaissée le Théâtre des Variétés.

REVUE DES JOURNAUX

Le Temps

Le feuilleton dramatique d'*Adolphe Brisson* est entièrement consacré au *Roi*, dont il fait un éclatant éloge.

« Nous venons d'écouter, dit-il, la satire la plus impertinente, la plus gaiment corrosive qui ait été dirigée depuis longtemps contre nos mœurs. Elle dévoque tout ensemble la bouffonnerie épique des opérettes de Meilhac et d'Halévy, la fantaisie cinglante du nouveau jeu d'Henri Lavedan, l'ironie gamine et narquoise d'éducation de prince de Maurice Donnay, et ne cherchez pas d'intention maligne dans le rappel de ces noms.

« On a souvent reproché à MM. de Caillavet et de Flers l'excès de fidélité d'une mémoire trop prompte à retenir et à s'assimiler de jolies choses déjà connues. Cette fois, ce n'est pas avec le miel d'autrui que les abeilles ont fait le leur, et si l'ouvrage, de ci de là, suscite quelques réminiscences, elles naissent du fonds commun, où tous les auteurs, traitant le même sujet, doivent nécessairement puiser; ce sont des rencontres, ce ne sont pas des emprunts.

« Le *Roi* est une œuvre originale; une verve extraordinaire, capricieuse, et sans cesse jaillissante, l'anime. Enfin MM. de Caillavet et de Flers ont eu en M. Emmanuel Arène un collaborateur qui leur a apporté, avec l'étincellement de son esprit, des lumières spéciales et une documentation précise.

« Il y a dans cette pièce, d'apparence frivole, un sincère goût d'amertume et de pessimisme, un joyeux mépris de l'humanité; cela lui communique à de certains moments un accent profond.

« L'ombre d'Aristophane domine ces quatre actes incisifs. »

Après avoir, au cours d'un compte-rendu très complet et détaillé, admiré l'extraordinaire et éblouissante profusion de mots d'esprit, Adolphe Brisson proclame aussi le côté philosophique de la pièce, et il termine ainsi:

« Ce qu'il convient également de louer en cette remarquable comédie, c'est la solidité de sa structure. Elle ne donne pas l'impression de l'improvisation hative; d'un bout à l'autre elle se tient, elle est faite.

« Les pierres de l'édifice s'emboîtent étroitement sans fissure, et ce travail est exécuté avec une telle aisance, qu'on n'y devine pas la tension, ni l'effort, ni la sécheresse, ni la désolante et artificielle perfection qui naît souvent d'un excès d'habileté technique.

« Nul ne sait mieux amener, préparer une situation, disposer le spectateur à l'accueillir, et s'arranger en sorte qu'elle produise sur lui son plein effet. C'est d'un art vraiment merveilleux; MM. de Caillavet, de Flers et Emmanuel Arène sont des gens effroyablement malins. »

La Patrie

Sous la signature de Henry de Gorsse:

MM. A. de Caillavet et Robert de Flers, qui sont déjà les deux hommes les plus spirituels de Paris, ont pris cette fois comme collaborateur M. Emmanuel Arène qui est, lui aussi, l'homme le plus spirituel de la capitale; on devine donc ce qu'est *Le Roi*, la nouvelle pièce des Variétés; un feu roulant de traits et de mots, de ces mots et de ces traits qu'on n'oublie point le rideau baissé, mais que l'on retient et que l'on se répète. Le succès de cette heureuse comédie a donc été, pour ainsi dire, triomphal, et je crois bien que depuis longtemps, on n'avait ri à une comédie, comme on a ri à celle-ci.

Le Roi appartient à un genre assez rare, c'est une pièce satirique; le vaudeville le plus fou y voisine on un très adroit mélange avec la comédie la plus délicate, et ces folies les plus invraisemblables avec les détails d'observations les plus minutieusement exacts.

Comedia

Sous la signature de Jean Richepin de l'Académie Française:

Une salle entière a acclamé cette ravissante fantaisie qui aura sa date dans l'histoire du théâtre, et particulièrement dans celle du théâtre des Variétés.

Depuis les plus éclatants succès de Meilhac et d'Halevy, on ne se souvient pas d'avoir vu, sur la scène du Boulevard Montmartre, une pièce plus triomphante.

Tout le monde ira la voir, car aucun résumé ne peut donner l'idée du charme, de la grâce, de l'esprit qui y sont répandus à profusion.

La soirée fut un véritable délice.

La Liberté

Sous la signature de Leo Marches:

Le Théâtre des Variétés, où si souvent triomphèrent la verve jaillissante et l'humour parfois si joliment attendri de MM. de Flers et de Caillavet vient de nous donner une nouvelle comédie, où brillent, avec plus d'éclat encore, ces qualités. Mais, cette fois, la grâce parisienne des deux auteurs se relève d'une pointe aigue de satire, de la satire la plus franche, la plus gaie, la mieux venue; d'une satire aimable et de bonne compagnie qui pique souvent, qui égratigne à l'occasion, sans blesser jamais, cependant d'une philosophie savoureusement instructive sur la société actuelle, et par là MM. de Caillavet et de Flers, si proches descendants et successeurs de Meilhac et d'Halevy, montrent ainsi qu'ils s'apparentent aussi à Aristophane. On ne saurait mieux choisir ses ascendants dans la lignée dramatique.

Quant à M. Emmanuel Arène, la troisième personne dans cette trinité boulevardière, on peut dire qu'il entre dans cette collaboration, nouvelle pour lui, par un coup de maître. Tout le monde appréciait le charme aisé des mille et un articles qu'il sème, au gré de sa fantaisie, dans les grands quotidiens, et chacun sait que, dans les milieux parlementaires, et même dans les autres, sa réputation d'homme d'esprit est unanimement consacrée. Il vient, encore une fois, de l'affirmer magistralement au théâtre. C'est un succès très grand, très joyeux, très parisien, et qui sera sans fin.

Messidor

Sous la signature de Regis Gignoux, critique jeune:

Je n'avais pas encore vu naître un gros succès parisien; c'est un spectacle extrêmement curieux et impressionnant. Il y a d'abord, dans la salle, un grand silence, puis des frémissements. La scène illuminée est comme le soleil réchauffant la terre, et la terre se soulève. On rit; ce rire s'étend comme une marée fond dans un grand éclat avec des crépitements, puis le silence.

Les replis de la masse disparaissent entièrement sous la moisson des mains qui applaudissent. Alors le rideau de la scène se lève et s'abaisse comme une paupière. Les couloirs bourdonnent: « C'est le succès, le grand succès. »

On s'y attendait un peu, à cause de cette trinité d'auteurs qui ne compte ni père ni fils, mais trois esprits. Déjà ils avaient donné, avec un succès fidèle, des comédies de charme, d'ironie et de tendresse, et réussi définitivement dans une manière, où d'autres tombaient lourdement.

M. Emmanuel Arène venant entraîner le tandem, vierge comme on disait aux grands jours du sport, c'était plus que la victoire assurée; c'était la certitude du record; aussi ont-ils joué la difficulté.

Sur un terrain glissant, avec des virages terribles, ils se laissèrent aller à leur sujet, souriant à droite et à gauche, saluant celui ci, écartant un peu celui-là, s'amusant eux-mêmes de tout ce qu'ils rencontraient et poussant devant eux, jusqu'à ce qu'ils aient fermé comme une apothéose.

Jamais on ne vit pareil triomphe, c'est du bon, du vrai, du grand théâtre.

LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE
et des **Voies respiratoires**

Sous ce titre, le *Journal des Forces* publie une étude scientifique sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Tuberculose, la Phtisie, la Bronchite, l'Asthme, la Grippe, la Coqueluche, l'Asthme, l'Oppression, etc. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée à M. le Directeur du *Journal des Forces*, 19, rue Lafayette, Paris.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Guidi et Mme Louise Guidi, née Gorsereli; Mme veuve Argène Guidi et leur enfant; M. Noël Guidi; M. le Docteur Guidi; Mlle Joséphine Guidi; M. et Mme Orsolini, née Guidi; Mme Vve Spanceschi, née Guidi; M. et Mme Pierre Spanceschi et leurs enfants; M. et Mme Pascal Spanceschi et leurs enfants; M. et Mme Louis Spanceschi et leurs enfants; Mlle Catherine Spanceschi; Mme veuve Philoumène Lanata, née Guidi; M. Raphaël Lanata, maître au cabotage; M. Pierre Lanfranchi Mlle Félicité Lanata; Mme veuve Lora, née Guidi, et leurs enfants, M. et Mme Chiarini et leurs enfants; M. et Mme Raphaël Severini; M. Gedeon Gorsereli et leurs enfants; M. et Mme Pierre Ansili et leur enfant; M. Mathieu Vatan-ni et ses enfants;

Les familles Guidi, Orsolini, Spanceschi, Lanata, Lora, Jacques Dassoi, Tomasini Delacasa et Martin,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la double perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en les personnes de

M. Pascal GUIDI
Marin

décédé à Marseille, le 26 avril, à l'âge de 28 ans, et du jeune

Ange-Louis GUIDI

décédé à Bastia, le 26 avril, à l'âge de 16 mois.

L'enterrement du jeune Guidi Ange-Louis aura lieu aujourd'hui, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire Bd Paoli, 31.

Société en nom collectif
Ch. F. Poggioli et Cie
Bastia (Corse)

Par actes sous seing privé, en date du quinze avril 1908, il a été formé une société en nom collectif entre les sieurs Ch. F. Poggioli et Antongiorgi J. P., demeurant à Bastia.

Siège social: Bastia.

Durée: cinq ans à partir du 15 avril 1908.

Raison sociale: Ch. P. Poggioli et Cie.

Les deux associés ont la signature sociale; but et objet: Commission, — Représentation en faisances, verreries, potasses, porcelaines, manganèse de Grandi, etc. etc.

Capital indiqué dans l'acte qui est enregistré et déposé conformément à la loi.

Pour les Associés,
FRANÇOIS MARSTRACCI,
Agréé au Tribunal de Commerce.

Le Progrès Agricole et Industriel de Francardo

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons roués.

Construction de Maisons démontables.

Stock de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier: dix mètres cubes.

Vente à Bastia: Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Sériciole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, à VESCOVATO.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la mémoire et de l'énergie, neurasthénie hystérique, chronique, avec mal de tête, névralgies, grande impressionnabilité, faiblesse dans le sexe, découragement, ont intérêt à s'adresser à M. C. BATTET, à CAZERY (Gard), qui en traite depuis la source et guérit rapidement.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

HUNYADI JANOS

Un verre à jeun purge agréablement

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Livre de Santé pour Tous

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

Par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le nouveau livre intitulé : **La Médecine Végétale**, où les moyens employés et nécessaires pour guérir un malade sont donnés de manière certaine et radicale pour se guérir sans drogues et sans frais, sous peu de temps. Ce livre, épuisant les sorts et déjouant les maléfices, sans opérations, se guérissant soi-même à l'aide de ses conseils, est une véritable bienfaitrice, qui répand les forces, fortifie l'organisme et purifie le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la peau**, Dartres, Eczéma, Feux du sang, etc. **Tumeurs**, Goitre, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. Foie, Estomac, Intestins, Epaisseur. **Maladies contagieuses**, Fièvre typhoïde, Cystite, Prostatite, Granulie, Phtisie, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgie, Constipation, Hémorroïdes, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, se soigner et se guérir soi-même de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui rend aux actions naturelles dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, livre volume de 352 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes, en timbres poste adressés à M. le Dr de la **PHARMACIE VIVIENNE**, 16, Rue Vivienne, Paris.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir lire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gerçures laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kystes, Goîtres, Taches et Plaies se propageant et se éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bâ Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ! la santé pour la bribonnerie de leurs spéculations.

LOTERIE de la Ville de Marseille

Pour la Conservation du Vieux et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Autre numéroté va être lu le 15 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot : **100.000** fr.

et Cent neuf autres lots espèces de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.

Ce tirage : 30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 fr.

EN VENTE PARTOUT

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? *NE SORTEZ PAS SANS*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement. Résultats instantanés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les Cartons les mots Royal Windsor. Se trouve chez tous Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et demi-Flacons.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laferge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 118 — MARDI 28 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00229

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcellin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 33 m. — Coucher, 6 h. 27 s.
Dernier quart., le 23 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Saint Pierre.

27 AVRIL

VOYAGE EN CORSE

AJACCIO

I.

A MADAME JEANNE G...

Le ciel est d'un joli bleu, ou plutôt de tous les bleus : bleu de turquoise, bleu d'azur, bleu de lapis, bleu de saphir ; ou y distingue des bleus de toutes les nuances et de tous les éclats avec au ras de l'horizon des zébrures rosées.

L'air est rafraîchi par un souffle doux et parfumé qui s'épand comme un flot plein de la senteur violente des myrtes, des lentisques, des thyms et des romarins brûlés sur la montagne par ce soleil ardent.

La mer, rayée çà et là par le vol brusque et hardi des mouettes, est calme, ainsi qu'un de ces viviers entourés de larges rampes de porphyre sur lesquels voguent les cygnes : point glauque comme l'Océan, point blafarde comme la Manche, ni striée de bandes jaunes, noires et livides comme la mer du Nord, mais bleue et si limpide qu'à dix brasses de profondeur on en distingue le fonds de coquillages diaprés.

Dans le port on voit deux ou trois bricks, une tartane aux cordages desquels sèchent les chemises de l'équipage, une goélette arborant fièrement sa haute mâture et quelques bateaux de pêche qui rentrent, voiles cargadées, à l'aviron, avec un bruit de soie froissée.

Sur la jetée, la foule s'est amassée pour assister à l'arrivée d'un des magnifiques paquebots de la compagnie Fraissinet, steamer aux formes élégantes dont la chaudière mugissante lance droit vers le ciel, par sa cheminée blanche et noire, des jets de vapeur.

C'est un spectacle vraiment curieux à observer. Des travailleurs au teint bronzé, au visage rude, aux muscles d'acier déchargent les balles de marchandises, sous l'œil censorial des douaniers. Des femmes aux fichus de couleur sombre, de brunes filles aux grands yeux effarés qui semblent avoir accaparé d'énormes rayons de soleil dans leurs regards, babillent rapidement leur patois aux douces sonorités. Des étrangers élégants, parmi lesquels on reconnaît facilement les Anglais, vêtus de beige à petits carreaux et de blondes américaines gracieuses comme des lys, promènent leur rêverie, bu-vant lentement le soleil et la vie.

Sur l'ancienne place du Marché, avec sa statue de Napoléon Ier en César romain, ses maisons qui paraissent souriantes, je me complais à admirer un instant le superbe panorama qui se déroule devant mes yeux éblouis, puis je longe le cours Napoléon où mille souvenirs d'enfance chantent délicieusement à ma mémoire.

L'odeur du « terroir » natal me plonge dans une douce griserie, je sens dans l'être comme une efflorescence de toutes mes facultés, et c'est avec des tressaillements de sève montante que je gagne le logis et que je presse ma mère sur mon cœur au centre de mille objets sur lesquels vibre encore l'âme des chers trépassés.

M. ROGER.

Propos d'actualité

La Guerre Sainte

Malgré les contradictions fréquentes qui caractérisent les nouvelles qui nous parviennent du Maroc, il semble maintenant certain que nous allons avoir à faire face à la Guerre Sainte, c'est à dire à la lutte la plus acharnée, qui puisse être soutenue par des populations barbares et fanatiques pour qui la mort est un bien et quand elle est envoyée par Allah.

Non contents de harceler notre corps expéditionnaire dans la région de Casablanca, les Marocains se soulèvent à la fois sur tous les points de leur territoire. A peine agonisés au nord grâce à l'action énergique des troupes du général Lyautey, ils s'arment de nouveau au sud et ils menacent notre frontière orientale.

Les récents engagements où le chiffre de nos morts et de nos blessés s'élève à plusieurs centaines, montrent combien il serait imprudent de traiter par le mépris les bandes armées qui nous livrent bataille. Indisciplinées et barbares, elles le sont, mais leur bravoure compense leur inexpérience des procédés modernes de la guerre. D'ailleurs, ces tribus révoltées sont très dangereusement armées — par qui ? — de fusils et même de canons relativement récents.

On n'imagine pas ce qu'il adviendrait si le mouvement insurrectionnel réussissait à se propager en Algérie. Certes, les indigènes nous ont donné depuis longtemps des gages de leur fidélité à toute épreuve, et nous sommes fondés à compter sur leur loyauté, mais dans la carrière mauvaise on la fidélité est chose aussi variable et mouvante que le sable du désert, et il n'est de fidélité que pour les volontés d'Allah.

Or la Guerre Sainte n'est pas autre chose dans leur esprit qu'un ordre d'Allah. Les émissaires du fourbe Moulai Hafid, qui propagent ce mot d'ordre, savent aussi leur dernière cartouche : s'ils ne réussissent pas, avec l'émotion du Prophète, à émouvoir la placidité des Marocains, s'en est fait de la cause des rebelles, le Maroc sera à peu près définitivement pacifié.

Mais n'oublions pas que la confiance que nous inspirons aux Algériens aussi bien que la crainte que nous inspirons aux Marocains, sont à la merci d'un combat malheureux. Après la moindre surprise où nos troupes auraient le dessous nous verrions aussitôt accourir, comme une nuée de corbeaux sur un cadavre, des hordes de barbares, venus des quatre coins du pays mahométan. Nul alors ne pourrait répondre de l'avenir, et nous serions engagés à fond dans une guerre sanguine et sans issue.

C'est pour cette raison que la France, dans l'accomplissement de la tâche si dangereuse qu'elle a acceptée, n'aura jamais une trop grande prudence de façon à éviter toute surprise, ni une trop de force, pour inspirer aux révoltés la crainte salutaire de sa puissance.

Le gouvernement qui vient de décider encore l'envoi de nouveaux renforts dans le sud oranais, n'a fait qu'obéir aux nécessités commandées à par les événements. Une action hésitante et timorée serait, à l'heure actuelle, la plus dangereuse des tactiques. La France saura s'éviter cette humiliation.

A. CAPELLO.

Pour la Corse

A propos du Congrès des *Syndicats de défense des Intérêts Corses* qui vient d'avoir lieu à Nice, qu'il nous soit permis d'exprimer ces simples réflexions :

Tous les efforts sont louables, quand ils sont sincères, qu'ils ont le patriotisme pour idéal et, pour but, l'intérêt général qui est la suprême garantie du bien-être particulier, en même temps que le facteur du progrès et le rempart de la liberté.

Nous applaudissons donc, sans réserve, à tout ce qui est entrepris, en vue d'améliorer le sort de nos frères insulaires et de faire connaître aux continentaux et aux étrangers le pays de Cyrnos, jusqu'ici négligé, méconnu, souvent calomnié, mais si intéressant et si digne, à tant d'égards, de l'intérêt de tous.

L'autre semaine, à Nice, au banquet qui a clos la série des travaux du Congrès, il a été dit beaucoup de choses flatteuses et réconfortantes de l'Ile parfumée et de ses enfants.

Souhaitons que ces paroles ne soient pas vaines et que les travaux des délégués deviennent féconds en excellents résultats.

A ce même banquet, après les discours officiels qui coulèrent en flots d'éloquence, parmi les flots de vin de champagne, de crus appréciés de Cyrnos, il y eut même de larmes ! (on orateur insulaire pleura d'émotion !) notre poète patriote, M. J. de Peretti della Rocca, lut ses vers : « Mon Pays, » qui furent écoutés religieusement et longuement applaudis. Lauteur fut vivement félicité par tous ceux qui mettent les sentiments élevés au-dessus des mesquines questions de politique et des puériles rancunes personnelles.

Ces témoignages affectueux ont payé l'auteur de son dévouement inébranlable à la cause de la petite patrie, car, nul n'ignore que M. de Peretti, qui a chanté Sampiero, Paoli et Napoléon, la Corse et les Corses, publie en ce moment des études remarquées dans la *Revue Générale de Bruxelles*, revue très répandue, comme l'indique son titre.

Nous tenons à rendre, à M. J. de Peretti, un témoignage de justice et de reconnaissance.

Un Groupe de Corses.

CALENZANA

Dépouillement d'une urne électorale

On télégraphie de Paris au *Petit Marseillais* :

Dans sa séance du 1er avril, la section du contentieux au conseil d'Etat a procédé au dépouillement de l'urne de la commune de Pigonzo, canton d'Omi-Capella (Corse). Le fait ne s'était produit depuis 4.36, où pareil dépouillement avait eu lieu pour la même cause. Vous vous souvenez sans doute des circonstances : conseil d'Etat, tribunal appelé à juger le rôle de bureau de vote ;

Le 28 juillet 1907 avaient lieu, dans le canton d'Omi-Capella, des élections au conseil général. Les opérations se déroulèrent dans le plus grand calme dans trois communes du canton qui donnaient une majorité de six voix à M. Gualtelli, conseiller sortant ; il n'en fut pas de même à Pogniolo, où une rixe éclata au moment où on allait procéder à l'ouverture de l'urne. Divers électeurs, tout deux furent condamnés ultérieurement par le tribunal de Corti, sept seulement ont entre la tempérance par la fenêtre et chacun sonde à part soi dans un cadre vierge. Un électeur partit à sa recherche et le rapporta quelques minutes après (quinze disent les uns, vingt ou vingt-cinq disent les autres).

Les urnes de bois, contenant que l'urne paraissait en assez mauvais état, ne firent pas le déposition, n'ouvrirent pas les deux cadenas, enveloppé d'urne, y mirent des cachets et la remirent à la gendarmerie qui l'a fait parvenir à la préfecture. Le préfet transmit également à l'Etat et lui défera la proclamation et le recensement à faire. De son côté, l'un des candidats, M. Gualtelli, fit la une protestation contre les opérations qui amenait pour plus d'annulation par le motif que l'urne avait été fondue dans chacune et que, par les pluches dissimulées, on avait pu

170 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

La Lion devenu vieux

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

— C'est inutile, père... Vous allez la comprendre vous même. Regardez !.

D'un geste elle indiquait le château. Il tourna la tête. Et voici ce qu'il vit : Des gens à cheval, qui sortaient de Royaumont, précédés par une très belle meute bien tenue sous la direction de deux piqueurs et de deux valets. Les chiens ne donnaient pas un coup de voix, et trottinaient couplés deux à deux, le long de la route. Les chasseurs suivaient. Ils étaient huit. Et, parmi eux, Croix-Vitré reconnut tout de suite Michel et Laurent. Les autres lui étaient étrangers. Mais tous s'empressaient autour d'une femme qui semblait la reine de ce cortège et qui dompta, aisément, d'une main adroite et vigoureuse, un cheval très vif. Longuement, le vieillard regarda cette femme. Le cortège approchait, du reste, et allait passer près du fauteuil du paralytique Rose-Lison se mêprit.

— Vous ne la reconnaissez pas ?

— Si... mais je n'ose... J'ai peur... Je me trompe, n'est-ce pas ?

— Non père, vous ne vous trompez pas.

— C'est elle ?

— Oui.

— La fille de l'auberge maudite, celle de la Pomme-de-Pin ?

— Oui... Germaine Marberoux...

Le cortège passa. Les gens saluèrent. Le regard ardent de Croix-Vitré rencontra des yeux sombres de la jeune fille. Germaine était horriblement pâle. Elle n'avait pas reçu le comte depuis le soir fatal. Ce fut deux hanches qui s'échangèrent ainsi. Chasseurs, piqueurs, valets, chiens avaient disparu au loin, vers la forêt d'Hérival, alors que Croix-Vitré rêvait toujours. Et Rose-Lison craignait d'interrompre son rêve. Très bas, il finit par demander :

— Alors, elle vient chez nous ?

— Oui.

— Depuis longtemps ?

— Il y a déjà quelques semaines.

— Pourquoi ne m'en avais-tu rien dit ?

— Nous avons tant d'autres sujets de peine !

Que dit-on dans le pays ?

— On dit qu'ils l'aiment, tous deux, à en perdre la tête...

— Ils ?. Tu veux parler de Michel et de Laurent ?

— Oui.

— Et ce qu'elle veut ?

— Un mariage, sans doute.

— Avec lequel des deux ?

— On ne sait... Elle ne se prononce pas... Et c'est pour elle qu'ils redoublent de soins, de prodigalités, de folies... à ce que l'on prétend.

— Cela doit être... Elle serait donc la cause de tout ?

Il rêvait encore. Lison, à tâtons, l'entendit qui murmurait :

— Est-ce que les temps seraient venus ?

De nouveau, il s'abîma dans son rêve. Il parut oublier la présence de Lison. Mais celle-ci l'observait avec une attention profonde. Et elle fut frappée du changement qui survenait dans la physionomie de son père. Appuyé sur le dossier du fauteuil — à demi renversé plutôt et tout enveloppé de couvertures et de fourrures — il avait paru vouloir s'abîmer dans les tristesses que soulevait en lui cette rencontre. Il avait les yeux fermés. Tout à coup, ses yeux se rouvrirent, au choc d'une pensée brusque. Et son regard était effaré, et comme fou — un regard qu'elle ne lui avait jamais vu. Il dit :

— Non, c'est impossible !.. Mon Dieu, ayez pitié ! La vérité serait trop horrible ..

Rose Lison devint tremblante.

Que se passait-il en lui ? Quel étrange rêve faisait cet homme, qu'elle aimait ? Etrange, en effet, et terrible !.. Déjà, une fois, il avait été frappé de la ressemblance de Germaine avec Jérôme Marberoux. Ce fut en voir où il l'avait surprise, sans qu'elle le devinât, et où il avait eu l'examiner à loisir. Mais cette ressemblance avait évoqué en lui de lointains souvenirs, confus et troubles, où il n'avait pas pu démêler la lumière. Et cette lumière venait de s'allumer brutalement. Germaine et lui avaient, tout à l'heure, échangé un regard. Pourquoi fût-ce ce matin-là seulement, que ce regard, chargé de haine, rappela au vieillard un autre regard, qu'il avait reçu, chargé de menaces, certain jour de jadis et d'exécrable où il avait insulté à la pauvreté d'un mendiant ? Car, voilà ce que le rendait frissonnant d'épouvante... c'est qu'il avait cru reconnaître ces yeux sombres... c'est que remontait à son cœur le seul remords de la seule mauvaise action qu'il eût commise... L'outrage au cheminau... La pièce d'or, brûlante, jetée dans la boue immonde du chemin. Et les paroles cruelles d'une chérie qui était pâlotte à un souffle.

— Elle est à toi si tu la ramasses avec tes dents !!

Et le cheminau avait dit, en le regardant comme Germaine l'avait regardé :

— Je ne vous remercie pas, vous savez ?

Il s'était éloigné sans se retourner, la tête sur le dos. Le comte ne l'avait pas revu. Qu'était-il devenu ? Qu'il était devenu ? C'est là que Croix-Vitré s'abîmait, évoqué, dans un rêve lourd comme le cauchemar de certaines nuits douloureuses ..

(A suivre).

faire entrer des bulletins semblables à ceux qui se seraient répandus par terre au moment de la chute.

Conformément à la demande du préfet, le commissaire du gouvernement, M. Carnazza, a conclu à ce qu'il fût procédé, en séance publique au dépouillement en se fondant sur ce fait que le dépouillement et les conversations qui en résulteraient sur la considérance et des arrangements et sur l'état même de l'urne, était encore la meilleure façon de se rendre compte du mérite de la protestation et de la sincérité des opérations.

Le dépouillement a été ordonné par la section et après qu'un secrétaire, désigné séance, eût fermé les serrures, il y fut procédé par lecture du rapporteur, assisté de deux de ses collègues, en présence de la section, de l'avocat du demandeur, du commissaire du gouvernement et des personnes qui se trouvaient dans la salle des séances.

Le dépouillement donna deux voix de majorité à M. Grimaldi sur l'ensemble du canton et, à la suite du rapport, sur conclusions de l'absence de fraude appréciable sur les côtés de l'urne et les bulletins correspondant aux émargements, la commission du gouvernement, dans de nouvelles conclusions, a demandé le maintien de la proclamation de M. Grimaldi.

La décision sera rendue incessamment.

Elections du 3 Mai 1908

LISTE DE CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

1er Canton (Terranova)

MARIETTI Ignace, publiciste.
MORELLI André, avocat, juge suppléant au tribunal civil.
MULTEDO Joseph, clerc de notaire.
ORENGA Joseph, propriétaire.
PUGGINELLI Eugène, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, c. s.
RICCI Jean-Antoine, négociant
SANGUINETTI François, maître-maçon.
SARROCCHI Jean-Baptiste, commis-greffier.
TOMASI Beppino, notaire.

2e Canton (Terravecchia)

AJACCIO Joseph, avocat, membre du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste.
ANGELI Pierre, avocat à la Cour d'Appel.
ANGERILLY Jules, sous-économe au Lycée
BRANDIZI Emile, négociant.
CASALTA François, publiciste.
CICCOLI Louis, Commis principal des Ponts et Chaussées.
DECORI Charles, conseiller général, c. s.
GHILINI André, négociant.
GIACOBBI Sylvestre.
MARANINCHI Nonce, ouvrier d'art.
MARTIN Antoine-François, employé des Chemins de fer.
ORENGA Philippe, propriétaire.
PIERANGELI Henri, député.
RAMELLI Louis, conseiller général, c. s.
ROMAGNOLI Alfred, horloger-mécanicien.
STRETTI Toussaint, c. s.
SISCO Sauveur, représentant de commerce.
VALERY Pierre, conseiller d'arrondissement.

Aux Electeurs républicains de Bastia

Chers Concitoyens,

Vous allez être appelés le 3 mai à élire une nouvelle municipalité.

Le Parti républicain tout entier, animé du même sentiment de sincère solidarité démocratique, sollicite vos suffrages.

Il vous demande, dans un effort décisif, d'arracher à la Réaction la Mairie de Bastia.

Ce sera une œuvre salutaire et féconde.

Jusqu'à présent notre cité a été privée de toutes les améliorations matérielles et morales qui font la prospérité des villes républicaines.

Uniquement soucieux de donner satisfaction à des intérêts personnels la municipalité certaine a failli à sa mission.

Qu'a-t-elle fait depuis qu'elle est au pouvoir ?

Rien.

Comment a-t-elle appliqué les lois républicaines de progrès et de solidarité sociale ?

Elle les a volontairement ignorées.

Quelle preuve a-t-elle donnée de sa sollicitude pour les classes laborieuses qui ont été particulièrement victimes de son inertie ?

Où sont les grands travaux d'édilité qu'elle aurait dû exécuter ? Où sont les groupes scolaires qu'elle avait à le devoir de construire ?

Dans quel état lamentable ne vat-elle pas cependant laisser les finances municipales ?

Tout est à faire, nous le ferons.

Quant à notre politique, elle se résumera en cette simple formule : Pas d'ennemis à gauche, pas de compromissions à droite.

Citoyens,

Seule une municipalité républicaine, réellement dévouée aux intérêts de la démocratie, peut mener à bien l'œuvre qui reste entière.

Dans ce but tous les Républicains unis sans distinction de nuances, oubliant leurs querelles et leurs rivalités, viennent faire un pressant appel à vos suffrages.

Les intérêts de votre ville sont en vos mains. A vous de décider ; nous comptons sur votre bon sens.

Le 3 mai vous enverrez à l'Hôtel de Ville une municipalité républicaine. Elle réparera les fautes du passé ; elle appellera sur notre cité la bienveillante sollicitude des pouvoirs publics ; — elle placera Bastia au rang qu'elle aurait dû occuper depuis si longtemps.

Et demain, quand cette œuvre sera accomplie, nous pourrons reprendre les uns et les autres notre drapeau, fiers d'avoir rempli le devoir républicain et prêts encore, quand il sera nécessaire, à faire le bloc contre toutes les réactions pour la République !

Vive Bastia !

Vive la République !

Le drame de St-André de Cotone

L'état du blessé Albertini Pierre, qui a été transporté sur un véhicule dans la soirée de samedi, de Saint-André de Cotone à Valle d'Alesani, est toujours très alarmant.

Les projectiles après avoir fracassé l'avant-bras gauche, ont pénétré dans la poitrine, lésant les poumons.

L'autopsie du cadavre d'Albertini Grimaldo a été pratiquée par M. le docteur Ramarconi. Le projectile, après avoir pénétré au-dessus du téton gauche, avait traversé la cage thoracique et perforé l'omoplate droite. L'autre sorte avait été sectionnée. La mort, survenue par hémorragie interne, avait été instantanée.

M. le juge d'instruction Poggiale, qui s'est rendu sur les lieux accompagné de M. Cosa, substitut du procureur de la République, a recueilli la déclaration du blessé Albertini Pierre, qui s'exprimait avec beaucoup de difficulté à cause de ses souffrances.

Le distingué magistrat instructeur a ensuite procédé aux constatations légales et entendu divers témoins.

L'auteur de ces deux crimes, le garde-champêtre Poli Auge-Michel, est toujours en fuite.

Bulletin Financier

Paris 23 avril 1908.

Le marché reste abstentionniste. Le 3 % s'échange à 92 15. Sur les Fonds d'Etat Etranger on est irrégulier. L'Extérieure fait 93 60 ; le Turc 91 70 ; le Russe 5 0/0 1906 ouvert à 98 35 peu faible. Les établissements de Crédit sont inactifs. Le Crédit Lyonnais à 1.175 ; Le Foncier à 720 ; La Société Générale à 660 ; Le Comptoir d'Escompte à 677. Les valeurs industrielles sont calmes avec quelques Chemins Français meilleurs, les empruntés sont calmes. Mines d'Or délaissées.

Il y a de nombreuses interventions sur l'action Mokta-el-Hadid privilégiée à 637. L'action ordinaire cote 345. La rédaction de la concession de cette Cie est évaluée à 21 millions et demi de pesetas en chantons reconnus. Cela pour les couches en exploitation effective. L'action Saint Raphaël Quiquenina cote 37. La Société Générale et la Banque de Paris et des Pays Bas avec la Banque Béarn et Jaquet-Bourdrez offrent au public à 471 75, le 23 courant, 67,500 obligations de 500 frs 5 0/0 de la Cie du chemin de Rosario à Puerto Belgrano (République Argentine).

L'action du Crédit Foncier Mexicain à 323 50 est demandée. Cet établissement limite ses opérations aux prêts hypothécaires particulièrement fructueux au Mexique où l'intérêt des prêts s'élève souvent à plus de 9 0/0. La Laurium Gree se vend à 55. L'obligation 5 0/0 or 1896 de l'Etat de l'Amazone, un des plus prospères du Brésil est fermé à 410. Un intérêt remunérateur et une large prime au remboursement rendent ces titres intéressants.

Les chemins de fer français varient peu.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 avril à 5 heures

Richard Wallace, allégro, — Saiffaick.
Daria, ouverture, — G. Marty.
Valse des Officiers, — de Boucort
Werther, fant., — Massenet.
Le Vieux Médecin, polka, pour hautbois, — Signard.

Le Chef de musique, X. LAUDE.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

M. Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio, adresse la lettre suivante aux électeurs de notre ville.

Ajaccio, le 23 avril 1908.

Mes chers Concitoyens,

Il y a quatre ans le Conseil Municipal que vous avez envoyé à l'Hôtel de Ville à une imposante majorité m'a fait le grand honneur de m'élire Maire de notre Ville.

C'est en cette qualité que j'estime de mon devoir de venir, au nom de mes Collègues et au mien, vous rendre compte du mandat que votre confiance nous a donné et de vous exposer, dans une analyse sommaire, comment nous avons conduit les affaires communales.

Notre première préoccupation a été d'assurer notre Ville d'un service d'eau satisfaisant.

Une ville ne saurait prospérer et s'agrandir, — l'hygiène, la santé publique s'améliorer, sans une distribution abondante d'eau potable et d'eau ménagère.

Tous nos efforts se sont donc portés à solutionner cette question vitale et nous avons la satisfaction d'avoir mené à bien cette tâche.

Le traité que nous avons signé pour céder l'exploitation du canal de la Gravona, créé par Napoléon III, est en cours d'exécution.

Déjà des canalisations nouvelles et suffisantes ont été placées dans toutes nos rues. Avant que la période d'exécution des travaux ne soit écoulée, des bassins seront construits, à 80 mètres d'altitude et assureront de l'eau aux parties les plus élevées de notre Ville lui permettant enfin un nouvel et important développement.

Les travaux de captage de nos sources des eaux potables de Lisa et leur canalisation datent de plus d'un siècle.

C'est Napoléon Ier, notre Immortel Concitoyen, qui en dota sa ville natale.

Mais l'œuvre du temps avait en partie détruit ce bienfait précieux.

Les tuyaux d'amenée des eaux en ville, la plupart en poterie ou en maçonnerie, ne fonctionnaient plus ou fort mal.

L'eau devenait de plus en plus rare. Il était urgent de remédier à cette situation.

Le Conseil Municipal n'a rien négligé pour atteindre ce but, et depuis trois années, la question de la réfection de la canalisation des eaux de Lisa a occupé l'une des premières places parmi nos projets.

Aujourd'hui cette question essentielle est résolue.

Un marché avec la Société des Fonderies de Pont-à-Mousson, l'une des plus importantes de France, nous assure l'exécution des travaux nécessaires, et déjà entrepris depuis plusieurs jours, d'ici la saison d'été prochain.

En outre de la recherche plus complète des eaux, de la réfection en toute de la canalisation de notre Ville sera desservie par un plus grand nombre de bonnes fontaines et largement approvisionnée d'eau pure, saine et fraîche.

En dehors de ces questions importantes votre Conseil Municipal a eu la satisfaction de poursuivre l'exécution de divers projets qui marquent une nouvelle étape de notre Cité vers le progrès

Un Abattoir moderne et définitif a remplacé l'ancien. Il suffit de visiter cet établissement pour juger de son importance et des améliorations qu'il a réalisées.

Nous avons fixé le parcours de la canalisation qui amène l'eau à cet Etablissement, de telle sorte à assurer l'irrigation de toute une vallée de notre territoire, aride jusqu'à ce jour, et de préserver ainsi à l'activité de nos ouvriers des champs de nouvelles et importantes exploitations.

Notre magnifique promenade des Sanguinaires a été remise en bon état.

La ville a dépensé pour cette entreprise une somme importante.

Enfin notre programme de réfection de tous les trottoirs de la ville est presque terminé, et chacun de nos Concitoyens peut apprécier l'utilité de ces travaux qui aident précieusement à l'embellissement de notre ville et à l'assainissement de nos voies publiques.

Quelques-unes des chaussées de nos rues ont été refaites : le cours Grandval, la rue du Maréchal Ornano, la rue Napoléon.

Au budget de cette année figure la dépense nécessaire pour l'empierrement de la rue Fesch qui, selon notre désir, devrait être complètement pavée en granit de porphyre de Vanseo (la dépense considérable de ces travaux se trouvant répartie en deux ou trois exercices).

En dehors de ces questions principales, et de celles d'administration courante, votre Conseil Municipal n'a pas négligé de s'occuper d'autres projets, sans doute moins importants, mais également intéressants.

Notons parmi ceux-ci : la fermeture des Halles aux légumes — l'ouverture d'une rue derrière l'Ospedale de la barrière — l'installation de bancs dans le Square du Quai Napoléon — l'amélioration de l'établissement des Bains et lavoirs — diverses réparations au Théâtre Saint-Gabriel, entre autres la remise à neuf de la voûte de la Salle de spectacle, etc.

Nous avons eu également la satisfaction de voir accepter par l'Etat une transaction que nous lui avions proposée pour le règlement du partage du domaine de Castellaccio et qui assure, dès aujourd'hui, à la Ville la propriété de l'immeuble de St-Antoine et plus de cent hectares de beaux et fertiles territoires, tout en lui réservant le retour éventuel d'une partie des terres cédées pour l'installation de notre Ecole d'Agriculture.

Enfin, aidant de notre mieux à vulgariser les bienfaits de l'instruction, nous nous efforçons de favoriser la création prochaine de diverses écoles professionnelles qui rendront les plus signalés services à notre classe populaire.

Il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire dans notre Ajaccio — aussi personne nous qui a le devoir de vos représentants est d'employer avec prudence et économie les revenus communaux et de travailler à les augmenter, ils ont aussi celui de rechercher dans d'utiles emprunts, dans la conclusion d'importantes affaires communales, les éléments nécessaires à assurer au plus tôt à notre Ville la prospérité que chaque Ajaccien souhaite et est en droit d'attendre.

Votre Conseil municipal n'a cessé d'avoir ces préoccupations.

L'emprunt, dans il a arrêté le projet et qui ne saurait tarder à être utilisé, permettra d'apporter de sérieuses améliorations à notre Ville.

Les contrats que projette et étudie déjà l'Assemblée communale, et qui se rapportent, soit à des entreprises immobilières considérables, soit à la création d'un Casino municipal, soit à l'installation d'un réseau de tramways électriques, soit à la construction d'un hôpital mixte, pourraient, s'ils se concluent favorablement, modifier entièrement et en peu d'années notre pays.

Les représentants que vous allez élire pour quatre années, le 3 mai, devront poursuivre l'examen et la réalisation de ces divers projets et leur activité pourra utilement s'exercer dans ces cas, maintenant surtout qu'elle ne sera plus retenue par des questions primordiales, heureusement solutionnées aujourd'hui.

Ils auront enfin à dépenser tous leurs efforts pour modifier complètement notre Hygiène publique et appliquer le plus efficacement possible la loi de 1902, appuyés qu'ils seront sur le Bureau d'Hygiène de la Ville qui vient à peine de s'organiser.

Nous voilà, mes Chers Concitoyens, sollicités de vous l'honneur d'être chargés de ces devoirs et de tenir de votre confiance le soin et la défense de nos intérêts.

Nous ne doutons pas que, toujours digne de votre sympathie, vous ne nous laissiez encore et plus que jamais, la garde de notre Hôtel de Ville et de tous les souvenirs glorieux qu'il évoque.

Nous y maintiendrons les mêmes traditions de libéralisme, de dignité et d'honneur.

Soucieux du bien public, nous apporterons, comme nous venons de le faire, le meilleur de nous-mêmes à la direction des affaires de la ville ; gardant le sentiment de nos obligations sociales, nous nous efforcerons de continuer à assurer du travail à nos ouvriers, qui ont pu apprécier en diverses circonstances tout notre affectueux dévouement à leur égard.

Ils savent, d'ailleurs, que profondément unis dans les jours heureux ou difficiles, notre démocratie Ajaccienne, quelques soient le sang social et la différence de fortune de ses enfants dont nous nous honorons d'être, n'a jamais formé et ne formera jamais qu'une seule et même famille que rien ne saurait désunir.

Conscients d'avoir rempli tout notre devoir, nous sommes certains que votre confiance ne nous fera pas défaut et que vous continuerez leurs mandats à ceux-là qui, avec un désintéressement absolu, un entier dévouement, n'ont cessé de s'occuper des intérêts et de la prospérité de la Ville et qui, plaçant pas dessus tout le culte du Grand Empereur, le considèrent comme inséparable de l'honneur même de notre glorieux Ajaccio et des doctrines politiques dont doivent se réclamer ses élus.

D. PUGLIESI-CONTI,
Maire d'Ajaccio.

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 763·5. — Température Maxima, 14, 2; Minima, 11, 8.
Pluie : 5 millimètres.
Humidité : 84.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Houleuse.

A l'arrivée

Sont arrivés à Ajaccio : MM. Von Serdre, Von Bulow, Jules Millat et sa dame; Tarrer, M. et Mme Roth, Mme Kaiser, Docteur Demuth, M. et Mme Cerf, docteur Hessel.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrées : La « Golo » capitaine Olivieri, venant de Marseille.

La « Cyrnos » capitaine Merlin, venant de Toulon.

Sorties : La « Cyrnos » pour Propriano et Bonifacio.

La « Golo » pour Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

Léonl Toussaints. — Pacou Jacques. — Cau Joséphine. — Zuccro Marie.

MARIAGES.

Sieur Arthur Alexandre, mécanicien et Pisella Anne-Marie, couturière.

Grossetti Mathieu, boulanger et Ladevèze Rose-Marie.

Balsano Lucien-Jean-Joseph, pêcheur et Ronbaldi Marie.

DÉCÈS

Rocca Marie, 77 ans.
Barette Baptistine, 31 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 1°. A midi 21·5 — 3 heures du soir + 14°. Maxima + 22°. Minima + 21°.
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. A midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. S. léger. Dans l'après-midi, Calme.
Etat du ciel, le matin, Quelques nuages. L'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

M. le Préfet

M. Chastel, préfet de la Corse, est arrivé hier soir, accompagné de M. Nardini, conseiller de préfecture.

M. Falcucci

M. Falcucci, notre sympathique collaborateur, à qui nous avions demandé de prendre des nouvelles du député de Bastia en quittant Paris, est arrivé ce matin dans nos bureaux.

J'ai vu M. Pierangeli, a-t-il dit, samedi dernier, avant de prendre le rapide et je puis affirmer, malgré les propos et insinuations malveillantes qui circulent à Bastia à ce sujet, que ce n'est pas pour son plaisir, qu'il a été contraint tous ces temps-ci d'ajourner son voyage en Corse. Il a été très souffrant et l'oculiste, qui lui soigne l'œil gauche gravement atteint par un courant d'air, consentira à grand'peine à ce qu'il abandonne momentanément son traitement aujourd'hui peut-être demain, et ce sans répondre de la guérison bien entendu.

Depuis environ un mois, en effet, notre député, à qui j'ai rendu de fréquentes visites, est dans l'obligation, bien ennuyeuse vous en conviendrez, de vivre dans une pièce obscure. Toutefois, un mieux sensible s'étant produit vers le milieu de la semaine dernière, je suis convaincu qu'il ne manquera pas d'être à son poste de combat dimanche prochain. C'est ce qu'il m'a du reste déclaré, quand je l'ai quitté. Et je suppose que nous en acceptons tous l'augure...

⁂

Le Kiosque à musique

Le montage de l'armature du superbe kiosque à musique, qui ornera notre place Saint-Nicolas, a commencé ce matin sous la surveillance de notre excellent concitoyen, M. Antoine Agostini, marchand de fer.

Les travaux seront terminés samedi et l'inauguration du kiosque aura lieu dimanche prochain.

⁂

Beaux-Arts

Nous avons appris avec plaisir, que notre jeune compatriote Madrigali, qui fait actuellement son service militaire à Paris, vient d'exposer pour la première fois, au Salon, un paysage des environs de Nice.

Elève du regretté Paul Sain, Madrigali, dont les brillantes aptitudes ne sont un secret pour personne, honore de la sorte le souvenir de son maître.

Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations.

⁂

Marine

Le paiement des délégations pour le 1er trimestre 1908 aura lieu à Bastia à partir du mercredi 29 du courant, de 9 à 10 heures et demie du matin, et de 1 heure et demie à 3 heures et demie du soir.

⁂

Avis

M. le professeur de piano Bastianelli, rappelé à Florence pour affaires indispensables, part lundi prochain, mais il se propose de revenir à Bastia, au commencement du mois d'octobre, et compte s'y fixer définitivement. Il prie les familles qui lui ont manifesté le désir de l'avoir comme professeur de piano et de chant, ou celles qui en auraient l'intention, de bien vouloir s'adresser à son domicile, et s'y inscrire avant le 1er octobre, rue du Nouveau Port, 1 bis, au 3me étage.

⁂

Bonne Pharmacie

A louer ou à gérer, pour cause de décès ; s'adresser à Mme veuve Jean Casalta, à Cervione.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

MANIFESTATION OUVRIÈRE — Les ouvriers dont la corporation n'a pas de Syndicat et qui voudraient faire le 1er mai solidairement avec le C. G. T. sont priés de se faire inscrire au bureau provisoire installé Bar Indépendant, Place du Marché.

Le pouch sera clos à 8 heures du soir dans un local désigné ultérieurement.

Prix de la cotisation : 0.60.

Les adhésions sont reçues jusqu'au jeudi 30 avril.

Le Secrétaire, J. FERRANDI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00230

BOURSE DE PARIS

25 avril — 27 avril.

Rentes de 3 0/0 ancien	96 50	96.50
— de 3 0/0 amortis.	97.30	97.60

ex-coupon.

CALENZANA

AGITATION ÉLECTORALE

Tentative de meurtre

Calenzana, 27 avril.

Au cours d'une manifestation électorale qui a eu lieu, hier, dans notre commune, un coup de fusil a été tiré sur Tarquini François, qui a été blessé à la jambe droite.

D'autres malheurs sont à craindre, si des mesures ne sont pas prises.

Légion d'honneur

Tableaux de Concours pour 1908

Paris, 27 avril.

Le *Journal Officiel* publie les tableaux de concours de la Légion d'honneur pour 1908, concernant l'armée active.

Pour le grade d'Officier :

M. Giannardi, chef de bataillon au 35e d'infanterie ;

M. Goulette, chef d'escadron à la 15e légion ter de gendarmerie ;

M. Pinelli, major du 46e chasseurs ;

M. de Casabianca, médecin principal de 2e classe, à l'hospice mixte d'Avignon.

Pour le grade de Chevalier :

MM.

Maurel, chef de bataillon au 3e d'infanterie ;

Santelli, capitaine au 141e ;

Donati, capitaine au 163e ;

Battistelli, capitaine au 61e ;

Versini, lieutenant au 141e ;

Poli, lieutenant au 141e ;

Angelotti, capitaine au 11e hussards ;

Gasagoe, lieutenant à la 15e légion ter;

Creux, lieutenant à la 15e légion ter ;

Verrier, officier d'administration de 2e classe du service de l'artillerie, détaché à la direction de Bastia.

Blum, officier d'administration de 2e classe du service de l'artillerie, détaché à la direction de Bastia.

EN CHINE

Terrible ouragan

A HAN-KÉOU

Seize vapeurs à la côte

Cent jonques coulées

Morts et blessés

Paris, 27 avril.

On télégraphie de Pékin qu'un ouragan a causé des dégâts considérables aux environs de Han-Kéou.

Plusieurs maisons ont été détruites.

Les communications sont interrompues.

Selon un bruit non confirmé, il y aurait plus de seize navires à la côte.

Le nombre de jonques coulées dépasse la centaine.

Quant au chiffre des morts et des blessés, il est incalculable pour le moment.

MARSEILLE

Les Elections Municipales

Marseille, 27 avril.

La liste du Bloc, de la première section, a paru aujourd'hui.

Aucun Corse ne figure sur cette liste.

M. Saravelli, conseiller général, d'accord avec M. Carnaud, député socialiste unifié de la première circonscription, a formé une nouvelle liste qui sera connue dans la soirée.

Ouverture DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 27 avril.

L'ouverture de la première session des Conseils généraux a eu lieu aujourd'hui.

Aucune dépêche, parvenues au ministère de l'Intérieur, ne relatent aucun incident sérieux.

M. Cruppi, ministre du Commerce, assistait à la séance d'ouverture du Conseil général de la Haute-Garonne.

Bouches-du-Rhône

Marseille, 27 avril.

La première session du Conseil général des Bouches-du-Rhône, s'est ouverte aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi.

M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône, assistait à la séance.

A l'ouverture de la séance, le Conseil a procédé à l'élection de son président par suite du décès de M. Barbier.

M. Antoine Maurel d'Arles a été élu.

PHILIPPEVILLE

UN MAIRE

tué d'un coup de fusil

Philippeville, 27 avril.

A la suite d'une discussion, M. Roux, maire de Caldes-Oliviers, près de Philippeville, a été tué d'un coup de fusil par un indigène.

Le meurtrier a pris la fuite.

L'AUTONOMIE de l'Alsace-Lorraine

Paris, 27 avril.

Les journaux français et allemands continuent à s'occuper de la question d'autonomie de l'Alsace-Lorraine.

Dans les milieux politiques on persiste à affirmer que l'empereur Guillaume profitera de la cérémonie d'inauguration du château de Hohkœnigsbourg pour accomplir cet acte retentissant, qui lui ouvrira les portes de Paris.

EN ANGLETERRE

M. CLÉMENCEAU

aux obsèques

de sir Campbell-Bannerman

Londres, 27 avril.

Aujourd'hui a été célébré, à l'abbaye de Westminster, le service funèbre à la mémoire de Sir Henri Campbell-Bannerman, ex-premier ministre.

Le prince de Galles représentait le roi Edouard VII.

Le Gouvernement français était représenté par M. Clémenceau, président du Conseil des ministres.

Sir Henry Campbell-Bannerman sera enterré, suivant son désir, auprès de sa femme, dans le petit cimetière de Meigle, près du château de Belmont, sa résidence écossaise.

Les Viandes Malsaines

POURSUITES

CONTRE UN CHARCUTIER

de Nancy

Paris, 27 avril.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, vient de déposer une plainte contre un charcutier de Nancy.

L'expertise faite à Paris des saucisses saisies chez ce charcutier, fournisseur de la troupe, a démontré que ces viandes étaient complètement avariées.

SUR LES COTES DU FINISTÈRE

Un Cyclone

A CAMAVET

Cinq navires perdus

Paris, 27 avril.

Un cyclone a dévasté complètement, la nuit dernière, le petit port de Camavet, situé dans la presqu'île du Crozon, entre la rade de Brest et la baie de Douarnenez.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

On parle de cinq navires perdus.

On n'a pas de nouvelles de l'équipage de ces navires.

La désolation est considérable dans toute cette région.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Sur la frontière Algéro-Marocaine

Dispositions prises par le général Vigy

Paris, 27 avril.

Le général Baillaud télégraphie au ministre de la Guerre que le général Vigy a installé dans la région d'El-Ambadj, un commandement d'étapes, et a établi un poste de surveillance à El-Hadjoui, à la jonction des chemins venant de Bou-Anane et de Dou-D'nin.

L'état sanitaire des troupes est excellent.

EN ITALIE

Le Vaisseau-Ecole « Duguay-Trouin »

à Venise

Venise, 24 avril.

Le vaisseau-école *Duguay Trouin*, commandé par le capitaine de vaisseau Adam, est arrivé dans notre port.

Des fêtes brillantes seront offertes aux officiers-élèves de la marine française.

COMPAGNIE MÉRIDIONALE
de Navigation à Vapeur
10, Rue Suffren, 10, Marseille

Service régulier de vapeur
ENTRE
Cette, Marseille et la Corse

La *Marie-Louise* partira de Marseille pour Bastia, le 30 avril ; de Bastia pour Marseille, le 1er mai.
Agence à Bastia, 7, Route du Cap

La Cie Méridionale qui s'est formée dans le but de faciliter les transports maritimes entre le Continent et la Corse, compte sur le concours de tous les Chargeurs Corses pour mener à bonne fin son entreprise.

Le public est assuré d'avance de trouver auprès de la Compagnie à Marseille, et de ses Agents en Corse, en outre des prix réduits, un soin particulier pour les marchandises que l'on voudra bien lui confier.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo

Sciérie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.
Raboterie et Parqueterie mécaniques.
Travaux divers de Menuiserie.
Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.
Construction de Maisons démontables.
Stock de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Sciérie Hollandaise à Francardo.*

AJACCIO
Aux Galeries Ajacciennes
10, Cours Napoléon
SALINI et MARTINI
Propriétaires
ROUBINERIE ET LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CHEMISERIE ET BONNETERIE
Grand assortiment d'articles pour hommes
Occasions exceptionnelles

HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
à côté de la Mairie
à 2 minutes du bateau pour le Continent
ANTOINE Pre ERIL, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES
Huitres et Coquillages
Spécialité de bouillabaise et de langoustes à l'Américaine.
Grands salons pour noces et festins

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE

faire entrer des bulletins autres que ceux qui leur seront remis par votre administration.

Conformément à la demande du préfet, le commissaire du gouvernement, M. Cirasole, a conclu à ce qu'il fût procédé, en séance publique et immédiatement on se limitant à ce fait que le département et les communes qui en relèvent étaient sur la comptabilité et des renseignements et sur l'état même de l'urne, dont encore la matière légale de se rendre compte du mérite de la protestation et de la sincérité des opérations.

Le appel nominal a été ordonné par la section et après qu'il eut été procédé, séance tenante, à l'ouverture de l'urne, à la vérification par le secrétaire, assisté de deux de ses collègues, en présence de la section, de l'avocat du demandeur, du commissaire du gouvernement et des personnes qui se trouvaient dans la salle des séances.

Le dépouillement donna deux voix de majorité à M. Grimaldi sur l'ensemble du mandat et, à la suite du rapport écrit, sur conclusions du rapporteur de faire approuver les élections de l'urne et les bulletins correspondant aux emargements, le commissaire du gouvernement, dans de nouvelles conclusions, a demandé le maintien de la proclamation de M. Grimaldi.

La décision sera rendue incessamment.

Elections du 3 Mai 1908

LISTE DE CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

1er Canton (Terranova)

MARIETTI Ignace, publiciste.
MORELLI André, avocat, juge suppléant au tribunal civil.
MATTEO Joseph, clerc de notaire.
ORSENGA Joseph, propriétaire.
PUGGINELLI Eugène, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, c. s.
RICCI Jean-Antoine, négociant
SANGUINETTI François, maître-maçon.
SARROCCHI Jean-Baptiste, commissionnaire.
TOMASI Beppino, notaire.

2e Canton (Terravecchia)

AJACCIO Joseph, avocat, membre du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste.
ANGELI Pierre, avocat à la Cour d'Appel.
ANGELINI Jules, sous-économe au Lycée.
BRANDIZI Emile négociant.
CASALTA François, publiciste.
CECCOLI Louis, Commis principal des Ponts et Chaussées.
DECORI Charles, conseiller général, c. s.
GHILINI André, négociant
GIACOBBINI Sylvestre.
MARANINCHI Nonce, ouvrier d'art.
MARTIN Antoine-François, employé des Chemins de fer.
OLIVESI Philippe, propriétaire.
PIERANGELI Henri, député.
RAMELLI Louis, conseiller général, c. s.
ROMAGNOLI Alfred, horloger-mécanicien.
STRETTI Toussaint, c. s.
SUSINI Baptiste, représentant de commerce.
VALERY Pierre, conseiller d'arrondissement.

Aux Electeurs républicains de Bastia

Chers Concitoyens,

Vous allez être appelés le 3 mai à élire une nouvelle municipalité.

Le Parti républicain tout entier, en dans un même sentiment de sincère solidarité d'union républicaine, soutient vos suffrages.

Il vous demande, dans un effort décisif, d'arracher à la réaction la Mairie de Bastia.

Ce sera une œuvre salutaire et féconde.

Jusqu'à présent notre cité a été privée de toutes les améliorations matérielles et morales qui font la prospérité de villes républicaines.

Uniquement soucieux de donner satisfaction à des intérêts personnels, la municipalité sortante a failli à sa mission.

Qu'a-t-elle fait depuis qu'elle est au pouvoir ?

Rien.

Comment-a-t-elle appliqué les lois républicaines de progrès et de solidarité sociale ?

Elle les a volontairement ignorées.

Quelle preuve a-t-elle donnée de sa sollicitude pour les classes laborieuses qui ont été particulièrement victimes de son inertie ?

Où sont les grands travaux d'édilité qu'elle aurait dû exécuter ? Où sont les groupes scolaires qu'elle avait à le devoir de construire ?

Dans quel état lamentable ne vat-elle pas cependant laisser les finances municipales ?

Tout est à faire, nous le ferons.

Quant à notre politique, elle se résumera en cette simple formule : Pas d'ennemis à gauche, pas de compromissions à droite.

Citoyens,

Seule une municipalité républicaine, réellement dévouée aux intérêts de la démocratie, peut mener à bien l'œuvre qui reste entière.

Dans ce but tous les Républicains unis sans distinction de nuances, oubliant leurs querelles et leurs rivalités, viennent faire un pressant appel à vos suffrages.

Les intérêts de votre ville sont en vos mains. A vous de décider ; nous comptons sur votre bon sens.

Le 3 mai vous enverrez à l'Hôtel de Ville une municipalité républicaine. Elle réparera les fautes du passé ; elle appellera sur notre cité la bienveillante sollicitude des pouvoirs publics ; — elle placera Bastia au rang qu'elle aurait dû occuper depuis si longtemps.

Et demain, quand cette œuvre sera accomplie, nous pourrons reprendre les uns et les autres notre drapeau, fiers d'avoir rempli le devoir républicain et prêts encore, quand il sera nécessaire, à faire le bloc contre toutes les réactions pour la République !

Vive Bastia !

Vive la République !

Le drame de St-André de Cotone

L'état du blessé Albertini Pierre, qui a été transporté sur un véhicule dans la soirée de samedi, de Saint-André de Cotone à Valle d'Alesani, est toujours très alarmant.

Les projectiles après avoir fracassé l'avant-bras gauche, ont pénétré dans la poitrine, lésant les poumons.

L'autopsie du cadavre d'Albertini Grimaldo a été pratiquée par M. le docteur Ramaroni. Le projectile, après avoir pénétré au-dessous du téton gauche, avait traversé la cage thoracique et perforé l'omoplate droite. L'artère aorte avait été sectionnée. La mort, survenue par hémorragie interne, avait été instantanée.

M. le juge d'instruction Poggiale, qui s'est rendu sur les lieux accompagné de M. Cova, substitut du procureur de la République, a recueilli la déclaration du blessé Albertini Pier e, qui s'exprimait avec beaucoup de difficulté à cause de ses souffrances.

Le distingué magistrat instructeur a en outre procédé aux constatations légales et entendu divers témoins.

L'auteur de ces deux crimes, le garde-champêtre Poli Ange-Michel, est toujours en fuite.

Bulletin Financier

Paris 23 avril 1908.

Le marché reste abstentionniste. Le 3 0/0 s'ouvre à 96 45. Sur les Fonds d'Etat étrangers on note irrégulier. L'Extérieur finit 93 65 ; le Turc 91 75 ; le Russe 5 0/0 93 6 ainsi que 93 25 pour la bille. Les établissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Lyonnais à 1,475 ; Le Foncier à 728 ; La Société Générale à 660 ; La Compagnie d'Assurances à 677. Les valeurs industrielles et de traction sont sans affaires. Cuivre et Or demandés.

Il y a de nombreuses demandes sur Panama Stakewise privilégié à 637. L'action ordinaire note 345. La rente de la concession de canal Gz est évaluée à 21 ans. Tous et demi de poudre en chargeant

Comment-a-t-elle appliqué les lois républicaines de progrès et de solidarité sociale ?

Elle les a volontairement ignorées.

Quelle preuve a-t-elle donnée de sa sollicitude pour les classes laborieuses qui ont été particulièrement victimes de son inertie ?

Où sont les grands travaux d'édilité qu'elle aurait dû exécuter ? Où sont les groupes scolaires qu'elle avait à le devoir de construire ?

Dans quel état lamentable ne vat-elle pas cependant laisser les finances municipales ?

Tout est à faire, nous le ferons.

Quant à notre politique, elle se résumera en cette simple formule : Pas d'ennemis à gauche, pas de compromissions à droite.

Citoyens,

Seule une municipalité républicaine, réellement dévouée aux intérêts de la démocratie, peut mener à bien l'œuvre qui reste entière.

Dans ce but tous les Républicains unis sans distinction de nuances, oubliant leurs querelles et leurs rivalités, viennent faire un pressant appel à vos suffrages.

Les intérêts de votre ville sont en vos mains. A vous de décider ; nous comptons sur votre bon sens.

Le 3 mai vous enverrez à l'Hôtel de Ville une municipalité républicaine. Elle réparera les fautes du passé ; elle appellera sur notre cité la bienveillante sollicitude des pouvoirs publics ; — elle placera Bastia au rang qu'elle aurait dû occuper depuis si longtemps.

Et demain, quand cette œuvre sera accomplie, nous pourrons reprendre les uns et les autres notre drapeau, fiers d'avoir rempli le devoir républicain et prêts encore, quand il sera nécessaire, à faire le bloc contre toutes les réactions pour la République !

Vive Bastia !

Vive la République !

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 avril à 3 heures

Richard Wallace, allégro,	Sellélaick.
Daris, ouverture,	G. Marty.
Valse des Officiers,	de Boutort
Werther, fant.,	Massenet.
Le Vieux Moulrier, polka, pour hautbois,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAUNOIS.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

M. Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio, adresse la lettre suivante aux électeurs de notre ville.

Ajaccio, le 23 avril 1908.

Mes chers Concitoyens,

Il y a quatre ans le Conseil Municipal que vous avez envoyé à l'Hôtel de Ville a une imposante majorité m'a fait le grand honneur de m'élire Maire de notre Ville.

C'est ce cette qualité que j'estime de mon devoir de venir, au nom de mes Collègues et au mien, vous rendre compte du mandat que votre confiance nous a donné et de vous exposer, dans une analyse sommaire, comment nous avons conduit les affaires communales.

Notre première préoccupation a été d'assurer notre Ville d'un service d'eau satisfaisant.

Une ville ne saurait prospérer et s'agrandir, — l'hygiène, la santé publique s'améliorer, sans une distribution abondante d'eau potable et d'eau ménagère.

Tous nos efforts se sont donc portés à solutionner cette question vitale et nous avons la satisfaction d'avoir mené à bien cette tâche.

Le traité que nous avons signé pour céder l'exploitation du canal de la Gravona, créé par Napoléon III, est en cours d'exécution.

Déjà des canalisations nouvelles et suffisantes ont été placées dans toutes nos rues. Avant que la période d'exécution des travaux ne soit écoulée, des bassins seront construits, à 80 mètres d'altitude et assureront de l'eau aux parties les plus élevées de notre Ville lui permettant enfin un nouvel et important développement.

Les travaux de captage de nos sources des eaux potables de Lisa et leur canalisation datent de plus d'un siècle.

C'est Napoléon Ier, notre Immortel Concitoyen, qui en dota sa ville natale.

Mais l'œuvre du temps avait eu parfois détruit ce bienfait précieux.

Les tuyaux d'amenée des eaux en ville, la plupart en poterie ou en maçonnerie, ne fonctionnaient plus ou fort mal.

L'eau devenait de plus en plus rare. Il était urgent de remédier à cette situation.

Le Conseil Municipal n'a rien négligé pour atteindre ce but, et depuis trois années, la question de la réfection de la canalisation des eaux de Lisa a occupé l'une des premières places parmi ses projets.

Aujourd'hui cette question essentielle est résolue.

Un marché avec la Société des Fonderies de Pont-à-Mousson, l'une des plus importantes de France, nous assure l'exécution des travaux nécessaires, et déjà entreprise depuis plusieurs jours, d'ici la saison d'été prochain.

En outre de la recherche plus complète des eaux, à la réfection en fonte de la canalisation de notre Ville sera desservie par un plus grand nombre de bornes fontaines et largement approvisionnée d'eau pure, saine et fraîche.

En dehors de ces questions importantes votre Conseil Municipal a eu la satisfaction de poursuivre l'exécution de divers projets qui marquent une nouvelle étape de notre Cité vers le progrès

Un Abattoir moderne et définitif a remplacé l'ancien. Il suffit de visiter cet établissement pour juger de son importance et des améliorations qu'il a réalisées.

Nous avons fixé le parcours de la canalisation qui amène l'eau à cet Etablissement, de telle sorte à assurer l'irrigation de toute une vallée de notre territoire, aride jusqu'à ce jour, et de réserver ainsi à l'activité de nos ouvriers des champs de nouvelles et importantes exploitations.

Notre magnifique promenade des Sanguinaires a été remise en bon état.

La ville a déposé pour cette entreprise une somme importante.

Enfin notre programme de réfection de tous les trottoirs de la ville est presque terminé, et chacun de nos Concitoyens peut apprécier l'utilité de ces travaux qui aident précieusement à l'embellissement de notre ville et à l'assainissement de nos voies publiques.

Quelques-unes des chaussées de nos rues ont été refaites : le cours Grandval, la rue du Maréchal Orasso, la rue Napoléon.

Au budget de cette année figure la dépense nécessaire pour l'empierrement de la rue Fesch qui, selon notre désir, devrait être complètement pavée en granit de porphyre du Vonano (la dépense considérable de ces travaux se trouvant répartie en deux ou trois exercices).

En dehors de ces questions principales, et de celles d'administration courante, votre Conseil Municipal n'a pas négligé de s'occuper d'autres projets, sans doute moins importants, mais également intéressants.

Notons parmi ceux-ci : la fermeture des Halles aux légumes — l'ouverture d'une rue derrière l'Ouvroi de la barrière — l'installation de bancs dans le Square du Quai Napoléon — l'amélioration de l'établissement des Bains et lavoirs — diverses réparations au Théâtre S.-Gabriel, entre autres la remise à neuf de la voûte de la Salle de spectacle, etc.

Nous avons eu également la satisfaction de voir accepter par l'Etat une transaction que nous lui avions proposée pour le règlement du partage du domaine de Castellaccio et qui assure, dès aujourd'hui, à la Ville la propriété du l'immeuble de St-Antoine et plus de cent hectares de beaux et fertiles terrains, tout en lui réservant le recours éventuel d'une partie des terres cédées pour l'installation de notre Ecole d'Agriculture.

Enfin, aidant de notre mieux à vulgariser les bienfaits de l'instruction, nous nous efforçons de favoriser la création prochaine de diverses écoles professionnelles qui rendront les plus signalés services à notre classe populaire.

Il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire dans notre Ajaccio — aussi personnellement que si le devoir de vos représentants est d'employer avec prudence et économie les revenus communaux et de travailler à les augmenter, ils ont aussi celui de rechercher dans d'utiles emprunts, dans la conclusion d'importantes affaires communales, les éléments nécessaires à assurer au plus tôt à notre Ville la prospérité que chaque Ajaccien souhaite et est en droit d'attendre.

Votre Conseil municipal n'a cessé d'avoir ces préoccupations.

L'emprunt, dont il a arrêté le projet et qui ne saurait tarder à être utilisé, permettra d'apporter de sérieuses améliorations à notre Ville.

Les contrats que projette et étudie déjà l'Assemblée communale, et qui se rapportent, soit à des entreprises immobilières considérables, soit à la création d'un Casino municipal, soit à l'installation d'un réseau de tramways électriques, soit à la construction d'un hôpital mixte, pourraient, s'ils se concluent favorablement, modifier entièrement et en peu d'années notre pays.

Les représentants que vous allez élire pour quatre années, le 3 mai, devront poursuivre l'examen et la réalisation de ces divers projets et leur activité pourra utilement s'exercer dans ce sens, maintenant surtout qu'elle ne sera plus retenue par des questions primordiales, heureusement solutionnées aujourd'hui.

Ils auront enfin à dépenser tous leurs efforts pour modifier complètement notre législation publique et appliquer le plus efficacement possible la loi de 1902, appuyés qu'ils seront sur le Bureau d'Hygiène de la Ville qui vient à peine de s'organiser.

Nous voulons, mes Chers Concitoyens, solliciter de vous l'honneur d'être chargés de ces devoirs et de tenir de votre confiance le soin et la défense de ces intérêts.

Nous ne doutons pas que, toujours dignes de votre sympathie, vous ne nous laissiez encore et plus que jamais, la garde de notre Hôtel de Ville et de tous les souvenirs glorieux qu'il évoque.

Nous y maintiendrons les mêmes traditions de libéralisme, de dignité et d'honneur.

Soucieux du bien public, nous apporterons, comme nous venons de le faire, le meilleur de nous-mêmes à la direction des affaires de la ville ; gardant le sentiment de nos obligations sociales, nous nous efforcerons de continuer à assurer du travail à nos ouvriers, qui ont pu apprécier en diverses circonstances tout notre affectueux dévouement à leur égard.

Ils savent, d'ailleurs, que profondément unis dans les jours heureux ou difficiles, notre démocratie Ajaccienne, quelques soient le sang social et la différence de fortune de ses enfants dont nous nous honorons d'être, n'a jamais formé et ne formera jamais qu'une seule et même famille que rien ne saurait désunir.

Conscients d'avoir rempli tout notre devoir, nous comptons certains que votre confiance ne nous fera pas défaut et que vous continuerez leurs mandats à ceux-là qui, avec un désintéressement absolu, un entier dévouement, n'ont cessé de s'occuper des intérêts et de la prospérité de la Ville et qui, n'ayant pas dessus tout le culte du Grand Empereur, la considèrent comme inséparable de l'honneur même de notre glorieux Ajaccio et des doctrines politiques dont doivent se réclamer ses élus.

D. FUGLIESI-CONTI,
Maire d'Ajaccio.

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 763·5. — Température Maxima, 14, 2e Minima, 11, 8.
Pluie : 5 millimètres.
Humidité : 64.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Houleuse.

A l'arrivée

Sont arrivés à Ajaccio MM. Von Sardorf, Von Bulow, Jules Millet et sa dame ; Tarre, M. et Mme Roth, Mme Kaiser, Docteur Demuth, M. et Mme Cerf, docteur Hessel.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrées : Le « Golo » capitaine Olivieri, venant de Marseille.

Le « Cyrnos » capitaine Merlin, venant de Toulon.

Sorties : Le « Cyrnos » pour Propriano et Bonifacio.

Le « Golo » pour Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

Leoni Toussainte. — Paone Jacques. — Can Joséphine. — Zicavo Marie.

MARIAGES.

Siaro Arthur Alexandre, mécanicien et Piselle Anne-Marie, couturière.

Grossetti Mathieu, boulanger et Ladevèze Rose-Marie.

Balsano Lucien-Jean-Joseph, pêcheur et Rombaldi Marie.

DÉCÈS

Rocca Marie, 77 ans.
Barette Baptistine, 31 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre : 7 heures du matin + 1°, à midi 21 5 — 9 heures du soir + 14°. Maxima + 22°. Minima + 21°.

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm. 7mi. — Dans la matinée, S. E. léger. Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel, le matin, Quelques nuages, l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

M. le Préfet

M. Chaleil, préfet de la Corse, est arrivé hier soir, accompagné de M. Nardini, conseiller de préfecture.

M. Falcucci

M. Falcucci, notre sympathique collaborateur, à qui nous avions demandé de prendre des nouvelles du député de Bastia en quittant Paris, est arrivé ce matin dans nos bureaux.

J'ai vu M. Pierangeli, a-t-il dit, samedi dernier, avant de prendre le rapide et je puis affirmer, malgré les propos et insinuations malveillantes qui circulent à Bastia à ce sujet, que ce n'est pas pour son plaisir, qu'il a été contraint tous ces temps-ci d'ajourner son voyage en Corse. Il a été très souffrant et l'oculiste, qui lui soigne l'œil gauche gravement atteint par un courant d'air, consentira à grand'peine à ce qu'il abandonne momentanément son traitement aujourd'hui peut-être demain, et ce sans répondre de la guérison bien entendu.

Depuis environ un mois, en effet, notre député, à qui j'ai rendu de fréquentes visites, est dans l'obligation, bien ennuyeuse vous en conviendrez, de vivre dans une pièce obscure. Toutefois, un mieux sensible s'étant produit vers la mi-lieu de la semaine dernière, je suis convaincu qu'il ne manquera pas d'être à son poste de combat dimanche prochain. C'est ce qu'il m'a du reste déclaré, quand je l'ai quitté. Et je suppose que nous en acceptons tous l'augure...

⁂

Le Kiosque à musique

Le montage de l'armature du superbe kiosque à musique, qui ornera notre place Saint-Nicolas, a commencé ce matin sous la surveillance de notre excellent concitoyen, M. Antoine Agostini, marchand de fer.

Les travaux seront terminés samedi et l'inauguration du kiosque aura lieu dimanche prochain.

⁂

Beaux-Arts

Nous avons appris avec plaisir, que notre jeune compatriote Madrigali, qui fait actuellement son service militaire à Paris, vient d'exposer pour la première fois, au Salon, un paysage des environs de Nice.

Elève du regretté Paul Sain, Madrigali, dont les brillantes aptitudes ne sont un secret pour personne, honore de la sorte le souvenir de son maître.

Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations.

⁂

Marine

Le paiement des délégations pour le 1er trimestre 1908 aura lieu à Bastia à partir de mercredi 29 du courant, de 9 à 10 heures et demie du matin, et de 1 heure et demie à 3 heures et demie du soir.

⁂

Avis

M. le professeur de piano Bastianelli, rappelé à Florence pour affaires indispensables, part lundi prochain, mais il se propose de revenir à Bastia, au commencement du mois d'octobre, et compte s'y fixer définitivement. Il prie les familles qui lui ont manifesté le désir de l'avoir comme professeur de piano et de chant, ou celles qui en auraient l'intention, de bien vouloir s'adresser à son domicile, et s'y inscrire avant le 1er octobre, rue du Nouveau Port, 1 bis, au 3me étage.

⁂

Bonne Pharmacie

A louer ou à gérer, pour cause de décès ; s'adresser à Mme veuve Jean Casalta, à Cervione.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

MANIFESTATION CUVRIÈRE — Les ouvriers dont la composition n'a pas du Syndicat et qui voudraient faire le fer mat solidair ment avec la C. G. T. sont priés de se faire inscrire au bureau provisoire installé Bar Indépendant, Place du Marché.

Le punch aura lieu à 8 heures du soir dans un local désigné ultérieurement.

Prix de la cotisation : 0.60.

Les adhésions sont reçues jusqu'au jeudi 30 avril.

Le Secrétaire, J. FERRANDI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00230

BOURSE DE PARIS

25 avril — 27 avril.

Rentes de 3 0/0 anciens	96 50	96 50
— de 3 0/0 amortis.	97.30	97.60

ex-coupon.

CALENZANA
AGITATION ÉLECTORALE

Tentative de meurtre

Calenzana, 27 avril.

Au cours d'une manifestation électorale qui a eu lieu, hier, dans notre commune, un coup de fusil a été tiré sur Tarquini François, qui a été blessé à la jambe droite.

D'autres malheurs sont à craindre, si des mesures ne sont pas prises.

Légion d'honneur

Tableaux de Concours pour 1908

Paris, 27 avril.

Le *Journal Officiel* publie les tableaux de concours de la Légion d'honneur pour 1908, concernant l'armée active.

Pour le grade d'Officier :

M. Gannardi, chef de bataillon au 35e d'infanterie ;

M. Gaubette, chef d'escadron à la 15e légion ter de gendarmerie ;

M. Pinelli, major du 46e chasseurs ;

M. de Casabianca, médecin principal de 2e classe, à l'hospice mixte d'Avignon.

Pour le grade de Chevalier :

MM.

Maurel, chef de bataillon au 3e d'infanterie ;

Santelli, capitaine au 141e ;

Donati, capitaine au 163e ;

Batistelli, capitaine au 61e ;

Verrini, lieutenant au 141e ;

Poli, lieutenant au 141e ;

Angelotti, capitaine au 11e hussards ;

Gazague, lieutenant à la 15e légion ter ;

Ceux, lieutenant à la 15e légion ter ;

Verrier, officier d'administration de 2e classe du service de l'artillerie, détaché à la direction de Bastia.

Bum, officier d'administration de 2e classe du service de l'artillerie, détaché à la direction de Bastia.

EN CHINE
Terrible ouragan
A HAN-KÉOU

Seize vapeurs à la côte

Cent jonques coulées

Morts et blessés

Paris, 27 avril.

On télégraphie de Pékin qu'un ouragan a causé des dégâts considérables aux environs de Han-Kéou.

Plusieurs maisons ont été détruites.

Les communications sont interrompues.

Selon un bruit non confirmé, il y aurait plus de seize navires à la côte.

Le nombre de jonques coulées dépasse la centaine.

Quant au chiffre des morts et des blessés, il est incalculable pour le moment.

MARSEILLE
Les Elections Municipales

Marseille, 27 avril.

La liste du Bloc, de la première section, a paru aujourd'hui.

Aucun Corse ne figure sur cette liste.

M. Saravelli, conseiller général, d'accord avec M. Carnaud, député socialiste unifié de la première circonscription, a formé une nouvelle liste qui sera connue dans la soirée.

Ouverture
DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 27 avril.

L'ouverture de la première session des Conseils généraux a eu lieu aujourd'hui.

Les dépêches, parvenues au ministère de l'Intérieur, ne relatent aucun incident sérieux.

M. Cruppi, ministre du Commerce, assistait à la séance d'ouverture du Conseil général de la Haute-Garonne.

Bouches-du-Rhône

Marseille, 27 avril.

La première session du Conseil général des Bouches-du-Rhône, s'est ouverte aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi.

M. Mestier, préfet des Bouches-du-Rhône, assistait à la séance.

A l'ouverture de la séance, le Conseil a procédé à l'élection de son président par suite du décès de M. Barbier.

M. Antoine Maurel d'Arles a été élu.

PHILIPPEVILLE
UN MAIRE
tué d'un coup de fusil

Philippeville, 27 avril.

A la suite d'une discussion, M. Roux, maire de Caldes-Oliviers, près de Philippeville, a été tué d'un coup de fusil par un indigène.

Le meurtrier a pris la fuite.

L'AUTONOMIE
de l'Alsace-Lorraine

Paris, 27 avril.

Les journaux français et allemands continuent à s'occuper de la question d'autonomie de l'Alsace-Lorraine.

Dans les milieux politiques on persiste à affirmer que l'empereur Guillaume profitera de la cérémonie d'inauguration du château de Hohkœnigsbourg pour accomplir cet acte retentissant, qui lui ouvrira les portes de Paris.

EN ANGLETERRE
M. CLÉMENCEAU
aux obsèques
de sir Campbell-Bannerman

Londres, 27 avril.

Aujourd'hui a été célébré, à l'abbaye de Westminster, le service funèbre à la mémoire de Sir Henri Campbell-Bannerman, ex-premier ministre.

Le prince de Galles représentait le roi Edouard VII.

Le Gouvernement français était représenté par M. Clémenceau, président du Conseil des ministres.

Sir Henry Campbell-Bannerman sera enterré, suivant son désir, auprès de sa femme, dans le petit cimetière de Meigle, près du château de Belmont, sa résidence écossaise.

Les Viandes Malsaines

POURSUITES
CONTRE UN CHARCUTIER
de Nancy

Paris, 27 avril.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, vient de déposer une plainte contre un charcutier de Nancy.

L'expertise faite à Paris des saucisses saisies chez ce charcutier, fournisseur de la troupe, a démontré que ces viandes étaient complètement avariées.

SUR LES COTES DU FINISTÈRE
Un Cyclone
A CAMAVET
Cinq navires perdus

Paris, 27 avril.

Un cyclone a dévasté complètement, la nuit dernière, le petit port de Camavet, situé dans la presqu'île du Crozon, entre la rade de Brest et la baie de Douarnenez.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

On parle de cinq navires perdus.

On n'a pas de nouvelles de l'équipage de ces navires.

La désolation est considérable dans toute cette région.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
Sur la frontière Algéro-Marocaine

Dispositions prises par le général Vigy

Paris, 27 avril.

Le général Baillaud télégraphie au ministre de la Guerre que le général Vigy a installé dans la région d'El-Ambadj, un commandement d'étapes, et a établi un poste de surveillance à El-Hadjoui, à la jonction des chemins venant de Bou-Anane et de Dou-D'nin.

L'état sanitaire des troupes est excellent.

EN ITALIE
Le Vaisseau-Ecole
« Duguay-Trouin »
à Venise

Venise, 24 avril.

Le vaisseau-école *Duguay Trouin*, commandé par le capitaine de vaisseau Adam, est arrivé dans notre port.

Des fêtes brillantes seront offertes aux officiers-élèves de la marine française.

COMPAGNIE MÉRIDIONALE
de Navigation à Vapeur
10, Rue Saffren, 10, Marseille

Service régulier de vapeur
ENTRE
Cette, Marseille et la Corse

La *Marie-Louise* partira de Marseille pour Bastia, le 30 avril ; de Bastia pour Marseille, le 1er mai.

Agence à Bastia, 7, Route du Cap

La Cie Méridionale qui s'est formée dans le but de faciliter les transports maritimes entre le Continent et la Corse, compte sur le concours de tous les Chargeurs Corses pour mener à bonne fin son entreprise.

Le public est assuré d'avance de trouver auprès de la Compagnie à Marseille, et de ses Agents en Corse, en outre des prix réduits, un soin particulier pour les marchandises que l'on voudra bien lui confier.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Sciage de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

AJACCIO
Aux Galeries Ajacciennes

10, Cours Napoléon

SALINI et MARTINI
Propriétaires

Rouennerie et Lingerie
Mercerie
Chaussures
Parfumerie et Bonneterie

Grand assortiment d'articles pour hommes

Occasions exceptionnelles

HOTEL DES PALMIERS
(Ancien Hôtel de la Marine)
A côté de la Mairie
A 2 minutes du bateau pour le Continent
ANTOINE Pe ERI, propriétaire
2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaisse et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la vessie et de l'énergie, de fatigue et troubles nerveux, avec Mal de Tête persistant, grande impression-nabilité, douleurs dans le dos, prématurée, etc., sont priées de s'adresser à M. C. GAYET, à CADIOT (Aude), qui enverra gratis le moyen de se guérir rapidement.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER
HUNYADI JANOS
UN VERRE À JEUN PURGE AGRÉABLEMENT

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** auquel doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous cœur, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de faiblesse et d'affaiblissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.
FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
PHARMACIE VITERBINE, 19, Rue Vivienne, Paris.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et adresse d'un premier, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 53, rue Stephenson, Paris.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Couperose, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gerçures vives, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancer ne, Cancer, Kist-s, Goitres, Taches, Plaies se propagent avec éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières minérales ! Il avisé pour la brièveté de cette annonce.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
Sous la Garantie de l'État et la Surveillance de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Année internationale où aura lieu le tirage de 1907)
375,000 francs de lots
Gros Lot : **100.000** fr.
et Cent neuf autres lots exposés
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Grand tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS...
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Real Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 119 — MERCREDI 29 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (la page), 0.75 — Départements, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00231

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 33 m. — **Coucher,** 6 h. 27 s.
Dernier quart., le 33. — **Nouv. Lune,** le 30
Fête du Demain : Sainte Catherine.

28 AVRIL

Les Machines Volantes

On avait coutume de dire au siècle dernier, que le progrès marchait à pas de géant. Mais, le progrès a maintenant des ailes et l'homme vole avec lui de triomphe en triomphe. Le fragile, « roseau pensant » n'est plus astreint à subir l'ombre orgueilleuse des chênes, il poursuit sa magnifique envolée en plein ciel, il défie le vent et les orages.

L'an dernier, Santos-Dumont parcourait en l'air, à l'aide d'un aéroplane, une distance de 220 mètres. Il y a quelques mois, Henri Farman franchissait 771 mètres. Et voici que Delagrange, à son premier essai, vient de parcourir quatre kilomètres en 7 minutes ! Il est à présumer que ces admirables inventeurs ne s'arrêteront pas en si bon chemin ; bientôt, peut-être, volerons-nous dans les airs avec autant de facilité que nous rampons sur la terre !

Il y a seulement quelques années, on disait couramment que le problème de la lévitation humaine était insoluble, et déjà c'est un nouveau champ de bataille qui est ouvert aux rivalités des hommes ; l'espace infini s'entr'ouve devant la persévérance de ceux qui ont eu la foi en la science.

Que diraient-ils aujourd'hui, les premiers pionniers de cette conquête de l'air, s'ils voyaient où nous en sommes et s'ils connaissaient notre espoir, eux qui moururent déçus et bien souvent victimes de leur audace !

Que dirait-il cet excellent abbé Desforges, inventeur trop célèbre d'un « vaisseau aérien muni d'ailes, » qui ne réussit qu'à le couvrir de ridicule. C'était en 1772. Au dire de l'inventeur, la machine volante devait franchir 36.000 lieues en quatre mois. L'expérience fut tentée un beau dimanche de printemps, à Etampes, et toute la Cour, tout ce que l'époque comptait de badauds s'y transporta ; il y eut, disent les chroniqueurs, affluence extraordinaire, mais hélas ! le « vaisseau » ne se déplaça pas d'un seul millimètre !

Actuellement la conquête de l'air est disputée entre deux grandes catégories de savants : les partisans du *plus lourd que l'air* et ceux du *plus léger que l'air*.

Le *plus léger que l'air* est le ballon, qui, rendu dirigeable à la suite des travaux de Santos-Dumont, Lebaudy, de la Vaulx, et tant d'autres, a été adapté à la défense nationale.

Les partisans du *plus lourd que l'air* se partagent eux-mêmes en trois catégories :

1°. Les orthoptères : ce sont des instruments qui imitent les oiseaux. La première idée qui devait venir à l'homme était de transformer ses bras en ailes au moyen de plumes ou de surfaces analogues ; mais on finit par comprendre que notre force musculaire et en particulier celle de nos épaules, est, proportionnellement à notre poids, beaucoup plus faible que celle des animaux et notamment que celle des ailes des volatiles. Dans cette branche aucun résultat, jusqu'ici, n'est digne d'être signalé.

2°. Les hélicoptères : ce sont des instruments dans lesquels le mouvement ascensionnel est demandé à une ou plusieurs hélices à axe verticale, mordant en quelque sorte l'air de bas en haut. Tout le monde connaît les petits jouets à ressort de caoutchouc qui s'envolent en tournant ; ils sont basés sur ce principe ; mais ils n'enlèvent que leur propre poids, extrêmement faible, et retombent au bout de quelques instants, dès que le caoutchouc est détordu.

Très nombreux sont les appareils de ce genre expérimenté ; on a pu constater que l'hélice mue par les moteurs légers actuels, donne une force ascensionnelle importante, mais, hélas, insuffisante encore pour soulever à la fois un homme et le moteur. Toutefois, le calcul a montré qu'avec eux qu'on est arrivé à construire ces temps derniers le problème est presque soluble.

M. Santos-Dumont, au début de l'année dernière, a construit un grand hélicophère, qui, mal conditionné, n'a donné aux essais aucun résultat, et a dû être abandonné.

3°. Enfin, les aéroplanes reposent sur le principe du cerf-volant qui se soutient en l'air grâce à l'action du vent glissant sur ses surfaces obliques. Maintenu par sa corde, le cerf volant ne peut céder à la force du vent, qui ne pouvant l'entraîner, le soulève. L'aéroplane, lui, ne sera pas maintenu par une corde ; au lieu que ce soit le vent qui vienne au-devant de lui c'est lui qui ira au-devant de l'air, poussé par une hélice mue par un moteur. Les surfaces planes obliques qu'il contiendra glisseront en quelque sorte sur l'air de bas en haut.

On conçoit que lorsqu'on sera arrivé à établir des appareils de ce genre fonctionnant bien, on obtiendra beaucoup plus de vitesse pour la même dépense, qu'avec les autres sortes d'aviation, car seule, ils utiliseront pour leur équilibre cette résistance de l'air.

Tel est le principe des aéroplanes les plus récents et qui viennent de donner de si probants résultats.

Maintenant, la question est trop avancée pour ne pas progresser rapidement, et nous pouvons nous attendre à quelque sensationnelle révélation dans peu de temps. Qui conservera la suprématie de l'air, sera-ce l'aéroplane ou bien le dirigeable ?

J. SOLEIL.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

LE NOUVEAU PORT

Ami lecteur, voulez vous que je vous entretienne un instant du Nouveau Port de Bastia et de ses accessoires ? Eh le faisant, je crois m'être aperçu que je rentre dans vos vues. N'est-il pas vrai en effet, qu'aux jours de fête et de beau temps, toute la population Bastiaise, sans distinction de classe, se porte alternativement sur la jetée et les quais Saint-Nicolas.

Je veux bien admettre que dans cette foule humaine qui prend plaisir à gurnir le périmètre du port en gaies d'ornementation vivante et parlante, il y ait des gens dont l'unique préoccupation consiste à prendre un bain de soleil ou à admirer les mollets de la voisine qui voisine leur cour. J'admets que la promenade des quais attire aussi les curieux et qu'elle convienne tout aussi bien aux observateurs qu'à ceux qui ne le sont pas. Mais il est un fait qui ne saurait échapper à l'œil le moins investigateur, c'est que le gros de nos promeneurs et promeneuses fréquente les quais, non pour leur beauté matérielle qui a toutefois sa valeur, mais bien pour se rendre compte du degré d'avancement des travaux qui s'y exécutent pour observer les petites merveilles de la science dont l'application fait revivre non-seulement les théories apportées de nos lycées et collèges, mais encore ces résultats tangibles que l'on nous doit devoir en découler et dont nous étions loin de nous faire une idée aussi exacte.

Et il est hors de doute que tous les théoriciens, ceux surtout qui appartiennent au monde scientifique, visitent les chantiers de construction de M. Nurac colli, dans la pensée d'observer quelque phénomène nouveau, quelque corollaire inconnu qui viendrait s'ajouter au programme des découvertes ere glaciales. Tout au moins, veulent ils s'assurer si point qui reste à la théorie à la pratique.

Il est, en géométrie, un théorème que l'on se plaît à appeler le pont aux ânes. Cette locution veut indiquer la simplicité de la démonstration et la rapidité avec laquelle la compréhension en est saisie, puisque les ânes eux-mêmes peuvent franchir le pont, sans sourciller et sans lever les oreilles.

Je connais des gens qui veulent que l'expression survive à cette signification contraire à savoir que les ânes ne passeront jamais le pont. Ce n'est pas mon opinion. Que de choses pourtant paraîtront justifiées ou injustifiées pour les uns, et qui, pour les autres, demeurent tout-à fait à l'opposé !

La conception n'est pas chose absolument fixe. Elle varie suivant l'état d'âme et le tempérament de l'homme, qu'il s'agit de morale et de philosophie. En sciences, il n'en est plus ainsi quant au fond. La forme seule peut changer, et c'est bien à ce point de vue qu'il faut toujours regarder ses effets.

Une autre catégorie de promeneurs est celle qui, en l'absence de toutes notions théoriques, veut pourtant s'instruire. Le but est louable. Pour ceux-ci, les émotions sont plus profondes et plus belles. Penser ! Des blocs artificiels de 25 tonnes sont traînés sur une longueur de 200 mètres par la puissance d'un treuil à vapeur. Un nouveau pont en les prend successivement à quai et les ramène à destination avec une avance que chacun a pu remarquer. Nous touchons enfin à l'achèvement de plus de 100 mètres de quais.

Déjà une quadruple rangée de blocs, superposés les uns sur les autres, sont dans leur plan supérieur, au niveau de l'étiage de la mer, et présentent un aspect féerique à la vue de l'observateur.

Cela vous fait l'effet d'un immense et orgueilleux obélisque couché dans la mer et dont l'architecture ressemble beaucoup à ces fières corinthes empruntant à la fois l'ordre Toscan et Corinthien. On dirait un monument quadrangulaire déboulonné de son piédestal dont on trouve simplement les diminutifs dans la Ville Eternelle, sauf que ceux ci sont debout.

En somme, ces blocs, en dépit de la réfaction qui dérive apparemment la ligne de projet, ont été posés avec une régularité admirable et alignés avec une exactitude mathématique. Il est extrêmement difficile, dans les travaux de cette nature, de ranger à immerger de si lourdes masses en des conditions si heureuses et avec une précision si remarquable. Tout cela est l'œuvre complète et exclusive, disons le parce que c'est la vérité, du sympathique M. Cincoli, conducteur des ponts et chaussées, par dessus la modestie duquel nous prenons la liberté de passer, pour lui envoyer nos plus sincères compliments. Mon devoir professionnel m'impose l'obligation (et je n'y faillirai point !) de signaler cet oubli et trop modeste fonctionnaire, à l'attention de ses chefs et plus spécialement à celle du distingué Ingénieur en chef de la Corse, qui d'ailleurs, nous a-t-on assuré, a été, dans sa dernière inspection pleinement satisfait de la façon dont les travaux du port sont conduits. N'est ce pas être utile à la chose publique que de rendre hommage au mérite ?

Je ne signerai pas cet article avant d'exprimer ma satisfaction au sujet de certains travaux confiés au sympathodrier Rinucci pour rendre l'endroit quai avec le quai en construction. M. Rinucci a la compréhension facile et son habileté professionnelle égale son dévouement.

Nous avons autre chose à dire sur les travaux du Nouveau Port au bout duquel nous apercevons exactement deux petits bouts de ruban rouge. Nous dirons prochainement notre sentiment là-dessus...

DA TALLA.

M. Albert Surier

Une lettre de Paris nous apporte le compte-rendu d'une réunion donnée par le député Albert Surier, à la salle Bernard, sous la présidence de notre concitoyen M. Ottavi, avocat à la Cour d'Appel.

Un grand nombre de Corses sont venus assister à cette réunion où de manifester leur sympathie au député Albert Surier, qui est candidat aux élections municipales dans le quartier Saint-Victor.

Nous avons eu le plaisir de saluer quelques-uns des Albert Surier, à Paris et à Ajaccio. Nous savons qu'ils s'intéressent particulièrement à notre beau pays ; il a appris à le connaître et à l'aimer, au cours des nombreux voyages qu'il y fit. Par la pensée, comme par la parole, il n'est occasion à tracer la magnificence de nos sites merveilleux. Aussi, nos compatriotes de Paris l'ont ils sollicité pour qu'il veuille bien leur réserver une de ses soirées, ce qu'il a fait avec infiniment de plaisir, jeudi dernier.

Nous sommes certain que tous les Corses du quartier Saint-Victor se rappelleront le 3 mai prochain, les serments qu'Albert Surier a rendus et rend à la Corse, en souvenir dans nombre de revues et de journaux parisiens, ces beaux articles, qui répandus dans le monde entier, donnent à beaucoup de personnes l'envie de visiter notre beau pays.

Nous, qui connaissons Albert Surier, depuis longtemps, nous ne doutons pas de ses succès, et tous les Corses qui aiment leur pays s'en réjouiront avec nous.

P. V.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Accident de travail. — Droit de l'ouvrier de choisir un médecin. — Charretier blessé d'un coup de pied de cheval.

En matière d'accident de travail il est un principe intéressant à connaître relativement à l'intervention du médecin. L'art. 20 de la loi du 30 mars 1905 modifiant la loi du 9 avril 1898, donne en effet à la victime le droit de choisir son médecin. Ainsi, le fait par un docteur de se présenter au domicile d'un ouvrier qui vient d'être victime d'un accident, en se disant envoyé par le patron, et de menacer l'accidenté de déchirer ses papiers, ses certificats s'il n'accepte pas ses soins, alors que l'ouvrier avait déjà choisi un autre médecin et n'a pas vu, nommé, constitue un délit puni et prévu par l'art. 30 précité et peut entraîner contre le médecin une condamnation en dommages-intérêts.

Voici un exemple d'accident causé par un coup de pied de cheval et qui entraîne la responsabilité du propriétaire de la bête.

M., propriétaire, s'absente un instant à N., chargeant le soin de soigner ses chevaux. N. se dirige vers l'écurie et voulant traire un de ces chevaux comme il en avait coutume, reçoit de l'animal un coup de pied dans la voiture. Le lendemain le charretier mourait. Le dernier n'avait assurément commis aucune faute. Quant au propriétaire des chevaux, il serait également injuste de prétendre qu'il était en faute. Il n'avait fait, en somme que commander à son employé une besogne qui rentrait normalement dans ses attributions. C'est pourquoi on ne se retrouve en la loi, parce qu'il n'y emploieur et propriétaire de l'animal dont la ruade avait été cause de ce déplorable accident. La Tribunal lui dira combien : Vous êtes propriétaire du cheval ; l'art. 1385 du Code civil met sous à votre charge une présomption de responsabilité ; vous ne pouvez dégager votre responsabilité qu'en établissant que l'accident est la conséquence d'une faute, imprudence, inattention, etc., ou bien d'une faute de la victime elle-même qui aurait par exemple battu le cheval, qu'il était agité, ou aurait commis quelque imprudence en le soignant. » Dans tous les cas où cette preuve n'est pas faite, le propriétaire du cheval est responsable vis-à-vis de ses employés ou de toute autre personne des accidents et des blessures occasionnées par ce cheval.

Me LUCAS.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GHISONI. — M. Dumolstriel, garde général stagiaire des eaux et forêts à Moudane, est nommé à Ghisoni, en remplacement de M. Boudemont, désigné pour Dampierre sur Salon.

* * *

OLETTA. — La fête triennale de Notre-Dame de la Pitié ainsi que la procession avec le tableau miraculeux sont renvoyées au dimanche 10 mai.

Le Père Jérôme Bartoli, des Mineurs de l'Observance, connu de toute la Corse, prêchera les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête.

Les nombreux pèlerins qui viennent implorer Notre Dame de la Pitié trouveront

les conférences nécessaires pour remplir leurs devoirs religieux.

Les Oblatis se disposent à célébrer la fête de leur Patronne avec la dévotion toute filiale qui a bercé leur enfance. C'est qu'il ne se trouve pas une famille qui ne soit redevable d'une grâce particulière à Notre-Dame de la Pitié.

∴

VICO. — MM. Laurenti Laurenti et Venturini Etienne Dominique sont nommés Instituteurs intérimaires à Vico.

∴

TROPRIANT. — M. Dalfosse Félix-Abel, commissionnaire à la direction des douanes de Paris, a été nommé commis à Propriano, en remplacement de M. Mathieu Marie Hyacinthe, nommé receveur à Calvi.

∴

SORBOLLANO. — M. l'abbé Susini, curé de Pastaco, est transféré à Sorbollano.

∴

SOVERGLIA. — Par décision de Mgr l'Evêque d'Ajaccio, M. l'abbé Casale, vicaire à Moriglia, a été nommé à la cure de Valtasi'e.

Le dimanche précédant son départ, à la grand'messe, dans une touchante allocution, M. l'abbé Casale a fait ses adieux à la population au milieu de laquelle il a rempli sa mission sacerdotale pendant près de quatre années.

Dans ses visites d'adieu, M. le Vicaire a rencontré partout les meilleurs témoignages d'estime et d'affection.

Au moment de son départ, de nombreux habitants se sont empressés de se rendre à la voiture pour lui serrer cordialement les mains, lui exprimer leurs regrets sincères et lui souhaiter un heureux séjour dans sa nouvelle paroisse. — *Un Ami.*

Elections du 3 Mai 1908

Aux Électeurs de la Ville de Bastia

Chers Concitoyens,

Nous avions décidé depuis longtemps déjà de laisser la politique complètement étrangère à nos luttes municipales.

Notre résolution n'a point changé, et vous avez dû remarquer qu'en vous présentant la liste de nos candidats, nous nous sommes abstenus de les placer sous la protection d'un drapeau.

Nos adversaires en ont agi autrement.

C'était aussi leur seule raison d'être, la plupart n'ayant d'autre souci que de conserver ou de gagner les faveurs du gouvernement.

Quant à nous, persistant à rester sur le terrain des affaires municipales, nous entendons nous consacrer exclusivement à la défense des intérêts de la Ville de Bastia.

Avons-nous jusqu'à ce jour répondu à votre confiance et l'avenir nous méritera-t-il ?

Les marques successives d'attachement que vous nous avez données nous permettent de le croire.

Depuis vingt ans la municipalité indépendante, libérale, amie de tous les progrès et de toutes les libertés, exempte de tout esprit de sectarisme, s'est efforcée de justifier par une administration honnête, accessible à tous, le large crédit que vous lui avez fait.

Il ne saurait lui convenir de rappeler toutes les améliorations qu'elle a accomplies avec les ressources modestes dont elle disposait, ni toutes celles qu'elle a préparées.

L'histoire de notre ville est inscrite dans chacun de nos quartiers et dans la mémoire impartiale de ses habitants.

N'en les acceptons comme nos juges.

Notre passé lest a déjà dit si nous savons tenir nos promesses et l'avenir prouvera que nous ne savons pas faillir à nos engagements.

A ceux qui nous reprochent de ne pas nous être associés aux lois humanitaires et sociales, nous répondrons qu'ils altèrent la vérité.

Nous avons, au contraire, dans une sage mesure qui nous a valu de hautes approbations, organisé la loi d'assistance aux malades et aux vieillards et celle de l'hygiène publique.

Nous n'avons jamais refusé d'appuyer de nos conseils, le plus souvent écoutés, les légitimes réclamations des syndicats ouvriers, et nous avons quelquefois réussi à les contenir dans de justes limites.

Il n'a pas enfin dépendu de nous que les questions relatives aux constructions scolaires, n'aient pas abouti; les lenteurs administratives en ont seules retardé la solution.

Le chef de notre municipalité revendique l'honneur d'avoir engagé les négociations qui assureront aux classes pauvres un installation hospitalière répondant non seulement aux besoins des malades, mais à ceux des infirmes et incurables qui, privés des soins de la famille, recevront ainsi tous les secours auxquels ils ont droit.

Vous connaissez notre œuvre.

A vous de la sanctionner ou de la condamner, dimanche prochain, par vos libres suffrages.

A. Gaudin, maire. — J.-B. de Carailla, 1er adjoint. — L. Dapelo, adjoint. — J. Agostini. — T. Balbi. — P. Beverini. — J.-B. Bourgeois. — J. Cinquini. — E. Uamei. — L. Giordani. — V. Gregorj. — E. Lota. — F. D. Maestracci. — A.-M. Mattei. — H. de Montera. — P.-P. Nicolai. — P. Olietta. — J. Olivari. — J. Paradi. — J. Pelletier. — X. Peraldi. — E. Périer. — E. Sari. — P. Scamparcci. — S. Thiers. — A. Valery. — L. de Zerbi.

Bastia, 29 avril 1908.

∴

AVIS

Messieurs les électeurs des cantons de Terranova et de Terravecchia sont informés que les cartes électorales seront distribuées à la Mairie (Salle du Conseil Municipal) aux heures de bureau, à partir de jeudi 30 courant ; le jour des élections la distribution des cartes se fera aux abords des salles de vote.

La remise des cartes sera rigoureusement personnelle.

∴

Protestation

Nous venons de recevoir la visite de M. Tommasi Beppino, notaire, qui nous prie d'insérer qu'il n'est pas candidat aux élections municipales du 3 mai dans le canton de Terranova.

Nécrologie

M. Panchito Battistini

Le dernier courrier d'Amérique devait jeter la consternation dans l'une des familles les plus honorablement connues de notre ville. M. et Mme François Battistini, installés à Siseo avec leur famille, depuis les fêtes de Pâques, y recevaient, jeudi, la nouvelle de la mort de leur fils aîné, Panchito Battistini, décédé le 20 mars, au Vénézuela.

Quand on perd un être aimé, quand on voit la mort l'arracher peu à peu à ceux qui le lui disputent, quand on guette sur ses lèvres le dernier soupir, certes, la douleur est immense, et l'on a raison de pleurer. Mais qu'est-ce auprès de l'angoisse de savoir qu'un être aimé s'est éteint loin de toute tendresse, de songer que notre parole amie n'a apaisé ses derniers spasmes, qu'aucun baiser de mère, ni de sœur, n'a clos ses paupières !

Panchito Battistini devait avoir ce triste sort. Parti en février dernier de Calvi, où son jeune frère Ernest est établi, il devait trouver la mort au Cayenne, où l'avaient appelé les travaux d'une importante exploitation.

Atteint par les fièvres qui déciment cette contrée malsaine, il allait être ramené par ses amis dans un endroit meilleur, quand la mort l'a emporté sans agonie, presque sans souffrances, dans une défaillance qui devait être la dernière.

Fatalité cruelle ! il n'a même pas eu auprès de lui son frère, qu'il venait de quitter et qui n'eut pas le temps d'accourir.

Panchito Battistini comptait dans notre ville de très nombreux amis. Parti tout jeune pour s'établir au Vénézuela, où ses affaires ont laissé un nom si justement honoré, il était revenu en Corse, il y a deux ans, pour se retremper quelque temps, dans cette vie de famille si chère aux exilés. Et ces amis l'avaient revu avec joie, parce qu'il était difficile d'avoir un ami meilleur. Rarement un être humain aura porté en lui une telle bonté, une telle générosité d'âme.

Il était idéalement bon, de cette bonté qui comprend toute peine, s'intéresse à tout malheur et le soulage. Il était d'une générosité intarissable, d'une affabilité exquise que rien ne pouvait troubler.

Mais il réservait surtout ses sympathies aux humbles, à ceux que le monde oublie. C'était parmi eux qu'il comptait les plus entiers dévouements, aussi sa mort a-t-elle mis en deuil la population de Boïvar, où il avait su se faire des amis dans tous les rangs de la société.

Le même retentissement douloureux a bouleversé les habitants de Siseo, à la nouvelle de sa triste fin. On se refusait à croire que ce sympathique jeune homme, parti il y a dix-huit mois, plein de force et de vie, disant à tous le plus réconfortant au revoir, eut trouvé la mort si loin des siens, alors que son grand cœur lui méritait un meilleur sort.

Pauvre enfant ! Il dort maintenant sous des cieux lointains, et nous ne verrons plus son bon sourire qui nous accueillait toujours. Il dort loin de cette Corse où il avait laissé ses plus chères affections : son père aujourd'hui brisé de douleur, sa mère, ses sœurs qu'il adorait, son vieux grand père qui ne croyait pas devoir lui survivre, et tant d'autres êtres chers que sa mort a plongés dans le désespoir.

Seul, parmi tous ceux qu'il aimait, son frère aura pu s'agenouiller sur sa tombe. Mais, qu'il dorme en paix ! Si loin que soit le coin de terre où il repose, la Parque n'a point abolit les distances, saura l'y trouver. Vers cette terre inconnue, qui nous a pris notre ami infortuné, s'en ira désormais le meilleur de nous-mêmes. Ni les prières, ni les larmes, ne manqueront à cette tombe sans fleurs ; car le souvenir de Panchito Battistini restera vivant au cœur de ceux qui l'ont connu.

Aucune parole de consolation ne saurait être prononcée en présence de certains malheurs. Aussi, inclinés bien bas, devant cette douleur immense, nous offrons simplement à M. et Mme Battistini et à leur famille, l'hommage de notre sympathie désolée.

Un Ami.

Chronique Sportive

Dimanche marin a eu lieu le cross-country que nous annoncions il y a quelques jours.

Malgré le vent violent, au poteau du départ s'alignaient 17 coureurs parmi lesquels on comptait quelques militaires et quelques membres de l'Union vélocipédique Bastiaise.

La commission présidée par M. Brandizia donne les résultats suivants:

1er Bregassoli du S. C. B. en 26'.

2e Verani, militaire de la 15e (maintenu) 26', 1".

3e Lascote.

4e P. L.

Bregassoli a fourni une course superbe courant les 8 kilomètres en 26 minutes, menant la traîne du début à la fin. Verani a disputé courageusement la première place et ne fut battu que de quelques mètres.

Lascote a étonné tous les spectateurs, on ne s'attendait pas de sa part à une telle endurance, à une si belle course.

L. P., indisposé, n'a pas donné ce qu'on espérait de lui et eut de la peine à courir le parcours, alors que ses amis espéraient le voir au peloton en tête.

L'arrivée de J. Vita fut accueillie par les hourras et les bravos des assistants : arriver 5e quand on est le plus petit est un joli succès, et accomplir 8 kilomètres au trot par les chemins rocailleux, les buissons, est pour un jeune homme un merveilleux tour de force.

Un seul coureur a quitté la course par suite d'indisposition ; on compte 16 arrivants, dont 2 furent disqualifiés pour n'avoir pas suivi le tracé.

En somme, le 1er cross-country qui ait été fait à Bastia a eu beaucoup de succès et son organisation fut parfaite. J'applaudis à l'initiative et aux efforts du Sporting Club-Bastiais, auquel nous devons l'éclosion d'un mouvement sportif dans notre ville.

Un Spectateur.

Bulletin Financier

Paris, 24 avril 1908.

Marché toujours indécis et sans affaires. Le 3 0/0 varie peu à 95.40. Fonds Etrangers hésitants. Extérieures à 93,67 ; Turc à 94.72 ; Russes à 5 0/0 1906 à 103.35. Italien à 103.65. Les Etablissements de Crédit sont assez fermes. Le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.170. la Société Générale à 669, le Comptoir d'Escompte à 677 ; Foncier à 720. Valeurs industrielles et de traction peu traitées. Cuivre en hausse de 1/2 livre. Rio 1.618. Mines d'Or délaissées.

La Banque, excellente tenue de l'action Ouest Africain à 468 ainsi que de la part à 228.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia dont l'extension s'exécute continuellement poursuivent leurs chasses, en raison de l'importance de leur revenu et de leurs garanti s parmi les meilleures valeurs à revenu fixe. Ces titres sont demandés à 449.

Fermeté à 455 de l'action Provoutink. Cette Société Russo-Française a cet avantage considérable de ne rien à vendre des commandes de l'Etat et elle est insensible aux discontinuités politiques, tous les pays étant obligés d'user de ses produits.

Chemins Français peu traités.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Elections Municipales

Liste Municipale

Stephanopoli Jacques, adjoint au maire, conseiller général d'Ajaccio.

Vico Dominique, docteur en médecine, conseiller sortant.

Zvanco Jean, imprimeur, c. s.

Aiata San-Vito, ancien vice-consul de France, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller sortant.

Bartoli Jean-Toussaint, représentant de commerce, conseiller sortant.

Bodoy Pierre, ancien maire, c. s.

Campiglia Hyacinthe, avocat, c. s.

Cuneo Jean-Pierre, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, c. s.

Degregorio Jean, rentier, c. s.

Dreux Louis-Damiani, négociant, ancien juge au tribunal de commerce, c. s.

Farinacci Jacques, négociant, c. s.

Comte Forcioli-Conti, Etienne, avocat.

Franceschini Xavier, négociant, juge au tribunal de commerce, c. s.

Gambarelli Joseph-Marie, ancien juge au tribunal de commerce, c. s.

Giovannetti Charles, ancien vérificateur des douanes.

Golda François, notaire.

Luciani Jules, rentier.

Marcantonetti Marie-Lazare, pharmacien, c. s.

Matteudi Toussaint, marchand-tailleur, conseiller sortant.

Nicoli Louis, chef de bataillon en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire.

Pauli Dominique, propriétaire, c. s.

Del Peugrino François, docteur en médecine, conseiller sortant.

Peretti Pierre, maître-mouleur du 2e à Rome en retraite, conseiller sortant.

Poggioli Joseph, ancien maire, c. s.

Poggioli-Conti Dominique, maire.

Ramaroni Jonathan, agriculteur, c. s.

Salini Jean, négociant.

Audition Musicale

Jeudi dernier a eu lieu dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, l'audition annuelle des élèves de Mlle Campiglia, professeur de piano, lauréat du conservatoire de Marseille.

Une foule élégante et choisie avait répondu à l'aimable invitation de distingué professeur. Aussi avant 1 heure, la salle des fêtes avait été véritablement prise d'assaut, car le programme portait : « On commencera à 1 heure précise ».

.... Le rideau se lève, le silence se fait, on commence.

Chose pour la partie piano et dans l'ordre du programme, les élèves qui par leur jeu brillant et varié sont venus tour à tour se faire applaudir :

Mlles Angèle Antonini, Jane Commène Stephanopoli, Marina Durand, M. François Antonini, Miles Julie Istria, Mariana Poggi, Paul eBartoli, Tizine Calestorgio, Rosa Giordani, Madeleine Magaldi, Jane Siciliano, Justine Angelini, Sébastienne Rousseau, Fernande Saint-Aubin, Angèle Rombaldi, Camille Tavera, Hyacinthe Antonioli, Jéromine Coti, Emma Forcioli, Marie Dussati, Mme Guittard, Mlle Cristofine Costa. Un morceau à 4 mains, *Sultanelle* de Gounod, exécuté par deux pianos, fut joué avec un ensemble remarquable et je dirais même... presque avec art — que la modestie de ces demoiselles n'en soit pas froissée — par Mlles Camille Tavera, Forcioli, Casta et Coti.

Toutes ont été très applaudies, mais tout le mérite en revient à Mlle Campiglia qui par son activité, par la profonde connaissance de son art, par la méthode concise de son enseignement, a contribué à rendre ce succès encore plus éclatant.

Outre les morceaux de piano, le programme comportait aussi du chant, de la déclamation et une comédie.

Mlle Justine Angeli, d'une voix souple et agréable, a chanté avec aisance *l'Alleluia d'amour* de Faure ; Mlle Paulinette Magaldi lui succéda et chanta à son tour avec beaucoup de sentiment la *Sérénade* du *Passeur* de Massenet.

Enfin Mme Guittard, véritable artiste, a captivé les auditeurs de sa voix puissante et mélodieuse dans la *Prière de la Tosca*, du maître italien Puccini. Son succès a été grand. Elle a été bissée par le public enthousiaste voulant rendre ainsi hommage à son véritable talent.

Deux chœurs, *Samson et Dalila* et *Chanson joyeuse*, par toutes les élèves, ont été chantés avec beaucoup de brio et ont obtenu un réel succès.

Mlle Saint-Aubin, sans aucune recherche d'intonation, a dit gentiment trois pièces au vers : *Le rouet de la Grand'mère*, les *Riches blonds et roses* et *Pour les jeunes filles*. Elle a été très applaudie ainsi que Mlles Versini et Jéromine Coti qui ont débuté sans emphase et avec beaucoup de prestesse, dans l'une : *Il était une fois*, d'Et. Rostand, l'autre, *Un baiser*, de Lily Butler.

Feu et Fumée, la fine comédie de Fernand Lefarque, l'auteur de *Sans amour*, a eu, disons-le sans détour, une interprétation parfaite, grâce au talent de Mlles Saint-Aubin, Forcioli et Campiglia.

Mais ce n'est pas tout. Après l'audition, cinq Messieurs, dans lesquels nous reconnaissons MM. Chiarioni, Giustiniani, Antonioli, Faggianelli et Meyer, qui remplissaient les délicates fonctions de commissaires, se précipitent dans la salle, et tels des prestidigitateurs, en un tour de main, font disparaître toutes les chaises. Les premières mesures d'une polka exécutées par une main experte en font entendre... c'est la seu orie qui commence.

Elle aussi a obtenu un vif succès. Pensez donc ! Elle s'est prolongée jusqu'à 8 heures du soir. On n'y est beaucoup, beaucoup amusé.

Grâce à l'initiative de Mlle Campiglia les invités lui doivent d'avoir passé une agréable journée. Mais hélas ! cela n'arrive qu'une fois l'an... et l'on s'est séparé avec un sentiment de légor regret : ce C'est fini... déjà ! » tels est l'expression qui se lisait sur tous les visages.

Oui, c'est fini, mais à l'année prochaine !

ZIG-ZAG.

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 766-0. — Température : Maxima, 17. ; Minima, 10, 5.

Pluie : 00 millimètres.

Humidité : 74.

Etat Civil

MARIAGES.

Muzi Elie-Nicodème-Joseph, cultivateur, et Orsini Marie-Nataline.

Vanelli Amédée, agriculteur, et Leca-Maria-Antoinette.

NAISSANCES.

Exiga Antoine. — Santelli Jeannette. — Lorenzi Louise-Mathieu.

DÉCÈS

Manenti Louisa, étudiant, 20 ans.

Pâtes Alimentaires

Usine à Vapeur

MAISON GHILINI

6, Boulevard St-Angelo, Bastia

LES MEILLEURES PATES DU MONDE

Exigez la Marque

Petite Gazette

Carnet mondain

Nous avons appris avec grand plaisir le mariage à Nice, de notre ami, M. Louis Donati, et de Madame Veuve Jeanne Barret.

Ont signé au contrat : Le général Marin et M. Louis Gilardoni, Le comte Félix Pozzo-di-Borgo et le Baron Galeazzini.

∴

Précoces voleurs

Le garçon-chambre Poggi Jacques, de service, de côté di Essanèse, accompagné de Capporl Antoine, a surpris hier matin, vers 11 heures, trois jeunes gens qui volaient de l'argent dans une chapelle privée à Santa-Maria-Madalèna.

Pris en flagrant délit, ces trois précoces voleurs ont été conduits aussitôt au poste de police et écroués au violon municipal.

Toutes nos félicitations au brave garde Jacques Poggi, dont le zèle et l'activité ne sont jamais en défaut.

∴

La guérison radicale des hernies

Nous rappelons que le Dr Taoussi père, de Paris, pour le traitement spécial et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, n opération, sera encore parmi nous jusqu'au jeudi 30 avril, et recevra à son cabinet, comme par le passé jusqu'à jeudi, midi, à l'hôtel Colombani.

∴

A louer

Villa Kormaris, au bord de la mer. S'adresser à M. Giordani, notaire à Bastia.

L'Anémie et le Printemps

C'est au printemps, au moment où tout dans la nature a un regain de vie, que l'anémie, ce mal qui, s'il n'est pas énergiquement combattu, amène la mort, se déclare chez beaucoup de jeunes filles. Le trouble que nous éprouvons tous au moment des premiers beaux jours suffit à déterminer dans l'organisme plus particulièrement délicat des fillettes et des jeunes filles l'éclosion d'une maladie qui couvait depuis quelque temps. Si le traitement des pilules Pink est favorable à tout le monde, au printemps, il est principalement recommandé aux jeunes filles.

Pilules Pink

Etat-Civil

MARIAGES

Suzoni Henri-Pierre Baptiste, publiciste, de Paris, et Rossi Catherine, de Bastia.

Gaeq Marius, charretier, et Avesori Marie-Catherine, tous deux de Bastia.

Conti Louis, soldat au 163e, et Grimaldi Tonsaintc, tous deux de Castifao.

Poli Etienne-Jean, marin, de Ville de Pietrabugno, et Pasqualetti Félicité-Angèle, de Bastia.

Gros Eugène-Alphonse, rentier, de Monastier-Morsey (Haute-Savoie), et Firpi Fortunée-Anne-Marie-Annonciade-Barbe, de Bastia.

NAISSANCES

Luca Marie-Agathe. — Ciavatti Pauline-Françoise Toussaints. — Giambelli Joséphine-Claire Adelaïde.

DÉCÈS

Brunoni Louis, ménagère, célibataire, 32 ans, de Furo-Canvecchia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 7 heures du soir, à la Bourse du Travail, place Calotta.

Le Président, A. Poli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00232

BOURSE DE PARIS

27 avril — 28 avril.

Rentes de 3 0/0 anciennes 96.50 — 96.45

— de 3 0/0 amortis. 97.60 97.95

ex-coupon.

LE SUCCESSEUR du comte Tornielli

Paris, 28 avril.

La nomination du marquis de San-Giuliano, ambassadeur d'Italie à Londres, comme ambassadeur à Paris, peut être considérée comme définitive.

Le marquis de San-Giuliano a été appelé à Rome par M. Tittoni, ministre des affaires étrangères.

Les Viandes Malsaines

BAR-LE-DUC

Nouvelle condamnation d'un boucher

Bar-le-Duc, 28 avril.

Le tribunal de Bar-le-Duc a condamné aujourd'hui le boucher Cain-Salmon, de Lécrouville, à un an de prison et à 6.000 francs de dommages-intérêts.

Cain Salmon était poursuivi pour avoir livré de la marchandise impropre à la consommation.

Le siège du ministère public était occupé par M. Laroche.

∴

L'affaire du boucher Hanen, et de son complice, le sieur Delattre, son commis, a été appelée aujourd'hui.

Le président a commencé l'interrogatoire des prévenus.

Hanen et Defattre sont poursuivis en vertu de l'article 433 du code pénal.

EN ANGLETERRE

M. CLÉMENCEAU *à Londres*

Londres, 28 avril.

Le premier ministre britannique, lord Asquith, a donné hier soir un grand dîner en l'honneur de M. Clémenceau.

Presque tous les membres du Cabinet assistaient à ce dîner, auquel avait été invité également l'ambassadeur de France.

EN ESPAGNE

Une procession qui finit mal

BAGARRES SANGLANTES

ENTRE

Catholiques et Anticléricaux

Vingt-deux blessés

Madrid, 28 avril.

Un télégramme de Tonevieja annonce qu'au cours d'une procession des bagarres ont éclaté entre Catholiques et Anticléricaux.

Des coups de canne, de poings, et même des coups de couteau ont été échangés.

Au moment où l'ordre paraissait être rétabli, des coups de feu ont été tirés.

Les auteurs sont restés inconnus.

On compte 22 blessés.

TOULON

MANŒUVRES COMBINÉES de l'Escadre et de la Garnison

L'attaque du port

Toulon, 28 avril.

L'escadre de la Méditerranée, composée des cuirassés *Patrie*, *République*, *Démocratie*, *Justice*, *Liberté*, *Vérité*, *Saint-Louis*, *Gaulois*, *Bouvet*, *Charlemagne*, *Suffren*, *Jauréguiberry*, et placée sous le commandement de l'amiral Germinet, a exécuté ce matin une manœuvre combinée avec les troupes formant la garnison de Toulon.

L'escadre a voulu tenter la passe de l'entrée du port.

Cette force navale appareillera demain pour l'Algérie, et sera de retour à Toulon entre le 12 et le 15 mai.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 28 avril.

L'amiral Philibert télégraphie de Casablanca qu'il n'a rien de particulier à signaler dans les ports.

L'état sanitaire est excellent.

TANGER

L'assassinat de Raisouli

Nouvelle démentie

Tanger, 28 avril.

Plusieurs journaux avaient annoncé l'assassinat du bandit Raisouli par les Kmes.

Cette nouvelle est démentie aujourd'hui, Raisouli est toujours en vie.

Le fameux brigand n'a pas été atteint par les balles d'un groupe de Kmes, placés en embuscade.

EN ALLEMAGNE

La Télégraphie sans fil dans l'armée

Berlin, 28 avril.

Des expériences de télégraphie sans fil viennent d'être faites dans l'armée, avec de nouveaux appareils qui seraient appelés à faire réaliser de sérieux progrès à ce mode de communication au point de vue militaire.

Le mode de décharge électrique serait tout à fait nouveau, et l'émission des ondes se produirait par décharge entre des électrodes métalliques.

Avec ces appareils on aurait correspondu, sans aucune difficulté, sur une portée de plus de 200 kilomètres.

Ces appareils se prêteraient tout particulièrement à bord de ballons dirigeables.

LORIENT

PANIQUE dans un Cinématographe

Lorient, 28 avril.

Une très vive panique, provoquée par l'incendie d'un rouleau de vues, s'est produite, hier soir, dans un cinématographe, installé dans l'un des quartiers les plus fréquentés de la ville.

Au cours de la bouclade qui s'est produite, quelques coups ont été échangés, et quelques porte-monnaie ont disparu.

Plusieurs spectateurs ont rapporté des blessures légères.

AU VATICAN

Le prochain Consistoire

Un Cardinal Français

Rome, 28 avril.

Le journal du Vatican annonce qu'un prochain consistoire Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, sera élevé au Cardinalat.

Mgr de Cabrières, qui se trouve actuellement à Rome, a offert au Saint-Père une aube qui est estimée à plus de 4.000 francs.

Cette aube a été brodée par les ouvrières de Montpellier, qui ont tenu à honneur de travailler à un ornement destiné au Pape.

EN ITALIE

La réélection de M. Nasi

Manifestations en Sicile

Rome, 28 avril.

Dans plusieurs villes de la Sicile, mais particulièrement à Trapani, de grandes manifestations ont lieu à l'occasion de la réélection de M. Nasi, député, récemment condamné par la Haute-Cour.

COMPAGNIE MÉRIDIONALE

de Navigation à Vapeur

10, Rue Saffren, 10, Marseille

Service régulier de vapeur

ENTRE

Cette, Marseille et la Corse

La *Marie-Louise* partira de Marseille pour Bastia, le 30 avril ; de Bastia pour Marseille, le 1er mai.

Agence à Bastia, 7, Route du Cap

La Cie Méridionale qui s'est formée dans le but de faciliter les transports maritimes entre le Continent et la Corse, compte sur le concours de tous les Chargeurs Corses pour mener à bonne fin son entreprise.

Le public est assuré d'avance de trouver auprès de la Compagnie à Marseille, et de ses Agents en Corse, en outre des prix réduits, un soin particulier pour les marchandises que l'on voudra bien lui confier.

BAINS DE PUZZICHELLO

Eaux sulfureuses salines, froides, contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, contagieuses.

Saison du 4 mai à fin juin.

Chambres depuis 1 fr. 50 par jour.

Pension 5 fr. par jour.

Pour tous autres renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux COZA est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez vous des contrefaçons !

La poudre COZA a produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (vins, vin, absinthe, etc.).

La poudre Coza opère si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intempérant peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui amène le changement.

La poudre COZA a reconnaître des milliers de familles sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'Institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de renseignements et un échantillon. La poudre Coza est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantil'ons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE 69, Chancery Lane, Londres, 205, Angleterre.

Dépôt à Bastia, Pharmacie QUILICI, 10, Boulevard du Palais ; à Ile-Rousse, A. Pasquali.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierre, en poudre et en pâte pour constructions chaînage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

Pâtes

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — MÉTAUX

HOTEL DES PALMIERS

(Ancien Hôtel de la Marine)

A côté de la Mairie

A 2 minutes du bâteau pour le Continent

ANTOINE D'ERF, propriétaire

2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaisse et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, laissant lui même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement des nerfs, de la volonté, et de l'énergie, de fatigue intellectuelle chronique, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, doivent dans le cas, fréquemment, aux injections à d'injecteur A. M. C. GATTET, à CAUDERAN (Gir), qui envoie gratis la notice qui guérit rapidement.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER
HUNYADI JANOS

Installation à Gaz
Jean Clak, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : *le manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
VIN DE VIAL au Quina, Kola et Viande de Lacto-Phosphate de Chaux

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.

Le Médecin végétal qui devrait se trouver dans toutes maisons contient tout ce qu'il faut savoir pour se guérir soi-même et guérir les siens. Il donne la composition, le mode d'emploi et la vertu de chaque plante. Il indique les maladies auxquelles elles sont propres. Il enseigne à les cueillir, à les préparer, à les conserver. Il apprend à connaître les poisons végétaux et les remèdes qui leur sont opposés. Il est illustré de 200 gravures. Il est écrit en langage clair et facile à comprendre. Il est le guide de la famille, le conseiller de chacun. Il est le seul ouvrage qui traite à fond de la médecine végétale.
FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
Envoi franco contre 30 Septembre 1908. Adresser à M. le Directeur de la Médecine végétale, 27, rue Vivienne, Paris.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Parient à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir de lire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 33, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, **Démangeaisons**, Humeurs, Clous, Cicatrices vicieuses, Engorgements, Glandes, **Tumeurs**, Cancers, Ulcères, Kystes, Goîtres, **Taches et Plaies** se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'habile médecin, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse dans ambulance — sa Haute chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
Pour la Construction du Parc et des Bâtiments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel du 15 Juin 1907)
375,000 francs de lots
Gros Lot : 100.000 f.
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 2 fr.
EN VENTE PARTOUT


Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et demi-Flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés **VERMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 120 — JEUDI 30 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	5 fr.	10 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	2 »	6 »	12 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00233

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Catherine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 30 m. — Coucher, 6 h. 29 s.
Dernier quart., le 23 — Nouv. Lune, le 30
Fête de Demain : Ste Philippe et Jacques

29 AVRIL

LES FONCTIONNAIRES ET LES ÉLECTIONS

Le dernier conseil de cabinet s'est occupé « des questions se rattachant aux candidatures de fonctionnaires aux élections municipales. » Des incompatibilités absolues ou des inéligibilités dans le ressort où ils exercent sont très sagement établies par la loi contre plusieurs catégories de fonctionnaires, préfets, sous-préfets, commissaires et agents de police, magistrats, juges de paix, instituteurs publics, employés de la préfecture ou de la commune, etc. Quant aux autres fonctionnaires, qui se trouvent en dehors de ces cas d'incompatibilité ou d'inéligibilité, pourront-ils être candidats aux élections municipales et dans quelles conditions ?

Il est certain qu'à défaut d'un texte catégorique, une saine notion de leurs obligations morales et du bien public devrait les en détourner. Même lorsque la loi ne le leur interdit pas formellement, il est préférable que les fonctionnaires se tiennent à l'écart des luttes électorales. Etant les serviteurs de l'Etat, c'est-à-dire de la nation tout entière, ils ne peuvent être ceux d'un parti. Ils ne doivent pas se donner même l'apparence d'établir entre leurs concitoyens des distinctions dictées par la communauté ou l'antagonisme des opinions. L'intrusion des sympathies et des antipathies politiques dans le fonctionnement des services administratifs, devant qui tous les Français doivent être égaux, compromet de toutes les façons la paix publique en ruinant la confiance des citoyens et en exposant à de fâcheuses vicissitudes la prestige du fonctionnaire politicien.

Une circulaire gouvernementale engageant tous les fonctionnaires en activité à s'abstenir de toute candidature aux élections eût sans doute suscité quelques réclamations assez vives, mais aurait pu se défendre par des raisons excellentes et n'eût pas été mal accueillie par le pays. Le conseil de cabinet n'a pas eu cette intransigeance : il s'est arrêté à un moyen terme, auquel on ne voit que des inconvénients. Il a décidé que les fonctionnaires désirant être candidats devraient formuler une demande en autorisation préalable, et que les ministres intéressés examineraient chaque cas individuel, se réservant d'accorder ou de refuser l'autorisation.

Quel critérium appliquera-t-on ? Le conseil de cabinet a négligé de le faire savoir. Mais dès l'instant qu'aucune règle générale n'est édictée et que chaque espèce doit être examinée à part, il est évident que nous tombons dans l'arbitraire. Les ministres accorderont ou refuseront l'autorisation selon leur bon plaisir. Le permis de candidature pourra devenir une faveur réservée aux fonctionnaires très protégés et bien en cour, comme l'avancement au choix, la Légion d'honneur ou les palmes académiques. Si les ministres s'inspirent surtout de la situation électorale, s'ils autorisent des fonctionnaires à se présenter lorsqu'il s'agira de renforcer une liste de candidats agréables au pouvoir et d'en faciliter le succès, cette autorisation deviendra une forme patente et intolérable de candidature officielle. Autant vaudrait donner le monopole de l'affiche blanche, comme sous l'Empire, aux listes pour qui le privilège de contenir des noms de fonctionnaires autorisés constituera la plus éclatante estampille gouvernementale.

Et les élections de fonctionnaires deviendront alors plus dangereuses que jamais, puisque ceux qui seront entrés dans les mairies avec ce patronage auront pour eux la triple puissance de conseillers municipaux, de fonctionnaires publics et de créatures du gouvernement. Ils seront les maîtres de la commune : ils auront beau jeu à la dominer au profit exclusif de leurs amis et à rendre la vie dure à leurs adversaires. La décision du conseil de cabinet risque de nous préparer sur certains points des municipalités de tyranneaux, qui pourront remporter d'abord par la terreur de faciles victoires, mais finalement ne contribueront guère à la popularité du régime.

(*Le Temps*).

VÉNÉZUÉLA

L'expulsion des Français

Le *Mémorial diplomatique* du 2 mars donnait l'information suivante :

« Le président Castro a expulsé huit négociants français d'origine corse, qui font partie de la Société des téléphones de Carupano, et le vice-consul d'Espagne dans cette ville, M. Cerisola, vieillard de soixante-dix ans, qui exerce ces fonctions depuis une quarantaine d'années.

» Ces expulsions répondraient à la prétention du président Castro de mettre la main sur l'entreprise des téléphones en question. »

***

De nouveaux détails ont été reçus aux Etats-Unis sur cet acte d'arbitraire du dictateur vénézuélien.

En janvier dernier, M. Antonio Vincentelli, gérant de la Compagnie des téléphones à Carupano, avait fourni au commissariat de police à titre gracieux un appareil téléphonique, en demandant toutefois qu'il ne fût pas utilisé par des personnes étrangères au service de la police. Les inimitiés qu'il s'attira ainsi lui valurent l'expulsion.

La colonie française organisa une pétition à Mme Castro pour obtenir son intervention auprès du président afin qu'il rapportât le décret d'expulsion et rendît M. Vincentelli à sa famille et à ses affaires.

Cette pétition fut signée par soixante-dix Français et Vénézuéliens.

Le lendemain même de son envoi, sept des Français signataires étaient appréhendés et expulsés. Les Vénézuéliens qui s'étaient associés à la pétition étaient jetés en prison. De même que les deux jeunes fils de M. Vincentelli, âgés l'un de dix-sept, l'autre de quinze ans, ils ont été incarcérés avec les criminels de droit commun et mis au secret.

Non seulement le président du Vénézuéla viole la Constitution qui ne lui donne pas le droit d'expulser les étrangers de sa propre autorité, mais il défie plus audacieusement que jamais les puissances. Son organe, le *Constitutional*, insulte grossièrement le président Roosevelt.

Les réclamants américains, qui cherchent à lier leurs intérêts avec ceux des Français et des Anglais [illegible] pour les protections des prétentions Castro, se demandent ce que fait le *big stick* du policeman du nouveau continent. Une amusante caricature du *New York Herald* représentait récemment M. Roosevelt en jardinier, arrosant le *big stick* planté en terre. Le président des Etats-Unis ne semble pas encore disposé à en faire usage.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 avril à 3 heures

St-Georges, allégro,	Allier.
Les Saltimbanques, fant.,	Ganne.
Valse Privole,	Delmas.
Hirondelle, fant.,	Messenet
Coppélia, polka-mazurka,	Délibes.

Le Chef de musique, X. LAUDIS.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

A propos du 1er mai :

« La Confédération générale du travail et ses vassaux ont trop conscience de leur puissance pour la compromettre par d'inutiles violences ; l'ennemi qu'il leur faut combattre ne sait pas se défaire et la gouvernement n'a pas le courage d'intervenir pour sauver ce qui reste de la fortune de la France ! Il capitule en ménageant, et prend des attitudes énergiques pour reculer, transiger et céder. L'avenir est à la Confédération générale du travail, et, tôt ou tard, si le régime actuel n'est pas renversé par une réaction salutaire, le fer mal remplacera, comme fête nationale, le 14 juillet, aujourd'hui bien démodé. »

La République Française

Sur le Congrès des P. T. T. :

« Quoi ! nous sommes menacés maintenant de voir l'autorité d'une association internationale s'opposer ou se substituer à l'autorité du représentant de l'Etat ! Nous estimons que le pouvoir de l'Etat ne peut souffrir aucune discussion, aucune diminution ; il n'est pas un homme sensé qui soutienne la prétention des employés de l'Etat ; la Chambre même quelque élue avec le secours des forces syndicalistes, n'ose pas aller jusqu'à permettre la constitution d'un pouvoir syndical national en face du pouvoir administratif. Et les ouvriers voudraient instituer un pouvoir international, je'est-à-dire subordonner l'Etat même à une institution étrangère. On n'a jamais rien imaginé de plus insensé dans aucun congrès révolutionnaire. »

Le Temps

Sur le décès du général Russe Linievitch :

« La crise inoubliable où l'empire a failli sombrer est passée ; après avoir cru tout perdu, le sens commun renaît et la vie interrompue reprend son cours. La Russie est très réfléchie aux fautes commises, aux désastres précipités et irréparables qui ont consommé le désastre. Elle n'a eu cet que plus attachée à la mission de son Tsar qui, comme Linievitch, dans les heures les plus sombres, n'ont ni hésité, ni cédé devant l'ennemi et qui s'acharne ou les mirages de la panique. »

Causerie Agricole

« Lorsque l'avoine est levée, dit Mathieu de Dombasle, et déjà bien enracinée, un hersage plus ou moins profond, selon l'état de la terre, lui fait toujours grand bien. » Il y a une circonstance où cette opération est capitale : c'est lorsque dans un sol argileux ou dans une terre blanche, de fortes

---

171 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

VI

LA CONQUÊTE DE GERMAINE

Il rebâtissait l'histoire du misérable... rechercha it, mentalement, la date de son arrivée dans le pays... et il venait de songer que ce n'était pas bien longtemps après que la riche meunière du Moulin-Joli avait épousé, en secondes noces, un de ses garçons du moulin, étranger à la contrée, et qu'elle avait accueilli un jour qu'il s'était présenté, ses hardes à l'épaule, en quête de travail. Germaine était la fille qui était née de ce mariage. Et Germaine venait de lui rappeler brusquement le chemineau d'autrefois... Alors ? Alors, Jérôme Marberoux était il donc ce chemineau ?

Le vieillard est, dans son fauteuil, le geste de se rejeter en arrière, n'osant plus s'aventurer à regarder au fond de cet abîme. Il s'était demandé bien souvent, depuis que la mort volontaire de la pauvre Suzanne lui avait prouvé si tragiquement qu'elle était innocente, quelle avait pu être la raison de l'accusation infâme portée contre elle par Marberoux à son agonie. Cette raison, il la comprenait maintenant.

L'ancien chemineau avait voulu se venger de l'outrage. Il avait nourri longuement sa vengeance au fond de son cœur. Il avait voulu séduire Suzanne : il s'était heurté contre cette loyauté qu'il avait tentée, vainement, de réduire par la violence et dans un guet-apens... Et voyant sa vengeance lui échapper, l'homme, à son lit funèbre, avait inventé l'épouvantable mensonge. Ainsi, tout cela était possible ?.. Et c'était là, cette révélation attendue de tant de choses mystérieuses ? Et non seulement sur sa propre vie, mais sur la vie de Lison, pesait l'action mauvaise qu'il avait commise en sa jeunesse... La vengeance de Marberoux avait survécu à la mort de Marberoux... Et désormais, c'était Germaine, la fille du chemineau, qui se dressait devant lui... toute pleine de dessins menaçants.

— Rentrons, mon enfant... je souffre !...

Elle roula lentement le fauteuil vers Royannont. La torture du vieillard était visible mais Lison ne l'interrogea point. Elle se contentait, de temps en temps, de l'embrasser au front. Elle en était remerciée chaque fois par un regard attendri. Le visage s'éclaircit un moment, puis redevenait sombre. Lors qu'ils rentrèrent dans leur petit logement, ils ne furent pas peu surpris d'y trouver Nathalie. La veuve avait, sans doute, compté sur leur absence plus prolongée, car elle ne retint pas, en les apercevant, un geste d'ennui et de colère. Elle venait de se livrer, dans les deux chambres, à une besogne singulière : tout y était dans un désordre absolu : les armoires ouvertes, le linge jeté pêle-mêle sur le parquet ; les tiroirs vidés ; les vêtements sens dessus dessous. Comme Lison et Croix-Vitre n'avaient rien à cacher, toutes les clefs étaient sur les meubles. Ce travail de prequisition fut donc facile.

La rentrée du malade et de la jeune fille n'allait pas l'interrompre. Chez Nathalie, une rapide indécision, et ce fut tout. La veuve haussa les épaules. N'était-elle pas maîtresse, après tout ? Quels ménagements avait-elle à garder ? Elle tourna le dos à Lison et à son père, ne leur adressa pas la parole, et se replongea dans le fouille d'une armoire où elle parut chercher avec rage. Lison conduisit le fauteuil jusqu'auprès du foyer qu'elle raviva. Puis doucement, quand elle eut étalé la couverture sur les genoux de son père, elle dit à la parente pauvre :

— Si vous avez besoin de quelque objet qui nous appartienne, madame, ne vous donnez pas la peine de chercher... et veuillez me dire...

— Il n'y a rien ici qui vous appartienne... Taisez-vous !...

Lison se tut. Elle échangea un furtif regard avec son père. Celui-ci souriait et paraissait très calme. Il eut un geste qui semblait signifier à sa fille :

— Laisse-la faire !

Et Nathalie s'acharna, avec l'air d'oublier qu'elle n'était plus seule, dans un coup de folie et de fièvre. Il n'y avait pas un coin du logement où elle n'eût tout secoué ; le lit était renversé, bouleversé, matelats et traversins traînant par terre, éventrés, comme s'il était passé là une horde de sauvages. Ce qu'elle cherchait, c'était la fortune disparue du paralytique, celle qu'elle avait cru saisir dans les dépôts des Banques, celle qu'elle avait espéré retrouver dans le coffre-fort. Et rien, rien, nulle part. Tout à coup, prise d'un accès de fureur, oubliant toute prudence, toute dignité, et mettant à nu, enfin et pour la première fois, la laideur de son âme, elle s'élança vers le malade. Elle se pencha sur lui, les poings crispés, hideuse dans sa colère. Et dans le flot de paroles qu'elle laissa échapper, on distingua :

— Où sont les valeurs que je vous ai connues ? Où les avez-vous cachées ? A qui les avez-vous données ? Ah ! je le saurai, je vous le jure, malgré votre silence et votre immobilité... je les trouverai...

Dans le regard du paralytique, ce fut une ironie implacable. Cette ironie criait :

— Non ! Tu ne le sauras jamais, jamais !... Cherche, mais cherche donc !!

Elle comprit sans doute l'inflexible volonté du vieillard. Sa rage en redoubla ; Rose Lison en devint tremblante, et pour l'implorer elle joignit les mains en murmurant :

— Oh ! ma femme, épargnez-le ! Il est si faible ! Vous le tuez !!

(*A suivre*).

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

pluies ont battu la surface du sol : si une sécheresse survient alors, elle formera une croûte dure, impénétrable aux racines ainsi qu'aux influences de l'atmosphère, et qui, d'ailleurs, étranglera les jeunes plantes, arrêtera ainsi leur croissance. Un hersage donné à propos, lorsque le sol commence à se ressuyer et avant que la croûte soit entièrement formée, donne les résultats les plus favorables, et les champs qui l'ont reçu souffrent infiniment moins des sécheresses de l'été.

Le hersage s'applique également avec profit à l'orge, mais en prenant plus de précautions, afin de ne pas briser les épis, qui sont plus cassants que ceux de l'avoine ; il faut l'exécuter au moment le plus chaud du jour et par un grand soleil : les plantes sont moins fragiles dans ce moment.

C'est l'époque des semailles de betteraves et carottes fourragères en terre bien labourée et fumée en hiver ; préalablement on enfouit à la herse comme engrais complémentaire 100 kilos de sulfate de potasse et autant de nitrate de soude. Pour ces semis on doit faire usage du semoir mécanique et l'on a soin de rouler la semence.

On sème en pépinière les choux fourragers : 250 à 300 grammes par are fourniront le plant nécessaire pour un hectare.

On fume les prairies avec des engrais phosphatés et potassiques : en terres argileuses, argilo-siliceuses, on met 300 à 400 kil. de superphos. hate et 200 à 250 kil. de chlorure de potassium (ou 400 kil. de kainite) à l'hectare ; en terres argilo-calcaires, on doit augmenter les doses d'engrais potassiques et mettre 500 à 1.000 kil. de scories de déphosphoration. Il est bon d'ajouter à cette fumure 400 kil. de nitrate de soude.

Le pâturage des prairies artificielles est excellent à la dose de 400 à 500 kil. de plâtre par hectare.

On échardonne les blés à la serfouette, on mieux à la pince en bois, dite *mallie*, qui les arrache.

Il faut biner les fèves et les fèverolles.

La récolte du seigle fourrage s'opère en avril ; on la fait suivre de la plantation des pommes de terre.

On peut semer du seigle pour liens sur les terres portant trèfle incarnat, raves, colzas, etc., défectueux ou manqués.

Enfin on plante les haricots en bonnes terres fraîches, profondes, richement fumées (espacement moyen des plants : 2 mètres, soit 2.500 plants à l'hectare).

A. JOUVE.

Instantané Nuptial

Hier, à Saint-Jean, on célébrait en grande pompe et au milieu d'une assistance aussi nombreuse que choisie, le mariage religieux de Mlle Eugénie Seatelli avec M. Paul Quilici, pharmacien-chimiste, si avantageusement connu dans notre ville.

Sous la lueur tamisée des vitraux que le soleil en fête criblait de flèches d'or, dans l'église magnifiquement décorée, les toilettes féminines très élégantes mettaient un vrai décor de féerie printanière, tandis qu'en larges nappes d'harmonie se déroulait la voix majestueuse de l'orgue. Mais que dire de l'exquise mariée elle-même, très émue sous ses longs voiles somptueux, qui faisaient plus brillants ses yeux de velours noir et plus doré son teint d'Andalouse ?...

Nous n'écrivons pas un compte-rendu. Un autre se chargera de ce soin. Nous passerons donc sous silence l'interminable défilé des amis à la sacristie, la réception, le lunch, la sauterie, essayant seulement de fixer dans notre objectif le point le plus saillant du tableau que nous avions sous les yeux.

Le *Petit Bastiais* a surtout à cœur de marquer, en cette occasion solennelle, sa vive et respectueuse sympathie pour celle qui voulut devenir sa collaboratrice, en lui permettant de puiser quelques joyaux dans son poétique écrin. Il lui adresse toutes ses félicitations ainsi qu'à son heureux époux, et il fait les vœux les plus sincères pour que la nouvelle existence qui s'ouvre devant eux soit un long tissu de prospérités et de joies.

E. DE M..

Elections du 3 Mai 1908

AVIS

Messieurs les électeurs des cantons de Terranova et de Terravecchia sont informés que les cartes électorales seront distribuées à la Mairie (Salle du Conseil Municipal) aux heures de bureau, à partir de jeudi 30 courant ; le jour des élections la distribution des cartes se fera aux abords des salles de vote.

La remise des cartes sera rigoureusement personnelle.

CORTE

Le *Pascal Paoli* publie la circulaire suivante :

Nos adversaires nous avaient fait espérer un programme, ils nous apportent une distribe !

C'est l'habitude chère aux partis désemparés ; c'est l'éternelle tactique des éternels vaincus !

Plus d'équivoque — c'est le mot clair et souverain que vous attendiez de nous, depuis quelques jours. Nous la disons aujourd'hui, aux entrepreneurs de combinaisons politiques, qui vont partout répétant que la lutte nous fait peur et que les victoires remportées hier encore sur eux ont amolli nos cœurs et lassé notre combativité !

Ils ont osé appeler de la faiblesse, le geste nécessaire d'un parti, qui avait, ce nous semble, quelque droit à la reconnaissance de l'administration républicaine, pour laquelle il n'a jamais marchandé ni les efforts, ni les dévouements, ni les sacrifices !

Ils n'ont pas compris, et loigment de triompher bruyamment !

Sentant le terrain se dérober sous leurs pas, ils se livrent au jeu facile des accusations aussi injustes que puériles, pendant que leur philanthropie douteuse cherche à accumuler à profusion le beurre sur la tartine ! Mais le pain en est trop dur et trop amer ! Electeurs, vous n'y mordrez point !

Chers Concitoyens,

Nous nous présentons devant vous, avec la conscience d'avoir rempli notre modeste devoir. Pour mériter votre confiance, point n'est besoin, pour nous, de monter sur le tréteaux populaires et de nous improviser marchands de sourires...

Serviteurs du peuple, nous le servons honnêtement, sans le flagorner ; et, quand nos adversaires osent insinuer que, dans la défense de vos droits et de vos intérêts, nous avons pu être guidés par d'autres mobiles que le souci exclusif du bien public, devant un pareil racontar, encore plus absurde qu'odieux, nous ne pouvons que hausser dédaigneusement les épaules, et laisser à vos libres consciences le soin d'en faire une prompte et éclatante justice !

Chers Cortenais !

Nous ne sommes, vous le savez, nullement des inconnus pour vous. Il n'est point d'efforts que nous n'ayons tenté, pour améliorer le bien-être matériel de notre chère ville. Ayant hérité d'un passé financier bien lourd, nous nous sommes employés à alléger, dans la mesure de nos forces, les charges accablantes qui pesaient sur nous tous, et nous avons la satisfaction d'ajouter que nos efforts n'ont pas été totalement vains : Car le temps n'est pas loin, où il nous sera permis de réaliser le complet amortissement de nos dettes, résultant d'une situation financière obérée que nous n'avions pas créée. Nos adversaires le savent bien de même qu'ils n'ignorent pas, que si nos efforts n'ont pas été couronnés de succès, en ce qui concerne la totale disparition des cloaques — la réalisation d'une mesure aussi impérieuse qu'indiscutable, à laquelle la municipalité de demain s'attellera résolument — n'a pu être poursuivie entièrement, par suite de la carpanie et systématique hostilité, opposée par ceux là même, — nos adversaires d'aujourd'hui — qui auraient dû être les premiers à pratiquer l'initiative d'une pareille entreprise ! Mais, vous le savez bien, et ce n'est un secret pour personne, notre bonne volonté, notre constante énergie se briseront devant les sourdes résistances de ceux qui s'étaient données la peu enviable et méritoire mission, il faut en convenir, de veiller avec un soin jaloux sur le maintien intégral des cloaques : Tellus, les Antiques Vestales autour du feu sacré.

Chers Concitoyens !

Vous n'oublierez pas que c'est grâce à l'intelligente initiative, la patiente ténacité du sympathique chef de notre municipalité, aidé de ses fidèles collaborateurs, que d'heureuses améliorations ont été réalisées pendant le cours de notre mandat. — Et n'avons nous pas le droit de reprocher à nos adversaires leur mauvaise foi évidente, quand ils allèguent, que pendant ces quatre années, rien n'a été fait pour le bien public ! Faudra-t-il leur rappeler la création et l'installation de l'éclairage électrique ?... Et si, après avoir ouvert leurs yeux à la lumière il devenait nécessaire de rafraîchir leurs souvenirs, pourquoi ne pas leur rappeler encore l'installation de la Glacière, située aux portes de la ville, dans les gorges alpestres de notre belle Restonica. Jamais, en effet, création ne fut plus nécessaire, plus opportune, car tout en permettant à nos adversaires d'apaiser la soif de progrès et de réformes, dont ils brûlent, elle servira en outre, — et ce ne sera pas un moindre bienfait — à atténuer le virulence du microbe réformiste, que, dit-on, l'on est en train d'isoler et de cultiver dans le laboratoire de la Sorbonne.

Ces heureuses transformations seront le prélude de nouvelles améliorations, que la démocratie laborieuse attend et espère de notre dévouement à la cause publique.

Electeurs,

Vous opposerez aux attaques aussi violentes qu'injustes de nos adversaires, la calme indifférence et le front dédaigneux des forts.

A la coalition des ambitions, vous opposerez le bloc des consciences démocratiques, contre lequel viendront se briser, impuissants, les efforts d'adversaires que nous avons souvent rencontrés sur notre chemin et qu'ensemble nous avons souvent et heureusement combattus !

Quoiqu'ils fassent, rien ne l'entamera ! Sisyphe remontera son rocher, qui retombera demain !

Pour mériter vos vaillantes sympathies, et conserver intact votre confiance, nous continuerons à être les serviteurs résolus et désintéressés du peuple que nous avons toujours été.

Haut les cœurs : Citoyens. Aux urnes : Vive Corte ! Vive la République !

Albertini Baptiste, Casanova François, Corteggiani Joseph, Cristiani Antoine, Denoboli Dominique, Gambini Dominique, Gambini Jean Baptiste, Giudicelli Danese, Grimaldi Jean-Baptiste, Luciani Jean, Luciani Pierre, Lorenzi Antoine, Massoi Antoine, Mignucci Toussaint, Moulin Xavier, Paleni Antoine, Pieraggi Antoine, Pieracci Jean-Baptiste, Pulicani Joseph, Stefani Hyacinthe, Siméon de Barthberg Louis, Sindali Barthélemy, Zanarelli Jean-Paul.

Chambre Musicale

Les concerts symphoniques de la Chambre musicale auront lieu les dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 mai, à 4 1/2 du soir.

Les personnes qui désirent y assister sont priées de s'adresser à MM. Giannarelli, Charles Lepidi, et tous les jours de concert, de 2 heures à 4 heures, à la Chambre musicale.

Prix d'entrée à un concert, 3 fr.

Abonnement aux 5 concerts, 12 fr.

Carte de sociétaire donnant droit à 2 abonnements, 20 fr.

Bulletin Financier

PARIS, 25 avril 1908.

Les tendances sont beaucoup plus fermes. Le 3 0/0 progresse à 96.50. Les Fonds d'Etats Etrangers sont mieux disposés. L'Extérieure a 97.70. La Turc a 94.85. La Russe 3 0/0 1906 a 96.35. Les Etablissements de Crédit restent soutenus. Crédit Foncier à 729. Le Crédit Lyonnais à 1.168, La Société Générale à 604. La Compagnie d'Escompte à 678. Les valeurs industrielles et de traction sont toujours résistantes. La Suez cote à 435. Les capitaux s'améliorent, le cuivre étant plus ferme. Les Mines d'Or sont toujours délaissées.

La Société Générale et la Banque de Paris, avec le concours de la Banque Bénard et Jarislowski offriront au public le 29 avril, 60.000 obligations 500 fr à 5 0/0 du chemin de fer de Rosario à Puerto Belgrano (République Argentine) au prix de 474.50.

L'action Chenard et Walker s'inscrit à 420.

Le Chemin de fer Buenos Ayres Midland dont la construction avait été mise en exploitation à date fixe desservira une région des plus fertiles où les éléments d'un large trafic ne manquent pas. C'est ce qui motive les progrès de l'obligation 5 0/0, 1re hypothèque de cette Cie qui s'inscrit à 464. L'action l'Atlantique s'obtient à 1.30. Un premier sauvetage a été effectué au Havre où la Cie a pu flotter et remis à flot, en huit jours, le trois mâts Voltaire chargé de 300 tonnes de charbon.

La Société des Charbonnages de Saint Menard est appelée à retirer d'importants bénéfices de l'exploitation de ses concessions de Saône et Loire qui est d'ailleurs commencée. On espère un dividende de 45 0/0 pour le premier exercice et de 75 0/0 pour le second.

L'Espagne a une prédilection justifiée pour les obligations de nos Grandes Cies de Chemins de fer auxquels elle a confié ses destinées. P. L. M. 3 0/0 et 2 4/2 0/0.

Carnet Mondain

Hier, en l'église Saint-Jean-Baptiste, se trouvait réunie toute la haute société bastiaise. Un essaim de jolies dames et de charmantes demoiselles se faisaient admirer dans leurs élégantes toilettes printanières. Le maître-autel était grandiosement paré. On a célébré le mariage de l'une de nos plus charmantes et spirituelles Bastiaises, Mlle Eugénie Seatelli, fille du regretté notaire Seatelli et de Madame née Giordani, avec M. Paul Quilici, pharmacien chimiste, de l'une des meilleures familles de Sorveria.

Mlle Seatelli a été conduite à l'autel par son oncle, M. le notaire Giordani. Elle était ravissante dans son très élégant costume virginal, piqué de fleurs d'oranger délicieusement disposées. Son entrée a provoqué un mouvement d'admiration dans toute l'assistance. Ses témoins étaient, ses oncles M. Collin, premier président de la Cour d'appel, et M. le notaire Giordani ; ceux de M. Quilici, son frère, M Quilici, employé au service de la voie du P. L. M., et son oncle M. le capitaine Quilici, chevalier de la légion d'honneur.

C'est M. le Curé Casanova qui a donné la bénédiction nuptiale et prononcé une allocution de circonstance des mieux senties. La quête a été faite par deux adorables fillettes, Mlles Louiette Lazzarotti et Marie Louise Giordani, accompagnées de MM. André Lazarotti et Laurent Polidori.

Pendant la messe les grandes orgues tenues par M. Reginensi ont exécuté avec maestria la Marche nuptiale de la Reine de Saba, de Gounod, le grand chœur Regina Coeli, de Mascagni, l'Idylle de Thomé et le Madrigal de Dubois.

A l'issue de la messe, interminable défilé à la sacristie où les jeunes mariés ont reçu les vœux et les félicitations des nombreux parents et amis présents à la cérémonie.

De l'église on s'est rendu à la Cirnea où a été servi un très délicat déjeuner préparé par Mlle Joséphine Gudicelli et dont voici le menu :

Jambon d'York
Langoustes du Golfe en Bellevue
Grosse Pièce du Chevallais Rossini
Galantine de Dinde truffée
Sorbets au Kirsch
Fonds d'Artichauts Nelson
Poulardes de la Bresse rôties
Foie de Foies gras au Xérès
Nélusko Macédoine
Salade
Dessert. — Café. — Fine
Vins : Bordeaux, Champagne

Après les toasts et les souhaits, une sauterie a été organisée : il n'en pouvait être autrement dans ces salons de la Cirnea si artistement décorés et remplis du parfum des fleurs qui s'y trouvaient à profusion.

Les danses se sont prolongées jusqu'au soir, et les époux se sont envolés en auto vers une villa de Miomo mise à leur disposition par des amis, et où l'accompagnent les souhaits les plus sincères et les plus affectueux que nous formulons pour leur bonheur le plus complet.

Nous espérons bien que malgré les nouveaux devoirs qui lui incombent, Mme Quilici n'oubliera ni la Cirnea, — qui lui a encore décerné un prix la semaine dernière, — ni le *Petit Bastiais*, et qu'elle ne brisera pas sa plume si délicate et si élégante qui lui a déjà valu tant de succès, tant de hautes et sincères sympathies, tant d'enthousiastes admirateurs.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Postes et Télégraphes

Par arrêté de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes en date du 25 avril 1908, et sur propositions conformes de M. le Directeur des postes et des télégraphes de la Corse, les receveurs ci-après ont obtenu un avancement à titre de classe personnelle :

MM.
Capilli, à Calenzana ;
Casanova, à Sainte Marie Sichè.
Mainetti, à Mela ;
Pieri, à Pruneli-di-Fiumorbo.

Elections Municipales

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le bruit court en ville que j'ai posé ma candidature pour l'élection au conseil municipal d'Ajaccio.

Je vous prie de vouloir bien, par la voie de votre aimable journal, démentir ce bruit dénué de tout fondement.

Recevez, etc.

A. BORELLI,
Patron menuisier,
Trésorier de la Société Philanthropique ajaccienne.

A la Brasserie Moderne

Toujours de nouveaux débuts dans l'établissement de M. Santarelli.

Avec le jeune Delportel, toujours aussi apprécié et aussi applaudi par les nombreux spectateurs qui se donnent rendez-vous chaque soir dans la salle du cours Napoléon, citons au premier rang : Mlles d'Armoyse et d'Herville revenant parmi nous rappelées par les vieux chants qui aiment par dessus tout le génie et le charme de cette fine diseuse qu'est Mlle d'Armoyse et l'agréable jeu de scène de Mlle d'Herville.

Parmi les débutantes : Mlle Dalbert est une véritable artiste qui nous fera passer de bonnes soirées ; succès enfin pour toute la troupe, Mlles Clerville, Mlles Kotty, Frinette, etc.

Théâtre Saint-Gabriel

1re Partie

M. Buvard à la mer. — Douaniers mystifiés. — Voyage économique. — Collection de cartes postales. — Erreur de pharmacien. — Noël du pauvre — Noël du riche. — Toto s'amuse. — Le Pêcheur de perles magnifique féerie colorido.

2e Partie

Cocher à l'heure. — Une bonne sans gêne. — (Loie Fuller vue colorido). — Les effets d'un coup de rasoir. — Les Flammes Diaboliques. — Nouveauté colorido. — Le Maiolot de la mariée. — La Poule aux œufs d'or (grande féerie en couleurs).

Etat Civil

MARIAGES.

Retroni François, magon, et Colonna Adrienne, ménagère.
Andreuzzi Jules, marin, et Daigrosi Marie-Pagone.
Bonavita Thomas-André, employé de commerce, et Ouseo Toussainte.

NAISSANCES.

Finochietto Ange-François. — Sportello Anna.

DÉCÈS

Veuve Bonfanti, 65 ans.
Rielli Françoise, 69 ans.

* * * * * * * * * * * *

Les pilules Pink, n'ont pas une puissance surnaturelle, mais un pouvoir humain. Elles rendent le sang riche et pur. C'est dans le sang que les organes du corps puisent la force. Lorsque le sang est appauvri, les organes sont affaiblis, l'organisme est détraqué. Les pilules Pink régénèrent le sang, tonifient les nerfs.

* * * * * * * * * * *

Petite Gazette

Les Corses à Madagascar

On lit dans l'*Echo de Madagascar* :

« Un cablogramme Havas nous annonce la nomination aux fonctions d'administrateur de M. le Dr Berenti.

M. Berenti a déjà servi de nombreuses années dans l'île en qualité d'administrateur maire de Sainte-Marie. C'est un vieux malgache qui a montré dans de nombreuses circonstances de rares capacités administratives, la qualité de médecin lui permettra de rendre de précieux services dans sa nouvelle situation.

* * *

Ecoles à feu

Les batteries d'artillerie, sous le commandement de M. le chef d'escadron Boivin, quittent ce matin Bastia pour se rendre à Saint-Florent.

Elles seront de retour dans notre ville le jeudi 7 mai, après avoir exécuté leurs tirs préparatoires et leurs premiers tirs de guerre sur le champ de tir de Casta.

* * *

Préfecture de police

M. Pietri Antoine-Camille a été nommé inspecteur stagiaire à la direction générale des Recherches.

* * *

Mois de Marie

Les exercices du Mois de Mai commenceront aujourd'hui à Saint-Jean, et auront lieu à 5 heures et à 8 heures du soir.

— Les mêmes exercices auront lieu à l'église du Port-Neuf à 4 heures et demie du soir.

* * *

Arrestation

Hier soir, vers 10 heures, l'inspecteur Ristori, les agents Leoni et Paoletti ont surpris, sur la place Saint-Nicolas, le nommé P. Joseph, 20 ans, marin, qui, armé d'un gros bâton, frappait à coups redoublés sur les reverbères.

P. a été arrêté et écroué au violon municipal.

* * *

Contraventions

La police a verbalisé hier contre les nommés P. François, 32 ans, L. Sébastien, 30 ans et P. Marie, 34 ans, portefaix, pour infraction à un arrêté municipal et contre le nommé B. Jean-Baptiste, pour avoir escaladé le mur du violon, afin de communiquer avec des détenus.

* * *

Avis

M. Nicot, chirurgien-dentiste, a l'honneur de faire savoir que M. Henri Jan dit de Lass n'est plus à son service.

* * *

Bonne Pharmacie

A louer ou à gérer, pour cause de décès ; s'adresser à Mme veuve Jean Casalta, à Cervione.

* * *

A louer

Un grand magasin, rue de l'Opéra, n° 10.

Ce magasin sera libre le 1er juin prochain.

S'adresser au bureau du journal.

* * *

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

MARIAGES

Quilici Paul-Antoine, pharmacien de 1re classe, de Soveria, et Seatelli Eugénie-François-Caroline-Marie-Antoinette, de Pignans (Var).

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents de train, mécaniciens et chauffeurs syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir jeudi, à 8 heures, place Casalta.

BAINS DE PUZZICHELLO

Eaux sulfureuses salines, froides, contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, contagieuses.

Saison du 1 mai à fin juin.

Chambres depuis 1 fr. 50 par jour.

Pension 5 fr. par jour.

Pour tous autres renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00234

BOURSE DE PARIS

28 avril — 29 avril.

Rentes de 3 0/0 ancien	96.45	96.40
— de 3 0/0 amortis.	97.95	98.35
	ex-coupon.	

M. le Préfet

à Ile-Rousse

Ile-Rousse, 29 avril.

M. le Préfet est arrivé hier d'Ajaccio, en auto, pour passer la journée avec son ami, M. le député Santelli. La population Ile-roussienne, toujours profondément attachée à son ancien sous-préfet et à son ancien représentant, lui a fait une réception des plus enthousiastes.

M. le docteur Santelli avait réuni à sa table presque toutes les notabilités politiques de l'arrondissement. Pendant le repas, la fanfare *La Joyeuse* n'a cessé de faire entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Au champagne, M. le docteur Santelli a levé son verre en l'honneur de M. le Préfet, et rappelé en quelques mots qui partaient du cœur, ce que la Corse, mais particulièrement la Balagne, devaient à la haute initiative de l'éminent représentant de la République en Corse, tous les efforts qu'il fait pour le progrès matériel et moral de notre cher pays.

Tous les invités se sont chaleureusement associés aux sentiments exprimés par leur Député, en renouvelant à M. le Préfet l'assurance de leur vive sympathie.

M. Chaleil s'est levé à son tour et en portant la santé de l'honorable député de Calvi et de sa famille, a dit combien il était heureux de se retrouver quelques instants au milieu des représentants les plus autorisés de la Balagne républicaine, pour leur répéter qu'ils n'avaient pu faire de meilleur choix qu'en confiant la défense de leurs intérêts au docteur Santelli, qui a su se créer les plus hautes relations au sein du Parlement et du Gouvernement pour les mettre, le cas échéant, au service de sa chère Balagne.

Des applaudissements prolongés couvrent les dernières paroles de M. le Préfet.

Au moment de quitter Ile-Rousse, M. le Préfet est de nouveau l'objet des ovations de la population.

CALENZANA

Protestation

Nous recevons la dépêche suivante :

Calenzana, 29 avril.

« Prière de démentir fausse et stupéfiante nouvelle me concernant. Ai jamais été victime aucun attentat.

» TARQUINI FRANÇOIS. »

(Nous tenons à la disposition de M. Tarquini le télégramme expédié de Calenzana le 27 à 9 h. 57.)

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 29 avril.

Dans plusieurs départements la première session des Conseils généraux a été close aujourd'hui.

Aucun incident ne s'est produit au cours de ces réunions départementales.

Dans plusieurs assemblées départementales on a protesté contre l'impôt sur le revenu, et on a adressé un hommage d'admiration aux troupes d'Afrique et salué les soldats morts sur la terre marocaine.

A MARSEILLE

Les Elections Municipales

La liste du Bloc

Marseille, 29 avril.

Les adversaires de M. le maire Chanot ont enfin arrêté leur liste ; elle a été communiquée aujourd'hui à la presse.

M. Carnaud, député socialiste unifié, figure en tête de cette liste d'opposition.

Artistes Français ET ALLEMANDS

Paris, 29 avril.

Les artistes français et allemands sont acclamés réciproquement en Allemagne et en France.

D'un côté M. Mounet Sully et sa troupe reçoivent, tous les soirs, du public berlinois un accueil des plus chaleureux.

D'un autre côté, des ovations enthousiastes sont faites, chaque soir, à Bordeaux, à l'Orchestre philharmonique de Berlin, qui donne une série de concerts, sous la direction de M. Strauss.

RETOUR A PARIS DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 29 avril.

M. Clemenceau, président du Conseil, est rentré aujourd'hui à Paris, venant de Londres, où il a assisté aux obsèques de l'ex-premier ministre britannique Sir Campbell Bannerman.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

FEZ

La Méhalla DE MOULAY-HAFID

Paris, 29 avril.

Le chargé d'affaires français a informé M. Pichon, ministre des affaires étrangères, que la méhalla de Moulay-Hafid continue sa marche sur Fez, sans rencontrer d'obstacles sérieux.

La Méhalla D'ABD EL AZIZ

Paris, 29 avril.

La méhalla du sultan du Sud est partie aujourd'hui pour Fez.

La méhalla chérifienne comprend 5.000 fantassins et cavaliers, et est armée de cinq canons.

Sur la frontière Algéro-Marocaine

Dispositions prises par le général Vigy

Oran, 29 avril.

Le général Vigy poursuit l'organisation de son service de ravitaillement et de communication, tout le long de la route.

Le général Vigy a pris, en outre, toutes ses dispositions pour repousser l'attaque de la harka du marabout Ben Hamen qui se prépare à nous attaquer avec des forces considérables.

LE PANTHÉON POUR GAMBETTA

Paris, 29 avril.

La famille de l'illustre tribun ne s'oppose pas à la translation des cendres de Gambetta au Panthéon.

Elle pose cependant une condition, c'est que la question du transfert rencontre dans tous les partis politiques une adhésion unanime.

BAR-LE-DUC

Les Viandes Malsaines

Condamnation d'un troisième boucher

Bar-le-Duc, 29 avril.

Les débats de l'affaire du boucher Hanen, et de son complice, le sieur Delattre, son commis, se sont terminés aujourd'hui.

Hanen a été condamné à 6 mois de prison et 5 500 francs d'amende.

Delattre à 3 mois de prison.

Ils ont été condamnés solidairement à 10.000 francs de dommages-intérêts envers le 166e régiment d'infanterie, auquel ils avaient livré de la viande impropre à la consommation.

ENCORE ROCHETTE

Mise en liberté provisoire

Sixième rejet

Paris, 29 avril.

M. le juge d'instruction Bare a rejeté la sixième demande de mise en liberté provisoire présentée par le financier véreux.

En outre, M. Rochette ne sera plus autorisé à se rendre dans les bureaux du Crédit Minier.

Le Président de la République *au Grand Palais*

Paris, 29 avril.

M. Fallières a quitté ce matin le château de Rambouillet, en automobile, et a présidé aujourd'hui, au grand Palais, l'inauguration du Salon de la Société des Artistes Français.

Le vernissage aura lieu demain.

Le Président est retourné dans la soirée à Rambouillet.

A PARIS

UNE FAMILLE ASPHYXIÉE *par le gaz*

Paris, 29 avril.

Un lamentable accident vient de plonger dans le deuil la famille Billard.

Par suite d'une grande fuite de gaz, le compteur ayant été laissé ouvert, Mme Billard et ses deux enfants ont été trouvés dans leur lit ne donnant plus signe de vie.

Malgré les soins les plus empressés Mme Billard ne put être rappelée à la vie ; la mort avait déjà accompli son œuvre.

Les deux enfants respirent à peine, mais leur état est désespéré.

Ce triple accident a douloureusement ému tout le quartier.

AVIS DE DÉCÈS

M. Caltucoli, professeur de mathématiques au collège Paoli de Corte et Mme Caltucoli, née Lassarre ; Mlles Marcelle et Joséphine Caltucoli ; M. Ange Caltucoli ; Mme Veuve Anna Rocca, née Mattei ; Mme Jeanne Girolami, née Mattei ; Mme et M. Toussaint Girolami, maire de Vignale et leurs enfants ; MM. Jacques, Ignace, Louis Mattei, de Borgo et Mlle Mathilde Mattei ; Mlles Jérômine, Thérèse, Marie et Antoinette Giaggini, de Sorbo ; M. Ange Dominique Ingrosso, de Lucciana ; Mme et M. Louis Marchetti, juge de paix ; M. Pierre-Antoine Marchetti et Mlle Ursule Marchetti, de San-Nicolao ; Mme et M. Célestin Caltucoli, banquier à Paris, membre du Conseil général de la Corse et leurs enfants, et Mlle Caltucoli,

MM. Célestin et François Caltucoli, propriétaires à Argiusta ; M. Simon-Jean Casablanca, ancien sous-préfet et sa famille ; M. et Mme Frumbi et leur famille, de Moca-Croce.

Les familles Peretti, Morelli, Casari, Graziani, Caltucoli, Casalis, Barboni Fontalli, Marini, Limperale.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la double perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en les personnes de

Mme Jérômine Caitucoli
Née MATTEI

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 29 courant, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Borgo, le 1er mai, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière pour elle !

Le Progrès Agricole et Industriel *de Francardo*

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois *sur commande.* — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2.500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, B.I. Paoli.

Usine Sérieleole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
PLATRES

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — MÉTAUX

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Purgez-vous avec la RICINE VAILLE

Nouvelle huile de ricin d'un goût délicieux

Purge sans coliques, ni irritation

C'est le *Purgatif idéal*.

Le flacon : 0 fr. 75.

Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légèrerurdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, atonie, digestions pénibles, congestion, avec ou sans variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 21, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés* AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rences artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

JUSTINE MAGNES, à St Julien en Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 2 fr. 60 adressé à la Pharmacie Depensier 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 39, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.



POUR FAIRE PONDRE LES POULES

2.500 OEUFS par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

6 à 8 FRANCS et plus par jour Partout à Domicile

Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la sagesse. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 53, rue Stéphenson, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa matière en garde contre certains charlatans-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.



PASTILLES CATTET

Prédominance de Sève de Vigne

IDÉALES

Le Cube 1 fr.



JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

500.000 LECTEURS PATRONS GRATUITS

1 an Cube PARIS

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 121

VENDREDI 1er MAI 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA CENTRALE 00235

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Philippe.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 29 m. — Coucher, 6 h. 30 s.

Premier quart., le 7 Pleine Lune, le 15

Fête de Demain : Saint Athanase.

30 AVRIL

LES DIVERS MODES DE VOTATION

Le mécanisme du scrutin varie beaucoup suivant les pays et même dans chaque pays, comme il est arrivé en France, suivant les temps politiques.

Ce n'est pas qu'en France le mode très simple de votation : le bulletin remis au président du bureau et déposé par celui-ci dans une boîte fermée, ait jamais été modifié depuis les élections de l'Assemblée Législative en 1791, mais ce qui a varié, avant que l'on adoptât la boîte du modèle uniforme et officiel, c'est le récipient où, dans certaines communes rurales, par économie ou pour tout autre motif moins avouable, il est parfois arrivé de recueillir les bulletins des électeurs : la légendaire soupière de M. du Mirail, sous l'Empire, le chapeau de M. le maire et... ses poches. C'est, en effet, dans ses poches que le maire d'un petit coin perdu des Cévennes, où tout se passait en famille, fit, pendant trente ans qu'il conserva son écharpe, voter les villageois ses concitoyens, et c'était un brave homme qui n'y entendait pas malice, contrairement à ce qu'on pourrait supposer. Il avait les poches loyales. Sans se donner la peine d'aller jusqu'à la mairie, vêtu de la veste de bure des dimanches, il s'asseyait sur le pas de sa porte et les électeurs, peu nombreux et connus pour *blancs* ou pour *rouges*, défilaient devant lui : « Toi, disait-il à l'un, tu votes *rouge*, mets ton bulletin dans la poche gauche, » et, à un autre : « Tu votes *blanc*, dans la droite ! » Puis, quand tout son monde y avait passé, il rentrait chez lui et, sur la table de la cuisine, faisait consciencieusement, en deux tas bien distincts, le dépouillement de ses vastes poches ; puis, appelant les électeurs qui attendaient à la porte, il leur tenait ce petit discours : « Comptez vous-mêmes... Le compte y est ? Personne ne réclame ? Eh bien ! il y a tant de voix pour tels et tels. Maintenant, allez, mes enfants, merci et à une autre fois ! »

Il y aurait encore plus simple que cela et plus certain, ce serait de voter comme en Danemark, où chacun inscrit, sur un registre ouvert pour le scrutin, le nom du ou des candidats de son choix. Mais la plupart des électeurs français n'ont pas, comme l'électeur danois, le digne et crâne courage de leur opinion, et d'ailleurs, tous ne savent pas écrire. Il faut même bien reconnaître que bien souvent et un peu partout, lesecret de son vote assure à l'électeur sa tranquillité et la sécurité, s'il est dans les affaires ou qu'il dépende de quelqu'un, ce qui est à peu près le sort commun. Ce sentiment, après tout sagement prudent, étant donnée la vivacité des luttes des partis politiques, serait encore mieux garanti contre toutes les surprises et toutes les indiscrétions, si l'on se décidait à adopter enfin chez nous ce projet du vote sous enveloppe et de la cabine d'isolement qui fait, depuis si longtemps, la navette entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg, et qui est emprunté au mode de votation pratiqué en Belgique d'où vient aussi, comme on sait, le système électoral du scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Le mode belge de votation a fait du chemin de par le monde, il a été adopté par l'Allemagne et aussi par les Etats-Unis, mais, ici et là, considérablement développé. Les bureaux de vote ne sont pas à la mairie ou, au besoin, dans un bâtiment communal, il en est ouvert un peu partout, dans des boutiques louées pour la circonstance. Ainsi, à Berlin, comme à N.-w-York ou à Chicago, on vote chez « l'épicier du coin, » et on économise ainsi une course à l'électeur, car il y a autant de ces bureaux improvisés que de pâtés de maisons. On les installe aussi chez les coiffeurs. On débarrasse les tables de marbre et, pour quelques heures, les boîtes du scrutin remplacent l'étalage de parfumerie, d'eau régénératrice et de pommade capillaire. Au fond de la boutique, de la toile à sac, clouée sur un cadre de bois blanc, forme « l'isoloir, » à l'abri duquel l'électeur prépare son bulletin et le met sous enveloppe. On dirait les coulisses d'un théâtre forain.

En Angleterre, le scrutin dure à peine deux heures. Chaque électeur reçoit un bulletin qui est détaché d'un livre à souche et qui, portant le timbre municipal, a les noms de tous les candidats imprimés. L'électeur marque d'une croix le nom ou, s'il s'agit d'un vote plural, les noms qu'il lui plaît, met le bulletin sous enveloppe et dépose lui-même celle-ci dans la boîte du scrutin.

Il est assez piquant de constater que les Grecs se sont ingéniés à prévenir la tricherie au jeu électoral. Dans la salle de vote, sur une large table, des boîtes en fer-blanc sont disposées ; chaque candidat a la sienne qui est divisée en deux compartiments : l'un peint en blanc pour le *oui*, l'autre en noir pour le *non*. Les électeurs entrent cinq par cinq, reçoivent autant de petites boules de plomb qu'il y a de boîtes et de candidats ; ils font le tour de la table, déposent une des boules dans le compartiment blanc de la boîte du candidat qui a leur préférence et distribuent les autres dans les compartiments noirs des boîtes des adversaires. Le secret du vote est trahi par le geste révélateur et puis il arrive parfois qu'entre les mains d'électeurs, surexcités par la fièvre électorale, les petites boules de plomb deviennent des projectiles. »

Le système le plus original est celui qui vient d'être expérimenté en Amérique — vous vous doutiez bien que c'était là ! — et qui semble devoir être uniformément adopté par tous les Etats de l'Union. C'est même un jeu assez amusant. Quand l'électeur arrive dans la salle du vote, on vérifie son identité et on le met en face d'une machine munie de boutons électriques au nom de chacun des candidats. Il pousse le bouton de celui auquel il veut donner sa voix, un déclanchement se produit et le vote est automatiquement enregistré sur un petit cadran dont on fait le relevé, le scrutin terminé. C'est simple et mathématique, mais il n'y a plus de secret du tout.

Ce ne sera pas sortir de notre sujet que de rappeler que les premières cartes d'électeurs distribuées en France furent celles des élections de la Législative, en septembre 1791, et qu'elles étaient ainsi conçues :

En tête ces mots : « Assemblée électorale. » Au-dessous un timbre avec cette inscription : « La Nation, la Loi, le Roi. » En exergue : « Electeurs du département de... 1791. » Sous le timbre, cette formule : « Je jure de ne nommer que ceux que j'aurai choisis en mon âme et conscience comme les plus dignes de la confiance publique, sans avoir été déterminé par des dons, promesses, sollicitations ou menaces. » Suivait la signature de l'électeur.

MARCEL FRANCE.

CAUSERIE FÉMININE

LA VIOLETTE

Avec la pâquerette que les amoureux s'en iront effeuiller dans le premier exode vers les prairies et les bois, la violette est la fleur de raison qui fleurit le plus, par sa gracieuse et jolie humilité, l'instinctive aspiration poétique de l'âme populaire.

Cependant un des plus spirituels écrivains du siècle passé, Alphonse Karr, qui a le mieux étudié les fleurs et peintre leur caractère, nous met en garde contre la « fausse modestie » de la violette : comme certaines femmes d'une coquetterie raffinée, la violette ne se dissimulerait dans l'ombre que pour se mieux faire apprécier et rechercher.

***

Elle est d'ailleurs de divine origine. D'après une merveilleuse légende qui s'était transmise dans la Grèce antique, Jupiter après avoir métamorphosé en une blanche génisse la belle Io, fille d'Inachus, fit naître la violette pour lui procurer une pâture digne d'elle, et c'est ce qui expliquerait qu'en grec la violette s'appelait *Ion*. D'autres racontaient que Jupiter, visitant l'Ionie, en simple mortel, se vit offrir par une nymphe des violettes comme la fleur préférée de la contrée, et de là le goût particulier que les Athéniens, qui étaient de race ionienne, conservèrent toujours pour l'emblème de la grâce naïve, chère à ce « vieux marcheur » de Jupiter. Des champs entiers de violettes s'étendaient autour d'Athènes, et les belles Athéniennes se paraient à tresser des guirlandes de la fleur parfumée d'Io dont elles paraient leur chevelure et leur poitrine.

***

Les Celtes avaient aussi le culte de la violette dont ils avaient fait le symbole de l'innocence et de la virginité ; ils la répandaient à profusion sur la couche de la vierge fiancée et en parfumaient les corbeilles des jeunes filles.

En France, de tous temps, la violette a été la fleur populaire et a fourni à l'état sauvage ou cultivé. Nos poètes l'ont souvent célébrée, elle figure même parmi les madrigaux sur des fleurs dont le duc de Montausier, avec le concours des beaux esprits familiers de l'hôtel de Rambouillet, avait composé la fameuse *Guirlande de Julie* en l'honneur de Julie d'Angennes, dont il était éperdument amoureux et dont il devait bientôt faire sa femme. Le vieux Corneille lui-même avait pris part à cette joute poétique avec un madrigal sur la rose, mais ce fut à Damaris que Ménage, juge du

---

172 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

VI

LA BOHÊME DE GERMAINE

Elle ne l'entendit même pas, cette voix suppliante. Penchée au-dessus de la tête du vieillard, le touchant, elle redisait, ivre :

— Je le saurai. Je le veux, vous me comprenez bien .. Oui, je vois que vous comprenez ce que je veux... Je saurai ce que vous avez fait de cette fortune et en quelles mains vous l'avez confiée . sinon...

Elle parut réfléchir, inventer quelque méchanceté nouvelle.

— Sinon, je vous chasse de Royanmont, et vous irez, avec cette fille, vous réfugier où bon vous semblera.

Le visage du comte restait calme. Le regard était toujours chargé d'ironie. Il n'avait plus peur de cette femme. Il accumulait lentement, contre elle et contre tous ceux qui l'avaient fait souffrir, lui, Lison et Suzanne, des armes redoutables dont la blessure — au jour qu'il choisirait — serait mortelle. Elle sortit, sous ce regard qui l'accablait. Et le vieillard, pour la seconde fois, murmura une phrase bizarre :

— Est ce que les temps seraient venus ?

Il perçut des sanglots sourds, qui s'étouffaient, au fond de la chambre. C'était Rose Lison qui pleurait. Il l'appela, et quand elle eut fermé les portes — ainsi qu'elle faisait pour ne pas être surprise — elle vint s'asseoir sur les genoux de son père.

— Console-toi, ma fille... et ais confiance en moi .. Je ne suis plus l'être chétif et misérable qu'ils ont tant méprisé .. le cadavre vivant qu'ils ont tant de fois repoussé du pied .. Si je suis faible à tout jamais, faible comme un enfant... du moins, mon cerveau est sain... mon âme est forte .. et ma pensée ne devie pas de son but .. Si faible que je sois, je suis redevenu un homme... et il suffit du cerveau d'un homme pour mener le monde. . J'ai promis de te reconquérir ta place... je tiendrai ma promesse .. Patience... Tu n'attendras plus longtemps, car il me semble bien que les temps sont venus.

La journée s'écoula. Au soir, assez tard, l'ouïe subtile du vieillard entendit le trot des chevaux qui remontaient de la rivière : c'était le retour des chasseurs.

— Conduis-moi, dans mon fauteuil, sous le mur de la première terrasse.

— Père, vous savez qu'on ne veut pas... Elle... l'a défendu.

— Conduis-moi, mon enfant... on ne peut rien contre moi... que suis-je ?.. Rebelle .. un pauvre homme qui ne compte plus dans la vie .. que la loi elle-même ne veut plus reconnaître ni protéger, puisqu'elle lui a interdit tout acte de vie civile... qui n'est plus qu'un insensé... un dément.. auquel on a enlevé toute volonté et toute responsabilité... Quelles que soient ses preuves d'intelligence qu'il donne, désormais, chacun sera convaincu qu'elles ne peuvent venir de lui .. Je ne vais plus rien.... c'est à cela qu'ils m'ont réduit .. et n'étant plus rien, je n'ai rien à craindre .

Elle lui obéit. Il y avait grande fête au château. Toutes les fenêtres étaient illuminées. La soirée était claire et douce, malgré la saison avancée. Les terrasses de Royanmont étaient encore désertes. Le fauteuil roula sur le sable fin, fit un détour, redescendit plus bas et s'arrêta sous des charmilles dessséchées par les gelées d'automne, mais cependant encore assez épaisses pour protéger le malade contre les regards de ceux qui, peut être, tout à l'heure, viendraient s'accouder contre le mur. Il y avait un banc tout près. Rose-Lison s'y assit. Elle ne voulait pas quitter son père, selon son habitude. Mais il ne l'entendait pas ainsi.

— Non .. ne reste pas...

— Je ne puis pas vous laisser seul ..

— N'ais peur de rien pour moi, te dis je... Je les domine.. Je sens que peu à peu je redeviens le maître.. comprends-tu ?.. Laisse moi .. Il y a ici des gens qui seront ivres, tout à l'heure... et il ne faut pas qu'on te remarque...

— A quelle heure viendrai je vous chercher ?

— Je l'ignore...

— Comment le saurai je ?

— Dans une heure, si tu n'as surpris rien d'extraordinaire... viens...

— Et s'il se passe...

— S'il se passe quelque événement qui jette parmi la gaîté de ceux qui sont là, un peu de trouble, comme tu sens-tu dement aux agrets...

— Oh ! oui, père ..

— Alors, viens... tout de suite... également..

Elle s'embrassa. Elle tremblait. Il la sentit, toute froide et frémissante. Lui était calme et souriant. Il la caressa.

— Va, chère petite, va ..

Elle s'en alla, s'éloigna avec lenteur, sans rencontrer personne.

Le vieillard, immobile dans son fauteuil, était invisible dans les ténèbres. Il entendait, parfois, les bruits de la fête qui se donnait dans Royanmont et il se disait qu'en ce moment, pour ceux qui se divertissaient là, il n'y avait guère qu'un malheur dont la vie est à charge à tout le monde. Les autres s'étaient si bien habitués à être les maîtres dans l'organdieux château que l'ancien maître n'existait plus. Même relégué au fond de la cour de service, près des remises, du chenil et des écuries, ils souffraient encore de la voir si près et ce voisinage leur était lourd.

(*A suivre*).